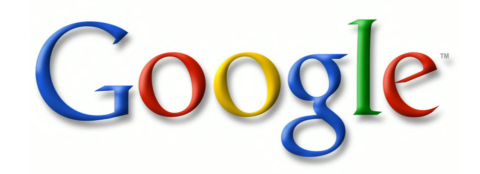
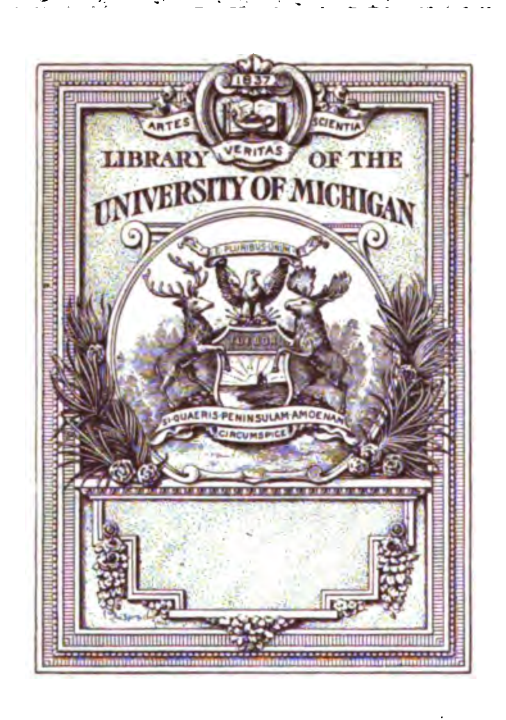
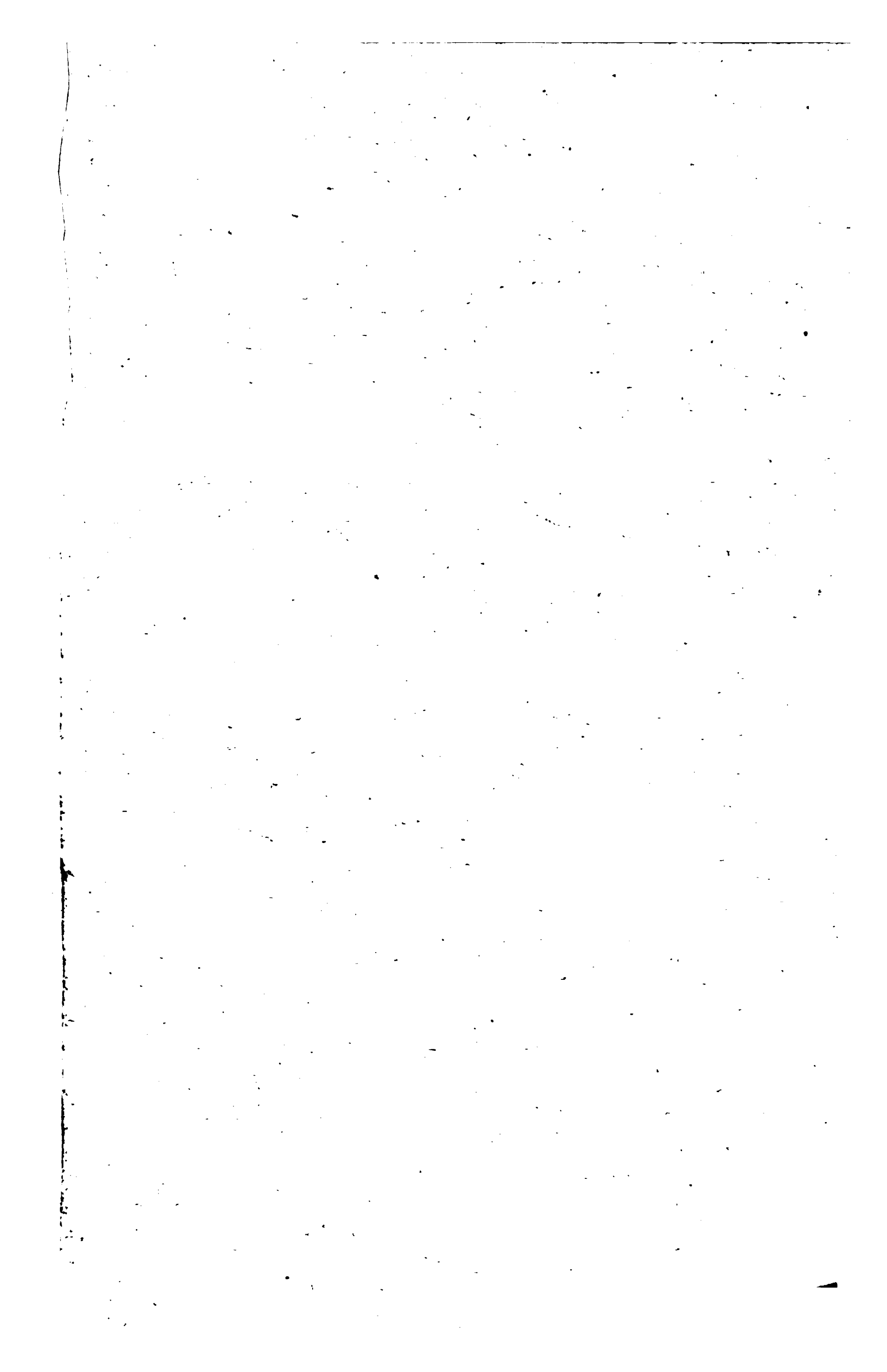






HISTOIRE
DE FRANCE
PENDANT
LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

I

IMPRIMERIE DE MAULDE ET RENOU,
RUE BAILLEUL, 9 ET 11.

HISTOIRE

DE FRANCE

PENDANT

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAR

CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES,
CHEVALIER DES ORDRES DE SAINT-MICHEL ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

SIXIÈME ÉDITION

I

PARIS

MARESCQ, ÉDITEUR-LIBRAIRE,
RUE GIT-LE-CŒUR, 11.

1844

HISTOIRE
DE FRANCE,
PENDANT LE XVIIIe. SIÈCLE.

LIVRE PREMIER,
SERVANT D'INTRODUCTION.

DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

J'ENTREPRENDS d'écrire l'histoire de ma patrie durant un siècle qui s'ouvrit par une austérité chagrine, tomba bientôt dans une licence impétueuse, s'arrêta long-temps dans une licence systématique, se dirigea pourtant avec ardeur vers des améliorations dans l'ordre social, renversa tout par un excès d'orgueil et de précipitation, et finit par d'épouvantables crimes entremêlés à une grande gloire militaire. Ce siècle offre deux parties bien distinctes, l'une où la révolution française se prépare, et l'autre où elle éclate. La première occupe un État de la France en 1709.

grand nombre d'années, et la seconde n'en renferme que dix. Dans cette dernière, les événemens se pressent avec une rapidité foudroyante qui déconcerte l'historien, tandis que dans l'autre l'intérêt ne peut être vif et soutenu que par le pressentiment d'une grande catastrophe.

Cette période historique offre un caractère particulier : c'est le règne de l'opinion. Sans doute un esprit attentif sait démêler, dans d'autres époques de l'histoire, l'impulsion que les peuples ont reçue ou se sont donnée à eux-mêmes, tantôt par une rapide propagation de leurs préjugés et de leurs sentimens, tantôt par un merveilleux concours de découvertes et de lumières nouvelles. L'historien a presque toujours à décrire alternativement les progrès de la civilisation ou ses pas rétrogrades, les forces croissantes de l'esprit humain, et ses longues maladies. Mais une foule d'événemens étrangers à cette importante recherche viennent en distraire l'historien ou la lui rendent très-pénible. Lorsque les nations sont fortement gouvernées, leurs traits individuels, leurs opinions particulières sont bien moins prononcés. On voulait s'occuper d'un peuple, et l'on ne s'occupe plus que des rois, des guerriers ou des ministres qui l'ont dominé, contenu et trop souvent opprimé. Au dix-huitième

siècle, l'opinion publique se fortifie de tout ce que l'autorité abandonne ou se laisse enlever; elle dicte ses lois au gouvernement qui n'a plus sur elle qu'une action faible et craintive.

Dans un tel tableau, l'on peut suivre le mouvement de toutes les classes d'une nation. La cour, qui auparavant remplissait seule presque tout le tableau de l'histoire, n'en occupe plus qu'une partie. De longues guerres ne paraissent plus que des épisodes subordonnés à une action principale, qui est le mouvement des esprits. Loin de le ralentir, elles le favorisent et l'accélèrent. Le pouvoir législatif passe en quelque sorte des hommes d'état qui n'ont aucun plan arrêté, aux philosophes qui créent des théories. En répétant les opinions de ces derniers, les cercles de la capitale doublent leur puissance et la partagent. Les parlemens portent des coups directs et répétés à l'autorité royale : c'est de l'opinion publique qu'ils empruntent leur force; elle les entraîne, les égare, les relève dans leur chute, leur procure de fatales victoires sur le gouvernement, et bientôt se déclare contre eux. La noblesse, livrée aux intrigues de la cour, ou séduite par des opinions nouvelles, a perdu son existence politique; elle fait un effort tardif pour la recouvrer. A peine a-t-elle mis le trône en péril, qu'elle-même est menacée. Le clergé, par ses impru-

dentes discordes, prête des armes aux nombreux et redoutables adversaires de la religion. C'est aux classes intermédiaires de la nation que toute la puissance arrive par degrés ; elles s'en laissent déposséder par la multitude, et tous les pas qu'on a cru faire vers un ordre admirable, sont des pas vers l'anarchie.

Pourquoi l'historien s'effraierait-il de la multiplicité de ces points de vue? Des faits qui amènent une des plus grandes catastrophes qu'ait subies le genre humain, n'offrent que trop une progression d'intérêt. Chaque partie de ce récit compliqué tient l'esprit attentif. Le lecteur saisit plus de rapports que l'historien ne peut lui en présenter. A peine lui avez-vous fait entendre les murmures qui accompagnent Louis XIV dans ses malheurs et dans ses dernières années, qu'il prévoit ce que vont produire la lassitude et l'inconstance de la nation. Il voit le premier choc livré aux antiques institutions dans la gaieté licencieuse de la régence. L'esprit de discussion qui succède à ce bruyant délire l'étonne par la hardiesse des conceptions et des résultats. C'est avec effroi qu'il examine toutes les fautes du gouvernement. Comme on voudrait réveiller de sa langueur un monarque amolli par les plaisirs! Combien de fois ne dit-on pas à un monarque infortuné : Sois ferme, sois constant, toi

dont l'âme est si pure et si compatissante!

Je crois inutile, d'après les observations préliminaires, d'expliquer pourquoi cette histoire ne remonte pas précisément aux premières années du siècle. La guerre de la succession d'Espagne n'offre aucun rapport avec le sujet que je traite. Je m'arrête à tout ce qui, dans la vieillesse de Louis XIV, pouvait faire pressentir un brusque changement des mœurs et des esprits.

Depuis que Louis XIV, en répondant aux propositions humiliantes de ses ennemis, avait prononcé ces paroles, *J'aime mieux faire la guerre à mes ennemis qu'à mes enfans*[1], les Français redoublaient d'efforts pour défendre leur gloire et leur indépendance menacées. Les

[1] Ce fut en 1709, et peu avant l'ouverture de la campagne, que Louis XIV prononça ces paroles en plein conseil. On venait de lui rapporter les outrageantes conditions auxquelles Eugène Marlborough et le grand pensionnaire Heinsius avaient proposé, non pas la paix, mais une trêve au marquis de Torcy. Ce ministre était allé, sous un nom emprunté, partager lui-même les humiliations qu'éprouvait, à la Haye, le président Rouillé, envoyé secrètement par le roi pour essayer de traiter avec les Hollandais. La première des conditions proposées par ces républicains était que Louis se joignît à ses ennemis pour chasser de l'Espagne son propre petit-fils dans l'espace de deux mois.

rigueurs de l'hiver de 1709; une disette qui en avait été la suite; la pénurie du trésor royal; le souvenir des cruelles journées d'Hochstedt, de Ramillies, de Turin, d'Oudenarde; l'impéritie de plusieurs ministres; les fautes de quelques généraux; l'esprit d'irrésolution, de faiblesse et même de caprice, qui avait dicté de mauvais choix à un monarque si vanté pour son discernement; les querelles opiniâtres, et cependant futiles, qui divisaient le clergé; la dépopulation des villes et des campagnes, effet déplorable de la guerre et de la révocation de l'édit de Nantes; tant de symptômes de vieillesse et de décadence, dans une monarchie récemment élevée au comble de la gloire, n'avaient point éteint chez les Français les nobles sentimens qui les avaient exaltés pendant un demi-siècle.

Une armée nouvelle se forma dans la Flandre. L'indigence et le désespoir avaient appelé sous les drapeaux du maréchal de Villars et du maréchal de Boufflers, des jeunes gens auxquels ils surent bientôt communiquer leur ardeur héroïque. Ces deux généraux osèrent attaquer le prince Eugène et le duc de Marlborough. La bataille de Malplaquet, livrée le 11 septembre 1709, fut perdue; mais elle montra aux deux grands ennemis de Louis XIV combien ils étaient encore loin d'ébranler son trône, de dompter le courage de son peuple, et de pro-

céder au démembrement de ses provinces. Le corps d'armée des Hollandais avait été presque entièrement détruit par le choc furieux des troupes françaises. Louis XIV était vengé des affronts que lui avaient fait essuyer les magistrats de cette république. Le champ de bataille avait beaucoup coûté aux vainqueurs; leur perte surpassait des deux tiers [1] celle des Français. Villars avait fait des dispositions habiles pour l'attaque; il se disculpait des fautes qui avaient été commises ensuite, par la blessure qu'il avait reçue : Boufflers avait savamment conduit la retraite. La prise de Mons fut, il est vrai, pour les alliés, un trophée de leur victoire [2]; mais ils n'osèrent plus penser à une impétueuse invasion du royaume, dont ils s'étaient promis la conquête.

Je ne m'arrête pas plus long-temps sur les détails de la journée de Malplaquet. Je rappellerai, avec la même rapidité, les derniers événemens de la guerre de la succession d'Espa-

[1] Tous les historiens, et même Rapin-Thoyras et Smolett, conviennent que la perte des alliés, en tués, blessés ou prisonniers, s'éleva à vingt-deux ou vingt-trois mille hommes, et que celle des Français n'alla pas à huit mille. Les Hollandais perdirent à eux seuls quatorze mille hommes.

[2] Cette ville se rendit aux alliés le 21 octobre, après vingt-cinq jours de tranchée ouverte.

gne; mon objet, dans ce livre, est de faire connaître sous quels auspices s'ouvrit le règne de Louis XV.

Affaires d'Espagne.

Philippe V, faiblement secouru par son aïeul, s'était soutenu en Espagne à l'aide du maréchal de Berwick, et ensuite du duc d'Orléans. Mais ce dernier, mal secondé par la cour de Versailles, avait vu son armée réduite à un état de faiblesse qui ne lui permettait plus de rien entreprendre. Il crut Philippe V entièrement découragé, et ne douta point que ce roi, qu'on pressait de se retirer dans l'Amérique espagnole, ne cédât à ce conseil pusillanime; il se tenait prêt à monter sur le trône que Philippe V abandonnerait; il prétendait avoir, par sa naissance, les droits les plus prochains à cette couronne [1]. Quelques seigneurs espagnols s'étaient déjà liés avec lui; mais les projets qu'ils concertaient ensemble étaient entièrement subordonnés à la résolution qu'allait prendre le roi Philippe; elle fut digne d'un petit-fils de Louis XIV. Il demeura auprès d'un peuple qui s'était dévoué à sa cause avec une affection inespérée. Il était dirigé par Louise de

[1] Du chef d'Anne d'Autriche, son aïeule, épouse de Louis XIII. Monsieur, père du duc d'Orléans, avait ait une protestation secrète, dans laquelle il prétendait devoir être appelé au trône d'Espagne avant le duc d'Anjou, son petit-neveu.

Savoie, son épouse, et par Anne de la Trémouille, veuve du prince des Ursins. Ces femmes avaient une âme élevée, à l'épreuve des plus cruels revers; la première avait inspiré aux Castillans un profond respect, un vif enthousiasme; le malheur, l'indigence qui avilit souvent les rois, n'avaient fait que la rendre plus chère à une nation généreuse. Elle faisait oublier la conduite de son père Victor-Amédée, duc de Savoie, qui, d'allié de Louis XIV, était devenu l'un de ses ennemis les plus redoutables, et qui combattait les époux de ses deux filles. De nouveaux efforts furent tentés en Espagne; l'intrigue du duc d'Orléans fut découverte, et dénoncée à Versailles; une espérance indiscrète y fut transformée en un complot odieux, les accusateurs les plus puissans s'élevèrent contre lui et demandèrent qu'il fût traité en rebelle. Dès lors ce prince, d'un caractère facile, enjoué, fut en butte aux plus atroces calomnies.

Depuis que le duc d'Orléans avait quitté l'Espagne [1], l'armée autrichienne, sous le commandement du comte de Stahremberg, s'était beaucoup avancée dans ce royaume. Elle avait remporté, sur le marquis de Bai, l'un des généraux de Philippe V, l'importante vic- 1710.

[1] A la fin de 1708.

20 juin. toire de Sarragosse ; l'archiduc Charles était entré triomphant à Madrid. L'Espagne semblait perdue pour les Bourbons, lorsque Louis XIV envoya à son petit-fils le duc de Vendôme, qui avait balancé la fortune du prince Eugène en Italie. Ce général ne trouva, en arrivant, que des troupes débandées; mais l'enthousiasme des Espagnols pour Philippe V et pour la reine bien-aimée, qu'ils appelaient *la Savoyarde*, était tel, qu'une nouvelle armée fut organisée en quelques jours. Des recrues, animées par le plus vif patriotisme et dirigées par un habile capitaine, osèrent affronter, et parvinrent à surprendre les Allemands et les Anglais, lorsque ceux-ci croyaient les affaires de Philippe désespérées. Stanhope fut pris à Brinhuéga
1710. 9 et 10 décembre. avec cinq mille hommes, et Stahremberg fut vaincu à Villaviciosa, dans une de ces batailles qui décident du sort des empires.

Mais la campagne de 1710, en Flandre, n'avait point été favorable aux Français; ils avaient mieux aimé laisser prendre au prince Eugène et au duc de Marlborough l'importante place de Douai, que de risquer une nouvelle bataille. Louis XIV recevait de nouveaux affronts dans des conférences qui s'étaient ouvertes pour la paix à Gertruidemberg; mais, tandis qu'on lui répétait les cruelles propositions par lesquelles on avait déjà humilié son orgueil et

navré son cœur, un changement heureux se préparait pour lui dans le cabinet britannique; on commençait à y réfléchir sur le danger de rendre à l'Autriche une vaste puissance, qui avait long-temps menacé l'Europe. Une intrigue de cour avait amené cette révolution politique. La reine Anne s'était lassée de dépendre de l'altière duchesse de Marlborough, et de recevoir en toute occasion la loi du parti des wighs, dont l'époux de cette favorite était le chef: elle n'osait pourtant arracher celui-ci à une armée victorieuse, mais elle se proposait de mettre un terme à une gloire et à une ambition qui lui devenaient importunes. Louis XIV, qui conduisait encore avec une grande vigueur de génie les relations diplomatiques, avait su faire naître, ou du moins développer dans le cœur de la reine Anne, cette nouvelle disposition : il sut en profiter avec une rare dextérité. Ce monarque avait reçu ce premier présage d'un retour de la fortune, dans le moment où ses malheurs domestiques surpassaient encore, par leur effroyable rapidité, les désastres qui avaient succédé aux longues prospérités de son règne. Il importe de retracer avec quelque détail ces tristes événemens qui appelèrent Louis XV, enfant, sur un trône que la vieillesse de son bisaïeul avait fait un peu chanceler, et que son père, le vertueux

duc de Bourgogne, eût sans doute raffermi.

Divisions à la cour et dans la famille de Louis XIV.

L'accusation qui fut portée contre le duc d'Orléans, à la suite de ses intrigues en Espagne, divisa la cour et la famille de Louis XIV. Le dauphin, en qui on n'avait jamais vu ni passion ni caractère, osa, pour la première fois, ouvrir un avis en présence du roi, et provoquer sa sévérité contre un prince de son sang. Une voix généreuse s'éleva en faveur du duc d'Orléans; ce fut celle du duc de Bourgogne. L'équité et l'élévation de son âme ne lui permirent pas de céder à l'aveugle ressentiment de son père, ni de se taire devant un tel accusateur; il avoua des torts dans la conduite de son parent, et sut le justifier du crime de trahison. Louis XIV sentit avec une vive émotion combien était touchante et respectable l'apologie d'un prince accessible à tous les genres de séduction, dans la bouche de celui qui s'exerçait aux vertus les plus austères. Il s'était souvent indigné des désordres, et surtout de l'impiété de son neveu; mais il était forcé de reconnaître en lui une valeur brillante, un esprit plein de grâce et de pénétration, un naturel où la bonté dominait. Il lui avait fait épouser, en 1692, sa fille légitimée, mademoiselle de Blois [1]. Comme ce prince avait

[1] Le duc d'Orléans était alors duc de Chartres, et entrait dans sa dix-huitième année. La fierté de sa

donné ce gage d'obéissance, malgré l'opposition déclarée de sa mère, Louis lui en savait beaucoup de gré. Il se plut à voir les torts qu'on lui reprochait dans l'affaire d'Espagne, atténués par le duc de Bourgogne, et fut heureux de n'avoir point à sévir contre son gendre. Madame de Maintenon, portée à craindre dans le duc d'Orléans un rival dangereux pour le duc du Maine, mais touchée du respect qu'il lui montrait sans bassesse et sans artifice [1],

mère (Charlotte-Elisabeth de Bavière) répugnait à lui voir épouser une fille naturelle du roi ; elle lui fit promettre qu'il n'y consentirait jamais. On lit dans plusieurs mémoires que, lorsqu'il vint lui annoncer la conclusion de son mariage, elle s'emporta contre lui au point de lui donner un soufflet. Louis XIV et madame de Maintenon s'étaient servis de l'abbé Dubois, alors sous-précepteur du duc de Chartres, pour vaincre la répugnance du jeune prince. Monsieur n'avait pas témoigné la moindre opposition aux volontés d'un frère qu'il était habitué à respecter et à craindre. Le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, avait été employé pour le gagner ; mais le duc de Saint-Simon fait une supposition très-hasardée, en disant que le roi lui avait donné, trois ans auparavant, le cordon bleu pour faciliter ce mariage.

[1] On voit un exemple de cette déférence dans une lettre du duc d'Orléans à madame de Maintenon, que je transcris, parce qu'elle fait connaître le caractère ouvert de ce prince.

« Briançon, 10 octobre 1706.

» Il n'y a point de douleur, madame, qui ne cède

n'avait pas encore contre lui une haine prononcée; la cour crut cependant la flatter et se rendre agréable au roi, en continuant à s'éloigner du duc d'Orléans.

Le duc de Bourgogne avait l'âme trop noble pour suivre cet exemple; il s'attacha au prince qu'il avait sauvé d'un grand péril. Il se souvenait que lui-même était né avec des passions impétueuses, et il se flattait de rappeler à la vertu un homme qui, au milieu de ses désordres, se montrait susceptible de sentimens gé-

» à vos consolations et aux bontés que vous me témoignez. Après les assurances que vous me donnez » que l'amitié y a autant de part que la compassion, » j'aurais tort de n'être pas tranquille. Si votre lettre » n'était pas remplie de mes louanges, je passerais » ma vie à la lire ; car elle me fait voir, avec un » charme infini, toute la reconnaissance que je dois » au roi. Quoique vous vouliez me cacher celle que » je vous dois, je la démêle en tout, et particulièrement lorsque vous me faites souvenir de remonter à la cause des grands événemens. Quand je » pourrai vous dire, sans hypocrisie, que je suis un » dévot, j'aurai une joie parfaite de vous faire ma » confidente ; ceux qui sont parfaitement dévots sont » si vrais et si généreux, qu'un honnête homme a » plus de dispositions qu'un autre à le devenir. Continuez-moi vos bontés, madame ; j'en suis touché » vivement ; il n'y a rien que je ne veuille faire » pour me les conserver. »

néreux. La duchesse de Bourgogne partageait l'intérêt de son époux pour le duc d'Orléans. Elle avait reçu avec plaisir les soins empressés de Mademoiselle, fille aînée de ce prince, et elle disposait Louis XIV à l'unir avec le troisième de ses petits-fils, le duc de Berry. Pour parvenir à un mariage si brillant, Mademoiselle s'était imposé un effort que depuis elle ne voulut ou ne put jamais recommencer, celui de dissimuler ses vices. Elle les avait contractés dans une éducation que son père avait corrompue par une espèce d'idolâtrie, et par le plus dangereux de tous les exemples, le sien même. Un peu de réserve qu'elle se prescrivit pendant près d'une année, et où l'étourderie perçait encore assez pour que l'hypocrisie ne fût pas soupçonnée, une éloquence naturelle qui donnait à toutes ses flatteries l'air de l'enthousiasme, lui ramenèrent le cœur du roi et de madame de Maintenon, qui, auparavant, l'avaient jugée avec une juste sévérité. Mademoiselle réussit dans son projet, et reçut la main 1710 11 juillet.
d'un jeune prince, qui, épris de sa beauté, s'offrit à elle comme un esclave, et dont elle fit sa victime. Tous ses mauvais penchans reparurent; elle portait dans ses déréglemens une fougue dont son père lui-même s'inquiétait quelquefois. Elle était l'ennemie de sa mère, dont elle affectait, dans un orgueil ex-

travagant, de mépriser la naissance. Envieuse de la duchesse de Bourgogne, elle payait ses bienfaits d'une ingratitude manifeste. Elle persécutait son époux pour lui enlever ses principes d'honneur et de piété; dans les infidélités qu'elle lui faisait, elle montrait un délire forcené; elle épouvantait son amant même de ses étranges résolutions, et le rendait aussi malheureux que son mari [1].

L'envie et la haine veillaient sur toutes les démarches du duc d'Orléans; il entendit retentir à ses oreilles l'accusation d'un amour incestueux; il la brava, ou plutôt il la fortifia par des excès de tendresse paternelle, qui semblaient être une profanation de ce sentiment. Bientôt on alla jusqu'à l'accuser d'un parricide. La duchesse d'Orléans fut malade [2]; le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée par son époux. Cependant, s'il n'avait jamais témoigné beaucoup d'amour à cette princesse

[1] L'un des premiers amans de la duchesse de Berry fut La Haie, d'abord page du roi, puis écuyer du duc de Berry. Elle voulut se faire enlever et emmener par lui en Hollande. La Haie frémit à cette proposition, et crut devoir en avertir le duc d'Orléans. Ce prince parvint, non sans peine, en flattant et en effrayant sa fille, à lui faire abandonner un projet aussi insensé, dont il craignait que le bruit n'allât jusqu'à Louis XIV.

[2] La duchesse d'Orléans avait éprouvé dans l'une

indolente et fière, il lui avait toujours montré des soins et un respect dont elle paraissait se contenter. Il se plaignait, mais sans amertume, de ne pas goûter auprès d'elle ces épanchemens du cœur dont ses premiers malheurs lui faisaient sentir le besoin, et s'excusait par-là de l'extrême empressement qu'il mettait à chercher les entretiens de sa fille. La duchesse d'Orléans guérit; la calomnie ne fut point déconcertée : on avait déjà préparé les esprits à regarder son mari comme capable des plus grands crimes.

Le dauphin fut subitement attaqué d'une maladie qu'on annonça d'abord être la petite vérole. Comme elle était compliquée avec une fièvre pourprée, elle produisit des effets violens qui pouvaient ressembler à ceux du poison. Le dauphin mourut le 14 avril 1711. Quelque effort que fissent les ennemis du duc d'Orléans

Mort des trois dauphins et de la dauphine.

de ses couches des coliques violentes qui faisaient craindre pour sa vie; on répandit qu'elle avait été empoisonnée par son époux. On avait imaginé une fable aussi absurde qu'atroce pour prêter un motif à ce crime supposé : on prétendait qu'il avait promis à la reine douairière d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg, de l'épouser, et à mademoiselle de Séry, depuis comtesse d'Argenton, qu'il aimait éperdument, de la faire monter sur le trône d'Espagne après la mort de cette reine.

pour montrer l'intérêt qu'il avait eu à se délivrer d'un prince dont le règne devait être redoutable pour lui, ils ne produisirent qu'une faible impression dans le public; on n'espérait ni ne craignait rien du fils timide de Louis XIV. On voyait arriver plutôt par cette mort un règne que l'imagination des Français embellissait d'avance des présages les plus brillans. Les malheurs présens s'oubliaient devant le paisible et riant avenir que promettaient les vertus et les talens du duc de Bourgogne, devenu dauphin. Une sage économie allait succéder à une magnificence dont le peuple alors sentait plus le poids qu'il n'en avait admiré les prodiges; l'amour de la paix remplacerait la passion des conquêtes, que Louis XIV expiait si cruellement; les plaisirs ne seraient point bannis de la cour; l'austérité du dauphin n'inspirait aucune crainte, elle devait être tempérée par sa tendresse pour une femme dont la vivacité et les grâces plaisaient à la nation; les discordes de l'Église seraient calmées par l'esprit de conciliation que Fénélon avait inspiré à son élève, bien mieux que par les mesures despotiques du jésuite Le Tellier. C'était là le sujet de tous les entretiens. Louis aimait trop un peuple dont il n'était plus que faiblement aimé, pour s'offenser de l'affection qui allait au-devant de son successeur. Ces

vives espérances allégeaient des calamités qu'il ne se flattait plus de réparer seul. Comme il avait dans tout le cours de sa vie honoré la vertu et la piété, il éprouvait pour son petit-fils une sorte de vénération qui excluait la jalousie; seulement il montrait quelquefois un peu de dédain pour les minuties de son zèle, et, en se comparant à lui, il se sentait encore le grand monarque. La dauphine surtout avait le privilége d'écarter ses ennuis. Madame de Maintenon, qu'elle flattait avec une grâce qui paraissait naïve, trouvait commode d'être soulagée par cette aimable princesse dans le soin difficile de calmer et d'égayer un roi menacé de survivre à toute sa gloire. Elle comptait sur sa protection pour le duc du Maine et le comte de Toulouse qu'elle avait élevés, et qui lui inspiraient les sollicitudes d'une mère. Le grand dauphin ne leur avait jamais montré qu'une froideur voisine du mépris. Le duc de Bourgogne les accueillait avec plus de bienveillance; mais il paraît que Louis ne put jamais le décider à garantir, par aucune promesse, les actes qu'il préparait pour leur élévation. Quant au duc d'Orléans, il était plus que jamais éloigné de la cour; s'il y paraissait quelquefois, il semblait chercher un refuge auprès du dauphin contre les regards sévères du roi et les murmures des courtisans. Il s'entretenait avec lui de

sciences et d'arts. Le duc d'Orléans s'y livrait alors avec ardeur : heureux de trouver cette diversion à l'ennui qui poursuit les princes, surtout dans la disgrâce! On avait déjà remarqué son goût pour la chimie, et formé des conjectures sinistres sur les leçons qu'il prenait de Homberg, savant assez renommé. Il était dans le caractère de Philippe de ne faire aucune attention à de telles rumeurs.

La duchesse de Berry troublait l'aspect un peu plus serein qu'avait pris la cour; ses disputes avec sa mère étaient si révoltantes que la dauphine l'avait enfin abandonnée. Elle avait, dit-on, proféré des paroles qui respiraient la fureur contre sa bienfaitrice. On eut bientôt une funeste occasion de les rappeler, et on chercha à les lier avec un événement qui plongea le roi et toute la France dans le plus sombre désespoir.

Le 5 février 1712, la dauphine éprouva les premières atteintes d'une maladie qu'on pouvait prendre pour une rougeole pourprée, dont l'épidémie était alors répandue dans Paris, et qui avait déjà porté ses ravages dans plusieurs familles de la cour[1]. La violence du mal allait

[1] « Ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de cinq cents personnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé, le duc de la Trémouille,

toujours croissant; les remèdes le redoublaient; les douleurs étaient telles, que la dauphine disait n'en avoir pas ressenti d'aussi vives en accouchant. Les médecins Fagon et Boudin étaient déconcertés. Ils se persuadaient, sur les apparences les plus incertaines, que cette maladie était au-dessus de leur art. Ils avaient le tort de le dire; et, par cette déclaration, ils prêtaient un appui volontaire aux bruits qui se répandaient à la cour. On parlait d'empoisonnement; on tâchait, par les différens soupçons, de remonter jusqu'au duc d'Orléans. Le roi et madame de Maintenon venaient visiter la dauphine, dont ils avaient fait leur fille chérie; ils voyaient avec saisissement l'embarras et l'air d'effroi des médecins. Louis n'était pas moins inquiet de la santé de son petit-fils; rien ne pouvait arracher celui-ci de la chambre d'une femme qui remplissait seule son âme tendre et pure. Ses traits étaient déjà décomposés et flé-

madame de la Vrillière, madame de Listenai, en furent attaqués à la cour Le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours; sa femme, depuis comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France; elle fit périr, en Lorraine, les aînés de ce duc de Lorraine (François) destiné à être un jour empereur et à relever la maison d'Autriche. »

VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.

tris; mais il n'apercevait et ne pouvait sentir que le danger de son épouse. Le désespoir qu'il n'osait exprimer, et auquel la religion même lui défendait de se livrer, restait au fond de son cœur. Déjà frappé, ou du même mal, ou d'un autre aussi cruel, les derniers soins qu'il avait à rendre lui prêtaient de la force; la fièvre lente, qui commençait à le miner, attira l'attention des médecins. Le roi le força de se retirer. Pendant ce temps, la dauphine recevait avec étonnement, et avec une douleur exempte de faiblesse, l'avis de se préparer aux secours de l'Église. La cour fut surprise en apprenant qu'elle avait témoigné au père La Rue, jésuite, nommé son confesseur, le désir de s'adresser à un autre prêtre qu'elle lui désigna et qu'il alla chercher : la cour ne pouvait comprendre qu'une princesse à l'agonie osât, sur un tel point, ne pas se conformer au vœu du roi.

Le 12 février, elle expira. Le coup subit qui enleva Madame, en 1670, et qui semblait un nouvel exemple de la destinée tragique des Stuarts [1], ne causa pas une consternation aussi profonde. Toutes les prospérités environnaient

[1] Personne n'ignore que la mort subite de Madame (Henriette d'Angleterre) passa pour avoir été l'effet du poison le plus subtil; Voltaire est presque le seul écrivain qui rejette cette opinion. Ce crime fut attribué au chevalier de Lorraine, quoiqu'il fût alors à Rome

Louis à cette époque ; les séductions de la cour la plus aimable, le charme des arts et de la gloire survivaient à Madame ; mais la mort de la dauphine éteignait les dernières lueurs d'espérance et de joie qui eussent quelquefois consolé la vieillesse de Louis XIV.

Le roi se retira à Marly avec madame de Maintenon, pour offrir à Dieu la soumission d'une âme brisée par la douleur. Le dauphin, né pour les impressions violentes et les sentimens passionnés, contenait des plaintes qui lui eussent paru une révolte contre le ciel : et ce combat épuisait ses forces. Il était resté enfermé avec son confesseur, avec son frère, le duc de Berry, et avec son vertueux gouverneur, le duc de Beauvilliers, malade lui-même. Fénélon, exilé de la cour, manquait à son élève mourant. Les coups de marteau des ouvriers qui travaillaient au cercueil de la dauphine arrivaient déjà jusqu'aux oreillesde son époux ; il fallut le soustraire à ces apprêts déchirans :

dans une espèce d'exil. Il avait, dit-on, envoyé le poison que Madame avala dans un verre d'eau de chicorée. Le duc de Saint-Simon rapporte, avec beaucoup de détails, l'interrogatoire que Louis XIV fit subir à un domestique, complice de cet attentat. Il est impossible de croire qu'instruit d'une si horrible vérité, le roi eût pu jamais pardonner au chevalier de Lorraine, et surtout qu'il l'eût comblé de nouveaux honneurs.

on crut qu'il aurait la force de se rendre à Marly, il s'y fit transporter. Le duc de Berry était seul avec lui dans son carrosse. Il arriva lorsque les courtisans attendaient le réveil du roi. Il alla trouver madame de Maintenon, qui avait si tendrement aimé la duchesse de Bourgogne, et qui l'avait élevée depuis l'âge de onze ans; leur entretien fut court. Il vint ensuite se mêler aux seigneurs qui attendaient le roi. Nul n'osait le consoler, tous gardaient un morne silence: il se tenait debout au milieu d'eux. Son air avait quelque chose d'égaré; son visage était couvert de marques rougeâtres. Il répondait au salut douloureux de ceux dont il connaissait le plus l'attachement, par des regards qui perçaient l'âme. Il entra au milieu d'eux au lever du roi. Quel nouveau coup pour l'auguste vieillard, que la vue de son petit-fils, qui portait sur tous ses traits l'empreinte de la mort! Louis s'avance vers lui, il le serre dans ses bras avec tendresse; il observe, il détaille tous les funestes symptômes qu'avaient déjà remarqués les courtisans. — « Retirez-vous, mon fils, » lui disait-il, pendant qu'un médecin tâtait le pouls au prince, et regardait le roi avec des yeux effrayés; « au » nom de Dieu, retirez-vous, veillez sur vous-» même, j'attends tout du courage de mon fils. » Que le ciel vous donne de la force; il en faut, » mon fils, dans ces temps malheureux. » Le

dauphin, à qui jamais les accens de la tendresse paternelle n'étaient arrivés d'une manière aussi pénétrante, était comme accablé de cette effusion de sentimens, et cependant ne pouvait goûter le soulagement des pleurs et des sanglots. En se retirant, son salut, son regard, semblaient exprimer un dernier adieu.

La maladie du dauphin se déclara de la manière la plus effrayante. A en juger par les taches rougeâtres qui, de son visage, s'étaient répandues sur son corps, c'était la rougeole; mais cette supposition même laissait peu d'espérance à ceux qui voulaient s'y arrêter. Accablé par la douleur, et peut-être épuisé par un long travail, par les austérités même, le dauphin pouvait-il soutenir cette maladie qui avait enlevé si promptement son épouse? On venait d'ouvrir le corps de cette princesse; tous les organes s'étaient trouvés sains, exceptés les fibres de la tête qui étaient broyés. Ce seul indice suffit aux médecins pour déclarer que la princesse avait été empoisonnée [1]. Les soins de

[1] Saint-Simon, qui s'attache dans ses Mémoires à prouver l'innocence du duc d'Orléans, et qui s'indigne contre ses accusateurs, est pourtant du nombre de ceux qui refusent de croire que la mort des trois dauphins et de la dauphine ait été naturelle. Il obscurcit une relation, dans laquelle il présente plusieurs tableaux vrais et touchans, par des suppositions dé-

ces hommes furent encore inutiles ou dangereux au dauphin. « Nous n'entendons rien, » disait l'un deux (Boudin), à des maladies de » ce genre. » Le dauphin mourant, tourné tout entier vers le ciel, s'abstenait avec scrupule d'exprimer des conjectures ou des plaintes qui eussent répandu la défiance et la calomnie.

Le 18 février, il mourut, ce prince dont l'âme ardente et noble avait embrassé toutes les vertus

nuées de toute preuve, et même de toute probabilité. Il regarde comme certain le fait d'une tabatière empoisonnée, présentée à la dauphine le jour même où sa maladie se déclara; un duc, dont il tait le nom, fit, suivant lui, ce présent homicide, et la tabatière disparut dès que la dauphine eut reçu les premières atteintes du mal dont elle mourut. C'est à la cour de Vienne que Saint-Simon attribue les empoisonnemens de la famille royale. Les faits qu'il rassemble pour appuyer cette conjecture paraissent tous péniblement forgés; il ne peut pas même réussir à montrer l'intérêt politique que pouvait avoir le cabinet autrichien à commettre tant de crimes. L'empereur Charles VI, qui venait de monter sur le trône, fut toujours reconnu comme un prince humain et religieux. Il est aussi insensé qu'odieux de vouloir flétrir, par de pareils soupçons, la mémoire du prince Eugène, le personnage le plus magnanime de son temps.

On aperçoit aussi, dans Saint-Simon, le désir de reporter sur le duc du Maine et sur les seigneurs de son parti l'accusation que ceux-ci dirigeaient contre

que Fénélon [1] lui avait montrées. Il mourut loin des regards d'un tel ami, qui résigné, mais détaché de tout sur la terre, n'eut pas longtemps à lui survivre. Si le dauphin eût régné, on eût vu ce que peuvent, sur le trône, le plus sincère amour de l'humanité et le difficile accord des sentimens religieux avec les qualités politiques. La force et la prévoyance n'eussent point manqué à toutes ses vertus : quelle prodigieuse énergie ne devait-il pas y avoir dans une âme qui s'était si opiniâtrément travaillée elle-même, et qui était parvenue à substituer une douceur céleste à l'espèce de férocité que 1712.

le duc d'Orléans ; mais il ne fait que déclarer par-là l'excès et l'horrible injustice de son inimitié.

[1] Voici comment ce vertueux prélat exprime ses regrets sur la mort du prince, son élève, dans une de ses lettres au duc de Chevreuse :

« Mes liens sont rompus ! rien ne saurait plus m'attacher à la terre. Hélas ! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'état ; il a formé ce jeune prince, il l'a orné, il l'a préparé pour les plus grands biens, il l'a montré au monde, et aussitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur et malade de saisissement, sans maladie.... Je donnerais ma vie pour les enfans de notre très-cher prince, qui est encore plus avant dans mon cœur que pendant sa vie. »

Fénélon survécut un peu moins de trois ans au duc de Bourgogne ; il mourut à Cambrai, le 7 janvier 1715, dans sa soixante-quatrième année.

les premiers emportemens de sa jeunesse avaient fait craindre! Rarement un homme de son âge avait montré une instruction plus vaste et mieux dirigée. L'étude du gouvernement, des questions d'état les plus difficiles, des parties d'administration les plus compliquées, n'avaient cessé d'occuper son esprit juste et pénétrant. Modeste, vigilant, juste par-dessus tout, il n'eût rappelé ni Louis XIV dans l'éclat de sa gloire et de ses conquêtes, ni Louis XIV expiant ses fautes par de longues adversités.

Soupçons, rumeurs, accusations qui s'élèvent contre le duc d'Orléans.

La douleur du peuple, en apprenant la mort du dauphin, fut sombre, farouche, portée aux soupçons, et même à la vengeance. On voulait y voir l'effet du crime, on vouloit en accuser la scélératesse d'un prince. On avait appris déjà que les deux enfans du dauphin, le duc de Bretagne et le duc d'Anjou, étaient dangereusement malades. On parlait du procès-verbal fait à l'ouverture du corps de leur père; les détails en étaient terribles : toutes les parties nobles avaient paru attaquées; quelques organes étaient dans un état complet de dissolution. Les accusations devenaient à chaque instant plus directes contre celui des princes qui paraissait avoir le plus d'intérêt à toutes ces morts. Le duc d'Orléans avait été poursuivi des clameurs du peuple, lorsqu'il s'était présenté pour jeter de l'eau bénite sur le corps de la dauphine. La

cour avait reporté ces cris jusqu'aux oreilles du malheureux monarque qui pleurait à la fois tous ses enfans, et qui avait à chercher des assassins et des empoisonneurs dans le reste de sa famille. Madame de Maintenon, ou prévenue, ou du moins épouvantée, répétait, sur le poison, ce qu'avait dit le médecin Fagon, qui lui était entièrement dévoué. Le duc du Maine, par un air de sollicitude, de profonde terreur, aggravait des soupçons dont il ne se rendait pas directement l'organe. Tous les seigneurs qui formaient son parti (et, par l'influence de madame de Maintenon, c'était presque toute la cour) affectaient de se troubler au seul nom du duc d'Orléans. Le maréchal de Villeroi, le maréchal de Tallard, la duchesse de Ventadour, n'étaient point de ces caractères odieux qui bravent tout scrupule pour perdre l'innocence; mais ils étaient alarmés en raison même de leur zèle et de leurs intérêts; d'ailleurs ils avaient cet esprit de cour qui peut porter atteinte à ceux qu'un roi soupçonne. Un nouveau deuil ajouta bientôt à cette scène d'horreur : l'enfant, âgé de six ans, qui venait de recevoir le titre de dauphin, succomba à une maladie sur laquelle, en tout autre temps, on n'eût élevé aucun doute; c'était encore la rougeole, mais elle n'avait pas paru chez lui compliquée avec d'autres accidens. L'ouverture de son corps pré-

1712. 8 mars.

senta des signes tout-à-fait différens de ceux qu'on avait remarqués sur le corps de son père, et surtout beaucoup moins affreux ; la plupart des médecins ne s'en étaient pas moins opiniâtrés à parler de poison. Le duc d'Anjou, âgé de deux ans, qui était destiné à l'un des plus longs règnes de la monarchie, avait été aux portes de la mort ; on répandit que cet enfant, dont la convalescence était pénible, avait été sauvé par un contre-poison que lui avait fait prendre sa gouvernante, la duchesse de Ventadour [1].

Les bruits que je viens de rapporter circulaient dans le peuple, lorsqu'un même convoi funèbre offrit à ses regards les restes des deux dauphins et de la dauphine. Une foule, tantôt éplorée et tantôt furieuse, les suivait. Les pauvres mêlaient des clameurs forcenées aux justes regrets que leur inspirait la perte d'un prince tout occupé d'eux. A mesure que le cortége s'avançait vers le Palais-Royal, qu'habitait le duc d'Orléans, le tumulte s'augmentait ; toutes les imprécations éclatèrent lorsqu'on y fut arrivé. Le cortége fut quelque temps arrêté dans

[1] Ce contre-poison avait été, disait-on, fourni à madame de Ventadour par madame de Verrue. Celle-ci l'avait apporté de Turin, où elle en avait éprouvé elle-même l'efficacité, ayant été empoisonnée lorsqu'elle était maîtresse de Victor-Amédée.

sa marche. — « Voilà notre bon dauphin, » voilà notre bonne dauphine, voilà leur fils! » viens donc les regarder, détestable empoi- » sonneur! » Tels étaient les cris du peuple. Si le lieutenant de police, d'Argenson, n'eût pris les mesures les plus fermes pour prévenir les désordres que cette journée faisait craindre, la foule égarée eût vengé par le meurtre les êtres bienfaisans qu'elle pleurait.

Cependant le roi éprouvait les plus violens combats. Qu'allait-il faire? le peuple, par ses cris, la cour, par des rumeurs sinistres et répétées, lui demandaient vengeance. Le fait matériel du poison était attesté par les hommes de l'art. Les personnes que la religion rendait le plus réservées dans leurs jugemens, madame de Maintenon elle-même, paraissaient croire au crime, et montraient peu de doute sur le coupable. Le roi d'Espagne écrivit avec force à son aïeul contre le duc d'Orléans, à qui il n'avait jamais pardonné ses brigues pour occuper son trône [1]. Lorsque Louis, pour

[1] Philippe V, ou plutôt la princesse des Ursins qui le dirigeait, appuyait l'accusation portée contre le duc d'Orléans par de nouveaux détails sur les complots de ce prince en Espagne. Deux de ses agens, Flotte et Renaut, y avaient été arrêtés; on leur avait fait subir tous les genres d'épreuves pour les forcer à le charger, et à montrer qu'il était depuis long-temps

douter du crime, en considérait toute l'atrocité, on lui rappelait que la division avait éclaté entre la dauphine et la duchesse de Berry, et que celle-ci avait fait entendre des menaces. Le duc de Berry, ajoutait-on, subjugué par cette méchante femme, et destiné peut-être à périr par ses mains, restait seul pour régner avant le duc d'Orléans; car le duc d'Anjou, visiblement miné par un poison qui n'avait pas encore tranché ses jours, n'aurait pas long-temps à porter ce titre de dauphin qui avait été si fatal à son grand-père, à son père, à son frère. Tous les désordres de la conduite du duc d'Orléans étaient relevés aux

l'ennemi de toute sa famille. Ces deux Français ne firent aucune révélation importante; ils restèrent enfermés dans les cachots de la tour de Ségovie jusqu'à la disgrâce de la princesse des Ursins. Celle-ci avait voulu tirer parti, contre le duc d'Orléans, d'un cordelier que Chalais, son neveu, avait fait arrêter en Poitou. Ce moine apostat était fortement soupçonné d'avoir eu le projet d'empoisonner le roi d'Espagne; on prétendait qu'il avait été l'instrument des crimes du duc d'Orléans, et qu'il en annonçait beaucoup d'autres qui devaient être commis par ce prince. Chalais le conduisit, avec un grand appareil, à Paris. Le lieutenant de police d'Argenson fut chargé de l'instruction de cette affaire, et déclara au roi qu'il n'en résultait pas la moindre charge contre le duc d'Orléans.

yeux du roi comme des indices de forfaits. « Quelles mœurs! disait-on : quelles liaisons! » quels amis! quel contraste avec la piété et » toutes les vertus dont la cour donnait l'exem» ple! Le duc d'Orléans, ajoutait-on, avait été » amené, dès ses jeunes années, à ce comble » de dépravation par son sous-précepteur, » l'abbé Dubois. Instruit à mépriser le ciel, il » faisait consister le plus vif plaisir de ses or» gies dans les blasphèmes. Souvent on y fai» sait paraître de ces hommes dont l'art odieux » avait été recherché par la Voisin et la Brin» villiers [1]. Le duc d'Orléans sortait de là pour » apprendre à préparer les poisons. Il était si » fougueux, si emporté dans son irréligion, » qu'elle faisait supposer en lui le besoin d'é» touffer les remords. »

Voilà les affreuses pensées qu'on présentait sans relâche à Louis prêt à descendre au tombeau. Un seul homme osait défendre auprès de lui le duc d'Orléans; c'était le premier chirurgien, Maréchal, que sa véracité un peu brusque éloignait des courtisans et rendait

[1] Les crimes de ces deux femmes, trop connus pour que je les rappelle ici, avaient disposé les esprits à voir les effets du poison dans toutes les maladies qui présentaient des symptômes violens. La Voisin fut brûlée vive en 1680 ; la Brinvilliers l'avait été quatre ans auparavant.

cher à son maître. Il s'était indigné hautement contre la téméraire assertion des médecins, et avait persisté à nier le poison, même à l'ouverture du corps du dauphin. Il affirmait avoir vu cent fois, à la suite de maladies ordinaires, la même corruption dans les principaux organes. Louis XIV lui accordait de fréquens entretiens, dont il profitait pour combattre les préventions les plus enracinées dans l'esprit de ce monarque. Il disait que lui-même en avait eu long-temps de semblables; mais qu'appelé auprès du duc d'Orléans, dans une maladie dont il l'avait guéri, il s'était senti dès lors pour ce prince une affection qu'il ne cherchait point à dissimuler; qu'il avait vu en lui un fils tendre et respectueux, un époux porté au moins à racheter ses infidélités par beaucoup d'égards, un père trop facile, mais le meilleur de tous; que le duc d'Orléans avait seul veillé et traité sa fille, actuellement duchesse de Berry, atteinte, à l'âge de six ans, d'une maladie jugée mortelle; que de là naissait sans doute l'extrême attachement qu'il portait à cette princesse, et dont la calomnie lui faisait un crime; qu'il était le même auprès de ses autres enfans; que rien n'égalait sa reconnaissance et son respect pour le duc de Bourgogne, et qu'à moins de le supposer un scélérat en démence, on n'avait pu lui prêter la pensée d'attenter

aux jours d'un prince qui s'était fait son appui.

Maréchal convenait des défauts et des dérèglemens du duc d'Orléans; mais il les présentait comme la suite d'un caractère facile, impétueux, et d'une jeunesse passée dans les camps. Le roi n'avait-il pas été souvent touché des justes éloges qu'on donait à la bravoure, à l'activité, au coup d'œil militaire de son neveu? Après s'être montré si jaloux de soutenir la gloire de sa famille, le duc d'Orléans avait-il pu concevoir le projet d'en être l'empoisonneur? De tels attentats paraissaient-ils possibles sous le plus ferme et le plus vigilant des rois? Celui qui les eût médités eût-il été assez stupide pour prendre publiquement des leçons d'un prétendu art d'empoisonner? Il n'appartenait qu'à la plus grossière ignorance ou à la plus insigne mauvaise foi de parler ainsi de la chimie. Un prince capable d'assouvir son ambition par de tels moyens, n'eût-il pas frappé ses victimes à de plus longs intervalles pour diminuer les soupçons? Qui le mettait à l'abri de la vengeance du roi? Où était son parti à la cour, dans le peuple, dans l'armée? « Ah! sire, ajoutait Maréchal, le péril de votre neveu n'est pas ce qui m'épouvante; il est innocent, vous êtes juste. C'est pour vous que je me suis alarmé dès que les

médecins ont imprudemment parlé de poison. Vous tuez le roi, leur disais-je; il n'y a pas de poison plus affreux que celui que vous voulez faire entrer dans son âme. Quels remèdes aurez-vous à lui porter quand vous le verrez languir, se consumer dans des soupçons qu'il ne pourra jamais éclaircir, puisque la cause en est imaginaire? Songez-vous à la réunion de tous ses malheurs, à son amour pour sa famille, à la manière dont il en est aimé, honoré? Ce qu'il a craint le plus toute sa vie, c'est d'être injuste; voulez-vous le forcer à le devenir? Respectez le repos, la conscience et les jours de notre grand roi».

C'était ainsi qu'un homme d'un cœur droit défendait le duc d'Orléans, accusé ou abandonné par la cour. Le roi, en écoutant Maréchal, décelait le besoin qu'il avait d'être convaincu par lui. L'espèce de concert avec lequel les courtisans poursuivaient son neveu, commençait à lui devenir suspect. Il se défiait des jugemens que lui-même il pouvait porter dans l'excès de la douleur. Mais les détails, qu'on lui donnait sans cesse des mauvaises mœurs et de l'impiété du duc d'Orléans, avaient laissé dans son âme des préventions ineffaçables. Il commençait à le haïr, il tremblait de le condamner. Il était dans cette incertitude, lorsque ce prince

désespéré vint lui demander un jugement et la Bastille.

Sévèrement puni de l'imprudence avec laquelle il avait toujours bravé l'opinion, réduit à un petit nombre d'amis, qui, après avoir partagé la licence effrénée de ses plaisirs, lui étaient du moins restés fidèles dans le malheur, le duc d'Orléans, d'après le conseil de l'un d'eux, le marquis d'Effiat, avait pris le parti de se livrer à ses accusateurs pour les défier et pour les confondre. Il se présenta devant un roi que les princes et les princesses, objets même de ses plus tendres affections, n'abordaient jamais qu'avec crainte. « Que me voulez-vous? lui dit Louis sans le » regarder. — Sire, je viens vous demander » ce que le maréchal de Luxembourg, ac- » cusé, obtint de la justice de votre majesté : » la Bastille, des juges et des accusateurs qui » se nomment. » Louis ne montra qu'un dédain amer pour cette proposition, la seule cependant qu'il dût attendre de son neveu dans une situation aussi violente ; il haussa les épaules; et, rompant enfin un silence accablant : « Je puis vous nommer, dit-il, les » seuls accusateurs que vous ayez auprès de » moi : ce sont vos mœurs et vos affreux prin- » cipes. Voilà ce qui fait qu'après tant de mal- » heurs je suis encore condamné au tourment

Le duc d'Orléans demande à être jugé, et ne peut l'obtenir.

» de voir mon neveu soupçonné de crimes qui » font frémir. » — Sire, c'est ce tourment qu'il » faut faire cesser; je ne crains ni la prison, » ni l'appareil d'un jugement, pour vous en » délivrer, et pour montrer à l'univers que le » sang de Henri IV a conservé en moi toute sa » pureté. » Le duc d'Orléans, avec une éloquence qui lui était naturelle et qu'exaltaient à la fois le sentiment de son innocence et son indignation, peignit son caractère tout entier, ce qu'il avait de faible et de bon. Revenant sur les seuls torts politiques qu'il eût à confesser, ceux qu'il avait eus en Espagne, il recommença pour lui-même cette apologie qui avait été si touchante et si heureuse dans la bouche du duc de Bourgogne. En prononçant le nom de ce prince chéri, en parlant de sa reconnaissance et de ses regrets, les sanglots étouffèrent sa voix. « Ah ! sire, s'écria-t-il, je n'étais point venu pour renouveler vos douleurs : non, je n'ai point empoisonné le prince que je pleure devant vous, votre majesté ne l'a jamais cru ; mais il faut que toute la France et l'Europe soient convaincues de mon innocence, c'est une justice que vous devez à votre sang. » Le roi hésita quelque temps, et se composa pour garder un calme sévère qui ne décelait aucune de ses pensées. Il refusa au duc d'Orléans sa

demande; il paraissait lui faire entendre que, si le crime avait été commis, les précautions avaient été bien prises pour en effacer les traces. Le duc d'Orléans, accablé de tout ce que le roi joignait de dur à son refus, le conjura au moins d'ordonner que la Bastille fût ouverte à son maître de chimie, Homberg, qui, de lui-même, voulait s'y rendre, afin de faire constater son innocence et celle du prince. C'était rentrer dans le moyen qu'il avait d'abord proposé. Le roi était tellement combattu par des sentimens contraires, qu'il accorda cette seconde demande, comme s'il n'eût pas vu ce qu'elle avait de semblable à la première.

Le duc d'Orléans, rentré dans son palais, trouva sa femme, sa mère, ses amis effrayés de la résolution qu'il avait prise, et très-alarmés des conséquences qu'entraînerait l'emprisonnement de Homberg. La duchesse d'Orléans, malgré sa vive affection pour le duc du Maine son frère, ne s'était point séparée des intérêts de son époux calomnié; mais elle n'osait le défendre devant le roi que par ses pleurs et par une timide intercession.

Cependant la démarche du duc d'Orléans avait jeté le trouble parmi ses ennemis. Madame de Maintenon, en apprenant du roi les détails de son entretien avec son neveu, vit

combien le cœur de Louis répugnait à des recherches odieuses et désespérantes. Elle s'alarma pour sa tranquillité, pour sa vie. Elle lui donna les conseils qu'il semblait demander, et le porta même à révoquer un ordre qui ne pouvait manquer d'engager une procédure. La Bastille ne fut point ouverte au généreux Homberg lorsqu'il vint s'y présenter. Dès ce moment, le roi se montra inaccessible à toutes les propositions qui pouvaient entraîner un procès où un Bourbon serait accusé de plusieurs parricides. Sa conduite envers son neveu fut telle, qu'on put douter s'il était convaincu de son innocence, ou effrayé de rechercher ses crimes. Il en fut à peu près de même de madame de Maintenon : soit qu'elle eût contribué à faire naître les soupçons, soit qu'elle les eût seulement partagés, elle garda, comme le roi, un silence qui paraissait avoir pour première cause la résignation et les scrupules d'une âme chrétienne. Si elle n'avait pas toujours défendu avec intrépidité la vertu dans ses illustres amis Fénélon et le cardinal de Noailles, jamais du moins elle n'avait persécuté l'innocence ; cette odieuse tache aurait mal convenu à une vieillesse aussi honorée que la sienne. Le duc du Maine l'imita sur ce point comme sur tout autre. C'était un prince aimable et timide, que madame de Maintenon avait dirigé vers le genre

de vertu, de mérite et de grâces qui la caractérisait; mais les mêmes qualités qui la rendaient une femme distinguée n'avaient fait de lui qu'un homme médiocre. L'ambition chez lui était une passion froide, craintive, qui éludait les obstacles et ne savait pas les franchir. Il avait assez d'art pour écarter un rival puissant; il n'avait ni une volonté ni une haine assez énergique pour l'accabler. Personne ne s'était plus effrayé que lui de la résolution du duc d'Orléans; il prévoyait l'issue d'un procès où l'opinion publique, fatiguée d'entendre toujours répéter les mêmes indices sans recevoir de preuves directes, verrait en lui l'accusateur caché, et bientôt le calomniateur de son beau-frère; il savait qu'une absolution solennelle ferait rentrer celui-ci dans toute la faveur de la nation et dans les droits de sa naissance; il aimait mieux gagner beaucoup sur lui, sans péril, auprès du monarque prévenu, que de chercher à envahir toutes ses dépouilles dans un combat incertain. Ainsi le duc d'Orléans, sans être éloigné de la cour autrement que par les regards défians qu'il y aurait rencontrés, fut laissé seul dans son palais. On continua quelque temps encore de l'éviter comme un homme marqué d'un sceau de réprobation. Quand il vit qu'il n'avait pu se justifier en demandant des fers, il revint sans affectation et

sans scrupule à ceux de ses goûts et de ses penchans qui avaient été le plus calomniés, et se montra, dans ses nouveaux désordres, rebelle à tout avertissement, mais toujours incapable de haine et de vengeance.

Affaires du dehors; la fortune change; victoire de Denain.

Louis était arrivé au comble des disgrâces; la fortune se lassa enfin de l'éprouver. Il n'avait cessé de veiller sur l'État au milieu de ses malheurs domestiques. Secondé des plus habiles négociateurs, et surtout du ministre Torcy, il avait su profiter des dispositions de la reine Anne à le sauver de sa ruine. La mort de l'empereur Joseph Ier. [1] et l'avénement de l'archiduc Charles au trône impérial, fournissaient à Torcy de puissans moyens de détourner sur l'Autriche les ombrages qu'avait inspirés à l'Angleterre la vaste puissance de Louis XIV. La reine Anne dissimulait encore avec ses alliés, parce qu'une partie de la nation anglaise s'obstinait à la guerre. Mais déjà Marlborough avait été rappelé de Flandre; le mécontentement qu'avaient fait naître dans l'armée sa sordide avarice et ses impudentes rapines, avait fourni à la reine un prétexte pour éloigner un homme dont l'ascendant politique et militaire, en dominant l'Europe, semblait la dominer elle-même. Elle l'avait remplacé par

[1] Le 17 avril 1711.

le duc d'Ormond qui, depuis quelque temps initié dans ses secrets, n'arrivait sur le théâtre de la guerre que pour seconder ses intentions pacifiques. Le prince Eugène ne parut ni joyeux ni déconcerté du départ de son rival de gloire; l'armée de cent mille hommes qui lui restait encore surpassait celle des Français, qui n'osaient plus présenter de bataille. Depuis celle de Malplaquet, il n'y avait point eu d'action importante. Douai avait été pris dès 1710; le 1712.
Quesnoy venait de l'être; Landrecies était assiégé. Déjà des partis autrichiens avaient poussé jusqu'à Reims. Dans de telles circonstances, Louis XIV, qui parlait de se mettre à la tête de sa noblesse et de périr avec elle, eut le bonheur de signer une suspension d'armes avec la reine d'Angleterre, en lui laissant 17 juillet.
Dunkerque pour gage.

Le maréchal de Villars couvrait Arras et Cambrai. Il était parti en donnant au roi de grandes espérances, il ne se pressait pas cependant de les réaliser par un coup d'éclat. L'extrême circonspection avec laquelle il se tenait dans ses lignes, sans oser troubler le siége de Landrecies, trompa le prince Eugène. L'armée autrichienne s'étendit trop, mit un trop grand intervalle entre ses magasins et le point principal de ses opérations, et surtout se tint trop peu préparée à une attaque qu'elle jugeait à peine

possible. Le prince Eugène, devenu, par un excès de confiance, inférieur à lui-même, ne s'avoua pas les fautes qu'il avait commises, et en fit de plus grandes. Il se laissa surprendre par le maréchal de Villars qui, ayant entrevu un moyen de s'emparer de ses magasins, fit une fausse attaque contre le camp de Landre-
1712. 21 juillet. cies, et se porta lui-même avec son armée contre les retranchemens de Denain, que le comte d'Albemarle, général des troupes hollandaises, défendait avec dix-sept bataillons et quatorze escadrons. Tout ce corps fut enveloppé et posa les armes avant que le prince Eugène pût marcher à son secours; il arriva même trop tard pour défendre le pont de Denain [1]. Le succès de ce combat fut suivi avec tant d'ardeur, qu'une victoire après une bataille rangée eût pu difficilement produire
Nouveaux succès. d'aussi grands avantages. La ville de Marchiennes, où le prince Eugène avait établi ses magasins, fut enlevée après trois jours de siége.

[1] Le comte d'Albemarle était hors de portée d'être secouru assez tôt en cas d'attaque. Un curé et un conseiller de Douai, se promenant ensemble vers ces quartiers, furent les premiers, dit-on, qui s'aperçurent de la facilité qu'il y aurait à attaquer Denain, et des avantages que l'on en retirerait. Cette idée fut communiquée au maréchal de Montesquiou, qui en fit part au maréchal de Villars.

Quatre mille hommes y furent faits prisonniers. D'autres postes cédèrent de même à l'impétuosité des Français. En moins de trois mois ils firent lever le siége de Landrecies, reprirent le Quesnoy et Douai, firent prisonniers plus de cinquante bataillons, sans que le prince Eugène, réduit aux plus dures extrémités par la perte de ses provisions, osât leur livrer une bataille.

La paix d'Utrecht fut le prix de ces rapides succès. L'Autriche, irritée d'avoir perdu si rapidement le fruit de neuf années de victoires, s'opiniâtra seule à continuer la guerre, et refusa de prendre part aux négociations. Le gouvernement anglais n'en eut que plus de facilité à se rendre l'arbitre des prétentions de ses autres alliés. Ce privilége, qu'il avait pour la première fois de faire des partages entre les puissances continentales, il voulut l'exercer de manière qu'aucune d'elles ne pût de long-temps prétendre à la domination de l'Europe, ni surtout le troubler dans sa domination maritime. Il parut beaucoup faire pour l'orgueil de Louis XIV en laissant à son petit-fils le trône d'Espagne, dont il était devenu presque impossible de le chasser. Mais la monarchie espagnole, en perdant le royaume de Naples, la Sicile, la Sardaigne et tout ce qui lui restait de l'héritage de la maison de Bourgogne, c'est-à-dire les Pays-Bas, en suppor-

Paix d'Utrecht.

1713.

tant la honte de laisser les Anglais maîtres de Gibraltar, et en leur abandonnant l'île de Minorque, cessait d'être comptée parmi les premières puissances de l'Europe.

L'Angleterre exigea des renonciations réciproques, afin qu'une des deux branches de la maison de Bourbon ne pût jamais réunir les royaumes de France et d'Espagne. Il y avait moins à se fier à ces renonciations imposées par la force, qu'à la différence d'intérêts que le temps développe entre des princes unis par le sang. L'Angleterre ne pouvait manquer ni de vigilance ni de moyens pour entretenir ces discordes. Louis XIV, qui touchait au terme de sa carrière, et dont l'ambition venait d'être si cruellement réprimée, n'oserait pas traiter en vassal son petit-fils, le roi d'Espagne; son successeur en aurait encore moins le droit et la faculté. Ainsi la France gagnait moins de ce côté qu'elle ne paraissait le faire, et l'Angleterre évitait le grand danger de rendre à une seule branche de la maison d'Autriche tous les sceptres que Charles-Quint avait réunis. Le système des négociateurs anglais fut de préférer pour leur pays des avantages qui devaient s'accroître avec le temps, à d'autres qui eussent paru plus brillans, mais moins assurés. Ils se bornèrent, relativement aux possessions coloniales, à se faire céder par la

France la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve et l'Acadie; mais ils en obtinrent pour leur commerce toute sorte de droits qui devaient l'étendre aux dépens des Espagnols, des Français, et même des Hollandais leurs alliés. Ces derniers, auxquels le grand-pensionnaire Heinsius avait fait jouer un rôle si arrogant dans les négociations de Gertruidemberg [1], se virent dans celles d'Utrecht entièrement subordonnés aux vues de l'Angleterre. Elle se garda bien de leur faire accorder aucun avantage considérable comme puissance maritime; elle eut l'art de les satisfaire en obtenant pour eux les villes et places des Pays-

[1] Ces conférences, ouvertes au mois d'avril 1710, avaient été rompues le 25 juillet suivant. Les plénipotentiaires du roi étaient le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac. Celui-ci, indigné du ton altier des négociateurs hollandais, leur dit : *Messieurs, vous parlez bien comme des gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre.* Deux ans après, au congrès d'Utrecht, il se vengea d'une manière plus éclatante des affronts qu'il se rappelait d'avoir essuyés à Gertruidemberg. Les plénipotentiaires de Hollande, s'apercevant qu'on leur cachait quelques-unes des conditions du traité de paix, déclarèrent aux ministres du roi qu'ils pouvaient se préparer à sortir de leur pays. *Non, messieurs,* leur répondit l'abbé de Polignac, *nous ne sortirons pas d'ici ; nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, et nous traiterons sans vous.*

Bas qu'ils jugeaient nécessaires pour étendre leur ligne de défense.

Les ministres de la reine Anne, afin de rendre le traité agréable à la nation, y firent insérer un article humiliant pour la France; le fier Louis XIV fut obligé de souscrire à la démolition du port de Dunkerque : il ressentit vivement cette humiliation pendant tout le reste de son règne. Il n'était guère moins pénible pour lui de voir récompenser l'allié qui l'avait trahi, le duc de Savoie; celui-ci obtint le titre de roi, la possession de la Sicile, et même quelques villes françaises, telles que Fenestrelles et Exiles. L'Angleterre avait veillé avec un soin particulier à diminuer la domination que la France et l'Espagne exerçaient concurremment dans la Méditerranée. Elle fit étendre les droits commerciaux du Portugal : elle en devait recueillir les fruits; car déjà ce royaume payait à l'Angleterre tous les tributs indirects que l'industrie lève sur l'indolence. La reine Anne, forcée de souscrire au vœu du parti qui avait fait la révolution de 1688, inséra dans le traité une condition qui ne lui était pas moins pénible qu'à Louis XIV: elle fit reconnaître à toutes les puissances le droit de succession de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre, à l'exclusion de la branche masculine de Stuart.

Louis, qui, trois ans auparavant, était résigné à subir des conditions plus dures, se trouvait heureux de cette paix; il lui tardait que l'Autriche voulût y accéder et recevoir les amples dédommagemens que les négociateurs avaient déjà réservés pour elle. Il lui faisait offrir, pour l'y décider, outre plusieurs villes de Flandre dont la paix de Ryswick l'avait rendu maître, une partie de l'Alsace, Landau, et Strasbourg même. L'empereur Charles VI, qui, depuis deux ans, avait succédé à son frère Joseph Ier., s'opiniâtrait à sontenir une 1713.
guerre dont il avait fourni le prétexte comme concurrent au trône d'Espagne. Le prince Eugène, jaloux de réparer l'échec qu'avait reçu à Denain sa réputation militaire, l'entretenait dans ces dispositions; l'un et l'autre eurent lieu de s'en repentir. Villars se porta vers le Rhin, et dans le cours de deux mois s'empara de Spire, de Worms et de Landau; ensuite, il força les lignes du prince Eugène dans le Brisgaw, et prit 2 novembre.
Fribourg à discrétion. Il était temps pour l'empereur de ne plus s'opposer à la paix de l'Europe; on le laissait seul, les alliés s'emparaient de la part qu'ils s'étaient faite dans la succession d'Espagne. Le maréchal de Villars et le prince Eugène 1714.
négocièrent ensemble la paix de Rastadt [1] qui fut Paix de Rastadt. 6 mars.

[1] Cette paix fut suivie d'un traité avec l'Empire, signé à Bade le 7 septembre 1714.

conforme aux bases de la paix d'Utrecht; mais l'Autriche expia ses retards, en ne recevant aucune des indemnités qui lui avaient été offertes en Alsace. On lui donna le royaume de Naples et l'île de Sardaigne; on lui garantit ses possessions en Lombardie, et quatre ports dans la Toscane. Les Pays-Bas passèrent sous la domination de l'empereur, qui rendit à la France Lille, Béthune, Saint-Venant, en échange de plusieurs villes de Flandre que Louis XIV fut obligé de céder. L'électeur de Brandebourg, à qui le traité d'Utrecht assura le titre de roi de Prusse [1], acquit dans la Gueldre espagnole une portion de l'héritage de la maison de Bourgogne, et jeta les fondemens d'une puissance qui devait bientôt se rendre redoutable à l'Autriche. Les électeurs de Cologne et de Bavière furent rétablis dans leur rang et dans leurs États. Louis XIV mit dans les négociations une noble persévérance à sauver les droits et les intérêts de ces deux alliés qu'il avait entraînés dans son malheur.

On voit que les traités d'Utrecht et de Rastadt furent extrêmement favorables aux puissances du second et du troisième ordre. L'Espagne

[1] Ce titre avait été donné, en 1700, par l'empereur Léopold, à Frédéric Ier. Le nouveau roi acquit en outre, par la paix d'Utrecht, la principauté de Neufchâtel et Valangin.

perdait toutes les possessions qu'elle avait au centre de l'Europe. Philippe V, qui les regrettait plus encore pour l'honneur de sa couronne que pour leurs avantages réels, eut beaucoup de peine à souscrire à tant de sacrifices, et surtout à la renonciation qu'on exigeait de lui. La mort des trois dauphins la lui rendait plus pénible ; elle lui présentait une espérance plus prochaine de régner dans sa belle patrie, et surtout elle lui faisait sentir un vif besoin d'aller s'opposer au duc d'Orléans, qu'il soupçonnait et haïssait autant que pouvait le lui permettre un caractère religieux et timide. Cependant les deux traités dont il croyait avoir tant à se plaindre, arrivèrent fort à propos pour lui donner les moyens d'étouffer la révolte des Catalans. Attachés à leurs priviléges autant que les anciennes républiques l'étaient à leur liberté, animés surtout par les prêtres et les moines, ils avaient, dès le commencement de la guerre, suivi le parti de l'archiduc Charles ; ils voulurent lui rester fidèles lorsque toute l'Europe abandonnait cette cause. L'Autriche eut la perfidie d'exciter leur résistance par des promesses qu'elle ne tint pas. Ils firent dans Barcelone une défense opiniâtre contre l'armée espagnole et française, commandée par le maréchal de Berwick. Ils succombèrent après avoir rendu leur désespoir terrible à leurs

vainqueurs, et la longue querelle qui avait répandu tant de calamités en Europe fut enfin étouffée dans cette ville [1]. Il était aisé de prévoir que si la guerre avait à renaître, l'Espagne en allumerait les premières étincelles; mais la détresse à laquelle Philippe V était réduit, rassurait contre le dépit qu'il laissait éclater.

Louis XIV conservait le fruit de ses premières victoires. Il descendait du rang où il s'était placé après les traités de Nimègue et de Ryswick, mais il n'en avait pas été précipité. S'il devenait moins puissant, il ne voyait rien de plus puissant que lui en Europe. Mais, au milieu de ces événemens qui semblaient devoir rendre du repos à sa vieillesse, il n'en ressentait qu'avec plus d'amertume tous les coups qui avaient accablé son cœur paternel, et l'immense solitude que la mort avait faite autour de lui. Quelle tristesse dans ces fêtes de la paix, que la dauphine eût animées par tant de grâce et d'enjouement, et où la présence du vertueux dauphin eût ouvert à l'imagination du peuple une longue perspective d'ordre et de félicité! Ces fêtes duraient encore, lorsqu'un nouveau malheur domestique fit renaître pour Louis et pour la France les

[1] Barcelone fut prise le 12 septembre 1714.

scènes de deuil et d'horreur qu'on s'efforçait en vain d'oublier. Le troisième petit-fils du roi, celui qui annonçait le tempérament le plus robuste, le duc de Berry, mourut presque subitement [1].

Ce prince était si las des désordres et de l'humeur violente de son épouse, que vingt fois il avait formé le projet de se plaindre d'elle au roi, et de demander qu'elle fût enfermée dans un couvent. Son beau-père lui était devenu odieux. Il avait eu avec lui un éclat terrible en présence de la duchesse de Berry. Les bruits d'inceste répandus dans le public avaient causé cet emportement, et le public avait été confirmé dans ses soupçons par la colère du prince. Mais faible, irrésolu, infidèle lui-même à une épouse qu'il avait éperdument aimée, respectant en elle un état de grossesse, il s'était calmé. Il vint la voir à Versailles pendant que la cour était à Marly; après une chasse dans le parc, il dîna avec elle, éprouva dès le soir même de violentes douleurs d'estomac, se rendit à Marly, et y mourut peu de jours après.

La mort du dauphin et celle de la dauphine n'avaient pas offert, à beaucoup près, des in-

[1] Le 4 mai 1714. Ce prince n'avait que vingt-huit ans.

dices aussi vraisemblables de poison. Une circonstance, qu'une partie de la cour admit comme un fait certain, et que l'autre regarda comme officieusement inventée, persuada au roi que cette mort était naturelle. Le duc de Berry, disait-on, avait fait, depuis plusieurs jours, une chute dangereuse à la chasse; des vases pleins de sang avaient été trouvés sous son lit. Après avoir dissimulé, malgré les plus vives souffrances, cet accident à ses domestiques, il s'en était ouvert, au moment de mourir, à son confesseur, le jésuite La Rue : « *Mon père,* lui avait-il dit, *je suis la seule cause de ma mort!* » Il était d'ailleurs d'une extrême intempérance : ses excès de table avaient continué même depuis sa chute. Il est maintenant impossible d'éclaircir ces faits, sur lesquels les mémoires du temps n'offrent rien que de vague. Le roi crut cette fois tout ce que son repos l'invitait à croire; il avait assisté aux derniers momens de son petit-fils, qui, probablement, lui avait parlé de manière à écarter tout soupçon. Il alla visiter la duchesse de Berry à Versailles, lui parla avec un intérêt que depuis long-temps il ne lui témoignait plus, et lui laissa les diamans de son époux [1]. S'il eût eu

[1] Marmontel, dans son ouvrage sur la régence, paraît persuadé que le duc de Berry fut empoisonné par sa femme à l'insu du duc d'Orléans. Cependant il ne

cette conduite envers elle sans avoir une forte conviction de son innocence, on ne pourrait y voir qu'une déplorable lâcheté, dont le nom seul de Louis XIV repousse la pensée. Le public, assez indifférent sur le duc de Berry, eut peu de soupçons sur une mort qui lui inspirait peu de regrets.

Jansénisme et constitution *Unigenitus*.

Tout rentra dans un calme morne qui ne fut guerre interrompu que par la fatigante continuation des querelles théologiques. Louis voulait les étouffer en roi, et ne les traitait pourtant pas en homme d'État. Il semblait qu'elles eussent dû languir depuis que la mort avait enlevé successivement les illustres solitaires de Port-Royal, ornemens d'un règne sous lequel ils n'avaient éprouvé que des disgrâces. La destruction de ce célèbre asile de la piété et de l'étude fut exécuté, en 1709,

donne aucun détail sur ce fait, il n'indique aucune preuve, et se tait sur toutes les circonstances qui pourraient faire regarder la mort du duc de Berry comme naturelle. Il dit seulement qu'à l'ouverture de son corps, on lui trouva la membrane de l'estomac ulcérée et percée. Il part de cette supposition pour s'écrier : « Quel caractère que celui de Louis XIV, si, » croyant voir dans cette femme l'empoisonneuse de » son petit-fils, il lui en donnait la dépouille ! »

Cet écrivain, d'ailleurs si judicieux, ne se montre-t-il pas trop empressé à flétrir le caractère de Louis XIV ?

avec une violence qui produisit l'effet ordinaire des persécutions religieuses. Les jésuites, enhardis par une victoire qu'ils tenaient de l'autorité plus que de l'opinion, déclarèrent la guerre à ceux même des théologiens qui avaient voulu rester neutres dans le combat. Le cardinal de Noailles et un petit nombre d'évêques devinrent les objets de leur ressentiment, pour avoir approuvé un livre du père Quesnel, qui rappelait, suivant eux, les hérésies attribuées à Jansénius. Le monarque scrupuleux et absolu qu'ils alarmèrent à la fois sur la religion et sur son autorité, prit de si fausses mesures contre les nouveaux jansénistes, qu'il augmenta leur nombre et leur zèle. Son confesseur, le jésuite Le Tellier, réussit à lui donner l'emportement d'un sectaire. Il l'engagea à recourir au saint siége, qui profita d'une occasion si favorable pour faire revivre des prétentions ultramontaines que le clergé français avait combattues depuis long-temps. Les jésuites avaient en quelque sorte dicté au saint père la bulle qui assurait à la fois leur triomphe et le sien. Louis avait reçu avec respect cette décision; mais elle trouva une vive opposition dans une partie du clergé et dans la magistrature. Le cardinal de Noailles osa soutenir, contre la cour de Rome, les libertés de l'Église gallicane. Le parlement de Paris

enregistra la bulle, mais avec des modifications qui semblaient la condamner entièrement, et représenta au plus fier des rois que sa déférence pour le saint siége compromettait la dignité de sa couronne. Le procureur général d'Aguesseau, l'avocat général Joly de Fleury, furent les organes du parlement. Louis connaissait la fidélité de ces deux hommes; il les avait jugés avec cette sagacité qui, dans des temps plus heureux, lui faisait distinguer partout les solides vertus. Il s'étonna de trouver les noms les plus respectés parmi les fauteurs d'une hérésie qu'on lui peignait comme si dangereuse; on l'avait surtout indisposé contre le pieux cardinal de Noailles. Madame de Maintenon était intervenue dans ces querelles, et par zèle religieux et par sollicitude pour le repos du roi. Ceux qui résistaient à un monarque objet de leur admiration, ne devaient point être subjugués par l'autorité d'une femme. Le cardinal de Noailles finit par recevoir avec impatience les conseils, ou plutôt les persécutions de son amitié; il ne voulait point lui soumettre ni lui sacrifier sa conscience. Repoussée de ce côté, madame de Maintenon excitait le zèle des prélats défenseurs de la bulle *Unigenitus* [1],

[1] La bulle *Unigenitus* fut rendue contre cent et une propositions extraites du livre d'un oratorien (le

à la tête desquels on voyait les cardinaux de Rohan et de Bissy. Ils étaient de beaucoup les plus nombreux; la faveur de la cour soutenait leur ligue; mais les emportemens, les mesures tyranniques du père Le Tellier la rendaient odieuse et en compromettaient le succès. Ce jésuite ne donnait au roi que des conseils violens, et lui faisait lancer, contre des prêtres et des hommes follement entêtés de controverses, des lettres de cachet qui répandaient partout la terreur. Tout en signant ces ordres despotiques, le roi montrait un profond cha-

P. Quesnel), intitulé *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*. En 1699, les jésuites, alors tout-puissans, se déchaînèrent contre cet ouvrage, publié depuis plus de vingt ans, sous prétexte qu'il renfermait des erreurs du même genre que celles de Jansénius dans son Commentaire de saint Augustin. Le P. Le Tellier, confesseur du roi, n'eut point de repos qu'il ne se fût assuré de la condamnation du livre de Quesnel. Ce monarque l'exigea et l'obtint du pape Clément XI, en 1713. Amelot, ambassadeur de France à Rome et chargé de solliciter cette condamnation, demandait au pape, après l'avoir obtenue, pourquoi elle portait précisément sur cent et une propositions. « Que vouliez-vous que je fisse? lui répondit le pontife en soupirant; Le P. Le Tellier avait dit au roi » qu'il y avait dans ce livre plus de cent propositions » censurables; il n'a pas voulu passer pour menteur: » on m'a tenu le pied sur la gorge pour en mettre » *plus de cent*, je n'en ai mis qu'une de plus. »

grin et une conscience alarmée. Il n'avait pas éprouvé autant de trouble en persécutant par le fer des dragons et en chassant de France quatre-vingt mille familles de protestans. L'âge et l'adversité lui rendaient précieux les secours de la religion, et cependant il trouvait dans sa piété même une source de peines cuisantes. Ce qu'il croyait lui être prescrit par les devoirs d'un prince chrétien, devait lui être interdit par la politique. Déjà mille signes l'avertissaient que l'affection s'éloignait de lui. Depuis que ses chagrins avaient pris le caractère de la défiance et de l'austérité, ils n'intéressaient plus, ils fatiguaient un peuple avide de mouvement, de plaisirs et de gloire.

Déplorable état des finances.

L'état où la guerre de la succession avait mis les finances du royaume, était pour le roi une autre cause d'anxiété et de découragement. Elles étaient arrivées au comble du désordre sous l'administration vacillante de Chamillard, qui, dénué de fermeté encore plus que de talent, ne put rendre utile à son maître sa probité ni son zèle [1] Un neveu de Colbert, Des-

[1] Chamillard mourut en 1721, à l'âge de soixante-dix ans. Les fautes qu'il commit dans la place de contrôleur général des finances qu'il obtint en 1699, et dans celle de ministre de la guerre à laquelle il fut nommé en 1707, doivent être imputées à l'orgueil de Louis XIV, qui croyait pouvoir se passer de ministres

marets, qui succéda à Chamillard, contribua beaucoup au salut de la monarchie; il put donner à la France les moyens de soutenir la guerre, depuis la terrible année 1709, jusqu'aux années 1712 et 1713 qui rappelèrent la victoire. Mais les ressources qu'il sut trouver étaient de deux genres; les unes étaient des impositions fondées sur un système judicieux, et les autres étaient de ces expédiens dont le plus habile homme pallie et ne corrige pas le vice. Il avait établi l'impôt d'un dixième sur tous les revenus; le clergé, la noblesse et les pays d'États y devaient contribuer pour le soulagement du peuple et des provinces non privilégiées. Si le dixième eût été imposé dès le commencement de la guerre de la succession, et si une administration ferme en eût maintenu les bases, il eût offert un gage assuré pour tous les emprunts. Ceux qu'on ouvrit étaient

habiles et versés dans les affaires. Il avait conseillé au roi de se mettre à la tête de ses armées. Madame de Maintenon lui sut mauvais gré de ce conseil, et cessa de le soutenir contre les plaintes du public. Il eût été à souhaiter que ses talens eussent répondu à la pureté et à l'élévation de son âme. Lorsqu'il était conseiller au parlement de Paris, il avait négligé de consulter une pièce importante dans un procès dont il était rapporteur; il expia noblement sa faute, en rendant vingt mille livres à la partie condamnée.

de nature à tenter la cupidité, mais ils rebutaient le capitaliste sage et prévoyant. Au milieu des embarras les plus urgens, Louis XIV n'avait créé qu'avec beaucoup de répugnance cet impôt salutaire, fait pour porter l'ordre dans les finances, et l'équité dans le système des contributions. Lui, qui, par les artifices adroits de son étiquette et de son faste, avait mieux soumis la noblesse que Richelieu ne le fit par des échafauds, il craignait d'attenter au privilége qu'elle avait toujours réclamé pour l'immunité de ses terres. Dans les scrupules qui assiégeaient sa vieillesse, il croyait aussi voir son salut compromis par une légère imposition sur les biens du clergé. Si on s'en rapporte au duc de Saint-Simon, très-ennemi du dixième en qualité de seigneur passionné pour les priviléges, le roi ne put se résoudre à l'établir qu'après avoir consulté des théologiens qui, dans leur décision, lui dirent qu'il était le maître de toutes les terres du royaume [1].

[1] Voici comme Saint-Simon raconte ce fait : « Le roi, qui avait déjà des scrupules sur l'énormité des impôts, en conçut de plus forts à mesure que l'extrême besoin le mit dans la nécessité de fouler davantage ses sujets. *Prendre ainsi les biens de tout le monde*, disait-il, *c'est ce que je ne crois pas pouvoir faire en sûreté de conscience*. A la fin, il s'ouvrit de de ses scrupules au P. Le Tellier, qui lui demanda quelques

Mais des théologiens eussent au moins excepté celles de l'Église; ainsi l'on peut douter du fait. Le roi, depuis, permit au clergé de se racheter de l'impôt du dixième par des dons assez modiques. La résistance des corps privilégiés à supporter les charges de l'État, était pour eux une maxime héréditaire qui devait entraîner leur chute.

La crise des finances devint extrême; la paix n'y avait apporté aucun remède : le roi, même après une réduction légère sur les rentes [1], n'avait plus rien pour faire face à sept cent millions de billets exigibles; son but semblait être de reporter le fardeau qui s'aggravait chaque

jours pour y penser, et revint avec une consultation, non de sa compagnie qu'il ne fallait pas compromettre, mais des plus habiles docteurs de Sorbonne, qui décidaient *que tous les biens des Français étaient au roi en propre, et que, quand il les prendrait, il ne prendrait que ce qui lui appartient*. Cette décision, que la Sorbonne n'aurait pas voulu rendre en corps, ôta au roi tous ses scrupules et lui rendit sa tranquillité. »

[1] Forbonnais et après lui Marmontel disent que cette réduction, qui eut lieu entre la paix d'Utrecht et celle de Rastadt, et qu'on a regardée comme la banqueroute de Louis XIV, ne faisait guère qu'évaluer les titres à leur légitime valeur. Par l'édit qui l'établissait, les capitaux des rentes acquises depuis six ans en billets de monnaie, billets d'emprunts, promesses et autres papiers avilis, furent réduits, par

jour, sur la tête de son successeur; ainsi son administration faisait craindre qu'après lui la banqueroute ne se joignît aux orages presque inséparables d'une minorité. Dans tous ces projets d'économie, il se voyait sans cesse arrêté tant par des habitudes de faste que par sa pitié pour de vieux serviteurs. Il vivait de tous les expédiens dont il avait connu le danger dès sa jeunesse. Il faisait des menaces aux traitans que les malheurs publics avaient enrichis; et, après les avoir épouvantés, il finissait par en recevoir des lois plus dures. C'était pour lui un jour de bonheur, que celui où le crédit de Samuel Bernard [1] lui procurait un ou deux

classes, aux trois quarts, aux trois cinquièmes, aux deux troisièmes ou à la moitié, selon la valeur des effets, l'intérêt à quatre pour cent. L'État se trouva ainsi soulagé de cent trente-cinq millions de capitaux et d'autant de millions de rentes.

[1] Le contrôleur général Desmarets amena Samuel Bernard à Marly pendant que la cour y était. Le roi les apercevant ensemble, dit au financier : « Vous êtes » homme à n'avoir jamais vu Marly, venez le voir à » ma promenade; puis, quand je vous l'aurai montré, » je vous rendrai à Desmarets. » Bernard suivit; et, tant que dura la promenade, le roi ne cessa de l'entretenir, le menant partout et lui montrant tout avec les grâces qu'il savait si bien employer quand il voulait *combler*.

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON.

Cette conduite de Louis XIV envers Bernard était

millions. Il achetait ce secours par des bontés si recherchées, si séduisantes, que les personnages les plus distingués de sa cour auraient pu y porter envie.

Angleterre ; mort de la reine Anne ; premières entreprises du prétendant.

Les événemens politiques qui suivirent la paix, excitèrent de nouveaux et d'impuissans regrets dans l'âme de Louis XIV. Les Anglais affichaient avec tant d'orgueil leurs prétentions à l'empire des mers, et portaient partout des coups si sensibles au commerce de la France, qu'il regardait comme le plus grand de ses malheurs la décadence de sa marine. Il est vrai que, dans les dernières années de la guerre de la succession, Duguay-Trouin avait conduit avec succès des expéditions hardies, telles que la prise de Rio-Janéiro [1]; mais Louis ne voyait

un expédient que Desmarets avait imaginé pour se procurer de l'argent. Il réussit au delà de ses espérances. Bernard revint de la promenade enchanté du roi; il dit qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser un tel monarque dans l'embarras; et, quoiqu'il lui fût déjà beaucoup dû, il offrit au ministre plus d'argent que celui-ci ne s'était proposé de lui en demander.

Samuel Bernard mourut en 1739, à quatre-vingt-huit ans. Sa fortune s'élevait à trente-trois millions. Il fournit souvent des secours à l'État dans les crises de finances. Il répandait, avec discernement, de nombreux bienfaits.

[1] Ce fut à la demande de Duguay-Trouin, que la

plus dans ses ports que de faibles débris des brillantes escadres dont il avait couvert l'Océan et la Méditerranée dans les jours de sa gloire. Surtout il ne pouvait s'habituer à la loi outrageante qui lui avait été imposée, de démolir le

cour prépara l'expédition de Rio-Janéiro, pour tirer vengeance des cruautés inouïes commises par les Portugais sur les chefs et soldats employés dans une première tentative contre cet établissement, qui avait échoué en 1710. Le 9 juin de l'année suivante, Duguay-Trouin mit à la voile, et arriva le 12 septembre à l'entrée de la baie de Rio-Janéiro. Cette entrée fort étroite était de plus défendue par des forts garnis de trois cents pièces de canon, dont les feux se croisaient; sept vaisseaux de guerre y présentaient ensuite une barrière formidable; et au-delà, des tours, des ouvrages avancés, des îles fortifiées pouvaient encore retenir les Français, même les empêcher de parvenir jusqu'à la ville, située au milieu de trois montagnes, dont chacune était couverte de batteries. Duguay-Trouin surmonta tous ces obstacles, et fut maître en onze jours de la place et des forts qui l'environnaient. La perte des Portugais fut immense : six cent dix mille cruzades de contribution, une quantité prodigieuse de marchandises pillées, ou consumées par le feu ou transportées sur l'escadre française, soixante vaisseaux marchands, trois vaisseaux de guerre et deux frégates pris ou brûlés, causèrent à cette colonie un dommage de plus de vingt-cinq millions.

René Duguay-Trouin, né en 1673 à Saint-Malo, d'une famille de négocians, mourut en 1736 lieutenant général des armées navales et commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

port de Dunkerque; il voulut au moins l'éluder, et il fit creuser le canal de Mardick qui devait remplir le même objet. L'ambassadeur d'Angleterre, le lord Stairs, vint, avec toute l'arrogance d'un élève et d'un ami de Marlborough, lui reprocher cette violation du traité. Louis lui fit alors cette réponse où se peignent à la fois sa dignité et ses chagrins : « Monsieur » l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez » moi, et quelquefois chez les autres; ne m'en » faites pas souvenir. » Les travaux du nouveau canal furent cependant interrompus.

Le gouvernement, ou plutôt le peuple anglais, persécutait Louis XIV sur un autre point encore plus affligeant pour son cœur. Il s'agissait du fils de Jacques II, que les secrets sentimens de la reine Anne, sa sœur, les dispositions favorables de quelques seigneurs anglais et le dévouement de l'Écosse, pouvaient rappeler au trône de ses pères, malgré les actes du parlement britannique et l'ordre de succession reconnu par les puissances dans le traité d'Utrecht. Louis n'avait rien désiré avec tant d'ardeur que le rétablissement des Stuarts, et il se voyait réduit à refuser un asile dans ses états au fils d'un roi envers lequel il avait si noblement exercé l'hospitalité [1].

[1] Le roi Jacques II mourut au château de Saint-

Le prétendant s'était retiré en Lorraine; la haine du parti qui avait conduit la révolution de 1688 l'y poursuivit. On ne cessait de proposer au parlement d'Angleterre les résolutions les plus inhumaines contre lui; par là, on mettait à l'épreuve la reine, dont le cœur n'avait jamais parlé plus haut pour un frère malheureux. On lui reprochait son empressement à faire la paix, comme si l'Angleterre n'en eût tiré aucun avantage, et sa fidélité à en remplir les engagemens lorsque les Catalans révoltés eussent pu être sauvés par le secours d'une flotte. Tous les amis de Marlborough, irrités de sa disgrâce, tonnaient contre le ministère, et particulièrement contre le lord Bolingbroke; on lui faisait un crime d'avoir été reçu en France comme un libérateur, lorsqu'il était venu négocier la paix. Il se défendait contre les whigs avec un extrême embarras; il n'était pas même soutenu de tous les ministres; quelques-uns tenaient au parti qui avait juré sa ruine. Lié avec la nouvelle favorite, lady Masham, il connaissait les plus secrets sentimens de la reine, et s'éloignait, comme elle, de la maison de Hanovre sans oser seconder ouvertement le prétendant. Les partisans de ce prince re- 1714.

Germain, le 16 septembre 1701, âgé de soixante-huit ans.

muaient en Écosse et dans quelques parties de l'Angleterre ; leur audace portait à croire qu'ils attendaient de la cour une protection cachée. Les whigs s'en indignaient, et bientôt ils allaient éclater ; mais une maladie de langueur faisait pressentir la fin de la reine Anne. Les esprits s'agitaient de plus en plus à l'approche de cet événement ; on parlait encore à la reine mourante de mettre à prix la tête d'un frère qu'elle aimait, et pour lequel elle faisait des vœux impuissans. Elle mourut le 1er. août 1714. Le peuple lui donna des regrets sincères et durables ; son éloge est renfermé dans ce nom de *la bonne reine*, qui lui a toujours été conservé en Angleterre. Par son caractère doux et conciliant, par son esprit qui avait plus de sagacité et de justesse que d'étendue, et par des grâces qui tenaient surtout à l'expression de la bonté, elle convenait parfaitement à un trône qui, d'après toutes les barrières dont la constitution l'a entouré, n'est jamais mieux rempli que par la médiocrité. On pouvait, sans conséquence, faire rejaillir sur la reine Anne l'éclat des grandes choses que l'Angleterre avait exécutées sous son règne ; mais on ne devait les attribuer qu'à l'énergie constante, progressive et presque toujours sage, que la nation avait montrée depuis l'expulsion de Jacques II. Cette énergie se soutint dans le moment difficile où l'électeur de

Hanovre venait prendre la couronne d'Angleterre, qu'un vœu national lui avait décernée à l'exclusion de la branche aînée et masculine des Stuarts. Les ministres les plus chers à la reine Anne, et particulièrement le lord Bolingbroke, demeurèrent exposés aux ressentimens des whigs qui s'emparèrent de toutes les places. Les torys, persécutés, commencèrent à se joindre aux jacobites qui appelaient le prétendant. Le comte de Marr leva en Écosse une petite armée dans l'espérance qu'elle grossirait considérablement à l'arrivée de ce prince. Louis XIV vit avec un mélange de joie et de douleur naître une occasion brillante dont il était difficile de profiter. Le scrupule de violer une des conditions les plus importantes du traité d'Utrecht s'affaiblissait un peu chez lui par l'intérêt de la religion catholique. L'extrême pénurie de son trésor sauva une guerre nouvelle à la France. Louis ne put ou n'osa mettre ni hommes ni vaisseaux à la disposition du prétendant, qui s'échappait de la Lorraine pour aller reconquérir l'héritage de ses pères. Seulement il emprunta pour lui, au roi d'Espagne, une somme de huit cent mille livres, secours presque dérisoire pour une telle expédition ; il ne le fit pas sans éprouver, de la part du fier ambassadeur d'Angleterre, une foule de questions et de recherches offensantes. La cour de Versailles s'in-

téressa à la fortune du prétendant, comme elle aurait pu le faire à celle d'un prince français.

Espagne ; second mariage de Philippe V.

L'union entre les cabinets de France et d'Espagne était fort éloignée d'avoir l'intimité que l'on avait dû s'en promettre : elle aurait même été troublée avec éclat, si Louis XIV n'avait eu sur lui-même la puissance de dissimuler un juste sujet de ressentiment. Le second mariage de Philippe V en avait été l'occasion ; il faut le regarder comme l'origine du premier choc que reçut la paix d'Utrecht.

On pouvait ajouter au nombre des malheurs domestiques de Louis XIV la mort de Marie-Louise de Savoie, première femme de Philippe V. Elle ne survécut que deux ans à sa sœur la dauphine [1]. La destinée lui refusa la jouissance paisible d'un trône qu'elle avait aidé à conquérir. Dévouée à la cour de France, elle semblait de loin rivaliser avec sa sœur en respect, en tendresse pour le roi et même pour madame de Maintenon. Elle seule avait le secret d'adoucir dans son époux un penchant à la mélancolie, qui tenait au tempérament de ce monarque. Elle veillait particulièrement à lui inspirer toujours une déférence filiale pour son aïeul, et à excuser, au nom de la nécessité, l'insuffisance des secours qu'il en avait

[1] La reine d'Espagne mourut le 14 février 1714.

reçus dans les derniers temps. Philippe V pleura la compagne aimable et intrépide qui n'avait guère pu partager que sa mauvaise fortune; mais ceux qui étaient à portée de l'observer, jugèrent bientôt qu'il ne laisserait pas long-temps vide le lit conjugal dont les plaisirs lui étaient absolument nécessaires, et que sa dévotion ne lui permettait de remplacer par rien d'illégitime. La princesse des Ursins, née du sang de la Tremouille, veuve du prince de Chalais, et ensuite du duc de Brocciano, avait acquis, par des services éclatans, une telle influence en Espagne, que les négociations de la paix d'Utrecht furent quelque temps retardées par la prétention qu'elle avait de faire créer pour elle une petite souveraineté. Elle possédait également la faveur du roi et de la reine. Elle était pour l'un et pour l'autre une amie que les malheurs avaient montrée fidèle et pleine de ressources. Liée avec madame de Maintenon, quoiqu'elle ne se piquât point d'imiter son austérité, elle paraissait lui soumettre la jeune cour qu'elle dominait. Il arriva cependant qu'elle encourut une fois la disgrâce de Louis XIV, et que ce monarque, qui parlait alors en maître au roi son petit-fils, lui donna ordre de la renvoyer [1]. Mais, vivement

La princesse des Ursins.

[1] Cette première disgrâce de la princesse des Ursins

redemandée par le roi et la reine d'Espagne, la princesse des Ursins était rentrée auprès de Philippe V, après avoir fléchi Louis XIV. Elle avait cimenté sa faveur renaissante par une vive et cruelle opiniâtreté à poursuivre le duc d'Orléans, sur lequel elle se vengeait de plaisanteries indiscrètes.

Après la mort de la reine d'Espagne, on crut assez généralement que la princesse des Ursins, quoique arrivée à un âge qui ôte tous les moyens de séduire, allait lui succéder auprès d'un roi ardent, scrupuleux et subjugué. Elle manifesta assez cette ambition; on la lui reprocha assez ouvertement pour que Philippe, qui ne voulait point la satisfaire, se sentît humilié de ce soupçon, et piqué en secret contre celle qui l'avait fait naître. Elle s'aperçut qu'il était

eut lieu en 1704, et finit au commencement de 1706; elle avait été demandée par Louis XIV, à qui l'on avait représenté le caractère intrigant de la princesse comme dangereux et susceptible de troubler l'union des deux royaumes. Suivant quelques Mémoires, la cause de cette rigueur de Louis XIV était une lettre où la princesse des Ursins se défendait d'une manière fort leste des faiblesses que ses ennemis lui reprochaient d'avoir pour son intendant d'Aubigny, avec lequel ils la supposaient mariée. *Pour mariée, non*, avait-elle écrit à Louis XIV. Cette sorte d'apologie, qui semblait renfermer un aveu peu décent, avait causé un grand scandale à la cour de Versailles.

temps de renoncer à une épreuve qui devenait à la fois ridicule et dangereuse; elle chercha dans toutes les familles régnantes une princesse qu'elle pût élever au rang où elle n'osait plus prétendre. Un curé italien, Albéroni, qui était alors à la cour d'Espagne sous le titre d'envoyé de Parme, avait gagné sa confiance. Il cachait une ambition effrénée et toutes les ressources d'un esprit vaste sous les insipides jeux de la bouffonnerie. En amusant le duc de Vendôme lorsqu'il commandait les troupes françaises en Italie, en supportant, et provoquant même, les plaisanteries que ce guerrier libertin faisait sans respect pour l'habit ecclésiastique, il l'avait rendu favorable au duc de Parme, son maître[1]. Il l'avait suivi en Espagne; bientôt il

L'abbé depuis cardinal Albéroni.

[1] Albéroni était fils d'un jardinier. Campistron fut le premier auteur de sa fortune. Voyageant en Italie, ce poëte fut volé, et arriva presque nu chez Albéroni, alors curé de campagne, qui l'accueillit fort bien, lui prêta des habits et de l'argent pour se rendre à Rome. Quelques années après, Campistron, revenu en Italie à la suite du duc de Vendôme, se ressouvint du curé hospitalier, et le proposa à ce général, qui désirait avoir auprès de sa personne quelqu'un du pays qui fût intelligent. Albéroni remplit parfaitement l'idée que Campistron avait donnée de lui au duc de Vendôme; il ne voulut plus quitter un tel protecteur, et le suivit en France, puis en Espagne, où le duc l'employa dans sa correspondance avec la princesse des

avait perdu cet appui. Le vainqueur de Villaviciosa, dix-huit mois [1] après cette journée, mourut dans une auberge en revenant en France, abandonné et pillé par de lâches domestiques. Albéroni, qui connaissait déjà l'Es-

Ursins. Cette dame goûta fort l'abbé Albéroni, qui, de son côté, ne négligea rien pour gagner sa confiance, y parvint, et s'attacha à elle après la mort du duc de Vendôme.

[1] Le duc de Vendôme mourut à Vignaros, en 1712, âgé de cinquante-huit ans. Son père était petit-fils de Henri IV, et sa mère nièce du cardinal Mazarin. Il unissait tous les goûts de la volupté, et même de la mollesse, à un vif amour de la gloire; il n'avait tous ses talens et toute son énergie que dans un jour de combat. Comme il était souvent parvenu à réparer, dans un moment décisif, les fautes que son incurie lui avait fait commettre pendant le cours d'une campagne, il attendait toujours que le péril fût extrême pour prendre ses résolutions. Il ressemblait, par sa valeur, son coup d'œil militaire, sa bonté, le dérèglement de ses mœurs et son irréligion, à Philippe d'Orléans. Il battit le prince Eugène à Cassano, en 1704, et le comte de Reventlau à Calcinetto, en 1706. La bataille d'Oudenarde, qu'il perdit en Flandre, en 1708, avait beaucoup compromis sa gloire. Le duc de Bourgogne, qui commandait avec lui dans cette fatale journée, fut fondé à lui reprocher un excès d'orgueil et d'imprévoyance qui avait engagé l'armée dans une situation où il était impossible de vaincre. Nous avons vu ce que Vendôme fit depuis en Espagne. Philippe V lui devait sa couronne.

pagne, et qui pressentait le rôle qu'il devait y jouer, y resta, y intrigua à l'aide d'une mission diplomatique peu importante. Ce fut à lui que la princesse des Ursins s'adressa pour le choix d'une reine qui la laisserait régner. Albéroni lui vanta une nièce du duc de Parme, à des titres qui devaient la rendre agréable à une femme ambitieuse.

La princesse qu'il proposait d'unir à un puissant monarque, à un Bourbon, était de la maison de Farnèse, qui a pour tige un fils du pape Paul III [1]. Sa figure n'avait d'autre charme que celui qui tient à la jeunesse. Il s'agissait de satisfaire, mais non d'enivrer, un roi qui paraissait déjà martyr de sa continence. Albéroni, en peignant la nièce de son maître comme dénuée d'esprit, de connaissances et de volonté, acheva de séduire la princesse des Ursins. Telle était, dans Philippe, l'impatience de posséder une nouvelle épouse, qu'il mit à s'unir avec la princesse de Parme autant de précipitation que s'il eût été emporté par la

[1] Alexandre Farnèse, qui avait contracté un mariage secret avant d'être cardinal, devenu pape sous le nom de Paul III, démembra de l'État de l'Église, en 1545, les duchés de Parme et de Plaisance, et les donna à Pierre-Louis Farnèse, son fils, sous une redevance de huit mille écus au saint siége. La postérité de Pierre-Louis a joui de ces duchés jusqu'à extinction, en 1731.

passion la plus vive ou dirigé par la raison d'État la plus impérieuse. La princesse des Ursins lui persuada de ne point consulter son aïeul sur un choix qui devait le blesser et l'alarmer. Philippe saisit l'occasion de se conduire comme un monarque indépendant. Louis, lorsque ce mariage lui fut notifié, ne fit aucun reproche au roi son petit-fils. Madame de Maintenon, qui était en correspondance avec la princesse des Ursins, s'abstint également de montrer de l'humeur; mais elle affecta de modérer l'orgueil et la joie de son amie sur cette nouvelle preuve de son crédit; elle exprima quelques doutes sur la reconnaissance d'Élisabeth Farnèse [1].

Philippe avait envoyé le cardinal Del-Giudice pour faire au duc de Parme la demande

[1] Voici deux fragmens des lettres que madame de Maintenon écrivit dans cette occasion à la princesse des Ursins : « Vous commencez donc déjà à excuser » votre reine, et vous ne voulez pas qu'il y ait de sa » faute à marcher si lentement. Si vous saviez tout ce » qu'on nous mande, madame, vous auriez bien d'au» tres excuses à faire. » Ce peu de mots peint le mécontentement que témoignait Louis XIV du second mariage de son petit-fils, et prouve en même temps que la nouvelle reine d'Espagne était mieux connue à la cour de France qu'elle ne l'était de madame des Ursins.

Le second fragment est d'une lettre adressée par

de sa nièce; le mariage fut célébré à Parme le 15 août, par procuration. La nouvelle reine partit pour se rendre auprès de son époux; ayant été incommodée de la mer, elle continua sa route par le territoire de Gênes, et traversa une partie de la France, où Louis, trop fier pour laisser éclater un dépit impuissant, lui fit rendre les plus grands honneurs. L'abbé Albéroni fut nommé pour aller la recevoir à Pampelune. Il partit avec la joie d'un ambitieux qui prend les devans sur tous ceux qui briguent la faveur d'un nouveau règne. Il paraît que lui-même fut étonné, en voyant la reine, du ton de sécheresse et de haine avec lequel elle parlait de la princesse des Ursins. Il ne pouvait être offensé d'une ingratitude qui secondait la sienne, et qui ouvrait un champ

1714.

Disgrâce de la princesse des Ursins.

madame de Maintenon à madame des Ursins, après le malheur de cette princesse. « Il y a long-temps que » vous me prépariez à une retraite, mais je n'aurais » jamais cru que vous eussiez quitté l'Espagne comme » une criminelle. Je ne pense pas qu'il y ait aucune » personne de celles qui vous aiment, et de celles qui » vous haïssent, qui soit persuadée que vous avez » manqué de respect à la reine en n'allant pas assez » loin au-devant d'elle, et que vous lui ayez dit des » duretés dès que vous lui avez parlé. Il n'y a donc » rien à dire, madame, sur ce qui vous regarde; et il » ne faut rien dire sur tout le reste, par respect pour » le roi et pour la reine d'Espagne. »

vaste à ses espérances; mais il craignait qu'elle n'eût pas été assez préparée par la dissimulation. La reine lui fit connaître qu'elle avait juré la perte de la princesse des Ursins, presque sur les marches de l'autel nuptial, et que le roi, à qui elle avait déjà écrit plusieurs fois, souscrivait à ce sacrifice. Philippe s'était avancé au-devant d'elle jusqu'à Guadalaxara, à douze lieues de Madrid. La princesse des Ursins, qui s'était fait donner le titre de camerera-major de la reine, se rendit, pour lui faire sa cour, dans une petite ville, nommée Kadraqué, à sept lieues plus avant que le roi. L'accueil glacé que lui fit la reine ne lui parut d'abord que l'effet de la timidité. On les laissa seules; la froideur d'Élisabeth devint plus dédaigneuse et plus sévère. La princesse des Ursins se permit d'ouvrir la conversation; la reine s'offensa de ce qu'elle avait l'audace de l'interroger, et bientôt après témoigna encore plus de colère de ses excuses. Elle chercha, à force de bruit, d'invectives et de menaces, à faire supposer ce que personne ne pouvait croire, qu'elle venait d'être outragée. On entre : « Qu'on me délivre de cette folle! » s'écria-t-elle devant les gardes. Ensuite elle donna l'ordre que la princesse des Ursins fût conduite sur les frontières de France. Le chef des gardes, interdit, essayait quelques représentations. « Ne vous a-t-on pas donné,

» lui dit-elle, l'ordre d'exécuter tout ce que je » vous commanderai? » Il avait reçu, en effet, un ordre de cette étendue, qui, certainement, n'avait pas été donné sans dessein. Il obéit, et la princesse des Ursins fut emmenée à Saint-Jean-de-Luz, avec une seule femme de chambre, sans autres habits que ceux qu'elle portait, par le froid le plus rigoureux (c'était le 23 décembre). L'excès de l'indignation la rendit muette le long de la route. Cependant la reine s'avançait vers son époux, qu'elle avait déjà instruit, par une lettre, de la scène de Kadraqué. On murmurait autour de lui; on ne pouvait croire qu'il approuvât tant d'inhumanité. Il gardait le silence sans décéler ni étonnement, ni pitié, ni tristesse. Il présenta la main à la reine à la descente du carrosse; il la conduisit à la chapelle où ils furent mariés [1]; il s'enferma avec elle. Satisfait de subir un joug nouveau, il parut s'applaudir d'être affranchi de celui de la princesse des Ursins. Il envoya auprès d'elle le prince de Chalais, son neveu, pour lui confirmer sa disgrâce, et lui annoncer qu'il voulait bien lui continuer le paiement de ses pensions. Madame de Maintenon plaignit, mais protégea faiblement la femme illustre qui avait paru si long-temps l'émule de sa fortune.

[1] Le 24 décembre 1714.

Louis XIV n'adoucit son malheur que par de légers signes d'intérêt. Bientôt il lui fit entendre que l'asile qu'il lui accordait pouvait devenir un sujet d'ombrage entre les deux cours; c'était faire un déplorable aveu de la décadence de son autorité. La princesse des Ursins se retira à Rome, et devança de quelques années, dans ce refuge ouvert aux ambitieux trompés, Albéroni qui allait bientôt succéder à son crédit, à ses honneurs [1].

[1] Ce ministre supporta avec beaucoup de flegme le reproche d'une trahison envers la princesse des Ursins, tant qu'il fut puissant; quand il fut disgracié lui-même, il voulut s'en justifier : il raconta que cette dame, d'après de nouvelles informations qu'elle avait prises sur le caractère de la princesse de Parme, s'était repentie de son choix, et avait envoyé à Parme un contre-ordre pour faire différer le mariage; que le courrier qui l'apportait était arrivé la veille de la célébration; que le duc de Parme l'avait gagné, et qu'il n'avait paru qu'après la cérémonie; et que c'était là l'outrage dont la reine avait juré de se venger.

La princesse des Ursins, obligée de quitter la France, ne put trouver un asile à Gênes; elle se retira dans la ville d'Avignon, et de là à Rome, où le pape avait d'abord refusé de la recevoir. Elle y mourut le 5 décembre 1722, à quatre-vingts ans. Le régent fut souvent excité à demander au pape l'expulsion de la princesse des Ursins; ce prince dédaigna de se venger d'une femme dont l'influence et les intrigues lui avaient été si funestes.

Revenons à la cour de Louis XIV, où tous les genres d'ennui avaient remplacé tous les genres de malheur. C'est le propre des âmes hautes et fières de supporter mieux les grands revers, que de petites et perpétuelles contradictions. On peut douter si la guerre de la succession avec ses longues disgrâces causa plus de tourment à Louis XIV, que la querelle du jansénisme. Irrité de plus en plus contre les fauteurs de cette prétendue hérésie, il cherchait, par tous les actes de despotisme qu'on lui suggérait, à intimider le cardinal de Noailles. Le courage de ce prélat ne se démentait point. Le roi l'accablait de tous les dégoûts qui auraient terrassé un prêtre courtisan; mais, quand on lui parlait de le déposer, de l'enlever, de l'enfermer, il éprouvait plus de trouble que le pieux archevêque, objet de ses menaces. Son confesseur n'en était pas moins ardent à demander, au nom du ciel, ce coup d'État qui devait être suivi de la disgrâce, de la prison ou de l'exil de plusieurs hommes recommandables dans l'Église et dans la magistrature. D'Aguesseau et Joly de Fleury étaient souvent mandés auprès du roi, qui se lassait de leurs objections contre la bulle *Unigenitus*; ils les renouvelaient avec calme, et les exprimaient avec une noble éloquence. D'Aguesseau, chaque fois qu'il partait pour Versailles, faisait

Le cardinal de Noailles.

D'Aguesseau et Joly de Fleury.

des adieux à sa femme comme s'il eût dû partir pour l'exil; mais si le roi s'était embarrassé dans trop de scrupules théologiques, il en conservait un bien plus digne de lui, celui d'opprimer la vertu. Madame de Maintenon l'éprouvait aussi : il fallait qu'elle eût souvent cherché à adoucir les mesures proposées par le père Le Tellier, puisqu'elle avait encouru la haine de ce jésuite. C'était encore une nouvelle source d'ennui pour le roi, que cette discorde entre deux personnes auprès desquelles il venait, à des titres différens, chercher du soulagement pour son cœur, et des lumières pour sa conscience. Mais madame de Maintenon n'avait de force d'âme que pour suivre les maximes de sa conduite privée. Son intercession, trop peu courageuse, avait été inutile aux protestans. Si son sexe la rendait plus sensible à la pitié, il la rendait aussi plus susceptible de toutes les alarmes de la dévotion. Elle se fatiguait ou s'inquiétait bientôt de ses efforts pour des hérétiques ou des schismatiques. Nous avons vu Louis XIV, dans une occasion bien plus importante, celle de la mort des trois dauphins et de la dauphine, prendre conseil d'un homme peu distingué dans sa maison, son chirurgien Maréchal. Lorsque le père Le Tellier le pressait de se décider pour l'enlèvement du cardinal de Noailles, il confia ses embarras et ses

Le jésuite Le Tellier.

sollicitudes à une femme de sa cour, qui n'avait ni une grande naissance, ni la réputation d'austérité qui semblait nécessaire alors pour la faveur; c'était mademoiselle de la Chausseraye. Elle mit beaucoup d'art à détourner le coup qui allait être porté, se fit un titre de son ignorance en matières théologiques pour oser paraître neutre entre le cardinal de Noailles et le père Le Tellier, ne parla au roi que de son repos, et ralentit enfin l'emportement de son zèle par toutes les considérations que la vieillesse accueille avec empressement. Ainsi elle obtint, en montrant la simplicité et les sentimens de paix convenables à son sexe, un succès que madame de Maintenon aurait obtenu plus souvent, si elle n'eût eu la prétention de se rendre arbitre dans les troubles de l'Église. Le cardinal de Noailles resta dans son archevêché, mais il fut abandonné de son clergé. La Bastille et Vincennes étaient le châtiment de tous ceux qui paraissaient adhérer à ses opinions. Louis éprouvait moins de scrupule en livrant au père Le Tellier des victimes qui lui étaient inconnues.

Une dévotion trop universelle à la cour pour n'être pas suspecte d'hypocrisie, un faste conservé par habitude, mais qui n'était plus animé par les plaisirs ni par la gloire, et que la détresse des finances rendait pénible au mo-

narque ; insupportable à ses sujets ; des craintes pressantes pour l'avenir, des projets vagues et incohérens, des controverses assez semblables à celles qui agitèrent misérablement l'empire grec, voilà tout ce qui restait du grand règne ; et cependant la majesté de Louis semblait encore accrue par l'âge et le malheur. La tristesse se laissait voir partout, mais ne s'exprimait que par de faibles plaintes. On sentait que le temps des grandes choses était passé ; mais on conservait de la vénération pour celui qui les avait long-temps dirigées. Les Français, si portés à se venger de leurs souffrances par l'épigramme et par la chanson, s'abstenaient de tout genre de licence ou de malignité qui eût été injurieux pour la vieillesse de leur roi. Tantôt on regardait l'événement de sa mort comme une époque de troubles, et tantôt comme une époque d'affranchissement. On n'avait ni des vœux ni des craintes bien arrêtés ; la nation ne voyait rien qui lui promît du bonheur ; mais chacun semblait se proposer de ne point manquer les occasions de plaisir qui pourraient s'offrir sous un nouveau règne.

Les ducs d'Orléans et du Maine, concurrens pour la régence.

Deux concurrens pour la régence, que déjà on regardait comme prochaine, balançaient alors les suffrages de la cour et du peuple. L'un était le duc du Maine, et l'autre ce même duc d'Orléans, qui avait été l'objet d'une

fureur si générale. Les esprits s'étaient adoucis en sa faveur, non parce que l'accusation dirigée contre lui avait été examinée, mais parce que ses accusateurs avaient beaucoup perdu devant le public. Dans le premier moment, sa condamnation eût été un sujet de joie; la disgrâce qu'il éprouvait auprès d'un roi qui semblait reconnaître son innocence, était un sujet de murmure. On en voyait le motif. L'élévation rapide du duc du Maine indiquait que son beau-frère lui avait été sacrifié.

Élévation des fils légitimes de Louis XIV.

La prédilection du roi pour ses enfans naturels éclatait par des actes nouveaux dans la monarchie, et qui en changeaient les lois. Son austère piété n'effaçait point ce scandale, et le rendait au contraire plus choquant. Déjà il avait fixé le rang du duc du Maine et du comte de Toulouse au-dessus de celui des ducs et pairs; par l'édit du 2 août 1714, et par la déclaration du 25 mai 1715, il les appela à la couronne, à défaut de princes du sang, et leur en conféra tous les droits et tous les priviléges. Ces actes avaient été enregistrés au parlement sans opposition; mais ce corps, les princes du sang, la plupart des ducs et pairs, et presque toute la nation, semblaient en appeler à un autre règne. On savait que le roi avait fait un testament; les

édits dont je viens de parler en faisaient pressentir l'intention. On ne doutait pas qu'ils n'eussent été rendus pour préparer les esprits à voir un bâtard gouverner le royaume sous le titre de régent. Voici comment Louis XIV fut amené à faire un testament dont sa politique prévoyante avait long-temps rejeté la pensée.

Testament et codicille de Louis XIV.

Une activité soutenue, de grands souvenirs et des malheurs qui appelaient les ressources de l'âme, n'avaient pu le sauver d'un penchant à l'ennui. Lorsque madame de Maintenon voulut le décider à dicter ses dernières volontés, elle parut triste et rêveuse, et ne porta plus dans ses entretiens avec lui cette teinte légère d'enjouement, cette douce sérénité qu'elle eut toujours l'art d'allier, même avec la dévotion craintive. Elle ne s'imposa plus d'efforts pour combattre l'ennui du roi ni pour dissimuler le sien. Le duc du Maine imita cette réserve chagrine; il avait fait de grands progrès dans l'art difficile d'amuser le roi : ce n'était point la gaieté familière, pétulante et pourtant adroite de la duchesse de Bourgogne; c'était le manége le plus fin d'un courtisan, mêlé avec les expressions tendres et timides du respect filial. Il connaissait toutes les ressources d'une satire délicate, où la piété ne veut pas voir de la médisance. Le plus léger incident lui fournissait

la matière d'un conte agréable. Il se tut. Le maréchal de Villeroy entra dans ce complot de silence et de tristesse calculée. Après la mort de la dauphine, madame de Maintenon avait jugé à propos de rendre au roi cet arrogant favori, qui avait déjà éprouvé et lassé la patience de son maître. Quand toute la France insultait aux disgrâces militaires de ce général, Louis ne s'était montré pour lui qu'un ami généreux qui console son vieux compagnon. « Monsieur le maréchal, lui avait-il écrit, on n'est plus heureux à notre âge. » Villeroy n'avait pas paru touché de ces expressions nobles et délicates; il s'était exprimé sur son rappel avec un ressentiment dont le roi eût puni chez tout autre l'insolence. L'excès des malheurs où Louis fut plongé lui rendait plus nécessaire la présence de ceux qui avaient vu long-temps l'éclat de ses beaux jours. Le maréchal, secondé par madame de Maintenon, rentra dans toute l'intimité du roi. Il se ligua avec elle pour obtenir un testament : Louis consentit enfin à le faire pour retrouver auprès de lui des visages sereins; mais il se vengea de l'espèce de violence qui l'y avait amené, par des mots pleins d'amertume [1].

[1] On raconte qu'après avoir mandé le premier pré-

Depuis le mois d'avril 1715, on avait remarqué une altération progressive dans la santé du roi. Dans cet état de langueur, il ajouta à son testament un codicille. Rien ne transpirait encore de ses dispositions; mais le duc d'Orléans avait mille raisons de soupçonner combien elles étaient contraires à ses droits. Il était résolu à ne pas se laisser dépouiller par le fils de madame de Montespan; il trouvait dans tous ceux que la cour haïssait et tourmentait sous le nom de *jansénistes*, un parti tout formé qui lui faisait un mérite de la dé-

sident du parlement de Paris et le procureur général d'Aguesseau, pour rendre le parlement dépositaire de son testament, le roi ne put s'empêcher d'exprimer devant eux des craintes sur le sort de cet acte. Le témoignage de Saint-Simon, qui rapporte ce fait d'après le premier président, n'est peut-être pas suffisant pour faire croire que le roi, en prévoyant la résistance qu'on pouvait apporter à ses dernières volontés, devant des magistrats qui en devenaient les arbitres, l'eût aussi imprudemment encouragée. Il est plus constaté, et d'ailleurs moins invraisemblable, qu'il exprima ses pressentimens devant la reine d'Angleterre. « J'ai fait mon testament, lui dit-il; on m'a tourmenté pour le faire; j'en connais l'impuissance et l'inutilité. Vivans, nous pouvons tout; morts, nos volontés sont moins respectées que celles des particuliers. Ne puis-je pas craindre pour mon testament l'affront qui a été fait à celui de mon père? Mais on l'a voulu, j'ai acheté du repos. »

faveur qu'il partageait avec eux. Trois hommes, dont le public honorait d'autant plus la vertu, qu'elle était devenue ou suspecte ou importune à la cour, le cardinal de Noailles, d'Aguesseau et Joly de Fleury, ne crurent pas devoir hésiter un moment entre l'élève de madame de Maintenon et le prince à qui les lois du royaume donnaient la régence. Ils s'approchèrent de ce dernier avec quelques précautions de mystère; et, suivant l'impulsion des âmes généreuses, ils se plurent à exagérer les bonnes qualités de celui dont on avait exagéré les vices. Le suffrage de ces hommes de bien fut pour lui plus qu'un tribunal qui l'aurait justifié. Le duc de Saint-Simon, janséniste plus déclaré qu'eux, ennemi de la vieille cour et de ses maximes, plein d'honneur et d'orgueil, était noblement resté l'ami, l'apologiste véhément du duc d'Orléans, et cherchait à la fois à le protéger contre les manœuvres de ses puissans adversaires, et à le mettre en garde contre les principes dépravés de ses favoris. Ceux-ci, qui s'étaient comme enchaînés à la disgrâce du duc d'Orléans, se montraient impatiens de le conduire à une domination dont ils étaient sûrs de recueillir les fruits et de partager les plaisirs. Dans une cour moins austère que celle de Louis XIV, ils eussent encore été décriés pour leurs mœurs; mais ils

réunissaient tout ce qui donne de l'éclat à la corruption et de la force à un parti, un beau nom, de la valeur, un esprit piquant, et le seul genre de scrupule que les hommes dissolus se piquent de conserver, celui d'être fidèles en amitié. Tels étaient, avec des nuances qui les distinguaient l'un de l'autre, les Canillac, les Nocé, les d'Effiat, les Broglie et les Brancas. On voyait parmi eux un homme qui n'avait aucun de leurs avantages, mais qui tirait un parti plus habile d'une immoralité plus profonde : c'était l'abbé Dubois, précepteur et corrupteur du duc d'Orléans; homme qui, dans le temps où rien ne prospérait que par l'hypocrisie, avait fait son plan de s'élever par l'impudence. La nature avait imprimé sur son front tous ses vices; il devinait, faisait naître, favorisait ceux des autres, et surtout ceux de son maître; c'était là sa puissance. Tout entrait dans les calculs de son ambition, jusqu'au mépris qu'il inspirait, et qui ne le faisait jamais craindre comme un concurrent. Entre tous les moyens de servir le duc d'Orléans contre son rival, Dubois choisit le plus vil et le moins légitime; il parvint à se lier avec l'ambassadeur d'Angleterre, le lord Stairs; celui-ci voyait avec inquiétude et peignait à sa cour avec exagération les secours secrets dont Louis XIV aidait la faible expédition du prétendant. Il était sûr

qu'après la mort de ce monarque, un même zèle animerait madame de Maintenon et le duc du Maine. Il voyait des probabilités à ce que la branche d'Orléans pût se placer sur le trône de France; plus elle y arriverait par les moyens directs de l'usurpation, plus elle sanctionnerait l'établissement de la maison de Hanovre sur le trône d'Angleterre. Mais de quel poids pouvait être, auprès des grands corps du royaume, le suffrage d'un étranger? Il n'avait à offrir que de l'or; le duc d'Orléans accepta-t-il ce secours? On peut le croire d'après les largesses qu'il eut à répandre; mais les mémoires du temps n'en donnent point de preuves positives.

Le duc d'Orléans avait déjà reçu dans son parti un des hommes les plus considérés de la cour; c'était le duc de Noailles, l'ami, l'allié de madame de Maintenon dont il avait épousé la nièce; général estimé et même assez brillant, habile dans plusieurs parties de l'administration, fidèle à la prudence quoique très-ambitieux, veillant à ne point trahir ceux qu'il abandonnait, prétendant à toutes les perfections, et possédant au moins celle de l'art du courtisan, incapable d'écouter long-temps la haine et de prouver long-temps son amitié, il était le guide de tous ceux qui cherchaient la route la plus agréable et la plus sûre. En se

donnant au duc d'Orléans, il lui donnait presque toute la cour [1].

Le duc du Maine ne remarquait point ce mouvement des seigneurs qui se disposaient à l'abandonner. Son épouse, petite-fille du grand Condé [2], n'avait point alors cette acti-

[1] Adrien Maurice, duc de Noailles, naquit en 1678. Il épousa, en 1698, mademoiselle d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon. Il se distingua dans la guerre d'Espagne; le plus beau de ses exploits fut la prise de Girone, qui fut suivie de la soumission de l'Aragon. Il avait été tour à tour lié et brouillé avec le duc d'Orléans. Les différens mémoires varient beaucoup sur la conduite qu'il tint lorsque ce prince fut accusé d'avoir empoisonné la famille royale. Les uns disent qu'il montra, dans cette occasion, sa circonspection accoutumée, et qu'il prétexta une maladie pour ne point paraître à la cour. D'autres disent, au contraire, qu'il manifesta la plus vive indignation, et qu'il s'emporta au point de dire : *Si le dernier qui agonise* (Louis XV) *périt, je serai le Brutus!* Cette anecdote, qu'on lit dans plusieurs ouvrages peu dignes de foi, tels que la *Vie du Régent*, s'accorde bien peu avec le caractère et le ton d'un courtisan. Il y en a une plus authentique et qui peint beaucoup mieux le duc de Noailles : Louis XIV, dans le moment où il était le plus irrité contre l'archevêque de Paris, oncle du duc, ayant dit que le nom de Noailles excitait quelquefois de fâcheuses idées dans son esprit : « Sire, » lui répondit le duc, je changerai de nom si V. M. » me l'ordonne; j'ai appris de mes pères à n'avoir » d'autre volonté que celle de mes maîtres. »

[2] Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, née en

vité qu'elle déploya depuis pour regagner une puissance perdue. Les fêtes de Sceaux, le prestige des arts, le travail pénible et frivole qui accompagne le bel-esprit, l'occupaient toute entière. Elle ne savait rien voir, rien juger, du haut de cet olympe où la plaçait l'imagination des poëtes de sa cour. D'ailleurs, timide et mal à son aise devant madame de Maintenon, elle croyait devoir lui abandonner le soin de la grandeur du duc du Maine. Mais cette dame, qui n'aspirait plus qu'à la retraite, s'occupait avec prédilection de l'établissement de Saint-Cyr. Elle jugeait les contestations de quelques religieuses. Le duc du Maine traduisait l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac [1], son épouse répondait aux galanteries pastorales de Fontenelle et de La Mothe, tandis que tous les courtisans se disaient : « Le roi dépérit, il se meurt ; travaillons à faire ou à maintenir notre fortune sous une régence. »

Derniers momens et mort de Louis XIV.

En effet, les plus fâcheux symptômes paraissaient sur le visage de Louis. Il perdait l'appétit; son sommeil était inquiet, son ennui insupportable. Pendant trois mois cet état de

1676, et mariée en 1692 au duc du Maine. J'aurai plus d'une occasion de parler de cette princesse, morte en 1753.

[1] Sur le manuscrit de l'auteur; ce poëme n'a pas été imprimé de son vivant.

langueur continua sans que les médecins pussent en assigner la cause. Un voyage de Marly suspendit un peu les progrès du mal. Le duc d'Orléans, qui y avait été appelé, essuyait les froideurs ou recevait les empressemens de la cour, suivant que la santé du roi paraissait se raffermir ou s'altérer de nouveau. Depuis quelque temps il se tenait des conférences au Palais-Royal, et les espérances s'y exaltaient à tel point que des hommes aussi réservés que d'Aguesseau et Joly de Fleury proposaient, suivant quelques mémoires, l'abolition de la société des jésuites, comme la première opération de la régence[1].

[1] Duclos dit que cette conférence se tint à Versailles, chez le duc de Noailles, le dimanche 18 août. Il parle d'un mémoire sur ce sujet, dont il demanda communication au fils de l'avocat général Joly de Fleury. « Mais comme les Fleury d'aujourd'hui, dit-il, ne » pensent point comme leur père en 1715, je n'en ai » pas tiré des réponses nettes. »

Le duc de Saint-Simon rapporte aussi le même fait. Quoiqu'il fût un ardent ennemi des jésuites, il prétend que ce fut lui qui fit rejeter le projet de leur expulsion du royaume, comme un coup trop hardi à frapper dans un temps de régence. Malgré cette autorité, il est difficile de concevoir que trois hommes, auxquels on put reprocher de la timidité dans leurs résolutions, le duc de Noailles, d'Aguesseau et Joly de Fleury, aient fait une telle proposition lorsque Louis XIV vivait encore.

Le 10 août 1715, le roi revint à Versailles, abattu et frappé du pressentiment de sa mort prochaine. Il se trouva trop faible pour assister à une revue extraordinaire de sa garde; il confia, en présence du duc d'Orléans, l'honneur de la commander au duc du Maine. Ce prince reçut en rougissant une faveur qui était presque un gage de la suprême puissance. Son rival remarqua sa timidité et en conçut un heureux augure. Le 25 août, jour de la Saint-Louis, le roi se crut assez bien pour répondre aux témoignages d'allégresse que la coutume ordonnait pour cette fête. Il entendit un concert qui s'exécutait dans son antichambre. Après avoir payé tribut à des usages fatigans, il se sentit accablé; et, sans connaître encore sa maladie, il ne songea plus qu'à rendre sa mort religieuse.

Il témoignait un grand désir de se réconcilier avec son archevêque, le cardinal de Noailles [1]; il le nommait souvent avec affection et regret; mais le père Le Tellier écarta ce prélat par une surveillance dont l'assiduité se ralentit dès que l'extrême faiblesse du roi

[1] Louis XIV, en le nommant à l'archevêché de Paris, dit aux courtisans : « Si j'avais connu un homme » plus digne de cette place, l'évêque de Châlons ne » l'aurait pas eue. » Noailles, archevêque de Paris, en 1695, fut cardinal en 1700.

ne permit plus cette entrevue. Les courtisans méditaient déjà leur retraite, mais ils n'osaient encore la faire. Dans la nuit du 25 au 26 août, le roi reçut le viatique. On eut peine à trouver sept ou huit domestiques pour escorter avec des flambeaux les ecclésiastiques qui apportaient les saintes huiles. Ce fut le cardinal de Rohan, grand-aumônier, qui fit cette cérémonie[1]. Ce prélat était le fils de la belle et ambitieuse princesse de Soubise, l'un des objets des amours adultères de Louis XIV. Sa vue devait éveiller un nouveau repentir dans l'âme du roi.

Le lendemain 26 fut peut-être la plus auguste des journées de Louis XIV. Il avait une plaie à la jambe; en la pansant, on y découvrit la gangrène; lui-même il observa ce symptôme de mort. « Soyez franc, dit-il à son

[1] Armand Gaston de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand-aumônier de France, proviseur de Sorbonne et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, naquit en 1674; il eut part à toutes les affaires ecclésiastiques de son temps, et fut, comme on le verra dans cette Histoire, très-zélé pour la bulle *Unigenitus*. C'était, dit le marquis d'Argenson, le plus beau prélat du monde, et le plus parfait modèle d'un grand seigneur aimable : avec un esprit médiocre et peu d'instruction, il se signala par sa magnificence, par sa générosité, par la douceur et l'affabilité de son caractère. Il mourut en 1749, à soixante-quinze ans.

» premier chirurgien Maréchal, combien de » jours ai-je encore à vivre? Sire, répondit » Maréchal, nous pouvons espérer jusqu'à » mercredi. — Voilà donc mon arrêt pro » noncé pour mercredi! » reprit le roi sans témoigner la moindre émotion. Il recueillit toutes ses forces, fit appeler successivement les princes et les princesses de son sang, et leur parla avec une sensibilité dont ils avaient bien rarement reçu des témoignages. Il avait eu la veille un entretien particulier avec le duc d'Orléans. Madame de Ventadour vint présenter le dauphin à la bénédiction du roi mourant. Louis adressa ces paroles à ce prince, son arrière-petit-fils, âgé de cinq ans: « Mon » enfant, vous allez être un grand roi. Ne » m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour » la guerre; tâchez d'avoir la paix avec vos » voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui de- » vez; faites-le honorer par vos sujets. Suivez » toujours les bons conseils, tâchez de soula- » ger vos peuples, ce que je suis assez mal- » heureux de n'avoir pu faire. N'oubliez ja- » mais la reconnaissance que vous devez à » madame de Ventadour. » Et s'adressant à elle: « Je ne puis assez vous témoigner la » mienne. — Mon enfant, je vous donne ma » bénédiction de tout mon cœur. Madame, » que je l'embrasse. » On approcha de ses bras

cet enfant qui fondait en larmes, et il lui donna de nouveau sa bénédiction.

Le roi ne paraissait point épuisé des efforts qu'il venait de faire; il se sentait comme une force surnaturelle pour sanctifier les derniers momens de sa vie. Après une messe qu'il entendit dans sa chambre, il s'adressa en ces termes à tous ses officiers rassemblés autour de lui: « Messieurs, vous m'avez fidèlement servi. Je » suis fâché de ne vous avoir pas mieux ré» compensés que je n'ai fait; les derniers » temps ne me l'ont pas permis. Je vous quitte » avec regret. Servez le dauphin avec la même » affection que vous m'avez servi. C'est un en» fant de cinq ans qui peut essuyer bien des » traverses, car je me souviens d'en avoir » beaucoup essuyé dans mon jeune âge. Je » m'en vais, mais l'État demeurera toujours; » soyez-y fidèlement attachés, et que votre » exemple en soit un pour mes autres sujets. » Suivez les ordres que mon neveu vous don» nera; il va gouverner le royaume, j'espère » qu'il le fera bien; j'espère aussi que vous » ferez votre devoir, et que vous vous souvien» drez quelquefois de moi. » A ces paroles, des larmes coulèrent de tous les yeux; et cependant, peu d'heures après, la cour fut déserte; le lit du roi ne fut presque plus gardé que par la pitié des domestiques. On ne s'ef-

frayait que d'une chose, c'était des torts qu'on avait eus envers le duc d'Orléans. On se hâtait de les réparer dans le moment où il pouvait encore attacher un grand prix à toutes les conquêtes que faisait son parti. Les courtisans dévots allaient mendier les suffrages d'une cour libertine et d'un prince que leurs accusations avaient presque appelé à l'échafaud. On se faisait valoir par des confidences dont la plupart étaient des trahisons envers le duc du Maine. C'était à qui fournirait des révélations sur le testament du roi, et des moyens de le renverser. Un seul homme pouvait en avoir une connaissance parfaitement exacte, le chancelier Voisin qui l'avait écrit [1]. Il est hors de doute que le duc d'Orléans connut cette pièce et les deux codicilles que le roi y avait ajoutés; on ne peut donc se tromper sur celui à qui

[1] Cette communication faite au duc d'Orléans du testament de Louis XIV, a donné lieu à des reproches d'ingratitude et de perfidie contre tous ceux qui paraissaient avoir la confiance du roi. Dans plusieurs Mémoires, on accuse le maréchal de Villeroy et madame de Maintenon elle-même d'avoir acheté leur salut par cette trahison. Comment peut-on soupçonner d'une telle bassesse une femme qui s'était décidée à s'ensevelir dans la retraite? Elle avait bien pu abandonner le duc du Maine à ses propres forces après avoir tout fait pour son élévation; mais il y aurait eu en elle autant de folie que de lâcheté à fournir au duc

il dut ce service, et que madame de Maintenon put accuser de cette ingratitude.

Mais cette dame elle-même décela, dans ces derniers momens de Louis, l'étonnante faiblesse que la nature avait unie en elle aux dons les plus aimables de l'esprit et à une rare prudence. Dès le mercredi 28, jour que le chirurgien Maréchal prévoyait devoir être celui de la mort du roi, elle s'enfuit de Versailles; elle se retira à Saint-Cyr, comme si la religion lui eût marqué une autre place que le lit de son époux expirant; comme si elle avait eu à craindre l'excès d'une douleur qui pouvait la réunir bientôt à l'objet d'un si long dévouement! Le roi avait témoigné dans toute sa maladie une tendre sollicitude pour elle. « *Qu'allez-vous devenir?* lui disait-il; *vous n'avez rien.* » Il recommanda son sort au duc d'Orléans, en tâchant de lui persuader qu'elle

d'Orléans le plus puissant moyen de renverser son ouvrage. L'inconséquence aurait été à peu près la même de la part du maréchal de Villeroy.

On prétend aussi que le duc de Noailles dut à la révélation de ce secret la faveur du duc d'Orléans; mais un homme aussi important à la cour n'avait pas besoin de se faire un pareil titre pour être bien reçu du prince dont il embrassait le parti. Il est d'ailleurs invraisemblable que le neveu du cardinal de Noailles ait reçu la confidence du testament de Louis XIV.

n'était pas son ennemie. Comme il sortait d'un profond accablement, il s'aperçut qu'elle n'était plus auprès de lui; il gémit et ne murmura point de son absence. Enfin il la fit rappeler; elle revint. Le roi lui demanda ce pardon que la conscience des chrétiens mourans cherche partout. Il s'affaiblit de nouveau; madame de Maintenon repartit pour Saint-Cyr, et le duc du Maine n'osa se plaindre de ce qu'elle le laissait seul au milieu de la crise qui s'approchait.

A chaque minute, le duc d'Orléans lui enlevait quelques-uns des seigneurs dont l'attachement à sa cause avait été payé de toutes les faveurs de Louis XIV. Il s'assurait particulièrement des chefs de la maison du roi. La réputation de prodigalité qu'on lui avait faite secondait ses projets. Cependant la foi de ses nouveaux amis fut un moment ébranlée. Un empirique arrivé de Provence se présenta avec un élixir qui avait la vertu, disait-il, de guérir la gangrène; on crut devoir en faire l'épreuve; les médecins n'osèrent se refuser à cet essai; le duc d'Orléans le proposa au roi et lui en vanta l'efficacité. « Sire, dit-il, on veut vous » rendre à la vie. — Je ne désire ni n'espère » la conserver, » reprit le roi; et il accepta le remède avec une complète indifférence. Un assoupissement qui en fut la suite parut d'un

bon augure. Les courtisans furent moins empressés ce soir-là au palais du duc d'Orléans. « Si le roi dort une seconde fois, dit ce prince, » nous n'aurons plus personne. » Mais bientôt il n'y eut plus d'espoir. Quelques serviteurs étaient restés auprès de Louis. » Pourquoi » pleurez-vous, leur disait-il, m'avez-vous » cru immortel? » Il nomma le dauphin *le jeune roi*; il lui échappa de dire, *quand j'étais roi.*

1715. Louis XIV, âgé de soixante-dix-sept ans, après toutes les prospérités, les longues traverses, la splendeur, la misère, les succès mérités et les grandes fautes d'un règne de soixante et douze ans, mourut à Versailles le 1er. septembre 1715. La lassitude ou l'ambition avait tellement fait déserter son lit de mort, que ce furent des mains mercenaires qui lui fermèrent les yeux, et qu'on veillait sans assiduité autour de ses restes.

Convocation du parlement. Chacun s'occupait d'avance de la décision qu'allait rendre le parlement convoqué pour le lendemain; ce corps était étonné de l'acte de puissance suprême qu'il allait exercer après une longue servitude. Une minorité nouvelle semblait le rappeler à cet esprit de faction et d'indépendance qui l'avait entraîné à la guerre civile pendant la minorité de Louis XIV; mais l'habitude d'obéir sans délai, sans murmure,

à un monarque absolu, avait effacé dans le parlement de Paris ses souvenirs et ses espérances. Il lui aurait fallu du temps pour combiner le plan de l'autorité aristocratique à laquelle il pouvait encore prétendre, et il croyait n'avoir qu'un moment pour se l'assurer.

Le duc d'Orléans avait promis de récompenser l'acte de vigueur qu'il attendait du parlement; le duc du Maine était resté inactif, comme si les lois les plus saintes eussent garanti son héritage. Un homme léger et présomptueux, le premier président de Mêmes, lui avait répondu de la plupart des magistrats; on croit cependant que, dès ce moment, de Mêmes était acheté par le duc d'Orléans. Ce prince avait un appui plus honorable dans le procureur général d'Aguesseau et dans l'avocat général Joly de Fleury. Leur réputation était agrandie par un genre de gloire que peu de sujets de Louis XIV avaient briguée et obtenue, celle d'avoir pu résister long-temps à ses volontés. Intrépides adversaires des prétentions de Rome et de la tyrannie des jésuites, ils ralliaient autour d'eux tous ceux des membres du parlement qui restaient attachés aux maximes austères de Port-Royal. Il était tout simple que, dans un temps de persécution, elles eussent trouvé un refuge parmi des magistrats que toutes leurs habitudes portaient à

ce stoïcisme religieux. Fatigués d'une oppression dont ils avaient été menacés de devenir victimes, ils fondaient leur sécurité pour l'avenir sur les dispositions du duc d'Orléans. Ce qu'on craignait par-dessus tout, c'était un nouveau règne de madame de Maintenon. On ne doutait pas qu'elle ne fût encore plus puissante sous un prince qui lui devait tout, que sous le monarque absolu auquel elle devait tout elle-même. La dévotion de cour était pour les femmes et pour les jeunes gens une mode usée et condamnée; on voulait des choses nouvelles, dussent-elles être dangereuses; du mouvement, dût-il approcher de la confusion; de la gaieté, dût-elle ressembler à la licence. Le duc d'Orléans avec mille qualités séduisantes, avec des vices qu'on ne regardait plus comme des indices de crimes, faisait briller une perspective de plaisirs devant des esprits fatigués de contrainte et de monotonie.

Le parlement s'assembla le 2 septembre, lendemain de la mort du roi, pour entendre la lecture de son testament. Un appareil militaire que ce monarque avait prescrit lui-même, semblait avoir pour objet de faire respecter ses dernières lois. Les régimens des gardes entouraient la salle; ils allaient, si le testament était exécuté, passer sous le commandement du duc du Maine; mais les chefs

de ces corps avaient déjà promis et même vendu leurs secours au duc d'Orléans [1]. Quelques-uns d'entre eux en habits bourgeois s'étaient rangés parmi les spectateurs. Ils exprimaient leurs vœux pour ce prince avec plus de confiance qu'ils ne l'eussent fait étant armés. On remarquait aussi dans une tribune le lord Stairs, que l'abbé Dubois avait conduit à cette séance. Il s'était si impudemment déclaré pour le duc d'Orléans, qu'il aurait pu soulever l'orgueil national dans le public et dans le parlement; mais l'importance de la délibération qui allait s'ouvrir occupait trop les âmes pour qu'on fît long-temps attention à cet impérieux étranger.

Le banc des ducs et pairs offrait quelques partisans zélés, quelques amis sûrs au duc d'Orléans; mais ce prince y comptait de nombreux 1715. 2 septembre.

[1] Le duc du Maine comptait sur le duc de Guiche, colonel des Gardes-Françaises, qu'il croyait lui être très-attaché; mais le duc d'Orléans avait eu la précaution de l'acheter, ainsi que son major Contades; et on le vit, à la séance du parlement, posté dans une des lanternes de la salle, tandis que son régiment et celui des Gardes-Suisses occupaient les dehors et l'intérieur du palais. Reynold, colonel de ce dernier corps, aussi vendu au duc d'Orléans, lui en répondait, tandis que ce prince était sûr de l'artillerie par Saint-Hilaire, et de la police par d'Argenson. Le duc de Guiche lui gagna tous les officiers de son régiment:

adversaires, et parmi ces derniers des hommes puissans que Louis XIV avait personnellement intéressés à l'exécution de ses dernières volontés. Deux partis divisaient aussi les princes du sang. Le duc du Maine, son frère le comte de Toulouse, et son fils le prince de Dombes, qui sortait à peine de l'enfance, étaient regardés d'un œil dédaigneux et jaloux par le duc de Bourbon, le comte de Charolais et le prince de Conti, tous trois jeunes, pleins d'orgueil, et qui étaient loin de regretter la tutelle sévère de Louis XIV. Le duc d'Orléans avait lié ces derniers à ses ressentimens et à sa cause.

Tous avaient déjà pris place, lorsque le parlement envoya une députation au-devant du duc d'Orléans, qui entendit la messe dans le palais. Cet honneur, d'un favorable augure, l'élevait déjà beaucoup au-dessus de son rival. Il prononça un discours fort habile, dont chaque mot avait été pesé par ses amis [1]. Il le commença avec trouble, et rapporta d'une voix peu assurée les paroles qu'il prétendait lui avoir été adressées par Louis XIV à son lit de mort. « Le roi, dit-il, après avoir reçu le via-
» tique, m'appela et me dit : Mon neveu, j'ai
» fait un testament où je vous ai conservé tous

[1] On lit dans quelques Mémoires que ce discours avait été composé par le président Hénault.

» les droits que vous donne votre naissance.
» Je vous recommande le dauphin; servez-le
» aussi fidèlement que vous m'avez servi, et
» travaillez à lui conserver son royaume. S'il
» vient à manquer, vous serez le maître, et la
» *couronne vous appartient*. A ces paroles il
» en ajouta d'autres qui me sont trop avanta-
» geuses pour les pouvoir répéter, et il finit en
» me disant : J'ai fait les dispositions que j'ai
» crues les plus sages; mais comme on ne sau-
» rait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui
» ne soit pas bien, on le changera. Ce sont ses
propres termes, » ajouta le duc d'Orléans. Il pouvait paraître douteux que Louis XIV, par de telles paroles, eût provoqué un insigne outrage à sa mémoire; mais celui qui affirme avec audace a toujours un grand avantage dans une assemblée qui doit prendre une résolution prompte. Le duc d'Orléans se remit par degrés de son trouble; il sembla dicter au parlement la conduite que ce corps avait à tenir. « Je
» vous demande, ajouta-t-il, lorsque vous au-
» rez lu le testament que le feu roi a déposé
» entre vos mains, et les deux codicilles que je
» vous apporte, de ne point confondre mes
» différens titres, et de délibérer également sur
» l'un et sur l'autre, c'est-à-dire, sur le droit
» que ma naissance m'a donné, et sur celui
» que le testament y pourra ajouter. » Ensuite

il glissa le mot qui devait séduire et entraîner le parlement : « Dans tout ce que j'entreprendrai pour le bien public, dit-il, je serai aidé » par vos conseils et par *vos sages remontrances.* » Louis XIV avait fait cesser ou du moins avait rendu illusoire [1] ce droit de remontrances, à l'aide duquel le parlement guidait, embarrassait, et même arrêtait quelquefois l'autorité royale. Le duc d'Orléans en annonçait la restitution; et les magistrats, par cette promesse, se voyaient encore les tuteurs des rois.

Après que le duc d'Orléans eut cessé de parler, l'avocat général Joly de Fleury développa les principes du gouvernement français sur la régence. Il représenta cette autorité comme indivisible, et comme une image parfaite de la royauté dont elle conservait le dépôt. Par le développement de cette doctrine, il préparait les esprits à ne trouver que des dispositions contradictoires et incohérentes dans le testament du roi; il le sapait dans toutes ses parties en paraissant d'ailleurs persuadé que cet acte était conforme aux dispositions que le roi avait montrées à son neveu. Il appuyait la relation que

[1] Louis XIV ordonna, en 1657, par un édit renouvelé depuis en 1673, que jamais le parlement ne ferait de représentations que dans la huitaine, après avoir enregistré avec obéissance.

le duc d'Orléans venait de faire, en la répétant comme une chose hors de doute. Joly de Fleury, dans son discours, ainsi que le duc d'Orléans dans le sien, avait parlé du roi mort la veille, avec décence, mais non avec tous ces sentimens d'admiration que Louis le Grand inspirait autrefois. Il eût été inconvenant et impolitique de rappeler tous les titres de gloire d'un roi dont on allait traiter la volonté dernière comme celle d'un vieillard partial et subjugué.

On lut le testament et les deux codicilles. Le duc d'Orléans n'y était point déclaré régent, mais nommé chef d'un conseil de régence. Ce titre même n'était qu'un vain hommage rendu à sa naissance, puisqu'il n'avait qu'une voix dans ce conseil, et que la pluralité des suffrages y décidait tout. D'ailleurs, le roi en avait désigné tous les membres, et avait choisi des hommes connus par leur inimitié contre le duc d'Orléans. C'étaient le duc du Maine, le comte de Toulouse, les maréchaux de Villeroy, de Tallard, de Villars, d'Uxelles et d'Harcourt, le chancelier Voisin, les quatre secrétaires d'État, et le contrôleur général des finances. Tout devait se faire par le conseil de régence; le duc d'Orléans n'avait la nomination d'aucune espèce d'emploi. Le roi poussait la défiance jusqu'à ne pas lui laisser remplacer les

membres du conseil qui viendraient à mourir. Le conseil devait alors être réduit aux membres restans. Celui des rois de France qui avait porté le plus loin l'autorité absolue, suspendait ainsi pendant plusieurs années l'action monarchique pour y substituer une oligarchie temporaire, genre de gouvernement qu'il avait toujours eu en horreur [1]. Un seul homme pouvait avoir un ascendant marqué sur tous ces grands; c'était le duc du Maine : Louis XIV, par son testament, faisait de lui une espèce de maire du palais; il lui confiait l'éducation, la sûreté, la conservation du roi mineur, et lui donnait le commandement de toutes les troupes de sa maison. Le maréchal de Villeroy était nommé gouverneur du roi sous les ordres du duc du Maine [2].

Le testament du puissant Louis XIV à peine lu était déjà condamné. On n'y voyait que des germes d'anarchie, que l'orgueil d'un despote qui veut tout enchaîner après sa mort, que les artifices d'un homme qui flatte celui qu'il dépouille, et enfin qu'une partialité scandaleuse

[1] On peut voir dans les Mémoires que Louis XIV composa pour l'instruction de son fils, combien il détestait le gouvernement aristocratique.

[2] Par le second codicille, l'évêque de Fréjus (Fleuri) était nommé précepteur, et le P. Le Tellier confesseur du roi.

et mal fondée pour un bâtard, son adulateur. Le duc d'Orléans s'éleva contre cet acte, auquel il opposa les constitutions du royaume. Par des argumens que le simple bon sens indiquait, il attaqua un démembrement de l'autorité qui la rendait nulle. « Comment puis-je, » dit-il, concilier ces dispositions avec les pa» roles que le roi m'avait adressées dans les » derniers jours de sa vie? Quoi de plus con» traire au droit que ma naissance me donne » à la régence du royaume, que ce conseil nom» mé d'avance, dont moi-même je dépendrais, » et qui, revêtu de toute l'autorité, ne m'en » laisserait aucune? Comme régent, je suis res» ponsable de l'administration de l'État; je ne » puis l'être qu'à la tête d'un conseil que j'au» rai formé. Je ne lui dispute point la voix » délibérative, et j'entends que tout s'y décide » à la pluralité, ne me réservant que la voix » prépondérante en cas de partage; mais cela » même exige et suppose ma confiance, et je » ne puis la donner entière qu'à des personnes » de mon choix. Le feu roi a donc été surpris, » et il n'a pas senti la force et les conséquences » de ce qu'on lui faisait faire. » (En prononçant ces paroles, il regarda d'un air irrité le duc du Maine.) « Pour moi, mon devoir ni » mon honneur ne me permettent de souffrir » l'injure faite à ma naissance et à mon dé-

» vouement pour l'État, et j'espère assez de la » justice de ceux qui composent cette assem-» blée pour me persuader que la régence sera » déclarée telle qu'elle doit être, entière et in-» dépendante, et que le choix du conseil qui » doit y concourir me sera confié. Je consens » qu'on me lie les mains pour le mal; mais » pour le bien je veux être libre. » Ce discours avait produit la plus forte impression sur les esprits. Le duc du Maine voulut répliquer; le duc d'Orléans lui imposa silence. « Monsieur, » lui dit-il, vous parlerez à votre tour. »

On n'attendait plus, pour renverser l'ouvrage de Louis XIV, que les conclusions des gens du roi. Joly de Fleury, dans un discours adroit et ferme, excita tellement le parlement à décerner la régence au duc d'Orléans, qu'on n'eut plus à craindre les efforts du duc du Maine et des grands qui devaient partager avec lui la suprême puissance. Le parlement se prononça; le premier président fut obligé de recueillir les voix. Le duc d'Orléans *fut déclaré régent pour avoir l'administration du royaume pendant la minorité du roi*. Les acclamations qui furent entendues de tous côtés excitaient le parlement à aller plus loin. Le régent s'expliqua sur les articles du testament dont il avait à se plaindre, et particulièrement sur celui qui mettait à la disposition du duc du

Maine les troupes de la maison du roi. Quoi qu'il lui fût aisé de montrer à quel désordre le royaume serait livré si l'élite de la force militaire était placée sous d'autres ordres que ceux du chef du gouvernement, il fut écouté, non avec des signes de défaveur, mais avec une tristesse involontaire. Louis XIV semblait avoir donné pour motif de cette disposition la conservation du jeune roi. Les soupçons dont son âme avait été obsédée à la mort des dauphins, et qui avaient agité la nation elle-même, étaient présens à tous les esprits. On n'osait s'élever contre la prévoyance inquiète d'un père; on examinait moins les dangers de cette précaution que le motif qui l'avait dictée. Ceux même qui étaient convaincus de l'innocence du duc d'Orléans, sentaient que Louis avait pu craindre son ambition. Il dépendait du duc du Maine d'inquiéter de nouveau des âmes qui étaient encore poursuivies par le bruit d'une calomnie long-temps répétée. Il ne fallait que se montrer décidé à ne résigner jamais le précieux dépôt que lui avait réservé la confiance du feu roi. Sa véhémence eût prouvé la sincérité de ses alarmes. Mais, au lieu de mouvemens énergiques, il ne sut employer que des insinuations qui affaiblissaient les soupçons au lieu de les aggraver. Le duc d'Orléans l'écoutait avec impatience, et perdait les avantages de la supé-

riorité dédaigneuse dont il l'avait accablé jusque-là. Il le provoquait imprudemment à spécifier ce qu'il semblait faire entendre. La discussion paraissait devoir se prolonger, lorsque le duc d'Orléans reprit en un instant ce coup d'œil rapide qui juge toute une assemblée. Il fit suspendre la séance jusqu'au soir; mais il ne laissa point le parlement se séparer sans avoir fait une diversion habile au trouble qui avait rendu les magistrats incertains. Dans les remercîmens qu'il leur adressa, il eut soin de répéter d'une manière plus positive une promesse dont il avait déjà éprouvé le favorable effet; il annonça que, pour premier acte de son gouvernement, il rendrait le droit de remontrances à un corps aussi sage et aussi éclairé. Les magistrats, en se retirant, songeaient moins à la hardiesse de la résolution qu'il leur restait à prendre, qu'aux heureuses prémices d'une régence où leur autorité recouvrait un si beau privilége.

Le duc d'Orléans sut mettre à profit l'interruption de la séance. D'Aguesseau et Joly de Fleury se concertaient avec lui, agissaient pour lui. Le duc du Maine, en rentrant dans son palais, fut humilié par une épouse altière, dont les reproches le punissaient de leur commune imprévoyance. On le laissait seul : ses amis les plus dévoués, le chancelier Voisin,

les ministres, les ducs qui, au parlement, avaient gardé un silence honteux, ne sortaient point de leur morne stupéfaction.

Le parlement se rassembla de nouveau à trois heures du soir; une foule immense s'était portée autour du palais. La faveur que le duc d'Orléans avait trouvée le matin dans le public, était déjà devenue de l'enthousiasme. Les magistrats, charmés de voir leur première décision confirmée par les transports du peuple, se montraient impatiens de déférer une autorité libre et entière au prince dont ils croyaient s'être assuré la reconnaissance. Le testament de Louis XIV, déjà ruiné par sa base, fut attaqué dans ses principales dispositions. La logique rigoureuse de d'Aguesseau et de Joly de Fleury en démontrait l'incohérence et en faisait oublier les motifs. Le duc du Maine, voyant que le commandement de la maison militaire allait lui être ôté, demanda d'être déchargé de la garde du jeune roi, et de ne conserver que la surintendance de son éducation, sans répondre de sa personne. Le duc d'Orléans lui dit avec vivacité : « Très-volon» tiers, monsieur; il n'en faut pas davantage. » L'arrêt fut prononcé avec un assentiment unanime. Le choix du conseil de régence fut attribué au régent, ainsi que le commandement de la maison militaire; on lui laissa la faculté

de nommer aux emplois, aux bénéfices; il fit, en quelque sorte, présent au duc de Bourbon du titre de chef du conseil de régence, auquel lui-même il avait dû être réduit. C'était une nouvelle infraction aux volontés du feu roi, qui avait décidé que le duc de Bourbon n'entrerait au conseil qu'à l'âge de vingt-quatre ans accomplis; ce prince n'en avait que vingt-trois. Le régent fut reconduit à son palais avec les acclamations de ce même peuple qui, trois ans auparavant, l'avait poursuivi comme un empoisonneur et comme un parricide.

Le 12 septembre, l'arrêt du parlement reçut une sanction solennelle dans un lit de justice. Un roi, âgé de cinq ans, y parut pour entendre casser, en son nom, le testament de son bisaïeul, qui, au même âge et dans une même pompe, avait entendu casser le testament de son père. La duchesse de Ventadour était assise aux pieds du roi, et représentait une reine-mère. Ce fut elle qui annonça, au nom du jeune roi, que le chancelier allait déclarer ses volontés. Ce magistrat avait écrit et inspiré le testament dont il prononça la nullité.

9 septembre. Funérailles de Louis XIV.

Trois jours avant cette cérémonie, celle qui devait rappeler les plus hautes pensées et les méditations les plus profondes, avait été offerte aux regards de la capitale; c'étaient les funérailles de Louis le Grand. Jamais spectacle ne

fut plus indigne de son objet, ou plutôt n'en fut une profanation plus révoltante : ce monarque fut inhumé au milieu des cris d'une insolente allégresse. Il ne s'était point occupé dans son testament de ses obsèques ; les pensées humbles que lui avait inspirées l'approche de la mort, ne lui avaient pas permis de régler les honneurs funèbres qui devaient lui être rendus. Cette pompe fut mal ordonnée, mal conduite ; le régent prit le parti de suivre le cérémonial observé pour les funérailles de Louis XIII. Ainsi se trouvait supprimé tout ce qu'un règne resplendissant de majesté avait ajouté pendant soixante-douze ans à l'éclat du trône. Le corps de Louis XIV fut porté à Saint-Denis, et son cœur fut déposé dans l'église des Jésuites, suivant ses dernières volontés. L'affluence fut prodigieuse sur le passage du convoi ; le peuple, comme la cour, s'était rangé du parti du duc d'Orléans, et se faisait une vive image des plaisirs qui allaient succéder aux malheurs et à la sombre sévérité de la vieillesse de Louis XIV. Dix années de souffrance et de contrainte étaient tout ce qu'il se rappelait du règne le plus brillant de la monarchie. Jamais un passé plus glorieux n'excita moins de souvenirs. On parlait des calamités de 1709 comme si on ne faisait que d'en sortir, et comme si elles avaient été le crime du mo-

narque. Le nom du père Le Tellier était chargé de malédictions. On se répandait dans les guinguettes établies sur le chemin de Saint-Denis; on buvait, on chantait, on se livrait à des transports indécens, tels qu'on les eût à peine permis dans un temps destiné à l'allégresse. Des vaudevilles licencieux volaient de bouche en bouche; le nom de Louis et celui de madame de Maintenon y étaient souillés d'opprobre. Partout où s'avançait le char funèbre, on entendait redoubler les cris et les chants de cette grossière ivresse. Les restes de Louis XIV, insultés en 1715, furent exhumés en 1793, avec ceux de tous nos rois. La monarchie avait déjà reçu quelque atteinte le jour où le deuil d'un tel monarque fut profané.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

RÉGENCE.

AVANT la révolution, l'on ne parlait qu'avec gaieté de la régence du duc d'Orléans; on rappelait volontiers cette époque de liberté, d'insouciance et de folie. Aujourd'hui nous la jugeons plus rigoureusement; nous croyons devoir accuser des maux que nous avons soufferts à la fin du dix-huitième siècle, la licence qui en déshonora le commencement. On n'excuserait plus l'écrivain qui paraîtrait s'amuser du récit des désordres dont la suite a été si funeste. D'un autre côté, rien n'est plus suspect que l'indignation qui exagère le scandale, sous prétexte de le poursuivre sans pitié. L'histoire ne doit point être composée sur les matériaux fournis par les libelles. Je ne présenterai que, dans des résultats généraux, les faits relatifs aux mœurs privées. On a peut-être trop oublié les points de vue plus importans qu'offre la régence sous des rapports de politique et d'administration; je tâcherai de les exposer avec clarté.

Le régent ne voulut plus connaître d'enne- Le régent forme les conseils.

mis dès qu'il eut l'autorité suprême. Maître de former le conseil de régence à son gré, il confirma la plupart des choix de Louis XIV. Il tint la promesse qu'il avait faite au parlement de réaliser un des projets du duc de Bourgogne; c'était celui de supprimer les secrétaires d'État et de les remplacer par des conseils chargés des mêmes attributions. Il avait un but politique en faisant ces sous-divisions de l'autorité. Sa volonté devait mieux dominer au milieu de soixante-dix hommes d'État dont il devenait le seul arbitre [1]; il pouvait étendre ou diminuer leurs fonctions, suivant leur plus ou moins de dévouement et de complaisance; aussi fut-il absolu parmi eux, en se gardant bien de le paraître. Il ne lui

[1] Les conseils établis par le régent, et que le public n'approuva pas long-temps, étaient au nombre de sept, y compris celui de régence, lequel était composé du duc de Bourbon, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier Voisin, des maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Uxelles, d'Harcourt, de Bezons, du duc de Saint-Simon, des marquis de Torcy et d'Effiat. Les autres conseils étaient un conseil de guerre, le maréchal de Villars président; un conseil des finances, le maréchal de Villeroy chef, et le duc de Noailles président; un conseil des affaires étrangères, le maréchal d'Uxelles président; un conseil de conscience, le cardinal de Noailles, président; un conseil de la marine, le comte de Toulouse, chef en qualité d'a-

coûtait rien de donner des titres honorifiques à ses ennemis, mais il leur laissait très-peu de pouvoir réel. Dans la formation des conseils, le duc d'Orléans introduisit auprès des hommes les plus considérés du dernier règne, tels que le maréchal de Villars, le maréchal d'Uxelles et Torcy, quelques favoris du nombre de ceux qu'il appelait ses *roués*, tels que Canillac, d'Effiat et Brancas.

Les seigneurs, amis de Louis XIV, qui s'étaient promis d'opposer quelque résistance au régent, furent facilement éblouis par les avances qu'il leur fit sans paraître les craindre. Le maréchal de Villeroy s'occupa de concilier un rôle de censeur qu'il croyait devoir à sa dignité, avec celui de courtisan dont il ne pouvait se défaire. Il jouit librement du privilége accordé

miral, et le maréchal d'Estrées président; enfin un conseil du dedans du royaume, le duc d'Antin président. Les principaux personnages siégeant dans ces différens conseils étaient le duc de Guiche, les marquis de Brancas et de Canillac, le procureur général d'Aguesseau, le lieutenant de police d'Argenson, l'abbé Pucelles, et MM. Leblanc, depuis ministre de la guerre, Rouillé du Coudray, Le Pelletier Desforts et Dodun, depuis contrôleurs généraux. Un huitième conseil (de commerce) fut créé en décembre 1716, et tous furent supprimés en octobre 1718, à l'exception de celui de régence, et de celui des finances qui reçut une forme différente. Les secrétaires d'État furent alors rétablis.

aux vieillards de déplorer le passé. On voit, par quelques lettres qui sont restées de lui, et qu'il écrivait à madame de Maintenon, que dans le secret de l'intimité il se présentait comme ayant une tâche bien périlleuse à remplir dans la conservation du jeune roi [1]. Tout, dans ces lettres, porte l'empreinte des noirs soupçons que lui-même avait concouru à répandre trois ans auparavant.

Le régent se conforma à la volonté de

[1] « Le ro ise porte bien, malgré l'alarme que nous avons eue. Il faut s'attendre à vivre dans des agitations continuelles; voilà ce que c'est d'être chargé d'un enfant si cher et si nécessaire au repos du monde...... Le plus heureux état que nous pouvons envisager ne peut être qu'une inquiétude et un tourment continuels....... Quel trouble dans Paris et partout? Je languis bien d'avoir à pleurer avec vous sur le passé et sur l'avenir. Vous devez savoir tout ce qui se passe au parlement; c'est le comble de l'abomination pour tous ceux qui s'y sont trouvés...... Je ne puis vivre avec tant de gens qui ont trahi le roi avant sa mort..... Me voilà au moment d'entrer auprès du roi! Mon cœur, mon affection et ma reconnaissance me font désirer ce que je sens bien qui sera le sujet d'une agitation continuelle et d'une inquiétude sans fin..... Le seul attachement à la personne du roi est à quoi je voudrais être assujetti. On ne saurait pousser la précaution trop loin pour la conservation du roi. »

Lettres du maréchal de Villeroy à madame de Maintenon.

Louis XIV, qui avait prescrit qu'immédiatement après sa mort le roi serait conduit à Vincennes, dont il jugeait l'air très-salubre. Quelques mois après il le fit venir à Paris, où il établit lui-même sa résidence. Le maréchal de Villeroy et madame de Ventadour ne quittèrent pas un moment cet enfant précieux[1].

Il fixe son séjour à Paris.

Il visite madame de Maintenon à Saint-Cyr.

Dès les premiers jours de son avénement à la puissance, le duc d'Orléans rendit visite à madame de Maintenon, dans cette retraite de Saint-Cyr qu'elle avait cherchée avec tant d'empressement. Elle avait besoin de voir autour d'elle des larmes sincères, elle trouvait dans l'asile qu'elle s'était choisi, celles de jeunes filles pieuses et reconnaissantes. Le régent vint l'assurer de la conservation de cet établissement. Il eut soin d'écarter tous les souvenirs qui pouvaient lui donner l'avantage d'une protection généreuse. Ce fut madame de Maintenon qui lui rappela le passé; elle le fit avec une aigreur que le noble procédé du prince ne devait pas provoquer. Comme il lui avait communiqué quelques vues de son administration : *Si vous n'avez pas*, lui répondit-elle, *le désir insatiable de régner, dont on vous a toujours accusé, ce que vous*

[1] Le roi fut amené de Vincennes à Paris le 1er. janvier 1716. Il habita le palais des Tuileries jusqu'au 15 juin 1722, qu'il fixa son séjour à Versailles.

projetez est cent fois plus glorieux. Le régent eut la modération de répondre : *Je ne régnerais pas en repos si on perdait le roi*[1]. Cet entretien ne lui laissa point d'impression fâcheuse ; il continua de défendre madame de Maintenon contre les accusations, et souvent même contre les railleries de ses courtisans. Il fut exact à lui faire payer une pension de soixante mille francs *que son désintéressement*, était-il dit dans le brevet, *lui avait rendue nécessaire.* Elle n'en fit usage que pour une bienfaisance éclairée et vigilante. En annonçant la résolution de ne recevoir personne à Saint-Cyr, elle ranima le zèle des vieux

[1] On lit dans les Mémoires de Noailles une relation détaillée de la visite du duc d'Orléans à madame de Maintenon ; le commencement de leur entretien y est rapporté en ces termes :

« Le duc d'Orléans avait témoigné d'abord une » grande considération à madame de Maintenon ; et, » sans lui laisser le temps de le remercier, il lui avait » dit : *Je ne fais que mon devoir, madame ; vous » savez ce qui m'a été prescrit.* Elle répondit qu'elle » voyait avec plaisir la marque de respect qu'il don- » nait à la mémoire du feu roi en faisant cette visite. » *Je n'ai garde d'y manquer par cette raison*, reprit- » il, *mais je le fais aussi, madame, par estime pour » vous.* » On voit, d'après cela, combien était déplacée l'apostrophe de madame de Maintenon au duc d'Orléans, qui est aussi rapportée dans ces Mémoires.

seigneurs, qui briguèrent à l'envi le privilége d'être admis auprès d'elle. Le maréchal de Villeroy l'obtint de temps en temps. La reine d'Angleterre fut plus souvent reçue à Saint-Cyr. En mémoire du trône dont elle était descendue et de celui où madame de Maintenon avait presque monté, elles se plaçaient sur un fauteuil égal, et les jeunes filles de Saint-Cyr leur rendaient les mêmes honneurs. Le dernier prodige de la destinée de celle qui fut veuve de Scarron et de Louis XIV, fut de se voir recherchée après la fin de sa puissance.

Il fait ouvrir les prisons aux jansénistes.

La grande affaire qui avait tourmenté la vieillesse du feu roi, celle de la bulle *Unigenitus*, devait être facile à traiter pour un prince qui ne s'échauffait pas en matière de religion. Le régent commença par faire sortir des prisons les malheureux jansénistes que le père Le Tellier y avait entassés. Leurs parens, et cette foule d'amis qu'on trouve dans un parti qui sort de l'oppression, les attendaient à la porte de la Bastille et du donjon de Vincennes. Le régent eut l'attention délicate et politique de ne les rendre à la liberté, que deux jours après les funérailles de Louis XIV, afin que leur aspect n'irritât point les ressentimens déjà trop manifestés du peuple contre ce monarque. Ces martyrs opiniâtres des querelles théologi-

ques inspiraient autant d'intérêt par leur âge avancé et par leurs vertus que par leurs longs malheurs. Chacun voulait voir le marquis d'Arémberg, qui avait été enfermé douze ans pour avoir favorisé l'évasion du père Quesnel des prisons de Malines. La vieillesse prématurée qu'il montrait en sortant des cachots, rendait encore plus illustre le dévouement dont son parti lui faisait honneur. De bons curés étaient rendus à leurs paroissiens, qui, témoins de leur piété, n'avaient jamais consenti à voir en eux des hérétiques. La Sorbonne, qui avait beaucoup varié dans ces controverses, recouvrait des défenseurs distingués des libertés de l'Église gallicane. C'étaient autant d'accusateurs qui s'élevaient contre la mémoire de Louis XIV.

Mais ce qui annonçait mieux encore combien ce monarque avait été entraîné par des préventions injustes, c'était la conduite modérée du cardinal de Noailles. Le régent lui avait donné la direction des affaires ecclésiastiques, en le nommant chef du conseil de conscience. Rien ne l'empêchait plus de dévoiler ses opinions; on fut forcé de voir qu'il n'était point janséniste, et de reconnaître en lui un ennemi de l'oppression, un bon évêque français qui défendait le clergé et la couronne elle-même des invasions de Rome. Il accueillit avec

aménité les prêtres de son diocèse dont il s'était vu abandonné. D'Aguesseau et Joly de Fleury, devenus aussi membres du conseil de conscience, ne montraient pas plus que le cardinal, l'esprit de secte qu'on leur avait supposé.

Conduite des jésuites.

Les jésuites, encore fiers de la puissance qu'ils venaient d'exercer, semblèrent d'abord vouloir se soutenir à l'aide de moyens violens. Le père Le Tellier, au milieu des malédictions dont il était accablé, se croyait garanti par le codicille de Louis XIV, qui le nommait confesseur du roi. Il vint avec confiance se présenter au régent et lui demander quelles seraient ses fonctions, en attendant l'époque où le jeune roi pourrait recourir à son ministère spirituel. Le prince terrassa l'orgueil de ce religieux en lui répondant avec beaucoup de flegme : « Cela ne me regarde pas; adressez-» vous à vos supérieurs. » Peu après il l'exila à Amiens, où ses confrères supportèrent avec impatience et réprimèrent bientôt ses habitudes de despotisme. Le chagrin de ne pouvoir plus se faire craindre fut le tourment de ses jours [1]. Les jésuites recommencèrent les prédications fanatiques dont ils s'étaient abstenus

[1] Le père Le Tellier, transféré d'Amiens à la Flèche, y mourut en 1719, à soixante-seize ans.

depuis la mort de Henri IV [1]. Mais ils s'aperçurent bientôt que leurs discours emportés ne produisaient pas, sur des Français ivres de plaisirs et fatigués de querelles, le même effet qu'ils avaient autrefois produit sur les âmes échauffées des ligueurs. Ils changèrent de plan : les supérieurs continrent les novices turbulens, en firent des exemples ; ils fermèrent les yeux sur tous les scandales de la cour, ils appliquèrent les maximes de leur complaisante morale aux désordres dont ils étaient témoins, ils attendirent le moment où le régent commencerait à se lasser des maximes austères et indépendantes des jansénistes ; ce moment arriva bientôt.

Administration des finances.

C'était sans effort que le duc d'Orléans se contenait à l'égard des partis ou des individus dont il avait éprouvé des persécutions, et qui avaient à craindre son ressentiment. Né prodigue et plein de goût pour les spéculations brillantes et dangereuses, il avait à se maîtriser davantage dans ce qui concerne l'administration des finances. Louis XIV les avait laissées dans un état si déplorable, que l'odieux remède de la banqueroute fut proposé après sa

[1] L'un d'eux, nommé Lamothe, appela dans un sermon toutes les foudres du ciel sur le régent; on le fit enfermer. Ce moine factieux s'échappa d'une prison où il était peu surveillé, et se réfugia en Hollande.

mort, non-seulement par des hommes infidès eux-mêmes à tous leurs engagemens, mais par un homme probe et religieux, le duc de Saint-Simon. Celui-ci croyait que la nation, que la noblesse surtout, qui, pour lui, valait toute la nation, verrait avec indifférence la ruine des capitalistes de Paris ; mais il pensait que le duc d'Orléans ne devait pas compromettre son autorité nouvelle en frappant à lui seul un coup aussi violent, et qu'il fallait convoquer les états généraux pour déclarer la banqueroute. Il est aisé d'imaginer le désordre qu'eût jeté dans le royaume un tel conseil s'il eût été suivi, l'indignation qu'auraient éprouvée les trois ordres, le désir qu'ils auraient bientôt conçu de se saisir d'une mission plus importante et plus honorable, enfin l'activité qu'ils auraient donnée à des partis dont nous verrons bientôt les progrès et les entreprises.

Le duc de Noailles combattit, au nom de l'honneur et de l'intérêt de l'État, le pernicieux avis du duc de Saint-Simon. Le régent ne crut pas devoir soumettre l'autorité qu'il possédait à la sanction incertaine des états généraux ; il se déclara contre la banqueroute.

Cependant il fallait pourvoir aux besoins de l'Etat pour la fin de l'année 1715 et pour l'année suivante. Le compte qu'avait rendu le

État des finances à la mort de Louis XIV.

contrôleur général Desmarets en quittant un ministère où il avait fait inutilement de grands efforts de sagacité et de patience, était effrayant. Les dépenses devaient monter à cent quarante-deux millions; il ne restait que trois millions de libres sur le produit des impositions. Le fastueux Louis XIV n'avait laissé au trésor royal que sept à huit cent mille livres d'argent comptant, et il était dû par l'État en billets au porteur, et actuellement exigibles, sept cent dix millions. La dette constituée en rentes sur l'État était en intérêts de quatre-vingt-six millions; ces deux dettes réunies formaient un capital de plus de trois milliards. La misère du peuple était dans une proportion égale à celle de l'État. Il n'y avait plus d'impositions nouvelles à établir que sur les grands biens de la noblesse et du clergé, dont il était difficile de vaincre l'avarice masquée par l'orgueil. Le duc d'Orléans eut le tort de reculer devant cet obstacle, qu'il pouvait au moins aplanir graduellement. Il craignait son propre conseil, composé de grands qui regardaient l'immunité de leurs terres comme le plus beau privilége transmis par leurs aïeux. Le duc de Noailles présenta des expédiens qui, presque tous, lui avaient été enseignés par Desmarets, qu'un caprice injuste du régent éloigna de l'administration. Ces expédiens, dont le détail est

inutile, étaient en général combinés avec sagesse ; mais Noailles y joignit trois opérations violentes, et qui trouvent à peine une excuse dans la nécessité.

La première, dont le duc d'Orléans et Noailles lui-même ne se dissimulaient pas les dangers, fut une nouvelle refonte des monnaies. Louis XIV n'avait cessé de recourir à ce moyen. Dans les variations qu'il avait fait subir aux monnaies, la valeur numéraire des espèces avait graduellement haussé depuis 1689 jusqu'en 1712, et graduellement baissé depuis 1712 jusqu'en 1715. L'intérêt du commerce et de l'agriculture demandait un remède à ce désordre; il y en avait un bien simple, c'était d'établir une échelle de réduction pour remettre les impositions et les engagemens au taux où ils auraient été portés sans l'altération des monnaies. La perspective d'un gain assez considérable à faire sur une nouvelle refonte, éloigna le seul moyen légitime. Ce bénéfice fut d'un cinquième sur la valeur du louis d'or et de l'écu, et rendit soixante-douze millions. Mais la plupart des espèces qui devaient être échangées passaient, comme il était facile de le prévoir, chez l'étranger qui les fabriquait au nouveau titre. Le gouvernement s'enrichissait-il en effet de ce qui appauvrissait et décréditait la France? Refonte des monnaies.

Réduction de la dette de l'État par le moyen du *visa*.

La seconde opération de finances consista dans la vérification de tous les billets sur l'État, autres que les rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville. Elle donna lieu à un examen rigoureux des titres de toutes ces créances; on en rejeta un grand nombre comme falsifiés, ou comme étant le produit de la fraude, de l'escroquerie et de l'usure. Par cette opération, connue sous le nom du *visa*, et que les frères Pâris [1] diri-

[1] Leur père tenait une petite auberge au pied des Alpes, à l'enseigne de la *Montagne*, dont le second d'entre eux conserva le nom; l'aîné s'appelait Pâris, le troisième Montmartel, et le quatrième Duverney. Ils durent leur fortune aux munitionnaires de l'armée du duc de Vendôme. Cette armée manquait de vivres; et Vendôme, arrêté faute de pain, s'emportait contre les munitionnaires lorsqu'il vit arriver un convoi que les frères Pâris, chez qui le conducteur s'était arrêté par hasard, lui amenaient par des chemins fort courts, mais difficiles, et qu'eux seuls et leurs voisins connaissaient. Les munitionnaires, sensibles au service que leur avaient rendu les frères Pâris, donnèrent à ceux-ci de l'emploi; la façon dont ils s'en acquittèrent leur valut de l'avancement, la confiance de leurs supérieurs et de gros profits. Devenus munitionnaires eux-mêmes, ils s'enrichirent et vinrent à Paris chercher une plus grande fortune, qu'en effet ils y trouvèrent. Tous quatre eurent une grande part à l'administration des finances sous Desmarets, le duc de Noailles et d'Argenson. Le nom du dernier de ces quatre frères (Duverney) reviendra plusieurs fois dans le cours de cette Histoire.

gèrent avec habileté, l'État anéantit pour trois cent trente-sept millions de billets exigibles, et gagna du temps pour payer les intérêts ou acquitter la capital de tout le reste.

Chambre ardente contre les traitans.

Les recherches qu'avait entraînées le *visa* fournirent un prétexte pour l'établissement d'une chambre ardente, chargée de juger toutes les fraudes et tous les gains illicites faits par les traitans. On est étonné de trouver dans notre Histoire de continuels exemples de cette ressource des confiscations et des taxes arbitraires qui caractérise essentiellement le despotisme oriental, et qui blesse le principe conservateur des monarchies, la propriété. On est encore plus étonné de trouver ce moyen excusé par les noms de Sully et de Colbert qui se virent forcés d'y recourir, et qui même commencèrent par-là des réformes qu'on admire encore aujourd'hui. Le premier et sans doute le plus grand de ces deux hommes d'État, Sully, avait à réparer les désordres de trente années de guerres civiles. Colbert songeait à décrier la mauvaise administration de Fouquet. Eux-mêmes nous ont appris qu'un tel expédient ne fut point la cause des succès qu'ils obtinrent [1]. Le régent ne pouvait tromper per-

[1] « La recherche que j'avais proposée contre les fi- » nanciers et les monopoleurs, se fit par l'érection

sonne, lorsqu'il annonçait l'amour de l'ordre qui avait caractérisé ces deux ministres; mais, en créant une chambre ardente, il était sûr d'être applaudi par une grande portion du public. Le peuple aime toutes les apparences d'une justice sévère; l'envie qui le travaille, le besoin qu'il a d'accuser quand il souffre, le plaisir d'humilier ceux qu'une fortune nouvelle a subitement élevés, lui font souvent désirer un tribunal qui, pour juger et condamner, paraît consulter la rumeur publique, et consulte en effet la cupidité du prince.

Les financiers n'avaient pas obtenu, sous Louis XIV, cette considération qu'ils durent depuis, soit à des alliances illustres, soit à une conduite plus honorable, soit à une plus grande élégance de mœurs. La guerre d'Espagne avait donné lieu à d'insignes malversations; les souvenirs cruels qu'elle avait laissés rendaient encore plus odieuses des fortunes bâties sur la misère

» d'une chambre de justice. Mais, comme on n'en re-
» trancha point l'abus des sollicitations et des interces-
» sions, elle ne produisit que son effet ordinaire, l'impu-
» nité des principaux coupables, pendant que les moins
» considérables subirent toute la rigueur de la loi. »

Mémoires de Sully.

Cette chambre de justice, érigée en 1604 par le conseil de Sully, le fut une seconde fois, mais contre son avis, en 1607. Colbert en établit une la première année de son administration, en 1661.

générale. Rechercher ceux qui les avaient acquises, c'était accuser d'ineptie et de profusion le dernier règne ; et l'on est porté à croire qu'un gouvernement qui dénonce les fautes de celui qui l'a précédé, contracte l'engagement de les éviter. Mais la chambre ardente débuta par une violence qui fit comprendre à toutes les classes, combien elles se ressentiraient du coup porté aux traitans. Le tableau des restitutions qui leur étaient demandées fut d'abord de cent soixante millions ; pour les effrayer encore plus, on en fit arrêter un assez grand nombre. La crainte de l'échafaud était présentée à tous ceux qui seraient tentés d'enfouir ou de faire disparaître leurs trésors. On s'attendait à voir couler le sang ; le peuple français, qui pardonne souvent l'injustice et les exactions, ne pardonne pas long-temps la cruauté. Le régent rit de l'orage qu'il avait excité, dès que les effets en devinrent trop sérieux. Il eut pitié, en même temps que le public, des financiers qu'il faisait poursuivre. Il acorda des réductions sur les taxes énormes qui devaient grossir le trésor royal. Ce fut bientôt pour les courtisans une spéculation très-lucrative que de demander au régent des grâces qu'il ne savait jamais refuser. Dans leur premier effroi, les traitans vinrent implorer l'appui des nobles; lorsque l'alarme commença à diminuer, les nobles venaient

eux-mêmes trouver les traitans, et leur vendaient leur protection au rabais. C'est de ce moment que date une alliance intime de la noblesse avec la finance. Les dames de la cour s'avilirent en faisant un trafic d'une intercession qui est le plus beau droit et l'un des charmes les plus touchans de leur sexe. Les membres de la chambre ardente se déshonorèrent par leur vénalité. Le public se réjouit de l'habileté des traitans à parer les coups qu'on voulait leur porter, et punit avec des chansons et des bons mots la bassesse et la cupidité de leurs protecteurs[1]. Ces taxes arbitraires firent à peine entrer quinze millions dans le trésor royal.

Malgré le vice des trois opérations de finances que je viens d'indiquer, le gouvernement se trouva au bout d'une année dans une situation bien moins déplorable que sous Louis XIV. Le duc de Noailles eut le talent de persuader

[1] On rapporte qu'un partisan taxé à douze cent mille livres, répondit à un seigneur qui lui offrait de l'en faire décharger pour trois cent mille : « Ma foi, monsieur le comte, vous venez trop tard ; j'ai fait mon marché avec madame pour cent cinquante mille livres. »

Le président de la chambre de justice fut appelé ironiquement *Garde des sceaux*, parce qu'il s'était approprié, de la dépouille du fameux traitant Bourvalats, des seaux d'argent pour rafraîchir les vins et liqueurs, et qu'il avait l'impudence de les produire sur sa table.

qu'on n'aurait plus recours à des expédiens aussi rigoureux. La banque de Law qui s'établit ensuite, et dont j'aurai à parler plus loin avec détail, suffit, pendant le court période de sa sagesse et de sa véritable prospérité, pour faire renaître le crédit. Les particuliers montrèrent, dans leurs entreprises commerciales, une vivacité que la guerre avait long-temps enchaînée. La tristesse des dernières années de Louis XIV s'effaça de toutes parts ; il se fit, ou plutot il parut se faire la révolution la plus subite dans les mœurs.

Tout a pris un nouvel aspect à la cour : l'hypocrisie fuit, et la décence ne la remplace pas ; les vices masqués se découvrent ; le libertinage qui, auparavant, avait cherché le mystère, brave le scandale ; ceux des courtisans qui sont nés avec les passions les moins ardentes, travaillent à se donner l'apparence de quelque déréglement. Les blasphèmes, les sermens souillés des images de la débauche, sont substitués au ton noble et réservé de Louis XIV ; l'impudence les profère, la bassesse y applaudit. Les festins n'ont plus de joie sans l'ivresse. Comme on ne rougit d'aucun excès, on ne s'offense d'aucun reproche. Les vaudevilles les plus satiriques sont pardonnés en faveur de leur cynisme. On se fait un jeu d'offenser à la fois la piété, la vertu, la pudeur.

Mœurs de la cour.

La cour était si impatiente de se livrer à ces désordres, qu'elle ne respecta point le deuil du monarque dont le peuple avait insulté les funérailles. Les étrangers furent plus fidèles à honorer la mémoire d'un roi qui les avait si long-temps vaincus, et dont à leur tour ils avaient humilié la vieillesse. Les fêtes et les plaisirs de toute espèce étaient encore suspendus à Vienne, plus de quatre mois après la mort de Louis XIV. Ce fut l'ambassadeur de France, le comte de Luc, qui interrompit un carnaval ennuyeux, par le bal le plus brillant. En blessant les convenances à Vienne, il fut jugé, à Paris, un courtisan habile.

La joie était animée par l'invention récente du bal de l'Opéra [1]. Le duc d'Orléans aimait à y paraître, même sans travestissement, et se faisait un jeu de répondre avec gaieté à des apostrophes familières et piquantes. Le duc de Noailles, l'allié et l'ami de madame de Maintenon, accompagnait quelquefois le régent, et croyait de son devoir de chanceler un peu quand le prince était ivre. Ce fut sans doute par ce même esprit de déférence qu'il entretint une actrice de l'Opéra. Il indiquait aux courtisans une mesure à garder dans un liber-

[1] Le chevalier d'Auvergne, qui donna l'idée de ce plaisir nouveau, en fut récompensé par une pension de deux mille écus.

tinage factice, comme il avait fait auparavant dans une dévotion feinte.

Les soupers du régent étaient l'école d'une corruption qui tendait à se répandre dans tout le royaume. Philippe voyait avec joie arriver l'heure où cessaient pour lui les soins et les embarras de l'autorité. Il s'enfermait alors avec les compagnons et les compagnes de ses plaisirs. Le marquis de Canillac veillait un peu à ce que les festins de la cour ne ressemblassent point tout-à-fait à ceux des hommes sans délicatesse. Le duc d'Orléans, qu'il avait quelquefois sauvé d'un état complet d'ivresse, l'appelait son mentor; il feignait de se retirer avec lui, et s'échappait pour voler à d'autres orgies. Nocé, d'Effiat, Brancas, La Fare, Broglie et beaucoup d'autres, faisaient assaut de dissolution pour justifier cette odieuse et absurde dénomination de *roués* inventée par leur maître. L'impiété était l'assaisonnement le plus recherché de ces débauches; et les jours que la religion consacre aux plus imposantes solennités, étaient signalés par des excès d'une invention nouvelle [1]. Soupers du régent.

[1] « Les soupers du régent (dit Saint-Simon) étaient toujours avec des compagnies fort étranges, avec ses maîtresses, quelquefois des filles de l'Opéra; souvent avec la duchesse de Berry, quelques dames de moyenne vertu, une douzaine d'hommes que, sans façon, il ne

La duchesse de Berry venait quelquefois prendre place à ces banquets. Elle en offrait au régent de semblables, dans le palais du Luxembourg. Elle était encore plus impudente dans son orgueil que dans ses plaisirs. Idolâtrée d'un père qui s'était résolu à braver les odieuses interprétations que le public donnait à sa tendresse, elle obtenait tout de lui pour son faste et pour

nommait pas autrement que ses *roués*, et quelques gens sans nom, mais brillans par leur esprit et par leur débauche. La chère y était exquise; les convives, et le prince lui-même, mettaient souvent la main à l'œuvre avec les cuisiniers; et dans les séances chacun était repassé, les ministres et les familiers comme les autres, avec une liberté qui était une licence effrénée.

» Les galanteries passées et présentes de la cour et de la ville, les vieux contes, les disputes, les plaisanteries, les ridicules, rien ni personne n'était épargné. M. le duc d'Orléans y tenait son coin comme les autres; mais il est vrai que très-rarement tous les propos lui faisaient la moindre impression. On buvait beaucoup et du meilleur vin; on s'échauffait, on disait des ordures à gorge déployée et des impiétés à qui mieux mieux; et, quand on avait fait du bruit et qu'on était bien ivre, on s'allait coucher.

» Du moment où l'heure du souper venait, tout était tellement barricadé au dehors que, quelque affaire qui pût survenir, il était inutile d'essayer de parvenir jusqu'au régent; je ne dis pas seulement des affaires inopinées, mais de celles qui eussent le plus dangereusement intéressé l'État et sa personne. Cette clôture durait jusqu'au lendemain.

le délire de sa vanité [1]. On la vit paraître sous un dais dans sa loge à l'Opéra, ce que la reine, épouse de Louis XIV, ne s'était point permis. Les spectateurs la forcèrent, par leurs murmures, à ne point répéter cette innovation. Une compagnie de gardes qu'elle se fit donner devint un sujet de satires sanglantes.

Les femmes s'étaient flattées de jouer un beau rôle sous un règne consacré aux plaisirs. Elles furent déçues dans cette espérance, précisément parce que les barrières dont elles avaient pu se plaindre n'étaient que trop écar- Maîtresses du régent.

» Ce qu'il y a de fort extraordinaire, c'est que ni ses *roués*, ni ses maîtresses, ni la duchesse de Berry, au milieu de l'ivresse, n'aient jamais pu savoir de lui rien d'un peu important sur quoi que ce soit de l'État. Le scandale de ce sérail public et celui des impiétés et des ordures journalières des soupers étaient extrêmes et connus partout. Toutes ses maîtresses pouvaient peu de chose, n'avaient aucune part aux affaires, et tiraient médiocrement d'argent. »

Mémoires de Saint-Simon.

[1] Cette princesse s'avisa un jour de recevoir la visite de l'ambassadeur de Venise, placée dans un fauteuil sur une estrade de trois marches. L'ambassadeur, surpris, fit une révérence, tourna le dos, et sortit sans dire un mot. Il rassembla le jour même les ministres étrangers, et tous déclarèrent publiquement qu'aucun d'eux ne remettrait les pieds chez la duchesse de Berry.

DUCLOS.

tées. L'amour fut tellement profané, que la galanterie, qui en est l'image, ne fut plus qu'un vain cérémonial chaque jour plus mal observé. Quoique le duc d'Orléans fût enjoué, spirituel, et que sa figure assez noble exprimât la franchise et la bonté, il avait avec les femmes un ton qui devait effaroucher la plus faible pudeur. Bientôt elles s'aperçurent qu'il n'y avait pour elles que des rôles avilissans à jouer à la cour; ces rôles-là ne furent cependant pas dédaignés. Louis XIV avait approché ses maîtresses du trône, et avait fait rejaillir sur elles l'éclat et même la gloire dont il brillait. Les maîtresses du régent, beaucoup plus nombreuses, eurent si peu de pouvoir sur son esprit, qu'on ne trouve leur influence dans aucun des actes importans de son administration, et qu'elles n'eurent même qu'une part assez modique à ses prodigalités. Il avait conservé un souvenir amer des disgrâces qu'avait attirées sur lui mademoiselle de Séry, dans l'affaire d'Espagne. Il s'était promis de ne plus se laisser subjuguer par aucune femme. Celle de ses maîtresses à laquelle il revenait le plus souvent, madame de Parabère, l'emportait à ses yeux sur toutes ses rivales, parce qu'elle avait peu d'esprit. Une femme qui en avait beaucoup, et qui joignait à cet avantage une figure fort jolie et une grande habileté dans l'intri-

gue [1], cessa de plaire au régent dès qu'elle voulut interrompre par des conseils politiques les plaisirs qu'il goûtait auprès d'elle. Il l'en avertit par une réponse cynique et très-humiliante. Il donna le même avis à l'aimable et spirituelle comtesse de Sabran ; mais au moins il l'assaisonna de quelques grâces. Après avoir écouté avec une froideur assez dédaigneuse une exhortation qu'elle lui faisait sur une affaire d'État, il la conduisit devant une glace. « Regardez-» vous, lui dit-il ; est-ce devant une aussi » jolie figure qu'on doit parler d'affaires si » tristes et si sérieuses [2] ? »

La duchesse d'Orléans, soutenue par beaucoup de flegme et d'orgueil, ne daignait point s'offenser des infidélités de son mari. Plein d'égards pour cette princesse, il s'efforçait de garder un peu d'équité dans les différens continuels qui s'élevaient entre elle et sa fille, la duchesse de Berry. Il avait un ton respectueux, tendre et plein d'enjouement avec sa mère [3] ;

[1] Madame de Tencin. On la fera connaître sous différens rapports dans le cours de cette Histoire.

[2] Ce fut la comtesse de Sabran qui, dans un souper du régent, lança ce sarcasme fameux : « Dieu, après avoir créé l'homme, prit un reste de boue dont il fit l'âme des princes et des laquais. » Le prince déclara l'épigramme excellente.

[3] Charlotte-Élisabeth de Bavière, seconde femme

il la visitait tous les jours. Celle-ci, accoutumée à se considérer comme une étrangère à la cour de Louis XIV, observait, par habitude ou par prudence, la même réserve à la cour de son fils. Elle offrait, sous un extérieur dépourvu de grâces, une bonté et un sens droit qui n'étaient altérés que par des préjugés de noblesse allemande sur lesquels elle était intraitable, et qui la rendaient quelquefois inhumaine. On retrouvait en elle quelques traits de cet esprit original qui distinguait le régent; rien de plus ingénieux que ce qu'elle disait de lui : « Les » fées furent conviées à la naissance de mon » fils; chacune d'elles le doua d'une qualité » heureuse. Une méchante fée, qui n'avait » point été invitée, vint, et, ne pouvant plus » effacer tous les dons de ses compagnes, elle » déclara que le prince n'en ferait point un » bon usage. »

Madame n'avait donné qu'un seul conseil au duc d'Orléans au moment où il prit les rênes de l'État ; elle lui avait demandé, et en avait obtenu la promesse de ne jamais confier à l'abbé Dubois aucun emploi important. Elle prévoyait sans doute que ce personnage serait

de Monsieur, frère unique de Louis XIV. De ce mariage naquirent le régent et deux princesses, dont l'une fut duchesse de Lorraine, et l'autre reine de Sicile.

l'opprobre de la régence. Elle ne lui pardonnait pas, surtout, d'avoir engagé son fils à épouser une bâtarde de Louis XIV. Le régent tarda peu à violer sa promesse, et l'abbé Dubois fut nommé conseiller d'État[1]. Dans un moment où l'on ne s'étonnait et ne s'offensait de rien, cette nomination fit cependant un grand scandale. Les membres du conseil rougirent d'un tel collègue. Tout le décriait auprès d'eux, l'obscurité de sa naissance et l'infamie de ses mœurs. Sa figure était basse, et portait tellement l'empreinte de tous les vices, que l'hypocrisie ne pouvait s'y placer avec succès. Il n'était pas étranger aux belles-lettres ; il jugeait, citait, et pouvait traduire les auteurs latins avec goût ; mais il n'avait acquis que superficiellement et fort tard l'instruction nécessaire à l'homme d'État. Il croyait y suppléer par le talent de connaître les hommes. Dans ses études à cet égard, il avait fait de tous les vices qui lui étaient particuliers le partage de l'espèce humaine. Il avait dans l'athéisme une fermeté qui n'appartient le plus souvent qu'à des ignorans dépravés. Saint-Laurent, homme habile, qui avait dirigé sur d'excellens principes l'éducation du duc de Chartres, eut le malheur de faire choix d'un tel personnage pour cor-

[1] A la fin de l'année 1715.

riger les thêmes du jeune prince, et mourut sans avoir été éclairé sur les défauts d'un si pernicieux instituteur. Comme le duc de Chartres avançait déjà dans son adolescence, on ne laissa auprès de lui que l'abbé Dubois. Celui-ci ne se contenta point de justifier, par des maximes impudentes, tous les plaisirs qui devaient attirer un jeune homme bouillant; il s'en rendit le ministre, le fit échapper à une surveillance importune, et lui apprit à braver celle que l'opinion exerce particulièrement sur les princes. Bientôt il l'initia dans ces infâmes théories que l'esprit, appelé au secours du vice, a su imaginer dans tous les temps. Il lui présentait la vertu comme un mensonge inventé par des fourbes adroits, et comme la chimère des esprits faibles ou exaltés. Il avait exercé son élève à rapporter toutes les actions des hommes à des mobiles qu'ils n'oseraient avouer. L'heureux naturel du prince modifia l'effet de si dangereuses leçons. Tandis qu'il se pénétrait d'une doctrine qui lui montrait partout des êtres vils ou méchans, il goûtait et faisait connaître à tout ce qui approchait de lui le charme de la bonté. Il échappait par son inconséquence même à des principes dépravés, ou du moins il ne les appliquait qu'à ses mœurs. C'était peut-être là tout ce que voulait l'abbé Dubois. Son caractère était plus

bas qu'atroce. Les qualités aimables de son élève réagirent sur lui-même, et tempérèrent ses vices. Dans le pouvoir absolu auquel Dubois s'éleva par les degrés les plus rapides, on ne peut lui reprocher aucun acte sanguinaire. Il ne repoussa jamais par la terreur le ridicule dont toutes ses dignités ne pouvaient l'affranchir.

Nous avons vu quelles étaient ses liaisons avec l'ambassadeur d'Angleterre. Il tenait plus fortement que jamais au projet d'unir par un traité d'alliance les maisons de Hanovre et d'Orléans. Des considérations politiques faisaient hésiter le régent, avant de signer un acte qui décèlerait son ambition, et compromettrait les intérêts de la France. Dubois était entraîné par un motif irrésistible pour lui, sa cupidité; le nouveau conseiller d'État partit avec les pouvoirs d'un ministre plénipotentiaire. Son absence permit au régent plusieurs actes qui rendaient de jour en jour son autorité plus chère aux Français.

D'Aguesseau est fait chancelier; son portrait.

Le chancelier Voisin mourut subitement le 2 février 1717, haï du parti auquel il avait été infidèle, et méprisé de celui en faveur duquel il avait trahi les volontés de Louis XIV. Le régent nomma d'Aguesseau pour lui succéder. Le public, transporté de ce choix, aima mieux y voir un hommage à la vertu qu'une dette de la reconnaissance. Le seul d'Aguesseau fut loin

de partager l'allégresse que faisait naître son élévation. Ce n'était point seulement par modestie qu'il était effrayé d'un tel fardeau; il pressentait tout ce qui le rendrait bientôt incommode dans une cour licencieuse. En sortant de chez le régent, qui lui avait appris sa nomination avec cette grâce que donne le contentement de soi-même, il rencontra Joly de Fleury, son ami, son second. « Ce qui me console, lui dit-il, c'est que vous êtes nommé procureur général. » J'avais à revenir tout à l'heure sur les commencemens de Dubois. Quelle belle tâche que de rappeler ceux de d'Aguesseau! Un père vertueux, magistrat plein de lumières et d'intégrité, avait dirigé son éducation; elle avait été perfectionnée à l'école de Port-Royal. Son âme reconnaissante s'attacha encore plus à ses maîtres, à ses compagnons, quand il les vit persécutés. Il n'avait point pris auprès d'eux une vive ardeur pour les controverses; il avait mieux aimé se fortifier de leurs mâles vertus et de leurs conseils austères, pour remplir avec honneur les fonctions de la magistrature. A l'âge de vingt-un ans, il était déjà la gloire du barreau français. Personne ne fit jamais mieux sentir que lui l'importance et la noblesse du ministère d'avocat général; il y montrait une telle éloquence et une telle impulsion de vertu, qu'un des magistrats les plus recommandables, De-

nys Talon, dit, après l'avoir écouté : *Je voudrais finir comme ce jeune homme commence.* Fils pieux, bon époux, père vigilant, ami zélé, il avait le bonheur de retrouver ses vertus dans sa famille. Il aimait passionnément les sciences et les belles-lettres, et s'en servait pour féconder et pour orner la jurisprudence. Ses discours, son maintien, ses regards, tout annonçait en lui la paix de l'homme juste, et sa bienfaisante activité. Il y aura de grands, d'excellens magistrats en France tant qu'on y lira les plaidoyers et les harangues de d'Aguesseau. Si l'on n'y trouve point toute la véhémence qui distingue les orateurs de l'antiquité, il faut songer qu'il parlait dans le calme d'une fonction que les anciens n'ont point connue, et qui interdit à l'orateur les puissans effets des mouvemens passionnés. Une autre cause tempérait aussi l'éloquence, et ralentissait la marche de d'Aguesseau. Il craignait la moindre tache dans son style, comme le moindre reproche dans sa vie privée et publique. Tant qu'il y avait pour lui le moyen d'éluder un obstacle, il se refusait à le franchir. Profond publiciste, il avait surtout cherché dans nos lois à quel point le citoyen d'une monarchie peut être libre. Dévoué au roi par tout ce qui entraîne les Français, dévoué à l'église par la pureté et la fermeté de sa foi, il aimait et défendait avec courage les

limites que l'autorité royale du monarque ne trouvait alors que dans le parlement, et celles que l'autorité du pape ne trouvait plus que dans les immunités de l'Église gallicane.

Les ennemis du régent se rallient autour de la duchesse du Maine.

Le duc d'Orléans, du sein des plaisirs, gouvernait la France avec beaucoup plus de facilité que Louis XIV ne l'avait fait dans ses dernières années. Le duc du Maine et les partisans qui lui restaient montraient de la tristesse en affectant de la résignation. Son épouse, vive et fière, dissimulait son dépit. Elle continuait à donner et à recevoir à Sceaux des fêtes qui lui fournissaient une occasion de s'attacher des nobles, des prélats, des magistrats et des gens de lettres. Les hommages les plus ingénieux ou les plus recherchés de leur galanterie la flattaient moins que les satires qu'ils pouvaient faire de l'administration et des mœurs du duc d'Orléans. C'était de Sceaux que les chansons et les épigrammes se répandaient dans Paris. Le régent était si indifférent sur leur effet, qu'il paraissait dédaigner d'en connaître la source. Une grande partie de la noblesse venait de se jeter sur les dépouilles des hommes de finance, l'autre ne montrait qu'une ambition frivole. Le clergé, divisé sur l'affaire de la bulle, manquait d'unité dans sa direction, et ne tourmentait pas le régent par une censure importune. Le parlement, soumis à son grand régulateur d'A-

guesseau, se reposait sur un tel gardien de ses droits. Le duc d'Orléans, qui connaissait chacun de ces corps et les prétentions qu'ils élèvent ou font revivre dans des temps de minorité, ne se fiait point à ce calme apparent ; il résolut de susciter entre eux de telles discordes, que de long-temps ils ne pussent former une ligue dangereuse. Quoiqu'il ne fût point né avec un esprit tracassier, il avait besoin de voir quelque mouvement autour de lui. La vengeance qu'il aimait à tirer de ses ennemis était de les diviser et de les mettre aux prises.

Pour ouvrir la scène de ces démêlés politiques dans lesquels il se proposait de paraître un arbitre impartial, il fit choix du duc de Bourbon. Ce prince n'avait que beaucoup d'orgueil pour soutenir le nom du grand Condé. Avec un esprit de domination très-caractérisé, il fut toujours l'instrument de l'ambition et des desseins d'autrui. Il se déclara l'ennemi le plus ardent des princes légitimés, et particulièrement du duc du Maine, auquel il enviait tous les emplois qui en faisaient encore le second personnage de la régence.

Le prince de Conti et le comte de Charolais se joignirent au duc de Bourbon. Le 22 août 1716, ils présentèrent au roi une requête pour faire révoquer les édits par les-

quels Louis XIV avait déclaré ses fils légitimés princes du sang et capables de succéder à la couronne. Leur principe était qu'une naissance légitime avait toujours été considérée par les lois du royaume comme une condition nécessaire pour occuper le trône. Ils traitaient d'actes scandaleux les édits qui avaient rompu un ordre fondé sur la religion et sur la morale.

Prétentions des ducs et pairs. 1717. Mai.

Bientôt les ducs et pairs intervinrent dans la querelle. Pour humilier encore davantage les princes légitimés, ils s'élevèrent contre la déclaration de 1694, qui accordait à ceux-ci la préséance sur eux. On voyait avec surprise figurer parmi les réclamans, les maréchaux de Villeroy et de Villars qui avaient adoré toutes les volontés de Louis XIV. Ils étaient entraînés, ainsi que tous les autres, par le duc de Saint-Simon. Les idées singulières de ce seigneur sur l'origine et sur les droits de la pairie, son caractère aigre et opiniâtre, son esprit mordant, sa piété sévère, et par-dessus tout son crédit auprès du régent, le rendaient chef de la ligue des ducs et pairs. Il s'efforçait de leur persuader que le temps était venu pour eux de remonter au rang des grands vassaux de la couronne. Son système établissait un immense intervalle entre eux et la noblesse. En même temps il les engageait dans une

guerre peu politique contre le parlement[1] de Paris, et les portait à réclamer un rang au-dessus de celui qu'ils occupaient dans ce corps.

Le parti du duc du Maine se fortifie.

La noblesse et le parlement s'unirent pour leur résister. Comme on craignit que Saint-Simon ne parvînt à leur procurer l'appui du régent, on se rapprocha du duc du Maine, dont la cause, dix-huit mois auparavant, avait été si généralement abandonnée. La duchesse son épouse se crut assez forte pour résister à ses parens jaloux, et sut si bien échauffer un procès, qu'elle faillit en tirer des étincelles de

[1] Le parlement se prévalut de l'importance extrême qu'il acquit pendant la guerre de la Fronde pour s'assurer différentes prérogatives. Les présidens à mortier prétendirent devoir opiner avant les pairs. Quelques-uns de ceux-ci, liés d'intrigues avec le parlement, se soumirent à cette prétention; d'autres se turent ou ne firent qu'une faible résistance. Les circonstances étant devenues moins favorables au parlement, les pairs adressèrent leurs réclamations à Louis XIV, qui voulait humilier et contenir ce corps ambitieux. Ils représentaient qu'ils étaient les juges nés de la nation, qu'ils avaient succédé aux droits des anciens grands vassaux de la couronne, que leur dignité était héréditaire, qu'enfin la cour de justice du parlement tirait son plus grand honneur de la présence des pairs et du titre de cours des pairs.

Les présidens disaient qu'ils ne faisaient qu'un avec le premier président; que toute la présidence représentait le roi; que le parlement était la cour des

guerre civile. Ses familiers la virent avec étonnement renoncer à ses plaisirs accoutumés, et suspendre les fêtes où elle était louée, encensée sous toutes les images de la mythologie, pour chercher dans de vieilles chroniques des exemples de l'élévation des princes bâtards. Les érudits venaient lui apporter leurs secours. Elle ne dédaignait pas même ceux qui, exclusivement occupés de l'Histoire ancienne, ne pouvaient fournir des exemples favorables à la cause de son mari que parmi des princes assyriens, mèdes ou perses[1]. Il y avait

pairs, non-seulement parce que les pairs y avaient obtenu séance, mais parce qu'ils y étaient jugés. La décision de Louis XIV fut un accommodement qui ne satisfit ni les pairs ni les présidens. Les pairs devaient opiner les premiers dans les séances où se trouvait le roi, et les présidens conservaient le droit qu'ils s'étaient arrogé dans toutes les autres séances. Ce débat devint extrêmement vif sous la régence. Le parlement se vengea de quelques Mémoires où il était traité avec mépris, par des recherches sur l'origine des maisons qui prétendaient succéder aux droits des grands vassaux de la couronne. Le résultat en fut très-mortifiant pour plusieurs des pairs, dont la noblesse était d'une date assez récente. Le régent s'amusa quelque temps de cette contestation, et finit par la terminer à l'avantage des pairs. Il les rétablit dans le droit de préséance sur les présidens à mortier, et dans celui de donner leur avis avant eux et dans la même posture.

[1] Écoutons sur ce sujet l'enjouée et spirituelle ma-

long-temps qu'on se servait de l'érudition pour préparer les esprits à la puissance des fils légitimés de Louis XIV. Le père Daniel avait composé dans cet esprit son Histoire de France. Dans ses recherches officieuses, ce jésuite avait montré une grande prédilection pour tous les enfans nés des amours adultères de nos rois. L'éloquent et spirituel cardinal de Polignac, et Malezieu, qui, voulant réunir les deux professions d'homme de lettres et d'homme de cour, n'obtenait que de médiocres succès dans l'une et dans l'autre, recueillaient toutes les découvertes faites par la duchesse du Maine. Grâce à leurs soins, on vit paraître le Mé-

dame de Staal : « Les immenses volumes entassés sur le lit de madame la duchesse du Maine la faisaient ressembler, toute proportion gardée, à Encelade, abîmé sous le mont Etna. J'assistais à son travail, et je feuilletais aussi les vieilles chroniques et les jurisconsultes anciens et modernes. Le désir d'enrichir cet ouvrage (le Mémoire des princes légitimés) de tout ce qui pouvait lui donner plus de poids, faisait ramasser de toutes parts les exemples et les autorités favorables à la cause. Mille gens obscurs s'offraient à ses recherches, et venaient apporter leurs minces découvertes. La plupart m'étaient renvoyés, ou avertis du moins de s'adresser à moi. Un, entre autres, renommé par son grand savoir (c'était Boivin l'aîné, plus hébreu que français, plus au fait des usages des Chaldéens que de ceux de son pays, qui ne connaissait

moire des princes légitimés. Ils y faisaient un appel à la nation; ils prétendaient que les états généraux pouvaient seuls prononcer sur le rang de tous les membres de la famille royale. Ils en demandaient une convocation prochaine; si les circonstances ne la permettaient pas, la décision de cette affaire devait, suivant eux, être différée jusqu'à la majorité du roi.

La marche des princes légitimés parut habile, et l'on crut que le duc d'Orléans en serait embarrassé. La duchesse du Maine avait mis encore plus d'activité dans ses intrigues que dans ses études de droit public. Elle avait lié un grand

d'autre cour que celle de Sémiramis), demanda d'être introduit à la nôtre avec ses antiques trésors, peu utiles à l'affaire dont il s'agissait. Des exemples tirés de la famille de Nemrod n'eussent été guère concluans pour celle de Louis XIV. Cependant on lui donna jour, et on lui fit dire de venir chez moi. Lorsqu'il arriva, j'étais à la toilette de madame la duchesse du Maine; on vint m'avertir. Elle me dit: *Ne vous en allez pas, il n'y a qu'à le faire entrer, je le verrai.* Il entra chez elle, préoccupé qu'on le menait chez une de ses femmes de chambre. Les lambris dorés, l'appareil de sa toilette, la quantité de gens qui la servaient, rien ne put le tirer de sa première pensée. Il lui parla, l'appela toujours *mademoiselle*, et sortit sans se douter qu'il eût parlé à d'autre qu'à moi. »

Mémoires de Staal.

nombre de nobles à sa cause; elle avait animé contre les ducs et pairs plusieurs gentilshommes attachés au régent, ainsi qu'un grand nombre de chevaliers de l'ordre de Malte. Ceux-ci, par leur zèle à la servir, flattaient le grand-prieur de Vendôme, issu d'un fils légitimé de Henri IV. Elle avait gagné jusqu'à des seigneurs protestans, quoiqu'il semblât que rien ne dût les rapprocher d'un parti qui s'était toujours joint à leurs persécuteurs. Plusieurs nobles, parmi lesquels on remarquait un Montmorenci, un Châtillon, un Laval, un d'Estaing, présentèrent une requête au roi, et s'élevèrent avec force contre les prétentions des ducs et pairs. Il y perçait un attachement pour le duc du Maine qui inquiéta le régent. Il condamna sévèrement cette requête, et fit défense qu'on en présentât de semblables. Peu de temps après, d'autres gentilshommes s'adressèrent au parlement, et demandèrent, comme l'avaient fait les princes légitimés, une convocation des états généraux. Le régent irrité fit arrêter six des principaux signataires, et punit par un mois de séjour à la Bastille l'appui qu'ils donnaient au duc du Maine.

1717. Mai.

Le parlement garda le silence sur ce coup d'autorité. Il avait été plus troublé que le régent lui-même de la demande d'une convocation des états généraux. L'existence politique qu'il avait

conquise tenait à la supposition qu'il les représentait dans les intervalles de leurs sessions. Les trois ordres assemblés auraient bien pu ne pas confirmer cette prétention du parlement. Les ducs et pairs ne se flattaient pas non plus de voir sanctionner leur système par les états généraux. Le régent, investi d'une autorité libre et entière, n'avait rien à leur demander, et pouvait les craindre. D'ailleurs, les projets de Law avaient déjà séduit son imagination; et comme tout leur succès dépendait d'un prestige à créer, il ne convenait pas de les soumettre à un examen rigoureux. Ces motifs le décidèrent à étouffer une contestation que lui-même avait suscitée, mais qui pouvait amener un résultat très-opposé à ses vœux. Il évoqua le procès des princes au conseil de régence, et fit rendre, le 2 juillet 1717, un arrêté en forme d'édit qui révoquait et annulait celui de 1714 et la déclaration de 1715, déclarait le duc du Maine et le comte de Toulouse inhabiles à succéder à la couronne, les privait de la qualité de princes du sang, et leur en conservait seulement les honneurs, attendu la longue possession.

D'autres querelles s'élèvent.

Cette décision, où la fermeté se trouvait jointe à des ménagemens délicats, satisfit le public. Le duc du Maine, heureux au moins de retenir quelques vains honneurs, l'eût accepté sans murmure, si son épouse ne lui eût fait honte

de sa résignation. Elle laissa éclater son dépit, quoiqu'il convînt au projet de vengeance qu'elle forma bientôt, de le contenir avec soin. Par cette imprudence, elle provoqua le régent à faire subir une humiliation nouvelle au duc du Maine. Il restait à prononcer sur la requête des ducs et pairs contre les princes légitimés. On l'avait trouvée dure, et la noblesse la considérait comme le premier degré des usurpations annoncées par les ducs et pairs. Le parlement n'y était pas moins opposé, parce qu'il prévoyait que leur orgueil, satisfait sur ce point, pèserait bientôt sur lui-même. Ainsi cette seule contestation portait le germe de beaucoup d'autres. Le régent aimait à les voir se multiplier, et ses vœux à cet égard furent comblés. Chaque jour amenait une dispute nouvelle entre tous les corps et tous les grands qui eussent pu troubler la régence. Le duc de Bourbon, qui trouvait très-commode d'attaquer son rival devant un juge aussi prévenu que le duc d'Orléans, ne se contenta point d'un premier avantage. Sa haine était enflammée par le ressentiment d'un procès qu'il avait perdu contre sa tante, la duchesse du Maine, relativement à la succession de Monsieur le Prince. Il voulut enlever au duc du Maine la surintendance de l'éducation du roi.

On ne voyait de tous côtés que des disputes

de préséance. La place ou la forme des tabourets fournissait matière à des recherches juridiques interminables. Les grands de l'État ne pouvaient, dans aucune solennité, ni marcher ni s'asseoir sans un arrêt du conseil ou du parlement. Ce corps lui-même se piqua d'enchérir sur toutes les vanités dont il était l'arbitre; il prétendit avoir la droite sur le régent, dans une procession instituée par Louis XIII en l'honneur de la Vierge. Le régent termina un débat qui avait entraîné de longues négociations, en paraissant à cette cérémonie avec la même pompe que Louis XIV aurait pu le faire. Cette manière de représenter le roi fut regardée par les mécontens comme un essai d'usurpation. Le parlement suivit le régent d'un air triste et sévère.

Affaires extérieures; troubles de l'Angleterre.

Pendant que la France s'occupait de ces intrigues, l'Europe était loin de goûter le repos profond que lui avaient promis les traités d'Utrecht et de Rastadt. Deux guerriers couverts de gloire, le czar Pierre et Charles XII, des hommes d'État habitués aux combinaisons les plus vastes et les plus artificieuses, Victor-Amédée, le cardinal Albéroni et le comte de Goertz agitaient la scène politique, et s'étudiaient à faire correspondre les orages du Nord avec ceux du Midi. La France offrait une barrière à leurs desseins turbulens, et de

toutes parts on cherchait à l'ébranler. Voyons comment elle sut résister à ces secousses, par quels moyens, et à quel prix elle conserva la paix.

J'ai parlé, dans le premier livre de cette histoire, des faibles secours que Louis XIV avait accordés au prétendant, lorsque ce prince se disposait à partir pour l'Écosse, où ses partisans en armes l'appelaient. La mort de ce monarque arrêta dans ses projets l'héritier des Stuarts. Presque assuré que le duc d'Orléans ne le seconderait pas, il revint se cacher en Lorraine. Mais en peu de temps la situation de l'Angleterre devint telle, que ses espérances se ranimèrent, et qu'il put même se flatter que la politique de la France concourrait avec ses vœux. Le nouveau roi d'Angleterre, Georges Ier., avait eu le tort de s'annoncer comme un chef de parti. Il s'était aveuglément livré à celui des wighs; et les torys, persécutés, n'avaient plus d'autre ressource que de se réunir aux jacobites. Ils le firent dans le nord de l'Angleterre, et bientôt l'Écosse, toujours portée pour les Stuarts, avait répondu à ce signal. Le lord Bolingbroke, accusé de haute trahison pour avoir fait une paix glorieuse et utile à son pays, et le duc d'Ormond, proscrit sans avoir été entendu, s'étaient retirés en France, d'où ils correspon-

daient avec les rebelles. L'armée du comte de Marr se grossissait; les troupes du roi étaient mécontentes; elles se plaignaient surtout des gains honteux que le duc de Marlborough avait faits sur leur habillement et sur leur équipement. L'avarice la plus sordide, passion qui rarement a souillé les héros, avait contribué à éteindre le génie de ce grand capitaine. Il parut survivre à sa gloire sous un règne qui était le triomphe de son parti [1]. Bientôt de

[1] Le duc de Marlborough mourut le 16 juin 1722, âgé de soixante-treize ans. Il avait eu, dès 1716, une violente attaque d'apoplexie qui avait dégénéré en une paralysie presque universelle. Dès lors ses facultés intellectuelles avaient décliné sensiblement; et ce ne fut que pour la forme qu'en 1719, au départ du roi Georges Ier. pour l'Allemagne, le nom du duc fut inscrit parmi ceux des régens du royaume. Né en 1650, et fils d'un baronnet dont la famille était ancienne, mais sans illustration, Jean Churchill dut son entrée à la cour et le commencement de sa fortune à l'amour du duc d'Yorck pour sa sœur, mère du maréchal de Berwick. Il plut aussi à la duchesse de Cléveland, maîtresse de Charles II. Ces grandes protections, jointes à beaucoup d'esprit et d'adresse, lui ouvrirent le chemin des honneurs et des emplois. Il accompagna le duc d'Yorck en Irlande, et fut fait lord de ce royaume. Ce prince, devenu roi, le mit dans son conseil privé, et le nomma major général de ses armées. Tant de faveurs ne l'empêchèrent pas d'entrer dans la conspiration qui se forma contre Jacques II. Il contribua plus qu'aucun autre à détermi-

sombres vapeurs offusquèrent sa raison ; le duc d'Argyle fut choisi pour le remplacer dans le commandement de l'armée ; mais ce nom n'effrayait pas autant les rebelles que celui de l'invincible Marlborough.

Le prétendant se dispose à passer en Angleterre.

Dans ces circonstances, le prétendant, qu'on nommait le chevalier de Saint-George, s'échappa de la Lorraine, résolu de s'embarquer dans un port de France, et persuadé que sa

ner le prince d'Orange à passer en Angleterre, et il fut un des premiers à se déclarer pour lui. Ce prince, ayant réussi à détrôner son beau-père, créa Churchill comte de Marlborough, le chargea d'achever la réduction de l'Irlande après la bataille de la Boyne, et récompensa son succès dans cette expédition par le commandement des troupes anglaises en Flandre. Disgracié un moment, et non sans raison, par Guillaume III, Marlborough recouvra ses bonnes grâces, devint lord justicier et plénipotentiaire en Hollande. Sa faveur s'accrut encore sous la reine Anne, qui le fit duc, chevalier de la Jarretière, grand-maître de l'artillerie, et capitaine général de toutes les forces britanniques. « Le ministère et les conseils, dit Rapin Thoyras, furent remplis de ses parens, de ses amis, de ses protégés ; il disposa de presque toutes les charges militaires. Son épouse le seconda parfaitement ; elle dominait dans l'intérieur du palais comme lui dans l'armée, dans les conseils et dans les bureaux. »

Les dix campagnes qu'il fit furent toutes marquées par de grands succès. Dans la première (en 1702) il prit Venloo, Ruremonde, Liége, et força les Français, qui s'étaient avancés jusqu'à Nimègue, de se

seule présence achèverait de soulever les deux royaumes d'Écosse et d'Angleterre. Le lord Stairs n'avait cessé de faire observer ce prince dans son asile; et, bientôt averti de son départ, il vint en informer le régent. Il osa lui demander de faire arrêter le prétendant à son passage à Château-Thierry. Le régent feignit d'en donner l'ordre au major de ses gardes, Contades; mais il lui fit comprendre par un re-

retirer derrière leurs lignes. Il s'empara, l'année suivante, de tout le pays entre le Rhin et la Meuse; en 1704, il prit Donawert, passa le Danube, et gagna la fameuse bataille d'Hochstedt, qui fit perdre cent lieues de pays aux Français. Cette victoire fut suivie de celles de Ramillies et de Malplaquet, en 1706 et 1709. Ayant désapprouvé trop ouvertement la paix d'Utrecht, il perdit tous ses emplois, fut disgracié, et se retira à Anvers. Mais, la reine étant morte en 1714, le premier usage que fit Georges Ier. de la puissance royale, fut de rappeler Marlborough et de lui rendre toutes ses dignités.

Il avait fait ses premières armes en France, sous Turenne; on ne l'appelait dans l'armée que le *bel Anglais*. Aussi habile politique que grand capitaine, aussi actif dans les négociations qu'infatigable dans les campagnes, populaire avec ses soldats, compatissant avec les vaincus, doué d'un courage tranquille et d'une sérénité d'âme à l'épreuve des plus grands périls, Marlborough joignait à tous ses talens des manières, un abord et un accueil pleins de grâce et de facilité. Mais son avarice, ses concussions et son ingratitude ternirent ses grandes qualités.

gard qu'il ne voulait pas être obéi. Contades partit, et prit toutes ses mesures pour manquer le prétendant. Cependant Stairs s'était défié de la prompte déférence que le régent lui avait montrée. Le moyen auquel il eut recours fait connaître quelle férocité l'esprit de parti peut inspirer à des hommes qui auraient horreur de commettre un crime pour leurs intérêts privés; on y voit, de plus, un exemple du mépris reproché dès lors à l'Angleterre, pour le droit public, que les autres nations cherchaient à perfectionner. Stairs forma le complot de faire assassiner le chevalier Saint-George. Pour exécuter cet attentat, il se servit d'un colonel irlandais (Douglas), depuis long-temps à la solde de la France. Instruit que le prétendant, caché près de Paris, chez le duc de Lauzun, devait suivre la route de la Bretagne, il ordonna à Douglas de s'embusquer avec trois autres Anglais à Nonancourt. Arrivés dans ce lieu, ils questionnèrent vivement la maîtresse de poste, madame l'Hôpital, pour savoir si la chaise qu'ils attendaient n'était point déjà passée. Leur accent étranger, leur air de mystère, et leurs regards sinistres, inquiétèrent cette femme; elle devina bientôt qu'ils menaçaient le prétendant. Il n'est pas étonnant que le danger de ce prince s'offrît à sa pensée : depuis qu'on le savait sorti de Bar,

il était l'objet de tous les entretiens. Elle résolut de le sauver; elle y mit le zèle, la sagacité et la présence d'esprit qui distinguent les femmes dans de telles occasions. Elle fit des réponses qui rendirent les Anglais incertains sur le parti qu'ils avaient à prendre. Douglas et l'un de ses gens se portèrent en avant sur la route de Bretagne; les autres assassins restèrent à Nonancourt pour attendre la chaise de poste. Déjà madame l'Hôpital avait envoyé au-devant du prince pour l'avertir de se détourner chez une de ses amies qui logeait à peu de distance de Nonancourt. Elle reçut les deux Anglais chez elle, les enivra, les enferma sous clef, et les fit arrêter par la maréchaussée. Elle alla ensuite trouver le chevalier de Saint-George dans l'asile qu'elle lui avait fait indiquer, et où il était arrivé en effet. Elle arrangea avec lui le plan de sa fuite jusqu'en Bretagne, et lui fit prendre un habit d'ecclésiastique pour qu'il pût échapper à de nouveaux complots. Le prince, en se séparant de sa bienfaitrice, lui donna son portrait, le seul présent que sa détresse lui permît de faire, et le seul aussi que madame l'Hôpital eût voulu accepter. Il arriva en Bretagne sans faire de rencontre fâcheuse; mais, s'y trouvant trop
1715. Décembre. surveillé, il gagna Dunkerque, où il s'embarqua avec six gentilshommes de sa suite. Dou-

glas évita le sort de ses infâmes agens, et revint trouver à Paris le lord Stairs, qui eut le front de réclamer les scélérats qu'il avait apostés. Le régent lui fit sentir quels motifs devaient l'engager au silence; Stairs ne cessa pas de demander la liberté des deux Anglais, et finit par l'obtenir.

Le prétendant échoue dans son entreprise sur l'Écosse.

Le chevalier de Saint-George était arrivé trop tard en Écosse. Ses partisans, arrêtés dans leurs progrès, avaient tenté inutilement de s'approcher de l'Angleterre et de se joindre aux mécontens de ce royaume. Le comte de Marr, attaqué par le duc d'Argyle à Dumblaine, avait obtenu quelques succès; mais des renforts arrivés à l'armée anglaise l'avaient forcé de se retirer de poste en poste. Les rigueurs exercées contre les rebelles avaient jeté la terreur parmi eux. Le chevalier de Saint-George ne put ranimer les esprits par de vaines proclamations; les dangers s'accroissaient tellement, que le comte de Marr crut devoir lui refuser l'occasion de combattre. Il fut obligé de se rembarquer avec quelques-uns des chefs de son parti. Monté sur un vaisseau français qui eut le bonheur d'échapper à toutes les croisières ennemies, le prétendant arriva en France, et gagna secrètement Avignon, asile où il se crut en sûreté sous la protection du pape.

Le parlement et le roi d'Angleterre infli-

gèrent des châtimens longs et cruels aux jacobites et aux torys vaincus. Le sang de plusieurs nobles familles coula sur l'échafaud. La vengeance pouvait naître du désespoir. Cette situation était si connue de toute l'Europe, qu'elle donna lieu à un projet de descente dont je parlerai tout à l'heure. Dans de telles circonstances, il était important, pour le roi Georges Ier., de s'assurer des dispositions pacifiques de la France, et de s'allier avec elle. Le régent, dont l'autorité éprouvait à peine alors de légères tracasseries, pouvait ou se refuser à cette alliance, ou du moins ne la conclure qu'à des conditions avantageuses. On le vit, pendant près d'un an, amuser par différens délais l'ambassadeur d'Angleterre, qui le poursuivait avec le projet de ce traité. Deux hommes contribuèrent à le faire sortir de cette modération politique, l'abbé Dubois, par sa bassesse et sa vénalité, et le ministre espagnol Albéroni, par les inquiétudes qu'il répandit dans toute l'Europe.

Administration et intrigues d'Albéroni.

Albéroni avait succédé au crédit de la princesse des Ursins. Il exerçait sur l'esprit de la reine le même ascendant que celle-ci sur l'esprit du roi. Autant Marie-Louise de Savoie avait pris de soins pour calmer l'humeur mélancolique et pour relever l'âme timide de Philippe V, autant la nouvelle reine et son

confident s'occupèrent à l'isoler et à l'aigrir. Consumé d'ennui, persécuté par toutes les idées tristes et bizarres qui suivent un état vaporeux, ce monarque regrettait de plus en plus sa patrie. Il ne se consolait pas d'avoir renoncé à un trône où la mort d'un enfant aurait pu le faire monter. Albéroni l'irrita contre le régent, lui rappela d'anciens griefs, et la terrible accusation que la cour d'Espagne avait appuyée contre ce prince. Il lui représentait que les cœurs des Français étaient toujours ouverts au petit-fils de Louis XIV; que, lassés des désordres du régent, et craignant ses nouveaux crimes, c'était lui qu'ils imploraient. En offrant à son maître cette espérance éloignée, Albéroni s'occupait de projets dont l'exécution devait être prochaine, et demandait les idées les plus vastes de la politique. Il se proposait de lutter contre l'Autriche avec les mêmes moyens qu'avait employés le cardinal de Richelieu son modèle. Il voulait surtout renverser la domination de l'empereur en Italie, et y rétablir celle de l'Espagne.

Ce ministre possédait un grand talent pour l'administration. Ses vues à cet égard étaient aussi nettes et aussi sûres que ses combinaisons de politique extérieure étaient gigantesques: il prit, pour relever les finances de l'Espagne, le parti qu'on aurait dû prendre en France,

celui de faire contribuer la noblesse et le clergé aux charges de l'État. L'Espagne n'avait que peu de dettes ; par sa fidélité à les acquitter, Albéroni enrichit le trésor public de tous les moyens que donne le crédit. Son plan de réforme militaire et d'organisation de l'armée fut jugé excellent par tous les hommes habiles. Il fut celui des ministres espagnols qui travailla avec le plus de zèle et de succès à ranimer la déplorable agriculture de cette contrée. Il mit les colonies à l'abri de la contrebande que les Anglais et les Français y exerçaient concurremment depuis la guerre de la succession. Les trésors du nouveau monde dont cette guerre avait retardé l'arrivée, entrèrent à Cadix, et, pour la première fois, versèrent quelque prospérité dans le royaume avant d'en sortir. Une économie sévère et judicieuse réprimait tous les abus nés du faste, de l'indolence et de la détresse publique. De nombreux vaisseaux se construisaient, et l'Espagne recouvrait une marine imposante.

Albéroni fut ébloui des premiers succès de son administration, qu'il comparait avec orgueil aux vains palliatifs employés en France. Son ardeur à réaliser des projets tout à la fois perfides et chimériques lui fit dissiper des ressources créées par sa propre sagesse. La reine le pressait sur l'exécution de ses plans. Elle voyait

avec des yeux de marâtre les enfans que Philippe V avait eus de Marie-Louise de Savoie. Son ambition cherchait déjà des États pour ses deux fils au berceau [1]; elle demandait ces États en Italie. Albéroni s'était engagé à les lui donner, et son crédit tenait à un prompt accomplissement de cette promesse. Il chercha par quelle puissance il pouvait troubler le repos de l'Italie avant de l'agiter par les armes de l'Espagne. Les Turcs parurent seuls répondre à ses vues; il les suscita contre des peuples chrétiens.

Invasion des Turcs dans la Morée.

Soit indolence, soit bonne foi, les Turcs n'avaient point inquiété l'Autriche pendant la guerre de la succession. Ils avaient respecté des provinces limitrophes qui, dégarnies de troupes, étaient ouvertes à leur invasion. Aly, visir entreprenant et présomptueux, arracha le sultan Achmet III à l'inaction à laquelle la Porte-Ottomane s'était prudemment condamnée, depuis que le grand Sobiesky avait humilié le croissant. Il tomba à l'improviste sur les États que les Vénitiens conservaient encore dans le Péloponèse. L'Autriche se regarda comme menacée par cette invasion. Al-

[1] Don Philippe, qui mourut en bas âge, et don Carlos, qui a été successivement roi de Naples et d'Espagne. Un troisième enfant, aussi nommé Philippe, et né en 1720, a été duc de Parme.

béroni sut enhardir les Turcs à braver cette puissance qui avait à leur opposer le prince Eugène. Mais pendant qu'il négociait avec les musulmans, et qu'il excitait le visir à tout oser, il feignait, aux yeux de l'Europe, de voir leurs nouveaux progrès avec la plus vive inquiétude; il sonnait l'alarme, il affectait de trouver le prince Eugène trop lent à se mouvoir. Il s'adressait surtout au pape Clément XI, dont le caractère était faible et l'esprit crédule. Il lui persuadait que les Turcs, qui avaient chassé sans peine les Vénitiens de la Morée, et qui les poursuivaient avec le même succès dans la Dalmatie, se porteraient sur l'Italie, et que Rome était menacée. Pour prix d'une flotte qu'il promettait d'envoyer au secours du Saint-Père, il lui demandait le chapeau de cardinal et la sanction des impositions auxquelles il osait soumettre le clergé d'Espagne. Le pape témoignait par d'inutiles soupirs sa répugnance à revêtir de la pourpre romaine un prêtre, qu'on avait long-temps considéré comme un aventurier sans mœurs et sans foi. Mais pendant ce temps le ministre espagnol semait d'autres intrigues. Il s'adressait au roi Victor-Amédée, et lui offrait de délivrer toute l'Italie du joug de l'Autriche, tandis que cette puissance serait engagée dans une guerre longue et difficile contre les Turcs. Il le flattait

de réunir le Milanais à ses états du Piémont. Rien ne lui paraissait plus facile que d'expulser les Autrichiens du royaume de Naples. Une flotte espagnole, à laquelle le roi Amédée ouvrirait les ports de la Sicile, pouvait achever en peu de temps cette conquête dans laquelle on serait aidé par les Napolitains eux-mêmes, déjà fatigués de la domination allemande. Naples et la Toscane, dans cette nouvelle révolution de l'Italie, offriraient deux souverainetés dont la cour d'Espagne pourrait disposer. L'île de Sardaigne serait encore ajoutée au partage du roi de Sicile. Celui-ci écoutait avec beaucoup de complaisance ces propositions, résolu de les dénoncer à l'Autriche si elle était victorieuse dans sa guerre contre les Turcs, et de se livrer aux plans d'Albéroni si elle était battue. D'autres princes italiens, et particulièrement le duc de Parme, oncle de la reine d'Espagne, s'y prêtaient avec un zèle plus indiscret.

Bataille de Peter-Waradin.

Cependant le prince Eugène, par une victoire éclatante remportée sur les infidèles, confondait ces projets qu'il ignorait peut-être encore. La bataille de Peter-Waradin, livrée le 4 août 1716, parut menacer l'empire ottoman de sa chute. Deux cent cinquante mille Turcs, combattant avec une confusion et une indiscipline qui détruisaient tous les effets d'un

courage fanatique et d'une immense supériorité de nombre, ne soutinrent que pendant cinq heures le choc de l'armée autrichienne. Le corps des janissaires avait seul offert une masse plus difficile à pénétrer; il avait même culbuté l'aile droite de l'infanterie allemande qui, sortie en mauvais ordre de ses retranchemens, n'avait pu y rentrer. Le courage héroïque du comte de Bonneval avait laissé au prince Eugène, vainqueur sur les autres points, le temps de réparer ce désordre. On avait vu ce Français intrépide, dans la dispersion du corps nombreux qu'il commandait, se porter avec deux cents cavaliers sur les derrières des retranchemens des Turcs, tenir tête à des milliers de janissaires, se faire jour à travers les rangs, et revenir avec dix hommes au milieu des siens qui n'avaient plus qu'une victoire à poursuivre. La perte des Turcs fut immense; ils abandonnèrent tout; artillerie, munitions, bagages. On prit les trésors de l'Asie sur les vieux spoliateurs de l'Europe. La tente du grand visir fut réservée par les vainqueurs pour le prince Eugène. Furieux de sa défaite, le barbare Aly, mourant d'une blessure qu'il était venu chercher au milieu des escadrons ennemis, fit massacrer sous ses yeux un prisonnier autrichien, le comte de Breuner. La prise de Temeswar fut l'unique prix de cette

victoire, dont le prince Eugène ne tira pas tout le parti qu'on devait attendre de ses talens.

Siége de Belgrade.

Tandis que tous les États chrétiens rendaient grâces au ciel, et qu'Albéroni désespéré faisait chanter un *Te Deum* pour une victoire qui déconcertait ses plans, le prince Eugène expiait de jour en jour la faute d'avoir laissé respirer les vaincus. Il lui fallut de grands efforts pour faire une nouvelle campagne qui n'eut d'autre résultat que la prise de Belgrade. Pendant qu'il bloquait cette importante forteresse, les Turcs s'approchant toujours de lui, et cherchant à l'environner sur tous les points, le tinrent comme assiégé dans son propre camp. Les ressources de l'art militaire ne manquèrent pas à un tel général pour sortir de cette position; mais sa défaite à Denain compromettait bien moins sa gloire qu'un péril de cette nature. 1717. Août.

Ce fût là sans doute ce qui rendit à Albéroni l'audace de continuer ses projets sur l'Italie; d'abord il voulut prouver sa fidélité à remplir ses engagemens envers le pape. Les Turcs assiégeaient Corfou; une flotte espagnole de six vaisseaux de ligne et de quelques galères leur fit lever le siége. Ce facile exploit éblouit Clément XI; et comme Albéroni lui promettait d'ailleurs de soumettre le clergé espagnol à des

droits que le Saint-Père s'étonnait de réclamer en vain dans ce royaume catholique, Clément lui donna, ou plutôt se laissa extorquer le chapeau de cardinal. Albéroni crut qu'il pourrait jouer toutes les cours de l'Europe, après avoir joué celle de Rome.

Traité d'alliance entre la France et l'Angleterre.

Mais déjà le régent avait eu recours à un moyen décisif, pour se mettre à l'abri des manœuvres de ce prélat ambitieux et de la jalousie que conservait contre lui Philippe V. Un traité d'alliance entre la France et l'Angleterre avait été signé le 4 janvier 1717. Les maisons de Hanovre et d'Orléans s'y donnaient de nouvelles garanties d'après les bases du traité d'Utrecht, l'une pour le trône qu'elle occupait, l'autre pour celui où elle pouvait monter. C'était de la part du régent annoncer des espérances qu'on pouvait interpréter de la manière la plus sinistre. C'était rappeler les affreux soupçons que la douceur et la frivolité même de son administration avaient fait tomber. Il ne crut pas qu'une calomnie long-temps répétée pût lui ôter le droit d'user d'une prévoyance et de précautions que tout autre prince aurait montrées à sa place. D'ailleurs il était fatigué d'avoir résisté pendant plus d'un an aux instances du lord Stairs, à celles de l'abbé Dubois, du marquis de Canillac et du duc de Noailles, qui s'étaient ligués pour vaincre ses

scrupules. Mais il fut inexcusable d'avoir acheté à des conditions humiliantes une alliance beaucoup plus nécessaire au roi Georges qu'à lui-même. Par l'un des articles du traité, il renouvelait l'engagement de démolir le port de Dunkerque, et promettait de combler le canal de Mardick que Louis XIV avait fait construire pour diminuer l'affront de la loi qu'on lui avait imposée. Le régent s'obligeait de plus à faire chasser le prétendant d'Avignon, et à le renvoyer au delà des Alpes. Le roi Georges, que l'abbé Dubois, négociateur vénal et sans dignité, avait bassement prévenu et suivi en Hollande et en Hanovre comme un de ses courtisans, s'était montré inflexible sur l'article de Dunkerque et de Mardick. Il lui importait, disaient ses plénipotentiaires, d'insérer dans le traité une condition qui flattât l'orgueil de la nation anglaise. On ne rougit point de le satisfaire aux dépens de l'honneur de la France.

Le duc d'Orléans exerçait un tel ascendant sur le conseil de régence, qu'un seul homme osa s'y élever contre ce traité. Ce fut le maréchal d'Uxelles, l'un des négociateurs de la paix d'Utrecht. Il avait déclaré qu'il se laisserait plutôt couper la main que de signer un pacte honteux et impolitique. Comme on est toujours pressé en France d'applaudir à tout ce qui annonce de l'opposition et de la fermeté,

on répétait avec admiration le mot du maréchal d'Uxelles [1], lorsqu'on apprit qu'il avait signé.

Intérêts et politique du roi d'Angleterre.

Bientôt il s'ouvrit un combat d'artifices diplomatiques entre les deux cours qui venaient de s'allier, pour savoir quelles puissances entreraient dans ce traité, qui pouvait ou maintenir ou renverser la balance de l'Europe. L'Angleterre, depuis la guerre de la succession, entraînait la Hollande dans tous ses mouvemens. L'adhésion de cette république était assurée, et le régent n'avait point à en prendre d'ombrage. Mais la quatrième puissance qui devait être appelée au traité, était le sujet

[1] Le maréchal d'Uxelles avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique ; mais à la mort de son frère, en 1669, il entra au service, s'y distingua par plusieurs belles actions, et surtout par la défense de Mayence, qu'il rendit faute de munitions, après soixante-seize jours de tranchée ouverte. Néanmoins la crainte des reproches de Louis XIV le fit tomber aux pieds de ce monarque, qui lui dit : *Relevez-vous, monsieur le marquis ; vous avez défendu Mayence en homme de cœur, et capitulé en homme d'esprit.* Il n'était pas moins propre à négocier qu'à combattre, et il fut l'un des plénipotentiaires de Gertruydemberg et d'Utrecht. Maréchal de France en 1703, et membre du conseil de régence en 1715, il mourut en 1730, à quatre-vingts ans, sans avoir été marié. Son nom s'éteignit avec lui.

d'une contestation secrète et importante. Il fallait choisir entre l'Espagne et l'Autriche. Les vœux du régent étaient pour l'Espagne; le roi Georges avait un intérêt personnel à rechercher l'Autriche. Celui-ci se voyait, comme électeur de Hanovre, dans une situation violente qui lui rendait nécessaire l'appui de l'empereur. Allié du czar Pierre Ier., il s'était joint à tous les princes allemands qui, sous la direction de la Russie, avaient profité des malheurs du roi de Suède, Charles XII, pour lui arracher la Poméranie. L'électeur de Hanovre avait irrité les deux illustres rivaux du Nord, en les trahissant ou en voulant les trahir tour à tour. Il les voyait tendre à se rapprocher, et ne doutait pas que leur union ne fût scellée par la ruine de son électorat. La puissante Autriche pouvait seule le défendre en Allemagne; il la recherchait avec l'empressement d'un vassal inquiet, et s'efforçait cependant de cacher ses démarches à la cour de France.

Le régent avait un intérêt bien opposé : s'il réussissait à faire entrer l'Espagne dans la quadruple alliance, il recevait de Philippe V, c'est-à-dire du seul rival qu'il pût craindre, une garantie pour ses droits éventuels à la couronne de France. De plus, il resserrait l'union politique des deux branches régnantes de la maison de Bourbon, il pouvait intimider l'Au- Intérêts du duc d'Orléans.

triche et se rendre l'arbitre des différens qui allaient naître entre elle et l'Espagne, relativement aux États d'Italie. Le caractère opiniâtre du cardinal Albéroni s'opposa à un plan aussi sage. Le régent n'eut plus d'autre parti à prendre que de chercher tous les moyens de perdre ce ministre dans l'esprit de son maître. Mais Albéroni eut l'œil ouvert sur toutes les intrigues dirigées contre lui. Il fit arrêter un Français distingué, Louville, qui avait longtemps joui de l'amitié de Philippe V, et que la princesse des Ursins avait fait disgracier. Le régent l'avait chargé de faire à la cour de Madrid des propositions avantageuses, et même brillantes; elles tendaient à créer en Italie des apanages pour les fils d'Élisabeth Farnèse, dans les duchés de Parme et de Toscane. Le régent allait jusqu'à promettre que son crédit auprès de l'Angleterre obtiendrait de cette puissance la restitution de Gibraltar à l'Espagne. Chargé de faire de telles offres, Louville fut renvoyé comme un vil espion. L'amitié qu'avait eue pour lui un monarque subjugué ne le mit point à l'abri du plus cruel outrage.

Un autre agent, auquel le duc d'Orléans eut recours pour entraîner la disgrâce d'Albéroni, fut bientôt déconcerté dans ses tentatives. C'était le jésuite Daubenton, confesseur du roi. Ennemi timide et cauteleux du premier mi-

Le père Daubenton.

nistre, il n'osait l'attaquer que par des insinuations, et craignait toujours que le roi n'allât les révéler à son épouse ou au cardinal lui-même. D'ailleurs, il demandait au duc d'Orléans, pour prix des services qu'il s'offrait à lui rendre, une condition que ce prince n'était pas pressé de remplir ; c'était de satisfaire les jésuites de France sur l'affaire de la bulle. Instruit par le roi des sourdes attaques du père Daubenton, Albéroni fit tant de bruit qu'il épouvanta ce moine et le réduisit à de basses protestations. Il lui tardait de se venger sur le duc d'Orléans même, et de lui montrer qu'il lui était plus facile de renverser un régent de France, qu'il ne l'était à ce prince de culbuter un ministre tel que lui. C'était encore trop peu pour cette imagination ardente ; depuis longtemps il roulait dans sa pensée le projet de précipiter du trône d'Angleterre l'électeur de Hanovre, et d'y rétablir le fils de Jacques II. Enfin, il voulait frapper l'Autriche au moment où cette puissance n'était pas encore sortie de sa guerre contre les Turcs, et la conduisait avec embarras et lenteur. L'exaltation d'un esprit turbulent et le délire de l'orgueil lui firent précipiter l'exécution d'un plan d'où, suivant ses espérances, devaient résulter l'ébranlement de toute l'Europe, l'humiliation de l'Autriche, la rentrée triomphante des Espagnols en Ita-

Projets d'Albéroni.

lie, un grand choc donné à l'empire d'Allemagne, la chute et peut-être la mort du duc d'Orléans, le vœu général des Français pour rappeler parmi eux Philippe V, au moins comme régent, l'expulsion du roi d'Angleterre et celle du roi de Pologne; tous ces coups partant de la monarchie, dont, trois ans auparavant, plusieurs souverains s'étaient partagé les dépouilles.

Première entreprise de ce ministre.

Albéroni s'annonça par une entreprise qu'il voulait présenter comme le comble de l'audace, et qui étonna par sa petitesse et par sa perfidie. Une flotte espagnole, des apprêts de laquelle il avait étourdi toutes les cours, et particulièrement celle de Rome, au lieu d'agir contre les Turcs, se porta inopinément sur l'île de Sardaigne, cédée à l'Autriche par le traité d'Utrecht. Huit mille hommes, sous la conduite du marquis de Leyde, achevèrent en deux mois la conquête de cette île. Les princes d'Italie ne se hâtèrent point de répondre au signal que l'Espagne leur donnait d'éclater. Le pape éprouva un repentir mêlé de confusion, d'avoir accordé le chapeau de cardinal à un ministre qui, pour le surprendre, lui avait montré tous les sentimens héroïques et pieux dont on se piquait au temps des croisades. Le roi de Sicile ne fit à l'Autriche que de ces menaces qu'on est sûr de détourner par un sa-

1717. Juillet.

laire. Le régent parut très-peu offensé de l'invasion de la Sardaigne, et fit de bonne foi toutes les démarches qui pouvaient prévenir un embrasement général. L'Angleterre, son alliée, seconda en apparence ses ouvertures pacifiques; mais elle fut enchantée d'avoir un prétexte pour armer de son côté, et pour anéantir la marine renaissante de l'Espagne.

Voyons maintenant le projet plus hardi qu'Albéroni avait conçu pour opérer une nouvelle révolution en Angleterre. Les instrumens dont il avait fait choix jetaient un grand éclat sur cette entreprise; c'étaient les deux hommes les plus extraordinaires de ce temps; deux rivaux, deux ennemis qui paraissaient irréconciliables, Pierre Ier. et Charles XII. Ni l'un ni l'autre n'avait aucun intérêt au rétablissement des Stuarts; la religion qu'ils professaient devait même leur donner de la répugnance pour une expédition dont le succès aurait étendu le pouvoir du saint-siége. Mais ces monarques étaient entraînés par une passion plus forte chez eux que la religion; ils éprouvaient le besoin continuel d'étonner le monde. Albéroni mit sa gloire et sa politique à les réunir, à les diriger d'après des inspirations qui ne pouvaient s'adresser qu'à de telles âmes.

Quels personnages devaient exécuter le plan d'Albéroni.

Le czar Pierre, dont le caractère offrait un perpétuel mélange de bizarrerie et de gran-

Le czar Pierre.

deur, de barbarie et de générosité, s'était senti ému d'une noble compassion pour les malheurs de son adversaire, au moment où la destinée lui offrait tous les moyens d'achever sa ruine. Rien ne l'avait plus frappé d'admiration que la manière dont Charles s'était défendu dans Stralsund, s'en était échappé, et s'était vengé, sur la Norwége, de l'ardeur que le roi de Danemarck avait mise à se saisir de ses dépouilles. Fier d'avoir acquis une gloire immortelle en le combattant, Pierre s'en promettait une plus éclatante en joignant ses armes aux siennes. Il était mécontent de tous les princes d'Allemagne qu'il avait invités à se jeter sur la Poméranie suédoise, dans le temps où Charles XII, réfugié et presque prisonnier chez les Turcs, laissait tous ses états à l'abandon. Après s'être emparé des places et des îles, objets de leur ambition, ces princes avaient réfléchi sur le danger de laisser intervenir dans les intérêts du corps germanique les Russes, peuple à peine sorti de la barbarie, puissant par sa masse, par son courage, et formidable à tous ses voisins. L'électeur de Hanovre et Frédéric Ier., reconnu roi de Prusse par le traité d'Utrecht, avaient, comme je l'ai dit plus haut, excité les ressentimens du czar. Il ne s'offensait pas moins de la politique ingrate d'Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe;

qui cherchait la protection de l'Autriche, afin de se soustraire à celle dont la Russie lui faisait sentir le poids. Pierre ne pouvait pardonner cette conduite à un prince faible et voluptueux auquel il avait rendu deux couronnes.

Le comte de Goertz.

Un ministre de Charles XII, le comte de Goertz, dont le caractère avait une singulière analogie avec celui d'Albéroni, et qui entra en correspondance avec lui, employa toutes les ressources de l'esprit le plus habile, à réconcilier deux héros qui s'admiraient, et à les diriger contre d'autres ennemis. Mais, pour sceller cette paix, il fallait décider Charles XII à céder à la Russie les belles provinces que cette puissance, depuis la journée de Pultawa, avait conquises sur la Suède : la Livonie, l'Ingrie et la Carélie. Une telle cession, que le monarque le moins passionné pour la gloire n'eût faite qu'avec une extrême répugnance, ne révolta point l'esprit de Charles, parce qu'on lui parlait de nouvelles couronnes à distribuer. Il semblait n'être sur le trône que pour avoir toujours à nommer et à renverser des rois. Pierre lui faisait, à cet égard, toutes les offres qui pouvaient l'éblouir le plus : dans ses ressentimens contre le roi Auguste, il proposait de rétablir sur le trône de Pologne Stanislas Leczinski, que Charles XII y avait élevé, et que lui il en avait fait descendre. Il consentait à

Charles XII.

faire un souverain assez puissant du duc de Holstein, neveu du roi de Suède, que le roi de Danemarck et l'électeur de Hanovre avaient dépouillé de ses états. On eût chassé Auguste de la Saxe, et Georges du Hanovre. Ce n'était encore là que la partie la moins brillante du plan que, par l'entremise du comte de Goertz, Albéroni présentait à l'imagination bouillante des deux héros du Nord. Tandis que Pierre eût accompli toutes les entreprises dont l'Allemagne eût été le théâtre et la proie, Charles XII, porté sur des vaisseaux que Pierre lui confiait, devait descendre à la tête de trente mille Suédois sur les côtes de l'Angleterre ou de l'Écosse, y rallier tous les Jacobites, et proclamer à Londres le chevalier de Saint-George roi de la Grande-Bretagne.

Le comte de Goertz est arrêté en Hollande.

Mais l'argent manquait pour commencer ces expéditions. Le czar Pierre était encore bien éloigné de recueillir les fruits de ce qu'il avait fait pour le commerce, l'agriculture et la civilisation de son vaste empire. Ses guerres continuelles avaient contrarié ses projets d'amélioration. Son revenu n'était évalué qu'à vingt-un millions de livres tournois. Charles XII avait réduit la Suède à un état de détresse dont elle ne put jamais se relever. Albéroni promettait de riches subsides; mais il demanda encore quelque temps pour mettre

les finances de l'Espagne à portée d'y fournir. Ces intrigues avaient rempli l'année 1716; et leur résultat ne devait éclater que dans l'année 1718. Les fréquens voyages du comte de Goertz avaient excité les soupçons de la France et de l'Angleterre. La Haye était le centre de sa correspondance, il s'y était rendu [1]; le duc d'Orléans le fit observer par des espions qui gagnèrent bientôt la confiance du ministre suédois, en se présentant à lui comme des hommes pleins de ressources pour les soulèvemens et les conspirations. La cour d'Angleterre, effrayée des renseignemens que celle de France lui fit passer sur les projets de Pierre Ier. et de Charles XII, détermina la Hollande, cette république hospitalière, à faire arrêter le comte de Goertz, et envoya à la tour de Londres Gillambourg, ambassadeur de Suède en Angleterre. Comme Charles ne pouvait encore venger l'affront qui lui était fait dans la personne

[1] Le czar était à La Haye lorsque Goertz y arriva; mais ce monarque ne le vit point : « Il aurait, dit » Voltaire, donné trop d'ombrage aux États-Généraux, ses amis, attachés au roi d'Angleterre. Ses » ministres ne virent Goertz qu'en secret, avec les plus » grandes précautions, avec ordre d'écouter tout et » de donner des espérances, sans prendre aucun engagement. »

Histoire de Russie sous Pierre-le-Grand.

de ses ministres, il dédaigna de se plaindre. Le czar Pierre lui donna l'assurance que cet incident ne le ferait pas renoncer à leurs grands desseins. Ils avaient tous deux à occuper leur loisir pendant un assez long délai. Charles entreprit une nouvelle conquête, et Pierre un nouveau voyage pour échapper à l'ennui de l'inaction. Le premier se porta une seconde fois sur la Norwége, et choisit, pour s'avancer dans un climat aussi âpre, la saison la plus rigoureuse. C'était ainsi qu'il mettait à profit la leçon de Pultawa. Pierre, animé d'un désir plus sage, voulut visiter la France, connaître tous ses beaux établissemens, et surtout étudier ceux qu'il pourrait imiter sur les bords de la Newa. Il se proposait aussi de détacher la France, s'il était possible, de l'alliance qu'elle avait déjà contractée avec l'Angleterre, et de la détourner de celle où on voulait l'engager avec l'Autriche.

Voyage du czar en France.

Ce fut un sujet de joie pour le régent que l'arrivée d'un voyageur aussi célèbre, aussi bizarre. Comme son gouvernement se fondait sur le plaisir, il était charmé que le czar vînt s'offrir à la mobile curiosité des Français. On rendit à Pierre des honneurs qui parurent bientôt n'être qu'une gêne pour lui. Il arriva à Paris le 7 mai 1717. Après deux ou trois jours donnés aux visites d'étiquette, on le laissa sui-

vre à son aise ses caprices et ses habitudes; examiner, louer, blâmer tout ce qu'il avait eu l'ardeur de connaître [1]. Il rechercha peu le régent, et ne fut nullement séduit par ses qualités brillantes. Ce prince, de son côté, craignait de donner des ombrages au roi d'Angleterre, en paraissant s'occuper avec le czar d'autre chose que des soins et des attentions délicates de l'hospitalité. Pierre affectait d'admirer tous les établissemens et toutes les actions de Louis XIV. Il condamnait les mœurs de la cour du duc d'Orléans, quoique les siennes fussent loin d'être pures; mais des vices bruts lui paraissaient des vertus auprès des vices raffinés. Il faisait de grands excès d'intempérance, et, dans ses repas de Scythe, il se moquait des soupers du régent. Il montrait peu de goût pour les arts, mais une attention très-exacte et très-ingénieuse à connaître les procédés des métiers utiles et des ouvrages mécaniques dont il voulait enrichir ses États. En visitant le beau mausolée du cardinal de Ri-

[1] Le czar ne voulut point paraître en public avant la première visite que le roi lui fit (le 10 mai). Il le reçut à la portière de son carrosse, l'en vit sortir, et marcha de front à sa gauche. Dans la chambre étaient deux fauteuils; le roi s'assit dans celui de la droite. Pierre le prit sous les deux bras, le haussa, et l'embrassa en l'air, au grand étonnement des spectateurs.

chelieu, dans l'église de la Sorbonne, il parla avec le plus grand enthousiasme de ce ministre. *Je donnerais*, disait-il, *la moitié de mes États pour avoir un Richelieu.* Comme le czar n'entendait pas la langue française, il ne put juger de l'esprit d'une nation aussi polie, que par les soins ingénieux de plusieurs seigneurs. Dans une fête que lui donnait le duc d'Antin à Petitbourg, il fut ravi de voir, sous un dais, son portrait et celui de la czarine son épouse. A l'hôtel de la monnaie, on lui montra son image sur une médaille qui venait d'être frappée devant lui. La légende en était spirituelle : *Vires acquirit eundo.*

Le respect qu'il témoigna pour la mémoire de Louis XIV, le conduisit à Saint-Cyr; mais ce fut là qu'on put voir la grossièreté barbare que conservait encore ce réformateur. On prétend qu'il souilla cette chaste retraite en y amenant à sa suite une vile courtisane qui l'accompagnait partout. Madame de Maintenon, prévenue de sa visite, ne quitta point son lit, peut-être pour se dispenser du cérémonial. Le czar en fut offensé; au moins il parut s'en venger par une incivilité réfléchie. En entrant dans la chambre de la veuve de Louis XIV, il tira lui-même les rideaux des fenêtres, puis tout de suite ceux du lit, s'assit au chevet, et lui fit demander, par son inter-

Il fait une visite à madame de Maintenon.

prète, qu'elle était sa maladie; elle répondit: *Une grande vieillesse.* Il ne daigna plus lui adresser aucune parole. Il la regarda avec beaucoup d'attention. « Vous croyez bien, » écrit madame de Maintenon à sa nièce, qu'il » en aura été satisfait. » Il se retira sans la saluer. Quand cette étrange visite fut connue, les femmes se virent toutes offensées dans la personne de madame de Maintenon; l'admiration se refroidit pour le héros moscovite. Il montra plus de déférence pour les savans que pour les dames. Ce puissant monarque tint à honneur de voir son nom placé sur la liste des membres honoraires de l'Académie des sciences. On prétend qu'en quittant la France il témoigna beaucoup de tristesse, et qu'il prédit, avec regret, qu'un si beau pays ne tarderait pas à se ruiner par le luxe; et cependant il transporta plutôt le luxe que les solides avantages de la civilisation dans ses vastes États.

Le seul effet politique de son voyage en France, et de ses communications peu fréquentes avec le régent, fut d'avoir fait rendre la liberté au comte de Goertz. Il est à présumer qu'il s'était déjà beaucoup refroidi pour les projets audacieux de ce ministre et d'Albéroni. Il ne troubla point l'Europe par ces expéditions compliquées, mais il l'épouvanta par une catastrophe tragique.

Procès et mort du czarowitz Alexis.

Au moment où il avait quitté ses États pour voyager, il était vivement irrité contre son fils aîné Alexis, né de sa première femme Eudoxie Lapoukin, qu'il avait répudiée, accusée injustement d'adultère, et enfermée dans un cloître. Le jeune prince s'était toujours ressenti de la haine que le czar portait à sa mère. Son caractère était aigri par les rigueurs immodérées de son éducation. Il avait conçu de l'horreur pour les lettres et pour les arts, dont on lui avait fait faire un rude apprentissage. Des prêtres et des seigneurs moscovites, ennemis secrets, mais opiniâtres, des innovations du czar, avaient entretenu dans Alexis un esprit d'opposition contre des réformes opérées à grands coups de despotisme. Il l'avait depuis manifesté d'une manière si formelle, que Pierre fut frappé vivement de la crainte que son fils ne renversât un jour son ouvrage. Catherine, qu'il avait élevée d'une condition abjecte au rang de son épouse, aigrissait ses soupçons contre ce fils infortuné, auquel elle espérait faire préférer le sien. Le prince Alexis fournit un prétexte aux ennemis qui avaient juré sa perte, en s'échappant de la Russie et en allant demander un asile à l'empereur Charles VI, son beau-frère. Il crut que la médiation de ce monarque avait adouci son père. Il était rentré en Russie avant le czar. Pierre arriva transporté de colère;

il fit arrêter et jeter dans un cachot le czarowitz, le déclara déchu de son droit de succession au trône, et y appela son second fils. Certain ensuite qu'il restait toujours des partisans nombreux à celui qu'il venait de dépouiller, il résolut de le faire mourir; en même temps il lui promit la vie, sous la condition d'être son propre calomniateur et de se charger de crimes imaginaires. Le malheureux prince donna dans ce piége barbare. Il se reprocha publiquement les pensées que le ressentiment lui avait quelquefois suggérées. Il avouait avoir formé des vœux pour la mort de son père, et s'en être accusé au tribunal de la confession. Le czar tourna d'abord sa fureur contre le prêtre qui avait reçu de tels aveux sans venir les lui dénoncer. Il le fit livrer aux plus épouvantables tortures, et bientôt conduire au supplice. Ensuite, violant sa promesse, il profita des déclarations extravagantes arrachées au prince, pour former contre lui une accusation de parricide. Alexis fut jugé par un tribunal de cent quarante juges qui, avec cette unanimité que produisent toujours la servitude et la terreur, déclarèrent le prince coupable et le condamnèrent à mort. Ce qui suivit cet arrêt fut encore plus odieux. On répandit dans le public que le czar avait fait grâce à son fils; et, peu d'heures après, le prince fut trouvé mort dans sa prison.

1718. Le czar osa publier que le saisissement qu'avait éprouvé Alexis, en apprenant d'abord sa condamnation et ensuite sa grâce, avait été la cause de cette mort subite. On trembla, et personne n'osa plus s'opposer à des réformes, à des mesures de civilisation qui venaient d'être appuyées par un parricide.

Pendant que le czar était détourné de ses projets politiques par le procès de son fils, le héros qui devait s'unir avec lui, Charles XII, ennuyé de ne voir venir ni la flotte ni l'argent qui lui étaient promis pour rétablir les Stuarts sur le trône, assiégeait la place la plus forte de la Norwége, Frédéricshall, et s'applaudissait de tous les obstacles qui rendaient son entreprise plus difficile et plus glorieuse. Son armée supportait dans cette contrée le froid de l'hiver le plus rigoureux. Le 11 décembre 1718, comme il visitait la tranchée, accompagné d'un ingénieur et de deux officiers, une balle frappa à mort l'imprudent et malheureux imitateur d'Alexandre. Différentes circonstances induisirent à penser que sa mort fut causée par la trahison des officiers qui l'accompagnaient; cette opinion paraît avoir prévalu sur les doutes de quelques historiens. L'armée supportait impatiemment les horribles travaux auxquels Charles la condamnait, la nation suédoise était fatiguée de son despotisme, et l'Angle-

Mort de Charles XII.

terre était extrêmement effrayée des menaces de ce monarque [1].

La mort de Charles XII confondit Albéroni, qui n'avait cessé de dire que *les nuages du Nord produiraient des tempêtes*. Déjà tous ses projets avaient éclaté, et déjà, malheureux dans

[1] La dévastation et la dépopulation de la Suède, à la mort de Charles XII, étaient telles, qu'il n'y restait plus que des femmes et des filles pour labourer les terres. Aussi Charles avait inspiré à ses sujets une haine dont tout annonce qu'il fut victime. La plupart des historiens sont convaincus que le coup dont il mourut n'avait pu partir de la place assiégée, et qu'il lui fut porté par l'un des deux officiers qui l'accompagnaient, l'ingénieur Mégret ou l'aide de camp Siquier, attaché au prince de Hesse, beau-frère et successeur du monarque. Le chapeau de Charles, qu'on a montré à Stockholm, ne paraît percé que d'une balle de pistolet. On prétend que le pistolet qui servit à le tuer fut remis à l'ingénieur Mégret par un officier nommé Cronstedt, qui reprit ensuite cette arme et la garda suspendue dans son cabinet jusqu'à la fin de ses jours.

L'aide de camp Siquier fut soupçonné, et même accusé du meurtre de Charles XII. « Il avait lui-même, » dit Voltaire, donné lieu à cette fatale accusation, » qu'une partie de la Suède croit encore. Il m'avoua » lui-même qu'à Stockholm, dans une fièvre chaude, » il s'était écrié qu'il avait tué le roi; que même il » avait, dans son accès, ouvert la fenêtre et demandé » publiquement pardon de ce parricide. Lorsque, dans » sa guérison, il se rappela ce qu'il avait dit dans sa » maladie, il fut sur le point d'en mourir de douleur. »

toutes ses tentatives, il était près de porter la peine de sa précipitation. Dès qu'il avait vu le roi de Sicile se refroidir pour les expéditions qu'ils avaient concertées ensemble, il n'avait plus douté que ce prince infidèle n'eût déjà livré à l'Autriche les secrets de l'Espagne, et ne se tînt prêt à seconder l'empereur dans sa vengeance. Il avait dissimulé avec lui; après quelques plaintes légères, il lui avait prodigué plus que jamais des témoignages de confiance. On ne pouvait mettre plus d'art à paraître dupe.

Victor-Amédée. Victor-Amédée fut aveuglé par la joie d'avoir encore à tromper une grande puissance et un politique dont la réputation d'artifice commençait à rivaliser avec la sienne. Il ne songea point à mettre sa nouvelle et importante possession de la Sicile à l'abri des attaques des Espagnols, qui avaient déjà surpris la Sardaigne. Excepté lui, tous les princes attendaient avec une extrême inquiétude où se porterait l'escadre qu'Albéroni préparait depuis plusieurs années. Elle mit en mer le 15 mai 1718. On n'avait jamais vu d'armement plus formidable; il était tel, que l'Angleterre ou la France elle-même aurait eu beaucoup à en craindre. La flotte était de trois cent soixante voiles; elle portait trente-trois mille hommes de troupes, qu'Albéroni avait fait instruire avec soin, et qu'il avait abondamment pourvus de vivres, d'ha-

bits, d'armes et de munitions. Deux millions de piastres fortes devaient favoriser les entreprises de cette armée. Au grand étonnement de l'Europe et à l'extrême confusion de Victor-Amédée, l'escadre espagnole se porta sur la Sicile, qui n'avait pour sa défense que huit mille hommes de troupes réglées. Le marquis de Leyde, qui commandait cette expédition, ne sut pas profiter de la terreur qu'il avait répandue d'abord parmi les Siciliens. Il acheva lentement la conquête de Palerme, et ne marcha point avec ardeur contre de faibles corps qui se ralliaient dans les montagnes.

Une flotte espagnole attaque la Sicile.

1718. Mai.

La France ne s'était que peu émue de cette nouvelle entreprise d'Albéroni. Le régent s'amusa de l'humiliation du roi de Sicile. *Enfin*, dit-il, *le renard a été pris dans le piége*. Mais l'Angleterre, qui n'avait cessé de surveiller l'armement de l'Espagne, qui n'avait paru négocier avec circonspection, et faire au cardinal Albéroni des offres séduisantes que pour inviter cette flotte à sortir et pour l'accabler d'un seul coup, se tenait déjà prête à lui enlever l'empire de la Méditerranée.

1718.

Le 13 juin, l'escadre anglaise avait mis à la voile; l'amiral Bing, qui la commandait, en passant devant Cadix, renouvela des ouvertures pacifiques qui, sans doute, n'avaient pas d'autre objet, de la part de l'Angleterre,

Une escadre anglaise passe le détroit.

que de tromper la France, son alliée, par une apparente modération. Après avoir eu le bonheur d'être refusé par le cardinal qui, plus que jamais, était enivré de ses projets de conquêtes, Bing passa le détroit de Gibraltar, et chercha, avec d'excellens vaisseaux de guerre, une flotte embarrassée d'un immense convoi.

L'Autriche s'était également préparée à renverser les projets d'Albéroni. Le prince Eugène était sorti avec honneur de la position difficile où il s'était trouvé engagé sous les murs de Belgrade. Il était entré dans cette place importante après une victoire chèrement achetée. Il avait annoncé que le moment était venu de chasser les Turcs de l'Europe. Mais il affecta de s'effrayer des perfides attaques de l'Espagne. L'empereur, menacé dans le royaume de Naples par une armée qui faisait avec peine la conquête de la Sicile, arrêta ses troupes victorieuses lorsqu'elles croyaient s'être ouvert le chemin de Constantinople. Il se plaignit du monarque qui le détournait d'une si belle et si sainte entreprise, et sacrifia lui-même la puissance chrétienne, dont il avait paru prendre la défense; il fit la paix avec la Porte-Ottomane, aux dépens de Venise, qui perdit pour jamais l'antique Péloponèse. L'Autriche conserva Temeswar et Belgrade. Pour ne pas paraître tout-à-fait abandonner les Vénitiens, elle n'appela

Paix de Passarowitz.

point ce traité une paix, mais une trêve de vingt-cinq ans. Elle fut signée à Passarowitz, le 22 juillet 1718 [1]; et, le 2 août, l'empereur entra dans l'alliance de la France et de l'Angleterre, événement politique qui livrait l'Espagne aux efforts de deux grandes puissances continentales, pendant que l'Angleterre allait écraser sa marine. Ainsi se trouvaient perdus, après cinq ans, les fruits que Louis XIV avait espérés de l'union entre les deux royaumes que les Pyrénées séparent. Sous les formes d'une amitié perfide, l'Angleterre appelait la France à cette espèce de guerre civile. Albéroni, par des menaces imprudentes, par des tentatives

Accession de l'empereur à la triple alliance.

[1] La courte guerre que termina le traité de Passarowitz fut remarquable par la quantité de princes souverains et autres, qui la firent comme volontaires dans l'armée du prince Eugène. Les princes de Savoie, de Portugal, de Holstein, de Hesse-Cassel, d'Anhalt et de Bevern ; les deux princes de Lorraine, ceux de Bavière, de Wirtemberg et de Saxe-Saalfeld, y déployèrent autant de courage que de magnificence. Le comte de Charolais, alors âgé de dix-sept ans, frère du duc de Bourbon, premier ministre de France à la mort du duc d'Orléans, et le prince de Dombes, fils du duc du Maine, se rendirent aussi à cette armée après la bataille de Peter-Waradin, et se distinguèrent à celle de Belgrade, ainsi qu'au siége de cette forteresse, où le comte, depuis maréchal de Saxe, chercha toutes les occasions de faire la petite guerre contre les Turcs.

de soulèvement, de conspiration et d'assassinat, rompait encore plus violemment que l'Angleterre le pacte intime qui devait faire l'appui et la sûreté de son roi. Celui qui, pour ébranler le trône britannique, avait fait mouvoir, au gré de ses intrigues, Pierre Ier. et Charles XII, s'adressait, pour troubler la France et perdre le régent, à des courtisans timides, quoique présomptueux, et à des femmes plus habiles et plus audacieuses en intrigue, que versées dans l'art des conspirations. La duchesse du Maine était son principal espoir; par elle il se flattait de faire rappeler en France, sous le titre de régent, Philippe V, oncle du roi mineur, et de revenir sur des renonciations forcées. Le succès de cette seule affaire pouvait rendre à l'Espagne beaucoup plus de puissance qu'elle n'en avait perdu par la guerre de la succession. On verra bientôt comment elle fut conduite, et comment fut amenée une courte, mais funeste rupture, entre les deux branches de la maison de Bourbon.

Intrigues d'Albéroni contre le régent.

Suite des discordes entre les grands.

Le duc d'Orléans, qui s'était amusé des discordes suscitées entre les grands, les voyait arrivées au point où il s'était proposé de les arrêter; mais il n'en fut plus le maître. Le duc de Bourbon demandait à grands cris la surintendance de l'éducation du roi. Le duc de Saint-Simon n'était guère moins animé contre un

prince bâtard, dont l'élévation lui paraissait un des plus grands scandales qui eussent été offerts à des sociétés chrétiennes. Il demandait que le régent prononçât sur la requête des ducs et pairs, qui tendait à détruire le droit de préséance que Louis XIV avait donné à ses fils légitimés. Pour résister aux importunités de l'un et de l'autre, le duc d'Orléans alléguait les égards qu'il devait à sa femme, sœur du duc du Maine; l'espèce de cruauté qu'il y aurait à poursuivre sans relâche un prince qui ne se défendait contre aucun des coups qu'on voulait lui porter; enfin, le danger de pousser à bout la noblesse et le parlement. Dans le fait, il ne songeait nullement à établir une aristocratie aussi bizarre et aussi dangereuse que celle des ducs et pairs, et il était bien résolu de ne point réaliser les vœux du duc de Saint-Simon.

Le régent et le duc de Saint-Simon comparés.

L'union qui existait entre deux hommes d'un caractère si différent, appelle ici quelques observations, qui ne nous détourneront pas des intrigues que nous avons à examiner. Ils partaient des deux extrémités opposées, l'un en professant un zèle austère, et l'autre en annonçant une licence effrénée de principes. Ils se rapprochaient cependant en un point; le duc d'Orléans avait la prétention de mépriser beaucoup l'espèce humaine, et le duc de Saint-Simon était l'investigateur le plus fin,

le plus profond, le plus opiniâtre de tous les vices et même de tous les ridicules. Ce dernier avait, en matières politiques ou religieuses, des opinions de sectaire et d'homme de parti, qui étendaient beaucoup sa faculté de haïr. Le flegme libertin et caustique de Canillac était moins amer que la misanthropie déclarée du duc de Saint-Simon. Le duc d'Orléans et toute sa cour n'avaient auprès de lui qu'une haine tiède contre les hypocrites du dernier règne. Saint-Simon faisait de fréquentes retraites à la Trappe, et sortait du séjour où les passions et les vanités s'anéantissent, toujours plus enclin à une âpre censure, et toujours plus épris de l'importance de sa duché-pairie. Il avait pour le duc d'Orléans une amitié franche à toute épreuve, et moins d'horreur que de pitié pour ses désordres. Il en voyait la source dans un caractère plutôt flexible au vice que vicieux. Il s'était résigné à ne plus attaquer en lui une irréligion trop enracinée, et se bornait à vouloir lui inspirer de la décence. Le duc d'Orléans recevait ses reproches avec un peu de confusion, quand ils portaient sur des fautes graves, et n'avait d'autre moyen de les faire cesser que de se déclarer incorrigible. Malgré sa brusque franchise, la ténacité de ses préventions et l'entêtement de ses systèmes, le duc de Saint-Simon se croyait un grand politique. Le duc

d'Orléans l'était plus que lui, en se gardant bien de le paraître. Ce prince n'était embarrassé par aucune prévention, par aucun préjugé; disons plus, par aucune croyance. Il avait l'art de tromper tous ses familiers, sans leur être pourtant infidèle; il trompait le duc de Saint-Simon plus que tous les autres, et celui-ci le jugeait faible et versatile pour ne pas s'avouer dupe.

Saint-Simon était resté auprès du régent dans un moment où il était devenu bien difficile à des hommes probes et religieux de seconder ses opérations. Le fatal système de Law venait d'être adopté, malgré la noble résistance du chancelier d'Aguesseau et du duc de Noailles. Comme il m'a paru essentiel de suivre, sans interruption, l'histoire du système, je n'en parlerai qu'après avoir achevé le tableau des intrigues de la cour et des événemens qui délivrèrent l'Europe des entreprises d'Albéroni. Les Parisiens avaient reçu avec enthousiasme, avec délire, les illusions d'un plan de finances qui promettait autant de richesses que les procédés de l'alchimie. Telle était leur ivresse, que le parlement, en voulant s'opposer à ces dangereuses opérations, n'avait trouvé que de la défaveur dans le public; qu'on avait vu sans indignation, sans murmure, le chancelier d'Aguesseau exilé à sa terre de Frêne, et qu'on s'é-

tait réjoui de la disgrâce du duc de Noailles, à qui le régent avait ôté l'administration des finances. Tous ceux des aventuriers que la cour n'employait pas, s'attachaient au duc du Maine, ou plutôt à sa femme. La prudence voulait qu'ils attendissent, pour éclater, le moment où l'on expierait, par de grands désastres et par une profonde misère, les rêves de la cupidité. La duchesse du Maine s'efforçait de se contenir, mais le plus amer dépit perçait à travers sa dissimulation et la soumission apparente de son mari.

Depuis l'exil de d'Aguesseau, trois hommes se partageaint la confiance du régent. L'un était l'Ecossais Law, qui ne pouvait se passer d'appuyer ses plans par des coups d'autorité; l'autre, l'abbé Dubois, qui, fier d'avoir fait conclure avec l'Angleterre un traité où sa vénalité était empreinte, ne voyait plus de dignité au-dessus de son ambition; le troisième, d'Argenson [1], méritait, à beaucoup d'égards, l'estime

Le lieutenant de police d'Argenson.

[1] Marc-Réné de Voyer, marquis d'Argenson, naquit en 1652, à Venise, où son père était ambassadeur. Il déploya de bonne heure, dans les fonctions civiles, autant d'habileté que ses ancêtres en avaient montré à la guerre et dans les ambassades. Il créa pour Paris une police admirable, que nécessitaient l'étendue de cette capitale et la misère née des malheurs de la guerre de la succession. On lui reprocha d'avoir se-

publique, et avait de grands droits à la reconnaissance du régent. C'était lui qui, dans ses fonctions de lieutenant de police, avait protégé ce prince contre les fureurs de la multitude. Il avait puissamment aidé à lui faire décerner l'autorité suprême. Laborieux, vigilant, ferme jusqu'à la rudesse, il avait donné beaucoup d'éclat à une magistrature jusque-là peu considérée, et montré ce qu'une police habile établie dans la capitale fournit de ressources pour la sûreté et la prospérité d'un grand royaume. Il avait souvent été humilié par le parlement de Paris ; il aspirait à s'en venger. Le régent le nomma garde des sceaux et en même temps chef du conseil des finances.

Les trois personnages dont je viens de parler se joignirent au duc de Bourbon, que Law avait intéressé au succès de ses entreprises, et même au duc de Saint-Simon, qui condamnait le système, mais à qui tous les alliés étaient bons pour relever la splendeur de la pai-

condé les mesures despotiques du père Le Tellier contre les jansénistes. Ce reproche était d'autant plus juste, que le zèle religieux ne pouvait emporter un magistrat de mœurs peu régulières, et qui montrait une assez grande liberté de penser, ainsi qu'on peut le voir dans *les Loisirs d'un ministre*, ouvrage où d'Argenson est peint avec beaucoup de vérité par son fils le marquis d'Argenson, et son petit-fils le marquis de Paulmy.

rie. Le régent résolut avec eux de faire cesser toute opposition déclarée ou secrète, par l'appareil d'un lit de justice [1]. L'abbé Dubois y porta les ressources d'un homme d'intrigue, d'Argenson la fermeté de son caraetère, le duc de Saint-Simon toutes les combinaisons qui pouvaient préparer un spectacle bien réjouissant à sa haine et à son orgueil. Le duc d'Orléans s'amusait à la fois des préparatifs faits contre les adversaires, et des espérances diverses qui animaient ses ministres. Il était plus sûr qu'eux tous de son rôle, parce qu'il était plus qu'eux exempt de passion.

Lit de justice. Le 26 août 1718, l'appareil militaire le plus imposant se déploya autour du château des Tuileries. Il y eut, avant le lit de justice, une as-

[1] Avant le jour convenu pour le lit de justice, on se plut à effrayer le duc du Maine de mille manières. On lui donnait avis que le régent avait dessein de le faire arrêter, qu'il était question d'une correspondance avec l'Espagne, et qu'on poursuivait ce crime d'état. Le duc du Maine recevait ces avis avec des angoisses mortelles. D'un autre côté, on rassurait le comte de Toulouse, on le comblait de témoignages d'affection. On cherchait de même à isoler tous les partisans qui pouvaient rester au duc du Maine parmi les vieux seigneurs, amis de Louis XIV. On les intéressait au triomphe des ducs et pairs; on effrayait Villeroy, on caressait Villars. On avait aussi pris des précautions pour intimider ou pour gagner quelques magistrats.

semblée du conseil de régence. Ce conseil était composé, en majorité, des hommes sur lesquels Louis XIV avait le plus compté pour l'accomplissement de ses vœux. Le régent vit avec surprise entrer le duc du Maine et le comte de Toulouse, tous deux en manteau et prenant place, quoiqu'on ne leur eût point envoyé de lettres de convocation. Une telle démarche annonçait une résistance qui pouvait être d'un grand effet; mais leur contenance, humble, inquiète, les politesses recherchées du duc du Maine, qui avait l'air d'implorer ses partisans, au lieu de les rallier à leur chef, démentaient l'apparence d'une résolution courageuse. Le régent se chargea d'éconduire les deux frères : il prit à l'écart le comte de Toulouse, et du ton de l'intérêt le plus vif il l'informa des dispositions qui allaient être présentées dans le lit de justice, de la réduction des princes légitimés au rang de leurs pairies, et de l'exception qui allait être faite en sa faveur. Il le conjura d'éviter une scène qui devait lui être aussi pénible. Le comte de Toulouse vint communiquer ces tristes avertissemens à son frère. Le duc du Maine, en l'écoutant, montra plus d'abattement que d'indignation. Il semblait hésiter sur le parti qu'il avait à prendre. La crainte le poussait au dehors, et la honte le retenait. Enfin, il laissa à ses ennemis la joie de le voir se retirer

et abandonner par sa fuite les restes d'une grandeur où trente ans de soins, d'intrigues et d'obsession l'avaient péniblement porté.

Jamais, cependant, une occasion plus favorable ne s'était présentée au fils de Louis XIV pour se légitimer aux yeux de la nation. Sa cause se trouvait unie avec celle de ce même parlement qui avait fait pencher la balance pour son rival. Quel effet n'eût-il pas produit par une protestation vive et ferme, dans laquelle il se fût élevé contre le système du dangereux aventurier auquel le régent abandonnait les finances de l'État et les fortunes particulières!

Dans les occasions délicates où les courtisans sont placés entre leur intérêt et leur honneur, le plus grand nombre se sent toujours soulagé quand on ne lui donne pas l'exemple du courage. Le départ du duc du Maine fut suivi du silence de ses partisans. Le maréchal de Villeroy seul, quand son tour vint d'opiner, soupira, et dit avec hésitation : « Il est pénible, pour » celui qui fut honoré de l'amitié d'un grand » monarque, de voir ainsi renverser toutes » ses volontés.... — Achevez, monsieur le ma» réchal, lui dit le duc d'Orléans avec vivacité, » j'aime mieux un ennemi découvert que ca» ché. » Ces mots déconcertèrent Villeroy; il se tut, et tout le conseil approuva les édits qui allaient être lus au lit de justice.

Pendant la tenue du conseil, le duc d'Orléans avait reçu l'avis que le parlement prenait le parti de désobéir à ses ordres, et de ne pas se rendre au château des Tuileries. Il songeait à des mesures de rigueur pour l'y contraindre, mais l'avis se trouva faux. On vit arriver ce corps, et les ministres remarquèrent avec plaisir la contenance abattue des magistrats. Ils étaient humiliés d'avoir vu, en traversant Paris à pied, le peuple indifférent pour eux, et impatient de jouir des trésors du papier-monnaie. Ils avaient entendu des cris de *Vive le régent!* qui semblaient les condamner et les braver. Les gardes et les officiers se montraient enchantés d'exécuter les ordres de la cour. Le jeune roi arriva. Cet enfant plein de grâce témoignait une joie naïve de voir tant de personnages imposans confondus à ses pieds, et d'entendre proclamer avec un profond respect les volontés qu'il n'avait pas eues. On prit place. Le garde des sceaux, avec une sévérité que la nature avait mise sur ses traits, fit un discours contre l'abus des remontrances; il lut ensuite la déclaration du roi, qui cassait les deux arrêts du parlement contraires au système de Law. Le premier président de Mêmes, qui était revenu alors au parti des princes légitimés, atténua, par un son de voix faible et craintif, les représentations dont il était l'or-

gane. Le garde des sceaux dit pour toute réplique : *Le roi veut être obéi sur-le-champ.* Puis il lut la déclaration qui réduisait les princes légitimés à leur rang de duché-pairie. On exemptait le comte de Toulouse de cet affront, pour le rendre plus sensible à son frère le duc du Maine. Ce n'était point le dernier coup qui devait être porté à celui-ci. Par un troisième édit on lui ôtait la surintendance de l'éducation du roi, et on la donnait au duc de Bourbon. Tout fut enregistré dans le silence. Le parlement ne reprit courage que lorsqu'il fut rentré au palais; il fit alors une protestation, dont le régent le punit en faisant enlever trois des magistrats opposans [1].

Le duc du Maine, après sa honteuse retraite du conseil, eut à essuyer les emportemens de son épouse. Cette princesse redoubla de fureur en voyant entrer ensuite le premier président, qui avait faiblement rempli ses promesses. Elle sentait qu'une heure de fermeté aurait plus

[1] Le président de Blamont et deux conseillers (Faydeau et Saint-Martin). La liberté leur fut rendue au bout de trois mois. Le parlement ayant arrêté, à cette occasion, qu'on ferait au régent *les remercîmens les plus forts*, Blamont, qui jugea de là que sa compagnie était un frêle appui, y fut depuis l'espion du duc d'Orléans.

DUCLOS.

fait dans une telle circonstance, que ses dangereuses liaisons avec la cour d'Espagne, et avec des mécontens dont il n'était pas aisé de faire d'intrépides conspirateurs. Elle ne put pourtant renoncer à un désir de vengeance que de si sanglantes humiliations irritaient encore. Elle se flatta que l'extrême timidité du duc du Maine aiderait à tromper le régent sur les desseins hardis qu'elle se proposait de suivre. Elle voulut imiter la duchesse de Bragance, qui, dans le siècle dernier, avait conduit le plus vaste complot à l'insu de son mari, et l'avait fait conspirateur et roi de Portugal presqu'en dépit de lui-même. Pleine d'admiration pour le génie d'Albéroni, la duchesse du Maine attendit tout des secours qu'il lui avait fait promettre.

La duchesse du Maine se lie avec Albéroni.

Pendant qu'elle roulait ces pensées dans son esprit, le duc du Maine allait gémir avec sa sœur la duchesse d'Orléans. Celle-ci se trouvait dans une situation tout-à-fait contraire à celle où elle s'était vue six années auparavant; elle avait eu alors à défendre son mari contre les secrètes, mais terribles accusations de son frère; et c'était maintenant celui-ci qu'elle avait à défendre auprès de son mari. Elle satisfit à l'un et à l'autre de ces devoirs, sans montrer ni un discernement ni un courage remarquables. Ses vœux furent toujours pour

celui qui était menacé; mais elle s'en tint presqu'à des vœux. D'ailleurs, il régnait dans ses affections une partialité dont on pouvait lui faire un tort. La fille illégitime de Louis XIV paraissait tenir plus à la grandeur de son frère qu'à celle de son époux. Pour la première fois elle s'était humiliée devant celui-ci, en apprenant ce qui s'était passé dans le lit de justice. Elle lui avait écrit de Saint-Cloud une lettre respectueuse et touchante, dans laquelle son orgueil descendait jusqu'à le remercier de l'honneur qu'il lui avait fait en l'épousant. Le duc d'Orléans, qui, en songeant à la douleur de sa femme, avait perdu, au sortir du lit de justice, son calme et sa fermeté, fut soulagé en recevant les expressions d'un chagrin si modeste. Les soins qu'il mit à la consoler rendirent à cette princesse la fierté qu'elle avait paru déposer un moment, et bientôt sa colère éclata. Le régent, sans être ébranlé de ses reproches, lui accorda la permission de voir son frère. Celui-ci eut recours aux plus humbles supplications pour le fléchir; il lui faisait demander, pour toute grâce, d'être traité comme le comte de Toulouse. Le régent accompagna ses refus de mots qui annonçaient des soupçons sérieux.

Conspiration de Cellamare.

Le système de Law était alors arrivé au faîte de son extravagante et courte prospérité. Le

régent, avec des richesses dont la distribution ne lui coûtait rien, avilissait les grands de l'état par la corruption, payait et désarmait des censeurs importuns, et paraissait se flatter qu'un crédit sans base serait aussi sans terme. Tout le monde était étourdi des métamorphoses du jour. Dans le fracas des fortunes qui se renversaient, s'élevaient, se détruisaient de nouveau, les conspirateurs trouvaient une grande facilité pour concerter et pour cacher leurs complots.

La duchesse du Maine essayait de tous les projets, et croyait que beaucoup de petits moyens réunis pourraient tenir la place d'un moyen décisif. Elle voyait en secret l'ambassadeur d'Espagne, le prince de Cellamare. Ce seigneur n'avait nullement le génie des conspirations; il suivait celle-ci avec quelque répugnance. Neveu du cardinal del Giudice, qu'Albéroni avait fait dépouiller de plusieurs dignités éminentes, il affectait bien plus de zèle qu'il n'en avait réellement pour seconder les desseins du premier ministre de Philippe V, et lui exposait avec feu des démarches qu'il faisait avec mollesse. Les secours qu'il promettait à la duchesse du Maine n'étaient ni bien prochains ni bien assurés. Il parlait d'une armée espagnole qui franchirait les Pyrénées, et d'une flotte qui viendrait prêter de l'appui

aux nobles de Bretagne révoltés. Ici l'imagination des conspirateurs se livrait à beaucoup d'hypothèses, qu'ils considéraient ensuite comme des faits positifs. Dès que la guerre serait allumée entre la France et l'Espagne, on ne doutait pas que le duc d'Orléans, prince guerrier, ne se mît à la tête d'une armée. On assignait déjà le camp qu'il occuperait, on combinait les moyens de l'y surprendre, on devait l'enlever et le conduire au château de Tolède. Pendant ce temps, le Languedoc se soulèverait. On croyait avoir une forte raison de l'espérer, parce que le duc du Maine était gouverneur de cette province. On avait oublié combien les précautions du cardinal de Richelieu et de Louis XIV avaient rendu insignifiant le titre de gouverneur. Quant à la Bretagne, les mesures étaient bien plus avancées pour un soulèvement. Les États de cette province résistaient, depuis l'année 1717, à des impôts auxquels on voulait les soumettre, et la plupart des nobles, irrités du mépris qu'on avait fait de leurs plaintes, parlaient sérieusement de courir aux armes. L'incendie ayant été ainsi allumé au midi et à l'ouest de la France, on convenait sans peine de ce qui resterait à faire. Le parlement de Paris déférerait la régence au roi d'Espagne, et annulerait tout acte de renonciation fait par ce

Plan de cette conspiration.

monarque. Le duc du Maine exercerait l'autorité du régent : Philippe V n'en demandait que le titre. Le système de Law serait renversé, la noblesse délivrée des prétentions des ducs et pairs, et la cour de Rome pleinement satisfaite sur la constitution *Unigenitus*.

Telles étaient les espérances de la duchesse du Maine. Indiquons maintenant quels hommes se présentaient pour les remplir. Elle fit d'abord quelques tentatives auprès du vainqueur de Denain, mais elle n'en obtint que de stériles témoignages d'intérêt. Le maréchal de Villars joua un rôle embarrassé pendant toute la durée de la régence. Il rappelait sa gloire avec un peu d'ostentation, on la lui contestait avec une malignité ingrate. Comme il avait montré à la guerre une avidité qu'on ne reprochait à aucun autre général français, on faisait un parallèle injuste de son avarice avec celle de Marlborough. Il était mécontent de la cour, mais il ne songeait pas à s'en faire craindre. La duchesse du Maine obtint aussi peu de succès auprès des autres maréchaux, presque tous âgés, comblés d'honneurs, de richesses, et qui n'avaient point appris à conspirer dans la cour de Louis XIV. Mais elle comptait sur trois hommes dont le nom pouvait en effet rallier beaucoup de partisans; Ses chefs.

c'étaient le comte de Laval, le cardinal de Polignac et le jeune duc de Richelieu.

Le comte de Laval.

Le comte de Laval avait l'activité, l'audace et les ressources d'un conspirateur. L'orgueil de sa naissance le soulevait contre les prétentions des ducs et pairs. Il avait une haine implacable contre le duc d'Orléans, qu'il croyait très-zélé pour leurs prérogatives. Il ne jugeait aucun moyen de le perdre, ni vil ni condamnable. Tel était son dévouement à la duchesse du Maine, que plusieurs fois il lui servit de cocher lorsqu'elle avait des rendez-vous avec l'ambassadeur d'Espagne. Vingt-deux colonels avaient promis, dit-on, d'enlever le régent au milieu de l'armée que celui-ci irait commander sur les frontières d'Espagne. Il ne tenait pas à Laval qu'on ne fît un coup d'une exécution plus prochaine et plus facile, et qu'on n'enlevât le régent dans Paris même. Les courses nocturnes que faisait souvent ce prince, sous l'escorte de quelques domestiques ou de quelques amis plongés comme lui dans l'ivresse, offraient beaucoup de moyens de le faire tomber dans une embuscade. La duchesse du Maine trouvait les expédiens du comte de Laval tantôt trop violens et tantôt trop périlleux. Le cardinal de Polignac [1], dont l'esprit

Le cardinal de Polignac.

[1] Melchior de Polignac, né au Puy-en-Velay, en

était vif et brillant, mais dont le caractère était inquiet et timide, portait dans une conspiration des précautions diplomatiques; il composait des mémoires, des manifestes, inventait des chiffres; mais il n'agissait pas et ne laissait agir personne.

La duchesse du Maine croyait voir dans le Le duc de Richelieu.

1661, attira dès sa première jeunesse l'attention de Louis XIV et des personnages les plus distingués de ce règne. Il réunissait tous les moyens de séduire. Personne ne s'exprimait avec une éloquence plus facile, et ne semblait plus propre aux négociations importantes. Conduit à Rome par le cardinal de Bouillon, il eut beaucoup de part à l'élection d'Alexandre VII. Louis XIV l'envoya, en 1696, en Pologne. Sobiesky venait de mourir; il s'agissait de lui donner pour successeur un prince français. L'abbé de Polignac réussit à faire élire le prince de Conti; mais le parti qui s'était opposé à cette élection sut se prévaloir de la lenteur de ce prince à se rendre en Pologne; il y arriva trop tard, fut bientôt obligé de se rembarquer, et l'effet d'une négociation habile fut entièrement perdu. Louis XIV eut l'injustice d'en savoir mauvais gré à l'abbé de Polignac, et l'exila dans son abbaye de Bonport. Ce fut là que l'abbé de Polignac conçut le plan de son *Anti-Lucrèce*, qui ne fut publié qu'après sa mort, mais dont les fragmens étaient très-recherchés par tous les hommes instruits et d'un goût délicat. Les malheurs publics forcèrent Louis XIV de recourir une seconde fois aux talens de ce négociateur. L'abbé de Polignac eut beaucoup d'humiliations à essuyer dans les conférences de Gertruidemberg; mais il vengea la gloire de son roi

duc de Richelieu [1] un nouveau comte de Fiesque, habile à conduire des complots du sein des plaisirs. Il n'avait alors que vingt-deux ans. Ses succès auprès des femmes, le goût qu'au sortir de l'enfance il avait inspiré à la duchesse de Bourgogne, et que cette princesse avait manifesté avec un peu d'étourderie; un

par ces mots pleins de fierté. « Messieurs, dit-il aux » Hollandais, vous parlez bien comme des gens qui ne » sont point accoutumés à vaincre. » Nous avons vu qu'il eut une heureuse occasion de les braver dans les négociations de la paix d'Utrecht. Il refusa de signer cette paix, quoiqu'elle fût son ouvrage et celui du maréchal d'Uxelles. Le motif de son refus était honorable : il devait le chapeau de cardinal à la nomination du prétendant; et comme le traité d'Utrecht excluait ce prince du trône d'Angleterre, il crut que la reconnaissance lui défendait d'y attacher son nom. Sa liaison avec la duchesse du Maine paraissait tenir à un sentiment fort tendre. Il entra dans ses intrigues avec d'autant plus d'ardeur, qu'il y était entraîné par son ambition personnelle. Il aspirait à être premier ministre. Il devint, à dater de cette époque, l'ennemi de tous ceux qui eurent un grand pouvoir, et ne se montra plus qu'un esprit inquiet et tracassier. En 1724 il fut chargé des affaires de France à Rome, nommé archevêque d'Auch en 1726, et commandeur du Saint-Esprit en 1729. Il mourut en 1741, dans sa quatre-vingt-unième année.

[1] Louis-François-Armand Duplessis, duc de Richelieu, naquit à Paris, en 1696. Personne ne donna plus d'éclat que lui à la fatuité qui avait remplacé en France

duel brillant, un assez heureux début à la guerre, quelques saillies piquantes, une grâce accomplie dans toute sa personne, beaucoup d'adresse dans tous les exercices, le rendaient un objet, soit d'envie, soit d'émulation, dans une cour qu'animaient le plaisir et la vanité. Quoiqu'il eût éprouvé quelques justes rigueurs de Louis XIV, il avait vu dans ce monarque

l'esprit de chevalerie. Ses qualités brillantes et ses vices s'étaient annoncés dès son adolescence. Ses étourderies étaient calculées. Il avait eu l'art de plaire à madame de Maintenon, qui était portée à aimer en lui le fils d'un de ses plus anciens amis. Voici en quels termes cette dame écrivait au duc de Richelieu, sur le début de son fils à la cour :

« Je suis ravie, mon cher duc, d'avoir à vous dire que M. le duc de Fronsac réussit très-bien à Marly. Jamais jeune homme n'est entré plus agréablement dans le monde. Il plaît au roi et à toute la cour. Il fait bien tout ce qu'il fait ; il danse très-bien ; il joue honnêtement ; il est à cheval à merveille ; il est poli ; il n'est point timide, il n'est point hardi, mais il est respectueux ; il raille ; il est de très-bonne conversation ; enfin, rien ne lui manque. Madame la duchesse de Bourgogne a une grande attention pour monsieur votre fils, etc. »

Le duc de Fronsac (il portait alors ce nom) avait fait mille combinaisons pour que la cour vît un penchant décidé dans la complaisance avec laquelle cette princesse se prêtait à ses jeux. Le duc de Richelieu fut effrayé de la témérité de son fils. Il avait contre lui un autre sujet de mécontentement ; il lui avait fait épou-

et dans madame de Maintenon un véritable intérêt pour son avancement. Il s'en souvenait avec autant de reconnaissance qu'il en pouvait entrer dans un caractère enclin à l'égoïsme. Le régent montrait peu d'estime pour ses talens, et ne se pressait pas de satisfaire son ambition. Le duc de Richelieu trouvait mauvais que son nom, l'éclat et la multiplicité de

ser, malgré lui, une demoiselle de Noailles, fille de sa seconde femme. Fronsac affectait de ne témoigner à la sienne que de l'indifférence et du mépris; son père saisit ce prétexte pour le faire enfermer à la Bastille, et l'y conduisit lui-même en avril 1711. Le jeune duc y acquit quelques-unes de ces connaissances superficielles que la confiance des grands est si habile à faire valoir. Mais l'abbé de Saint-Remi, qui dirigeait ses études, ne put pourtant parvenir à lui apprendre l'orthographe. Rendu à la liberté au bout de quatorze mois, il sut se ménager dans madame de Maintenon elle-même un appui contre la sévérité de son père. Il partit pour l'armée, et plut au maréchal de Villars, qui le fit son aide-de-camp. Ce général le récompensa de la bravoure qu'il avait montrée à l'attaque des châteaux de Fribourg, en l'envoyant rendre compte au roi de la prise de cette forteresse. La paix lui permit bientôt de se livrer à son ardeur pour les plaisirs, ou plutôt elle lui offrit l'occasion de chercher un autre genre de gloire qui n'avait pas moins de prix à ses yeux. Ses succès auprès des femmes faisaient époque dans les annales galantes. Il portait dans sa corruption un scandale moins choquant que le duc d'Orléans et ses favoris, mais il y mettait plus d'art et de profon-

ses intrigues galantes, l'air d'audace qu'il portait dans toutes ses entreprises, ne l'eussent point élevé aux premiers emplois de l'État. Les femmes concevaient encore moins que le gouvernement pût le négliger. Quelques-unes l'excitaient à la vengeance; il conspira par fatuité. Il avait inspiré la passion la plus vive à mademoiselle de Valois, l'une des filles du régent. La duchesse du Maine se flattait qu'une

deur. Il prenait un tel ascendant sur les femmes dont il était aimé, qu'il faisait naître ou calmait à son gré leurs rivalités. Au commencement de la régence il affectait de regretter Louis XIV, et parlait avec mépris de l'administration nouvelle. Un duel qu'il eut en 1716 avec le comte de Gacé, et dans lequel il reçut un coup d'épée au travers du corps, fit tant de bruit, que le régent se crut obligé de commencer quelques recherches. Richelieu fut mis une seconde fois à la Bastille. Il y recevait les soins de mademoiselle de Charolais, qui l'aimait éperdument, et lui pardonnait toutes ses infidélités. Cette princesse réussit à le faire sortir de prison. Il continuait à lancer contre la cour des épigrammes qui ne nuisaient alors à la fortune de personne, et qui cependant n'avançaient pas la sienne. Désolé de n'être recherché ni craint, il se vengea du régent en lui enlevant quelques-unes de ses maîtresses, sans que ce prince en conçût un long dépit. La multiplicité de ses intrigues, et surtout celle qu'il eut bientôt avec mademoiselle de Valois, ne permettaient guère de supposer qu'il pût entrer dans une conspiration.

telle liaison pourrait ouvrir le palais de ce prince aux conjurés. Elle ne négligea rien pour faire entrer le duc de Richelieu dans son complot. Elle lui fit écrire la lettre la plus flatteuse par le cardinal Albéroni. La vanité du jeune duc s'enivra des éloges d'un homme d'État qui paraissait avoir pris son grand-oncle pour modèle. Il promit de livrer aux Espagnols la ville de Bayonne, où son régiment était en garnison, et de contribuer à soulever quelques provinces du midi.

Le marquis de Pompadour.

Le marquis de Pompadour méritait aussi d'être distingué dans le parti de la duchesse du Maine. Il faisait profession d'un culte presque fanatique pour la mémoire de Louis XIV. Les délais le désespéraient; il eût voulu un coup décisif[1]. Après lui et les nobles bretons

[1] « Le marquis de Pompadour fut amené avec le comte de Laval à madame la duchesse du Maine. Ils étaient en liaison avec le prince de Cellamare, et prétendaient qu'on pouvait tenter, par son moyen, des choses considérables.... Ils firent plusieurs mémoires aussi faux dans les faits que dans les raisonnemens, avançant comme certain tout ce qui leur passait par la tête, promettant l'entremise et l'appui de quantité de gens entièrement ignorans de leurs desseins, que sur de vaines conjectures ils jugeaient propres à y entrer. L'abbé Brigaut, homme de confiance du marquis de Pompadour, fut présenté par celui-ci à madame la duchesse du Maine, comme quelqu'un capable de

dont j'aurai bientôt à parler, on ne comptait plus dans cette intrigue que des familiers ou domestiques de la duchesse du Maine, qu'elle avait liés à ses desseins par la dépendance où ils étaient de ses bienfaits.

Albéroni, qui venait de voir plusieurs de ses projets confondus, pressait imprudemment l'exécution de celui-ci. Lui qui avait fait preuve d'un grand talent pour l'administration, il devait juger le système de Law et en prévoir la chute. Il importait de préparer et de conserver avec soin des chefs aux mécontens que cette grande catastrophe produirait en foule,

grandes affaires, et d'une sûreté à toute épreuve. Cet abbé cherchait à s'intriguer, soit par l'espérance de se tirer d'un état indigent, soit par goût ou oisiveté. »

Mémoires de Staal.

Les *Mémoires de la Régence* ne parlent pas du marquis de Pompadour sur le même ton que madame de Staal. Ils le représentent comme un homme rempli d'honneur et de probité, que le chagrin de voir déclarer la guerre au roi d'Espagne, fils de son meilleur ami (du dauphin, dont il avait été le menin, après avoir été élevé auprès de lui comme enfant d'honneur), avait seul déterminé à entrer dans la conspiration de Cellamare. Le duc d'Orléans, ajoutent les mêmes mémoires, fut touché de la générosité de ce seigneur, quoique son ennemi; et ce fut le motif le plus pressant qui engagea ce prince à lui pardonner sa faute.

et de joindre l'effort combiné d'une conspiration à des émeutes populaires. Mais il se croyait obligé de satisfaire promptement le roi son maître, que ses sombres vapeurs faisaient passer bientôt des espérances les plus chimériques au plus morne découragement. Il avait écrit au prince de Cellamare : *Mettez le feu aux mines*. Il était impatient d'avoir les manifestes et les lettres qu'on avait rédigées à Paris, et que la cour d'Espagne devait faire paraître au moment où la conspiration éclaterait. Pour lui faire cet envoi, Cellamare choisit l'abbé Porto-Carréro, neveu d'un cardinal de ce nom. Il fit arranger pour lui une chaise à double fond, et employa ses secrétaires à copier les papiers qu'Albéroni voulait connaître. Muni de toutes ces pièces, l'abbé Porto-Carréro partit, mais ne fit point la diligence que demandait une telle commission. Voici par quel accident il fut trahi.

Découverte de la conspiration.

Il y avait à Paris une femme nommée la Fillon, connue de tous les seigneurs dont elle servait les plaisirs, et liée à ce titre avec l'abbé Dubois, et même avec le duc d'Orléans. Une fille qui vivait dans sa maison, avait inspiré à l'un des secrétaires de l'ambassadeur d'Espagne un goût assez vif pour qu'il crût devoir s'excuser auprès d'elle d'avoir passé quelques jours sans la voir. Il eut la basse indiscrétion

d'alléguer pour motif de son retard un travail pressé qu'il avait été obligé de faire à l'occasion du départ de l'abbé Porto-Carréro pour Madrid. Cette fille fut frappée du ton important et mystérieux avec lequel il parlait des papiers qu'il avait transcrits. Elle rendit compte de cet entretien à la Fillon qui courut en donner avis à l'abbé Dubois [1]. Celui-ci, dont l'imagination s'exerçait depuis long-

[1] Quoiqu'on paraisse adopter ici l'opinion la plus accréditée, qui attribue à une femme publique la découverte de la conspiration de Cellamare, il n'est peut-être pas inutile de remarquer qu'en racontant ce fait, plusieurs contemporains ne disent pas un mot de la Fillon. L'auteur de la *Vie du Régent* dit que la chaise de l'abbé Porto-Carréro versa au passage d'un gué près Poitiers, et que cet abbé fut arrêté sur le soupçon que fit naître la grande inquiétude qu'il témoigna pour sa malle, au point d'exposer sa vie afin de la sauver. Cette malle, envoyée au régent, le mit au fait de tout ce qui se tramait contre lui, et ce prince reconnut la sûreté des avis que lui avait fait parvenir son allié le roi d'Angleterre.

Suivant les *Mémoires de la Régence*, le prince de Cellamare était un seigneur bon pour figurer et pour représenter, mais il n'entendait rien à l'intrigue; il n'avait pas même de gens affidés pour écrire ses lettres et instructions. Un écrivain de la Bibliothéque du Roi, nommé Buvat, qu'il employait imprudemment comme copiste, courut au Palais-Royal avertir l'abbé Dubois, dès les premières copies qu'il fit des pièces de la conspiration.

temps sur une intelligence supposée entre la cour d'Espagne et la duchesse du Maine, se persuada que l'abbé Porto-Carréro en portait les preuves avec lui. Il prit des mesures pour le faire arrêter. Cet Espagnol était parti avec un homme accusé de banqueroute; on eut l'air de ne courir qu'après ce dernier. Ils furent arrêtés à Poitiers. La voiture fut visitée avec soin; les papiers qui prouvaient une conspiration, y furent trouvés. On permit cependant à l'abbé Porto-Carréro de continuer sa route pour Madrid. Il dépêcha un de ses agens pour avertir le prince de Cellamare d'un contretemps si funeste, et pour l'inviter à brûler les autres papiers de la conspiration. Son courrier fit une telle diligence, qu'il précéda de plusieurs heures le retour des commissaires envoyés par Dubois à Poitiers. Mais l'ambassadeur d'Espagne se reposa sur le droit des gens que lui-même avait violé, et se crut à l'abri de toutes recherches. L'abbé Dubois montra ou feignit de l'empressement à venir faire part au régent de ses découvertes. Ce prince était enfermé avec une de ses maîtresses, quand son ministre se présenta. Rien ne put l'arracher à ses plaisirs, et il répéta le mot du Lacédémonien qui opprimait Thèbes : *A demain les affaires*. Mais il n'y avait point ici de Pélopidas à craindre. L'abbé Dubois ne

1718. 2 décembre.

fut pas fâché d'un délai qui le mettait à portée de perdre ou de sauver plusieurs des principaux personnages de l'État, suivant les calculs de son ambition particulière.

Le lendemain matin, le régent n'eut, en lisant des pièces où tout prouvait des projets odieux formés contre lui, que les mouvemens de la plus belle âme. Ce fut alors qu'on put comprendre combien le crime était étranger à un homme qui voyait avec regret l'occasion d'une juste vengeance. Jamais il ne s'exprima avec plus de noblesse et moins de passion, que lorsqu'il eut à rendre compte au conseil de régence d'un complot qui appelait en France la guerre civile et la guerre étrangère. D'après l'avis du conseil, il résolut de faire arrêter Cellamare et de justifier ce coup d'état aux yeux de la nation et de l'Europe, en publiant quelques pièces de la correspondance de cet ambassadeur. Le 9 décembre, l'abbé Dubois et le secrétaire d'état de la guerre Le Blanc se rendirent à l'hôtel du prince de Cellamare, et firent la visite de ses papiers. Il parut d'abord indigné de cette violence; mais, dès qu'il vit saisir les pièces qui fournissaient des preuves directes contre lui, il ne montra plus que du flegme et du dédain [1].

1718. Arrestation de Cellamare.

[1] Le secrétaire d'état Le Blanc s'était emparé d'un

Du marquis de Pompadour.

Le marquis de Pompadour, Saint-Geniés et plusieurs autres personnes impliquées dans cette affaire, furent le même jour conduits à la Bastille. Le régent attendit, pour sévir contre la duchesse du Maine et sa famille, qu'il en fût en quelque sorte sommé par le public. Cette princesse eut plusieurs jours à passer dans une cruelle incertitude. Sans être bien sûre de son propre courage, elle tâchait d'en inspirer à son mari [1].

paquet de lettres qu'il allait ouvrir. « Monsieur Le Blanc, lui dit l'ambassadeur espagnol, ce sont des lettres de femmes; laissez cela à l'abbé, qui toute sa vie a été m...... » L'abbé Dubois, ajoute Duclos, sourit et parut entendre la plaisanterie.

[1] Le comte de Laval avait pu sortir de Paris; son arrestation eut lieu le même jour, mais après celle de l'abbé Brigaut, ami du marquis de Pompadour. Madame de Staal raconte ainsi comment la duchesse du Maine apprit l'emprisonnement de l'abbé : « Cette » princesse, jouant au biribi, un M. de Châtillon, qui » tenait la banque, homme froid, qui ne s'avisait ja- » mais de parler, dit : Vraiment, il y a une nouvelle » fort plaisante. On a arrêté et mis à la Bastille, pour » cette affaire de l'ambassadeur d'Espagne, un certain » abbé Bri.... Bri.... Il ne pouvait retrouver son nom. » Ceux qui le savaient n'avaient pas envie de l'aider. » Enfin il acheva et ajouta : Ce qui en fait le plaisant, » c'est qu'il a tout dit; et voilà bien des gens fort em- » barrassés. Alors il éclate de rire pour la première fois » de sa vie. Madame la duchesse du Maine, qui n'en

Le 29 décembre il fut arrêté à Sceaux et conduit au château de Dourlens, en Picardie. Le même jour, la duchesse fut arrêtée à Paris; un capitaine des gardes du corps la conduisit au château de Dijon, où elle fut laissée sous la garde du duc de Bourbon, son neveu, gouverneur de Bourgogne. Le duc d'Orléans vit avec plaisir un prince qu'il pouvait craindre un jour, se rendre odieux au public en accep-

Du duc et de la duchesse du Maine.
1718.
29 décembre.

» avait pas la moindre envie, dit : Oui, cela est fort plai-
» sant. Oh! cela est à faire mourir de rire, reprit-il.
» Figurez-vous ces gens qui croyaient leur affaire bien
» secrète, en voilà un qui dit plus qu'on ne lui en de-
» mande, et nomme chacun par son nom.

» Une nuit, dit encore madame de Staal, je fus ré-
» veillée par une femme mal mise, qui me dit qu'on
» l'envoyait m'avertir que madame la duchesse du Maine
» allait être arrêtée. Je fus aussitôt trouver la prin-
» cesse, et lui fis part de cet avis. Elle retint ses fami-
» liers et les plus initiés à ses mystères pour passer la
» nuit dans sa chambre, en attendant le moment de
» cette catastrophe, dont elle était si peu troublée,
» qu'elle fit beaucoup de plaisanteries tirées du sujet,
» où chacun se prêta; et cette nuit d'alarme se passa
» fort gaiement. Je pris un livre que je trouvai sous ma
» main, pour lui insinuer de dormir; c'étaient *les Dé-*
» *cades de Machiavel*, marquées au chapitre des *Con-*
» *jurations*. Je le lui montrai; elle me dit en éclatant
» de rire : Otez vite cet indice contre nous; ce serait
» un des plus forts. »

Mémoires de Staal.

tant l'emploi de geôlier de sa tante. Les deux fils du duc du Maine furent exilés à Eu, sa fille à Montbrisson. Un système de ménagemens qu'on commençait à suivre auprès de la cour de Rome, empêcha que le cardinal de Polignac ne fût emprisonné; il fut exilé dans son abbaye d'Anchin. Malezieu, Davisard, avocat général du parlement de Toulouse, et deux avocats qui avaient contribué avec lui à la rédaction du mémoire des princes légitimés, furent mis à la Bastille [1].

Du duc de Richelieu.

Toutes les femmes s'émurent en apprenant que le duc de Richelieu avait été arrêté; deux illustres rivales entre lesquelles il partageait ses soins, mademoiselle de Charolais, sœur du duc de Bourbon, et mademoiselle de Valois, fille du régent, convinrent d'unir leurs efforts en sa faveur. Le duc d'Orléans avait parlé de lui d'un ton qui les faisait trembler. « J'ai » entre les mains, avait-il dit, des pièces assez » fortes pour faire couper au duc de Richelieu » quatre têtes, s'il les avait. » Cependant les

[1] Malezieu venait de passer plusieurs jours à chercher infructueusement le modèle d'une lettre qu'il avait composée, et que le roi d'Espagne devait écrire au roi de France. Ce fut un des premiers papiers que les commissaires trouvèrent dans son secrétaire même. Il sauta sur cette pièce et la déchira, mais les morceaux en furent rassemblés.

prières de sa fille le touchèrent au point qu'il lui permit bientôt d'aller voir et consoler son amant à la Bastille, ou du moins qu'il ferma les yeux sur ces visites que n'accompagnait pas un mystère scrupuleux. Depuis long-temps il faisait de vains efforts pour engager mademoiselle de Valois à épouser le duc de Modène. Elle ne pouvait se résoudre à quitter la France; elle consentit à ce mariage, afin d'obtenir la liberté du duc de Richelieu; et depuis, il fit en Italie un voyage hasardeux, pour voir en secret la princesse, qui lui avait donné une telle preuve de dévouement.

Humanité du régent envers les prisonniers.

Le régent se montrait impatient de faire grâce, et de produire aux yeux des Français toute la bonté de son caractère. Lui parlait-on d'un prisonnier malade, il lui faisait prodiguer des secours. Il se serait désolé qu'un seul mourût à la suite de traitemens rigoureux. Il s'expliquait sur plusieurs d'entre eux avec estime, et louait ceux qui n'avaient été compromis que par leur dévouement à l'amitié. Le chevalier du Mesnil, sans avoir conspiré, avait conservé des papiers que lui avait confiés un des principaux agens de la conspiration, l'abbé Brigaut. Il était à la Bastille. Un certain marquis du Mesnil s'empressa de venir déclarer au régent que ce prisonnier n'était point de sa famille. « Tant pis pour vous, lui

» répondit ce prince, c'est un fort galant » homme; » et il tourna le dos au courtisan pusillanime.

Saint-Simon la désapprouve.

Saint-Simon avait trop de sévérité dans le caractère pour approuver ce penchant du régent à la clémence. Il était si animé contre un prince bâtard, qui avait osé prendre le pas sur les ducs et pairs, qu'il proposait de lui faire subir le même traitement que, dans le triomphe de son parti, on aurait fait subir au duc d'Orléans. Celui-ci répondait avec émotion : *C'est mon beau-frère.* En montrant quelle était la puissance des liens du sang sur son cœur, il se rendait cher aux Français qui, lors même que leurs mœurs et leurs principes paraissent le plus relâchés, conservent toujours, autant ou plus que tout autre peuple, les tendres impressions des sentimens de famille. Il faisait à son épouse un hommage délicat de tous les adoucissemens qu'il accordait par degrés à la situation du duc du Maine. Il alla lui-même au-devant du comte de Toulouse pour le rassurer, et lui donner des témoignages publics d'estime et de confiance. Enfin, il eut la noblesse de renvoyer en Espagne un ambassadeur qui avait violé envers lui le droit des gens. C'était d'Albéroni seul qu'il voulait se venger.

Constance des prisonniers.

Presque tous les prisonniers persistaient à

n'énoncer rien d'important dans leurs déclarations. Le public, quoiqu'il fût loin d'approuver le complot de la duchesse du Maine, applaudissait à leur constance. Le garde des sceaux d'Argenson ne montrait point dans cette affaire la sévérité que sa réputation faisait craindre. Le secrétaire d'état Le Blanc interrogeait les accusés avec courtoisie; et, voulant rivaliser avec eux de grâce et de finesse, il leur fournissait mille moyens d'éluder ses questions. Mademoiselle Delaunay [1] particulièrement fit briller dans ses réponses l'agrément de son esprit et l'honorable fidélité qu'elle gardait à sa maîtresse. L'abbé Brigaut soutint mal une insigne fanfaronnade; il avait annoncé qu'il se défendrait à la Bastille, comme Charles XII dans sa maison de Bender; cependant il fut de tous les accusés celui qui fit le plus de révélations importantes.

La duchesse du Maine annonça, au bout de trois mois, que les rigueurs de la prison avaient altéré sa santé, et que ses jours même étaient en péril. Le régent, qui ne pouvait supporter d'être soupçonné d'un crime ou accusé d'inhumanité, l'envoya à Savigny, jolie maison de campagne de la Bourgogne. Il l'y laissa jouir

Celle de la duchesse du Maine est laissée.

[1] Depuis madame de Staal, auteur des Mémoires que j'ai cités précédemment.

d'assez de liberté, et lui permit une correspondance avec sa mère, madame la princesse. Celle-ci, persuadée que la duchesse du Maine n'obtiendrait la délivrance de sa famille entière qu'au prix d'aveux pénibles et humilians, les lui demanda avec beaucoup d'instance. Fatiguée d'un exil qui pourtant n'avait rien de rigoureux, la duchesse du Maine céda, et compromit ceux qui avaient tout bravé pour ne pas la compromettre. Dans une déclaration qu'elle envoya au régent, elle commença par s'accuser elle-même, et ne trouva pour motif d'apologie que l'incohérence des plans qu'elle avait conçus. Elle disculpa entièrement son mari. Ce n'était ni blesser ni respecter tout-à-fait la vérité. Le duc du Maine attendait cette conspiration et ne la faisait pas. A l'exception de ceux des prisonniers qui lui étaient personnellement attachés, elle chargea nominativement tous ceux qu'elle avait entraînés dans ce complot. Il y en eut même quelques-uns dont elle parla avec un mépris, qui devait surtout lui être interdit au moment où elle les trahissait. Elle appela l'attention du gouvernement sur l'affaire de Bretagne. Elle donna le nom de plusieurs nobles de cette province qui avaient pris des engagemens avec elle et avec le gouvernement espagnol.

Elle avoue tout, et compromet ceux de son parti.

1719. Octobre.

Affaire de Bretagne.

Tout invitait le régent à suivre de près cette

dernière affaire. La révolte fomentée par les nobles bretons commençait à éclater. Un corps de troupes, sous le commandement du maréchal de Montesquiou, s'avança dans la Bretagne, dissipa les attroupemens et se déploya sur les côtes, lorsque la flotte espagnole, suivant les conventions faites avec les rebelles, se présentait pour débarquer des troupes à Port-Louis. Cette flotte se retira sans avoir osé rien entreprendre. Ce fut un contre-temps cruel pour Albéroni, que la fortune punissait en toute occasion d'avoir trop compté sur elle.

Le régent se résolut à excepter du pardon les nobles bretons, pris en quelque sorte les armes à la main. Quatre de leurs chefs eurent la tête tranchée, seize autres furent condamnés à la même peine en effigie; ces derniers, avec quelques-uns de leurs complices, parvinrent à se retirer en Espagne. Les faibles secours qu'ils obtinrent de ce gouvernement les laissèrent livrés à tout le mépris qui suit les rebelles malheureux. Les nobles bretons s'étaient précipités si aveuglément dans ce complot, que le régent aurait pu étendre bien plus loin les proscriptions; mais il craignit de se voir engagé dans une longue suite de cruautés. Il brûla une liste qui lui présentait un grand nombre d'hommes à punir, et il pro-

Supplice des nobles bretons.

1720. 26 mars.

clama une amnistie pour l'affaire de Bretagne.

La duchesse du Maine était déjà libre depuis plusieurs mois, ainsi que toute sa famille, et les personnes arrêtées pour la même cause. Le régent était bien sûr de n'avoir plus rien à craindre de ceux dont elle avait livré les secrets. Il était vengé des efforts de sa haine par tout ce qu'elle avait fait aux dépens de l'orgueil et de l'honneur même. Le sang qui avait coulé à Nantes sur l'échafaud, déposait contre elle, et devait la poursuivre dans les jardins de Sceaux, dont elle avait trop regretté les délices. Le régent fit lire en plein conseil la déclaration qui lui avait fait obtenir sa grâce. On prétend qu'il avait promis de lui épargner cette humiliation; mais il ne voulut pas se priver d'un moyen qui élevait une barrière insurmontable entre la duchesse du Maine et tous les mécontens.

Conduite du duc du Maine.

Toute cette affaire s'était traitée, sans qu'il fût fait presque mention du duc du Maine. Soumis dans sa disgrâce avec une résignation plus que chrétienne, ce prince n'avait cessé d'implorer celui dont il avait été le rival dangereux. Il jeûnait, il priait, il remplissait tous les devoirs religieux avec plus d'austérité qu'il n'en avait encore montré. Quand la déclaration de son épouse fut connue, il témoigna tant d'horreur pour le complot où elle s'était

engagée, qu'il se rendit ridicule par l'excès de ses protestations. Le régent, en feignant un peu d'en être dupe, prolongea le divertissement que lui donnait la pusillanimité de son beau-frère. Il lui avait permis de retourner à Sceaux auprès de sa femme; le duc du Maine s'était bien gardé de profiter de cette faveur; il choisit un autre de ses châteaux, Clagny, pour sa retraite. Il fit offrir plusieurs fois de demander contre la duchesse une séparation de corps et de biens; le régent ne daigna pas le prendre au mot. Madame la princesse se chargea d'opérer la réconciliation de ces deux époux. Elle en exagéra les difficultés et les aplanit cependant en peu de jours. Tout ce jeu fut reçu du public comme une froide comédie. Le duc du Maine n'eut pas plus tôt reparu devant sa femme, qu'il reprit auprès d'elle sa soumission craintive. Tous deux renoncèrent aux soins de l'ambition; mais une maladie longue et cruelle qui, peu d'années après affligea le duc du Maine, ne lui permit pas de goûter le calme auquel il était rendu, et pour lequel la nature l'avait formé. Réservé, taciturne et plus austère chaque jour, il perdit ces grâces légères de l'esprit, que Louis XIV et madame de Maintenon avaient tant admirées en lui. Son épouse, attentive à le consoler, trouva dans l'étude, et surtout dans des entre-

tiens aimables, une diversion à ses chagrins. Elle protégea des gens de lettres, et affecta même d'avoir pour eux les soins de l'amitié.

Du régent.

Tous les esprits sages admirèrent la conduite du régent dans cette affaire. Il traita comme une intrigue, ce que des hommes d'État moins humains et moins habiles auraient puni comme une conspiration. Le peuple, qui l'avait appelé si long-temps *Philippe l'empoisonneur*, l'appela *Philippe le débonnaire*. Ce prince chantait avec complaisance, et en riant aux éclats, une chanson dans laquelle il était ainsi désigné. Rien ne lui était plus doux et plus utile que de se voir justifier, par la voix du peuple, de tous les griefs affreux que l'Espagne alors s'efforçait de faire répéter contre lui.

De l'abbé Dubois.

L'abbé Dubois passait pour l'avoir dirigé dans tout ce qui regardait l'entreprise de Cellamare. Le duc de Saint-Simon lui reproche d'avoir soustrait des pièces à la charge des accusés. Il prétend que déjà cet ambitieux de bas étage avait formé le projet de substituer son autorité à celle du régent lui-même, et que dans cette intention il avait ménagé le duc et la duchesse du Maine pour être un jour secondé par leur parti. Mais le faible de l'abbé Dubois n'était pas de compter sur la reconnaissance. Puisque la cour de Sceaux,

humiliée par sa propre conduite, avait perdu tout pouvoir de nuire, elle perdait en même temps tout pouvoir d'être utile. Il n'en était pas ainsi des jésuites et de quelques membres illustres du clergé. De tels corps ne sont pas ébranlés par des secousses passagères. Dubois eut grand soin de soustraire les pièces qui pouvaient indiquer ou prouver leur complicité avec l'Espagne. Nous verrons dans quel dessein il le fit, et quel salaire il en reçut. Pour tout le reste, il n'avait eu qu'une politique bien simple à suivre; il avait donné des conseils de clémence qu'il savait être conformes aux penchans de son maître.

Mort de madame de Maintenon.

15 avril 1719.

Madame de Maintenon mourut avant d'avoir vu son élève sorti d'une situation aussi périlleuse. On croit qu'elle succomba au chagrin que lui donnèrent successivement toutes les disgrâces dont il fut frappé, et surtout sa prison. Elle fut malheureuse par la tendresse maternelle qu'elle avait conçue pour lui. C'était le seul de ses sentimens dans lequel elle eût connu l'excès. On pouvait lui reprocher de s'être substituée à tous les droits d'une mère, et d'avoir rendu le duc du Maine étranger à madame de Montespan. On parla peu de sa mort, on ne recueillit rien sur ses derniers momens. Haine, faveur, envie, adulation, tout s'était effacé pour elle. Le calme,

les paisibles lois de Saint-Cyr, lui convenaient si bien, que le rôle qu'elle avait joué ailleurs semblait un rêve. Elle était plus faite pour conduire un tel établissement, que pour gouverner un empire. Accoutumée à faire taire dans son cœur la voix des passions, elle ne savait pas combien ce ressort est puissant dans le régime d'un grand État. En portant Louis XIV à une sévère régularité, elle le fit pencher vers les hommes médiocres, qui sont seuls réguliers sans effort et sans distraction. L'habitude qu'elle prit de n'exprimer ses vœux devant le roi, qu'avec réserve et qu'avec tous les voiles dont les femmes aiment à se couvrir, rendit sa volonté faible, incertaine, et la jeta dans les petits expédiens. Sans être hypocrite, elle fit naître l'hypocrisie autour d'elle. On la vit se féliciter, avec un peu d'orgueil, de ce que la *dévotion était devenue une mode.* La régence lui apprit combien dure une mode, et la dévotion qu'elle inspire. Elle fut une amie tendre et sûre pour les personnes qui ne pensaient que d'après elle; mais elle abandonna successivement Fénélon, Racine et le cardinal de Noailles. Elle s'était exercée à leur supposer des torts, pour ne pas s'avouer à elle-même celui d'une amitié peu courageuse. A Saint-Cyr, elle ne trouvait pas un seul devoir qui ne lui fût facile, pas une

heure dont elle eût à regretter l'emploi. Elle y rendait heureuses de jeunes filles qui, nobles et pauvres, lui devaient l'appui dont sa jeunesse avait été privée. Elle s'étudiait, avec un art que personne ne pouvait mieux connaître qu'elle, à combiner dans leur éducation les vertus religieuses avec les qualités aimables qui embellissent les femmes dans la société. Ses bienfaits et ses leçons les suivaient au delà de cette retraite. Elle expira en écoutant les hymnes des filles de Saint-Cyr. Elle avait quatre-vingt-trois ans accomplis.

Trois mois après mourut, à l'âge de vingt-quatre ans, la duchesse de Berry. Elle vit long-temps les approches de la mort. Presque jusqu'au dernier moment elle s'agita dans les convulsions du désespoir et dans toutes les terreurs que la religion présente. Il est rare que l'excès du vice ne soit pas accompagné d'un peu de folie. Cette princesse, douée de mille avantages brillans, avait autant déclaré la guerre au bon sens qu'à la vertu. Ses désordres ne ressemblaient à ceux d'aucune autre femme. Elle les rendait si éclatans, qu'il était impossible à personne de les ignorer; et en même temps son orgueil s'indignait que le public osât s'en entretenir. On croit que ses amours avaient été très-multipliées, jusqu'au moment où elle connut le comte de Rioms.

1719. juillet. Désordres et mort de la duchesse de Berry.

C'était presque une réforme pour elle que d'être devenue susceptible d'un sentiment exclusif, et d'être préservée par-là de ces caprices fougueux et renaissans qui mettent le comble au déshonneur des femmes. Mais elle s'avilit encore plus par cette passion que par tous les goûts auxquels elle s'était livrée. Le
Rioms. comte de Rioms, cadet de Gascogne, et très-peu avancé au service, n'avait rien de séduisant dans la figure ni dans l'esprit. Il était neveu du duc de Lauzun, et recevait de ce vieux seigneur des instructions sur l'art de tyranniser les princesses qui cèdent à un amour inégal. Il en fit l'usage le plus révoltant à l'égard de la duchesse de Berry; et, par un contraste singulier, il se montrait, pour toutes les personnes de la cour, plein de douceur et de complaisance. Il n'y avait point de contrariété, point d'humiliation, de lois sottement fantasques, qu'il n'imposât à cette femme altière, et qui ne redoublassent la passion qu'il lui avait inspirée. Elle le consultait sur tous les détails de sa parure; il en prenait occasion de lui prescrire tout ce qu'elle jugeait le plus contraire à sa beauté. Il la forçait de combler de soins et de caresses les femmes qu'elle haïssait le plus. Il exprimait, avec un emportement brutal, une jalousie qu'il feignait le plus souvent; il ne se gênait

en aucune manière pour provoquer celle de la princesse. Toute la cour connaissait la liaison qu'il avait avec madame de Mouchy, dame d'atours de la duchesse de Berry, et celle-ci seule était trompée ou affectait de l'être. Elle faisait de sa rivale sa compagne et sa confidente, et l'enrichissait avec autant de prodigalité que son amant. En même temps elle se livrait à une intempérance effrénée qui altérait sa beauté et fatiguait ses organes. Le plus bizarre caprice la conduisait ensuite à des retraites pieuses, qu'elle avait l'imprudence d'entremêler à un tel genre de vie. Elle avait loué un appartement ou plutôt une humble cellule dans un couvent de carmélites; elle venait plusieurs fois dans l'année y passer quelques jours. L'imagination souillée et le teint encore échauffé des excès de la veille, elle se mêlait parmi de saintes filles dont le front brillait et de candeur et d'innocence. Elle se faisait un jeu de surpasser, pendant un jour, les austérités auxquelles ces religieuses se soumettaient chaque jour de l'année. Elle se montrait bonne, affable, repentante, souffrait des réprimandes, enlevait des louanges et des bénédictions, et sortait de là pour voler avec plus d'ivresse dans les bras d'un amant occupé de l'avilir [1].

[1] Il paraît que les dévots avaient d'abord été dupe,

La duchesse de Berry devint grosse. Elle qui n'avait cessé de braver l'opinion, elle s'effraya de porter un gage de sa faiblesse, comme si quelqu'un eût pu en être étonné. Elle redoubla ses excès; bientôt elle en porta la peine : une fièvre ardente vint la saisir lorsque sa grossesse était déjà très-avancée. La peur qu'elle avait enfin conçue des jugemens du public, la terreur des jugemens du ciel, les plaisirs qui se retraçaient encore à son imagination, à ses sens embrasés, tout irrita son mal et son délire. On ne tarda pas d'apprendre qu'elle était en danger, et qu'une grossesse en était la cause. Le curé de Saint-Sulpice, Languet, crut de son devoir d'épouvanter l'illustre pécheresse, pour la réconcilier avec le ciel s'il était possible. Il exigea, comme préliminaire aux secours religieux, le renvoi formel et déclaré du comte de Rioms et de madame de Mouchy. Tous les deux, ainsi que le duc d'Orléans, veillaient avec sollicitude autour du lit de la princesse; ils prirent leurs mesures pour n'être point écartés. La malade sentit ses forces se ranimer par l'excès de sa colère. Elle voulait qu'on jetât par la fenêtre

de cette comédie. *Qui sait*, écrivait madame de Maintenon à madame de Caylus, sa nièce, *qui sait si nous ne verrons pas dans madame de Berry une sainte ?*

le curé qui lui demandait un aveu public de son déshonneur.

Le duc d'Orléans, quoique irréligieux avec jactance, fut interdit par l'opiniâtreté d'un prêtre. Il s'adressa, pour faire cesser cette persécution, au cardinal de Noailles; mais ce prélat, sans consulter la politique qui lui prescrivait des ménagemens envers un prince jusque-là favorable à son parti, et peut-être aussi sans saisir le véritable esprit d'une religion qui condamne la violence et s'effraie du scandale, approuva la conduite du curé, et se joignit à lui. Languet redoubla ses obsessions. Pendant trois jours et trois nuits il assiégea la porte de la princesse. S'il prenait un moment de repos, il se faisait remplacer par deux ecclésiastiques. On espéra en vain le satisfaire en faisant venir un cordelier, qui entendit ou parut entendre la confession de la duchesse de Berry; la complaisance des cordeliers était encore plus décriée que celle des jésuites. Rioms et madame de Mouchy, alternativement, se cachaient et reparaissaient. Le duc d'Orléans négociait sans succès et sans dignité, soit avec eux, soit avec le curé. La princesse tantôt se livrait à des imprécations, et tantôt voyait devant elle les supplices de l'autre vie. Le péril parut s'éloigner; elle accoucha d'une fille, et se persuada, malgré le bruit qui avait

retenti à ses oreilles, que tout s'était passé avec mystère. Aucune circonstance de sa maladie n'était ignorée du public. On ne parlait que de la confession qu'elle avait à faire; et qui lui était demandée d'une façon si menaçante. On ne se contentait pas de supposer que cette confession dût porter sur l'aveu de beaucoup de désordres connus; on croyait qu'il y avait des crimes à révéler; et particulièrement celui d'un commerce incestueux. La résistance embarrassée qu'opposait le duc d'Orléans au curé de Saint-Sulpice et au cardinal de Noailles, fortifiait cette opinion.

La duchesse de Berry rétablie, ou croyant l'être, revint à ses premiers penchans avec une nouvelle ardeur, mais aussi avec des scrupules dont Rioms sut tirer parti. Il n'eut pas de peine à la faire consentir à un mariage clandestin, pour lequel un prêtre fut acheté. Au bout de quelques jours, Rioms exigea qu'un mariage si peu valide avec une fille de France fût déclaré; bientôt elle fut aussi ardente que lui à désirer cette publicité. Le duc d'Orléans eut besoin d'exercer son courage pour prononcer un refus à sa fille. Les deux femmes les plus faites par l'orgueil de leur naissance pour être révoltées d'une telle union, Madame et la duchesse d'Orléans, ne permirent pas au régent de céder dans cette circon-

stance. Rioms, qui voyait se former un orage contre lui, consentit enfin à s'y soustraire, et partit pour l'armée. Le régent, un peu affermi depuis son départ, fit des représentations plus sévères à la duchesse de Berry. Elle alla cacher son dépit à Meudon, persuadée que son père viendrait bientôt l'y chercher avec sa complaisance accoutumée. Il ne se pressa point d'y venir. On répandit dans Paris qu'il était brouillé avec sa fille; elle ne s'occupa plus que de démentir, d'une manière éclatante, le bruit de sa disgrâce. Elle imagina de donner à son père une fête somptueuse qu'il voulut bien accepter.

Cette occasion parut favorable à la princesse pour démentir également le bruit qu'elle relevait de couches. Elle résolut de commettre toutes les imprudences qu'on interdit aux femmes qui viennent d'accoucher. La fête fut donnée la nuit, dans des jardins magnifiquement illuminés. La duchesse de Berry ne put être détournée par les instances de son père, de paraître et de rester long-temps dans des bosquets où elle avait réuni tous les genres de plaisirs. Elle les goûtait elle-même avec sa vivacité ordinaire. La femme qui avait le plus compromis sa réputation, s'exposait à un danger certain pour persuader au public qu'elle avait été calomniée. La fraîcheur de la nuit

la saisit; et, malgré ses efforts pour contenir la douleur qu'elle ressentait, il fallut l'emporter. La maladie se déclara de nouveau; mais, en attaquant un tempérament affaibli, elle ne produisit plus cette irritation qui avait causé, quelques semaines auparavant, des scènes terribles. On prit le parti imprudent de transporter la duchesse du château de Meudon à celui de la Muette. Elle y fut à peine arrivée, que les médecins perdirent tout espoir de guérison. On la mit à l'abri d'une persécution semblable à celle que le zèle du curé de Saint-Sulpice lui avait fait éprouver. Les secours de l'Église lui furent solennellement administrés. L'orgueil la soutint assez pour lui donner, dans ces derniers momens, l'apparence de la fermeté. *N'est-ce pas là*, disait-elle, *mourir avec grandeur?* Elle expira le 20 juillet 1719, et ne fut sincèrement regrettée que du duc d'Orléans. L'idolâtrie qu'il montra pour sa fille, fit naître ou développa en elle des vices qui la rendirent un objet d'épouvante et de scandale dans une cour austère, et un objet de mépris dans une cour libertine. On crut devoir s'abstenir de commander pour elle une oraison funèbre.

Affaires extérieures.

Le régent fut distrait de ce chagrin domestique par le bonheur qu'il eut bientôt après, d'être délivré du ministre espagnol qui ne ces-

sait de susciter des orages contre lui et contre ses alliés.

Nous avons vu que l'Angleterre, sans connaître encore les entreprises que pourrait tenter la marine espagnole, s'était tenue prête à l'accabler par la supériorité de la sienne. L'escadre de l'amiral Bing était entrée dans la Méditerranée au mois de juillet, elle se dirigea vers la Sicile. Les Anglais étaient moins jaloux de rendre cette importante possession au roi Victor, que d'en écarter une puissance qui avait de nombreux vaisseaux. La flotte espagnole n'avait osé venir à la rencontre de l'amiral Bing; celui-ci parvint sans peine à débarquer dans la Sicile des troupes allemandes, qui se réunirent aux restes de l'armée du roi. Le marquis de Leyde avait été arrêté long-temps devant la ville de Palerme. Il s'en rendit maître, mais son armée était découragée par les lenteurs et les difficultés de cette entreprise. Elle ne fit plus que de faibles progrès, et bientôt elle fut réduite à la défensive. L'amiral Bing n'avait point perdu de temps pour aller à la recherche de la flotte espagnole; il la rencontra à la hauteur du cap Passaro, le 15 août 1718, et lui présenta le combat si vivement, qu'elle ne put le refuser. Le succès n'en fut pas un moment incertain : vingt-sept vaisseaux espagnols, d'une con-

Flotte anglaise en Sicile.

1718.

struction lourde et mal commandés, ne purent se défendre contre vingt vaisseaux anglais exercés aux plus habiles manœuvres. Le désastre des Espagnols fut complet, l'amiral Bing leur prit ou leur brûla vingt-trois vaisseaux, et n'éprouva de leur feu qu'un dommage peu considérable. Ce fut une journée décisive pour la domination maritime des Anglais.

Destruction de celle d'Espagne.

Albéroni menace l'Angleterre.

Albéroni affecta de n'être point déconcerté par cet échec irréparable, et crut qu'il lui restait encore assez de vaisseaux pour faire trembler l'Angleterre sur ses propres rivages. Le duc d'Ormond, inébranlable partisan des Stuarts, proscrit et sans autres ressources que son zèle, ses intrigues et son opiniâtreté, avait traversé secrètement la France, et s'était rendu en Espagne, où il avait trouvé dans Albéroni le seul homme qui pût encore être séduit par ses promesses. Le prétendant brûlait de recommencer une expédition qui perdait toujours des chances de succès à mesure que le temps affermissait sur le trône l'électeur de Hanovre. Il s'était échappé d'Avignon, dont on avait plutôt fait pour lui une prison qu'un refuge. De là il s'était retiré à Urbin, dans l'état de l'Église. Sa joie fut au comble quand il se vit appelé en Espagne par le cardinal Albéroni, qui promettait de mettre à

sa disposition une flotte formidable et quarante mille hommes de troupes de débarquement. Mais, en arrivant dans ce royaume, il trouva l'armement qui s'y préparait pour lui, bien inférieur à ce qu'on lui avait annoncé.

Le régent veillait sur les dangers qui menaçaient son allié. Il forma un camp de quinze ou vingt mille hommes sur les côtes de la Flandre française et de la Picardie, afin de les porter au secours du roi Georges, dans le cas où la descente en Angleterre s'effectuerait.

Il éclate contre la France.

Dans de telles conjectures, Albéroni éclata le premier contre la France. Avant même que la conspiration de Cellamare eût été découverte à Paris, il avait fait les plus insolentes menaces au duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France, et celui-ci, qui avait cru prudent de sortir d'Espagne, avait couru de grands dangers dans sa fuite [1]. Le cardinal était si impatient d'en venir à une rupture ouverte, qu'il ne crut devoir au régent aucune espèce de satisfaction ni d'apologie pour la conduite de Cellamare. Il combla d'honneurs

[1] Le duc de Saint-Aignan était parti secrètement avec sa femme et quelques domestiques. Il craignit d'être arrêté par ceux que le ministre enverrait à sa poursuite avant qu'il eût passé les Pyrénées. Comme il approchait de ces montagnes, il prit des mules pour lui et pour sa femme, et laissa dans son carrosse un valet de

cet Espagnol, lorsque le duc d'Orléans eut la générosité de le renvoyer dans sa patrie. Il s'était persuadé que la France verrait avec indignation la guerre déclarée à l'Espagne; que tous les grands corps de l'État prendraient parti pour le petit-fils de Louis XIV, que la noblesse et l'armée entière viendraient se ranger sous les drapeaux d'un roi qu'elles avaient établi sur le trône d'Espagne après tant de combats glorieux; et enfin, qu'il suffirait à Philippe V d'établir un camp assez près des Pyrénées, pour y recevoir les régimens qui, par leur désertion même, prouveraient leur attachement au sang de leurs maîtres. Dans cette confiance, Albéroni n'avait pas fait des préparatifs dignes d'une guerre contre un royaume aussi puissant que la France. Il fondait son principal espoir sur l'éloquence de ses manifestes. Jamais on ne fit un usage plus fréquent, plus adroit ni plus inutile d'un moyen si décrié. Albéroni avait inséré dans ces déclarations tout ce qui pouvait émouvoir fortement les âmes; elles étaient adressées à

Espérances de ce ministre.

Ses déclarations et manifestes.

chambre et une femme qui continuaient leur route en se faisant passer pour l'ambassadeur et l'ambassadrice de France. Ceux-ci furent arrêtés et conduits à Pampelune. Le duc de Saint-Aignan, arrivé à Bayonne, les fit réclamer, et Albéroni, honteux de sa méprise, les rendit au maître qu'ils avaient si bien servi.

Louis XV, au parlement, à la noblesse, aux corps les plus distingués de l'armée. On y indiquait comme remède aux maux de la France, une convocation des états généraux. Les crimes long-temps reprochés au duc d'Orléans y étaient retracés avec des expressions effrayantes dans leur obscurité même. On insistait particulièrement sur les dangers que courait le jeune roi sous la garde d'un tel prince. Les vices de l'administration du régent y étaient relevés avec force. La confusion qu'il avait portée dans les finances de l'État, était mise en opposition avec la prospérité qu'avaient si promptement recouvrée les finances d'Espagne.

Le duc d'Orléans n'était point effrayé de ces déclarations. Il savait qu'un monarque ne réussit jamais par des paroles et des écrits losqu'on attend de lui des actions, et que les guerriers français ne laissent point tomber leurs armes en présence d'hommes armés. Cependant plusieurs de ses amis s'inquiétaient pour lui de cette guerre de famille. Le duc de Saint-Simon s'en alarmait sérieusement. Il supposait que le roi d'Espagne pourrait faire une démarche d'un plus grand effet que tous ses manifestes; se présenter seul aux Français et leur déclarer que, pour le salut de sa patrie et celui du roi son neveu, il abandonnait

Supposition du duc de Saint-Simon.

le trône où leurs armes l'avaient élevé, et qu'il venait prendre possession de la régence à laquelle il avait un droit incontestable. « Je » ne sais, ajoutait Simon, quel serait le » succès d'une telle résolution; mais je vous » confesse, monsieur, à vous tout seul, que » pour moi qui n'ai jamais été connu du roi » d'Espagne que dans sa plus tendre jeunesse, » moi dont il n'a jamais entendu parler de» puis qu'il est en Espagne, qui suis à vous de » tous les temps, qui ai tout à attendre de » vous et rien au monde de nul autre, je vous » confesse, dis-je, que si les choses en ve» naient à ce point, je prendrais congé de » vous avec larmes, j'irais trouver le roi d'Es» pagne, je le tiendrais pour le vrai régent et » pour le dépositaire légitime de l'autorité et » de la puissance du roi mineur. Que si, tel » que je suis pour vous, je pense de la sorte, » que pouvez-vous espérer, monsieur, de tous » les autres bons Français? » Le régent, sans s'inquiéter beaucoup de cette supposition qu'il regardait comme romanesque et comme trop contraire aux intérêts de la reine d'Espagne et du cardinal Albéroni pour être réalisée, gémissait des succès même qu'il aurait à remporter dans une telle guerre. Il voyait combien l'Angleterre s'applaudissait d'avoir la France pour auxiliaire dans les nouveaux

coups qu'elle allait porter à la marine de l'Espagne; mais il se croyait justifié par la nécessité. L'abbé Dubois employait tout son crédit sur son maître, non-seulement à l'engager à la guerre, mais à le diriger suivant les fatales instructions du gouvernement anglais. Cet homme était coupable d'un grand crime, il était le pensionnaire d'une nation éternellement et presque nécessairement jalouse de la France. Ce genre de bassesse n'a été que trop fréquent dans plusieurs États de l'Europe. Il était même fort en usage dans les républiques anciennes dont nous vantons trop les mœurs. On ne le connaissait pas en France avant l'abbé Dubois. L'or de l'étranger avait pu quelquefois y acheter des rebelles, mais jamais y suborner des ministres. Dubois fait décider la guerre.

La nation fut très-éloignée de montrer l'horreur qu'on lui avait supposée pour la guerre d'Espagne. Il n'était plus question alors ni des grands projets de Louis XIV, ni de ce mot sublime qu'il avait adressé à Philippe V : *Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées*. On s'occupait des billets de la banque de Law, des mines et des montagnes d'or du Mississipi. Des préparatifs de guerre si étranges, si affligeans, n'étaient pour des joueurs acharnés que comme un bruit qui les importunait au milieu de leurs calculs, et qu'ils maudissaient, sans Dispositions des Français.

en rechercher la cause. Quand le régent s'aperçut du peu de succès des manifestes d'Albéroni, il favorisa lui-même leur circulation. Il leur ôta tout effet en paraissant n'en craindre aucun. Il lui était facile d'y répondre et de démasquer Albéroni. Il fit choix de Fontenelle pour confondre l'artificieuse éloquence de la cour de Madrid. Cet écrivain ingénieux ne sut ou n'osa prendre un essor élevé dans la composition d'un manifeste. Il se piqua d'être plus circonspect que les hommes d'État eux-mêmes, et ne donna qu'une de ces froides productions qui sont long-temps élaborées dans les bureaux des ministres, où tous les ménagemens sont gardés, où la vérité se montre aussi timide, aussi embarrassée que le mensonge. Le duc d'Orléans eut recours à d'autres moyens; à l'aide de sa banque magique, il répandit l'argent à pleines mains dans l'armée. Les troupes qui étaient dirigées vers les Pyrénées reçurent plusieurs mois de solde d'avance. On forma des équipages magnifiques au prince de Conti, qui devait d'abord les commander. On défrayait avec profusion les tables que les officiers supérieurs tenaient ouvertes. Enfin, on se crut sûr de la fidélité de l'armée, par l'exemple que donna un illustre capitaine, le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, et auquel Philippe V

Réponse du régent aux manifestes de l'Espagne.

Préparatifs de guerre.

avait dû la victoire d'Almanza. Il ne fit aucune difficulté d'accepter le commandement d'une armée qui allait renverser les dernières espérances de son malheureux frère le chevalier de Saint-Georges. Il devait rencontrer dans les rangs de l'armée espagnole son propre fils, le marquis de Lyria, auquel il avait prescrit de rester fidèle aux drapeaux du petit-fils de Louis XIV. Le régent donna de grands éloges à cette manière rigide de remplir les devoirs militaires; et, d'un autre côté, il reçut avec complaisance les excuses des officiers qui se croyaient trop liés par leur reconnaissance envers le roi d'Espagne, pour aller le combattre.

Philippe V, qui s'était avancé avec la reine jusqu'à Pampelune, pour recevoir tous les Français dont il espérait renforcer son armée, fut interdit de ne voir venir à lui que des déserteurs de la plus vile espèce, et en très-petit nombre. Les autres promesses de son ministre n'étaient pas moins démenties par l'événement. Nous avons vu le mauvais succès de l'expédition qui était destinée à porter la guerre civile dans la Bretagne, et qui n'osa tenter un débarquement. Celle qui était dirigée contre l'Angleterre ne fut pas plus heureuse. Elle répondait bien peu à la fastueuse annonce dont, pendant quatre ans, Albéroni

Albéroni échoue partout à la fois.

avait étourdi l'Europe ; elle ne consistait qu'en dix vaisseaux de ligne, quelques frégates, six mille hommes de troupes de débarquement, et des armes pour douze mille. A sa sortie de Cadix, elle fut assaillie au cap Finistère par une violente tempête, qui dispersa tous les vaisseaux et les obligea, après beaucoup de dommages soufferts, à regagner les ports de l'Espagne. Il est vraisemblable que le prétendant avait jugé un tel armement peu propre à relever son parti en Écosse, puisqu'il en abandonna le comandement au duc d'Ormond, qui perdit en un seul jour le fruit de ce qu'avait tenté son infatigable zèle. Deux frégates seulement abordèrent en Ecosse avec trois cents Espagnols, qui furent bientôt forcés et faits prisonniers.

1718.

L'armée française, dont l'Angleterre semblait diriger les mouvemens, ne se livra qu'à des entreprises petites, cruelles et contraires au premier bon sens de la politique. Elle porta, pour tout exploit, la dévastation et l'incendie dans les ports où l'Espagne construisait de nouveaux vaisseaux. Ainsi le gouvernement français causait d'imprudens dommages à une marine sans laquelle la marine française ne pouvait plus renaître.

Opérations contre l'Espagne.

Dès l'ouverture des hostilités, le marquis de Silly, après avoir passé la rivière de la

Bidassoa avec un faible détachement, et s'être emparé du château de Béhobia, brûla au port du Passage six vaisseaux sur le chantier. Le chevalier de Givry, avec cent hommes, montés sur une escadre anglaise, surprit la ville de Centena, et y brûla trois vaisseaux espagnols. Les Anglais en prirent six au port de Vigo. Partout les magasins et les munitions navales furent enlevés ou consumés.

1719. 21 avril.

Août.

Philippe V, de son camp, voyait la flamme de ces incendies qui ôtaient à l'Espagne tout moyen de reconquérir la puissance maritime dont elle s'était long-temps enorgueillie. Il restait dans l'inaction; son armée avait été imprudemment démembrée pour les trois expéditions malheureuses dont j'ai parlé. Il laissa le maréchal de Berwick assiéger et prendre Fontarabie, Saint-Sébastien et le château d'Urgel, sans tenter aucun mouvement pour secourir ces places. Les nouvelles de Sicile devenaient à chaque instant plus fâcheuses. Dix-huit mille Allemands y avaient débarqué, avaient fait lever au marquis de Leyde le siége de Mélasso, l'avaient mis en déroute, après un combat décisif, et avaient repris sur lui la citadelle de Messine. Plus de retraite pour cette armée vaincue, sinon quelques forteresses où elle ne pouvait tenir long-temps; plus d'espoir de secours, plus de flotte pour la ramener en

1719 16 juin, 11, 28 août. Désastres des Espagnols en Sicile.

Espagne. Ce fut là le revers qui ébranla le plus Philippe V et la reine ambitieuse qui avait acheté au prix de tant de trésors l'espérance de donner à ses enfans des États en Italie.

Il devenait instant pour la cour de France de profiter de l'étonnement et de l'épouvante où était celle d'Espagne. Le système de Law menaçait ruine. Beaucoup d'or avait été inutilement et indignement employé en subsides pour deux puissances, l'Angleterre et l'Autriche, qui, seules, avaient intérêt à la ruine de l'Espagne. Les succès qu'on avait obtenus commençaient à devenir odieux à la nation, qui revenait par degrés du honteux délire de l'agiotage. Le régent n'avait reçu qu'avec regret et repentir la nouvelle de l'incendie des chantiers et des magasins de la marine espagnole. Dans les lettres qu'il ne cessait d'adresser à Philippe V, il exprimait vivement son horreur pour cette guerre de famille. Il ne demandait que le renvoi du cardinal Albéroni, pour faire repasser les Pyrénées à ses troupes. Il renouvelait en même temps les promesses qu'il avait faites à la reine d'Espagne, pour l'établissement de ses fils. Lorsque l'abbé Dubois vit l'empressement de son maître à sortir d'une entreprise aussi fâcheuse, il seconda ses désirs de conciliation par des moyens qui étaient particulièrement de son

Le régent demande le renvoi d'Albéroni.

Dubois le prépare.

ressort. Il gagna les deux personnes qu'Albéroni avait le plus à craindre; c'était le père d'Aubenton, confesseur du roi, et Laura, nourrice de la reine. Dubois fit annoncer au premier qu'un effort puissant qu'il tenterait contre le cardinal Albéroni, dans des circonstances si favorables, serait payé par le triomphe des jésuites et de la constitution *Unigenitus* en France. Il gagna la nourrice par des présens. Laura avait auprès de la reine le crédit que donnent d'anciens services, et l'habitude de discerner tous les côtés faibles d'un caractère impérieux. A l'aide d'un tel appui, le père d'Aubenton ébranla la conscience et toucha le cœur de Philippe V, au point de le faire souscrire à l'une des conditions les plus pénibles que puisse recevoir un monarque, celle de congédier un ministre qui a excité la haine d'un autre gouvernement, et dont la destitution est demandée les armes à la main. Le renvoi d'Albéroni fut résolu dans le moment où lui seul pouvait réparer les fautes nées de sa présomption.

Albéroni est chassé de l'Espagne.

Le 5 décembre 1719, le ministre absolu qui avait inquiété tant de rois et subjugué le sien, reçut un billet de Philippe V, qui lui ordonnait de sortir de Madrid dans vingt-quatre heures, et de l'Espagne dans quinze jours. Albéroni, comme s'il eût prévu cet événement, avait rassemblé ses immenses riches-

ses, et les avait converties en effets faciles à transporter. Il partit en montrant une sorte de dédain pour le roi qui avait la faiblesse de se priver d'un appui tel que le sien. Il se persuada que son rôle politique n'était pas fini, et qu'avec sa réputation d'homme d'État, il aurait la destinée de ces grands capitaines qui, bannis d'une patrie, sont recherchés par ceux même qu'ils ont eu à combattre. C'était sans doute dans cet espoir de vengeance qu'il avait emporté avec lui l'original du testament de Charles II, titre auquel l'Autriche pouvait attacher un grand prix. On s'aperçut à la cour d'Espagne de ce larcin; on fit courir après le cardinal pour lui reprendre le testament; il ne le rendit qu'après beaucoup de difficultés. Il traversa, avec le faible cortége qui suit un ministre disgracié, les Pyrénées qu'il s'était flatté de franchir avec tant de gloire. Le régent chargea un de ses officiers d'aller le prendre à la frontière, et de ne le quitter qu'à l'embarquement. Il défendit à la fois qu'il lui fût fait aucun outrage, et qu'aucun honneur lui fût rendu. Le cardinal avait adressé, de Montpellier, au régent, une lettre dans laquelle il lui offrait des moyens d'accabler la monarchie espagnole. Le prince ne daigna point y répondre; mais il fit connaître ce trait de bassesse. Il se vengea du cardinal Albéroni comme

il l'avait fait de la duchesse du Maine, en montrant combien l'un et l'autre avaient eu tort de prétendre à la réputation d'un grand caractère. Ce prélat, sans patrie, n'osa pas d'abord entrer à Rome, où il aurait craint la vengeance d'un ennemi plus faible et moins généreux que le duc d'Orléans, du pape Clément XI, qu'il avait trompé avec tant d'impudence. Mais ce pontife mourut un an après la disgrâce d'Albéroni : son successeur, Innocent XIII, n'avait pas contre lui les mêmes motifs de ressentiment ; il accueillit avec honneur celui qui avait rendu de l'éclat à la politique des Italiens.

1721. 19 mars.

Conclusion de la paix.

Le duc d'Orléans, au comble de ses vœux par la retraite d'un ennemi aussi retoutable, pressa vivement une paix dont il avait encore plus besoin que l'Espagne. Elle fut conclue le 17 février 1720. Les deux peuples, comme les deux cours, reprirent avec joie leurs liens fraternels. Injures, diffamations, noires calomnies, tout fut imputé au cardinal dont on s'était délivré. Le régent qui en avait été l'objet n'eut pas de peine à les oublier. Philippe V parvint à croire que jamais au fond du cœur il n'avait soupçonné son parent de crimes odieux. Il accéda enfin à la quadruple alliance qui, par son système de garantie, l'écartait lui et ses descendans du seul trône

1720. 17 février. Ses conditions.

sur lequel il se fût assis avec plaisir et sans scrupule. La reine, abaissant son orgueil, n'attendit plus que la protection du duc d'Orléans des États pour son fils. De là, le double mariage qui vint encore unir les deux branches de la maison de Bourbon, et dont je parlerai dans la suite. Ce fut un sujet de joie pour l'Europe que de voir le roi Victor-Amédée expier par un échange désavantageux une intrigue politique dans laquelle il n'avait pas porté plus de bonne foi qu'Albéroni. L'Autriche se fit céder par lui l'importante possession de la Sicile, et lui donna en dédommagement la triste Sardaigne. Aucun prince d'Italie n'osa plus remuer, et le repos de l'Europe fut affermi pendant plusieurs années. Le régent fut heureux d'avoir terminé une guerre dont les succès même trahissaient les intérêts de la France, et ne devaient plus être qu'un sujet d'embarras et de murmures au moment où il pouvait tout craindre des ressentimens de la nation trompée et ruinée par le système de Law. J'ai voulu renfermer dans un seul tableau tout ce qui regarde une crise qui n'a que trop de droit d'exciter l'intérêt de la génération actuelle, témoin et victime du second et du plus terrible règne du papier-monnaie.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

RÉGENCE.

L'ÉCOSSAIS Law [1] était fait pour séduire un prince d'une imagination vive. Il avait le don d'enchaîner fortement ses idées, et de les présenter à la fois avec feu et avec clarté. Il mêlait, à des calculs qu'il faisait avec une étonnante facilité, des spéculations hardies que chacun croyait comprendre, parce qu'elles éveillaient la cupidité de chacun. Une taille et une figure pleine de noblesse, une politesse adroite et dans laquelle perçait la fierté dont on a fait l'attribut de ses compatriotes, une élocution animée par des expressions originales qui ne sont jamais plus piquantes que Law.

[1] Jean Law naquit, en 1671, à Édimbourg; il se disait gentilhomme, mais l'opinion générale est que son père était orfévre. La science des calculs fut presque sa seule étude; il y devint fort habile, et il excellait dans toutes sortes de jeux d'adresse et de combinaison. Son *Système* avait été successivement proposé sous différentes formes au parlement d'Angleterre, à Louis XIV et à Victor-Amédée; ce dernier répondit à Law qu'*il n'était pas assez puissant pour se ruiner*.

dans la bouche d'un étranger, enfin la brillante nouveauté de ses systèmes, tout lui faisait des partisans enthousiastes. Il n'avait point cependant réussi auprès des ministres de Louis XIV. Il proposait une imitation de l'Angleterre; et le vieux monarque détestait, entre toutes les innovations, celles dont une nation rivale lui donnait le modèle. Le duc d'Orléans était fort éloigné d'avoir les mêmes préventions. C'était pour lui un sujet d'étonnement que l'aisance avec laquelle l'Angleterre supportait le fardeau d'une dette déjà supérieure à celle qui accablait la France. Il voulut se former une théorie qui lui fît comprendre ces merveilleux effets du crédit public. Law, dont il devint le disciple [1], l'échauffa par degrés, et parvint à lui persuader que l'Angleterre elle-même s'était arrêtée au premier pas d'un art merveilleux qui créait de nouvelles sources de richesses pour les empires. Le duc de Noailles, qui avait alors toute la confiance du régent, montrait comme lui du

[1] « Law dit que, de toutes les personnes auxquelles il a parlé de son *Système*, il n'en a trouvé que deux qui l'aient conçu; savoir, le roi de Sicile et mon fils. Il fut étonné de voir que mon fils était au fait tout de suite. »

Fragmens de lettres originales de Madame, mère du régent.

penchant pour les opérations hardies. Mais, s'il les concevait avec vivacité, il ne voulait les exécuter qu'avec circonspection. Il modéra l'impatience du régent, et obtint qu'on ne mettrait d'abord à l'essai que la partie du plan de Law qui présentait le moins de difficultés. En conséquence, cet étranger eut la permission d'établir une banque d'escompte qui n'avait d'autre objet que de subvenir aux besoins du commerce des particuliers. Les fonds en étaient, ou plutôt paraissaient en être de six millions de capital; ils se composaient par moitié de billets d'État, qui perdaient alors de soixante à soixante-dix pour cent. Law administra sagement sa banque particulière. Le commerce, aidé de ce secours, reprit une activité que les mauvaises opérations du gouvernement, autant que les fléaux de la guerre, avaient long-temps interrompue. Le change, que les continuelles altérations des monnaies avaient rendu très-désavantageux à la France, se releva. Law, triomphant de ce succès, montra, dans une opération aussi simple, une garantie pour tout ce que son système avait de plus compliqué, de plus hypothétique. Le raisonnement par lequel il séduisit le régent pouvait se réduire à ces termes [1] : « Le

1716. Mai. Sagesse de ses premières opérations.

Théorie de son système.

[1] Les deux écrivains qui ont donné l'idée la plus

crédit des banquiers et des négocians décuple leurs fonds, c'est-à-dire, que celui qui a un fonds de cent mille livres, peut faire pour un million d'affaires, et retirer le profit d'un million; d'où l'on doit conclure que, si un État pouvait réunir dans une banque tout l'argent de la circulation, il serait aussi puissant qu'avec un capital décuple. » Law ne voulait point que cet argent fût attiré dans la banque de l'État par la voie du prêt (l'intérêt qu'il faudrait payer diminuerait ou anéantirait le bénéfice), ni par la voie des impositions; tout son système tendait à les diminuer. Il préférait la voie du dépôt. Il concevait différentes manières d'y engager par la confiance, ou d'y contraindre les particuliers. L'hypothèse qu'il présentait n'était pas nouvelle, suivant lui; chaque fois que l'État faisait une refonte des monnaies, il devenait momentanément dépositaire de tout l'argent en circulation.

Cette manière de conclure du simple au composé, et d'assimiler les ressources qu'un particulier peut trouver dans un capital bien assuré, dans son intelligence, dans son activité,

claire du Système de Law, sont Forbonnais dans *ses Recherches et considérations sur les finances de France*, et M. Ganilh dans son *Essai sur le revenu public*. La théorie de Law est ici résumée d'après les principes qu'ils en exposent.

dans sa probité surtout, aux opérations compliquées, incertaines d'un gouvernement qui emploie une multitude d'agens, dont les revenus et les dépenses sont sujets à de grandes variations, était un raisonnement bien vicieux dans la théorie ; ce fut bien pis dans la pratique.

Finances.

On sait combien était confuse alors l'administration des finances, et combien les priviléges des différentes provinces, du clergé, de la noblesse, établissaient d'inégalité et d'arbitraire dans l'assiette de l'impôt. L'Angleterre, depuis trente ans, c'est-à-dire depuis la révolution de 1688, avait une comptabilité bien réglée, une responsabilité de ministres assurée, un assez long exemple de la fidélité du gouvernement à remplir les engagemens publics, une action législative bien déterminée. Tous les particuliers de ce royaume, et les grands n'en étaient pas exceptés, avaient reçu une impulsion forte et progressive vers les opérations commerciales. Habiles à discuter leurs intérêts privés, ils savaient aussi discuter ceux du gouvernement. Ils avaient assez de sagesse et de puissance pour l'arrêter, soit dans de funestes prodigalités, soit dans des spéculations ruineuses. Rien de tout cela n'existait en France. L'action du gouvernement, absolue sur plusieurs points, était, en matière d'impôts, contrôlée, embarrassée par des corps

moins occupés de l'intérêt public que de leurs immunités particulières. Le commerce était avili par un préjugé ; la foi publique avait été fréquemment violée. C'était sur un sol aussi mal affermi que Law et le régent bâtissaient leur édifice.

Leur amélioration depuis la mort de Louis XIV.

Il n'y avait pas tout-à-fait deux ans que le duc de Noailles avait reçu l'administration des finances, et déjà il était parvenu à combler un peu ou à rendre moins effrayant l'abîme creusé par les fautes et les malheurs de Louis XIV. Il était sur la voie de ces ménagemens graduels, insensibles, qui depuis firent bénir l'administration du cardinal de Fleury. Aidé du secours de Rouillé du Coudray, homme probe, intelligent et sévère [1], il était parvenu à éteindre quatre cent millions de dettes exigibles. Mais, comme il ne pouvait plus recourir à des opérations aussi violentes que celles dont nous avons parlé au commencement de ce livre, il demandait encore quinze années de paix pour l'extinction

[1] Rouillé du Coudray n'avait d'autre défaut que d'aimer le vin avec excès. Le duc de Noailles, importuné un jour des représentations assez hardies qu'il faisait en plein conseil et devant le régent, lui dit : *Monsieur Rouillé, il y a de la bouteille.* — *Cela se peut, monsieur le duc*, répliqua Rouillé, *mais jamais il n'y a de pot de vin.*

de cette partie difficile de la dette publique. A la mort de Louis XIV, le déficit de l'année, pour les dépenses courantes, était de soixante-dix-sept millions. Il n'était plus que de quinze millions en 1716. Mais le moyen dont on avait usé pour y faire face avait été une source de peines pour le plus facile et le plus prodigue des princes. Il avait fallu réduire les pensions avec beaucoup de rigueur; le régent n'avait pu tenir ni aux plaintes, ni même à l'air de tristesse des courtisans. On était d'ailleurs arrivé à l'époque où devait cesser l'impôt du dixième, d'après la parole royale qu'en avait donnée Louis XIV. Le régent n'osait proroger cet impôt pour lequel les grands montraient une aversion décidée. Presque tous tendaient à se débarrasser de cette part aux charges de l'État; ils avaient la faiblesse d'en être humiliés; ils ne voyaient pas que le gouvernement, privé de cette ressource, n'aurait plus, pour y suppléer, que des fraudes et des exactions qui les atteindraient eux-mêmes au milieu de la ruine publique.

Un édit, portant suppression du dixième, parut et fut bientôt suivi d'un autre qui établissait une compagnie d'Occident. Entre plusieurs moyens d'annoncer son système, Law choisit celui qui, pour les yeux un peu exercés, dévoilait le plus son charlatanisme, mais qui

Compagnie d'Occident. 1717. Août.

devait le plus éblouir la multitude. Cette compagnie se faisait céder par le roi la Louisiane, que l'on disait riche en mines d'or et d'argent, supérieures à celles du Mexique et du Pérou. Cependant cette supposition devait être décréditée par des recherches vaines de plusieurs négocians français, qui s'étaient ruinés à faire fouiller les terres de la Louisiane [1].

On reproduisit cette chimère. La nouvelle que des trésors avaient été découverts dans cette partie du nouveau monde, circula d'abord avec l'affectation du mystère. C'était un moyen de fortune qu'on n'indiquait qu'à ses amis les plus intimes. Ensuite on paya les mensonges de voyageurs impudens qui affirmèrent l'existence des mines trouvées auprès du fleuve du Mississipi. On fit plus, on conduisit à la Monnaie des lingots qu'on assurait

[1] Ce furent des Français établis au Canada qui découvrirent le fleuve du Mississipi à la fin du dix-septième siècle. Ils y fondèrent une colonie dont un officier, nommé d'Iberville, fut long-temps le chef. Cet établissement ne prospéra point, parce qu'on eut d'abord à se défendre contre la jalousie des Espagnols, et parce qu'au lieu de se livrer à la culture du sol le plus riche, on ne s'occupa qu'à chercher des mines. Crouzat, négociant célèbre, et dont la fortune était immense, se fit céder les terres de la Louisiane, et perdit beaucoup de trésors en les faisant fouiller. Il était à peu près ruiné lorsqu'il remit son privilége à la compagnie de Law.

avoir été tirés de ces mines, et l'on déclara qu'ils avaient beaucoup plus rendu que ceux du Potose. On s'efforçait, en outre, de donner une haute idée des ressources de la Louisiane pour la culture des denrées les plus précieuses et les plus variées. Law s'annonçait comme ayant conçu le plan le plus vaste d'une colonie, et peu de personnes faisaient réflexion qu'à la suite d'une guerre fatale à l'agriculture et à la population, les capitaux et les bras pouvaient être encore plus utilement employés à la culture du sol français.

Le régent se faisait sans doute des illusions sur les résultats et sur l'ensemble du plan de Law; mais le premier moyen auquel il avait recours pour l'exécuter, était un indigne et bas artifice. Il pensait, comme les hommes dont l'esprit est ardent et la morale mal affermie, que tout ce qui contribue au succès d'une grande mesure est justifié par ce succès même. La perspective d'attirer à lui tout l'or du royaume, flattait bien plus son ambition que sa cupidité. Il acquérait, ne fût-ce que pour un temps limité, de grands moyens de donner de l'éclat à ses opérations politiques, et de gouverner avec aisance, avec faste. Il est probable qu'il ne s'était point arrêté à considérer uniquement les chances favorables du système, et qu'il en avait prévu la chute à

Le régent les adopte moins par illusion que par calcul.

une époque plus ou moins éloignée. Mais, dans cette hypothèse même, il espérait rallier toujours à son autorité ceux à qui seraient restés les derniers bénéfices de cette grande révolution des fortunes, c'est-à-dire des hommes qui seraient devenus les plus riches de la nation, ou du moins de la capitale. Ce parti lui serait voué par l'intérêt, et il ne croyait qu'à ce gage de fidélité. Il se flattait que cette catastrophe n'arriverait point avant l'expiration de la régence. Alors, le premier prince du sang, possesseur d'immenses trésors, prôné par une foule de partisans, devenait nécessaire pour diriger jusqu'à la fin une opération à laquelle tout tenait dans l'État, et lui seul pouvait conduire le roi avec quelque sûreté au milieu des dangers dont il entourerait ses premiers pas.

D'Aguesseau combat le système.

L'inflexible probité du chancelier d'Aguesseau s'indigna, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, d'un système fondé en grande partie sur une imposture telle que celle des prétendues mines d'or de la Louisiane. Ennemi des nouveautés, des hypothèses, et surtout du mensonge, il se déclara dans le conseil contre les trompeuses ressources qu'on se flattait de trouver dans le papier-monnaie. Il prédit la misère qui devait suivre un délire passager, l'ébranlement porté dans toutes les

fortunes, la faveur qui serait accordée à des fripons audacieux, l'esprit de cupidité qui devait se répandre dans toute la nation, l'enchérissement progressif des denrées les plus nécessaires, la banqueroute enfin, l'ignominie et la détresse où elle réduirait ses auteurs. On peut juger de l'éloquence dont il appuya de telles représentations par l'élévation de son âme et de son esprit. Si elles nous eussent été conservées, peut-être la sagesse de d'Aguesseau eût-elle préservé nos assemblées délibérantes d'une expérience qui fut moins absurde dans son principe, et plus funeste dans ses effets. Le régent répondit à des raisonnemens qui l'embarrassaient et l'inquiétaient, en ôtant les sceaux au vertueux chancelier, et en l'exilant dans sa terre de Fresne. D'Aguesseau partit avec sérénité et presque avec joie. Les trésors du Mississipi échauffaient déjà tellement les esprits, que Paris ne donna point de regrets à la disgrâce de ce magistrat. Le duc de Noailles, qui avait fait les mêmes représentations, fut également renvoyé du ministère ; mais le régent lui montra, par de nouvelles libéralités, qu'il conservait encore le souvenir de ses services.

Les sceaux lui sont ôtés. 1718. 28 janvier.

Law ne rencontra plus d'autre obstacle au développement de ses projets que les remontrances du parlement. Ce corps demeurait fi-

dèle à l'honneur et à d'Aguesseau ; mais la faveur du public ne secondait pas sa résistance. Nous avons vu avec quelle facilité son opposition fut écartée par le régent et par le nouveau garde des sceaux d'Argenson. La compagnie d'occident, dont Law était le directeur, et qui correspondait avec sa banque, reçut en quelques mois des accroissemens, qui mirent à sa disposition presque tous les revenus du roi et presque tout le commerce du royaume. Law lui fit donner le privilége du commerce du Canada, celui du Sénégal pour la traite des nègres, celui de la navigation et du négoce dans toutes les mers de l'Orient, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine ; la fabrication des monnaies pour neuf ans dans tout le royaume ; enfin, le bail des fermes et
1718. 4 décembre. les recettes générales. Elle fut déclarée banque royale. Ce fut la seule opération où le public vit quelque inconvenance : l'éclat dont Louis XIV avait environné le trône, faisait regarder la majesté royale comme profanée par toute idée de négoce et de banque.

En demandant de si vastes attributions pour sa compagnie, Law prenait l'engagement de développer de grandes ressources, soit pour l'amélioration des finances, soit pour celle du commerce. Mais son esprit, versé dans toutes les sortes de combinaisons de la vile

science qui, depuis son système, fut appelée *agiotage*, était fort éloigné de pouvoir s'élever aux conceptions d'un homme d'État. Il mit de la précipitation dans toutes ses mesures, et de l'ineptie dans quelques-unes.

Ce qui prouve combien ses vues sur les colonies étaient étroites, c'est qu'il ne fit rien pour celle de Saint-Domingue, dont quelques planteurs intelligens, successeurs des terribles flibustiers, commençaient à tirer un grand parti. La prospérité naissante de ce bel établissement fut même arrêtée quelque temps par le système. Plusieurs des colons furent ruinés par les billets de banque qu'ils reçurent en échange des denrées précieuses dont ils enrichissaient la métropole. L'expédition que Law prépara pour la Louisiane fut conduite avec une imprévoyance barbare. La police lui fournit, pour aller peupler et cultiver cette colonie, tout ce que les dépôts de mendicité offraient de plus impur dans les deux sexes. Six mille malheureux, qu'on appelait ouvriers, accablés des infirmités qui naissent de l'extrême indigence, et surtout du vice, entassés dans des vaisseaux où l'on n'avait pris aucune précaution de salubrité, allèrent se consumer et périr dans ce prétendu pays de l'or. Law, en les faisant embarquer, avait eu grand soin de charger les vaisseaux de tous les

Expédition pour la Louisiane.
1718.
Mai.

instrumens propres à l'exploitation des mines. C'est tout ce que le public enivré aperçut dans une expédition, qui aurait dû lui inspirer du dégoût et de l'horreur. Law ne sut ou n'osa rien entreprendre pour la prospérité du commerce français dans les Indes orientales. Les alliés du régent, la Hollande et surtout l'Angleterre, n'auraient pas permis des tentatives qui eussent eu cette direction. La seule entreprise où il parut mettre quelque suite, et où il obtint quelque succès, eut pour objet les établissemens formés sur la rivière du Sénégal.

Considéré comme financier, Law ne fut ni plus intelligent ni plus heureux. Il prit pour cinquante-deux millions le bail des fermes générales, qui avait été renouvelé à quarante-huit millions cinquante-deux mille livres. Il rendit cette administration plus compliquée et moins productive qu'elle n'était auparavant. Il ne fit aucune réforme utile dans la perception de l'impôt.

Ivresse de la nation.

Il est des momens de vertige pour les nations. Nul peuple ne l'a éprouvé plus souvent que les Français, mobiles, confians, pleins d'ardeur pour les choses nouvelles. L'une de ces dangereuses périodes était arrivée. On était, depuis plusieurs années, distrait de la gloire; on était revenu au calme, et même à l'indifférence sur les opinions religieuses; depuis le

temps de la fronde, on n'avait plus soupiré pour la liberté ; les dernières traces de l'esprit chevaleresque s'effaçaient, on ne voulait plus que des plaisirs ; le goût effréné des plaisirs éveilla la cupidité. Tous les piéges furent bons pour cette passion devenue un mal épidémique. Les moyens de Law furent grossiers et produisirent beaucoup au delà de l'effet qu'il s'en était promis. Il trompait la nation, et la nation l'entraînait et l'aveuglait à son tour. Les premiers fonds de sa compagnie (cent soixante-quinze millions) lui furent fournis avec le plus vif empressement. Un dividende de quatre pour cent qu'il put acquitter, parut à tous les actionnaires d'un merveilleux augure. Les billets d'État, tout décriés qu'ils étaient, rapportaient pourtant un intérêt égal. A chaque nouveau privilége qui était accordé à la compagnie, le prix ordinaire de l'action se doublait, se triplait : elle arriva enfin dans cette progression d'extravagance publique jusqu'à se décupler. Créée de cinq cents livres, elle se vendait cinq mille livres. Law ne s'était proposé d'abord que d'égaler les actions de la compagnie à tout le numéraire circulant dans le royaume. On ne pouvait guère l'évaluer qu'à sept ou huit cents millions. Mais bientôt il trouva qu'un plan déjà si hardi, n'était qu'une opération mesquine. Il crut pouvoir tout oser

dans l'enchantement où il tenait les capitalistes. Sous prétexte d'opérer la libération des dettes de l'État, il créa pour quinze cents millions d'actions nouvelles. C'était le double de l'argent en circulation. Mais il prétendait que le numéraire devait s'évaluer, non-seulement d'après la monnaie métallique, mais aussi d'après les billets de banque, autre monnaie qu'il affirmait être préférable à la première.

Poussé par je ne sais quel délire vers le plus prompt renversement d'une prospérité dont il était étourdi, Law osa déclarer à des actionnaires qui, jusque-là, s'étaient contentés d'un dividende de quatre pour cent, qu'il serait de douze; et, cependant, aucune opération de sa compagnie ne rendait probable un tel bénéfice. Ce qu'il eût pu entreprendre de plus sensé et de plus utile, demandait de grandes avances de fonds, et ne promettait que des fruits éloignés. Le total des actions s'élevait déjà à un milliard six cent soixante-quinze millions; ainsi les intérêts auraient passé cent quatre-vingt-six millions; c'était plus que le triple des revenus affermés à la compagnie. De telles imprudences devaient accélérer la chute du système.

Tableau de Paris.

Tous ceux que Law avait d'abord séduits employaient l'activité de leur esprit à en séduire d'autres. Le mensonge volait de bouche

en bouche, il fallait du courage pour se montrer incrédule. On trouvait beaucoup trop lente la fabrication du papier, quoique le nombre des ouvriers et des commis qui en étaient occupés eût été doublé et quadruplé. Les habitans des provinces regardaient d'un œil d'envie la fortune qui paraissait sourire aux Parisiens. Ils affluaient dans la capitale, qui ne vit à aucune autre époque un aussi grand concours, un mouvement aussi rapide, un luxe aussi extravagant. Les spéculateurs étrangers y arrivaient aussi, et y versaient à leur tour des papiers de Londres et d'Amsterdam, dont chacun se flattait de connaître la valeur. Tout emploi du génie, du bon sens, était suspendu. On assiégeait les portes de la banque pour y porter son or. On se faisait une peur chimérique de n'être point admis, et l'on était soulagé lorsqu'un commis, avec un sourire perfide, avait dit : *Ne craignez rien, messieurs*, on *prendra tout votre argent*. Les âmes jusque-là les plus tranquilles éprouvaient les transports forcenés des joueurs. On se pressait dans la rue Quincampoix [1] où se tenait la Bourse. Une chambre s'y louait dix livres par

[1] Le commerce du papier se fit successivement dans la rue Quincampoix, à l'hôtel de Nevers, depuis la Bibliothéque du Roi; sur la place Vendôme, et enfin dans le jardin de l'hôtel de Soissons.

jour [1]. La cloche qu'on sonnait le soir pour forcer les agioteurs à la retraite, portait le désespoir dans leurs cœurs. Les plaisirs du vice ou les plus bizarres inventions de la folie s'offraient à eux pour remplir des nuits dont ils regrettaient la longue durée. Les femmes gourmandaient la timidité de leurs maris, lorsqu'ils se refusaient à courir ces chances de fortune. La monnaie d'or que Law rognait, altérait, décriait sans cesse, paraissait frappée de malédiction. Toute distinction de naissance était effacée. Les nobles n'avaient plus d'orgueil, ils étaient tout à l'avarice. Ils dînaient chez les laquais enrichis de la veille; et, portés à juger de leur esprit d'après leur bonheur, ils cherchaient à surprendre leur secret; ils réussirent bientôt à les surpasser. C'étaient les hommes puissans à la cour, dont la honteuse dextérité à ce jeu enlevait les plus grands bénéfices et savait le mieux les assurer. On les

[1] On riait des gaucheries, des lourdes méprises par lesquelles les nouveaux riches signalaient leur passage à l'opulence; on en faisait cent contes plaisans : l'un, menacé de coups de canne par un officier, s'était écrié : *A moi la livrée!* Un autre, à qui on demandait quelles armes il ferait mettre à son carrosse, avait répondu : *Les plus belles.* Un troisième, entraîné par ses anciennes habitudes, était monté derrière son carrosse la première fois qu'il avait voulu s'en servir.

avait nommés *seigneurs mississipiens*, ils souriaient à ce nom. L'arrière-petit-fils du grand Condé, le duc de Bourbon, était à leur tête. Enrichi par de tels moyens, ce prince surpassait de beaucoup le luxe de ses aïeux. Il rebâtit avec somptuosité le château de Chantilly que le grand Condé avait décoré de sa gloire. Il se livrait à un faste qui était regardé comme le moyen le plus honorable de jouir de ces richesses acquises sans efforts et sans scrupule[1]. Il avait donné à la duchesse de Berry une fête, dont la prodigalité étonna jusqu'à la princesse insensée qui en était l'objet. Un jour, il montrait à Chemillé, l'un de ses familiers, l'opulence magique de son portefeuille. *Monseigneur*, reprit ce hardi courtisan, *deux actions de votre aïeul valent mieux que toutes celles-là*. Le prince de Conti suivait d'assez près l'exemple de son parent ; mais comme il était un peu moins enrichi par le système, il crut avoir ensuite le droit de le décrier et d'en accélérer la ruine. Les ducs de la Force et d'Antin s'étaient fait une renommée parmi les spéculateurs les plus cupides. Les anciens fa-

[1] Le duc de Bourbon fit venir d'Angleterre, en une seule fois, cent cinquante coureurs, dont chacun, sur le pied où était l'argent en France, lui revenait à quinze ou dix-huit cents francs.

Vie du régent.

voris du régent, les compagnons les plus intimes de ses débauches, les Nocé, les d'Effiat, les Canillac, furent ou moins avides ou moins adroits. Le régent crut devoir les consoler par des gratifications de cent mille livres [1]. Les prélats et les corporations ecclésiastiques intervinrent aussi dans ces transactions honteuses. On vit paraître des décisions théologiques dans lesquelles on prononçait que l'anathème lancé par l'Église contre l'usure ne s'étendait pas au commerce des actions. Les jansénistes eurent la gloire de rester presque tous, dans cette occasion, fidèles aux maximes de leur morale inflexible. Cependant l'un de leurs politiques les plus estimés, le duc de Saint-Simon, entra en quelque composition avec les mœurs du jour. Il n'acheta point d'actions, mais il profita de l'abondance du trésor royal pour se faire payer d'une dette de cent mille écus qui remontait jusqu'à Louis XIII. On prétendit que les titres de cette créance n'étaient pas plus légitimes que ceux sur lesquels il appuyait les prétentions des ducs et pairs. Le maréchal de Villeroy ne fut souillé par aucune espèce de bénéfice résultant d'un système

[1] L'un des favoris du régent, Broglie, ne cessait de dire à Law qu'il ne sortirait jamais du royaume, et qu'il serait pendu.

qu'il condamnait. Il y eut sans doute beaucoup d'autres exemples d'un honneur rigide, dans un temps où le duc de la Rochefoucauld [1], le ministre Torcy [2], le chancelier d'Aguesseau, le procureur général Joly de Fleury, trouvaient plusieurs émules de leurs vertus.

Quelques hommes de lettres cédèrent à ce

[1] Petit-fils de l'auteur des *Maximes*.

[2] J.-B. de Colbert, marquis de Torcy, neveu du ministre Colbert, né à Paris en 1665, mérita, dans les négociations difficiles dont il fut chargé, une grande réputation de vertu, d'habileté et de patriotisme. Les Mémoires qu'il a laissés offrent des matériaux précieux pour l'histoire, et sont considérés comme le meilleur cours d'instruction pour ceux qui se destinent à la carrière diplomatique. Secrétaire d'État au département des affaires étrangères pendant la guerre de la succession, il reçut le prix des conseils énergiques qu'il donna à Louis XIV, et de la noble patience avec laquelle il attendit des événemens plus heureux, en faisant signer le traité d'Utrecht, si différent des conditions honteuses qui avaient été présentées à la France. Il n'avait eu part à aucune des intrigues de la cour contre le duc d'Orléans. Ce prince le nomma l'un des membres du conseil de régence, et respecta sur ce point la volonté de Louis XIV. Mais c'était à un tel homme, et non à l'abbé Dubois, qu'il eût dû confier la direction des affaires politiques. Le marquis de Torcy n'exerça plus de fonctions importantes après la mort du régent. Il mourut en 1746, âgé de quatre-vingt-un ans. Il était membre honoraire de l'académie des sciences.

délire. On raconte qu'un jour Lamothe et l'abbé Terrasson, après avoir frondé ensemble dans une société cette cupidité épidémique, eurent la confusion réciproque de se rencontrer dans la rue Quincampoix, achetant ou près d'acheter des actions. Mais ce ne fut pour Lamothe qu'une séduction passagère, au lieu que l'abbé Terrasson s'y abandonna avec une passion très-vive. Il y fit une fortune rapide, qui fut renversée en peu de jours. Le sang-froid avec lequel il la perdit, lui rendit l'estime des sages.

L'abbé Dubois, ardent, comme on peut le penser, à profiter du vertige où il avait puissamment concouru à entraîner la nation, seconda la cupidité des Anglais, comme dans les opérations politiques il avait servi leur ambition. Il fit passer à Londres une partie assez considérable du numéraire qui venait d'entrer au trésor royal. Il rendit par-là plus profonde la misère, qui devait accompagner la chute du système.

Le duc d'Orléans ne suivait plus aucune mesure au sein de cette trompeuse abondance. Il devenait dupe de l'imposture qu'il avait favorisée. Il était dans ce désordre pompeux des finances, ce qu'il était dans ses soupers, le plus ardent à échauffer le délire d'une troupe effrénée. Il trompait Law lui-même, en créant

à son insu beaucoup de nouvelles actions. Celui-ci prenait sa revanche en usant du même moyen à l'insu du régent. Le prince dissipateur ne perdait pas de vue sa popularité; il faisait des dons considérables aux hôpitaux et aux établissemens d'instruction publique. Cependant, comme s'il eût pressenti la courte durée de ces richesses, il n'en fit point usage pour entreprendre des monumens dont il eût fallu long-temps continuer les dépenses.

Les premiers hommages des courtisans et du peuple s'adressaient à l'étranger auteur de toutes ces merveilles [1]. On était charmé de le voir s'enrichir. On regardait comme une preuve

[1] Jamais personne ne fut plus couru que ce Law; il n'y a pas de ruse dont ne se servent les femmes pour arriver à lui. Une dame s'est fait verser exprès pour lui parler; elle criait à son cocher : *Verse donc, coquin! verse donc!* il la versa; et, comme elle l'avait bien prévu, Law, qui était à portée, accourut à son secours. Elle lui avoua qu'elle n'avait cherché qu'à lui parler. Une autre dame, qu'il avait refusé de voir, s'étant fait conduire dans son carrosse devant la maison où il dînait, fit crier par son cocher et par son laquais, *au feu!* Tous les conviés se levèrent précipitamment de table, et coururent pour voir où était le feu. Lorsque Law sortit comme les autres, la dame sauta hors de son carrosse pour l'aborder; mais il s'enfuit dès qu'il l'aperçut.

Fragmens des Lettres de Madame, mère du régent.

de l'excellence de son système, qu'il eût pu en quelques mois acquérir quatorze des plus belles terres titrées du royaume. Les grands se tenaient sur son passage pour obtenir la faveur de quelques mots, auxquels leur fortune paraissait attachée. Un coup d'œil de Louis XIV à Marly, n'avait jamais été plus recherché. La figure de Law était ouverte, gracieuse, rayonnante du bonheur qu'il répandait et qu'il goûtait. Il raillait les incrédules, et s'amusait des fripons [1]. Sa femme et sa fille succédaient à tout le faste et à tout l'orgueil qu'avait montrés la duchesse de Berry. On citait plusieurs dames de la cour, qui avaient acheté par mille bassesses leur amitié lucrative [2].

[1] Law voulait acheter une terre du président de Novion, qui, plus subtil encore que le financier, exigea que celui-ci payât en argent monnayé et comptant. Law lui fit apporter quatre cent mille francs en espèces, déclarant qu'il préférait de se délivrer d'un métal qui lui était à charge par sa masse et par l'embarras qu'il lui causait. Mais bientôt assigné par le fils du président pour rendre la terre que le père n'avait pu lui vendre, Law se vit joué une seconde fois, car le prix lui fut restitué en papier, qu'il n'osa refuser pour ne pas l'avilir encore plus qu'il ne l'était déjà.

Vie privée de Louis XV.

[2] « Quand mon fils cherchait une duchesse pour mener ma petite-fille à Gênes, quelqu'un qui se trouva

Law, quoiqu'il n'eût encore d'autre titre que celui de directeur de la banque, exerçait presque l'autorité d'un premier ministre. Ce qu'il avait déjà fait était mis bien au-dessus des plus sages mesures de l'administration de Sully et de Colbert. Une grande partie de la dette de l'État était remboursée, il ne demandait plus qu'un peu de temps pour acquitter le reste. Il avait un plan pour affranchir l'autorité royale de la tutelle des parlemens. Il proposait de rembourser toutes les charges, et d'établir de simples cours de judicature qui seraient tout-à-fait étrangères à l'action législative. Parmi les promoteurs de ce plan, on citait le duc de La Force, sur lequel le parlement de Paris exerça depuis sa vengeance.

Ces progrès d'un crédit illusoire s'étaient soutenus pendant près de dix-huit mois. Les derniers jours de l'année 1719 décélèrent un embarras subit dans la marche de l'auteur du système. Les arrêts du conseil, en se multipliant, devenaient tyranniques et contradictoires; la plupart avaient pour objet de dépré- Ébranlement et chute du système.

chez lui, dit : « Monseigneur, si vous voulez avoir le » choix, envoyez chez madame Law, vous les y trou- » verez toutes assemblées. »

Lettres de Madame.

cier l'or et l'argent. On n'avait jamais entendu parler d'opérations aussi odieuses sur les monnaies. Les capitalistes étaient revenus, par degrés, de l'étourdissement où les avait jetés l'inexplicable succès de Law. Les hommes de finance les plus exercés parvinrent à se liguer contre lui. On vit à leur tête les frères Pâris, dont le régent avait éprouvé le zèle et l'habileté dans l'opération du *visa*. Tandis que Law rendait l'or plus précieux par les efforts mêmes qu'il faisait pour l'avilir, les frères Pâris combinèrent des attaques plus faciles contre le papier-monnaie; les actions de la banque et de la compagnie des Indes tombaient en même temps.

Le régent, effrayé de l'ébranlement que recevait chaque jour le système, imagina un étrange moyen de ranimer le crédit public; c'était de donner de nouvelles preuves de confiance à celui qui l'avait engagé dans ce fatal labyrinthe. Il le nomma contrôleur général des finances. Cette place avait été supprimée depuis la mort de Louis XIV. On était à l'époque des métamorphoses; on ne parut ni étonné ni choqué de l'élévation de ce dangereux étranger. L'abbé Dubois encouragea son maître à cette nomination, qui allait attirer sur Law tous les orages de la haine publique. Law était né dans la religion anglicane, et le

régent n'osait blesser ouvertement les lois sévères de Louis XIV contre les protestans. L'Écossais ne se fit aucun scrupule de l'abjuration qui lui était demandée. On voulut donner quelque appareil à sa conversion. L'abbé de Tencin, qui eût été le plus grand opprobre de l'Église si l'abbé Dubois n'y avait pas appartenu, fut chargé d'instruire le néophyte. Un magnifique présent d'actions et de billets de banque paya les instructions qu'il feignit de lui donner. Le public s'amusa autant que la cour de cette comédie [1]; les jansénistes, presque seuls, y voyaient un scandale.

Le début de Law dans le ministère des finances fut sinistre. Il fit paraître un édit tel qu'aucun des tyrans les plus détestés n'eût osé le publier. On y défendait à tous les particuliers, à toutes les corporations, même ecclésiastiques, de garder plus de cinq cents livres

[1] Vingt pièces de vers répandues dans le temps sur cette conversion, furent également applaudies. Dans l'une, le colonel du régiment de la *calotte*, association burlesque, donnait à Tencin le brevet de *primat du Mississipi*. La meilleure des nombreuses épigrammes dont cet abbé fut l'objet, est celle-ci :

Foin de ton zèle séraphique,
Malheureux abbé de Tencin;
Depuis que Law est catholique,
Tout le royaume est capucin.

1720. 24 février.

en or et en argent [1]. On exigeait que tout le reste fût porté au trésor royal, pour y être échangé contre des actions ou des billets de banque. La délation était excitée par l'appât d'une part considérable dans la confiscation des richesses qu'on tenterait de cacher. Le

[1] Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, dénoncé comme possédant, contre les ordres du roi, une grande somme qu'il tenait cachée, répondit fièrement : *Mon argent est au service du roi, mais il n'appartient à personne.* Le chancelier de Ponchartrain envoya à la banque soixante-quinze mille louis d'or, valant alors soixante-douze livres pièce.

Le président Lambert de Vermont se présenta au duc d'Orléans, et lui dit qu'il venait lui nommer un homme ayant cinq cent mille livres en or. Le prince recule de surprise et d'horreur : « Ah ! monsieur le » président, s'écria-t-il avec son énergie ordinaire, » quel métier faites-vous là ! » Le président réplique : « Monseigneur, j'obéis à la loi ; c'est elle que vous qua- » lifiez de la sorte indirectement. Au surplus, que V. » A. R. se rassure et me rende plus de justice ; c'est » moi-même que je viens dénoncer, dans l'espoir d'a- » voir la liberté de conserver au moins une partie de » cette somme, que je préfère à tous les billets de » banque. »

Mémoires de la Régence.

Mylord Stairs disait, à propos de l'édit qui encourageait les dénonciateurs, qu'on ne pouvait pas douter de la catholicité de Law, puisqu'il établissait l'inquisition après avoir prouvé la *transsubstantiation* par le changement des espèces en papier.

gouvernement avait tout espéré du premier effet de terreur qui suivrait cette loi. On y obéit d'abord comme si on se fût défié de tous ses parens, de tous ses familiers, de tous ses domestiques; tant la cupidité paraissait avoir détruit toutes les traces de l'honneur français! Mais cet honneur se réveilla; on eut honte à la fois de sa peur et de sa défiance. L'opinion se chargea d'effrayer les délateurs; ils devinrent moins nombreux, à mesure que la contravention à une loi odieuse devint plus générale. Le régent lui-même les éloignait avec indignation. Il sentit qu'il valait encore mieux laisser tomber le système, que d'appeler les échafauds au secours des billets, et de commencer un règne de sang. Il résolut cependant de tenter un dernier effort, et crut avoir trouvé un moyen de salut en réduisant les actions à la moitié de leur valeur [1], ce qui les remettait à un taux qu'il eût été prudent de ne leur laisser jamais passer. Le remède était violent, puisqu'on ne pouvait lui donner un autre nom que celui d'une banqueroute. Mais, des moyens de la faire, nul n'était plus sage ni plus ur-

[1] Par l'édit du 21 mai 1720, la réduction des billets de banque et des actions de la compagnie, devait s'opérer graduellement mois par mois jusqu'au 1er. janvier 1721, en sorte qu'audit jour, l'un et l'autre de ces effets fussent réduits à moitié de leur valeur réelle.

gent que celui-ci. C'était le garde des sceaux, d'Argenson, qui l'avait conseillé au régent. Quoique ce ministre eût été favorable aux premières opérations de Law, il avait vu le moment où l'excès des profusions et l'impudence du charlatanisme amèneraient une ruine prochaine. La mesure qu'il proposait était ferme et judicieuse; elle eut un plus mauvais succès que tout ce qu'on avait fait jusque-là de plus insensé. Quand l'édit portant réduction des actions et des billets de banque parut, l'étonnement et l'indignation du public furent les mêmes que si la veille le système avait joui de la plus grande confiance. Quoique le rêve eût cessé d'être agréable, le réveil fut extrêmement douloureux. On parut regretter un édifice qu'on savait être miné de toutes parts, mais qu'on avait pris long-temps pour le temple de la fortune. Le parlement de Paris, qui avait sagement condamné le système dans son principe, se déclara contre la mesure qui pouvait en adoucir le désastre. Il haïssait encore plus d'Argenson que Law. Il voulait d'abord perdre le premier, et n'était pas embarrassé de trouver des occasions prochaines d'accabler le second. Il se rendit l'organe des plaintes du public. Les seigneurs *mississipiens*, conduits par le duc de Bourbon et le prince de Conti, se joignirent au parlement. Ils appuyèrent les

remontrances de ce corps. Law, qui n'avait souscrit qu'avec peine à un expédient indiqué par un ministre son ennemi, et le régent qui, après avoir trompé le public, sentait le besoin de se tromper lui-même, eurent la folie de se réjouir d'une opposition aussi puissante. Ils crurent qu'elle exprimait une confiance opiniâtre dans le système, dont eux-mêmes ils avaient désespéré. On révoqua l'édit qui en avait pour jamais détruit le prestige. D'Argenson, sacrifié au parlement, fut exilé dans une de ses terres, et le chancelier d'Aguesseau fut rappelé de la sienne. La corruption la plus effrénée fut réduite à placer son espoir dans la vertu de d'Aguesseau. Mais il lui avait été facile de prédire le mal, il lui fut impossible d'y remédier. Il se trouva dans une de ces situations où l'homme d'honneur ne voit que de l'opposition entre tous ses devoirs. D'Argenson fut poursuivi jusque dans sa retraite, par une haine que le peuple garde long-temps contre ceux qui ont exercé sur lui une autorité rigoureuse. L'ennui de l'inaction, insupportable pour un homme actif et laborieux, abrégea ses jours [1]. Ses funérailles furent insultées

27 mai. 1720.
Juin.
Rappel de d'Aguesseau.

[1] Le garde des sceaux d'Argenson mourut en 1721. Il n'avait pu résister au chagrin de sa disgrâce, quoique le régent lui eût conservé le titre et les honneurs

par ceux dont il avait long-temps contenu les excès. C'était un homme d'État plus juste, plus éclairé que Louvois; il en avait le caractère prompt et décidé, sans en avoir les penchans cruels et tyranniques. L'autorité royale fut long-temps à recouvrer un gardien aussi vigilant et aussi ferme que d'Argenson.

Revenons à Law. Nous n'aurons plus long-temps à nous en occuper. Il ignorait lui-même le nombre des actions, des billets de banque, des papiers de toute sorte dont la France était inondée. La valeur de toutes les denrées s'était mise au niveau de cette masse énorme de numéraire fictif qui s'était encore accrue par l'art des faussaires. Ce n'est point à la génération actuelle qu'il est nécessaire de reproduire des exemples de ces prix extravagans qui ne laissent plus aucune mesure certaine dans les transactions [1]. Pour prévenir un soulèvement

Crainte d'un soulèvement général.

de garde des sceaux. La populace de Paris troubla ses obsèques et voulut se jeter sur son cercueil. Ses deux fils, que nous verrons bientôt se distinguer dans des emplois importans, furent obligés de se dérober par la fuite aux fureurs du peuple.

[1] Le prix des denrées, quoique porté fort haut à la fin du système de Law, et la manière dont les dettes publiques ou particulières furent remboursées avec des papiers qui ne représentaient plus que de très-faibles sommes, offrent à peine une comparaison avec les effets qu'a produits de nos jours la chute des assi-

général, que chaque instant faisait craindre, on avait ouvert quelques bureaux où un grand nombre de commis effectuaient de très-faibles paiemens. Les portes en étaient assiégées à toutes les heures du jour et de la nuit. Le peuple put bientôt se convaincre qu'on le jouait. Cependant, pressé par le besoin, il revenait encore solliciter un paiement qui était de nouveau différé. Les nobles *mississipiens* usaient de tout leur crédit pour faire rembourser leurs actions aux dépens de cette foule affamée. Le prince de Conti eut l'impudence de faire ramener de la banque plusieurs voitures chargées d'argent en échange de ses pa-

gnats. Pour juger combien la première crise fut inférieure à la seconde, il suffit de lire des exemples cités dans les mémoires du temps, où l'on montre le plus d'indignation contre le système de Law. Avec mille écus, dit l'auteur de la *Vie du régent*, on payait dix-huit mille francs de dettes. Le clergé, les jésuites, les maisons religieuses, éteignirent les leurs par ces remboursemens illusoires. Les rentes de l'Hôtel-de-Ville furent réduites au denier cinquante, ou remboursées en papier.... A toutes ces misères, se joignit la cherté excessive des denrées. Le foin se vendait jusqu'à six sous la livre, et le reste à proportion.... L'usure et le monopole régnaient impunément. Le duc de La Force acheta presque tous les suifs, graisses et savons; un autre le café; celui-ci les avoines, les foins; celui-là les sucres et les épiceries.

piers. Law, qui voyait tomber cet établissement, espéra soutenir au moins sa compagnie. Il voulut la rétablir sous une nouvelle forme.
Compagnie des Indes. 1720. Février. Un édit parut pour faire succéder une compagnie des Indes à celle d'Occident. Mais le même jour il se passa un événement qui eût pu devenir la punition de tous les auteurs du système, s'il se fût présenté des chefs adroits et puissans pour diriger les fureurs du peuple. Trois hommes avaient été étouffés dans un rassemblement autour des bureaux de la banque.
Émeute. L'aspect de leurs cadavres produisit une de ces émotions soudaines et terribles, dont résultèrent quelquefois les révolutions des cités et des empires. On voulut porter les morts au Palais-Royal, comme pour faire contempler au régent les victimes de ses désastreuses mesures. Le régent fit ouvrir les portes de son palais, ses gardes ne montrèrent que des sentimens de compassion. Bientôt le peuple chancela dans sa colère, parce que, au fond des cœurs, le régent n'était point haï. Son règne amusait, on était toujours tenté d'oublier à quel prix on en achetait les plaisirs. On vit presque avec indifférence enlever les cadavres par des hommes que la police envoya fort à propos. Déjà quelques personnes, soudoyées peut-être par le gouvernement même, avaient détourné l'indignation sur Law. On le cher-

chait partout, excepté dans sa demeure. Un peuple élevé sous Louis XIV était très-inhabile aux émeutes. Les mécontens d'un ordre supérieur étaient tous contenus, depuis le mauvais succès de la duchesse du Maine.

Le parlement seul crut pouvoir s'aider, dans sa résistance, de ces dispositions de la multitude. Le jour même de l'émeute il délibérait sur le nouvel édit de Law, relatif à la compagnie des Indes. Il arrêta des remontrances dont l'effet pouvait être de ranimer des transports séditieux. Le régent s'en irrita, et choisit, pour frapper le coup le plus hardi, le moment où ses ennemis le jugeaient le plus abattu. Il exila le parlement à Blois, et en- 1720.
suite à Pontoise. Cette fermeté produisit tout son effet, parce qu'elle était inattendue; le peuple se tut, et le parlement obéit. D'Aguesseau avait tout fait pour contenir la résistance de ce corps; personne plus que lui n'en chérissait les prérogatives; mais, dans une telle occasion, comme chef de la magistrature, il crut que son premier devoir était de rompre une opposition qui exposait l'État à l'anarchie.

L'exil du parlement était un nouveau malheur pour la capitale, livrée à tous les fléaux d'un papier discrédité. Cependant elle n'en fut émue que faiblement. Le régent avait ha-

bitué les Parisiens à prévoir un dénoûment tranquille, et quelquefois divertissant, à la suite des mesures qui semblaient les plus tyranniques. Bientôt on se fit une partie de plaisir d'aller visiter le parlement à Pontoise. Ce pèlerinage devint une mode. Les magistrats suspendaient leurs travaux pour donner ou pour recevoir des fêtes. Le premier président de Mesmes y tenait une table magnifique, qui était en secret défrayée par le régent lui-même. Les courtisans, qui ne voyaient plus à Paris que des images sinistres, étaient charmés de trouver à Pontoise tous les agrémens d'un luxe et d'une frivolité auxquels se prêtait, dans un riant exil, l'austérité parlementaire. Ils racontaient au régent lui-même ces visites et ces fêtes. Le prince n'avait garde de s'en offenser. Il lui était commode de traiter avec des hommes accessibles comme lui à tous les plaisirs.

Law était dans toute la crise d'un imposteur démasqué, le peuple demandait sa tête, il était fréquemment assailli à coups de pierres dans sa voiture; sa femme et sa fille étaient exposées au même danger. Le régent fut obligé de lui donner asile au Palais-Royal. Dans un moment où il jugeait que la fureur s'était calmée, il osa paraître avec lui dans sa loge à l'Opéra. De violens murmures lui firent com-

prendre qu'il était temps de séparer sa cause de celle de cet aventurier. Il se détermina enfin à le renvoyer. Law partit. Ce qui annonce qu'il était parvenu à se faire à lui-même d'étranges illusions, c'est qu'ayant eu beaucoup de temps pour sauver les débris les plus précieux d'un naufrage inévitable, il n'emporta que des sommes à peine suffisantes pour le faire vivre lui, sa femme et sa fille dans une honnête aisance. Il laissait en France un riche mobilier, il y possédait des terres magnifiques dont le régent fut obligé de laisser prononcer la confiscation. Il fut froidement reçu de ses compatriotes ; les Anglais n'osèrent le récompenser d'avoir ruiné la France. Toute sa renommée d'habileté disparut chez les étrangers quand ils le virent pauvre. Il mourut à Venise en 1729. Sa femme et sa fille, qui avaient égalé le faste des reines, prodigues de leurs dernières ressources comme elle l'avaient été de leurs trésors, traînèrent une existence misérable [1].

Décembre. 1720.

Le système fut abandonné tout entier avec son auteur. Le Pelletier de la Houssaye fut nommé contrôleur général. Le gouvernement

1721.

[1] « J'ai vu, dit Voltaire, sa veuve à Bruxelles, aussi humiliée qu'elle avait été fière et triomphante à Paris. » *Précis du Siècle de Louis XV.*

se ressaisit de tous les revenus qu'il avait délégués à la compagnie d'Occident. On remit en régie les fermes générales. La compagnie des Indes n'eut plus à s'occuper que d'intérêts commerciaux. Tout ce qui regardait le système fut soumis à l'opération du *visa*, dont les frères Pâris furent encore chargés. On fit à la hâte une enquête sur les déprédations qui venaient d'avoir lieu. Elles furent toutes dévoilées, à l'exception de celles qui avaient été commises par le régent lui-même, par ses ministres, par les princes du sang, enfin par tous ceux qu'il était dangereux d'offenser. Ceux-ci voulurent bien cependant s'imposer quelques sacrifices. Ils rapportèrent des actions et des billets de banque dont le paiement était devenu très-difficile. La rigueur fut grande contre les agioteurs d'un ordre subalterne. Le Gouvernement, juge de ses billets au porteur, en annula une grande partie avec les applaudissemens de tous ceux qui n'en possédaient point. Après cette réduction violente, la dette publique se trouva encore passer dix-sept cents millions; elle se constitua en billets du visa et en rentes qui perdaient au moins cinquante pour cent. Le crédit resta suspendu pour longtemps. Les mœurs avaient reçu une atteinte non moins funeste que les fortunes. Le parlement fit, ou plutôt parut faire sa paix avec le

régent, et montra un grand désir de se former à son tour en chambre ardente pour punir, entre les déprédateurs, ceux qui avaient paru animés d'une haine particulière contre son autorité. Le public, détrompé de ses chimères, rendit son attention aux querelles théologiques. Les plus illustres débris de Port-Royal, les grands magistrats, les prélats recommandables qui avaient défendu contre Louis XIV les libertés de l'Église gallicane, furent joués, humiliés, confondus par l'abbé Dubois. Les jésuites, les cardinaux de Rohan et de Bissy, se jetèrent dans ses bras et lui durent une victoire honteusement achetée. Dubois seul va remplir la régence. La scène, occupée par un tel personnage, demande à être vue d'un coup d'œil plus rapide. Mais j'ai à parler auparavant de deux événemens contemporains du système.

Crime du comte de Horn.

Pendant les grands mouvemens de la banque, un crime de la plus froide et de la plus atroce scélératesse fut commis par un homme d'une naissance illustre. Antoine-Joseph, comte de Horn, issu d'une des plus nobles familles du Brabant, allié des Montmorenci, et même du régent du côté de Madame, était, à vingt-deux ans, complétement déshonoré par les mœurs et par les liaisons les plus infâmes. Ses parens avaient résolu de le faire sortir de

la capitale par l'autorité du régent; ils en avaient obtenu l'ordre, mais on différa trop de l'exécuter. Le comte de Horn avait comploté, avec deux de ses compagnons de débauches et d'escroquerie, le chevalier de Mille et le chevalier d'Étampes, d'assassiner un riche agioteur pour s'emparer de son portefeuille. Sous prétexte d'un marché à conclure, ils l'attirèrent dans un cabaret et le poignardèrent. Les cris du malheureux furent entendus. Un garçon du cabaret, n'osant pénétrer seul dans cette chambre, en retira la clef. Les assassins effrayés sautèrent par la fenêtre. Le chevalier d'Étampes réussit seul à s'évader. Mille fut arrêté par le peuple qui le poursuivait. Le comte de Horn le fut en tombant de la fenêtre. Il se présenta comme le défenseur de celui qui venait d'être assassiné, et comme ayant couru
1720. les mêmes dangers que lui. Les aveux de Mille le confondirent, il avoua son crime. Le régent, ce prince trop souvent accusé de faiblesse, demeura inflexible aux représentations de toute la noblesse qui réclamait pour chacun de ses membres le privilége d'être affranchi d'un supplice infamant. Il s'expliqua sur ce privilége odieux, en développant tous les principes que la morale et le bon sens ont fait adopter de nos jours. Le comte de Horn et son complice furent roués vifs, le 26 mars, en place

de Grève. Ce lâche scélérat avait refusé de se servir d'un poison que deux de ses parens lui avaient envoyé. La fermeté que le régent montra dans cette circonstance, fut louée à la fois par les hommes d'État, par les philosophes, par le peuple, et ne fut blâmée que des courtisans. Ceux-ci prétendirent que l'honneur de plusieurs grandes familles avait été sacrifié à la crainte de mécontenter les agioteurs. Ils firent particulièrement un crime à Law et à l'abbé Dubois de l'inflexibilité du duc d'Orléans. Cependant ce coup hardi, porté contre un préjugé immoral et funeste, ne nuisit nullement dans l'opinion aux maisons illustres qu'il semblait compromettre.

L'année 1720, mémorable pour la France par les maux qui résultèrent du *système*, fut encore marquée par un fléau terrible : la peste, qui se déclara à Marseille, et qui, pendant plusieurs mois, fit de cette ville opulente un vaste tombeau. Par la manière dont la plupart des mémoires du temps glissent sur ce long désastre, on peut juger qu'au sein de la frivolité et de la détresse, on craignait de s'en occuper, et que l'avarice, trompée dans ses espérances, avait beaucoup amorti la pitié.

Peste de Marseille. 25 mai.

Malgré plusieurs expériences fatales, dont quelques-unes étaient récentes, la ville de Marseille avait laissé s'introduire un peu de né-

gligence dans les soins et dans les rigueurs nécessaires de son lazaret. Un vaisseau qui venait de la Syrie entra dans ce port au mois de mai. Le capitaine croyait n'avoir trouvé la peste dans aucun des lieux où il s'était arrêté. Il avait cependant perdu plusieurs hommes à son retour. Il en perdit encore quelques-uns pendant le temps de la quarantaine. Sur la foi d'un chirurgien ignorant et opiniâtre, on commit l'imprudence d'abréger ce temps d'épreuve pour son équipage; et déjà les marchandises qu'il avait apportées circulaient dans la ville. La peste se propagea dans le peuple, sans que les hommes de l'art voulussent la reconnaître; mais elle enleva au mois de juillet un si grand nombre de victimes, qu'il ne fut plus possible de s'aveugler. Le gouvernement recourut aux précautions ordinaires. Le port de Marseille fut fermé. Le peuple et les négocians eux-mêmes furent plus frappés des maux qu'entraînait la suspension du commerce, que du fléau qui menaçait de les dévorer. On laissa arriver les ardeurs de la canicule sans avoir songé à construire un hôpital extérieur pour les pestiférés. Déjà les hommes riches étaient sortis de la ville. Une immense population, revenue trop tard de sa sécurité, tentait de s'échapper par tous les moyens. Le parlement d'Aix prit le parti d'ordonner un

cordon de troupes pour repousser les fugitifs, et d'isoler cette malheureuse ville. On ne laissa à ses habitans qu'un espace très-resserré dans la campagne pour respirer un air moins meurtrier. Marseille, qui s'était confiée aux ressources journalières de son commerce, manquait alors des provisions les plus nécessaires; et le trésor de la ville, peut-être par les effets du *système*, ne contenait que très-peu de numéraire. Ce furent les villes voisines qui se chargèrent de l'alimenter avec toutes les précautions que demandait leur propre salut. Il paraît que ce genre de secours ne manqua point; mais le gouvernement seul eût pu l'établir d'une manière régulière qui eût éloigné non-seulement la disette, mais la crainte de l'éprouver.

Le fléau redouble chaque jour de fureur. Cent mille personnes se craignent, veulent se fuir, et se rencontrent partout. Les liens les plus sacrés sont rompus. Tout ce qui languit est déjà réputé malade, tout ce qui est malade est regardé comme mort. On s'échappe de sa propre maison où quelques parens rendent le dernier souffle, on n'est reçu dans aucune autre. Les hôpitaux sont comblés, la mort les vide en un instant; ils sont comblés de nouveau. On établit des tentes dans une plaine voisine des murailles. Plusieurs se tiennent penchés tout le jour sur le bord des ruisseaux qui ar-

rosent le territoire; d'autres se croient plus heureux, parce qu'ils vivent dans des barques sur le port. Mais la mer et les ruisseaux ne mettent point à l'abri de la contagion.

Dans le commencement on avait choisi la nuit pour enterrer les morts. L'attrait d'une forte récompense avait engagé les ouvriers les plus pauvres à se charger de ce soin périlleux; mais lorsqu'il mourut plus de mille personnes par jour, lorsque presque tous les ouvriers et les hommes les plus indigens eurent disparu, on vit le comble de l'horreur; des milliers de cadavres étaient répandus ou entassés dans les rues avec des amas de meubles et de vêtemens. Au milieu de l'épouvante générale, des âmes grandes, héroïques, se dévouèrent et résolurent de vivre incessamment dans tous les gouffres de la mort, pour sauver, pour consoler, pour ramener, soit aux devoirs de la nature, soit aux espérances de la religion, ce qui restait de leurs concitoyens. Deux échevins de Marseille, Estelle et Moustier, exposèrent plus souvent leur vie en quelques mois, que le guerrier le plus intrépide ne peut le faire dans le cours de plusieurs campagnes. Ils veillaient sur tout; ils faisaient arriver, ils distribuaient les denrées, et présidaient à l'enlèvement des cadavres. Quels horribles convois! C'étaient des forçats qui ramassaient et

jetaient dans des fosses profondes les corps des victimes de la peste. Ils y étaient contraints par des soldats que conduisaient Estelle, Moustier et un intrépide officier, le chevalier Rose. Aucun des forçats ne survivait à cette tâche. On en fournissait quatre-vingts par semaine. Le commandant des galères hésitait avant de les envoyer à une mort aussi assurée. Chaque instant de délai ajoutait, par l'entassement des cadavres, une peste nouvelle à celle qui déjà infectait la ville.

Il fallait qu'un homme d'une grande autorité entrât dans Marseille pour rendre tous les ordres précis et absolus. Le chef d'escadre Langeron reçut avec joie du régent le commandement de Marseille. Sa présence fit cesser déjà un grand mal qui accroissait tous les autres, l'anarchie. Il fut ferme et inflexible dans les mesures qu'exigeait le salut de tous, et compatissant pour chacun des individus. Il fit fouiller dans la terre et sous d'épais bastions pour établir des fosses beaucoup plus profondes que celles qu'on avait creusées jusque-là. Il empêcha la contagion de rouler sur les eaux en faisant défense d'y jeter les morts et les effets infectés. Il en déblaya le port. L'évêque de Marseille, Belzunce [1], se joignait

[1] Henri-François-Xavier de Belzunce, né en 1671,

au commandant Langeron, aux échevins Estelle et Moustier, au chevalier Rose. Il s'approchait des mourans qui, couchés dans les rues, étaient des objets d'horreur pour leurs plus proches parens. Il ordonnait des processions expiatoires; il y marchait lui-même à la tête du peuple, les pieds nus et la corde au cou. Chaque fois que les deux courageux échevins et le chevalier Rose étaient prêts à partir pour conduire le convoi de plusieurs milliers de cadavres, il implorait pour eux la bénédiction du ciel. Eux seuls, toujours exposés, paraissaient invulnérables.

L'évêque de Marseille inspirait son courage au petit nombre de prêtres que ce fléau avait épargnés. A toutes les heures du jour et de la nuit, il entrait dans les hôpitaux, et trouvait fidèles à leur poste les filles pieuses dont la mission est de garder les malades, les mourans et les morts. Aux prières par lesquelles il tentait de fléchir la colère céleste, il mêla des formules et des cérémonies qui produi-

fut d'abord jésuite, puis évêque de Marseille en 1709. Il ne voulut point abandonner ce diocèse en 1723, pour l'évêché duché-pairie de Laon, auquel le roi l'avait nommé. Le pape l'honora du *pallium*. Il mourut en 1755, à quatre-vingt-quatre ans, et eut pour successeur M. de Belloy, mort cardinal et archevêque de Paris en 1808.

saient au moins l'effet de faire luire quelque espérance au milieu d'un peuple éperdu; il exorcisa la peste. Presque tous les médecins de Marseille avaient péri ou avaient fui. Trois autres arrivèrent de Montpellier par les ordres du régent. Leurs soins furent si actifs et si désintéressés, que leurs noms, Chicoineau, Deydier et Verni, méritèrent d'être associés à ceux que je suis heureux de répéter souvent, et qui devraient nous être aussi familiers que celui du chevalier d'Assas : Rose, Belzunce, Langeron, Estelle et Moustier. Le fléau avait toujours été en croissant; le nombre de ceux qui survivaient égalait à peine celui des morts. La peste était répandue dans la campagne de manière à faire craindre pour toute la France. Le 26 septembre, un nouveau malheur parut ôter aux Marseillais leur dernière espérance. On avait travaillé sans relâche à construire un hôpital isolé des quartiers populeux de la ville, dans un lieu nommé *le Jardin du Mail.* Cet édifice touchait à sa fin, lorsqu'un vent du nord des plus furieux en brisa les charpentes et la toiture. Ce coup de vent fut cependant le salut de Marseille; il chassa, en se prolongeant, les vapeurs pestilentielles. Le nombre des morts diminua; mais la contagion, recélée dans les meubles et dans les vêtemens, quoique ralentie, enlevait encore

Fin de la peste.

un grand nombre de victimes. Le gouvernement ne la regarda comme finie qu'au mois de juin 1721. Marseille, dont le port avait toujours été fermé, avait à craindre un autre fléau, la famine. Le pape Clément XI montra une sollicitude paternelle pour une ville française; il y envoya, dans le mois d'octobre 1720, deux navires chargés de grains, dont l'évêque fit la distribution à la classe indigente. C'était rappeler, d'une manière bien touchante, les liens qui doivent unir les sociétés chrétiennes. Mais une ville, aux besoins de laquelle pourvoyait un prince étranger, était-elle donc abandonnée de son gouvernement? Toutes les mesures n'auraient-elles pas dû être prises dès long-temps pour y entretenir l'abondance? D'autres reproches s'élèvent encore contre l'administration du régent au sujet de cette calamité. Sans doute il fut loin de la voir avec indifférence, mais on peut croire que le découragement et la pénurie où le mettait la chute du *système*, nuisirent beaucoup au choix et à la célérité de ses mesures. Il ne fit pas reconnaître assez tôt l'existence de la peste dans Marseille. Il ne porta pas autour de ce territoire un assez grand nombre de troupes. Il sut mal établir le genre de communications qui pouvait préserver les Marseillais de la disette. Il ne donna

Le pape envoie des grains à Marseille.

point des ordres assez précis aux commandans des galères. Langeron fut envoyé trop tard. Le chevalier Rose ne fut point récompensé et mourut dans l'indigence.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME.

MINISTÈRE DU CARDINAL DUBOIS, ET DU DUC D'ORLÉANS.

Le duc d'Orléans, premier ministre.

Avec la magie du papier-monnaie disparut tout ce que le régent avait pu mettre d'éclat et de grâce dans son administration. Il ressemblait à un particulier magnifique et dissipateur qui, après s'être étourdi lui-même dans le fracas d'une grande fortune, en contemple tristement les débris, et voit un long ennui dans une sagesse forcée. S'il faisait quelque réforme dans son luxe, il n'en faisait point dans ses mœurs. Il poussait encore plus loin tous ses excès. Auparavant il avait mis quelque soin à les rendre piquans par l'esprit et les vives saillies qui le distinguaient lui et ses compagnons; maintenant le bruit lui suffisait. L'effet de ses débauches nocturnes était de tenir ses facultés appesanties pendant une longue partie de la matinée. Il perdait son aptitude pour le travail; l'ennui remplissait l'intervalle qu'il était forcé de mettre entre deux orgies. Dubois remarquait les lan-

gueurs de ce prince et s'en applaudissait. Sous prétexte de le soulager de mille soins importuns, il le rendait successivement étranger à plusieurs parties du gouvernement. Il voulut bien lui laisser des maîtresses qui ne le dominaient pas; il écarta de lui des amis, et particulièrement ceux qui mêlaient quelques connaissances de l'homme d'état, quelques maximes d'honneur à un libertinage ouvertement professé. Canillac et Nocé furent disgraciés pour avoir parlé de Dubois avec un mépris dont le duc d'Orléans leur donnait l'exemple.

L'abbé Dubois voyait que les dignités de l'Église pouvaient seules lui fournir un moyen d'arriver au premier ministère. Aucun succès ne lui paraissait impossible quand il présentait pour toute difficulté un grand scandale à produire. Cependant un abbé connu pour avoir été le ministre des débauches de son maître, qui avait signalé les siennes même avec une rare impudence, blasphémateur par habitude, athée avec fanfaronnade, aurait été embarrassé des moyens de s'ériger en prince de l'Église, s'il n'y eût été invité et puissamment aidé par des membres illustres du corps même qu'il allait avilir. L'esprit de parti inspira cette bassesse aux défenseurs de la constitution *Unigenitus*. Jetons un coup d'œil sur

le clergé de France pour voir de quel degré de considération, et même de gloire, ses divisions le firent descendre.

Coup d'œil sur le clergé.

A aucune époque, le clergé n'avait montré ni une plus grande dignité de mœurs ni des talens plus élevés que sous Louis XIV. Un grand nombre de prélats avaient reproduit le zèle et la doctrine profonde des Pères de l'Église. Ils avaient su réunir le ton inspiré des livres saints avec une heureuse imitation des meilleurs modèles de l'antiquité profane. Ils exerçaient autant d'autorité par leurs mœurs que par leurs écrits. Ils eussent fait toutes les conquêtes qui restaient à faire à la religion, si Louis XIV et Louvois ne leur eussent donné le funeste secours de la révocation de l'édit de Nantes. Quelques-uns d'entre eux avaient provoqué cette mesure désastreuse; d'autres s'en étaient affligés, mais en silence. Bientôt le clergé s'engagea dans les controverses qui firent naître l'esprit de haine, d'intrigues et de persécution. Mais, quoiqu'il fût divisé, on ne voyait encore dans les deux partis que de grands noms, des vertus qu'on ne pouvait méconnaître, et des talens qu'on admirait. Quand Louis vieillissant ne savait plus choisir de bons généraux, de bons ministres, il choisissait encore de bons évêques. Le régent lui-même fit, pendant les premières années

de son gouvernement, des nominations dignes d'éloges. Il se plaisait à récompenser la doctrine et la modestie. Il trompait l'espoir des prêtres courtisans pour élever des hommes tels que Fleury et Massillon. Le premier, auteur d'une Histoire ecclésiastique et de plusieurs excellens discours faits pour inspirer l'amour de la religion, fut nommé confesseur du roi à la place du père Le Tellier. Fleury avait gardé une adroite neutralité dans les démêlés relatifs à la bulle [1]. Sans être ou sans se déclarer un ennemi de Rome, il s'était quelquefois élevé contre l'ambition des papes, et

[1] Il répondit au jésuite qui le complimentait au nom de la société, qu'il croyait n'être pas désagréable à celle-ci, *parce qu'il n'était pas janséniste.* Félicité ensuite par des jacobins, il leur dit qu'il comptait ne pas leur déplaire, vu qu'*il n'était point moliniste.* Enfin, l'abbé Dorsanne, janséniste rigoriste, et grand-vicaire du cardinal de Noailles, étant venu à son tour complimenter le nouveau confesseur du roi, celui-ci lui répondit qu'il se flattait de n'être pas odieux au cardinal de Noailles, *puisqu'il n'était nullement ultramontain.* Fleury renferma ainsi dans ses réponses ce que le régent lui avait dit à lui-même en le choisissant pour confesser le roi : *Monsieur, je ne vous préfère à tout autre que parce que vous n'êtes ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain.* Depuis Henri IV, la place de confesseur du roi avait toujours été remplie par des jésuites..

avait fait connaître les artifices de leur politique.

Massillon. Massillon était, par l'éclat de ses talens, l'honneur du clergé, de la religion et de la patrie. Son style avait autant de perfection que la morale dont il était l'interprète le plus profond, le plus ingénieux, et surtout le plus pathétique. Il peignait avec charme les devoirs les plus austères; et, soit qu'il eût à toucher, à consoler ou à effrayer ses auditeurs, il avait le ton, le maintien et le regard que l'imagination pourrait prêter à un envoyé du ciel. Les hommes du monde ne pouvaient concevoir comment un homme élevé loin des cours pouvait connaître si bien les replis de leur cœur et les misères de leur vanité. Louis XIV ne l'avait récompensé que par un de ces mots délicats que souvent il adressait au génie ou à la vertu. « *Mon père*, lui dit-il un jour en sortant de l'entendre, *d'autres prédicateurs m'ont laissé content d'eux, mais vous me laissez toujours mécontent de moi-même.* » Le régent nomma évêque de Clermont l'éloquent prêtre de l'Oratoire, et l'on fut obligé de payer ses bulles. Massillon eut souvent à prêcher devant Louis XV enfant, devant le régent et sa cour. Jamais le ministère d'instruire les rois et d'épouvanter leurs corrupteurs ne fut plus religieusement ni plus inutilement rempli.

Il y avait encore beaucoup d'autres prélats recommandables à une époque si dangereuse pour les mœurs. Nous venons de parler de Belzunce; c'était un des défenseurs les plus ardens de la constitution. Le zèle de ce digne évêque était si aveugle sur ce sujet, que, dans un mandement, il avait attribué la peste de Marseille à la colère du Ciel contre les jansénistes. Le régent fit plusieurs nominations parmi ces derniers; il y en eut une qui parut n'être pas approuvée du public. Le prince plaisanta sur sa propre facilité, avec un jeu de mots qui peint la tournure de son esprit : *Pour cette fois*, dit-il, *les jansénistes ne se plaindront pas de moi, j'ai tout accordé à la grâce.*

Les cardinaux de Rohan et de Bissy, chefs des *constitutionnaires*, après avoir été impérieux et persécuteurs quand les jésuites dominaient et les faisaient dominer, devinrent, ainsi qu'eux, souples et patiens quand le parti des ultramontains fut menacé. Ils parurent à la cour du régent, et n'y virent d'autre sujet de scandale que le triomphe momentané du cardinal de Noailles et du chancelier d'Aguesseau. Dans le même temps ils conservaient des intelligences secrètes avec la duchesse du Maine. Le père Tournemine, jésuite, se mêlait parmi les agens de la conspiration que

conduisait cette princesse. Il ne put éviter, malgré l'esprit de circonspection qui le caractérisait lui et sa société, d'être compromis dans cette affaire. Dubois, que le régent avait laissé dépositaire de tous les papiers relatifs à la conspiration, sauva le jésuite, et peut-être avec lui le cardinal de Rohan.

Scandaleuse élévation de Dubois.

Ce dernier prit le parti de renoncer à des intrigues si dangereuses, et de flatter le corrupteur du régent. Il l'enhardit dans tous ses vœux, le pressa de se déclarer l'appui de l'Église, et lui montra la pourpre romaine comme le prix de ses soins pour le triomphe de la bulle. Dubois fut enchanté de se voir secondé dans son ambition par un prélat d'une si haute naissance. Dès ce moment il ne cessa de représenter à son maître les dangers qui résultaient pour lui de l'espèce d'union qu'il avait contractée avec des sectaires tels que les jansénistes. Il les lui dépeignait comme des censeurs importuns de sa conduite. Ennemis de l'autorité absolue, ils la combattaient dans le pape, et bientôt ils la combattraient dans le roi. C'étaient eux qui animaient l'esprit d'opposition dans le parlement. Un prince en butte à beaucoup d'inimitiés, et dont le pouvoir expirait dans quelques années, devait craindre de mécontenter Rome, la plus grande partie du clergé, les jésuites et la multitude.

Telles étaient les représentations de Dubois. Le régent résolut de complaire aux jésuites, sans opprimer leurs adversaires.

L'archevêché de Cambrai vint à vaquer par la mort du cardinal de la Trémouille. Il fallait toute l'impudence de Dubois pour songer à occuper un siége que les vertus de Fénélon avaient si récemment illustré; mais il avait affaire à un prince accoutumé à secouer le joug des bienséances. Le régent fut cependant effrayé de l'énormité du scandale qui lui était proposé. Sa déplorable facilité l'emporta bientôt sur des scrupules qui tenaient plutôt à la honte qu'à l'indignation. Il céda, et fit à l'Église, à l'État, à lui-même, le tort et l'opprobre de nommer Dubois archevêque de Cambrai [1].

[1] Rien n'est plus connu, et cependant rien n'est moins authentique que le dialogue qui eut lieu entre le régent et l'abbé Dubois, quand celui-ci vint lui demander l'archevêché de Cambrai. Duclos, qui le rapporte d'après Saint-Simon, est porté lui-même à n'y voir qu'une comédie jouée par le régent. Il est certain que ce prince avait déjà fait faire des démarches à Rome pour procurer à Dubois le chapeau de cardinal. L'archevêché de Cambrai était un degré pour y parvenir. Les noms de Fénélon et du cardinal de la Trémouille faisaient un tel contraste avec celui de Dubois, que le régent dut hésiter quelque temps à satisfaire son méprisable favori. Mais l'entretien

Beaucoup de personnes recherchent aujourd'hui les causes de l'incrédulité qui a toujours été en s'accroissant pendant le dix-huitième siècle. Elles sont nombreuses, mais on s'obstine à les réduire à une seule, et à n'accuser que les productions d'écrivains célèbres. L'histoire dénonce, avant tout, les actes des grands, et ceux même des chefs de l'Église. Bayle ne produisait qu'une impression médiocre quand Bossuet, Fénélon, Arnaud, Nicole, existaient. Peu porté à des raisonnemens qui le fatiguent, le peuple n'est touché que des exemples qui

qu'on suppose les présente tous deux sous un rapport si vil, qu'on ne conçoit pas que l'un ou l'autre ait pu le raconter.

Dubois employa le moyen le plus bizarre pour décider le régent à lui donner l'archevêché de Cambrai. Il écrivit à Néricault Destouches, qu'il avait laissé à Londres chargé des affaires à sa place, d'engager le roi Georges à demander au régent cet archevêché pour le ministre auteur de l'alliance. A cette proposition, le roi d'Angleterre partant d'un éclat de rire : « Eh ! comment voulez-vous, dit-il à Destouches, » qu'un prince protestant se mêle de faire un arche» vêque en France ? Le régent en rira et n'en fera » rien. Pardonnez-moi, sire, dit Destouches ; il en » rira, mais il le fera. » Et tout de suite il lui présente une lettre très-pressante et toute écrite. « Don» nez, puisque cela vous fait plaisir, » dit le monar» que ; et il signa la lettre.

lui sont offerts, et il en est un excellent juge. L'élévation de Dubois à l'épiscopat, les circonstances qui s'y joignirent, les événemens qui en furent la suite, multiplièrent en France les hommes incrédules ou indifférens sur la religion, comme au quinzième siècle en Italie le pontificat d'Alexandre VI avait multiplié les athées.

Le nouvel archevêque de Cambrai était marié. De toutes les choses qui le rendaient indigne de l'épiscopat, c'était celle dont la manifestation était la plus dangereuse. Il n'eut pas de peine à trouver un magistrat qui se chargea de le mettre à l'abri de toute recherche et de toute accusation juridique; ce fut Breteuil, intendant de Limoges. Dubois, dans sa jeunesse, avait voulu séduire une jolie paysanne; la résistance de cette fille l'avait enflammé au point qu'il consentit à l'épouser. Ce mariage s'était fait dans un village du Limousin. Depuis, Dubois, parvenu à un assez grand crédit, avait su engager sa femme à prendre un autre nom et à recevoir loin de lui une pension. Breteuil vint trouver le curé du lieu où le mariage avait été célébré, et se fit apporter ses registres, sous prétexte de vérifier leur exactitude. En soupant avec le curé, il le charma par son air de simplicité et de bonté. Il réussit à l'enivrer, et déchira

Détails sur son mariage.

subtilement la page du registre où le mariage était inscrit.

Dubois n'avait reçu aucun des ordres sacrés; il voulut se les faire donner tous en un seul jour; le cardinal de Noailles s'y refusa comme à une profanation. D'autres évêques vinrent offrir leurs services; l'évêque de Nantes, Tressan, fut préféré. L'abbé Dubois alla le trouver à Pontoise, et reçut de lui, dans une heure, tous les ordres qui conduisent à la prêtrise, et la prêtrise même [1].

1720. Le cardinal de Rohan parut se charger avec joie de le faire archevêque. Il fut assisté dans le sacre par l'évêque de Nantes et par Massillon. Ce dernier avait au moins pour excuse sa reconnaissance pour le régent, l'isolement où il vivait et qui avait pu lui permettre d'ignorer tous les scandales dont les évêques de cour n'étaient que trop instruits. La cérémo-

[1] On appelait cette cérémonie la *première communion de l'abbé Dubois*. Le prince de Conti demanda si, dans l'énumération des sacremens qu'il avait reçus avec tant de prestesse, il ne fallait pas comprendre le baptême. Dubois répondait gravement aux railleurs, que l'Église offrait plusieurs exemples d'évêques qui avaient obtenu de telles dispenses; il citait entre autres saint Ambroise. Les rires redoublaient, et l'abbé Dubois finissait par rire lui-même de son impudent parallèle.

nie se fit le 9 juin au Val-de-Grâce avec une grande magnificence. Le régent y vint, quoiqu'il eût promis à Saint-Simon de ne point y paraître [1].

L'abbé Dubois avait déjà depuis long-temps pris ses mesures pour obtenir le chapeau de cardinal. On prétend qu'il avait osé le demander à Louis XIV lui-même pour prix d'avoir engagé le duc de Chartres à épouser mademoiselle de Blois. Ce fait est invraisemblable; l'impudence a ses degrés. Il est plus certain que le prétendant lui offrit le chapeau, qui était à sa nomination. Le malheureux prince ne voyait d'autre moyen de fléchir en lui l'allié de ses persécuteurs; mais Dubois n'était pas homme à satisfaire son orgueil aux dépens de sa cupidité qui le livrait aux Anglais.

Les négociateurs qu'il avait à la cour de Rome éprouvaient beaucoup de difficultés à

[1] Sa maîtresse, madame de Parabère, avait exigé le soir qu'il violât la parole donnée à Saint-Simon. Elle craignait que l'abbé Dubois ne lui imputât l'absence du régent, et ne doutait point que ce prince ne la sacrifiât bientôt au ressentiment de son ministre. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle eut la franchise d'énoncer ce motif au duc d'Orléans lui-même, qui ne trouva d'autre moyen de la tranquilliser que de lui obéir.

vaincre la répugnance et les scrupules du pape Clément XI, qui se consumait de chagrin pour avoir nommé Albéroni cardinal; et de combien ce prêtre audacieux n'était-il pas supérieur en grandes vues et en renommée à
1721. Mars. l'abbé Dubois? Clément XI mourut. Les intrigues que fait naître un conclave fournirent à Dubois une occasion favorable de lier son élévation à celle du pape qui devait être élu. L'abbé de Tencin et le cardinal de Rohan promirent au cardinal Conti de lui faire obtenir la tiare par tous les moyens dont disposait à Rome la cour de France (et l'argent y était compris), si celui-ci s'engageait à donner le chapeau à l'archevêque de Cambrai. Ils exigeaient de lui une promesse écrite; Conti, dévot mais ambitieux, après beaucoup d'hésitation et de larmes, signa ce pacte anticanonique, et fut élu pape le 8 mai. Il tint une promesse qu'il s'était mis dans la honteuse impossibilité d'enfreindre, et nomma Dubois cardinal. Il crut respirer et pouvoir effacer, par une conduite apostolique, un acte qui devenait pour sa conscience un continuel sujet de reproches; mais Tencin ne rendit point au saint-père l'engagement que celui-ci avait eu la faiblesse de laisser entre ses mains, et le menaça de tout divulguer s'il se refusait à le décorer lui-même de la pourpre romaine.

Le remords et la crainte saisirent vivement le malheureux pontife. Rien ne pouvait le résoudre à commettre une indignité nouvelle. Une mort prompte, qu'on attribua au chagrin dont il était accablé, le délivra de ces insupportables angoisses.

Dubois remplissait, de son côté, les conditions du marché qu'il avait fait avec les *constitutionnaires*, et s'occupait de faire enregistrer la bulle. En parlant de paix, il lui fut aisé de tromper des hommes tels que le cardinal de Noailles et le chancelier d'Aguesseau, parce que ceux-ci la désiraient sincèrement. Ils ne tiraient aucun orgueil des combats qu'ils avaient soutenus contre le despotisme de Louis XIV. Ils jugeaient que les principes ultramontains de la bulle pourraient être corrigés par des modifications en apparence légères et subtiles, mais qui, selon eux, en rendaient le sens beaucoup moins absolu. Ils se persuadaient que les principaux corps du royaume sauraient toujours interpréter en faveur de l'indépendance du clergé et de la couronne, les propositions qui leur avaient inspiré tant d'ombrage. Ils se relachèrent sur plusieurs des points qu'ils avaient vivement contestés. On parut leur faire quelques sacrifices dont ils eurent la modération de se contenter. Les jansénistes, qui, en leur reprochant

un peu de tiédeur, se plaisaient pourtant à les reconnaître pour chefs, s'offensèrent de la transaction à laquelle ils venaient de consentir.

La bulle est enregistrée. 1720. Octobre.

Pendant que le cardinal de Noailles préparait un mandement pour la conciliation des esprits, le chancelier d'Aguesseau fut chargé de faire enregistrer la bulle *Unigenitus* au grand conseil. Ce corps fit plus de résistance qu'on en avait attendu de lui. Un de ses membres, nommé *Pérelle*, développa des maximes qui parurent au chancelier d'une exagération condamnable. Celui-ci ne put s'empêcher d'interrompre l'orateur et lui dit : *Où donc avez-vous pris ces principes? Je les ai pris*, répondit le conseiller, *dans les plaidoyers de feu le chancelier d'Aguesseau*.

Les constitutionnaires, après avoir obtenu l'enregistrement de la bulle au grand conseil, ne regardèrent point leur triomphe comme assuré; il leur fallait la sanction du premier corps du royaume. Le parlement, toujours exilé à Pontoise, avait déjà vu cesser l'empressement de Paris et de la cour à venir le visiter. Il était à demi vaincu par l'ennui, lorsque Dubois, qui voulait le pousser à bout, fit donner une nouvelle lettre de cachet qui l'exilait à Blois [1]. D'Aguesseau, accablé de

[1] Cette lettre de cachet n'eut point son effet.

dégoûts, saisit le prétexte d'un coup d'autorité qu'il condamnait, pour remettre les sceaux au régent.

Les membres du parlement furent effrayés du nouvel exil qu'on leur préparait; ils craignirent sérieusement de ne plus revoir la capitale; ils négocièrent. Une déclaration du roi en faveur de la bulle fut enregistrée, le 4 décembre 1720, à Pontoise. Elle contenait quelques modifications qui par la suite ouvrirent un nouveau sujet de dispute. Les molinistes chantèrent victoire, mais les jansénistes ne se regardèrent pas comme vaincus. En effet, ils surent encore disputer le terrain à leurs adversaires pendant plus de soixante ans. Ces deux partis, harassés par leurs combats, décriés par l'emportement de leur haine, ne tardèrent pas à se trouver en présence d'un troisième parti, les incrédules.

D'Aguesseau avait vu le régent affligé lorsqu'il était venu lui rendre les sceaux; ce prince avait obtenu de lui qu'il restât au conseil. Une vive dispute d'étiquette troubla cette assemblée, lorsque le cardinal de Rohan et son protecteur le cardinal Dubois vinrent y prendre place. Tous deux voulurent avoir la préséance sur les maréchaux et les ducs; ceux-ci, offensés de cette prétention, se retirèrent. D'Aguesseau, qui ne pouvait plus supporter

1722. Février.

d'être enchaîné au char de triomphe d'un indigne favori, montra la même opposition que les ducs, et mit sa gloire à couvert en se faisant exiler une seconde fois. Le duc de Noailles fut encore le compagnon de sa disgrâce. Ayant rencontré au Louvre le cardinal Dubois, il lui avait dit : « *Cette journée sera fameuse dans l'histoire, monsieur; on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le conseil en a fait déserter les grands du royaume.* » Dubois se vengea de cette apostrophe par un ordre d'exil que le régent signa avec chagrin et confusion.

Le parlement, pour prix de son obéissance, avait été rappelé à Paris : au bout de quelques mois, il montra un grand désir de se venger; il reçut des plaintes contre des seigneurs *mississipiens*, devenus un objet d'horreur pour le peuple. Il se garda bien d'attaquer le duc de Bourbon et le prince de Conti, que l'opinion mettait à leur tête. Il craignait le premier, et s'était fait un allié du second. Il dirigea tous
1721. 7 juillet. ses efforts contre le duc de la Force, auquel il ne pardonnait pas d'avoir vivement prôné et secondé le projet de rembourser et de supprimer toutes les charges de magistrature. Les ducs et pairs prirent en vain parti pour leur collègue. Il reçut, par un arrêt, injonction de se conduire d'une manière plus digne

de sa naissance; toute la cour craignit d'être inquiétée pour les mêmes faits. Ainsi, le parlement se montrait redoutable au sortir d'une disgrâce.

Éducation du jeune roi.

Le public avait passé du côté des magistrats, et donnait à leur opposition une force qui eût été d'un effet plus heureux, lorsqu'ils cherchaient à étouffer le système dans sa naissance. Quoiqu'il fût difficile de haïr le régent, on attendait avec impatience la fin d'une administration dont le prestige était évanoui. Tous les regards se tournaient vers le jeune roi, vers le fils du vertueux duc de Bourgogne. Sa conservation paraissait un prodige et le plus grand bienfait du ciel après tant de rigueurs. On n'osait encore se flatter qu'elle fût assurée, et l'affection redoublait par l'excès des alarmes. Toute cérémonie publique avait le plus grand charme pour le peuple, quand le roi devait y paraître. On était enchanté de sa grâce, ébloui de la majesté qu'il déployait déjà. Les qualités extérieures étaient celles qu'on avait le plus cultivées dans son éducation. Il avait, à cet égard seulement, un instituteur accompli dans le maréchal de Villeroy, qui, par des manières nobles, aisées, avait brillé dans les fêtes de Louis XIV et à côté de ce monarque. Le soin d'instruire Louis XV avait été ralenti par la crainte de

fatiguer un enfant né délicat; l'application lui fut toujours difficile; et, quand l'âge des efforts fut passé, elle lui devint odieuse, parce qu'on ne l'avait pas exercé dans son enfance à en surmonter les difficultés. Tant d'inquiétude avait régné autour de son berceau, qu'il dut contracter de bonne heure des habitudes de réserve et de dissimulation. Les précautions que le maréchal de Villeroy croyait devoir prendre pour son élève, la manière dont il s'assurait de ses alimens, sa persévérance à ne le point quitter, suffisaient pour lui donner un caractère timide et ombrageux.

Cependant Louis paraissait voir le duc d'Orléans sans défiance; il en recevait les témoignages d'une affection pleine de grâce et de respect. Dès qu'il eut dix ans, ce prince le fit assister de temps en temps au conseil, et lui soumit les affaires qui pouvaient avoir le plus d'attrait pour son âge. Il lui expliquait tout avec autant de patience que de clarté. Le régent avait pris son parti de ne s'offenser d'aucun des procédés du maréchal de Villeroy; il craignait peu le crédit de ce seigneur auprès de son élève, qui paraissait bien plus sentir l'importunité que le prix de ses soins assidus. On s'apercevait que Louis était plus à son aise avec Fleury, son précepteur. L'aménité de ce vieillard, son badinage facile et plein de sens,

faisaient presque tous les plaisirs d'un roi dont l'enfance était consacrée aux gênes, au faste et à la paresse. Louis n'avait témoigné aucune douleur quand il avait vu éloigner de sa personne le duc du Maine. Il était froid et embarrassé devant le duc de Bourbon. L'abbé Dubois aspirait déjà à lui plaire; mais sa figure abjecte et son maintien gauche étaient des sujets de plaisanterie pour le jeune monarque.

Sa maladie et son rétablissement.

1721.

L'épouvante se répandit dans la capitale, et bientôt dans tout le royaume, lorsqu'on apprit, le 31 juillet, qu'un enfant si précieux était dangereusement malade. Beaucoup de personnes crurent, un plus grand nombre affectèrent de croire que l'instant réservé pour un grand crime était arrivé. La duchesse de La Ferté disait : *Hélas! tout ce qu'on fait est inutile; le pauvre enfant est empoisonné!* Le régent confondait la calomnie par une contenance qu'il eût été impossible à la scélératesse de feindre. Rien d'affecté dans ses alarmes pendant que le danger existait, ni dans sa joie lorsque le roi fut rétabli. Le médecin Helvétius eut l'honneur de cette guérison. En proposant un parti décisif, la saignée, que les autres médecins regardaient comme un coup mortel, il se vit dans la position d'être pris pour le complice d'un assassinat, si ce remède était sans succès. Il eut le courage de persévérer

dans son avis, le bonheur de le faire adopter et de sauver un roi si cher alors à la nation. La joie publique éclata par les transports les plus vifs. On eût dit que chaque famille avait à célébrer la convalescence du fils le plus chéri. Un peuple immense se portait à toutes les heures du jour dans le jardin des Tuileries. Quand le roi se montrait sur le balcon, il était accueilli par mille cris d'allégresse. On ne pouvait se lasser de fêtes. Il semblait qu'on voulût les pousser jusqu'au point de désespérer le régent, en lui montrant combien on désirait d'être affranchi de sa domination. On lui devait cependant un autre témoignage, puisqu'on venait de reconnaître encore une fois qu'il avait été calomnié par des soupçons atroces. Il se garda bien d'opposer aucune gêne à ces transports. Paris, où, l'année d'auparavant, l'avarice semblait avoir rompu les liens les plus respectés, où le désespoir aigrissait toutes les âmes, où l'on n'entendait que plaintes, que murmures, qu'accusations, n'offrait plus que des scènes de paix et de la plus douce ivresse. On imagina de souper devant sa porte; la capitale la plus renommée par son luxe, rappelait la simplicité des mœurs antiques par cette réunion de banquets de famille. A la faveur d'un été brillant et serein, ces parties de plaisir se prolongèrent

Joie des Parisiens.

pendant près de deux mois. La joie était trop pure pour que la licence s'y mêlât.

Négociation avec l'Espagne d'un double mariage.

Pendant ce temps, le cardinal Dubois conduisait une négociation importante avec la cour de Madrid. L'objet en était un double mariage du roi de France avec une infante d'Espagne, et du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier, l'une des filles du régent. Ces nouveaux liens entre trois branches de la maison de Bourbon devaient plaire à la nation française, qui n'avait jamais plus condamné la guerre avec l'Espagne que depuis qu'on en était sorti. Elle ne pouvait manquer d'applaudir au rétablissement du salutaire faisceau que l'Angleterre, d'un côté, et Albéroni, de l'autre, avaient rompu. Le régent paraissait accomplir le vœu de Louis XIV, et montrait qu'il ne s'était point mis dans une dépendance aussi servile qu'on l'avait cru, du cabinet de Saint-James. Celui-ci craignit de trahir sa jalousie dans cette occasion; et, sûr d'un ministre tel que le cardinal Dubois, il ne traversa point une négociation dont le succès devait maintenir son pensionnaire dans le pouvoir. Mais il y avait un obstacle pour l'un de ces mariages, qui le réduisait à n'être long-temps qu'un projet. L'infante n'avait que trois ans. « Que veut le duc d'Orléans? disait-on dans les cercles de la capitale; il prend

ses mesures pour que le roi, dont la mort le ferait monter sur le trône, ne puisse, avant dix ou douze ans, opposer à son ambition des héritiers directs; il profite de l'instant où le roi est encore sans volonté, pour l'empêcher de former des nœuds qui garantiraient ses jours et le repos de la France. » Philippe V ne fit point ces réflexions chagrines. Il courut au-devant des vœux du prince qu'il avait longtemps soupçonné. Tout ce qui ramenait sa pensée vers une patrie qu'il regrettait de plus en plus, touchait son cœur. La reine, son épouse, enchantée de voir sa fille passer du berceau au plus beau trône du monde, concevait de nouvelles espérances pour l'établissement de ses fils en Italie. Le duc d'Orléans lui faisait assurer que c'était l'objet de ses vœux et de ses soins.

Le Père d'Aubenton se préva ut du besoin qu'on avait de lui, pour mêler à la négociation des deux mariages une affaire qui intéressait son ordre. Il s'agissait de donner à Louis XV un jésuite pour confesseur. Dubois se souvenait trop bien du Père le Tellier, pour ne pas craindre un rival, ou du moins un censeur incommode, dans celui de ces Pères qui serait revêtu d'un pareil emploi. Comme il lui importait que les objections ne parussent point venir de lui, il confia cette négo-

ciation au duc de Saint-Simon, qui fut chargé d'aller faire la demande de la jeune princesse à la cour de Madrid. Dubois saisissait avec plaisir l'occasion d'éloigner ce seigneur, le seul dont le duc d'Orléans craignît encore les reproches. Un janséniste aussi déclaré devait, d'ailleurs, s'entendre mieux que tout autre ambassadeur, à contrarier l'espérance du Père d'Aubenton. Il fallut pourtant céder à l'opiniâtreté de ce moine et à celle de Philippe V, qui désespérait du salut du roi son neveu, si sa conscience n'était pas dirigée par un jésuite. Le modeste abbé Fleury fut renvoyé, et parut heureux de s'éloigner de la cour au moment où personne n'y restait qu'au prix des complaisances les plus avilissantes. La religion et les lettres lui avaient préparé une douce retraite. Il fut remplacé par le Père Linières. De tous les jésuites, c'était celui qui rassurait le plus le cardinal Dubois par la médiocrité de son esprit et par la souplesse de son caractère.

Le consentement du roi d'Espagne aux deux mariages était assuré; mais il fallait encore celui du roi de France, à qui la perspective d'avoir auprès de lui un enfant incommode ne pouvait manquer de déplaire. L'adolescence n'aime point à choisir ses relations dans l'âge dont elle vient de sortir. Le duc

d'Orléans n'avait jusque-là pris aucun soin de diriger la volonté du roi. Il ne lui avait jamais parlé sans témoins. Le maréchal de Villeroy était en tiers dans tous leurs entretiens. Le régent le souffrait, et opposait cette condescendance au seul genre de calomnie qui lui donnât de l'inquiétude. Le maréchal redoublait de fierté à mesure que la majorité de Louis approchait. On eût dit que le règne qui allait s'ouvrir lui appartenait. L'évêque de Fréjus était bien loin de montrer le même orgueil; mais il sentait que son empire sur son élève avait des bases plus solides, la confiance et l'amitié. Il voulait passer sans bruit le temps qui restait à courir jusqu'à la majorité du roi. Il avait refusé l'archevêché de Reims qui lui eût donné le titre de premier pair de France. C'était une sorte de phénomène que tant de modestie et de désintéressement à une telle époque. Ni le régent ni l'abbé Dubois ne se trompaient sur les motifs de Fleury. Ils avaient voulu l'éloigner d'un poste qui devait le mettre un jour à portée d'exercer un grand pouvoir; mais la voix de l'honneur et celle de l'ambition lui prescrivaient d'y rester fermement attaché. D'ailleurs, l'archevêché de Cambrai, donné à Dubois, ôtait beaucoup de lustre à l'archevêché de Reims.

Il eût été dangereux pour Fleury de contra-

rier le régent dans une opération politique à laquelle ce prince attachait un intérêt personnel, celle des deux mariages. Quant au maréchal de Villeroy, il n'osait jamais montrer une opposition directe aux vues du duc d'Orléans; mais il laissait échapper des mots qu'on pouvait interpréter comme une protestation. Le duc de Bourbon, chargé de la surintendance de l'éducation du roi, ne craignait pas moins de s'élever contre les desseins d'un prince dont il avait si utilement pour lui-même embrassé le parti. Il était présent, ainsi 1721.
que le maréchal de Villeroy et l'évêque de Septembre.
Fréjus, lorsque le régent vint demander au roi son consentement au mariage projeté. Louis montra beaucoup de trouble en écoutant cette proposition. Sans exprimer sa répugnance, il la manifestait tantôt par un air irrité, et tantôt par des larmes. Le régent inquiet attendait sa réponse. Le maréchal de Villeroy crut devoir venir à l'aide du régent; il s'approcha du roi, et lui dit : *Allons, mon maître, il faut faire la chose de bonne grâce.* Louis ne fit que peu d'attention à ces paroles. Il aima mieux exprimer son chagrin et ses embarras à son précepteur. L'évêque de Fréjus l'entretint tout bas pendant plus d'un quart d'heure; il paraissait lui parler du ton qui entraîne le plus un enfant touché de ses devoirs.

Enfin il annonça au duc d'Orléans que le roi se rendrait au conseil où le mariage avec l'infante devait être notifié, mais qu'il lui fallait un peu de temps pour s'y préparer. Le régent, à qui cette réponse donnait de la confiance, sortit en saluant le roi de l'air le plus tendre et le plus respectueux. Bientôt il en obtint un consentement formel, qui fut rendu public en même temps que le mariage du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier.

1722. 9 janvier.

L'échange de cette princesse avec l'infante eut lieu dans l'île des Faisans, célèbre par l'entrevue de Louis XIV et de Philippe IV.

Situation d'esprit du régent.

Le régent mettait chaque jour moins de suite et d'activité dans les affaires. Les détails dont il s'était montré curieux l'excédaient. Son mépris pour les hommes s'était accru par une cause qui l'exagère toujours, le mécontentement où il était de lui-même. L'ennui le chassait vers la débauche, qui fatiguait plus que jamais ses sens émoussés, et tenait sa raison dans un plus long engourdissement. Il se plaignait quelquefois de ne voir point de périls autour de lui pour le réveiller. Il se sentait né pour la guerre; on lui doit l'éloge de l'avoir évitée. Il excellait à rompre des partis et à se jouer d'eux; sa tâche à cet égard était remplie; factions politiques ou religieuses, tout était contenu. Lui seul, en France,

regrettait Law. Jamais il ne recouvrait mieux la vivacité de son esprit, et ne faisait admirer une élocution plus brillante que lorsqu'il parlait du *système*. Il le combinait sous des formes nouvelles, se condamnait sur beaucoup de fautes commises, en voyait le remède, gémissait de trouver l'opinion rebelle à une seconde expérience, et se flattait qu'en peu d'années la nation reviendrait d'elle-même à la source de richesses qu'il avait indiquée. L'intervalle nécessaire pour attendre ce retour, lui paraissait bien long. Ce n'était point régner que régner sans papier-monnaie, sans rien de ce qui excite l'ivresse du peuple. Il se formait ainsi une excuse pour son apathie. Tout ce qu'il sacrifiait d'autorité au cardinal Dubois devenait pour lui un soulagement. La régence, il est vrai, était près d'expirer; mais il demeurait sans rival et sans concurrent dangereux auprès d'un roi auquel il savait plaire. Le clergé le secondait, les jésuites lui promettaient leurs secours; il avait intimidé le parlement, et il ne le craignait plus. L'Angleterre d'un côté, l'Epagne de l'autre, étaient intéressées au maintien de sa domination. Dubois travaillait toujours à étendre la sienne. Il eut bientôt occasion de frapper un coup d'éclat, en faisant exiler le maréchal de Villeroy. Cette intrigue mérite quelques détails.

Exil du maréchal de Villeroy.

Le cardinal de Bissy, qui avait obtenu la faveur du cardinal Dubois, crut se rendre agréable à ce dernier en opérant un rapprochement entre lui et le maréchal de Villeroy. Il fut convenu qu'ils expliqueraient leurs griefs réciproques dans une entrevue, afin qu'il en résultât une réconciliation franche et entière. Le maréchal crut que le ministre était trop heureux de le rechercher. Sa fierté redoubla en voyant Dubois s'épuiser devant lui en protestations basses. Il prit tout à la lettre; et, voulant montrer sa sincérité, il s'expliqua sur les reproches qu'il avait à lui faire. Dans la chaleur de ses remontrances, il se mit à passer en revue toutes les fautes, et bientôt tous les défauts du cardinal Dubois; celui-ci, se flattant d'abord qu'un autre ton allait succéder à ces exhortations sévères, l'avait écouté avec quelque apparence de respect et de soumission. Mais comme le maréchal, dans son emportement, passait des reproches aux invectives, le cardinal voulut les arrêter avec l'autorité d'un ministre. Le dépit et la colère augmentaient son bredouillement naturel, au point qu'il ne pouvait se faire entendre. Le maréchal continuait comme si l'ennemi qu'il irritait eût été atterré. Il le bravait, il le provoquait à mettre à l'essai tout son pouvoir contre lui. *Vous n'avez plus qu'un parti à*

prendre, lui disait-il, *c'est de me faire arrêter. Tout vous obéit, mais vous ne tenez à rien; vous êtes près de retomber dans la fange d'où vous vous êtes élevé, si vous ne parvenez à m'arracher d'auprès du roi. Tentez-le dès demain, dès ce soir, où vous êtes perdu.* Il sortit après cette bravade. Le cardinal ne respirait plus que vengeance; il vint tout bouillant de colère trouver le régent, et le pressa d'opter entre le maréchal de Villeroy et lui. Il était impossible, disait-il, que l'un des deux restât à la cour tant que l'autre y serait. Le régent, après avoir écouté le récit de la scène étrange qui venait de se passer, se vit offensé dans la personne de son ministre. Le duc de Saint-Simon, qui était présent à leur entretien, éprouvait une double joie de l'humiliation que venait de recevoir le cardinal, et de la disgrâce prochaine de Villeroy. Il prêta son appui à un homme objet de ses mépris, pour accabler un homme objet de sa haine. Il convint qu'on ne pouvait laisser sans réponse l'espèce de défi que Villeroy venait de porter au régent. On résolut d'arrêter le maréchal; mais ce coup d'État demandait des précautions. Le public n'aurait pas vu sans indignation que le gouverneur du roi fût ouvertement sacrifié à la vengeance du cardinal Dubois; le régent se chargea de trouver un autre prétexte. Il lui

fut facile de tendre un piége à un vieillard vain et irascible.

Après avoir laissé, pendant quelques jours, le maréchal se fortifier dans l'opinion qu'on n'oserait jamais l'attaquer, le duc d'Orléans se présenta devant le roi pour lui soumettre quelques affaires qu'il disait être d'une haute importance. Il invita Villeroy à se retirer, bien sûr que celui-ci s'y refuserait; car le maréchal ne quittait jamais son auguste élève, et cherchait à persuader, par l'ostentation de ses soins, qu'une existence si précieuse n'était due qu'à lui. Il désobéit au régent. Le prince s'en montra offensé, et, se contenant sans peine dans une colère affectée, dit que le respect qu'il avait pour le roi l'empêchait seul de punir dans le maréchal un pareil oubli de ses devoirs. Il se retira, et vint concerter avec le cardinal Dubois les moyens de faire enlever ce seigneur arrogant. Le duc de Bourbon, le prince et le cardinal de Rohan, le maréchal de Berwick et le duc de Saint-Simon furent appelés à cette délibération. Chacun d'eux fut pour le parti le plus ferme et le plus prompt. Saint-Simon refusa la place de gouverneur du roi qui lui était offerte. Il craignait que son attachement personnel pour le régent ne rendît ce choix suspect au public. Le duc de Charost fut nommé sur son refus.

Le maréchal de Villeroy commençait à se repentir de l'éclat indiscret qu'il venait de faire. Il songeait à calmer le régent, et espérait qu'une démarche respectueuse ferait tout oublier à ce prince, qu'il connaissait facile, et qu'il croyait aussi susceptible de quelque crainte. Il vint le lendemain lui faire une visite. Comme il entrait dans les appartemens 1722. Août.
du régent, le marquis de la Fare se présenta avec quelques gardes, et lui demanda son épée. On le fit ensuite monter dans une voiture. Un détachement de gardes, commandé par d'Artagan, le conduisit au grand galop à sa terre de Villeroy. Saint-Simon, dans ses Mémoires, se plaît à décrire la confusion, la fureur de ce vieillard; il poursuit de ses sarcasmes un ennemi renversé. Il n'a manqué que le temps au cardinal Dubois pour faire éprouver un traitement pareil au duc de Saint-Simon. Celui-ci eût alors accusé, avec toute la rage qu'il suppose à Villeroy, l'ingratitude des hommes et la corruption de la cour [1].

Le gouverneur et le précepteur du roi

[1] Les deux meilleurs historiens de la régence, Duclos et Marmontel, ont trop adopté les préventions de Saint-Simon contre le maréchal de Villeroy. Hormis ses fautes à la guerre, et quelques torts de présomption, on ne voit rien dans ce seigneur qui ne justifie la confiance de Louis XIV.

s'étaient promis, au moment de leur entrée en fonctions, que le renvoi de l'un serait immédiatement suivi de la retraite de l'autre. L'évêque de Fréjus voulut paraître fidèle à sa parole. Il s'échappa de la cour; l'on ne put deviner d'abord où il s'était retiré. Le roi avait donné quelques signes de douleur en apprenant l'exil du maréchal; mais son désespoir fut au comble quand il ne vit plus son précepteur; c'était ce dernier, surtout, qu'il appelait par ses cris. Il paraissait se regarder comme livré sans défense à des ennemis perfides. Le régent ne pouvait l'apaiser; mais, en lui entendant sans cesse prononcer le nom de Fleury, il conçut que si celui-ci lui était rendu, le maréchal serait bientôt oublié. Il s'agissait de trouver et de fléchir un homme devenu si précieux. Le cardinal Dubois le croyait enfoncé dans quelque retraite austère; il l'avait même fait chercher à la Trappe. Fleury avait choisi un asile bien plus commode et moins mystérieux; il s'était rendu à Baville, chez le président de Lamoignon. Un secret si facile à découvrir fut bientôt connu. On envoya vers lui un de ses amis les plus intimes. Fleury, charmé d'avoir été si vivement regretté par le roi, et de se voir rechercher avec tant d'instances par le régent et par le cardinal Dubois, revint auprès de son

élève, et s'empressa de faire oublier par sa modestie un triomphe aussi éclatant. Le roi éprouva des transports de joie en le revoyant, et ne parla plus du maréchal.

Pendant que l'évêque de Fréjus cachait et maîtrisait son ambition, le cardinal Dubois assouvissait la sienne, et se faisait déclarer premier ministre. Un pareil titre, donné à un homme bien moins célèbre par sa capacité que par ses vices, parut une plus grande infamie que la banqueroute même qui venait de souiller l'administration du régent. On ne pouvait concevoir un tel excès de faiblesse et de lâcheté de la part de ce prince. Lui qui, dans sa jeunesse, s'était montré plein d'ambition, lui qui, depuis la régence, avait laissé voir, dans les actes de sa politique, un héritier présomptif de la couronne trop attentif à stipuler tout ce qui pouvait confirmer ses droits et ses espérances, il semblait, en nommant un premier ministre, déclarer sa propre inhabileté, ou révéler une apathie plus honteuse encore. En choisissant le cardinal Dubois, il imitait les vils monarques du Bas-Empire, qui confiaient les rênes de l'État aux plus infâmes agens de leurs plaisirs. Tout porte à croire cependant qu'il y fut plutôt amené par une fausse politique, que par l'affaissement où des excès continuels avaient

Dubois est déclaré premier ministre.
1722.
22 août.

réduit les facultés de son esprit. Voici les motifs qui paraissent l'avoir séduit : on touchait à l'époque où la majorité du roi entraînerait un changement total dans l'administration. Sous quel titre le régent pourrait-il se maintenir dans le pouvoir ? L'on n'avait point encore vu d'exemple d'un premier prince du sang exerçant l'autorité d'un premier ministre. La nation, qui attendait le nouveau règne avec une impatience manifestée, éclaterait en murmures si elle voyait le duc d'Orléans la gouverner encore sous une dénomination différente. L'opposition des grands se ranimerait ; il était à craindre que le parlement ne combattît avec force et avec succès la dangereuse innovation d'un héritier du trône revêtu de la puissance du monarque, et suffisamment armé pour lui tendre toutes les embûches que sait inventer un usurpateur. Le régent croyait avoir besoin d'un intermédiaire qui remplirait avant lui les fonctions de premier ministre, titre que le cardinal de Richelieu et le cardinal Mazarin n'avaient point porté sans péril. Le cardinal Dubois se présentait à lui comme un homme qui n'avait jamais eu et qui ne pourrait se former un autre appui que le sien. Le régent ne craignait pas qu'il fût possible à celui-ci de retenir le dépôt qu'il lui aurait confié. Il ne fondait pas sa sécurité à cet égard

sur la reconnaissance d'un homme aussi dépravé; il avait pris sur le cardinal une espèce d'information qui bannissait bien mieux toutes ses craintes; il s'était adressé au médecin Chirac pour savoir si les maladies par lesquelles Dubois expiait de longues débauches, pouvaient le laisser vivre encore long-temps. Chirac avait répondu avec assurance qu'un abcès formé à la vessie devait emporter le cardinal avant six mois. Le régent trouva très-favorable à ses vues de nommer un premier ministre dont le règne ne passerait pas ce terme. Il bravait la honte d'avoir à lui succéder. Quiconque devait remplacer un homme tel que le cardinal Dubois, serait sûr de la faveur du public. Par tous les reproches qui allaient être faits à sa faiblesse, à son indolence, le duc d'Orléans croyait au moins réfuter tout ce qui avait été dit sur son ambition. En prenant un titre porté par le plus décrié de ses courtisans, il paraîtrait sacrifier l'orgueil du premier prince du sang, à l'intérêt de l'État, et cependant il jouirait d'un pouvoir absolu. Telles étaient ses combinaisons et ses espérances. Il les expliqua de cette manière à quelques-uns de ses familiers. Il avait la prétention de les surpasser tous dans les combinaisons qui supposent de la dextérité, du mépris pour les hommes et l'absence

de la morale. Mais, certain que le duc de Saint-Simon ne trouverait rien que d'avilissant, d'inutile et de faux dans un tel machiavélisme, il se justifia devant lui, par des motifs différens, de la résolution de nommer Dubois premier ministre. Il ne lui parla que de son dégoût pour les affaires, de l'ennui auquel il était condamné depuis que le roi habitait Versailles [1]; du besoin de se délivrer des persécutions, du cardinal Dubois, et de s'abandonner sans interruption à ses plaisirs. La honte paraissait l'accabler à mesure que ces pitoyables aveux sortaient de sa bouche. Saint-Simon, qui n'y soupçonnait aucune feinte, fit de vains efforts pour relever l'âme abattue du régent. Ce prince persévéra dans sa détermination; le cardinal Dubois fut déclaré premier ministre.

L'esprit d'intrigue avait tellement dégradé les prélats constitutionnaires, qu'on vit la plupart d'entre eux se mettre par leurs flatteries au-dessous même de l'indigne personnage qui en était l'objet. Le cardinal de Rohan dissimula son dépit d'avoir été joué par Dubois, qui, pour prix de ses services à la cour de Rome, lui avait promis le titre de premier

[1] Ce fut le 20 mai de cette année 1722, que le roi quitta Paris pour aller habiter Versailles.

ministre. Il craignait de tout perdre en paraissant offensé de l'infraction de cette promesse; il redoubla auprès de lui de complaisance et d'assiduité. La cour ne s'offensa point d'une élévation qui n'était pas pour le clergé un sujet de scandale [1]. Les anciens favoris du régent furent éloignés, quoiqu'il en coûtât quelque regret à ce prince. Le parlement craignit de faire éclater trop brusquement son opposition contre le cardinal; il l'attendit aux premières fautes qui réveilleraient l'horreur et le mépris de la nation.

Ainsi arriva, sans secousse et sans aucune variation dans le gouvernement, le moment où le roi, âgé de treize ans accomplis, eut atteint cette majorité qui n'existe que de nom, à un âge où le prince ne juge rien, ne voit rien par lui-même. Aucun acte important ne signala le court ministère du cardinal. Il rendit des édits bursaux, dans lesquels on ne voyait que les ressources ordinaires et mesquines de la fiscalité. Il fit rechercher ceux des agioteurs qui n'avaient point assez d'appui à la cour pour garantir une fortune acquise par le *système*. Pendant ce temps, le duc

[1] Le clergé s'étant assemblé au mois de mai de l'année 1723, eut la lâcheté d'élire d'une voix unanime le cardinal Dubois pour président.

d'Orléans employait à combiner les plans de Law sur de nouvelles bases, le peu d'heures que ses excès lui laissaient de libres pour le travail.

Sacre du roi. 1722. 25 octobre.

Le sacre du roi se fit sous ce ministère. Le cardinal Dubois saisit habilement cette occasion de payer la soumission des grands de l'État, et particulièrement celle de la famille de Rohan, avec des honneurs que les nobles jugent importans pour figurer dans l'histoire. Mais l'histoire néglige le détail des cérémonies qui n'ont aucune influence sur la destinée des peuples [1]. Le maréchal de Villars représenta dans celle-ci le connétable. S'il réussit dans ce frivole objet de son ambition, ce fut moins pour avoir vaincu le prince Eugène, que

[1] L'intervalle de soixante-dix-huit ans écoulé depuis le sacre de Louis XIV, jeta sur celui de son successeur un éclat dont les auteurs contemporains donnent la plus haute idée. La ville de Reims était encombrée par la foule des curieux que cette cérémonie y avait attirés de tous les points de la France, et dont un très-grand nombre fut obligé de se loger sous des tentes hors de la ville. Une singularité de ce sacre, qu'aucun des précédens n'avait offerte, fut que six princes du sang y représentèrent les six anciens pairs laïques. Le roi, à son retour, passa par Chantilly, et monsieur le duc l'y reçut avec une magnificence qui fit dire à quelques malins *qu'il fallait que le fleuve de Mississipi eût passé par-là.*

pour avoir grossi la cour du cardinal Dubois [1].

Enivré de sa fortune, le premier ministre trahissait tous les défauts de son caractère. Il humiliait ceux devant lesquels il avait rampé; il s'exprimait dans des occasions solennelles avec un cynisme par lequel des hommes qui n'ont que de la violence croient imiter l'audace militaire. Ses emportemens, occasionés par des causes légères, ressemblaient à la folie. Les dames les plus distinguées de la cour n'étaient point à l'abri de ses brusques incartades. Il jetait au feu des paquets de lettres non décachetées, et se félicitait d'avoir trouvé cette manière d'expédier promptement son courrier. Il tardait au duc d'Orléans que la prédiction de Chirac s'accomplît.

Le cardinal Dubois avait voulu se faire rendre des honneurs militaires par la maison du

[1] On est étonné, en lisant les Mémoires du maréchal de Villars, de l'espèce d'emphase avec laquelle il rappelle les honnêtetés et les moindres marques de distinction qu'il a reçues du cardinal Dubois. Ce ministre se fit un jeu d'effrayer le vieux guerrier, en faisant d'abord répandre qu'il gardait contre lui d'anciens ressentimens, et qu'il se refuserait à le voir. Villars mit sa vanité à démentir le bruit de sa disgrâce. Il vit souvent le cardinal, et en reçut un accueil qui lui persuada que sa fortune continuerait avec éclat sous ce ministre.

roi. Il monta un jour à cheval pour en faire la revue. Le mouvement qu'il se donna fit crever l'abcès qu'il avait à la vessie; on l'emporta presque mourant. Les chirurgiens proposaient une amputation très-douloureuse pour arrêter les progrès de la gangrène : il s'y refusait en les maudissant. Le duc d'Orléans vint l'exhorter à subir cette opération. Il n'était certainement conduit vers son lit par aucune sorte d'intérêt, car il témoignait ouvertement sa joie d'une mort qui allait briser le joug que lui-même s'était imposé. Les courtisans les plus habitués à l'insensibilité des princes, furent étonnés de lui entendre dire un soir où il se formait un orage : *Voilà un temps qui, j'espère, emportera mon drôle.*

Le cardinal Dubois se voyait mourir, et affectait de paraître exempt des terreurs de l'autre vie. Les molinistes, dont il avait relevé le parti, se gardaient bien de l'obséder dans ses derniers momens. On crut cependant qu'il convenait à toutes ses dignités pontificales qu'il reçût le viatique; on vint le lui proposer. Il s'emporta contre ceux qui lui parlaient de faire venir le curé avec les saintes huiles. « Oublie-» t-on qui je suis? s'écria-t-il. Il faut bien » d'autres cérémonies pour administrer le via-» tique à un cardinal : qu'on aille consulter » sur ce point le cardinal de Bissy. » Et il se

donna ainsi le temps de mourir sans les secours de l'Église. Il avait soixante-six ans.

Mort de Dubois. 10 août. 1723.

La mort du cardinal Dubois causa une joie universelle : on en riait comme d'un événement burlesque. On récapitulait, à côté de tous ses titres de grandeur, les actions infâmes qui l'y avaient successivement élevé. Les grands n'oubliaient qu'une chose, les adulations que quelques jours auparavant ils lui avaient prodiguées. On parlait avec plus d'étonnement que d'indignation de ses richesses immenses. Il possédait, en places, en bénéfices, en pensions, deux millions de revenu. Le gouvernement anglais lui fournissait la moitié de cette somme. Un frère, homme simple, d'un sens droit et de mœurs pures, hérita de ses trésors [1].

Le duc d'Orléans premier ministre.

Le duc d'Orléans s'empressa de succéder à celui dont il avait fait son instrument et son tyran. Il fut charmé qu'on pût attribuer à sa politique ce que jusque-là on n'avait attribué qu'à la plus déplorable faiblesse. L'évêque de Fréjus, dont l'ambition ne se lassait pas de

[1] Il était l'aîné du cardinal, qui le fit secrétaire du cabinet lorsque lui-même fut fait secrétaire d'État. Il exerçait la médecine à Brives avant de venir à Paris. Son fils unique, chanoine de Saint-Honoré, vivait dans la retraite, et ne voulut jamais ni pensions ni d'autres bénéfices que son canonicat. Tous deux élevèrent au cardinal un magnifique mausolée dans l'é-

temporiser quoiqu'il fût déjà septuagénaire, loin de mettre obstacle à la nomination du duc d'Orléans, parut le seconder avec empressement auprès du roi. Il lui importait que le premier prince du sang vît sans ombrage l'amitié, la confiance exclusive que lui conservait le jeune monarque.

Le premier soin du duc d'Orléans fut de rappeler auprès de lui ceux que la jalousie de Dubois en avait écartés. « Reviens, mon cher » Nocé, écrivait-il à ce courtisan spirituel, rien » ne pourra plus nous désunir désormais : » *Morta la bestia, morto il veleno.* » Il est probable que Nocé fut peu touché de ces nouvelles assurances de l'amitié du prince. Lorsqu'il était parti pour l'exil, on lui avait dit que cette disgrâce ne serait pas longue. — Qu'en sait-on? reprit-il. — C'est le régent qui l'assure. — Le régent! Eh! qu'en sait-il lui-même? Le duc de Noailles fut également rappelé, et le duc d'Orléans employa auprès de lui la même apologie sur un exil dont il accusait le

glise de Saint-Honoré, et donnèrent une intention morale et religieuse à ce monument, par l'épitaphe qu'ils y firent mettre. Les titres du cardinal y étaient rappelés, et cette réflexion chrétienne les terminait : *Quid autem hi tituli? nisi arcus coloratus et vapor ad modicum parens. Solidiora et stabiliora bona mortuo precare.*

cardinal Dubois [1]. Le mépris qu'il prodiguait à la mémoire de ce favori n'appelait que trop le mépris sur lui-même.

Il sentit qu'il avait beaucoup à réparer devant le public; il voulut l'étonner par une ardeur infatigable pour les affaires. Ses jours étaient employés à des conférences qui semblaient annoncer de grands résultats; malheureusement, ses nuits étaient souillées par des excès dont le plaisir était émoussé pour lui, mais que l'habitude lui rendait nécessaires. Sa politesse, ses grâces, l'enjouement de son esprit, la vivacité de son imagination, plaisaient au roi; l'activité qu'il déployait lui ramenait la nation. L'Europe jouissait d'une paix profonde qu'il se plaisait à considérer comme son ouvrage. La France combattait avec les ressources que la nature lui a prodiguées, contre les abus d'un mauvais système de finances. Le duc d'Orléans se flattait de connaître enfin les vrais élémens du crédit public. Il prétendait qu'une expérience imprudente lui avait

[1] A la première entrevue, le régent embrasse tendrement le duc de Noailles, lui proteste que sa disgrâce n'est venue que de *ce coquin de cardinal Dubois*, et ajoute avec une sorte d'embarras : *Eh bien! que dirons-nous?* Noailles répond en homme d'esprit : *Pax vivis, requies defunctis.*

Mémoires de Noailles.

enseigné les moyens d'en faire une seconde plus rigoureusement calculée et d'un succès infaillible. Toutes ces combinaisons tendaient à faire revenir les capitalistes de l'horreur qu'ils avaient conçue pour une banque générale, établissement nécessaire à la prospérité d'un grand empire, et auquel de faibles États ont dû l'existence la plus brillante. La routine monotone du vieux régime fiscal lui était insupportable. Il allait une seconde fois s'élancer, non sans péril, hors de ces limites rétrécies, corriger ses fautes ou ramener un fléau. Mais ses amis observaient avec inquiétude de fâcheux symptômes sur son visage. Son teint était enflammé, ses yeux chargés de sang. Il passait sans intervalle d'un état d'affaissement à un état d'irritation. Le médecin Chirac, dont il avait cru si avidement la prédiction sur la mort de Dubois, ne réussit plus à le persuader quand il l'avertit du péril où il mettait sa vie par des excès prolongés. En menaçant le prince d'une mort subite, Chirac ne l'effraya point. *Une mort subite*, répondit-il, *c'est tout ce que j'ai jamais désiré*. Cependant, à force d'importunité, on l'avait fait consentir à se soumettre à un régime qui devait précéder une saignée déclarée nécessaire. Mais c'était pour lui un effort trop difficile que d'interrompre ses plaisirs. Le jour même qu'il avait indiqué

pour sa réforme momentanée, joyeux d'avoir à éluder un ordre du médecin, il dîna beaucoup, et, en attendant l'heure de son travail avec le roi, il s'enferma avec sa nouvelle maîtresse, la duchesse de Phalaris [1]. C'était une femme célèbre par sa beauté, dont la conquête était trop facile pour flatter la vanité, et qui cédait sans honte aux désirs d'un prince auquel elle n'inspirait point d'amour. Il était à peine auprès d'elle, qu'un coup de sang le fit tomber sans connaissance et sans mouvement. La duchesse effrayée fit retentir les appartemens de ses cris; le palais était désert, tous les domestiques étaient dispersés. Les secours tardifs furent complétement inutiles, le prince n'était plus [2].

Mort du duc d'Orléans.

1723. 2 décembre.

Son portrait.

Trois êtres qui avaient contribué à répandre la plus vaste corruption, le duc d'Orléans, sa fille la duchesse de Berry, le cardinal Dubois, avaient ainsi expié leurs excès par une mort prématurée. La régence finissait comme finit quelquefois une longue orgie, par la mort de ceux qui en ont poussé le plus loin les plaisirs effrénés. Le duc d'Orléans s'éleva souvent au-

[1] Son mari, Gorge d'Antrague, fait duc de Phalaris par le pape, était fils du fermier Gorge, fort décrié sous le règne de Louis XIV.

[2] Le régent mourut âgé de quarante-neuf ans et quatre mois.

dessus du vulgaire des princes, et mérita souvent d'être confondu avec les plus abjects d'entre eux. Aucun des descendans de Henri IV ne retraça davantage son ardeur dans les combats, son esprit fin, étendu, son adroite familiarité, ses reparties piquantes, enfin cet ensemble de dons qui gagne les cœurs et soumet les volontés. Henri commit l'imprudence de céder trop souvent et trop long-temps à l'amour. Philippe fut sans frein, sans pudeur et sans délicatesse dans ses voluptés. Henri rappelait tous les traits des mœurs chevaleresques; Philippe n'en rappelait que la bravoure. Outre les vices qui entraînaient le désordre de ses mœurs, Philippe en avait un plus nuisible encore à la bonté, et qui cependant n'effaça point la sienne; c'était une défiance collective, un mépris raisonné pour les hommes. Il consentait à être trompé par eux, mais il voulait les tromper à son tour avec de certains raffinemens. Les moyens obliques lui avaient souvent réussi; il ne cessait d'y recourir; il manquait à sa parole, il se jouait de ses promesses. Son cœur était inaccessible à la haine, mais son amitié n'avait que la chaleur du moment; elle manquait de consistance, parce que rarement elle avait été cimentée par l'estime. Dans l'habitude d'une vie tantôt molle et tantôt effrénée, ses qualités les plus brillantes dormaient souvent;

on était étonné de les retrouver toutes dans une grande occasion. On prétend qu'il connaissait à fond toutes les parties de la science militaire [1]. Régent, il évita la guerre : un tel service rendu à la France, au genre humain, atténuerait beaucoup tous les reproches qu'on fait à sa mémoire, s'il eût porté plus de précautions dans la paix, et s'il n'eût pas imprudemment secondé la puissance maritime de l'Angleterre. Son impiété, son athéisme, ne ressemblaient point à la fatale erreur d'un système ; c'était une excuse pour ses vices, un

[1] Il s'était extrêmement distingué à la bataille de Steinkerque et à celle de Nerwinde. Si ses conseils avaient été suivis, on eût sans doute évité le désastre de la bataille de Turin. Il commandait l'armée, mais sous la surveillance du maréchal de Marsin, qui était chargé des ordres de la cour. Le duc d'Orléans proposa, dans un conseil de guerre, d'aller au-devant de l'ennemi. Marsin combattit cet avis ; prévoyant que la pluralité des voix y serait favorable, il exhiba l'ordre positif du roi d'attendre l'ennemi dans les retranchemens. On connaît l'issue de cette malheureuse bataille, qui eut lieu le 7 septembre 1706. Les retranchemens furent forcés en deux endroits ; les troupes, dispersées dans un trop grand nombre de postes, furent battues en détail ; toute l'artillerie et les munitions de guerre et de bouche furent abandonnées. Le maréchal de Marsin se fit tuer, et le duc d'Orléans reçut une blessure qui ne l'empêcha point de conduire la retraite en assez bon ordre.

assaisonnement pour ses débauches. Il se dirigea vers la tolérance sans l'établir par des lois; mais il propagea l'incrédulité par son exemple. L'année même de sa mort, il était venu avec pompe et armé d'une grande impudence, communier à sa paroisse le jour de Pâques. La veille, il s'était livré avec plus d'ivresse que jamais à ses plaisirs accoutumés. Saint-Simon, presque à genoux, n'avait pu le détourner d'un tel scandale. Le désordre de ses mœurs fut-il poussé jusqu'au crime de l'inceste? Nulle accusation n'a été plus répétée que celle-ci, et nulle n'est à la fois moins susceptible ni de preuves ni d'apologie. Cependant on l'a présentée d'une manière qui offre beaucoup d'invraisemblance. On veut que le régent ait consommé successivement un tel crime avec trois de ses filles, la duchesse de Berry, l'abbesse de Chelles et mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène. Il est difficile de concevoir que, brûlant de ces horribles flammes, il ait pu voir avec tranquillité la passion effrénée de la duchesse de Berry pour le comte de Rioms, et la tendresse indiscrète de mademoiselle de Valois pour le duc de Richelieu. L'amour incestueux d'un père pour ses filles doit offrir toutes les convulsions de la jalousie, de la fureur et du remords. Le duc d'Orléans pressait mademoiselle de Valois de s'unir à un prince

étranger, et il la vit partir avec peu de regret. Ni elle, ni sa sœur, l'abbesse de Chelles, ne montraient cette profonde corruption de mœurs qui peut seule faire fouler aux pieds les lois de la nature et de la société. L'abbesse de Chelles était bien plus signalée par sa bizarrerie et ses inconséquences, que par des vices. D'un autre côté, il faut convenir que le duc d'Orléans ne parut jamais vivement offensé de cette accusation. Il l'entendit vingt fois sans frémir. Quand Louis XIV disait de lui, *mon neveu est un fanfaron de crimes*, il indiquait peut-être la manière trop faible dont celui-ci se défendait de l'inceste. Il faut bien restreindre ainsi le sens de ce mot terrible.

Le duc d'Orléans était au contraire glacé d'indignation quand il voyait retracés dans des libelles les crimes d'empoisonnement dont on l'avait chargé. Ce prince avait lu sans s'émouvoir les premières strophes des infâmes Philippiques de la Grange-Chancel. Par je ne sais quelle ostentation de calme et d'impartialité, il en louait fort mal à propos le mérite poétique; mais lorsqu'il vit que dans ces rimes coupables on lui imputait la mort des dauphins et de la dauphine, son émotion fut la même que si, pour la première fois, cette calomnie avait frappé ses oreilles. Il ne sortit d'un long accablement que par des larmes et de doulou-

reuses exclamations sur la perversité humaine. Maître d'exercer envers le libelliste une vengeance que l'opinion publique provoquait alors, et que les tribunaux eussent sanctionnée, il borna la peine de la Grange-Chancel à une réclusion dans les îles de Sainte-Marguerite. Celui-ci trouva le moyen de s'échapper, et peu de temps après exhala encore son fiel sur les cendres du prince qui lui avait fait grâce d'une peine infamante. C'est ce penchant à la clémence, c'est ce divin attribut de tous les grands et de tous les bons rois, qui défend le mieux la mémoire du duc d'Orléans. Comme il fut calomnié sans mesure, on est porté à l'excuser au delà de la justice. Il eût un don particulier qui répandit de la grâce sur son administration, et qui en assura le calme; ce fut celui de bien connaître les Français.

1722. Décembre

Madame était morte un an avant son fils. Jamais femme n'eut moins d'ambition ni plus d'orgueil de sa naissance. Elle jouissait de voir son fils toujours tendre et respectueux auprès d'elle; mais elle ne s'était point attachée à le rendre docile aux conseils que pouvaient lui inspirer un esprit juste et un profond sentiment d'honneur. L'épitaphe qu'on fit pour elle était un trait cruel contre le régent : *Ci-gît l'Oisiveté*; on faisait sous-entendre, *mère de tous les vices*. La duchesse d'Orléans, qui n'a-

vait guère attiré les regards pendant la puissance de son mari, prolongea son indolente carrière au milieu d'une petite cour qu'elle avait habituée aux formes de l'adoration. Elle mourut en 1749, âgée de soixante-onze ans. Le duc de Chartres ne retraçait ni aucune des qualités, ni aucun des vices de son père. Il avait les principes d'une piété si minutieuse et si craintive, que tous les soins avaient été inutiles pour lui inspirer de l'ambition. Le duc d'Orléans crut d'abord que cette lenteur d'esprit pouvait être stimulée par le goût des plaisirs. Le duc de Chartres accepta de lui une maîtresse comme par déférence filiale, et fut heureux de se dégager de liens où rien ne compensait pour lui l'agitation perpétuelle de ses remords. L'abbé Mongault, son précepteur, s'était fait un système de présenter sans relâche le frein de la religion à un prince qui avait de dangereux exemples à éviter. Peut-être espérait-il en faire un nouveau duc de Bourgogne; mais le but fut passé, et la dévotion du duc de Chartres devint celle d'un moine. Le régent voulut faire un second effort sur son timide fils, et rétablit pour lui la charge de colonel-général de l'infanterie française : un pareil titre ne le releva point de son incurable apathie. Le cardinal Dubois, devenu premier ministre, voulut le ranger à son parti et gagner

son amitié. L'abbé Mongault fit alors une garde plus assidue auprès de son élève. Le cardinal épuisa en vain les offres les plus brillantes pour séduire l'instituteur; celui-ci, exempt d'ambition personnelle, rejeta tout. C'était un homme laborieux et modeste; les lettres et quelques amis suffisaient à son bonheur. Il se consolait d'avoir laissé son élève aussi médiocre que la nature l'avait fait, et semblait avoir borné sa tâche à l'empêcher d'être un prince dépravé [1].

[1] Le duc d'Orléans avait eu de la comtesse d'Argenton un fils qu'il fit légitimer et entrer dans l'ordre de Malte. En 1719, sur la démission du grand-prieur de France, Vendôme, le chevalier d'Orléans lui succéda. Un autre bâtard du duc d'Orléans, l'abbé de Saint-Albin, fut nommé à l'archevêché de Cambrai en 1723.

FIN DU LIVRE IV ET DU TOME PREMIER.

TABLE

DES SOMMAIRES DE CE VOLUME.

LIVRE PREMIER,

SERVANT D'INTRODUCTION.

DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

RÉGENCE.

HISTOIRE
DE FRANCE
PENDANT
LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

II

IMPRIMERIE DE MAULDE ET RENOU,
RUE BAILLEUL, 9 ET 11.

HISTOIRE

DE FRANCE

PENDANT

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAR

CHARLES LACRETELLE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES, CHEVALIER DES ORDRES DE SAINT-MICHEL ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

SIXIÈME ÉDITION

II

PARIS

MARESCQ, ÉDITEUR-LIBRAIRE,

RUE GÎT-LE-CŒUR, 11.

1844

HISTOIRE

DE FRANCE,

PENDANT LE XVIIIe. SIÈCLE.

LIVRE CINQUIÈME.

LOUIS XV : MINISTÈRE DU DUC DE BOURBON.

Le duc de Bourbon brûlait d'exercer les fonctions de premier ministre. L'âge et la timidité du roi devaient laisser un pouvoir immense au successeur du duc d'Orléans. Le jeune monarque avait toujours montré de la froideur au duc de Bourbon; celui-ci se vit obligé de solliciter l'appui de l'évêque de Fréjus. C'était la seconde fois que ce prélat avait à décerner l'autorité qu'il ambitionnait pour lui-même. Convaincu qu'il était dangereux de résister au duc d'Orléans, il n'avait attaché aucune condition aux bons offices qu'il lui avait rendus. Mais, en se prêtant aux vœux de M. le duc, il sut lui faire comprendre qu'un homme que

Le duc de Bourbon est premier ministre.

le roi honorait d'une confiance et d'une amitié sans réserve, ne pouvait demeurer tout-à-fait étranger à l'administration. Il se réserva une part dans les affaires, en se gardant bien de la définir, et vint proposer au roi le duc de Bourbon pour son premier ministre. Louis eut l'air de faire un acte de déférence pour son instituteur, et n'exprima son consentement que par un signe de tête; en sorte que Fleury paraissait seul avoir donné l'investiture du premier ministère au plus altier des princes du sang. Le duc de Bourbon eût bien voulu lui faire accepter des dons et des honneurs qui constituent dans une sorte de dépendance celui qui les reçoit; mais l'adroit vieillard résistait sans effort à ce piége : le luxe n'avait aucun attrait pour lui. Il vivait dans l'appartement le plus modeste, mais il choisissait l'appartement le plus près du roi; il aimait le pouvoir comme un avare aime l'or, sans rechercher, ou plutôt en évitant les jouissances extérieures qu'il donne; il assistait aux conseils; il était présent chaque fois que M. le duc travaillait avec le roi; enfin, on voyait en lui le surveillant, le rival secret et le juge du premier ministre.

Son portrait. Le duc de Bourbon n'avait, pour éblouir le public, que son nom et sa magnificence; mais la pompe qu'il étalait rappelait trop ses

liaisons intéressées avec Law, et les souvenirs de la rue Quincampoix ternissaient l'éclat de Chantilly. On était revenu, après une douloureuse expérience, de l'opinion que ceux-là fussent les plus propres à enrichir l'Etat, qui avaient eu le secret de s'enrichir eux-mêmes. M. le duc ne s'était pas montré moins âpre dans sa haine contre ses parens, que dans sa cupidité ; et en cela il faisait regretter le facile régent qui n'avait jamais haï personne. Il possédait plusieurs qualités extérieures ; on vantait son adresse dans différens exercices. Il avait de l'aisance et de la noblesse dans la taille ; sa figure était belle, quoiqu'il eût eu le malheur d'avoir un œil crevé par l'imprudence du duc de Berry dans une partie de chasse. Quelque chose de hautain et de dur perçait à travers sa politesse recherchée. Dans un entretien un peu suivi, il était obligé d'affecter de la légèreté ou de montrer de l'orgueil pour cacher la stérilité de son esprit. Il avait été un mauvais mari pour sa première femme[1], morte quelques années avant son ministère. La marquise de Prie exerçait sur lui un empire absolu ; elle fut pour lui ce que le cardinal Dubois avait été pour le régent.

[1] Marie-Anne de Bourbon-Conti. Elle mourut sans enfans en 1720.

Elle était femme d'un ambassadeur français à Turin ; elle joignait à une beauté régulière cette grâce piquante qui est le charme particulier des dames françaises. Sa taille avait ces contours agréables, cette légèreté que l'imagination prête aux nymphes de la fable. Habituée à tous les artifices dont une femme perverse fait son étude, elle savait jouer l'étourderie, et même l'ingénuité. Comme elle croyait, par sa présence d'esprit, pouvoir se tirer des situations les plus périlleuses, elle se piquait de prendre très-peu de précautions, dans les nombreuses infidélités qu'elle faisait à son amant. Elle le rendait ridicule par sa crédulité, ou abject par sa complaisance. Née d'une famille de traitans, où la probité n'était point héréditaire, elle y avait puisé un instinct de cupidité qui fut sa passion dominante. Le cabinet de Londres jugea cette femme digne de succéder à la pension qu'il payait au cardinal Dubois.

Édit contre les protestans. 1724. 24 mai.

Le premier acte du nouveau gouvernement fut absurde et odieux. Ce fut un édit contre les protestans, plus cruel encore que la révocation de l'édit de Nantes. On y défendait jusqu'à l'exercice le plus secret de la religion réformée. On arrachait les enfans aux pères pour les faire élever dans la religion catholique. La peine de mort était prononcée contre les

pasteurs rebelles, la confiscation des biens contre les relaps. On flétrissait la mémoire de ceux qui mouraient sans avoir reçu les sacremens. On renouvelait enfin tous les genres d'oppression que les ministres de Louis XIV avaient conçus, et que l'horreur publique commençait à faire tomber en désuétude. La marquise de Prie, dont l'impiété égalait celle du cardinal Dubois [1], sut persuader à son amant qu'elle suivait les grands principes des hommes d'État, en commençant une persécution nouvelle. Chacun fut révolté des efforts que le vice faisait pour se donner l'apparence du zèle. Cette barbare ineptie fit regretter la tolérance du régent.

Contraste de cette rigueur avec la modération du régent.

Le duc d'Orléans avait témoigné plusieurs fois à son conseil l'intention de modifier les lois de Louis XIV contre les protestans; mais il fut contrarié dans ses vues par les protestans eux-mêmes, qui, peu de temps après la mort de Louis XIV [2], eurent l'imprudence de se faire craindre quand on voulait adoucir leur sort. Leur conduite fut telle alors, qu'ils semblaient dirigés et trompés par leurs propres

[1] Lorsqu'en 1725, année où les pluies perdirent la récolte, on porta en procession la châsse de sainte Geneviève, la marquise de Prie disait : *Le peuple est fou, c'est moi qui fais la pluie et le beau temps.*

[2] En juin 1716.

ennemis. Ils avaient fait des rassemblemens armés dans les provinces de la Guienne et du Languedoc, et s'étaient refusés à l'impôt du dixième. Le régent employa la plus grande modération pour pacifier ces troubles. Il fut secondé par deux hommes pieux et tolérans, d'Aguesseau et le cardinal de Noailles. La charité qui les inspirait se trouvait d'accord avec ce que la politique indiquait de plus sage; mais on ne put accorder à des rebelles rien au delà d'un pardon. Depuis, on vit avec étonnement des seigneurs protestans entrer dans les intrigues de la duchesse du Maine. Le régent n'en fut pas plus irrité contre la secte à laquelle ils appartenaient. Au milieu de l'agitation du système, quand tout parlait de banque et de commerce, il pensa plus sérieusement à porter un remède, déjà trop tardif, à la plaie que l'édit de Louis XIV avait faite à l'industrie française. Mais ses conseillers lui firent beaucoup d'objections. Ce qui, surtout, empêcha la rentrée des meilleurs manufacturiers et des négocians les plus probes de l'Europe au sein de la France, ce fut l'ambition qu'avait Dubois de parvenir aux dignités de l'Église; mais du moins les protestans vécurent à l'abri de recherches sévères, et le gouvernement le plus indulgent pour le scan-

dale le fut aussi pour les erreurs de la conscience.

La rigueur inattendue et tyrannique du duc de Bourbon ne fut louée que dans des harangues mercenaires. Les parlemens enregistrèrent un pareil édit, sans faire de remontrances. Le gouvernement anglais ne voulut point troubler, par des réclamations, un acte dont se glorifiait la favorite qui lui vendait les intérêts de la France. La Hollande eut plus de générosité; cette république intercéda pour les religionnaires avec tant de force, que le duc de Bourbon fut obligé de donner à son édit des modifications qui en faisaient attendre de nouvelles. Une exception fut portée en faveur des protestans d'Alsace, d'après leurs capitulations.

Le duc de Bourbon avait déjà pour cliens, sous la régence, tous les hommes que leur adresse et leur avidité dans les affaires avaient flétris sous le nom d'*agioteurs*. Ils s'emparèrent aisément de son administration. Il y eut un tarif convenu pour les grâces, les priviléges et les charges importantes. On pouvait, sans hésiter, s'adresser à la marquise de Prie dans les négociations de ce genre. Cependant, afin de se concilier l'opinion publique, elle avait recherché les hommes de finance alors les plus considérés, les frères Pâris. Ceux-ci, courageux antagonistes du système de Law, s'étaient

Agiotage, corruption, vénalité.

souvent trouvés en opposition avec M. le duc sous la régence. Ils s'étaient deux fois rendus nécessaires dans les grandes crises de finance qui ouvrirent et qui terminèrent l'administration du duc d'Orléans. Plus ambitieux que cupides, ils avaient la prétention de tout conduire. Ils souillèrent leur réputation en se liant avec la marquise de Prie, qui les rapprochait de tous les fripons dont ils avaient été la terreur. Les plus grandes affaires de l'État furent soumises à l'un d'eux particulièrement, à Pâris-Duverney. Son génie financier, mis à l'épreuve, ne trouva que de communes et de trompeuses ressources. Il n'avait le droit de contrôler aucune dépense [1]; on lui demandait des édits bursaux pour y faire face; par la nécessité de déguiser l'impôt, il le rendait plus onéreux.

1723. Décembre. Le maréchal de Villars et le duc de Noailles reprirent de la faveur sous le ministère de M. le duc; ils entrèrent au conseil, où ils eurent le privilége dérisoire de pouvoir discuter des projets qui avaient été invariablement résolus par la marquise de Prie. L'ambition du duc de Richelieu, toujours hu-

[1] Le président Dodun était contrôleur général des finances; Pâris-Duverney administrait sous son nom sans avoir aucun titre.

miliée par le régent et par Dubois, ne manqua point de s'exercer sous le règne d'une femme galante. Il s'occupa de lui plaire, quoiqu'il n'espérât point la fixer. La marquise fit succéder au goût passager qu'elle avait eu pour lui, un intérêt déclaré pour sa fortune. Richelieu se montrait le plus zélé de ses partisans, et conservait cependant des intelligences secrètes avec ses ennemis. L'un et l'autre donnaient à ce commerce le nom d'amitié. Un autre homme, destiné à jouer un rôle éclatant, le comte depuis maréchal de Belle-Isle, attirait les regards à cette époque, et commençait sa carrière au milieu des disgrâces et des persécutions. La haine que la marquise de Prie signala contre lui, devint ensuite son meilleur titre de recommandation. Ceci me donne occasion de parler d'un procès dans lequel il fut impliqué.

Procès du ministre de la guerre Le Blanc.

Parmi les ministres du duc d'Orléans, aucun, si l'on en excepte le garde des sceaux d'Argenson, n'avait eu plus de réputation d'habileté que le secrétaire d'État de la guerre Le Blanc. On ne donnait pas les mêmes éloges à son désintéressement. On prétendait que le système de Law avait élevé sa fortune jusqu'à dix-sept millions. Il plaisait au régent par la netteté de son travail et par la souplesse de son caractère. Comme il connaissait ce prince,

il n'avait jamais essayé de substituer son influence auprès de lui, à celle du cardinal Dubois. Il affectait de ne paraître qu'un protégé du favori, et se refusait toutes les occasions de montrer des connaissances qui manquaient à celui-ci. Tant de circonspection ne put cependant le mettre à l'abri des ombrages d'un homme jaloux de toute espèce de mérite. Après la chute du système, Le Blanc avait dans son ministère un arriéré considérable, qu'il s'agissait de couvrir. On en était à examiner ses comptes, lorsque le trésorier de la guerre, La Jonchère, fit banqueroute. Cet événement excita contre Le Blanc des rumeurs que Dubois, alors premier ministre, eut soin de propager. On lui reprochait d'avoir puisé dans la caisse de La Jonchère pour son propre compte, et d'en avoir causé le déficit. Bientôt la marquise de Prie lui suscita un accusateur puissant dans le duc de Bourbon. Cette femme venait d'avoir les démêlés les plus odieux avec sa mère, madame de Pléneuf; dans l'éclat de leur rupture, Le Blanc était resté fidèle à celle-ci, qui était son ancienne amie. La marquise de Prie, en le faisant poursuivre par son amant, jouissait du chagrin qu'elle causait à sa mère. Dubois fut enchanté de satisfaire sa propre haine, et de paraître seconder celle de M. le duc. La Jonchère fut

arrêté et mis à la Bastille. Le Blanc fut renvoyé du ministère et exilé. L'intendant de Limoges, Breteuil, fut nommé par le cardinal Dubois pour le remplacer. C'était le prix du service qu'il avait rendu à ce prélat, en supprimant la preuve de son mariage. Le comte et le chevalier de Belle-Isle, accusés d'avoir favorisé les fraudes de La Jonchère, furent décrétés d'ajournement personnel. Après la mort du cardinal, le duc d'Orléans montra de la répugnance à suivre cette affaire. Comme il s'était déjà rapproché de tous ceux que la jalousie de Dubois avait éloignés de lui, on ne doutait pas qu'il ne rendît bientôt sa confiance et son amitié à Le Blanc. Mais celui-ci eut tout à craindre quand le duc de Bourbon, investi de la toute-puissance, fut maître de son sort. La marquise de Prie, constante dans sa haine, le fit mettre à la Bastille. Les promesses et les menaces furent tour à tour employées auprès de La Jonchère, pour l'engager à charger dans ses déclarations l'ancien secrétaire d'État de la guerre. On arracha de lui quelques aveux qu'il rétracta bientôt. On supposa que c'étaient les deux frères Belle-Isle qui, entretenant avec lui une correspondance secrète, avaient su lui rendre de la fermeté. On se vengea sur eux, ils furent aussi conduits à la Bastille.

MM. de Belle-Isle sont accusés d'assassinat.

Pâris-Duverney s'était montré un ennemi déclaré de La Jonchère et de tous ses coaccusés. Un particulier, qu'on disait être de sa taille, fut percé de huit coups de poignard, et laissé pour mort, par cinq ou six hommes qu'on avait vus rôder long-temps autour de la maison des Pâris. Duverney fut persuadé que c'était lui que les assassins avaient voulu frapper. On désigna les deux frères de Belle-Isle comme les auteurs de cet assassinat, sans avoir contre eux d'autre indice que la vengeance dont on les supposait animés, et leur caractère violent. Ce fut sous le poids de telles accusations que les deux petits-fils du malheureux Fouquet entrèrent dans la prison, où leur aïeul avait passé un grand nombre d'années dans la crainte du dernier supplice. Leur père avait été ignominieusement repoussé dans toutes ses demandes par Louis XIV. Pour eux, ils avaient pris le parti des armes. L'aîné s'était distingué au siége de Lille, et y avait reçu une blessure. Il avança sa fortune sous le régent. Comme il avait montré du courage et de l'habileté dans la guerre contre Albéroni, il fut promu au grade de maréchal de camp. Le chevalier de Belle-Isle suivait d'assez près son aîné dans la même carrière. Le Blanc les protégeait; le régent augurait beaucoup de leur

esprit actif et entreprenant. Bientôt ils se livrèrent à la cupidité générale. Les marchés qu'ils firent avec La Jonchère, et qui consistaient à remplacer l'argent comptant de sa caisse par des billets fort décriés, eussent déshonoré des nobles sous Louis XIV; mais les maximes de l'honneur avaient beaucoup fléchi depuis ce temps. Ils intéressaient par une amitié fraternelle telle qu'on ne la vit jamais chez deux ambitieux. Tout était, et tout resta commun entre eux, dans le cours même de leurs prospérités. Ils s'honoraient également par leur piété filiale; ils prodiguaient les secours, et montraient le plus tendre respect à leurs parens malheureux. Le public prit parti pour eux et pour Le Blanc dans le procès qui leur était suscité par le duc de Bourbon et la marquise de Prie. Deux magistrats, Moreau de Séchelles et de Conches, avaient été compromis dans cette affaire et renfermés à la Bastille. Le premier ministre n'osa remettre le sort des accusés à une commission. Le parlement ne voulut point servir aveuglément la haine d'une impudente favorite. Ce corps se souvenait avec reconnaissance que le ministre Le Blanc s'était opposé à un projet de le supprimer. Par un premier arrêt, La Jonchère fut condamné au blâme et à une forte restitution. Le comte de

longer sa puissance : ce fut le renvoi de l'infante d'Espagne fiancée à Louis XV, et le mariage de celui-ci avec Marie Leczinska, fille d'un roi détrôné. Le ministère de M. le duc est renfermé presque entièrement dans cette intrigue où tous les vices conspirèrent en faveur de la vertu pauvre et ignorée. Il faut, pour l'expliquer, parler d'abord du changement qui s'était fait à la cour d'Espagne.

Le roi d'Espagne et Grimaldo, son premier ministre.

Philippe V, depuis qu'il s'était délivré ou plutôt privé du cardinal Albéroni, avait laissé retomber la monarchie espagnole dans un état de langueur. Son premier ministre, Grimaldo, avait fait beaucoup de sacrifices à la paix, et n'en avait su tirer aucun fruit. Celui-ci, dans sa lâche politique, se montrait aussi soumis à l'Angleterre, qu'Albéroni avait été fier et menaçant. On prétend qu'à l'exemple du cardinal Dubois, Grimaldo recevait une pension de ce gouvernement corrupteur. Ce qu'il y a de certain, c'est que son administration était aussi énervée, et surtout aussi contraire aux intérêts d'une puissance maritime, que s'il eût cherché à mériter ce honteux salaire. Philippe, que toute l'agitation du précédent ministère avait à peine arraché à sa mélancolie, ne fit que s'y enfoncer davantage. Il fatiguait les Espagnols eux-mêmes par l'excès de sa gravité; il passait presque sans intervalle de

l'entretien de son confesseur à celui de sa femme.

Ce n'était plus le Père d'Aubenton qui dirigeait sa conscience, c'était un autre jésuite, nommé *Bermudès*, homme violent et perfide. Celui-ci trouva moyen d'ajouter encore de nouvelles terreurs à celles dont le monarque était poursuivi. Bermudès était gagné par des grands et par des prélats qui s'étaient ligués pour établir à côté du trône un pouvoir oligarchique. Une abdication de Philippe V leur parut le meilleur moyen de réussir dans leur projet. L'héritier de la couronne, don Louis, était un prince très-jeune, timide et inappliqué. Ils se flattaient de pouvoir gouverner sous son nom comme dans une régence. Philippe s'était formé des scrupules sur la légitimité du titre auquel il possédait le trône. Le jésuite trouva dans les subtilités des casuistes de son école, des moyens de persuader au roi qu'il pouvait abandonner à son fils ce que lui-même ne possédait pas avec sécurité de conscience. La reine était bien loin de partager ce dégoût du pouvoir; mais toutes ses instances pour le retenir furent vaincues par les terreurs religieuses et l'obstination de son mari.

Le jésuite Bermudès, son confesseur.

Le 15 janvier, Philippe V abdiqua en faveur de son fils; et, fidèle aux instructions perfides de son confesseur, il forma une *junte* pour

1724. Ce moine, gagné par les grands, décide Philippe à abdiquer.

gouverner sous l'autorité du roi, Louis Ier. Cette commission était composée du président de Castille, de l'archevêque de Tolède, du grand-inquisiteur, du marquis de Valéro, du comte de Saint-Estivan, du marquis de Leyde et de Guerreyra. Philippe avait voulu être suivi dans sa retraite par le marquis de Grimaldo, à qui cette résolution causait le plus grand dépit. La femme de ce ministre en était encore plus irritée. Philippe ne s'était réservé que le château de Saint-Ildephonse et une pension de deux cent mille pistoles. La lettre qu'il écrivit au roi son fils était remplie de conseils d'une dévotion pusillanime, et ne renfermait pas une seule instruction politique.

Suite de cette abdication.

Peu de temps après l'abdication du roi, la *junte* se conduisit de manière à lui faire prévoir qu'il ne serait point affranchi des dégoûts dont Charles-Quint avait été abreuvé dans sa retraite ; elle s'écarta de toutes les dispositions qu'il avait réglées. Le roi, Louis Ier., ne monta sur le trône que pour essuyer la tutelle humiliante à laquelle son père et son inexpérience le soumettaient.

Chagrin domestique du nouveau roi Louis Ier.

Un chagrin domestique qu'il éprouva vint bientôt troubler un des règnes les plus courts dont parle l'histoire. La jeune reine (fille du régent) n'avait montré qu'une humeur triste et revêche, quoiqu'elle eût été accueillie avec

la plus grande tendresse par son beau-père, et même par sa belle-mère. Quand le roi Philippe, en s'écartant de son austérité, disposait pour elle une fête, elle s'y refusait souvent avec une obstination dont il était impossible d'assigner les motifs. Devenue reine, elle faisait consister tous ses plaisirs dans des liaisons avec les dames de son palais; et comme leurs jeux étaient clandestins, on leur donna une interprétation scandaleuse. On en fit un grand éclat auprès du roi, qui eut l'imprudence d'accréditer des bruits calomnieux ou exagérés, en faisant conduire sa femme au château de Buen-Retiro. Elle y vécut sous une garde sévère et sans communication au dehors. Cette rigueur dura peu, et les deux époux se réconcilièrent; mais à peine étaient-ils réunis, que le roi tomba malade de la petite vérole, et mourut au bout de cinq jours. Toute l'Europe eut les yeux fixés sur le roi Philippe; le même ennui qui l'avait persécuté sur le trône, l'avait suivi au château de Saint-Ildephonse. Il avait eu à y essuyer les plaintes et les reproches de la reine, du marquis et de la marquise de Grimaldo. Le mépris que la *junte* avait témoigné pour plusieurs de ses volontés, l'avait vivement ému. Cette commission pouvait tout entreprendre sous le règne du second de ses fils, l'infant Ferdinand, âgé de dix ans.

Philippe V hésite à reprendre la couronne.

Philippe se résolut à sortir de sa retraite. Il revint à Madrid, et parut disposé à succéder à son fils; mais il souhaitait d'y être engagé par les vœux de ses sujets. Les grands, qui brûlaient d'exercer la régence, osèrent s'opposer au désir de leur monarque. Ils écartèrent toutes les suppliques par lesquelles il voulait être prévenu. Enfin, ils eurent l'impudence de déclarer qu'ils attendraient la décision théologique des docteurs sur la question de savoir si Philippe pouvait remonter sur un trône qu'il avait abdiqué. Le jésuite Bermudès fit parler ces docteurs; et le petit-fils de Louis XIV, pour avoir eu d'imbéciles scrupules dignes de Louis le Débonnaire, s'entendit déclarer, par des prélats, que la religion s'opposait à ce qu'il reprît la couronne. Cette décision, et les menaces que l'hypocrite Bermudès lui faisait au nom du ciel, l'effrayèrent à tel point, qu'il parla de retourner sur-le-champ à Saint Ildephonse. La reine, transportée d'indignation, fit les plus violentes apostrophes au jésuite Bermudès. Elle lui dit qu'*il était un traître, un Judas; que, si elle était en péril de mort, elle aimerait mieux mourir sans sacremens, que de les recevoir par les mains d'un aussi méchant homme*. La nourrice de la reine, cette femme qui avait pu renverser un ministre tel qu'Albéroni, vint trouver le roi, et lui parla

avec une audace sans exemple : elle s'attendrit sur le sort d'un enfant dont des usurpateurs menaçaient le trône et les jours. « Puisqu'ils » chassent le père, disait-elle, quel traitement » réservent-ils au fils ? Ne trouveront-ils pas » un Bermudès pour approuver leur conduite » et chacun de leurs crimes ? Allez donc, vivez » dans votre retraite ; mais quand vous verrez » tous vos enfans renvoyés à Parme, ou peut- » être empoisonnés, et la reine que j'ai nourrie » sans asile ; lorsque vous-même vous vous » traînerez vers un couvent en France, vous » vous repentirez d'avoir plus écouté un prêtre » scélérat que vos devoirs de père et de roi. »

La reine, présente à cet entretien, s'apercevant que Philippe pâlissait, craignit l'effet d'un discours si emporté. « *Taisez-vous, nour-* » *rice*, dit-elle, *vous ferez mourir le roi.* — » *Que m'importe qu'il meure*? reprit cette » femme : *qu'il meure, ce n'est qu'un homme* » *de moins*; *au lieu que, s'il abandonne le* » *gouvernement, ses peuples, ses enfans, son* » *royaume, sont perdus.* »

La reine voyait Philippe ébranlé. Elle crut devoir s'aider des instances du maréchal de Tessé, ambassadeur de France à Madrid. Celui-ci vint trouver le roi ; et, reproduisant les alarmes qui s'étaient offertes à l'imagination fougueuse de la nourrice, il représenta

que les seigneurs castillans, dont le roi avait déjà éprouvé l'ingratitude, pouvaient, dans une minorité, se liguer contre les descendans de Louis XIV, rompre tout pacte avec la France, et troubler les deux royaumes par des guerres cruelles. Tout ce qui rappelait à Philippe sa première patrie rendait quelque énergie à son âme; mais des prêtres seuls pouvaient bannir de son esprit les terreurs que d'autres prêtres y avaient jetées. Le nonce du pape, Aldobrandin, vint lever tous ses scrupules. Philippe déclara, le 5 septembre 1724, qu'il reprenait la couronne en propriété. La reine, le marquis et la marquise de Grimaldo régnèrent au lieu d'une commission qui, sans doute, n'avait pas, sans des desseins coupables, fait parler des prêtres imposteurs. La pusillanimité religieuse que le roi venait de montrer affaiblissait encore la monarchie espagnole. Le duc de Bourbon ne craignit pas de lui faire le plus sanglant outrage, en renvoyant l'infante dont la main était promise à Louis XV.

1725. Avril.

Renvoi de l'infante et mariage du roi.

Les bons Français étaient affligés de voir leur jeune roi, à un âge où il pouvait affermir la paix du royaume en lui donnant un dauphin, retenu par un lien que le régent avait formé, dans le dessein de le laisser encore long-temps sans postérité. L'infante n'avait que six ans;

Louis en avait près de quinze. Le duc de Bourbon, depuis son ministère, avait conçu une vive inimitié contre le duc d'Orléans, fils du régent. Il voyait avec inquiétude un parti considérable se ranger autour du premier prince du sang, et l'engager, malgré sa timidité et son apathie naturelles, dans quelques actes d'opposition. Il se regardait comme perdu si le roi mourait sans enfans, et ne pouvait supporter l'idée de voir son rival monter sur le trône. Une maladie peu grave, dont Louis fut atteint, redoubla les alarmes de M. le duc. Il venait dans la nuit s'informer plusieurs fois de sa santé. On l'entendit se dire à lui-même : *Je n'y serai plus pris; s'il guérit, je le marierai.* La marquise de Prie et Duverney, depuis long-temps, l'exhortaient à prendre cette résolution. Le maréchal de Villars, attaché de cœur au sang de Louis XIV, ne cessait de représenter la nécessité de marier le roi avec une princesse qui pût bientôt combler l'espoir des Français. Il en avait souvent parlé au jeune monarque avec une franchise militaire[1].

[1] Le roi ne tourne point encore ses beaux et jeunes regards sur aucun objet. Les dames sont toujours prêtes, et l'on ne peut pas dire *le roi ne l'est pas*, puisqu'il est plus fort et plus avancé à quatorze ans et demi

Première idée de M. le duc.

Le duc de Bourbon avait songé d'abord à unir le roi avec une de ses sœurs, mademoiselle de Vermandois. Un prince qui aurait eu l'assurance et la fermeté nécessaires aux ambitieux, se serait invariablement arrêté à ce choix. La maison de Condé aurait ainsi régné long-temps sous le nom d'un roi dont l'esprit et le caractère tardaient à se développer. Mais le duc de Bourbon, en décelant ses vues pour l'avenir, avait à craindre les murmures de la nation dont il savait n'être point aimé, la jalousie secrète de l'évêque de Fréjus, enfin l'opposition déclarée du duc d'Orléans et de son parti. Ces obstacles étaient de nature à effrayer un homme qui avait toujours montré plus d'orgueil que de résolution.

Il destinait au roi l'une de ses sœurs.

Mademoiselle de Vermandois l'emportait en beauté sur toutes les princesses qui pouvaient aspirer à un mariage aussi illustre. Elevée dès

que tout autre jeune homme à dix-huit... J'ai parlé très-fortement à Sa Majesté dans le conseil sur l'extrême importance aux rois de s'assurer une postérité dont dépendent souvent la tranquillité de leurs États et leur propre conservation. « Vous devez, sire, » d'autant plus y songer, que Dieu donne à vos peu- » ples la consolation de vous voir si fort à quatorze » ans et demi, qu'il ne tient qu'à vous de nous donner » bientôt un dauphin. »

Journal de Villars.

l'âge le plus tendre dans un couvent, elle avait été préservée des séductions de la cour. Son éducation n'avait pas été négligée; son esprit était juste et fin; son caractère altier, mais sincère. Madame de Prie voulut juger cette princesse par elle-même. Elle se fit présenter à elle sous un nom supposé; et dans un long entretien elle lui fit pressentir la brillante destinée qui l'attendait. Mademoiselle de Vermandois, habituée à maîtriser ses mouvemens, ne témoigna ni joie ni surprise. La marquise en conclut qu'il y aurait peu à compter sur sa reconnaissance. Elle engagea ensuite la conversation, de manière à s'assurer de ce qui l'intéressait particulièrement, de l'opinion que la princesse avait d'elle. A peine lui eut-elle nommé la marquise de Prie avec quelques mots d'éloge, que mademoiselle de Vermandois l'interrompit vivement, et s'expliqua sur la maîtresse de son frère avec l'horreur qu'inspire le vice à une jeune personne fière et religieuse. Elle plaignit M. le duc de supporter un joug aussi honteux. Elle alla jusqu'à dire que, si elle devenait reine, elle mettrait au nombre de ses devoirs d'éloigner cette femme de la cour. La marquise eut peine à contenir sa fureur. Elle prit brusquement congé de la princesse, et, en s'éloignant, elle dit : *Va, tu ne seras jamais reine.*

Pàris-Duverney l'en détourne.

Quel que fût son empire sur son amant, elle craignit de lui parler de l'épreuve qu'elle venait de faire. Elle chargea Pàris-Duverney de détourner le prince d'un choix qui, en la perdant, perdait aussi ses protégés. Duverney, alarmé pour lui-même, se hâta de seconder le ressentiment de la marquise. Il insista fortement auprès du duc de Bourbon sur les obstacles qui avaient déjà rendu ce prince indécis. Il lui fit craindre particulièrement l'évêque de Fréjus, qui, toujours maître de l'esprit du roi, traverserait par tous les moyens un mariage aussi glorieux pour la maison de Condé. Il lui représenta en outre que mademoiselle de Vermandois, devenue reine, ne consulterait personne autant que madame la duchesse sa mère, princesse active, ambitieuse, qui, sans renverser la puissance de son fils, chercherait au moins à le subordonner à ses conseils, à ses ordres. Enfin, M. le duc, suivant Duverney, n'avait pas un moyen plus assuré de s'élever au-dessus de tous ses ennemis secrets ou déclarés, que de montrer le comble du désintéressement dans une occasion où chacun le croirait occupé de la grandeur de sa maison.

Ces raisonnemens persuadèrent le premier ministre. La marquise, heureuse de n'avoir plus à craindre le joug d'une princesse dont elle était méprisée, ne fut plus occupée qu'à

en chercher une qui dût lui être à jamais attachée par la reconnaissance. L'exemple de la princesse des Ursins, qui avait fait, avec un si mauvais succès, la même combinaison était récent. La marquise de Prie crut devoir porter les précautions plus loin qu'elle dans un choix d'où dépendait toute sa fortune. Elle exclut les princesses d'Italie, dont elle craignait la violence, et celles d'Allemagne, dont elle craignait l'orgueil; elle engagea le duc de Bourbon à refuser un parti beaucoup plus brillant. La czarine Catherine Ire., qui régnait depuis la mort de son époux, avait fait offrir par son ambassadeur la main de la princesse Élisabeth, sa fille, qui depuis fut impératrice de Russie. On s'arrêta peu aux avantages politiques qu'offrait cette grande alliance. La marquise ne pouvait se persuader qu'une fille de Pierre Ier. consentît à rester long-temps sous sa tutelle; elle lui préféra Marie Leczinska, dont le père était, depuis plus de quinze ans, proscrit par la Russie. Arrêtons-nous un moment pour faire connaître Stanislas et sa fille.

Stanislas Leczinski, ses vertus, ses malheurs, etc.

1709. 8 juillet.

Charles XII, dans le cours de ses prospérités passagères, n'avait rien fait de plus magnanime que de donner à la Pologne, qu'il avait conquise, un roi polonais plein d'amour pour sa patrie et d'horreur pour la fatale influence des Russes, jeune, riche, éclairé, bien-

faisant. Tel était Stanislas; mais à peine ce monarque avait-il annoncé par de sages lois combien son règne serait équitable, que la défaite de Charles XII à Pultawa mit en péril sa couronne et ses jours. Hors d'état de résister à une ligue puissante, on le vit, après avoir abandonné son trône, se jeter dans la Poméranie suédoise pour y défendre les possessions de son illustre et malheureux ami. Quand il sut que ce héros s'était retiré en Turquie, et que, par son imprudente opiniâtreté, il avait irrité le gouvernement qui lui donnait asile, il conçut le projet généreux d'aller le trouver, de partager ses malheurs et d'adoucir la violence de son caractère. Il arriva déguisé sur les frontières de la Turquie. Charles XII venait d'être fait prisonnier par les Turcs, après avoir soutenu un siége dans sa maison de Bender. Stanislas fut reconnu et arrêté. Bientôt les Turcs se lassèrent de persécuter deux rois ennemis des Russes. Nous avons parlé des entreprises qui s'offrirent au caractère indomptable de Charles, lorsqu'il rentra dans ses États. Stanislas fut obligé de se séparer de son ami; mais il n'en fut point oublié. Le monarque suédois, malgré sa détresse, veilla sur les besoins du roi de Pologne, dont les biens considérables avaient été confisqués dans sa patrie. Il lui fit une pension assez forte, que celui-ci

touchait dans le duché de Deux-Ponts. La mort de Charles laissa Stanislas sans ressources, mais non sans ennemis. Il y eut un projet formé de l'enlever. Stanislas, après avoir échappé à ce danger, demanda au régent la permission de se retirer dans l'Alsace. Ce prince y consentit avec empressement. Le roi Auguste fit porter à la cour de France des plaintes de l'asile accordé à son ancien rival. Le duc d'Orléans, en répondant à l'ambassadeur de Pologne, se servit de ces nobles expressions : *La France a toujours été l'asile des rois malheureux*. Depuis ce temps, Stanislas vivait à Weissembourg, soutenu dans le malheur par la philosophie qui apprend à le braver, et par la religion qui va jusqu'à le bénir. Le seul objet de ses sollicitudes était sa fille, qui, dès l'âge le plus tendre, avait partagé et adouci tous les maux de sa vie errante. La piété filiale avait développé en elle des vertus actives et modestes. Ses traits n'avaient rien de remarquable, mais la jeunesse, l'innocence et la bonté leur donnaient de la grâce. Sa taille était noble, élégante; son esprit avait plus de justesse que d'éclat; son instruction était médiocre. Elle était timide comme les personnes qui ont appris de bonne heure à se défier de la fortune. Sa piété était sincère, indulgente, et n'excluait point la gaieté. Sta-

nislas n'espérait lui trouver un époux que parmi des hommes fort au-dessous du rang qu'il avait occupé. Un colonel français, le comte, depuis maréchal d'Estrées, avait vu Marie Leczinska, et avait paru faire quelque impression sur son cœur. Stanislas estimait cet officier, et augurait bien de la carrière qu'il devait remplir. Il lui offrit la main de sa fille, et ne lui demanda d'autre condition que d'obtenir le titre de duc et pair. D'Estrées vint apprendre au régent le bonheur inespéré qui lui était offert, et solliciter la grâce qui en était le prix. Le régent, qui avait beaucoup de moyens de faire cesser la proscription de Stanislas, ou d'obtenir au moins pour lui la restitution de ses biens, qui se montaient à plus de deux millions de revenu, traita le jeune colonel, dont il n'aimait pas la famille [1], comme un présomptueux, et lui défendit de songer à un tel mariage. Il en parla à M. le duc, qui était veuf depuis quelque temps, et

[1] Louis-César Le Tellier de Courtanvaux, né en 1695, était petit-fils du ministre Louvois ; il prit le nom de sa mère, Marie-Anne-Catherine d'Estrées, à l'extinction de cette famille, dont les biens passèrent dans la sienne. On le verra, dans le cours de cette Histoire, se distinguer à la tête des armées. Il devint maréchal de France et duc à brevet, et mourut en 1771, à soixante-seize ans.

il l'engagea à demander la main d'une princesse qui donnerait à son époux des chances pour une élection au trône de Pologne. M. le duc n'avait refusé ni accepté cette ouverture. Devenu premier ministre, il parut l'avoir totalement oubliée. La marquise de Prie lui rappela Marie Leczinska, quand elle le vit déterminé à ne point offrir au roi la main de mademoiselle de Vermandois. Une femme qui avait foulé aux pieds tous les devoirs de la nature à l'égard de sa mère, affectait le plus grand enthousiasme pour une fille dont toute la vie avait été un continuel dévouement à l'auteur de ses jours. Pour trouver une âme reconnaissante, elle avait été obligée de chercher celle qui offrait le plus grand contraste avec sa conduite. Le duc de Bourbon céda bientôt aux instances de sa maîtresse. Ce choix commu- 1725.
niqué à l'évêque de Fréjus, parut ne point lui 15 avril.
déplaire ; sa plus grande crainte était de voir sur le trône une princesse de Condé. Le roi consentit docilement à ce mariage. Deux mois auparavant, il avait vu partir, avec la plus complète indifférence, l'infante, qu'on l'avait forcé à regarder comme sa compagne. La cour était stupéfaite d'un changement de scène aussi imprévu.

Le roi de Pologne était dans un château délabré près de Weissembourg, lorsqu'une

lettre de M. le duc lui apprit cette prodigieuse faveur de la fortune. Transporté de joie, il entra dans la chambre où étaient sa femme et sa fille. « Ah! ma fille! lui dit-il, tombons » à genoux et remercions Dieu! — Mon père, » s'écrie celle-ci, seriez-vous rappelé au trône » de Pologne?—Le ciel, reprit Stanislas, nous » est bien plus favorable, ma fille : vous êtes » reine de France. »

Peu de temps après, cette famille fut confirmée dans un bonheur qu'elle regardait encore comme un rêve, par l'arrivée du duc d'Antin et du marquis de Beauveau, chargés de faire au nom du roi la demande de la princesse. Marie n'osait s'abandonner à toute sa joie, et semblait toujours craindre une méprise. On lui vantait les grâces et la figure du
1725. jeune roi. « Ah! disait-elle, vous redoublez » mes alarmes! » Le duc de Bourbon avait fait charger le duc d'Orléans d'épouser la princesse au nom de Louis XV. Cette cérémonie eut lieu à Strasbourg. Le 4 septembre, le mariage fut célébré à Fontainebleau par le cardinal de Rohan. Une maison magnifique fut montée pour la reine. Cette dépense fut condamnée par le maréchal de Villars et par plusieurs membres du conseil, vu le déplorable état des finances. Si la reine l'eût osé, elle s'y fût opposée elle-même. On affecta beau-

coup de précautions et de scrupules pour lui choisir douze dames d'honneur. Cette délicatesse était bien illusoire, puisque la marquise de Prie se fit donner ce titre. La reine, qui avait craint de déplaire à un époux si jeune et environné de tant d'objets séduisans, parut lui inspirer plutôt une affection durable qu'une vive passion. Elle n'était occupée que de sa tendresse pour lui. Elle montrait la plus grande déférence pour M. le duc, et sa reconnaissance lui voilait tous les vices de celle qui l'avait fait monter sur le trône.

La cour d'Espagne n'avait pas vu sans indignation l'affront qu'on venait de lui faire en renvoyant l'infante. M. le duc n'avait pris d'autre soin, pour adoucir cet outrage, que de laisser à cette princesse les pierreries et les présens magnifiques qu'elle avait reçus à la cour de France. Il s'était dispensé de toutes les formalités qui auraient pu faire traîner cette affaire en longueur, et en compromettre le succès. Le maréchal de Tessé, ambassadeur à Madrid, avait été rappelé. L'abbé de Livry, ambassadeur à Lisbonne, fut chargé de venir faire cette cruelle notification à Philippe V. Ce monarque avait rarement témoigné une douleur aussi profonde. La reine ne lui parla plus que de vengeance. Elle fit, par représailles, renvoyer mademoiselle de Beaujolais, fille du

Suites du renvoi de l'infante.

régent, qui était déjà fiancée à l'infant D. Carlos. La plupart des Français reçurent l'ordre de sortir d'Espagne. Ils étaient insultés dans les rues de Madrid. Le ressentiment de Philippe fut si amer, qu'il oublia les longs démêlés qu'il avait eus avec l'Autriche, et qu'en se rapprochant de cette cour [1], il mit tout en usage pour lui inspirer des intentions hostiles contre la France. Un aventurier beaucoup moins brillant, mais aussi violent, aussi présomptueux qu'Albéroni, Riperda, fut chargé de cette négociation. Le duc de Bourbon, alarmé de l'orage dont la France était menacée, cherchait quelle satisfaction il pourrait offrir au roi d'Espagne. Il avait d'abord voulu charger le comte de Charolais, son frère, de la mission délicate et pénible d'aller faire des excuses à la cour de Madrid; mais tous ses conseillers furent épouvantés de ce choix, tant le comte de Charolais avait fait craindre son caractère emporté, son esprit impérieux. Le gouvernement espagnol s'expliqua bientôt d'une manière qui rompit une négociation

[1] Lorsque les ministres d'Espagne et d'Autriche paraissaient le plus divisés au congrès de Cambrai (indiqué depuis 1720, et ouvert en janvier 1724), des négociations très-actives avaient déjà lieu entre les deux cours, et le renvoi de l'infante ne fit qu'en accélérer le succès.

où la France aurait joué un rôle aussi humiliant. Le marquis de Grimaldo, premier ministre, écrivit au maréchal de Villars [1] qu'on ne recevrait les excuses que du duc de Bourbon lui-même, et que c'était à ce prince, auteur de l'outrage, à se présenter à Madrid. M. le duc ne s'occupa plus que de prévenir une rupture avec l'Autriche. On pensait que, sans cet appui, l'Espagne n'oserait rien entreprendre, et l'on voyait sans inquiétude les troupes que Philippe faisait filer vers les Pyrénées.

1725. Juillet. Le duc de Richelieu envoyé à Vienne.

Le duc de Richelieu fut nommé à l'ambassade de Vienne. Le désir de donner de l'éclat à ses premiers pas dans la carrière politique, lui suggéra les démarches vives et fières qui sauvèrent l'honneur de la France. Malgré toute la hauteur qu'affectait le duc de Bourbon, sa politique était pusillanime. La pension que sa maîtresse recevait de l'Angleterre, ôtait toute dignité à la première puissance de l'Europe. L'Angleterre avait conquis avec quarante mille livres sterling le droit de tenir dans ses mains la balance des États du continent. Une autre cause contribuait à rendre le gouvernement français timide et embarrassé dans ses rela-

[1] En réponse à une lettre que Villars avait écrite au roi d'Espagne. Cette lettre lui fut renvoyée sans avoir été lue, mais il en avait adressé une copie à Grimaldo.

tions avec ses voisins, c'était le désordre des finances.

Cour et intérieur.

Le faste de la cour avait fait des progrès sensibles depuis la majorité du roi. Le duc de Bourbon ne voyait la majesté que dans une représentation imposante. Il multipliait les fêtes; mais elles n'avaient point ce caractère de grandeur que la gloire et le génie des arts avaient imprimé à celles de Louis XIV. Le duc d'Orléans avait beaucoup donné, le duc de Bourbon laissait beaucoup prendre. Les frères Pâris, après avoir épuisé les petits expédiens, parlèrent enfin de créer de grandes ressources pour les besoins de l'État, c'est-à-dire pour ceux d'une cour où l'ostentation éveillait sans cesse la cupidité. Ce n'était pas assez pour eux que le droit de joyeux avénement, impôt qui annonce au peuple un monarque nouveau par une charge nouvelle : ils firent rendre un édit par lequel le roi prélevait un cinquantième sur tous les revenus du royaume, sans en excepter ceux des privilégiés. Cet impôt pouvait d'abord paraître modéré; mais il était peu justifié par la nécessité, puisqu'on comptait déjà douze années de paix. (La courte guerre avec l'Espagne n'avait été regardée que comme un camp de plaisance.) Les auteurs de l'édit l'avaient combiné avec toutes les ressources du génie fiscal. Les

revenus étaient taxés sans prélèvement des frais de culture et de toutes les autres charges. L'estimation en devait être faite de la manière la plus arbitraire. La terreur fut telle dans plusieurs provinces, qu'on craignit de payer, au lieu d'un cinquantième, un quart ou un tiers du revenu net. Les frères Pâris espéraient de cet impôt un bénéfice à peu près égal à celui que Desmarets avait tiré du dixième.

Opposition des grands et du clergé.

Les grands ne tardèrent pas à manifester leur opposition contre un édit qui attaquait leurs priviléges. Le maréchal de Villars et le duc de Noailles l'avaient vivement combattu dans le conseil. L'évêque de Fréjus s'était joint à eux, et avait donné l'éveil au clergé sur cet attentat contre l'immunité des biens ecclésiastiques. L'édit passa pourtant, parceque Fleury avait intérêt à laisser le premier ministre s'engager dans une mesure qui augmentait le nombre de ses ennemis.

Remontrances des parlemens.

On s'attendait à un grand choc avec le parlement de Paris. Ce corps n'aimait point le duc de Bourbon, et ne lui supposait ni la dextérité ni la fermeté du duc d'Orléans. Il fit des remontrances hardies, qu'une partie de la cour et le peuple louèrent avec transport. Le clergé trouva commode de montrer des sentimens civiques en défendant sa propre cause. Les parlemens des provinces suivirent cet

exemple. Ces remontrances étaient regardées par le public comme une satire personnelle contre M. le duc. On y parlait du *système;* on ne pouvait le faire sans rappeler indirectement la part qu'il y avait prise, et les bénéfices honteux qui lui en étaient restés. Pour faire cesser l'opposition de la magistrature, il fallut recourir à un lit de justice. Les membres du parlement de Paris composèrent leur maintien de manière à produire une vive impression sur le cœur d'un monarque qu'on supposait sensible, parce qu'il était jeune. Il rencontrait partout les regards de la plus tendre affection, mais aussi ceux d'une profonde douleur. L'avocat général Gilbert se montra plus fidèle à l'honneur de son corps qu'à une fonction qui le rendait l'organe des volontés du souverain. Lorsqu'il eut à requérir l'enregistrement de l'édit, il déclara que le devoir qu'il remplissait lui était plus pénible que le sacrifice de sa fortune et de sa vie. Le jeune roi parut étonné de cette audace. L'édit fut enregistré. Le peuple, pour s'en consoler, voulait porter en triomphe l'avocat général; mais ce magistrat craignit pour lui-même l'effet de ces transports. On croit que, menacé d'une lettre de cachet, il fléchit le premier ministre par des excuses. A cette époque, on voulait faire quelques actes d'opposition pour honorer sa

vie; mais personne, excepté quelques vieux jansénistes, ne luttait long-temps contre la cour.

La haine publique contre M. le duc fut encore accrue par une disette dont on devait plus accuser les vices de l'administration que l'intempérie du ciel. L'année 1725 avait été pluvieuse; les moissons n'avaient mûri qu'imparfaitement; des alarmes exagérées se répandirent; le blé monta presque au même prix que dans l'hiver de 1709; la livre de pain se vendait, avant la récolte, neuf ou dix sous, le ministère manquait de vigilance et de fermeté pour faire passer des secours d'une province à une autre. Le public accusa du délit imaginaire d'accaparement tous ceux qu'à plus juste titre il pouvait accuser de toutes les autres combinaisons de la cupidité. La marquise de Prie était surtout l'objet de l'animadversion générale. Le parlement et le clergé étaient soupçonnés d'entretenir l'agitation des esprits. Le premier ministre s'indignait contre l'évêque de Fréjus, qui semblait offrir un ralliement secret à tous les mécontens, et qui lui faisait acheter de vaines apparences d'amitié par des réprimandes chagrines. Lorsque la reine essuyait quelque froideur du roi, la marquise de Prie ne manquait pas d'en accuser devant

Disette.

elle un prélat jaloux, qui voulait seul subjuguer l'esprit du monarque.

Intrigue contre Fleury. 1725. Décembre.

La reine fut tellement obsédée par les deux auteurs de sa fortune, qu'elle consentit à entrer avec eux dans une intrigue dont le but était d'éloigner par degrés Fleury de toutes les affaires. Comme celui-ci ne souffrait jamais que le duc de Bourbon entretînt le roi sans lui, il fut convenu qu'elle engagerait son époux à travailler dans son appartement, ainsi que Louis XIV avait fait auprès de madame de Maintenon. Le roi reçut cette proposition avec la joie d'un jeune homme inappliqué, à qui l'on offre une diversion au milieu d'une tâche ennuyeuse; mais pendant qu'il était occupé avec M. le duc, sous les yeux de la reine, Fleury, surpris de ne point le trouver dans le lieu ordinaire de son travail, s'épuisait en conjectures; enfin, il apprit qu'il était joué, et qu'on avait trouvé un moyen de le séparer de son élève. Dans son dépit, il n'imagina rien de mieux que de recommencer l'épreuve d'une retraite simulée. Il écrivit au roi une lettre pleine de tendresse et de douleur; il y déclarait que, fatigué de lutter contre ceux qui mettaient tout en œuvre pour lui enlever sa confiance, il allait terminer dans une retraite des jours qu'il aurait voulu rendre utiles au roi, et qu'il était résolu enfin de consacrer à Dieu; pour

cette fois, il eut grand soin d'indiquer son asile, afin que le temps employé à le chercher n'amortît point le premier effet de la douleur de son élève.

Cet asile était à Issy, près de Paris, dans la communauté des sulpiciens. Son départ ne causa d'abord aucune inquiétude au duc de Bourbon. Chacun à la cour trouvait le vieillard un peu monotone dans ses ruses. Cependant Louis avait déjà vingt fois demandé l'évêque de Fréjus. Le duc de Mortemar, qui était alors gentilhomme de service, attendit que le roi eût laissé éclater son impatience et son inquiétude pour lui remettre une lettre dont Fleury l'avait chargé. Louis éprouva, en la lisant, la même émotion que lui avait causée le premier départ de son précepteur. Il sanglotait comme un enfant timide qui se voit menacé, et qui n'ose se défendre. Quoiqu'il fût en quelque sorte né sur le trône, une résolution à prendre, une volonté à exprimer, était une chose nouvelle pour lui. Le duc de Mortemar le combla de joie en lui apprenant qu'il pouvait, sans péril, redemander son ancien précepteur, et que personne n'oserait contrevenir à ses ordres. Louis manda le duc de Bourbon, et le frappa d'un coup de foudre en lui signifiant qu'il ne voulait point être séparé de l'évêque de Fréjus, et qu'on eût à le ramener incontinent. Il fal-

Il annonce sa retraite à Issy.

lut obéir. On comparait à la cour la situation de M. le duc à celle d'Aman, forcé de conduire le triomphe de Mardochée. Fleury eut beau affecter de la modestie dans le sien, et professer les maximes évangéliques sur le pardon des injures, chacun vit en lui le véritable chef de l'État. Pourtant il ne crut pas devoir accabler son rival dans le premier moment. Il le laissa respirer encore pendant plusieurs mois, et se perdre dans les mauvaises routes d'une administration sans ordre, sans suite et sans dignité.

Les forces du jeune roi étaient comme épuisées par l'effort qu'il venait de faire; il craignit les larmes et les reproches de son épouse. Il est vraisemblable aussi que, d'après les impressions qu'il avait reçues dans son enfance, son imagination était vivement frappée de ce que pouvaient entreprendre contre lui les princes de son sang. Fleury craignit lui-même que le duc de Bourbon, en prévoyant sa chute, ne parvînt à se former un parti assez puissant pour se rendre maître du palais. Il prit des précautions dignes d'un vieillard faible et soupçonneux, il eut recours à une dissimulation profonde, et enseigna les secrets de cet art à un roi dont il aurait dû former l'âme suivant de plus nobles principes.

Émeutes à Paris et dans quelques provinces.

1725. Août.

Il s'était élevé des troubles dans plusieurs provinces à l'occasion de la cherté des denrées. Une émeute avait éclaté dans Paris même; on avait été obligé de la réprimer par la mort de quelques mutins. Le roi regardait cette agitation comme le présage d'un règne orageux [1]. Quand Fleury le vit résolu à éloigner, dans le duc de Bourbon, la cause de ce tumulte, il lui recommanda de montrer à ce prince un visage plus ouvert et plus gracieux que de coutume. M. le duc et la marquise de Prie étaient complétement rassurés. La reine s'applaudissait des heureux effets de sa continuelle intercession pour ses amis. On annonça un voyage de la cour à Rambouillet. Louis parlait avec vivacité des plaisirs qu'il se proposait d'y goûter : il voulut partir le premier. Au moment de monter en voiture, il recommanda instamment au duc de Bourbon d'arriver à Rambouillet pour le souper. *Prenez*

[1] Ces émeutes eurent lieu à Paris, à Caen, à Rouen, et dans beaucoup d'autres villes. Un boulanger du faubourg Saint-Antoine ayant voulu vendre l'après-midi son pain plus cher que le matin, le peuple s'assembla, pilla sa boutique et toutes celles du faubourg. Il voulait entrer dans la ville, on ferma la porte Saint-Antoine. L'émeute ne fut dissipée que dans la nuit, et après plusieurs décharges du guet sur la multitude.

garde, ajouta-t-il, *de vous faire attendre*. Charmé de cet empressement, le duc de Bourbon arrangeait son départ, lorsque le duc de Charost vint lui apporter une lettre conçue en ces termes : *Je vous ordonne, sous peine de désobéissance, de vous rendre à Chantilly, et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre*. Le prince parut encore plus affecté de la sécheresse offensante de ces expressions que de sa disgrâce même. Il partit, et un lieutenant des gardes du corps l'accompagna jusqu'à Chantilly. En même temps, la reine recevait une lettre de son époux, non moins impérieuse et presque aussi cruelle; la voici : *Je vous prie, madame, et, s'il le faut, je vous l'ordonne, de faire tout ce que l'évêque de Fréjus vous dira de ma part comme si c'était moi-même*; signé *Louis*. La reine fondit en larmes, et ne put concevoir que son époux lui fît une espèce de crime de sa reconnaissance pour un prince qui, du sein de l'indigence et de l'obscurité, l'avait élevée au comble de la gloire, elle ne pouvait plus dire du bonheur.

Exil de madame de Prie; sa mort.

Une autre lettre de cachet exilait en même temps la marquise de Prie à sa terre de Courbépine. Dans le premier moment, elle se composa pour montrer de la fermeté, et ses plaintes ne portèrent que sur le sort de la reine [1]. Mais

[1] Une anecdote que plusieurs contemporains garan-

le désespoir le plus violent vint la saisir lorsqu'elle se vit confinée dans un château dont elle avait fait un lieu de délices. Tout devenait pour elle un sujet de fureur; elle maigrissait, elle perdait tous ses charmes; elle se plaignait d'être consumée par un mal intérieur, et ne pouvait l'exprimer aux médecins. Cette fièvre morale qui aigrissait son sang, la conduisit lentement à la mort après quinze mois d'exil. Elle n'avait que vingt-neuf ans.

Pâris-Duverney fut mis à la Bastille; ses frères furent exilés. Ainsi finit un ministère qu'on peut appeler *la seconde régence.*

tissent, peut servir à faire connaître le caractère d'une femme qui ne savait passer que d'une ivresse à une autre. Le jour même où elle se disposait à partir, elle se livra, dit-on, à l'un de ses amans avec si peu de précaution, que les voisins furent témoins de leurs embrassemens. Telle était la femme que le duc de Bourbon avait fait régner sur la France.

FIN DU CINQUIÈME LIVRE

LIVRE SIXIÈME.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY.

L'ADMINISTRATION du cardinal de Fleury se divise en deux époques, qui présentent deux tableaux fort différens. La première, qui s'étend depuis le mois de juin 1726 jusqu'en 1733, montre la France immobile et l'Europe faiblement agitée : c'est un de ces heureux intervalles que l'*histoire*, dit-on, *loue par son silence*. Mais ce mot ne donne-t-il pas une idée sombre et fausse de l'histoire ? Doit-elle être exclusivement consacrée au récit des événemens tragiques, des guerres qui désolent les nations, du désordre des cours et des troubles civils ? Pourquoi refuserait-elle la tâche consolante d'avoir à exposer les soins d'un gouvernement paternel et les principes sur lesquels se fonde la félicité du peuple ? Combien ne désirerait-on pas aujourd'hui des détails sur des règnes tels que ceux de Trajan et de Marc-Aurèle ! J'aurai cependant peu de chose à dire sur l'administration du cardinal de Fleury. Le bien qu'il fit ne fut pas sans

mélange de maux, et d'ailleurs fut passager. Le génie seul donne de la stabilité aux institutions. Le cardinal de Fleury n'eut que de la sagesse ; et, pour restreindre encore ce mot, il n'eut que la sagesse d'un vieillard. S'il peut être proposé comme un modèle d'économie et de désintéressement, deux qualités dont la réunion est rare chez les hommes d'État, aucune de ses mesures n'a le caractère de grandeur ou de vaste utilité qui appelle l'attention de l'historien.

Deux guerres entreprises contre le gré du cardinal de Fleury, fournissent beaucoup plus à l'histoire, dans la seconde époque de son ministère.

L'évêque de Fréjus avait soixante-treize ans quand le roi, son élève, lui confia la direction de toutes les affaires de la monarchie. Il se contenta du titre de *ministre d'État*, et sut, par une modestie politique, éviter celui de premier ministre que le cardinal Dubois avait avili, et que le duc de Bourbon avait fait haïr. Fleury engagea Louis XV à faire, après la disgrâce de M. le duc, la belle déclaration que Louis XIV avait faite après la mort du cardinal Mazarin, *que désormais il allait régner par lui-même*. Mais ces mots, qui avaient annoncé dans Louis XIV l'essor d'un grand caractère, ne produisirent aucun effet dans la bouche d'un

jeune roi timide et indolent. On se fit une image douce, mais peu brillante, de la nouvelle administration. On jugeait de la modération et de l'adresse avec lesquelles Fleury exercerait le pouvoir, par la patience et la flexibilité qu'il avait employées pour y parvenir. Cependant il montra beaucoup d'empressement à renverser toutes les créatures et tous les actes de son prédécesseur. L'ancien secrétaire d'État Le Blanc fut rappelé de son exil pour reprendre le département de la guerre. On le dédommageait de ce que lui avait fait souffrir la marquise de Prie; mais on oubliait, ou plutôt on affectait d'oublier qu'une grande fortune acquise par le *système* rendait son intégrité suspecte. A son retour au ministère, il se conduisit comme un administrateur habile; mais le même public, qui l'avait plaint dans ses disgrâces et pendant sa longue prison, lui sut mauvais gré de la vengeance qu'il lui vit souvent exercer contre des hommes qui avaient été les instrumens passifs de ses ennemis. Fleury poussa le vain plaisir d'humilier M. le duc, jusqu'à rendre un emploi important au banqueroutier La Jonchère. Enfin, le ministre qui fut le moins accusé de profusion, fit restituer au marquis de Belle-Isle les libéralités sans mesure que ce petit-fils de Fouquet avait reçues du régent, et y ajouta encore des

sommes considérables. *On lui fit*, dit le maréchal de Villars dans ses mémoires, *un apanage comme à un fils de France*. Le président Dodun, qui avait eu le titre de contrôleur général des finances pendant que les frères Pâris les administraient, fut renvoyé et remplacé par Le Pelletier-Desforts, homme jugé capable, parce qu'il était sévère, mais auquel il manquait d'être juste. On fit sortir des prisons, on tira de l'exil tous ceux qui passaient pour avoir été en butte à des ressentimens de M. le duc et de la marquise de Prie. Mais tandis qu'on rappelait Le Blanc, La Jonchère et Belle-Isle, on laissait dans sa retraite le plus grand magistrat dont la France pût s'honorer. Ce ne fut qu'au mois d'août de l'année suivante (1727), que le chancelier d'Aguesseau vit lever un exil imposé par Dubois, et continué par la marquise de Prie. Les sceaux restaient entre les mains de Darmenonville, magistrat dont la faiblesse s'appelait esprit de conciliation. Le comte de Maurepas [1],

[1] Jean-Frédéric Phelipeaux, comte de Maurepas, petit-fils du chancelier de Pontchartrain, mort en 1727, fut nommé secrétaire d'État de la marine en 1715. Il n'avait alors que quatorze ans. Son cousin, le comte de Saint-Florentin, depuis duc de la Vrillière, fait secrétaire d'État à vingt-quatre ans, eut d'abord le département du clergé, et bientôt après celui des

qui, par les grâces d'un esprit aimable et frivole, avait le don d'amuser un vieillard toujours porté à un élégant badinage, garda le département de la marine qu'il avait eu dès la dernière année du règne de Louis XIV. Comme le cardinal de Fleury, il était destiné à devenir, dans l'âge le moins fait pour l'ambition, le guide d'un jeune monarque; Fleury sut tout conserver, Maurepas perdit tout. Ce dernier n'avait que l'aménité de son modèle, il n'en avait pas la prudence. Voilà quel était le cercle d'hommes médiocres rangés autour d'un ministre septuagénaire et d'un roi de dix-sept ans. Ils firent pourtant une assez longue route sans péril; mais la route n'était pas embarrassée, ni toute bordée d'abîmes comme elle le fut depuis.

La cour, ce pays où le mouvement n'est jamais plus vif, où les intrigues ne sont jamais plus animées que pendant la jeunesse du monarque, fut gouvernée comme une famille aisée, modeste et paisible. Le précepteur de Louis XV avait préparé de loin ce résultat en gravant dans son cœur les principes d'une piété sévère et d'une retenue qui tenait à la fois de la pudeur et de la timidité. Il savait

lettres de cachet, qu'il conserva jusqu'à la mort de Louis XV.

diriger ses goûts et ses affections en écartant toujours des conseils qu'il avait à lui donner, l'air d'autorité, le ton de pédantisme. On ne vit point à la cour de ces conversions qui s'étaient si subitement annoncées dans les dernières années de Louis XIV, et si honteusement démenties sous le régent. La licence fut écartée sans bruit, le scandale ne fut plus une mode.

Deux sociétés qui formaient deux cours particulières, étaient alors renommées par les agrémens de l'esprit et par l'élégance des mœurs. L'une était celle de la duchesse du Maine; l'autre, celle de sa belle-sœur, la comtesse de Toulouse. La première de ces sociétés n'était plus troublée par les intrigues politiques; la seconde avait toujours eu le bonheur d'y être étrangère. C'était celle-ci que préférait Louis XV; il y trouvait une gaieté piquante et de l'esprit sans affectation.

Deux sociétés partagent la cour.

Le comte de Toulouse était le meilleur et le plus heureux des princes. S'il s'était préservé de l'orage suscité contre sa famille pendant la régence, ce n'était point pour avoir employé le manége d'un courtisan, c'était plutôt pour avoir montré la sérénité d'un sage Les illusions de la fortune et de la naissance n'agissaient point sur lui. Il l'avait prouvé en épousant une femme éloignée de son rang, la

marquise de Gondrin, sœur du duc de Noailles [1]. Cette union leur donnait bien plus de bonheur que n'avaient fait tous les soins de madame de Maintenon pour son élévation et celle de son frère. Il vivait à Rambouillet. Le jeune roi y venait souvent, et montrait pour la comtesse de Toulouse une amitié qui n'était pas sans quelques nuances de galanterie, mais qui, pourtant, ne fut jamais calomniée. Cette princesse s'entendait avec le cardinal de Fleury pour donner à Louis le goût des plaisirs qui ne causent ni trouble ni remords.

Le duc du Maine reparut souvent à la cour depuis l'exil de son ennemi le duc de Bourbon, et réussit à plaire au roi. Les princes légitimés [2] recouvrèrent toutes leurs prérogatives, hormis le droit de succéder au trône. Le duc du Maine ne fit plus aucun effort pour recouvrer quelque influence politique. Son épouse avait elle-même renoncé à l'ambition. Le roi était gêné auprès d'elle. Le bel esprit le mettait au supplice. Son précepteur l'avait accoutumé à une vénération exclusive pour le bon sens. Fleury haïssait le luxe de l'esprit

[1] Ce mariage avait été rendu public en décembre 1723.

[2] Par lettres patentes du 16 avril 1727, le roi accorda aux enfans du duc du Maine et du comte de Toulouse, l'état et les honneurs des princes du sang, dont ils avaient été privés en 1718.

comme toute autre espèce de luxe. Son élève poussait encore plus loin que lui cette antipathie. De là vient sans doute l'indifférence que, dans tout le cours de son règne, il montra pour des hommes qui en faisaient l'honneur par l'éclat de leurs talens, et surtout par la vivacité de leur imagination. Cependant lui-même, quoiqu'il parlât peu, avait souvent des reparties brillantes. Les beaux mots de Louis XIV appartiennent à l'histoire, parce qu'ils étaient presque toujours des hommages subits, éloquens, rendus au mérite et à la gloire. Les mots les plus piquans de Louis XV sont bien moins précieux à conserver, parce qu'ils lui étaient toujours inspirés par le dédain.

Retour du maréchal de Villeroy à la cour.

En se souvenant du duc du Maine, qui avait eu quelque part à son éducation, Louis se montra très-indifférent pour le maréchal de Villeroy. Ce seigneur, dans sa retraite, semblait avoir oublié tous ses ennemis pour n'accuser que l'évêque de Fréjus. Il ne lui pardonnait pas d'avoir éludé l'engagement le plus sacré par une fuite simulée, et d'être revenu si promptement auprès du roi sur l'invitation du régent. Il croyait que, sans cette trahison de son collègue, il serait lui-même rentré dans le pouvoir par l'effet d'une révolution à la cour, ou d'un soulèvement de la nation. Cependant il revint plein de confiance se montrer

à son élève, lorsque celui-ci fut affranchi de la tutelle de M. le duc. Quelle fut la douleur de ce vieillard en recevant du roi un accueil glacé! Sa tristesse fut partagée par les courtisans les plus probes et les plus éclairés, qui voyaient avec regret s'annoncer dans le monarque une insensibilité si rare dans la jeunesse. Villeroy s'éloigna désespéré. Il affecta de faire plusieurs visites à M. le duc. Il aimait à chercher un ennemi de son ennemi. Ensuite il vécut confiné dans son gouvernement de Lyon, où il acheva sa carrière agitée et peu glorieuse.

Le roi tarda beaucoup à s'adoucir envers M. le duc. Ce prince avait demandé d'abord la honteuse faveur de pouvoir être rapproché de la marquise de Prie, dont il parlait avec une tendresse, et même avec une estime qu'on ne pouvait concevoir. Cette permission lui fut refusée. Il affectait, devant ceux qui le visitaient, de goûter assez vivement les plaisirs de Chantilly; mais bientôt il retombait dans le plus morne chagrin. Le roi eut une maladie qu'on prit pour la petite vérole, mais qui ne dura que peu de jours. Le duc de Bourbon se flatta d'être admis à le voir dans sa convalescence; madame la duchesse vint demander au roi de permettre que son fils pût venir savoir de ses nouvelles. Il répondit fort sèchement, *point*. — *Mais, sire*, répliqua-t-elle,

vous m'accablez de la plus vive douleur. Voulez-vous mettre mon fils et moi au désespoir ? Qu'il ait la consolation de vous voir un seul moment. Il lui dit encore *non*, et tourna le dos. L'absolu Louis XIV eût exprimé moins durement un refus en parlant à une mère. Le duc de Bourbon n'eut la permission de revenir à la cour que dans l'année 1729. Le roi et le cardinal de Fleury parurent ne le voir qu'avec indifférence. L'année d'auparavant il avait épousé une princesse allemande (Caroline de Hesse-Rhinsfeld); c'est de ce mariage qu'est né le prince de Condé encore vivant.

Louis XV montrait une sorte d'aversion pour un frère de M. le duc, le comte de Charolais. La plupart des mémoires de ce temps font un portrait odieux de ce prince, et le représentent comme sujet à des emportemens qui allaient jusqu'à la férocité. Dans quelques-uns, on prétend même qu'il commettait des meurtres sans intérêt, sans vengeance et sans colère. Il tirait, dit-on, sur des couvreurs, afin d'avoir le barbare plaisir de les voir précipités du haut des toits. On raconte qu'un jour il vint demander sa grâce au roi pour un de ces meurtres qu'il imputait à un accident, à une méprise. Le roi lui dit : *La voilà, mais je vous déclare que la grâce de celui qui vous tuera est toute prête.* Ce fait est certainement

inexact : une grâce suppose une accusation, un procès, un jugement ; on n'en trouve point de trace à l'égard du comte de Charolais. Au reste, il est certain qu'avec de la vivacité et de l'étendue d'esprit, il ne manifesta aucune ambition dangereuse, et qu'il montra du courage à la guerre. Le comte de Clermont, autre frère de M. le duc, avait les goûts les plus paisibles, un bon cœur et des talens médiocres. L'illusion qu'il se fit sur ses talens militaires fut fatale à la France. Ce prince, à peu près de l'âge du roi, lui donnait souvent des fêtes ingénieuses, et lui inspirait une sorte d'amitié.

Le duc d'Orléans, fils du régent.

Sous le ministère du cardinal de Fleury, on disait encore par habitude *le parti d'Orléans*. Ce prétendu parti ne se montra en rien. L'inactivité politique du prince de ce nom s'augmentait en même temps que sa dévotion. Il se laissa patiemment dépouiller, par le cardinal de Fleury, de la charge de colonel-général de l'infanterie française, que son père avait rétablie pour lui. Il aimait à se retirer dans l'abbaye de Sainte-Geneviève ; et il faisait à des moines autant de libéralités que son père en avait fait à des seigneurs dissolus. Sa sœur, la reine d'Espagne, rentrée en France après la mort de son époux, tomba presque dans la détresse quand la cour de Madrid eut cessé de lui payer sa pension. Elle vint occuper

dans le couvent des Carmélites la même chambre que la duchesse de Berry avait fait préparer pour elle-même dans ses bizarres accès de pénitence. Mademoiselle de Beaujolais, la plus jeune des filles du régent, après avoir été renvoyée d'Espagne, mourut à Paris, en 1734, à l'âge de dix-neuf ans.

Il n'était pas difficile à un adroit vieillard de gouverner cette cour, tandis que les passions du roi dormaient encore. La reine, que la reconnaissance seule avait fait entrer dans une faible et maladroite intrigue contre l'évêque de Fréjus, frappée de la crainte de déplaire à son époux, n'osa plus contrarier le ministre qui s'était joué de ses efforts. Elle n'avait plus pour protégés que les pauvres. Le bonheur de soulager leurs besoins était le seul qu'elle goûtât sur le trône. Mais la sévère économie du cardinal venait restreindre jusqu'aux aumônes de la reine. Lorsque, entraînée par sa bienfaisance, elle avait un peu anticipé sur le paiement de sa pension, le cardinal venait lentement à son secours, et la sévérité de ses réprimandes décelait encore en lui un reste de vengeance. Le roi ne savait rien offrir de son propre mouvement à la seule femme qu'il aimât. Le peuple, presque toujours judicieux dans ses affections, tenait compte à la reine du bien qu'elle faisait et de celui qu'elle voulait

La reine.

faire. Sa bonté, ses vertus étaient respectées même des courtisans; sa piété indulgente n'effrayait personne. On s'intéressait à sa joie, à ses peines [1]. Le dauphin qu'elle donna à la France, le 4 septembre 1729, la rendit encore plus chère à la nation [2].

État des mœurs.

Le tableau de la cour ne varia que très-peu pendant sept ou huit ans. Les mœurs avaient été trop corrompues sous la régence et sous l'administration de M. le duc, pour que la régularité du jeune roi opérât une réforme générale. Le libertinage fut moins impudent; mais l'art de la séduction fit des progrès. L'incrédulité prit moins les formes de la licence et du cynisme, mais devint plus systématique.

[1] Le roi avait coutume de demander à ceux qui lui vantaient, avec une affectation dont il devinait le motif, quelque femme célèbre par sa beauté, *est-elle plus belle que la reine?* Cette réponse, qu'on ne manquait pas de rapporter à celle-ci, la charmait comme un témoignage de l'amour de son mari, mais lui laissait sa modestie et sa simplicité.

[2] Louis XV eut de la reine son épouse dix enfans, savoir · trois princesses nées avant le dauphin, et mortes en bas âge; un prince (le duc d'Anjou), né en 1730, et mort à quatre ans et demi; et cinq princesses. dont la dernière, madame Louise, née en 1737, mourut en 1787, prieure des carmélites de Saint-Denis. Ses deux sœurs aînées, mesdames Adélaïde et Victoire, sont mortes à Trieste depuis la révolution.

Le gouvernement s'attacha surtout à réprimer la cupidité, le vol, l'escroquerie publique, dont les années précédentes avaient offert les exemples les plus révoltans. De toutes les lois, il n'y en a point peut-être qui agissent plus directement sur les mœurs d'une nation, que celles qui sont relatives aux finances. Je vais considérer sous ce rapport l'administration du cardinal de Fleury.

Il commença par réduire, et peu après il supprima le cinquantième qui avait fait élever tant de cris contre M. le duc. Les remontrances du parlement et du clergé avaient beaucoup contrarié la perception de cet impôt. On n'avait osé lui donner l'extension arbitraire dont il était susceptible; le ministre se priva sans regret d'une ressource qui rendait à peine trois millions, au lieu de sommes considérables que le duc de Bourbon en avait attendues. L'année suivante, le cardinal de Fleury crut pouvoir accompagner ce bienfait d'une diminution sur les tailles et sur d'autres impositions nouvelles, telles que celles des fourrages. Les contribuables, à leur grande surprise, se virent déchargés de dix millions. On savait que l'administration précédente avait laissé un grand déficit pour l'année 1726. Le gouvernement l'avait comblé par une économie portée sur une infinité de détails dont il serait long et

1726. Juin.

superflu de rendre compte. Il avait obtenu un bénéfice assez considérable dans le nouveau bail des fermes et dans celui des recettes générales. Le premier avait été porté de cinquante-cinq millions à quatre-vingts; on y avait joint de nouveaux droits. Le second avait été porté à soixante millions. L'état pouvait ainsi toucher cent quarante millions sans aucuns frais de régie. Les différens revenus du royaume, dégagés de toutes charges, n'allaient pas à cent millions à la mort de Louis XIV. Une amélioration aussi sensible, qui s'était graduellement opérée pendant le cours de deux administrations vicieuses, donne une idée des ressources de la France et des biens de la paix. Il est vrai que dans le nouveau bail on avait abandonné aux fermiers le recouvrement de beaucoup de contributions arriérées, et particulièrement de celles que la maladroite régie établie par Law n'avait pas su faire rentrer. Les nouveaux fermiers mirent tant d'activité et d'intelligence dans ce recouvrement, que ce bail fit leur fortune. Le ministère ne porta point envie à leur prospérité, et ne renouvela plus contre les hommes de finance des recherches et des peines que la régence avait rendues odieuses.

Heureux effets de son opération sur les monnaies.

Les monnaies avaient été soumises à des opérations assez violentes sous le ministère de

M. le duc. Le cardinal de Fleury eut à remédier aux abus nés de leurs variations. Il fixa la valeur des anciennes et des nouvelles pièces d'or et d'argent, dans une proportion qui fut utile au trésor royal, et qui rétablit de l'ordre dans les transactions particulières. La base qu'il posa ne changea plus dans tout le cours de son ministère, et ses successeurs même se firent une loi de la respecter. Ainsi s'arrêta, pour un grand nombre d'années, un des fléaux, une des iniquités fiscales par lesquelles la France avait été le plus désolée. De tous les genres de bien que produisit cet administrateur économe, celui-ci fut presque le seul durable.

Faute de ce ministre nuisible au crédit public.

Mais à côté de ces opérations heureuses, le cardinal de Fleury fit, dès son début, une faute très-préjudiciable au crédit public, et qu'il eut ensuite beaucoup de peine à réparer. Ce fut un retranchement sur les rentes perpétuelles et viagères qui avaient été créées lorsque, après le désastre de Law, le gouvernement eut à éteindre une masse énorme de numéraire fictif. Les frères Pâris, qui dirigèrent cette liquidation, offrirent des rentes hypothéquées sur les tailles aux actionnaires de la banque et de la compagnie, mais en leur faisant subir des réductions sévères sur leur capital. Ces rentes ne portaient qu'un intérêt de quatre pour cent. Le cardinal Dubois et

M. le duc les multiplièrent; elles n'avaient pas été payées exactement, et il en était dû deux années d'arrérages. Le nouveau contrôleur général, Le Pelletier-Desforts, crut ne trouver que peu d'opposition dans le public, en frappant sur des rentes qui pouvaient être considérées comme des débris du *système*, et dont plusieurs avaient été achetées à vil prix. Il présumait que le résultat de cette banqueroute partielle, ou plutôt de cette nouvelle addition faite à la banqueroute du régent, affranchirait le trésor royal de quarante millions, tant pour l'année courante que pour les deux années d'arrérages. Mais un gouvernement n'a que de mauvais calculs à faire sur le produit de semblables opérations. Rien n'est plus lent à réparer que les atteintes portées au crédit public. On est long-temps humilié et gêné pour avoir eu recours à ce honteux soulagement. Le cardinal de Fleury ne tarda pas à se repentir d'avoir adopté la mesure proposée par le contrôleur général. Il fallut d'abord essuyer les remontrances du parlement. Elles n'avaient point le caractère d'inimitié qu'elles avaient eu sous l'administration de M. le duc; mais enfin elles dévoilaient une banqueroute qu'on voulait en vain masquer, et la dignité royale souffrait beaucoup d'un tel reproche. Les rentiers qui n'étaient pas atteints, s'alarmèrent et

firent cause commune avec ceux qui venaient d'être frappés. On s'indigna surtout de voir un seul magistrat, Machault, chargé de faire ces retranchemens et d'examiner cent cinquante mille requêtes. Les murmures allèrent toujours en croissant contre le contrôleur général, et bientôt le cardinal de Fleury ne vit plus d'autre moyen de se maintenir dans la confiance de la nation, que d'adoucir beaucoup cette mesure, et de sacrifier le ministre qui l'avait proposée. Au commencement de l'année 1728, il fit rendre un édit qui rétablissait un million huit cent mille livres de rentes supprimées. Ce retour à l'équité était bien imparfait, mais il était nouveau. Les banqueroutes partielles avaient été fréquentes en France depuis plus de deux siècles : c'était la première fois qu'on en réparait une, ou plutôt qu'on cherchait à l'adoucir. Le cardinal de Fleury, sans connaître les élémens de la science du crédit public, telle qu'elle était pratiquée en Angleterre, vit pourtant que des emprunts faits par le gouvernement dans un temps où les capitaux des particuliers s'étaient accrus, étaient un bon moyen d'éteindre des emprunts faits à des conditions rigoureuses dans des temps de détresse et de discrédit. Le contrôleur général, Orry [1], qui remplaça en 1730 Le Pelletier-

[1] Orry avait d'abord pris le parti des armes ; mais

Desforts, fit goûter ce système au cardinal, et y procéda par des essais heureux. Les emprunts ne furent jamais plus promptement remplis que sous cet habile administrateur. Il employa différens moyens pour tenter les capitalistes; il fit des loteries, des tontines, etc.; ce qui vaut mieux que toutes ces combinaisons, il fut exact à remplir les engagemens du trésor. L'intérêt des emprunts faits par Orry s'éleva à près de dix-huit millions. On n'eut pas besoin d'impôts nouveaux pour subvenir à cet accroissement de charges. D'un côté des dépenses retranchées, de l'autre une amélioration progressive dans plusieurs parties du revenu public, enfin l'extinction des diverses rentes, couvrirent cette dette. Mais le cardinal de Fleury ne prit point assez de confiance dans les ressources qu'il avait créées, ou plutôt dans celles que la France se créait elle-même sous son paisible ministère. Nous verrons bientôt des suites déplorables de l'excès de sa circonspection.

son père, qui avait été à la tête des finances d'Espagne, étant revenu de ce pays avec une fortune considérable, lui persuada de quitter le service pour une charge de conseiller au parlement de Paris. Il fut ensuite maître des requêtes, et successivement intendant de Soissons, de Perpignan et de Lille.

Sully et Colbert, dont l'administration mérite beaucoup plus d'être étudiée que celle du cardinal de Fleury, eurent, chacun dans un sens différent, et même opposé, une direction forte, et qui se présente encore aujourd'hui sous de grands traits. Il n'en est pas de même de celle qui protégea, pendant dix-sept ans, la plus heureuse partie du règne de Louis XV. Les ressources du cardinal semblaient aussi mystérieuses que son ambition l'avait été long-temps. Il ne faisait qu'un pas chaque jour; mais, excepté dans la mauvaise opération des rentes, il n'eut point à faire de pas rétrogrades. Son économie était, il est vrai, minutieuse, mais non sordide. Il faisait éprouver plus de refus aux courtisans qu'aux malheureux. Il avait des fonds en réserve pour les grandes calamités locales. C'est ainsi qu'il fit rebâtir la ville de Sainte-Menehould, consumée presque en entier par un incendie [1]. Les généralités qui avaient été dévastées par quelque fléau, obtenaient toujours de lui des soulagemens. Il prit pour relever l'agriculture un des moyens qu'avait employés Sully, une diminution sur les tailles; mais il n'osa point l'imiter dans la vaste mesure que ce grand homme d'État conduisit avec tant de succès

Sully et Colbert comparés à Fleury.

[1] En 1719.

et sans aucune sorte de péril, la liberté de l'exportation des grains. Il fit beaucoup pour le commerce en le contrariant peu. Sans être ni encouragées ni rebutées, les manufactures se relevèrent ; mais elle se trouvaient en concurrence avec toutes celles que les réfugiés français, depuis la révocation de l'édit de Nantes, avaient portées à l'étranger, et surtout avec celles de l'Angleterre. Les colonies françaises, et particulièrement celle de Saint-Domingue, tiraient chaque jour de nouveaux fruits d'une longue paix.

La Martinique. La Martinique avait donné quelque inquiétude sous le régent. Les colons de cette île avaient osé renvoyer, en 1717, un gouverneur et un intendant qu'ils accusaient de vexations [1]. La modération du régent, et ensuite celle du cardinal de Fleury, renouèrent leurs liens avec la métropole. Mais, ce que le cardinal devait le plus au commerce, et ce qu'il ne lui donna point, c'était une marine imposante. Nous parlerons ailleurs de ce sujet de reproche ; je renvoie également à un autre livre ce qu'il fit pour les sciences et pour les lettres. Son administration offre de l'analogie avec celle qui

[1] Le gouverneur s'appelait La Varenne, et l'intendant Ricouard. Ils avaient voulu imposer un droit nouveau de trente sous par quintal de sucre. Cette affaire n'eut aucune suite.

valut à Louis XII le nom de *père du peuple*. L'économie de ce ministre eut peu d'imitateurs; son désintéressement en eut encore moins. J'ai maintenant à l'envisager sous un autre aspect. On ne va voir en lui qu'un prêtre imprudent, opiniâtre et fauteur, par sa maladresse, des troubles qu'il voulait étouffer.

Affaires ecclésiastiques.

Il y aurait une longue énumération à faire de toutes les mesures oppressives, de toutes les guerres suscitées dans les monarchies catholiques de l'Europe, par des ministres qui ont ambitionné le chapeau de cardinal. Ils deviennent alors les sujets de deux maîtres, et sont trop tentés de sacrifier les intérêts de leur patrie à ceux de Rome. Le modeste évêque de Fréjus, qui avait refusé avec l'archevêché de Reims le titre de premier pair du royaume, et qui avait rejeté celui de premier ministre, voulut cependant être cardinal. Une seule voie était ouverte à tous les prélats de France qui briguaient cette éminente dignité; c'était de se montrer zélés pour la défense de la constitution *Unigenitus*. Fleury promit tout au Saint-Siége; et quand son ambition fut satisfaite [1], il tint toutes ses promesses. Il y avait

[1] La promotion des couronnes ne devant avoir lieu qu'en 1727, le roi, qui, dès l'année précédente, avait donné sa nomination à l'évêque de Fréjus, désirait qu'il fût promu hors de rang et par anticipation. Il fallait

long-temps que, dans le dessein de plaire à Louis XIV, qui lui reprochait des ménagemens politiques, il avait écrit contre le Père Quesnel. On s'était alors aperçu qu'il maniait les armes de la théologie avec peu d'adresse et de force. Le Père Quesnel, plus exercé dans cet art, l'avait accablé par la vigueur de ses raisonnemens. Fleury avait long-temps conservé et caché son dépit; devenu tout-puissant, il le fit éclater.

Papes contemporains.

Il est à remarquer que, dans le temps où se firent en France de grands efforts pour y rétablir le joug ultramontain, le trône pontifical fut successivement occupé par des vieillards d'un caractère modéré, et même timide. Au pape Innocent XIII, que le remords d'avoir signé un marché simoniaque, et les persécutions de l'abbé de Tencin, avaient conduit au tombeau, succéda en 1721 le cardinal des

le consentement de l'empereur et du roi d'Espagne. Le duc de Richelieu, alors ambassadeur à Vienne, l'obtint du premier par l'entremise du prince Eugène et du grand chancelier Sinzendorff. L'évêque de Fréjus fut fait cardinal dans un consistoire tenu le 11 septembre 1726. Lorsqu'il reçut la barrette des mains du roi, ce prince lui fit l'honneur de l'embrasser aux yeux de toute la cour. Le duc de Richelieu fut récompensé par le cordon bleu des démarches qu'il avait faites à Vienne pour assurer la promotion du premier ministre.

Ursins, qui prit le nom de Benoît XIII. Les jésuites étaient en quelque sorte obligés de le menacer pour arracher de lui des brefs contre le jansénisme. Le successeur qu'il eut en 1730, Corsini, presque octogénaire quand il reçut la tiare sous le nom de Clément XII, était encore moins porté et moins propre aux combats. Ainsi, ce fut presque en dépit de Rome que des moines turbulens et des prélats ambitieux travaillèrent pour étendre sa domination. Les jésuites s'aidèrent en France des sulpiciens, dont les intrigues n'étaient pas aussi décriées que les leurs, et que le cardinal de Fleury consultait avec trop de déférence. Les cardinaux de Rohan et de Bissy trouvaient encore incomplet le triomphe que leur indigne collègue, le cardinal Dubois, leur avait fait remporter; toute mesure leur paraissait faible, si elle n'était point dans le genre de celles du Père Le Tellier. Ils étaient secondés par ceux des évêques qui aspiraient aux plus hautes faveurs de la cour et aux grandes dignités de l'Église. Plusieurs de ces prélats étaient sortis de l'ordre des jésuites. Le plus ardent de tous était l'évêque de Sistéron, Laffiteau, qui avait été le digne agent des intrigues de Dubois à Rome pour lui faire obtenir le chapeau de cardinal. L'abbé de Tencin, qui avait conduit en chef cette infâme négociation, était furieux

de ce que le pape Innocent XIII était mort sans l'avoir satisfait sur l'objet de son ambition. M. le duc l'avait rappelé de Rome pour y placer le cardinal de Polignac, et l'avait fait archevêque d'Embrun. Tencin s'ennuyait dans son diocèse, et il résolut d'y faire un tel tumulte, que la cour de France et celle de Rome fussent obligées de récompenser son zèle par le chapeau qu'Innocent XIII s'était obstiné à lui refuser. Il choisit, pour l'objet de ses persécutions, un saint prélat octogénaire, Soanen, évêque de Senez. Celui-ci avait fait, en 1726, une instruction pastorale, dans laquelle il se trouvait des propositions assez analogues à celles du fameux livre du père Quesnel, et même à celles d'Arnaud, de Nicole et de Pascal. L'archevêque d'Embrun feignit d'être épouvanté de l'hérésie d'un évêque, son suffragant. Il le blâma, le dénonça, et ne respira plus qu'il n'eût chassé un vieillard des lieux où, depuis quarante ans, s'exerçait sa charité. Fleury fut frappé des cris de Tencin, et ne rougit pas de sacrifier un prélat dont il connaissait la piété et la vertu exemplaires, à celui dont la vie n'avait été qu'un tissu de scandales. Les sulpiciens lui indiquèrent un moyen de donner plus d'éclat et de force à la condamnation de l'évêque de Senez. Les jansénistes ne cessaient d'appeler un concile ; c'était un coup de partie

que de les accabler par un concile même, mais il fallait le combiner de manière que la décision en fût assurée et prochaine. Le cardinal de Fleury se contenta d'offrir une vaine et faible image de ces grandes assemblées de l'Église. Par une lettre de cachet, il fit convoquer, dans le palais de l'archevêque d'Embrun, un concile provincial où furent appelés les évêques de Senez, de Gap, de Bellay, de Fréjus, de Vence, de Sistéron, de Glandève, d'Autun, de Viviers, d'Apt, de Valence, de Grenoble, de Grasse et de Marseille. Le clergé de France comptait peu de *constitutionnaires* aussi décidés. Ils condamnèrent unanimement la doctrine de leur respectable confrère. Ils lui demandèrent un désaveu, qu'il eut la fermeté de refuser. L'implacable Tencin fit rendre alors une décision du concile qui déclarait l'évêque de Senez interdit de ses fonctions épiscopales. Ce vieillard fut arraché de son diocèse; une lettre de cachet l'exila dans les montagnes de l'Auvergne, où il mourut bientôt sans appui, sans secours, après avoir vu les mêmes rigueurs exercées contre tous les prêtres qui lui étaient restés fidèles. L'autorité d'un concile, présidé par Tencin, ne put affaiblir dans les âmes une juste compassion pour la vieillesse et la piété opprimées. C'était un spectacle déplorable que de voir le cardinal

de Fleury âgé de soixante-seize ans, persécuter un évêque qui en comptait plus de quatre-vingts.

Quelques évêques appellent en faveur de Soanen.

Le parti janséniste conservait quelques défenseurs dans le clergé. Le cardinal de Noailles existait encore ; mais la vieillesse avait ralenti son zèle pour les libertés de l'Église gallicane, dont tant de fois il avait failli d'être le martyr. Les molinistes ne désespéraient pas de l'entraîner à une acceptation pure et simple de la bulle *Unigenitus*. Il ne put cependant voir sans une vive émotion l'évêque de Senez éprouver le sort qu'il avait long-temps craint pour lui-même. Douze évêques, parmi lesquels on distinguait Colbert, évêque de Montpellier, et Caylus, évêque d'Auxerre, se joignirent à lui pour appeler d'abord au roi, et ensuite à un futur concile général du jugement d'Embrun. Le roi condamna cette démarche. Le cardinal de Noailles se troubla. Il crut devoir recommencer sur le bord de la tombe l'examen des questions théologiques, dans lesquelles, depuis trente ans, il avait pris un parti décidé et courageux. Enfin, on le vit rétracter ses opinions et démentir son caractère. Il publia un mandement dans lequel il acceptait la bulle sans modification. Ce fut un triomphe pour Rome, que la soumission d'un ennemi si long-temps indomptable. Le pape en fit ren-

dre des actions de grâces au ciel. Les démonstrations de joie des molinistes humilièrent le cardinal et le jetèrent dans un nouveau trouble de conscience. Il fut incertain de son salut, et craignit de s'être avili aux yeux des hommes. La honte, le chagrin et les anxiétés du doute avancèrent sa fin, et la rendirent cruelle. Les jansénistes le plaignirent, et se plurent à ne voir dans sa mort que l'effet d'un profond repentir.

En même temps le chancelier d'Aguesseau avait été rappelé de son exil. Le cardinal de Fleury, avant de lui rendre les sceaux, mit sa docilité à de pénibles épreuves [1]. Comme on s'attendait à une vive résistance du parlement sur les affaires ecclésiastiques, on avait remplacé le faible d'Armenonville, garde des sceaux, par Chauvelin, qui feignait d'être animé du plus grand zèle pour la bulle. On ne s'était pas trompé, en craignant tout de l'opposition parlementaire. Elle fut active, constante, et si habilement calculée, que les droits du trône paraissaient sacrifiés par les ministres et défendus par les magistrats.

Le parlement montra une honorable fer- Légende de Grégoire VII.

[1] Les sceaux ne furent rendus au chancelier d'Aguesseau que dans l'année 1737.

melé en refusant la légende de Gregoire VII [1]. De tous les papes, aucun n'avait étendu plus loin les usurpations pontificales que ce terrible adversaire de l'empereur Henri IV. Son nom rappelle les plus grands outrages faits à la royauté et à l'indépendance des nations. Le pape Grégoire XIII avait cru d'un bon exemple de canoniser cet ambitieux pontife. Les jésuites, ligués pour amener les rois aux pieds du chef de l'Église, excitèrent Benoît XIII à faire paraître un office, autrement dit une légende, en l'honneur d'un saint qui avait été si loin de l'humilité et de la douceur évangéliques. Cette légende parut imprimée en France. Elle indigna le parlement de Paris, qui prit le parti de la condamner. Les parlemens de Metz, de Rennes et de Bordeaux suivirent cet exemple. L'évêque d'Auxerre, Caylus, défendit à ses diocésains de s'en servir. La cour de Rome avait eu la politique de vouloir faire passer cette légende à la faveur d'une autre bulle pour la béatification de Vincent de Paul, le modeste héros de la charité chrétienne. Le parlement, en examinant cette dernière bulle, y découvrit encore plusieurs maximes contraires

[1] Hildebrand, successeur d'Alexandre II en 1073, et mort en 1085. Il est le premier pape qui ait déposé des princes.

aux droits des rois et des nations; et, malgré son respect pour le saint qui en était l'objet, il la supprima [1].

Le cardinal de Fleury n'osa venger la mémoire de Grégoire VII; mais il ne laissa pas le parlement s'applaudir long-temps de sa résistance. Il fit tenir, le 3 avril 1730, un lit de justice où la constitution *Unigenitus* fut enfin enregistrée sans aucune modification, ainsi que toutes les bulles des papes rendues contre le jansénisme. Comme le parlement avait coutume de faire des protestations le lendemain de ces enregistremens forcés, le roi lui fit défense de délibérer. Le parlement désobéit.

Ce corps était dirigé par un homme habile et courageux, qui avait suivi toutes les guerres du jansénisme, et qui, sous Louis XIV, s'était distingué à côté même de d'Aguesseau et de Joly de Fleury. C'était l'abbé Pucelle [2], con- Résistance du parlement.

[1] Elle fut reçue en 1730.

[2] L'abbé Pucelle, né à Paris en 1655, était neveu du maréchal de Catinat. Dans sa jeunesse, il avait passé alternativement du goût pour les controverses théologiques, à une vive passion pour les armes. Ce dernier penchant céda enfin à l'autre; il prit l'habit ecclésiastique, et fut reçu conseiller-clerc au parlement de Paris en 1684. Il écrivit contre les jésuites avec emportement, et se montra leur ennemi le plus acharné

seiller-clerc. Avec l'autorité d'un grand âge, il conservait tout le feu de la jeunesse. Son éloquence n'avait rien d'étudié ; elle était austère comme les dogmes qu'il professait, et partait d'une âme énergique. Les jeunes magistrats, toujours portés aux résolutions hardies, se ralliaient autour de ce vétéran du jansénisme. La grand'chambre, composée de vieillards auxquels l'expérience avait appris tous les dangers des combats contre la cour, opposait à cet orateur véhément l'abbé Mengui, dont l'élocution était douce, abondante et fleurie, et qui réunissait les artifices des plus subtiles molinistes à ceux des plus fins courtisans. Le premier président, Portail, servait la cour dont il était le pensionnaire, et craignait de blesser le corps dont il était l'organe. Joly de Fleury était encore procureur général. Son amitié constante pour le chancelier d'A-

dans ses fonctions de magistrat. Il ne ménageait pas le cardinal de Fleury, dont il avait été l'ami dans ses premières années. Il l'accablait d'épigrammes peu délicates, et rappelait quelquefois des intrigues galantes du prélat. Par ces discours aigres et mordans, il mit à bout sa patience. L'exil qu'il subit devint pour lui une nouvelle occasion de déployer la fermeté de son caractère. Sa sobriété était égale à sa bienfaisance. Il mourut à Paris, en 1745, âgé de quatre-vingt-dix ans.

guesseau, qui s'éloignait par degrés des jansénistes, refroidissait son zèle pour ce parti. Cependant il osa plusieurs fois s'élever contre la cour de Rome, et se rendre appelant des brefs du pape. C'était lui qui avait fait rejeter la légende de Grégoire VII [1].

Telle était la situation du parlement lorsque le cardinal de Fleury, après lui avoir fait enregistrer de force toutes les bulles des papes, voulut le réduire au silence. Dès le lendemain du lit de justice, l'abbé Pucelle proposa la plus noble et la plus judicieuse des protestations; c'était une déclaration qui tendait à mettre l'autorité royale à l'abri des atteintes de Rome. J'en vais transcrire les articles, en faisant remarquer qu'ils diffèrent très-peu de ceux que Bossuet, interprète du clergé de France, avait publiés comme maximes de l'Église gallicane.

1°. La puissance temporelle, établie directement par Dieu, est indépendante de toute

[1] Joly de Fleury obtint, en 1740, la survivance de sa charge de procureur général pour son fils aîné. Il mourut en 1756, dans sa quatre-vingt-unième année. La France a compté peu de magistrats aussi versés dans le droit public. Il exprimait des pensées fortes avec une élocution précise et lumineuse. Il n'appartient qu'aux monarchies tempérées de produire des hommes de ce mérite et de ce caractère.

autre, et nul pouvoir ne peut donner la moindre atteinte à son autorité;

2°. Il n'appartient pas au ministre de l'Église de fixer les termes que Dieu a placés entre les deux puissances; les canons de l'Église ne deviennent lois de l'État qu'autant qu'ils sont revêtus de l'autorité du souverain;

3°. A la puissance temporelle seule appartient la juridiction extérieure qui a le droit de contraindre les sujets du roi.

4°. Les ministres de l'Église sont comptables au roi et à la cour, sous son autorité, de tout ce qui peut blesser les lois de l'Etat;

5°. Les ordonnances, édits, règlemens, arrêts de la cour, sous l'autorité de nos rois, seront exécutés selon leur forme et teneur.

Le présent arrêté sera lu, publié et affiché.

Voilà les maximes qu'un ministre cardinal osa condamner. L'arrêté du parlement fut cassé par un arrêt du conseil. Pendant les vacances, les hostilités restèrent suspendues, les esprits s'échauffèrent. La déclaration que venait de faire le parlement, lui avait attaché, outre les jansénistes, les ennemis du fanatisme et les âmes nobles qui ne se croient pas dispensées des vertus civiques dans une monarchie. Deux classes puissantes dans la capitale, les avocats [1]

[1] Le premier mouvement des avocats eut lieu en

et les curés, se joignaient avec ardeur à la cause du parlement. Comme le gouvernement avait supprimé les consultations des uns et les exhortations des autres relatives aux affaires ecclésiastiques, ils avaient des injures personnelles à venger. Ils se flattaient de lasser, par la constance et la vivacité de leurs attaques, un ministre octogénaire. Chacun donnait pour excuse de sa résistance les intérêts mêmes du roi qu'on défendait contre les ministres. L'esprit d'opposition était partout, et l'esprit de rébellion n'était nulle part.

On s'aperçut des progrès qu'avaient faits les principes d'indépendance dès la première séance du parlement à sa rentrée. Le comte de Maurepas fut chargé d'apporter à cette compagnie 1731.

1730. Quarante d'entre eux avaient signé un mémoire en faveur d'un curé d'Orléanais, appelant des ordonnances de son évêque. Quelques expressions de ce mémoire parurent tendre à relever l'autorité du parlement au détriment de celle du roi. Il fut supprimé par arrêts du conseil, et les avocats protestèrent, dans une déclaration, des sentimens de respect et de soumission dont ils étaient pénétrés pour l'autorité royale. L'année suivante, l'archevêque de Paris ayant obtenu l'évocation au grand conseil de l'appel comme d'abus interjeté par les avocats, d'une ordonnance contre eux rendue par ce prélat, ils fermèrent leurs cabinets, et dix d'entre eux furent exilés à cette occasion.

Journal de Louis XV.

une lettre close du roi. On avait bien des raison de soupçonner que le contenu en devait être fâcheux pour l'honneur et pour les droits du corps. Les chambres prirent le parti de refuser de l'ouvrir. Bientôt on leur fit dire que sa majesté leur en réitérait l'ordre formel, sous peine d'être traités en rebelles. Cette menace ne fit qu'irriter l'orgueil des magistrats. L'abbé Pucelle leur proposa d'aller se plaindre au roi de la manière dont on exécutait ses ordres ; mais la cour était alors à Marly. *Eh bien! faisons tous le voyage de Marly!* s'écrièrent les conseillers des enquêtes. Ils répétèrent cette proposition avec tant d'emportement, que les vieux magistrats furent forcés de dire avec eux *à Marly! à Marly!* Ce voyage fut résolu; mais, avant de partir, on voulut compenser la témérité de cette démarche par un acte d'obéissance. La lettre close fut enfin ouverte. Le roi y défendait toute délibération sur les matières ecclésiastiques, sous peine d'encourir son indignation. Nouveau grief, nouvelles clameurs. On arrive à Marly.

Surprise de la cour.

L'étonnement de la cour fut au comble en voyant ces magistrats se présenter, sans avoir été mandés, dans un lieu consacré aux plaisirs et aux fêtes. Ils furent reçus au milieu des railleries des jeunes courtisans qui s'attendaient à voir réprimer leur audace. Pendant que le

premier président négociait pour obtenir une audience du roi, on laissait errer les conseillers pêle-mêle dans de longs corridors. Le duc de Noailles montra seul quelque considération pour un corps dont l'appui n'était jamais à négliger. Ils reçurent enfin la triste réponse que le roi refusait de les voir, leur ordonnait de repartir sur-le-champ, et leur défendait toute réplique. Le cardinal de Fleury, qui venait d'arriver en toute hâte à Marly sur le bruit de cette étrange démarche, se présenta aux magistrats humiliés, et, sans respect pour leur gravité, il les traita comme des étourdis. Il gronda particulièrement l'abbé Pucelle, mais avec ce ton d'affection qui fait évanouir la colère. En les congédiant, il ne cessait de répéter : *Un voyage du parlement à Marly! O ciel! venir trouver le roi à Marly!*

Voilà quel fut le résultat d'une résolution où il n'était entré ni dignité ni sagesse. Il n'y avait plus qu'un moyen de faire cesser le mauvais effet et le ridicule même de ce désagréable voyage, c'était de redoubler de fierté. Après avoir soutenu encore différens chocs, le parlement menaça la cour de cesser ses fonctions. Le cardinal avait bien de la peine à dissimuler la frayeur que lui causait cette menace. Il craignit le désespoir de la capitale lorsqu'elle se verrait privée d'un corps aussi nécessaire à

sa splendeur. La multitude était alors fortement agitée. Le genre de frénésie qu'elle manifestait était bien plus à craindre que les fureurs passagères qu'avait excitées la banqueroute de Law. Les jansénistes avaient mis en œuvre auprès d'elle le ressort le plus puissant, celui de la superstition. De quoi n'étaient pas capables des hommes assez fanatiques pour voir chaque jour les prétendus miracles qui s'opéraient sur le tombeau du diacre Pâris! Une troupe de convulsionnaires pouvait devenir une armée de séditieux. Voilà ce qui prescrivait au cardinal de Fleury des ménagemens. Il chargea le chancelier d'Aguesseau de négocier avec les conseillers de la grand'chambre, et de s'assurer qu'ils n'abandonneraient point leurs fonctions. La plupart d'entre eux écoutèrent la voix d'un homme qui les avait si long-temps dirigés. Mais d'Aguesseau était-il donc ouvertement infidèle aux principes qu'il avait professés? Quels étaient ses motifs en accordant au cardinal de Fleury un consentement qu'il avait refusé à Louis XIV? Voici ceux qu'on peut lui supposer : il était impatient de terminer des troubles qui compromettaient en même temps la religion et le pouvoir du monarque. Les jansénistes devenaient une secte dangereuse dès qu'ils s'aidaient de la crédulité et des transports insensés de la mul-

titude. Le parlement, en prolongeant sa résistance contre la cour, pouvait ou limiter l'autorité royale de manière à l'enchaîner et à l'avilir, ou forcer le gouvernement à dissoudre ces grands corps de magistrature; et alors l'autorité royale, délivrée de cette puissante et unique barrière, deviendrait despotique. D'Aguesseau réussit peu dans le rôle de conciliateur; il passait à la cour pour être voué au parlement, et la plupart de ses anciens collègues le regardaient comme l'homme de la cour. La grand'chambre seule lui restait fidèle.

Les enquêtes crurent qu'il était temps d'accomplir leur menace et de suspendre le cours de la justice; elles interrompirent leurs audiences; la grand'chambre continua les siennes. Le roi manda le parlement en corps pour lui réitérer la défense de délibérer sur les affaires ecclésiastiques [1]. Chacun des conseillers avait

[1] Un mandement de l'archevêque de Paris (Vintimille) venait d'être condamné par le parlement, comme renfermant des principes trop ultramontains. Le ministère s'était prononcé pour ce prélat, qui se vit en butte à mille plaisanteries cruelles. Les jansénistes, qui n'avaient plus le talent de terrasser leurs ennemis par des *Lettres provinciales*, composaient, répétaient et faisaient circuler des chansons et de sanglantes épigrammes dont le ton était plus licencieux qu'on ne devait l'attendre d'un parti qui se présentait comme le défenseur de la religion.

été prévenu que toute réplique serait punie comme un crime d'État. Quand le roi eut parlé comme un maître qui veut bien pardonner, mais qui attend une soumission profonde, le premier président parut vouloir commencer un discours. « *Taisez-vous*, » lui dit le roi. L'abbé Pucelle se jette alors aux pieds du monarque, et y pose en silence l'arrêté du parlement. Les courtisans murmurent; le comte de Maurepas, alors l'ennemi des parlemens dont il devint l'appui long-temps après, prend l'arrêté et le déchire en mille morceaux. On se retire. Dans la même nuit, l'abbé Pucelle est enlevé par deux gardes qui le conduisent à son abbaye de Corbigny. Le conseiller Titon, qui s'était exprimé avec violence dans les chambres contre le ministre-cardinal, est aussi exilé. Le parlement les réclame, et quatre de leurs collègues subissent la même peine. La cour sévit également contre des avocats, des curés, des docteurs de Sorbonne. Elle met à l'épreuve leur courage, et se contente des plus faibles désaveux. Qui voulait devenir un personnage important, n'avait qu'à se montrer janséniste; qui voulait être comblé des faveurs de la cour, n'avait qu'à renoncer à ce parti. Les avocats, qui se formaient insensiblement en corporation républicaine, se liguent pour laisser désertes les audiences de la grand'cham-

bre. Le peuple couvre de huées les conseillers qui viennent encore siéger; tous les autres s'exaltent, et envoient leur démission. Mais le temps s'écoule, la patience des opposans s'épuise; le peuple se refroidit, les avocats commencent à plier, on entre en négociations. Les démissionnaires témoignent quelque repentir, mais demandent des conditions honorables. C'est d'Aguesseau qui règle cette capitulation. Il veille à conserver l'honneur de la magistrature. Toutes les chambres rentrent enfin, et on leur permet de nouvelles remontrances, ce qui était implicitement révoquer la défense de délibérer sur les affaires ecclésiastiques. Le parlement, pour constater sa victoire, se hâte d'user du droit qui lui est rendu. Le roi s'irrite de nouveau, quarante magistrats sont encore exilés. On les rappelle au bout de quelques mois. La lutte est encore engagée entre le roi et le parlement, et ne s'arrête que parce qu'une guerre étrangère vient offrir une diversion aux esprits.

Qui ne remarque ici la décadence lente mais progressive d'une autorité que Richelieu avait rendue si sévère, et Louis XIV si pompeuse? Fleury passa de l'imprudence à la timidité, et se tint heureux d'obtenir une espèce de trêve qui laissait tout indécis entre les combattans. Les finances étaient alors dans le meilleur

ordre où elles eussent été portées depuis la mort de Colbert. Sans cette heureuse circonstance, le gouvernement qu'on blâmait, mais qu'on ne haïssait pas, eût expié beaucoup plus cruellement son aveugle obstination à défendre les intérêts de Rome aux dépens des siens mêmes.

Convulsions au tombeau de Pâris.

Le cardinal de Fleury fit cesser plus facilement les prétendus miracles opérés sur le tombeau du diacre Pâris.

Les premiers solitaires de Port-Royal, malgré la vaste étendue de leur esprit et leur puissante logique, eurent un singulier genre de crédulité (car il ne peut être question d'impostures dès qu'on prononce le nom d'hommes tels que les Arnaud, Nicole et Pascal). Ils se persuadèrent que la vérité de leurs opinions théologiques était attestée par des miracles journaliers que le ciel daignait faire dans l'enceinte de leur retraite. Eux qui avaient lancé avec tant d'adresse le ridicule contre leurs adversaires, ils en essuyèrent de justes représailles pour cette prétention. Ils cessèrent de faire du bruit de ces miracles, qui ne furent plus qu'une consolation secrète administrée uniquement à leurs sectateurs les plus fidèles. Chaque fois qu'ils éprouvaient une nouvelle persécution, ils attendaient du ciel ce genre de secours, et se flattaient de l'avoir obtenu.

Soit par une combinaison de leurs chefs, soit par un aveugle enthousiasme qui s'était répandu dans leur parti, les miracles reprirent un grand éclat depuis l'année 1727.

Notice sur ce diacre.

Un diacre de la paroisse de Saint-Médard, nommé Pâris, d'une famille assez distinguée dans le parlement, était mort appelant, réappelant, fidèle aux maximes du Père Quesnel, plein d'horreur pour les jésuites, regretté des pauvres auxquels il avait prodigué son bien et ses instructions, ennemi déclaré de la communion fréquente, et enfin doué de ces révélations particulières qui troublent l'esprit d'un sectaire exalté. Les jansénistes avaient peu employé cet enthousiaste pendant le cours de sa vie, parce qu'il gâtait tout le mérite de sa ferveur par un peu d'ineptie. Il leur fut plus commode de se servir de son nom après sa mort. Il parut en 1728 une histoire de la vie du diacre Pâris, écrite avec cette simplicité qui éloigne toute défiance. Cet ouvrage, fait pour le peuple, eut un succès prodigieux; Pâris fut canonisé par acclamation. On voulut visiter sa sépulture dans le cimetière de Saint-Médard. On y vint, persuadé que le nouveau saint ne tarderait pas à s'annoncer par quelque miracle. Des esprits prévenus virent ce qu'ils s'étaient promis de voir. L'imbécillité populaire seconda les inventions du plus gros-

sier charlatanisme. Les mendians affluèrent dans un lieu déjà consacré par la superstition. Il leur fut aisé de paraître guéris de maladies qu'ils s'étaient fabriquées avec des artifices sur lesquels la charité ou l'esprit de parti se plaisait à fermer les yeux. Pour donner plus d'effet au miracle, ils ne manquaient pas, dès qu'ils étaient sur la fosse du diacre Pâris, de se trouver saisis de ces convulsions qui, dans tous les siècles et chez tous les peuples, ont paru annoncer, soit l'approche d'une divinité propice, soit la présence de mauvais génies. Des convulsions feintes en produisirent bientôt de réelles parmi de nombreux spectateurs dont l'imagination s'exaltait chaque jour davantage. Une guérison plus ou moins prompte était promise à tous ceux qui éprouvaient ces heureux transports, et paraissait quelquefois s'opérer subitement. Un conseiller du parlement de Paris, nommé Carré de Montgeron [1], répandit dans le public un ouvrage où tous ces

[1] Ce qu'il y avait de plus bizarre dans le fanatisme de ce magistrat, c'est qu'il avait fait long-temps profession d'incrédulité, même sur les points les plus importans de la religion. Il vint au fameux cimetière, persuadé qu'il y trouverait des sujets de plaisanterie et de dérision. Les choses qu'il y vit frappèrent tellement son esprit faible, qu'il se sentit, disait-il, *éclairé et terrassé par mille traits de lumière*. Les miracles

prodiges étaient rapportés et certifiés. L'appareil des procès verbaux ne manquait point à ces guérisons miraculeuses. Non-seulement les témoins étaient nombreux, mais on en trouvait plusieurs d'un nom imposant et d'une piété recommandable. La police vit pendant trois ans ce délire fanatique sans oser l'arrêter. Cependant il s'engageait une discussion sur ces miracles. Le parlement et les prélats jansénistes affectaient d'y croire. Le cardinal de Noailles avait été un moment séduit par leur prétendue évidence. Son successeur Vintimille, moins moliniste que courtisan, prit parti contre les convulsionnaires, et défendit, dans un mandement, d'invoquer M. Pâris. Plusieurs curés de son diocèse, appuyés par des avocats cités comme l'honneur du barreau, appelèrent de ce mandement au parlement de Pâris; et cette compagnie, dans le même temps où elle établissait avec tant de fermeté les plus saines maximes du droit public, partagea le ridicule

de Pâris devinrent pour lui la preuve de ceux de Jésus-Christ; il en fit un impudent parallèle dans un écrit qu'il osa présenter au roi en 1737, c'est-à-dire plusieurs années après la clôture de ces scènes de folie. Martyr d'un enthousiasme qui avait tous les caractères de la démence, il ne fit plus que passer de l'exil à la prison, et mourut dans celle de Valence en 1754, à l'âge de soixante-huit ans.

de tant d'inepties en recevant l'appel de ces curés. Les molinistes ne laissaient pas que d'éprouver quelque embarras dans la discussion de miracles si fortement attestés. Les incrédules vinrent à leur appui. Des écrits caustiques et plaisans firent plus de tort aux convulsionnaires que les mandemens de l'archevêque de Paris. C'était une singulière situation que celle du parti qui gardait la neutralité entre les molinistes et les jansénistes, et qui était accusé des deux côtés d'une tiédeur très-suspecte. Il fournissait des auxiliaires aux jésuites, dès qu'il s'agissait de se moquer des fanatiques du cimetière de Saint-Médard; et au parlement, quand ce corps voulait s'en tenir à réclamer les libertés de l'Église gallicane. On voit combien l'irréligion sut se prévaloir de ces querelles longues et ridicules. Le gouvernement s'aperçut que les rieurs devenaient chaque jour plus nombreux, et ne craignit plus d'exciter des soulèvemens dans le public en faisant fermer le lieu qui servait de théâtre à ces folies [1].

[1] Le cimetière de Saint-Médard fut fermé en janvier 1732. On y vit affichée, le lendemain de sa clôture, cette plaisante inscription :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

On attribua cette inscription à une main janséniste

Il fut aisé dès lors de démasquer les convulsionnaires : on en arrêta un grand nombre, et le lieutenant de police Hérault obtint l'aveu de leur imposture. On vit avec étonnement et avec douleur le chevalier de Folard, ce savant commentateur du judicieux Polybe, arrêté pour s'être obstiné à venir chercher des convulsions dans le cimetière de Saint-Médard. Le comte de Belle-Isle intercéda pour un vieillard dont le sens pouvait être affaibli par l'âge, et le gouvernement s'abstint d'une injuste et maladroite sévérité.

Des scènes aussi extravagantes nuisirent beaucoup aux défenseurs des libertés de l'Église gallicane. Le cardinal de Fleury savait employer contre ses adversaires l'arme du ridicule. Le comte de Maurepas [1], né avec un goût pour les facéties qu'il ne conserva que trop à un âge avancé et dans des circonstances plus graves, lui fournissait de piquans à-propos. Plus heureux et plus adroit que le cardinal Mazarin, Fleury, non-seule-

elle indique bien plutôt un esprit de raillerie qui se jouait de tous les combattans.

[1] Le comte de Maurepas avait fait, à l'instigation du cardinal de Fleury, une chanson sur l'enlèvement de l'abbé Pucelle. Il y faisait parler les dames de la Halle, qui disaient en refrain : *Rendez-nous Pucelles, ô gai !*

ment entendait chanter les Parisiens, mais il les entendait quelquefois chansonner ses ennemis.

Conjuration des Marmousets.

1730.

La manière dont il déconcerta ceux qu'il avait à la cour, parut pleine d'adresse et de modération. De jeunes seigneurs, à peu près de l'âge du roi, s'étaient ligués contre le cardinal. Ils étaient mécontens d'un ministère dont l'économie interdisait les profusions qui sont le patrimoine des courtisans. Le roi leur permettait souvent de railler son vieux précepteur, et semblait se plaindre avec eux d'un régime trop sévère et trop monotone. Les ducs de Gèvres et d'Épernon s'enhardirent par ces dispositions apparentes de Louis, jusqu'à lui présenter un mémoire qui était la censure la plus amère de l'administration de Fleury : le ton en était vif et pressant. On croit que le cardinal de Polignac, toujours inquiet et porté aux intrigues, le leur avait envoyé de Rome, où il était chargé des affaires de France. Le roi le lut avec une sérieuse attention. Comme il voyait les jeunes ducs alarmés des suites que pourrait avoir cette démarche hardie, si elle était connue du ministre, il leur donna sa parole royale qu'il la lui laisserait toujours ignorer. Pour ne mettre personne dans la confidence, il copia le mémoire tout entier de sa main. Par

une dissimulation dont il avait pris de bonne heure l'habitude, il continua de montrer aux ducs de Gèvres et d'Épernon la même confiance, et à Fleury la même docilité. Un secrétaire eut la bassesse d'enlever le mémoire et de le porter au cardinal. Celui-ci, dans le premier moment, crut voir sa disgrâce écrite de la main du roi. Il vint le trouver, et n'exprima d'abord devant lui que des inquiétudes vagues. Il mit en avant quelques mots sur les diffamations dont il était l'objet. Louis parut les ignorer; mais, quand il entendit le cardinal le menacer d'une nouvelle retraite à Issy, la crainte de ce malheur le troubla aussi vivement que dans ses premières années; et, remettant à Fleury le mémoire qui avait été reporté parmi ses papiers, il lui en nomma les auteurs. Le cardinal de Richelieu avait fait expier par des supplices des torts qui n'étaient pas beaucoup plus graves; le cardinal de Fleury se garda bien d'imiter ce sanguinaire ministre. Les jeunes ducs furent renvoyés à leurs parens comme des étourdis qui devaient être surveillés; leur exil ne dura que deux ans. Ce qu'il y eut de plus cruel dans leur punition, c'est que leur entreprise fut livrée au ridicule sous le nom de la *Conjuration des Marmousets*. On loua la modération et la dextérité du cardinal;

mais ne devait-on pas plutôt s'effrayer de ce que l'instituteur d'un roi, pour écarter un très-faible péril, avait amené son élève à trahir l'amitié?

Extérieur.

Nous avons à présent à considérer comment Fleury maintint la paix pendant sept ans, et fut entraîné à la guerre.

Depuis plus de douze ans, le repos de l'Europe n'avait été troublé, ou du moins menacé, que par les passions de la reine d'Espagne. Il lui tardait de se venger sur la France du renvoi de l'Infante sa fille; elle eut recours à l'Autriche, qui n'avait cessé de contrarier son vœu le plus ardent, c'est-à-dire l'établissement de ses fils en Italie. Le cabinet de Vienne suivait une entreprise dont l'éxécution donnait beaucoup d'ombrage à l'Angleterre; il voulait enfin prendre part au commerce maritime, et venait d'établir à Ostende une compagnie des Indes-Orientales [1]. Pour se mettre à l'abri des mesures

[1] « La cour de Vienne avait établi cette compagnie en 1722, sur un plan tracé quelques années auparavant par un négociant anglais nommé Colebrook. Celui-ci s'était adressé, pour le faire adopter, au prince Eugène. Il prétendait que cette entreprise animerait l'industrie de tous les États de la maison d'Autriche, donnerait à cette puissance une marine, dont une partie serait dans les Pays-Bas, et l'autre à Fiume ou

de l'Angleterre et de la France, l'Autriche se rapprocha de l'Espagne, et reçut avec joie les ouvertures qui lui étaient faites par cette cour. Ces négociations eurent des résultats rapides, mais passagers; le traité fut signé à Vienne le 30 avril 1725. L'empereur consentit à reconnaître les droits héréditaires de l'infant don Carlos sur les États de Toscane, de Parme et Plaisance. L'ordre de succession au trône d'Espagne, établi par le traité d'Utrecht, était enfin reconnu par l'Autriche;

à Trieste, la délivrerait de l'espèce de dépendance où elle était encore des subsides de l'Angleterre et de la Hollande, et la mettrait en état de se faire craindre jusque dans Constantinople.

» Le prince Eugène sentit le prix des ouvertures qu'on lui faisait; mais il ne voulut rien précipiter. Pour accoutumer les esprits de sa cour et ceux de l'Europe entière à cette nouveauté, il fit partir, en 1717, avec ses seuls passe-ports, deux vaisseaux pour l'Inde. Le succès de leur voyage multiplia les expéditions dans les années suivantes. Toutes les expériences furent heureuses, et le conseil de Vienne crut pouvoir, en 1722, fixer le sort des intéressés par l'octroi le plus ample qui eût jamais été accordé.

» La nouvelle compagnie, qui avait un fonds de dix millions huit cent mille livres, parut avec distinction dans tous les marchés des Indes. Elle avait, au moment de sa suppression, deux établissemens, l'un dans le Gange, et l'autre à la côte de Coromandel. »

Raynal, Histoire philosophique.

et, de son côté, le roi d'Espagne garantissait l'ordre de succession que l'empereur avait fixé po r ses propres États. Enfin, l'Autriche promettait à l'Espagne ses bons offices pour lui faire restituer par l'Angleterre Gibraltar et l'île de Minorque. Un traité de commerce et un traité d'alliance défensive furent conclus presque en même temps. L'Angleterre sonna l'alarme sur le rapprochement inopiné de ces deux cours. Son ambassadeur, Horace Walpole, entreprit de persuader au duc de Bourbon que rien n'était plus préjudiciable aux intérêts de la France que de voir l'Autriche se placer au rang des nations commerçantes.

La pension payée à la marquise de Prie fut le meilleur des argumens de Walpole. La France et l'Angleterre resserrèrent leur alliance par le traité de Hanovre, le 3 septembre 1725. Le roi de Prusse, et ensuite la Hollande, y accédèrent; mais le premier s'en détacha bientôt. L'Angleterre armait déjà ; l'Espagne faisait des préparatifs pour le siége de Gibraltar. On craignait que l'empereur ne se déclarât contre la France; il y était vivement excité par l'ambassadeur d'Espagne, Riperda. Les Français essuyaient à Vienne des dégoûts qui sont les avant-coureurs ordinaires d'une rupture, lorsque le duc de Richelieu arriva dans cette capitale avec le

titre d'ambassadeur. Il y déploya une magnificence digne du gouvernement qu'il représentait. Riperda affectait, en toute occasion, de le braver, et annonçait l'intention de prendre le pas sur lui dans la première solennité [1]. Richelieu, qui le méprisait, lui fit des provocations qui ressemblaient à des cartels ; et l'on vit avec étonnement l'ambassadeur d'Espagne sortir de Vienne la veille du jour où Richelieu devait faire son entrée dans cette capitale, et où la dispute de préséance devait être terminée. Fleury, déjà ministre, fut enchanté de la fierté qu'avait montrée Richelieu dans cette circonstance. Cet adroit courtisan avait pressenti longtemps auparavant la puissance à laquelle devait s'élever l'évêque de Fréjus, et avait su se concilier sa bienveillance dans le temps même où il ouvrait sa carrière sous les auspices de la marquise de Prie. Il continua son ambassade avec éclat, et présenta le maintien de

[1] On lit, dans la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, que Riperda, voulant un jour le devancer pour entrer chez l'empereur, fut écarté par Richelieu, qui lui donna un violent coup de coude ; et que ce dernier, persuadé que ce démêlé aurait des suites, se rendit le soir à l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne, qui lui fit dire qu'il était sorti. Ce fait n'est confirmé par aucun Mémoire authentique.

la paix comme son ouvrage. La vérité est qu'il ne trouva point dans l'empereur Charles VI les intentions hostiles que la cour de France avait paru craindre. Ce monarque, d'un esprit médiocre et d'un caractère froidement altier, donnait moins d'attention aux affaires d'État qu'aux soins de l'étiquette. Dans la vie languissante qu'il menait, et au milieu des pratiques de dévotion les plus minutieuses, les pensées de l'ambition venaient peu le troubler. Le prince Eugène, à qui la direction principale des affaires restait toujours, en dépit de la jalousie secrète de l'empereur, persévérait dans l'inimitié qu'il avait signalée contre la France; mais une gloire militaire qu'il craignait de compromettre, et le souvenir d'avoir vu à Denain la fortune infidèle, avaient beaucoup ralenti son ardeur guerrière. Les intrigues de Richelieu pour connaître et pour détourner ses projets, sortaient des procédés ordinaires de la diplomatie. C'étaient toujours des femmes qu'il faisait servir à ses desseins; il peignait à la cour de Versailles toutes les bonnes fortunes qu'il avait à Vienne, comme des actes de dévouement pour la gloire de son maître.

Faveur de Riperda.

Riperda, que Richelieu avait en quelque sorte chassé honteusement de Vienne, fut reçu en Espagne comme s'il eût rendu le

plus grand lustre à cette monarchie. On le fit premier ministre. La noblesse et la nation espagnoles furent révoltées de ce choix. En effet, un pareil homme ne pouvait séduire qu'un roi consumé de vapeurs, et qu'une reine à laquelle tous les instrumens étaient bons dans ses projets d'ambition et de vengeance. Le baron de Riperda était né en Hollande, et avait représenté cette république auprès de la cour d'Espagne. Pendant qu'il remplissait cette mission, il abjura le calvinisme, et se flatta de subjuguer un monarque dévot par une conversion que tout rendait suspecte. D'abord, il n'en reçut pour salaire qu'un mépris général; mais sa présomption et son opiniâtreté lui ouvrirent enfin un accès à la cour. Il s'efforçait de copier Albéroni; et comme la reine se repentait d'avoir laissé renvoyer ce ministre, elle vit dans Riperda un homme qui pouvait la dédommager de cette perte. Il réussit à prouver que le marquis de Grimaldo était vendu à l'Angleterre, et il lui succéda. Mais, entraîné par sa bassesse, il ne tarda point à se vendre lui-même au cabinet de Londres. Il lui donna connaissance des articles qu'il avait réglés avec l'Autriche, et par l'un desquels cette puissance et l'Espagne s'engageaient, dit-on, à rétablir le prétendant sur le trône. Les seigneurs castillans épiaient

toutes les démarches de Riperda, et ils parvinrent à ouvrir les yeux de Philippe V sur la perfidie de ce ministre. Le roi s'était borné à le destituer de tous ses emplois. On vit alors combien un homme que sa conscience accuse, se trahit par l'excès de ses terreurs. Riperda crut qu'on en voulait à sa liberté, à ses jours; et il vint, dans un carrosse prêté par l'ambassadeur de Hollande, se réfugier chez Stanhope, ambassadeur d'Angleterre. L'asile qu'il avait choisi fut considéré comme une preuve manifeste de sa vénalité. Le gouvernement fit investir l'hôtel de Stanhope; et cet ambassadeur, après d'inutiles protestations, fut obligé de rendre Riperda. On enferma celui-ci au château de Ségovie. Il parvint à s'en échapper au bout de quelques mois, et se retira en Angleterre [1]. Les aventures qu'il eut depuis

[1] Riperda revint en Hollande, s'y lia avec un envoyé de Maroc, et le chargea d'offrir ses services à son souverain. Ils furent agréés; et le même homme qui s'était fait catholique à Madrid, devint musulman à Maroc. Il troubla cet État, dont il fut un moment le ministre, en créant une secte qui était un mélange des trois religions chrétienne, juive et musulmane. Chassé, proscrit avec les malheureux qu'il avait entraînés, il mourut en 1737 à Tétuan, dans le royaume de Fez, l'homme le plus méprisé chez l'un des peuples les plus méprisables de l'univers.

présentent à la fois le comble de la démence et de l'infamie.

Rupture entre l'Espagne et l'Angleterre.

Le gouvernement espagnol voulut réparer le temps qu'avait fait perdre Riperda dans l'exécution des projets contre l'Angleterre. Le siége de Gibraltar fut entrepris; mais déjà cette forteresse était abondamment pourvue de troupes, de vivres et de munitions. Les Anglais rirent d'un siége mal conduit, et qui, au bout de cinq mois, ne leur causait encore aucune inquiétude. Il fallut y renoncer. Les Espagnols firent la vaine démonstration de bloquer une place qui, chaque jour, pouvait être secourue par la mer. Pendant ce temps les Anglais arrêtaient les galions, et coupaient toute communication de l'Espagne avec ses colonies. Philippe V éprouvait encore plus de confusion et de repentir qu'il n'en avait eu des mauvais succès d'Albéroni. La France vint à son secours. Le cardinal de Fleury eut l'honneur de la médiation qui termina une guerre que j'appellerais ridicule, si une guerre pouvait l'être.

Fleury, le plus intègre des ministres, n'avait point succédé à l'infâme pension de Dubois et de la marquise de Prie; mais, fortement convaincu du besoin de la paix, il croyait devoir l'assurer par des complaisances pour l'Angleterre. Il n'était pas aisé de satis-

faire cette puissance, qui montrait toujours un armement prêt, dès que le plus léger de ses intérêts maritimes était blessé. Quand les Anglais furent persuadés qu'ils n'avaient aucun ombrage à prendre du cardinal de Fleury, et que ce ministre ne s'occupait nullement de rendre à la France une marine florissante, ils mirent tous leurs soins à le flatter, et lui firent même le sacrifice de quelques-unes de leurs prétentions. L'ambassadeur d'Angleterre, Horace Walpole, était l'homme le plus fait pour suivre invariablement ce plan de conduite. Frère d'un homme d'État (Robert Walpole), qui créa dans sa patrie un système de corruption que le temps a maintenu, il savait jouer la franchise, et professait une grande amitié pour le cardinal. Dès le ministère de M. le duc, il s'était lié avec l'adroit évêque de Fréjus. Il fut le seul qui vint le visiter à Issy, lorsque le duc de Bourbon voulut l'éloigner des affaires. Le cardinal s'en ressouvint avec reconnaissance, et ne parlait de lui que comme d'un ami dont le cœur lui était connu. Le gouvernement britannique, d'après les instructions de Walpole, laissa jouer à Fleury le rôle du médiateur le plus considéré. Les Anglais ne firent aucune insulte à une escadre française de douze vaisseaux de ligne qui sortit de Brest sous le commandement

du marquis d'O, et qui entra dans la Méditerranée, où elle fut jointe par six galères aux ordres du chevalier d'Orléans. L'objet de cette expédition était d'appuyer la médiation de la France. Des articles préliminaires, et bientôt un traité, furent signés à Paris. Les Anglais y obtinrent la suspension, pendant sept ans, de la compagnie d'Ostende. La France contribuait ainsi à assurer leur domination exclusive sur les mers. Ils prodiguèrent les louanges au cardinal de Fleury, et flattèrent la vanité d'un vieillard pacifique en le présentant comme l'arbitre de l'Europe [1].

Cependant Fleury recueillit un fruit très-heureux de cette médiation; ce fut de ramener la plus parfaite intelligence entre la France et l'Espagne. Le roi Philippe n'était heureux qu'en reprenant ses liens avec sa patrie. Il se hâta d'annoncer sa réconciliation avec

[1] Quelque timide que fût le cardinal de Fleury dans ses mouvemens maritimes, il osa cependant, à l'exemple de Louis XIV, venger le pavillon français des outrages d'un État barbaresque. Tripoli avait donné de grands sujets de mécontentement. Une escadre de onze vaisseaux ou frégates, commandée par le chef d'escadre Grandpré, partit de Toulon, se présenta devant Tripoli le 19 juillet 1728, bombarda cette ville, et en détruisit la plus grande partie. Les corsaires vinrent bientôt implorer le pardon du roi.

Louis XV, son neveu; et, depuis ce temps, l'union la plus étroite se maintint entre les deux branches espagnole et française de la maison de Bourbon. La reine d'Espagne, après tant de variations, après tant de projets inspirés par la passion et trahis par la fortune, était bien loin de renoncer à l'établissement de don Carlos. Le moment approchait où les deux successions de Parme et de Toscane allaient s'ouvrir. L'Autriche montrait toujours la même répugnance à laisser les Espagnols pénétrer dans l'Italie. Un congrès qui s'était ouvert à Soissons[1] pour cet objet, avait été aussi infructueux que celui de Cambrai. La cour d'Espagne fut plus heureuse dans ses négociations avec la France et l'Angleterre. Par le traité de Séville, conclu le 29 novembre 1729, il fut convenu que le roi d'Espagne pourrait faire passer six mille hommes en Italie pour assurer les droits éventuels de don Carlos, et que les deux autres cours feraient tout pour le mettre en possession des duchés de Parme et de Toscane. Ce traité reçut une prompte exécution. Le duc de Parme, oncle de la reine

[1] Le 14 juillet 1728, les plénipotentiaires y prirent place autour d'une table tellement ronde, qu'il n'y avait ni haut ni bas bout.

Journal de Louis XV.

d'Espagne, mourut en 1731 sans laisser d'enfans ; mais il déclara par son testament que la duchesse sa femme était grosse. Le fait était faux ; l'Autriche affecta d'y croire, et fit entrer des troupes dans le duché de Parme, sous prétexte d'en assurer la possession à l'héritier qui allait naître. Le roi d'Espagne rappela à ses nouveaux alliés leur promesse. Le cardinal de Fleury mit la plus grande fidélité à tenir la sienne, et l'Angleterre lui montra dans cette occasion une déférence qui entretint sa sécurité. Six mille Espagnols s'embarquèrent à Barcelone sur une flotte anglaise, et descendirent à Livourne. L'infant, aidé de ce secours, occupa le duché de Parme, d'où les Autrichiens crurent devoir se retirer. Ainsi une branche de la maison de Bourbon rentra dans l'Italie, si fatale aux deux maisons d'Anjou. Le gouvernement anglais se fit payer chèrement par l'Espagne un service qui semblait s'écarter des règles de sa politique accoutumée : il obtint la permission d'envoyer tous les ans un vaisseau à Porto-Bello ; demande modeste en apparence, mais qui lui fournissait les moyens de faire un commerce interlope avec toutes les colonies espagnoles.

Abdication de Victor-Amédée ; son emprisonnement ; sa mort.

Le maître du Piémont n'intervint point dans cet événement qui pouvait changer la face de l'Italie. Mais Victor-Amédée ne régnait plus.

Le seul des rois de l'Europe qui eût à cette époque un caractère prononcé et des ressources personnelles, avait, par un caprice inattendu, suivi l'exemple de Charles-Quint, auquel il ressemblait par son activité et ses fourberies politiques. Il avait abdiqué en 1730 [1]. On croit qu'il avait formé ce dessein depuis quelques années. Il s'était occupé avec ardeur de l'instruction de son fils Charles-Emmanuel; dans toutes les occasions il le présentait à son peuple et à son armée. Après avoir eu long-temps des maîtresses faciles, il avait conçu une affection fondée sur l'estime, pour la comtesse de Saint-Sébastien, femme assez âgée, mais du commerce le plus intéressant. Il l'avait

[1] Différens Mémoires expliquent autrement cette abdication, et tendent à prouver qu'elle n'était que simulée. Un Italien anonyme fournit sur ce sujet des conjectures assez curieuses, mais qui offrent trop peu de garantie à l'histoire. Voici comment il les présente :

Victor-Amédée avait à craindre le ressentiment des cours de Vienne et de Madrid, ayant traité avec chacune d'elles au moment où elles allaient devenir ennemies. En 1730, l'empereur Charles VI, ayant résolu de s'opposer à l'entrée des Espagnols en Italie, proposa au roi de Sardaigne de lui fournir un corps de douze mille hommes, moyennant une somme de trois mille écus, et le gouvernement à vie du Milanais. Victor-Amédée y consentit et reçut la somme. Quelque temps après, l'ambassadeur d'Espagne à Gênes se rendit à Turin incognito, et offrit au roi de Sardaigne

épousée, sans lui communiquer son projet d'abdication. Trois semaines après, il fit, en grande pompe et avec une apparence de philosophie, cet acte qu'un prompt repentir suit presque toujours. Il ne se réservait qu'une pension de deux cent mille écus, et se proposait de vivre en épicurien délicat, dans une retraite charmante, près du lac de Genève; mais les plaisirs d'une vie calme, que les princes ont quelquefois enviés aux sages, ne séduisent pas long-temps des âmes qui ont connu le besoin d'une agitation perpétuelle. Victor-Amédée resta toujours le plus inquiet des hommes dans son modeste château. Il tomba malade, et s'of-

les villes de Pavie et de Novare, avec quelques territoires adjacens, au-delà du Tésin, à condition qu'il se joindrait à Philippe V pour chasser les impériaux de l'Italie. Victor-Amédée, trouvant ces offres plus avantageuses que celles de l'empereur, les accepta, et promit de fournir une armée à l'infant D. Carlos.

L'empereur, instruit de cette perfidie, menaça Victor-Amédée des plus terribles effets de sa vengeance. Celui-ci nia d'abord le fait; mais, voyant bientôt après la cour de Vienne disposée à rentrer dans les mesures des alliés de Séville, il fut saisi de terreur, et imagina, pour se tirer du mauvais pas où il s'était engagé, d'abdiquer la souveraineté, jusqu'à ce que le ressentiment des quatre grandes puissances qu'il avait trompées et qui s'apprêtaient à le punir, fût tout-à-fait apaisé.

fensa du peu d'empressement que le roi son fils mettait à le visiter. Il le rappela par des lettres sévères aux devoirs de la reconnaissance et de la piété filiale. Il était guéri, lorsque Charles-Emmanuel vint le voir accompagné de la reine et de ses ministres. L'un de ceux-ci, le marquis d'Orméa, devait tout à Victor-Amédée, et cherchait à inspirer au jeune roi l'ingratitude dont son propre cœur était rempli. Ce ministre s'inquiéta de la soumission craintive et respectueuse avec laquelle Emmanuel recevait les reproches de son père. Il lui persuada de partir précipitamment. Victor, outré, résolut de suivre son fils. Il part, mais il s'arrête à Montcalier. Timide pour la première fois, il écrit au roi qu'il se conforme à ses conseils, et que, ne voulant point s'exposer à passer l'hiver dans le climat rigoureux de la Savoie, il lui demande une autre retraite dans le Piémont. Cette seule démarche inspira des craintes sérieuses au roi Emmanuel; bientôt il accusa son père d'avoir fait une conspiration pour remonter sur le trône. Victor-Amédée fut arrêté avec une indigne violence; c'était pendant la nuit, il était couché auprès de sa femme. Un détachement de grenadiers entre dans sa chambre avec des armes et des flambeaux. Amédée se fait reconnaître à eux comme le roi qui les a conduits si souvent à la victoire. Il lutte contre ceux

qui veulent l'entraîner. Sa femme, qui le défend, est exposée aux coups des soldats. On le jette dans une voiture, on le conduit dans la prison de la Révole, et sa femme est renfermée avec les plus viles prostituées.

Au récit de cet événement, la France entière parut demander la guerre pour la délivrance du grand-père de Louis XV. Le gouvernement fut sourd à ce vœu. Louis avait été moins ému que ses sujets de cette catastrophe. Le cardinal de Fleury reprochait au roi Victor de l'avoir trompé plusieurs fois sous le voile de la confiance et de l'amitié. La guerre, qu'il détestait, ne lui paraissait justifiée que par un grand intérêt national. Il disait que les rois ne sont point les vengeurs des injustices commises par d'autres rois dans leurs propres États; et qu'enfin celui qui, en suivant les conseils d'une politique perfide, s'était armé contre les époux de ses deux filles, n'avait que trop mérité un fils ingrat. Une grande partie du conseil représentait au ministre que l'on devait à la dignité du trône et aux droits du sang une intercession énergique et pressante en faveur du malheureux Victor; mais Fleury, qui jouissait en secret de l'humiliation d'un monarque dont il avait été la dupe, continua de rester muet sur cet événement, comme si la cour de France devait y être

entièrement indifférente. Cependant le roi Charles-Emmanuel fit cesser, après quelques mois, des rigueurs qui étaient un sujet d'indignation pour l'Europe. Victor-Amédée fut libre, et sa femme lui fut rendue. Il mourut dans la même année, sans prononcer de malédiction contre son fils.

Affaires du Nord.

Je viens de représenter l'état du Midi de l'Europe avant la guerre de 1733. C'est dans le Nord que nous trouverons les causes de cette guerre. Jetons un coup d'œil sur les événemens politiques de ces contrées.

Russie.

Trois règnes avaient fini, et un quatrième avait commencé en Russie dans l'espace de six ans. Il est nécessaire de ne pas perdre de vue les révolutions de cet empire, parce qu'elles eurent souvent une grande influence, et même sur les intérêts de la France.

Le czar Pierre, après avoir fait mourir son fils, continua de suivre avec violence les réformes qu'il avait entreprises. La paix qu'il conclut avec le nouveau roi de Suède [1], et qui lui laissait presque toutes les conquêtes faites sur ce malheureux royaume; la manière

[1] La paix entre la Russie et la Suède fut signée à Neustadt en Finlande, le 21 septembre 1721. Par ce traité, la Russie se fit céder la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie, la Carélie, le pays de Wiborg et plusieurs îles voisines.

dont il sut faire respecter à l'Angleterre même sa marine naissante ; de grands succès obtenus contre la Perse, à laquelle il arracha trois provinces; la ville de Pétersbourg achevée sur un plan magnifique; de beaux ports construits sur toutes les mers de son vaste empire ; des manufactures établies ; l'agriculture encouragée ; un canal qui joignait la Baltique à la mer Caspienne; enfin un peuple nouveau sortant des déserts à sa voix : tels furent les derniers travaux d'un homme qui put tout réformer, excepté son violent caractère. Il s'était fait donner le titre d'empereur [1] en bravant la jalousie de l'Autriche. Ses peuples lui avaient décerné le surnom de *Grand.* Catherine exerçait toujours sur lui le même ascendant; il l'avait fait couronner impératrice, sans entendre par-là lui donner aucun droit de régner après sa mort.

Derniers événemens de la vie du czar Pierre.

Le malheureux Alexis avait laissé un fils en bas âge, que tout l'empire croyait destiné au trône. Le czar Pierre avait deux filles de Catherine; il maria l'une, Anne Petrowna, au duc de Holstein-Gottorp ; la seconde était la princesse, depuis czarine Élisabeth. Il n'avait rien réglé sur sa succession. Il ne se ralentissait

[1] Ce n'est qu'en 1763 que la France a reconnu le titre impérial comme attaché au trône de Russie.

ni dans ses débauches, ni dans les nobles fatigues du gouvernement de ses États. Quelques jours avant sa mort, il avait fait un nouvel acte de cruauté ou de justice sévère; il avait envoyé au supplice un chambellan de Catherine, soit, comme il le fit annoncer, parce que cet homme avait reçu des présens pour des grâces qu'il promettait de faire obtenir, soit, comme on l'a cru, parce qu'il était aimé de l'impératrice. La sœur de ce chambellan avait été condamnée à recevoir le knout. Peu de temps après cette exécution, et dans le moment où l'on se demandait si la colère du terrible empereur n'allait pas tomber sur son épouse, il fut frappé d'un mal qui se déclara avec beaucoup de violence. C'était un abcès à la vessie. Le czar mourut le 8 février 1725. Les régimens des gardes étaient assemblés; le prince Menzicoff [1] parcourait les rangs; ses

[1] Alexandre Menzicoff, ainsi que plusieurs personnages célèbres, s'éleva à la puissance et à la gloire en faisant d'abord le métier de bouffon. Dénué, dans sa jeunesse, de toute instruction et de tout appui, il amusait les soldats de la garde en leur vendant des pâtisseries. Le czar Pierre fut un jour attiré par les éclats de rire qu'occasionaient ses jeux; il entretint Menzicoff, fut charmé de son esprit, de son bon sens, de sa franchise, autant que de sa gaieté, et depuis ce moment ne put se passer d'un homme qui dissipait ses ennuis et entrait avec ardeur dans tous ses pro-

promesses et celles de Catherine avaient déjà gagné les chefs; les dons étaient prodigués aux soldats; ils aimaient dans Menzicoff le plus vaillant et le plus habile des compagnons de Pierre-le-Grand. Ce général sollicitait leurs suffrages pour Catherine; bientôt les acclamations qui la saluèrent impératrice de toutes les Russies, retentirent dans le palais où se trouvait renfermé un petit-fils de Pierre-le-

jets. Menzicoff fit bientôt connaître ses talens pour la guerre. Il gagna, en 1706, auprès de Kalisch, la première bataille rangée où les Russes triomphèrent des Suédois. Ce fut lui qui conçut l'habile plan de campagne qui mit un terme aux conquêtes et à la fortune de Charles XII. Personne ne contribua plus que lui à la victoire de Pultawa. Pierre Ier. fut assez grand pour n'être point jaloux d'un général qui partageait l'honneur de ses brillans succès. Menzicoff se distinguait également dans les fonctions civiles. Tout ce qu'avait conçu son maître, il l'exécutait avec intelligence et vivacité. Sa fortune était cimentée par l'avénement de Catherine au trône; on croit qu'elle avait été auparavant sa concubine. Ses grandes qualités étaient obscurcies par l'avarice et la violence. Il acquit de si grands biens, qu'il pouvait, disait-on, aller de Riga en Livonie jusqu'à Derbent en Perse, en couchant toutes les nuits dans ses terres. Déjà puni de ses exactions par une forte amende, il en avait commis de nouvelles dont Pierre était instruit; et le bruit de sa disgrâce était répandu dans Pétersbourg lorsque le czar mourut.

Grand. Le sénat, qui penchait pour le fils d'Alexis, et qui avait proposé de consulter le peuple, fut obligé de souscrire au vœu des soldats. Cette subite fortune, un supplice peut-être évité, un trône usurpé sur l'héritier du czar, des précautions bien prises pour un événement que la Russie regardait comme inattendu, firent élever des soupçons contre Catherine et contre le guerrier qui l'avait si bien servie. Celui-ci, coupable de grandes exactions, avait à craindre la sévérité d'un souverain que la reconnaissance n'arrêtait pas long-temps. Cependant la maladie de Pierre-le-Grand fut avérée, et l'empoisonnement supposé reste problématique.

Catherine Ire. Le règne de Catherine s'annonçait comme devant être presque aussi glorieux que celui de son époux. Un de ses actes les plus remarquables fut un traité d'alliance conclu entre la Russie et l'Autriche. Menzicoff fut le négociateur de ce traité, que nous verrons bientôt produire des effets contraires aux intérêts de la France. On prétend qu'à la faveur des conférences intimes qu'il eut avec l'ambassadeur d'Autriche, il prit avec cette cour des engagemens qui étaient de nature à menacer le règne et la vie de la czarine; que celle-ci, livrée à de nouveaux amans, tendait à se délivrer d'un ministre impérieux, et qu'il était temps pour

lui de prévenir une disgrâce inévitable. Quoi qu'il en soit, Menzicoff promit au cabinet de Vienne d'assurer la couronne au fils du czarowitz Alexis, lequel était neveu par sa mère de l'impératrice d'Allemagne, femme de Charles VI; et l'Autriche, de son côté, consentit à ce que le futur czar épousât la fille de Menzicoff. Ce traité était à peine conclu et signé, que Catherine mourut à l'âge de trente-neuf ans, le 16 mai 1727, après vingt-sept mois de règne, et le petit-fils de Pierre-le-Grand fut proclamé empereur le même jour.

Suivant quelques relations, la mort de Catherine Ire. n'avait été précédée d'aucune maladie grave, et elle fut accompagnée de convulsions violentes qui décelaient l'effet du poison; mais les meilleurs historiens reconnaissent au contraire que la czarine, effrénée dans ses plaisirs, succomba, comme son époux, à des excès d'intempérance. Ils disent qu'elle dépérissait depuis long-temps, et qu'une fluxion de poitrine avança la fin de ses jours.

Toute-puissance de Menzicoff.

Menzicoff, soit qu'il eût d'avance médité l'élévation de Pierre II, soit que sa politique lui prescrivît de servir avec éclat un prince vers lequel tous les regards se tournaient, montra pour lui tant de zèle, qu'il parut seul lui avoir décerné la couronne. Il se rendit maître du palais, et se fit donner le titre de

vicaire général de l'empire. Sa fille fut fiancée au jeune czar, en attendant l'âge de consommer le mariage. Tout tremblait devant lui. Un enfant renversa ce prodige d'orgueil et de fortune. Dolgorouki, jeune compagnon du czar, sut inspirer à ce prince, âgé de treize ans, la résolution la plus courageuse. Tous deux s'échappèrent d'une maison de campagne dont le ministre avait fait une prison pour son maître. Une escorte disposée par la puissante famille de Dolgorouki, les reçut en chemin et les conduisit à Saint-Pétersbourg. Le czar fut accueilli de ses sujets et de sa garde avec le plus vif enthousiasme. Tous lui offraient de le délivrer de son tyran. On craignit cependant de mettre un homme si redoutable à l'épreuve de ce qu'il pourrait faire pour son salut. Le czar se contenta de l'exiler dans son magnifique château de Rennebourg. Menzicoff obéit; mais il eut l'imprudente vanité de partir pour son exil et de sortir de Pétersbourg avec le faste d'un souverain qui va prendre possession d'un nouveau royaume. Les murmures qu'il excita parmi le peuple, avertirent ses ennemis qu'on pouvait impunément lui porter des coups plus cruels. Ils l'accablèrent tellement, qu'ils en firent un objet de pitié pour l'univers. Ils arrêtèrent ses équipages. On le dépouilla de ses habits somptueux pour lui en faire porter de

bure. On le chargea de chaînes, on le livra à tous les genres d'opprobre. Sa femme, son fils et ses deux filles, dont l'aînée était fiancée au czar, furent traînés avec lui en Sibérie. On fit choix pour eux du désert le plus âpre, le plus dépourvu de moyens de subsistance. Ils n'eurent une chaumière et ne purent soutenir leur existence que par le travail de leurs mains. Menzicoff supporta toutes ces épreuves avec le plus ferme courage, et surtout avec une résignation religieuse qui les lui faisait considérer comme une expiation de ses excès, et peut-être de ses crimes.

Les Dolgorouki, investis d'autant de pouvoir qu'en avait eu Menzicoff, marchaient, sans s'en douter, vers une catastrophe encore plus tragique que la sienne. La destinée les poussait à leur tour vers les déserts de la Sibérie, d'où plusieurs d'entre eux ne devaient sortir que pour monter à l'échafaud. Pierre II mourut de la petite vérole, le 29 janvier 1730, dans la troisième année de son règne et la quinzième de son âge. Un peu auparavant il avait été fiancé avec la sœur de son jeune favori.

Les Dolgorouki ne furent point étourdis d'un coup qui semblait menacer leur puissance. Maîtres du sénat et de l'armée, ils étaient sûrs de disposer du trône. Comme tant d'autres ambitieux, auxquels le même calcul réussit

mal, ils songèrent à y élever une princesse qui, n'y ayant pas les droits les plus prochains, pût leur donner plus de gages de reconnaissance. Ils avaient encore une autre pensée : c'était de limiter le pouvoir despotique des czars, et de faire jouir la noblesse russe des mêmes prérogatives que celle de Suède et de Pologne. Pour remplir ce double objet, ils firent choix de la princesse Anne, fille du czar Ivan V, frère aîné de Pierre Ier., et veuve du duc de Courlande. Ils excluaient ainsi les deux princesses nées du mariage de Pierre et de Catherine. Le premier ministre Dolgorouki vint trouver la duchesse douairière de Courlande à Mittau, lui annonça la proclamation qui l'appelait à régner sur toutes les Russies, et en même temps lui fit signer un acte qui restreignait l'autorité absolue. La nouvelle impératrice acheta, sans hésiter, l'empire à ce prix ; mais elle ne tarda pas à montrer combien il est facile d'accabler du haut du trône une aristocratie que le temps n'a point cimentée. Aidée de deux étrangers, le fameux comte de Munich [1],

[1] Burchard-Christophe de Munich naquit au pays d'Oldembourg en Allemagne, le 9 mai 1683. Il reçut une excellente éducation de son père, officier distingué au service du Danemarck. Le jeune Munich se sentit particulièrement appelé vers l'étude des fortifications. Il fut attiré en France par le désir de connaître le

et Biren [1], courlandais, qu'elle avait amenés à sa suite, aidée aussi de la petite noblesse

maréchal de Luxembourg et Catinat. Mais lorsque la guerre d'Espagne se déclara, il ne put se résoudre à combattre contre l'Allemagne, sa patrie. Le prince Eugène l'accueillit, l'employa, et ne tarda point à récompenser sa bravoure et ses talens. Munich fut laissé pour mort sur le champ de bataille de Denain. Devenu prisonnier des Français qui lui sauvèrent la vie, et conduit à Cambrai, il eut le bonheur d'être soulagé et consolé par l'immortel Fénélon. La paix de Rastadt l'ayant laissé sans emploi, il passa en Russie, et se fit aisément remarquer du monarque le plus habile à discerner tous ceux dont les talens pouvaient seconder ses grandes entreprises. Le fameux canal de Ladoga avait été commencé sur de mauvais principes qui en compromettaient le succès. Munich releva toutes les fautes des ingénieurs, et Pierre lui confia la direction du canal. Dès que ce monarque vit réussir, par les soins de Munich, ce grand ouvrage, dont il avait presque désespéré, sa reconnaissance éclata par des honneurs tels qu'on en accorde aux généraux qui ont remporté des victoires. La jalousie de Menzicoff s'éveilla, mais fut impuissante. Catherine elle-même se fit un devoir de défendre Munich contre le ministre qui paraissait la subjuguer. Pierre II maintint dans ses emplois l'ennemi de Menzicoff, et la czarine Anne lui donna toute sa confiance.

[1] La famille de Biren avait servi les ducs de Courlande dans les emplois les plus vils. « C'était, dit » Rhulières, un esprit altier, une âme féroce, qui » méditait froidement d'horribles cruautés, et prétendait s'en justifier par la nécessité de traiter ainsi

russe, qui voyait avec envie l'élévation des grandes familles, elle fit faire, dans la ville de Moscou, une émeute contre les Dolgorouki : ceux-ci, assaillis dans leur palais, virent qu'il était inutile de résister; ils attendirent ce qu'on ordonnerait de leur sort. Cruelle avec raffinement, la czarine annula le pacte qu'ils lui avaient fait souscrire, et les envoya se construire des huttes en Sibérie, à côté de celle de Menzicoff. Ce malheureux guerrier, après avoir fermé les yeux à celle de ses filles qui avait été désignée impératrice, venait de succomber à ses chagrins, et sa femme l'avait suivi de près au tombeau. Son fils et sa seconde fille virent leurs malheurs partagés par les auteurs de leur cruelle disgrâce : peu de temps après, ils furent rappelés à la cour, et eurent le bonheur de n'y obtenir aucune influence. Munich et Biren, jaloux l'un de l'autre, mais rapprochés par la politique, se partageaient l'autorité. Ces deux hommes, sous le règne de la czarine Anne, lequel fut de dix ans, fortifièrent, étendirent tous les ressorts de grandeur

» le peuple russe. » La vengeance qu'il tira des princes Dolgorouki est une des plus épouvantables barbaries dont l'histoire fasse mention. Deux de ces princes furent roués, deux écartelés, et trois eurent la tête tranchée. Biren fit exiler plus de vingt mille personnes en Sibérie.

que Pierre avait donnés à son empire; et la France, comme nous l'allons voir, fut humiliée par les armes d'un peuple qui avait été si long-temps ignoré de l'Europe méridionale. Cet événement, ainsi que la guerre de 1733 dont il fait partie, fut occasioné par la prétention qu'eurent la France et la Russie, de donner chacune un roi à la Pologne. Voyons d'un coup d'œil rapide ce qui se passait dans cet État, que ses mauvaise lois, et ses dangereux voisins menaçaient à l'envi.

Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, prince aimable et voluptueux, peu distingué dans la guerre, mais habile dans la paix, avait su régner à côté de l'anarchie. Malgré son faste, il avait amassé des richesses qui lui étaient particulièrement utiles pour éviter une dépendance trop servile de la Russie. Pierre-le-Grand, comme nous l'avons vu, l'avait menacé de son ressentiment. Des présens répandus dans la cour du czar avaient attiédi une colère si redoutable. Auguste respirait depuis la mort de Pierre. Cependant des troubles qui s'élevèrent dans le duché de Courlande, État allié de la Pologne, furent pour lui une source de chagrins et d'humiliations. Le peuple s'était soulevé en 1726 contre le duc régnant; et, soit qu'il eût été excité par le roi Auguste, soit qu'il songeât seulement à s'en

Affaires de Courlande.

faire un appui, il avait offert la couronne ducale au comte Maurice de Saxe [1], fils naturel que ce monarque avait eu de la comtesse de Konigsmarc. Cette élection avait été faite

[1] Maurice, comte de Saxe, naquit à Dresde le 16 octobre 1696. Ses penchans héroïques s'annoncèrent dès l'enfance. Son ardeur pour les exercices dans lesquels il déployait une force et une adresse prodigieuses, lui fit d'abord négliger toutes les études qui demandaient l'application de l'esprit. On ne put lui apprendre d'autre langue que le français. Il se sentit depuis humilié par son défaut d'instruction, et parvint à acquérir, sinon une grande variété de connaissances, du moins beaucoup d'activité et de netteté dans le travail. A l'âge de douze ans il s'était déjà fait connaître à la guerre et en amour. Il se distingua en 1708 au siége de Lille, sous les yeux du roi son père, et du prince Eugène. Le général Schullembourg nomma cet enfant son aide-major-général. Maurice courut les plus grands dangers aux siéges de Tournai et de Mons. Le soir de la bataille de Malplaquet, quand les alliés frémissaient de la perte immense qu'ils venaient de faire, lui seul montrait une figure épanouie; il disait qu'*il était content de sa journée*. Telle était son ardeur pour les combats, qu'il voulut se trouver au siége de Riga, conduit par Pierre-le-Grand; et qu'après la prise de cette ville, il quitta le czar, qui le comblait d'éloges, pour venir en Flandre assister au siége de Douai et de Béthune. Le prince Eugène déclarait n'avoir point vu d'homme plus intrépide que le jeune Maurice. Après cette campagne, le roi Auguste voulut employer à sa propre défense un

solennellement par les États de Courlande, qui avaient su deviner l'âme et les ressources d'un héros, dans un jeune homme occupé avec une égale ardeur de ses plaisirs et des projets

fils d'un courage aussi brillant. Maurice alla servir en Poméranie les puissances alliées contre la Suède, et se distingua, soit dans leurs succès, soit au milieu de leurs revers. Seulement il regrettait de contribuer aux désastres d'un héros tel que Charles XII. Dans le désir de voir ce grand guerrier, il ne manquait pas de s'avancer un des premiers chaque fois que Charles XII faisait une sortie de Stralsund. Il le vit en effet au milieu de ses grenadiers, et son admiration redoubla pour ce monarque. Il avait eu auparavant une occasion d'imiter un de ses exploits le plus extraordinaires. Un corps de huit cents ennemis le cerna dans une auberge où il était avec cinq officiers de son régiment et douze valets; il voulut se défendre et réussit à s'échapper, quoique blessé à la cuisse. Le roi son père le maria, peu de temps après, avec la jeune comtesse de Loben. On dit qu'il se décida à ce mariage, parce que cette dame portait le nom de Victoire. Mais les nombreuses infidélités qu'il lui fit troublèrent bientôt cette union; et son désir de chercher les combats s'accrut encore par l'ennui de vivre auprès de sa femme. L'Europe n'offrait plus qu'un seul théâtre de guerre, c'était sur les confins de la Turquie. Maurice y courut, et le prince Eugène eut le plaisir de revoir dans son camp, sous Belgrade, le jeune héros dont il avait admiré en Flandre les talens et la bravoure.

La paix de Passarowitz se fit trop tôt pour lui. L'amour du plaisir et une vague espérance de fortune l'ap

les plus exaltés; les Russes s'opposèrent à ce choix. Menzicoff, qui, à cette époque, dominait encore à cette cour, voulait pour lui le duché de Courlande. L'impétueux Maurice ne craignit point de défendre ses droits et d'attendre les Russes. Il soutint contre eux des combats multipliés qui accrurent sa gloire. Il fut enfin accablé par le nombre des ennemis. Il revint en France où il avait déjà pris du service, et ne connut plus d'autre patrie. Les orages de la Courlande n'étaient point calmés lorsque le roi Auguste mourut en 1733. La

pelèrent en France en 1720. Le régent mit ses soins à l'y fixer, et lui donna bientôt le brevet de maréchal de camp. Le comte Maurice mit à profit, pour ses études, un intervalle d'inaction militaire. Sa tête était dans une fermentation continuelle. De tous les hommes à projets qui occupaient alors la France, aucun n'avait des idées aussi hardies. Mais après la mort du régent, on était en garde contre les brillantes illusions, et surtout contre celles qui étaient présentées par des étrangers. On commençait à considérer le comte de Saxe comme un aventurier; la cour le négligeait; il s'en consolait au milieu des plaisirs. Il avait inspiré la passion la plus vive à la célèbre comédienne Le Couvreur. On connaît la preuve qu'elle lui en donna, lorsque, nommé duc de Courlande, il eut besoin d'argent pour aller se mettre en possession d'un État si difficile à conserver. Elle vendit ses bijoux et sa vaisselle quarante mille francs, pour l'aider dans cette expédition. La duchesse douairière, qui fut depuis la

vacance du trône de la Pologne excita un embrasement presque aussi général, mais heureusement beaucoup moins long que la succession de l'Espagne.

Il s'était formé en France un parti qui voulait la guerre, quel qu'en fût l'objet ou le prétexte; une pareille ardeur s'éveille ordinairement sous un jeune monarque. On lui fait entendre que, jusqu'à ses premiers combats, ses ménagemens seront traités de faiblesse par des voisins qui sauront s'en prévaloir. Ce n'étaient point seulement les courtisans de l'âge de Louis XV qui l'excitaient à la guerre,

czarine Anne, le reçut à Mittau avec empressement, et même avec tendresse. Il aurait pu l'épouser, s'il n'eût pas donné continuellement prise à sa jalousie; et bientôt après, un coup du hasard eût fait monter sur le trône de Russie l'homme le plus fait pour égaler ou pour surpasser Pierre I[er]. Le puissant Menzicoff se déclara contre le nouveau duc de Courlande. Il voulait avoir le titre de souverain, et depuis longtemps ce duché était l'objet de son ambition. Un parti de neuf cents Russes pénétra par ses ordres à Mittau. Le comte de Saxe fut assiégé dans son palais, et avec soixante hommes il fit lever le siége. Mais bientôt les forces de la Russie et celles même de la Pologne le pressent de toutes parts. Il se retire dans l'île d'Usmaïz: après une longue défense, il se vit obligé d'abandonner ce dernier poste, et revint en France, où une destinée plus brillante l'attendait.

c'étaient surtout les vieux lieutenans de Louis XIV. Près de vingt ans avaient effacé le souvenir de ses désastres. L'imagination se reportait aux beaux jours où toutes ses armées combattaient, triomphaient à plus de cent lieues des frontières de la France et où ses vaisseaux respectés partageaient ou disputaient l'empire des mers.

1733. Quels personnages désirent la guerre.

Villars, qui s'impatientait dans sa vieillesse de voir le mérite de ses exploits, et même de la bataille de Denain, mis encore en problème, brûlait de confondre l'envie, et ne cessait d'ouvrir au conseil des avis fermes et guerriers qui inquiétaient le cardinal. Les amis même du premier ministre, l'ambitieux Belle-Isle, à qui il tardait de sortir du rang des hommes habiles et suspects en affaires; le duc de Noailles qui languissait depuis qu'il n'avait plus ni commandement ni ministère; le maréchal de Berwick qui s'ennuyait dans le repos, et n'avait pas de talens à signaler dans la paix; le duc de Richelieu qui ne s'était encore annoncé que par des affronts faits fort à propos au ridicule baron de Riperda, obsédaient le pacifique Fleury. Ses ennemis cachés le poussaient plus vivement à la guerre, dans l'espérance que sa parcimonie et sa pusillanimité feraient manquer toutes ses opérations et tomber son crédit. Quand la mort d'Au-

guste fit vaquer le trône de Pologne, le vœu des courtisans et des chefs de l'armée fut que Louis y replaçât Stanislas Leczinski. On représentait la nécessité de contre-balancer dans le Nord deux empires aussi puissans que l'Autriche et la Russie. On rappelait les vertus du modeste ami de Charles XII, une première élection légitime, un règne heureusement commencé, les souvenirs qu'il avait laissés aux Polonais, ce que le roi devait à un prince dont il n'avait pas dédaigné le malheur, et dont il avait épousé la fille. La reine était aimée; on voulait lui faire connaître le genre de bonheur qui lui serait le plus sensible, celui du rétablissement de son père sur le trône. Mais le cardinal avait pour cette princesse une froideur, qui fût devenue de l'inimitié, sans la déférence de la docile Marie. Une entreprise qui portait au loin les forces de la France, qu'il n'était pas aisé de diriger du fond du cabinet, et qui enfin, ne pouvant s'exécuter d'une manière imposante sans un armement maritime, devait exciter les ombrages de l'Angleterre, lui paraissait chevaleresque et impolitique; mais les Polonais se déclarèrent pour Stanislas avec plus de vivacité qu'on ne l'avait espéré. C'était en présence des plus grands périls qu'ils faisaient éclater leur affec-

tion et leur dévouement pour leur compatriote exilé.

L'Autriche et la Russie se déclarent pour le premier.

Les deux cours d'Autriche et de Russie s'étaient déclarées pour l'électeur de Saxe, fils d'Auguste II. La Russie mettait son orgueil à repousser du trône de la Pologne un roi que Pierre-le-Grand en avait fait descendre. Elle voulait dominer seule sur un État qu'elle considérait déjà comme tributaire. L'Autriche aurait dû s'alarmer de cette ambition de la Russie, et cependant elle la secondait.

Politique de l'empereur Charles VI ; quel intérêt l'égare.

L'empereur Charles VI faisait céder les conseils de la politique à un intérêt qui était le principal objet de ses sollicitudes. Depuis longtemps il prévoyait que sa succession ouvrirait de funestes débats; il voulait l'assurer à sa fille Marie-Thérèse, dont les hautes qualités s'annonçaient dès l'enfance. Il voyait les princes d'Allemagne attendre le moment de sa mort, pour déchirer et démembrer ses vastes États, et pour transférer dans une autre maison le titre impérial. Un testament lui avait paru une égide trop impuissante pour défendre sa fille. Il avait voulu créer de son vivant un système de garantie, et s'assurer de la parole des rois. Une pragmatique qu'il avait rédigée dès l'année 1712, mais qu'il n'avait publiée qu'en 1724, et par laquelle il croyait aplanir toutes les difficultés de sa succession, devenait

la base de toutes ses alliances. La Russie l'avait déjà reconnue. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, un des rivaux les plus dangereux que la fille de Charles eût à craindre, s'était également engagé à la défense de la pragmatique. L'empereur attachait un grand prix à l'accession de l'électeur de Saxe qu'il voulait opposer aux vues ambitieuses de l'électeur de Bavière. Il mit tant de zèle à servir Auguste III dans ses prétentions sur la Pologne qu'il en oublia le soin de ses propres Etats.

Les Russes et les Autrichiens entrent en Pologne.

Une armée russe et une armée autrichienne s'approchaient déjà des frontières de la Pologne; chacune était estimée de cinquante mille hommes. Stanislas n'avait pour lui que l'enthousiasme des Polonais. Les membres de la diète s'étaient déjà engagés, par un serment, à ne point donner la couronne à un étranger, ce qui prononçait l'exclusion d'Auguste. Dans de telles circonstances le cardinal de Fleury, entraîné à la guerre par les cris de la cour et de l'armée, se résolut, après beaucoup d'efforts, à envoyer trois millions en Pologne pour y assurer l'élection de Stanislas, et à faire embarquer quinze cents hommes pour tenir tête aux armées russe et autrichienne. Encore s'était-il assuré, par de lâches précautions, que l'Angleterre lui permettrait un si faible, ou plutôt un si perfide armement. Mais comme

il ne pouvait se dissimuler qu'une pareille expédition attirerait le mépris de l'Europe sur son ministère, il voulut déployer sur d'autres points les forces de la France d'une manière plus digne d'elle. Il profita de l'imprévoyance de l'Autriche, qui, trop occupée de la Pologne, assurait mal ses frontières d'Allemagne et d'Italie. Le roi de Sardaigne consentait à lui ouvrir les portes de cette dernière contrée. Charles-Emmanuel venait de conclure avec la France un traité d'alliance, dans l'espoir d'obtenir le Milanais, cet objet constant de l'ambition de son père. Fleury, fier de ce traité, le montrait comme le prix et la justification des ménagemens politiques dont il avait usé envers le fils et l'oppresseur de Victor-Amédée. Mais, en attendant que les armées pussent agir en Allemagne et en Italie, l'honneur du gouvernement français était compromis sur les bords de la Vistule.

Stanislas passe en Pologne déguisé.

Le beau-père du roi de France, appelé par les vœux de sa patrie à venir encore une fois régner sur elle, fut obligé de se déguiser pour venir prendre possession d'un trône. Déjà tous les suffrages lui paraissaient acquis, malgré les menaces d'une guerre sanglante, et malgré les protestations emportées des ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Saxe. L'argent avait séduit tous ceux que l'enthousiasme national

n'aurait pas entraînés. L'allégresse fut au comble, quand on vit paraître Stanislas dans le camp où se préparait son élection. Ses longs malheurs semblaient le décorer autant que l'auguste alliance qu'il avait contractée. Près de soixante mille suffrages se déclarèrent en sa faveur; mais un seul des électeurs, en prononçant le terrible et absurde *liberum veto*, allait tout détruire; enfin cet opposant céda, et Stanislas fut proclamé. Trompeuse faveur de la fortune! Cinquante mille Russes inondaient la Pologne, et livraient au fer et à la flamme les châteaux des nobles qui venaient de couronner leur compatriote. Varsovie n'était déjà plus un asile sûr pour Stanislas; Dantzick lui ouvrit ses portes. Cette ville, qui eut la gloire de concourir avec les autres villes anséatiques à la civilisation de l'Europe, avait employé des trésors, fruit d'un vaste commerce, à fortifier ses murailles. Elle était comme une république particulière au milieu de la république polonaise. Stanislas s'y rendit, persuadant à son parti, et persuadé lui-même, qu'une escadre française allait se présenter à l'embouchure de la Vistule avec une nombreuse armée de débarquement. Le roi de France avait confirmé cette promesse par une lettre adressée aux habitans de Dantzick. Ils virent, sans s'étonner, une armée russe les investir. Elle

était commandée par le comte de Munich. Ce général, savant ingénieur, enseignait aux Russes l'art de conduire des siéges, comme Pierre-le-Grand et Menzicoff leur avaient appris à gagner des batailles : mais il n'avait pas à sa disposition de grands moyens d'artillerie.

L'élite des Polonais, qui était autour de Stanislas, animée par son exemple, se défendait avec le plus grand courage dans les murs de Dantzick contre soixante mille assiégeans. Une sortie dans laquelle ils furent joints par de nombreux volontaires de cette ville, leur fut si favorable, qu'ils tuèrent quelques milliers d'hommes aux Russes ; ceux-ci se vengeaient par le bombardement. Les Dantzickois restaient encore fidèles en voyant leurs maisons réduites en cendre. Mais quels furent leur désespoir et leur indignation, lorsqu'ils apprirent que le secours annoncé par le roi de France ne consistait qu'en quinze cents hommes, et que le chef d'un corps aussi faible, à peine arrivé devant le fort de Weichselmunde, effrayé de la témérité de cette entreprise, avait fait tourner ses voiles vers Copenhague ? Au défaut de l'espérance, la fureur soutenait encore les Polonais assiégés. Stanislas éprouvait la douleur d'entendre leurs justes imprécations contre la France. Mais bientôt ils

connurent de quoi est capable le courage des Français. L'ambassadeur de cette nation auprès de la cour de Copenhague, le comte de Plélo [1], s'était indigné en voyant arriver les soldats qu'un chef pusillanime avait détournés des murs de Dantzick. Ni les fonctions de la diplomatie, ni la culture des lettres, dans lesquelles il avait fait des essais pleins d'agrément, n'avaient modéré dans ce Français une ardeur héroïque. Il crut devoir y céder dans une circonstance où il s'agissait de l'honneur de sa nation. Il se met à la tête de ses quinze cents compatriotes, leur adjoint cent volontaires, s'embarque avec eux, et dit à ses amis qui l'embrassent : *Je vais périr, je vous recommande ma femme et mes enfans.* Une armée russe bordait le rivage. Le comte de Plélo descend l'épée à la main, culbute les avant-postes par la vivacité de son attaque, et se fait jour au travers des bataillons moscovites. Il n'était pas loin des murs de Dantzick, et sa troupe avait donné la mort à deux mille ennemis, lorsqu'il tomba criblé de balles. Les Français,

[1] Le comte de Plélo, né en 1669, était aussi distingué par les qualités de l'esprit que par celles du cœur. Il faisait avec méthode des recherches savantes. C'est à lui qu'on doit l'idylle gracieuse et naïve connue sous ce titre : *La manière de prendre les oiseaux.*

ébranlés par ce malheureux événement, eurent un instant d'hésitation dont les Russes profitèrent. Ils firent des pas rétrogrades, rentrèrent dans leur camp en bon ordre, s'y fortifièrent, et y soutinrent pendant plusieurs jours des assauts continuels; enfin ils capitulèrent. On les conduisit peu de temps après à Pétersbourg, où l'impératrice Anne rendit les plus grands honneurs à leur bravoure. Ce revers, mêlé de gloire, après plus de soixante-dix ans, a été réparé sur ce même rivage. Au mois d'avril 1807, une armée française assiégeait Dantzick; un corps de quinze mille Russes a suivi, pour secourir cette ville, la même route que les quinze cents Français conduits par Plélo, et a succombé dans cette entreprise.

1734. Mars. Le comte de Munich réussit à priver les Polonais du secours de la mer. Il fit investir le fort de Weichselmunde, dont le commandant eut la lâcheté de se rendre après la première sommation. Indignés et consternés de cette trahison, les Dantzickois craignirent tout pour le roi Stanislas, auquel ils venaient d'offrir leur noble et inutile dévouement. Les Moscovites demandaient, pour premier article d'une capitulation, qu'il leur fût livré. Bientôt il se vit entouré de guerriers polonais qui lui proposaient de se faire jour à travers les

rangs ennemis. L'exemple du comte de Plélo n'annonçait que trop combien peu il y avait de chances favorables pour cette brillante témérité. Stanislas ne voulut point entraîner ses amis dans les périls de son évasion. De concert avec l'ambassadeur de France Monti, qui lui avait donné les plus grandes preuves de zèle, il résolut de tenter de s'échapper déguisé en paysan. Une anecdote, racontée par lui-même, montre ce qu'une âme dès long-temps exercée par le malheur, peut conserver de sérénité, à l'approche des plus grands dangers. Il avait déjà fait tous les préparatifs de son déguisement, et pris congé de l'ambassadeur, lorsque, voulant lui inspirer la confiance dont il était rempli, il revint frapper à la porte de sa chambre pour lui faire cette plaisanterie : *J'ai oublié,* lui dit-il, *une chose essentielle dans mon déguisement, c'est mon cordon bleu.* Il lui fit de nouveaux adieux, et s'embarqua dans une nacelle avec trois guides et le général Steinflicht, déguisé comme lui. Il vogua à travers la campagne inondée, cherchant la Vistule, et toujours repoussé de ce fleuve par la présence des troupes ennemies. Comme il s'était réfugié dans une cabane abandonnée à un quart de lieue seulement de Dantzick, des salves d'artillerie faites par les assiégeans lui

firent comprendre que cette fidèle et malheureuse ville s'était rendue. Ce bruit fut autrement interprété par les habitans, qui venaient seulement d'entrer en négociation. L'ambassadeur français ne doutait point que les Russes ne célébrassent par ces décharges la prise du roi Stanislas. Cette nouvelle courut dans la ville de Dantzick, et parvint bientôt dans le camp de Munich. Tout se mit à la recherche de l'illustre fugitif. Entouré de périls qui s'accroissaient à chaque pas, il eut souvent à ranimer, et même à menacer ses guides, à se tenir caché derrière des haies, dans des marais, dans des greniers, où un souffle pouvait le trahir, à démêler d'un seul coup d'œil le caractère des hôtes qui le recevaient, à tromper la curiosité suspecte des uns, à s'abandonner à la loyauté des autres. Enfin, il put gagner la ville prussienne de Marienwerder, où il trouva un grand nombre de ses partisans qui venaient d'y chercher un refuge. Le roi de Prusse, Fréderic-Guillaume Ier., respecta envers lui les lois de l'hospitalité.

1734. 9 juillet. Prise de Dantzick par les Russes.

Dantzick avait ouvert ses portes; le comte de Munich, par les contributions les plus sévères, lui fit payer son dévouement à la cause de Stanislas. Les Polonais se déterminèrent à reconnaître Auguste III, pour évi-

ter de plus grands maux à leur patrie. Le serment qu'ils avaient fait de ne point donner la couronne à un prince étranger, leur inspirait un noble scrupule ; ils s'en firent délier par le pape. Il est rare que la promptitude des assemblées délibérantes à s'enchaîner par des sermens, ne soit pas suivie du repentir ; mais c'est la seule circonstance, dans le dix-huitième siècle, où un pouvoir politique ait rendu Rome l'arbitre des engagemens qu'il avait pris avec le ciel. Auguste III, après avoir tout obtenu par la protection des Russes, se montra leur docile instrument. L'Autriche avait employé une armée de cinquante mille hommes à donner un vassal à la Russie. Le favori de l'impératrice Anne, Biren, obtint pour son salaire le duché de Courlande [1].

Mais pendant que la France était ainsi humiliée dans le Nord, par la pusillanimité et l'indigne tiédeur de son gouvernement, elle portait ses armes avec honneur en Allemagne et en Italie. Louis, dans l'âge et dans la situation où la gloire est un premier besoin, ne conduisait pas ses guerriers ; peut-être le

[1] L'élection de Biren fut faite par les États, le 12 avril 1737, et confirmée le 17 juillet suivant par le roi Auguste III.

cardinal de Fleury avait-il craint que le roi ne perdît au milieu des camps l'amour de la paix qu'il s'était attaché à lui inspirer. Cependant les fléaux de la guerre, vus de près, pouvaient produire sur le cœur d'un jeune monarque une impression qui eût fortifié les leçons de son instituteur. Si Louis eût assisté à la guerre de 1733, peut-être eût-on évité la guerre injuste de la succession d'Autriche. Les soldats français veulent avoir un prince à leur tête ; Louis XIII s'était montré, dans les combats et dans les siéges, digne fils de Henri IV. Louis XIV, avec moins de bravoure que son père, avait suivi dans les camps les grands capitaines qui firent la splendeur de son règne. La loi salique, maintenue avec tant de fierté par nos ancêtres, indique assez le besoin qu'ont les Français d'être animés dans les combats par la voix et par l'exemple d'un roi qui partage leurs travaux ; enfin, le sujet de la guerre était ou paraissait être personnel à Louis, puisqu'il s'agissait de rendre un trône à son beau-père. Les considérations que je viens de présenter ne sont point une digression. Il y a dans les mœurs et dans les sentimens d'une nation, des traits primitifs et constans qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Le prince Eugène restait à l'Autriche; mais

Villars et Berwick restaient à la France. Ces derniers avaient appelé la guerre ; Eugène avait cherché à l'éviter. Ce héros n'était plus le seul oracle du cabinet de Vienne ; le crédit d'un ministre, son rival et son ennemi, le comte de Sinzendorff, lui avait porté ombrage. Il disait que des trois empereurs qu'il avait servis, le premier, Léopold, avait été son père ; que le second, Joseph, avait été son frère ; et que le troisième, Charles VI, était son maître. C'était contre son avis qu'une armée autrichienne avait été envoyée en Pologne. Il prévoyait les progrès de la Russie, et démêlait l'adroite politique d'une cour qu'on regardait encore comme barbare. Enfin, il ne se pressait pas d'arriver à la tête d'une armée qui n'aurait que l'emploi peu glorieux, et pourtant difficile de défendre les frontières d'Allemagne contre les Français, supérieurs en nombre et animés d'une vive ardeur.

Villars ne fut point destiné à l'honneur de le combattre. Le roi lui donna le commandement d'une armée qui devait agir en Italie concurremment avec le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel. Ce héros, octogénaire, reçut avant de partir, une épée de la reine, qui semblait l'armer pour sa propre cause : *Me voilà invincible !* s'écria-t-il avec un Campagne en Italie.

transport chevaleresque. Son orgueil s'exalta au point de dire au cardinal de Fleury: « Le » roi peut disposer de l'Italie, je vais la lui » conquérir [1]. » Le début de la campagne parut répondre à de si magnifiques promesses. Les troupes françaises et sardes réunies soumirent, en moins de trois mois, presque tout le Milanais, et s'emparèrent des forteresses de Pizzighitone et de Crémone; mais elles s'arrêtèrent après une conquête qui n'avait demandé que peu d'efforts. Le roi de Sardaigne ne voyait plus aucun intérêt pour lui à pousser ses armes au delà du Milanais, et ne songeait qu'à s'assurer de cette possession. Villars lui réprésentait en vain le danger de laisser respirer les ennemis; Charles-Emmanuel avait fait assez pour lui-même, et ne voulait rien faire pour la France. Favorisée par cette inaction, l'armée autrichienne parvint à dérober un passage sur le Pô. Le roi de Sardaigne fut bien près d'expier son

[1] La reine de France avait aussi donné une cocarde au maréchal; celle d'Espagne lui en envoya une à Lyon, et celle de Sardaigne lui en attacha une elle-même à Turin. Il dit à cette dernière : « Voilà mon » chapeau orné d'une vole de reines qui me rendra » heureux dans mes entreprises pour les trois cou- » ronnes. »

Journal de Verdun, 1734.

peu d'ardeur et de vigilance. Comme il s'avançait, accompagné du maréchal de Villars, de quatre-vingts grenadiers et de quelques gardes, il fut rencontré par un corps de quatre cents Autrichiens. Il songait à se retirer en toute hâte vers le camp, lorsque le vieux maréchal, soit pour le punir de son inactivité, soit pour conserver en toute rencontre l'honneur des armes françaises, engagea l'action. Il chargea les ennemis avec tant d'impétuosité, qu'il les dispersa et leur fit quelques prisonniers. Ce fut là le dernier exploit de Villars. La fatigue et le chagrin lui causèrent une maladie à laquelle il sentit qu'il allait succomber. Il fut obligé de se retirer à Turin, où il mourut le 17 juin 1734, dans la même chambre où il était né quatre-vingt-quatre ans auparavant, lorsque son père était ambassadeur auprès de cette cour. Après sa mort, la guerre d'Italie fut reprise avec une nouvelle ardeur et des succès nouveaux; mais voyons ce qui se passait en Allemagne[1].

[1] Louis-Hector, duc et maréchal de Villars, naquit à Turin en 1651. L'illustration de sa famille était récente. Son père s'était plus distingué dans la carrière des ambassades que dans celle des armes. Villars entra fort jeune au service. Il se trouva au passage du Rhin, au siége de Maestrich, au combat de Senef, et s'avança rapidement par sa bravoure et sa capacité

Opérations militaires sur le Rhin.

L'armée qui devait agir sur le Rhin était confiée au maréchal de Berwick. Cent mille hommes bien approvisionnés s'avançaient dans

militaire. Il ne commanda en chef que dans la guerre de la succession d'Espagne. On lui dut deux victoires dans le temps où l'honneur des armes françaises commençait à être compromis. L'une fut remportée à Fridelingue sur le prince de Bade, et eut des résultats assez importans; l'autre à Hochstedt en 1703, dans ce même lieu où, deux ans après, les Français éprouvèrent un désastre si cruel. Sans doute il eût su le prévenir ; mais comme l'électeur de Bavière se plaignait du ton altier de ce général, Louis XIV l'éloigna, et l'envoya, en 1704, combattre les protestans réfugiés dans les Cévennes. Il sut dans cette guerre civile modérer son caractère impétueux, et il soumit les révoltés beaucoup plus par la prudence que par la force. Bientôt après, une belle campagne défensive sur le Rhin le fit regarder comme le seul espoir qui restât à la France. Il débloqua le fort Louis ; et, après avoir forcé les Autrichiens dans les lignes de Stohlhofen, il fit des incursions dans le Palatinat, dans la Souabe et dans la Franconie. En 1708, il fut chargé de couvrir le Dauphiné, menacé par le duc de Savoie, et y réussit. Ses faits militaires depuis 1709 sont rapportés dans le cours de cette Histoire. On connaît ce mot qu'il dit un jour à Louis XIV : *Sire, je vais combattre les ennemis de V. M., et je vous laisse au milieu des miens.* Le *Journal de Villars* est très-précieux pour l'histoire. Ce général s'en occupait avec soin. Le premier volume de ses Mémoires est entièrement écrit de sa main.

l'Alsace, et n'attendaient qu'un signal pour passer le Rhin. Le duc de Noailles, le comte de Belle-Isle, le marquis d'Asfeld, le comte Maurice de Saxe, le duc de Richelieu, le prince de Tingri, en commandaient les principaux corps. On eût dit, à voir la manière dont la France et l'Autriche se présentaient au combat, que c'était cette dernière puissance qui avait subi tous les désastres de la guerre d'Espagne. En effet, l'armée autrichienne était à peine de soixante mille hommes, et mettait à fortifier ses positions un soin qui indiquait de la faiblesse et de la crainte. L'hiver commençait; le vieillard qui gouvernait la France craignit d'exposer à l'intempérie de la saison une armée aussi florissante, et il fit perdre par-là les avantages que promettait la première impétuosité des soldats. Berwick fut forcé de prendre du repos, après s'être emparé, au mois de décembre, du fort de Kehl. Quatre mois d'inaction suivirent ce coup de main. Au mois d'avril 1734, l'armée se remit en mouvement. On avait regardé le passage du Rhin comme impraticable en hiver, quoiqu'on fût maître du fort de Kehl. On se proposait d'attaquer les Autrichiens dans les lignes d'Erlingen, où ils s'étaient retranchés avec de longs et de dispendieux travaux. Enfin, le Rhin est passé. Le

duc de Noailles, secondé du comte de Saxe, se présente avec quinze mille hommes devant les lignes défendues par douze mille Autrichiens. Les Français débouchent du haut d'une montagne, essuient une décharge à bout portant, et sautent dans les retranchemens. Ils se maintiennent dans les postes qu'ils ont emportés. Le maréchal de Berwick, se déployant alors dans la plaine, force les Autrichiens à une retraite qu'ils font en assez bon ordre. Le prince Eugène ne parut à leur tête que le lendemain de cette action. Il en apprit le résultat avec beaucoup de flegme. *Laissez faire messieurs les Français*, dit-il; *je n'ai jamais été du sentiment de ces lignes, elles ne sont faites que pour des poltrons.* Le comte de Belle-Isle venait pendant ce temps de soumettre le pays de Trèves. Encouragé par ce double succès, le maréchal de Berwick se porta sur Philipsbourg, et en commença le siége. Cette guerre se faisait avec peu de passion de part et d'autre. On ne songeait point à pénétrer en Allemagne; une place forte conquise sous les yeux du prince Eugène, paraissait un résultat assez glorieux pour une campagne. La tranchée fut ouverte la nuit du 1er. juin; le siége était poussé avec vigueur, et l'armée qui le protégeait était disposée dans un tel ordre, que

le prince Eugène n'osait l'attaquer. Le commandant de Philipsbourg, à la tête d'une garnison nombreuse, annonçait la plus belle résistance. Les Français disputaient entre eux de courage et de témérité. Berwick ne pouvait les contenir, ni se contenir lui-même. Il s'avança dans une reconnaissance si imprudemment qu'il se trouva placé entre les feux des assiégeans et celui des assiégés. Un boulet tua le vainqueur d'Almanza [1]. Le vainqueur de Denain expirait lorsqu'on lui apprit la mort de Berwick, et ses dernières paroles furent un pénible retour sur le sort

[1] Le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, était neveu, par sa mère, Arabelle-Churchill, du célèbre duc de Marlborough. Sa destinée fut d'être toujours armé contre ses parens les plus proches, puisqu'il eut à combattre son oncle et son fils, et à traverser les entreprises de son frère, le chevalier de Saint-George. Le hasard le fit naître dans le royaume qu'il devait si bien servir. Sa mère, en revenant des eaux de Bourbon, le mit au jour à Moulins en 1671. Lorsque son père fut chassé du trône par la révolution de 1688, Berwick le suivit et prit du service en France. Il reçut, pour prix de plusieurs actions d'éclat, l'honneur de commander en Espagne. Il y gagna, en 1707, la bataille d'Almanza, dans laquelle il tua cinq mille hommes aux alliés, et leur fit neuf mille prisonniers. Les *Mémoires du maréchal de Berwick* ont plus d'exactitude que d'originalité. On les attribue à l'abbé de Margon.

qui le privait d'une mort aussi glorieuse. *Cet homme-là*, dit-il, *a toujours été heureux*. La France apprit coup sur coup la perte de ces deux illustres généraux, dont l'un l'avait sauvée elle-même, et dont l'autre avait sauvé l'Espagne ; les honneurs qui furent rendus à leur mémoire n'eurent point ce caractère imposant et solennel qui perpétue l'héroïsme. On voyait que le temps des grandes choses allait passer, au peu de soin qu'on mettait à conserver de grands souvenirs. Villars et Berwick étaient les deux plus illustres débris du siècle de Louis XIV. L'un avait peut-être à l'excès la modestie qui manquait à l'autre. En paraissant dédaigner l'art du courtisan, tous deux l'employaient quelquefois ; mais ils ne surent point s'élever au rôle politique auquel ils semblaient appelés. Berwick connaissait avec plus d'exactitude toutes les parties de l'art militaire ; Villars avait plus de vivacité dans ses conceptions, et plus de cette fougue qui entraîne une armée. Le fils naturel de Jacques II fut fidèle à sa patrie adoptive, et peut-être le fut-il d'une manière trop rigide, puisque sous la régence il combattit en Espagne contre son bienfaiteur, contre son fils et son frère. Villars aimait sa patrie comme un vieux Français, et pouvait même lui pardonner un peu d'ingratitude.

Le commandement de l'armée fut partagé entre le duc de Noailles et le marquis d'Asfeld, qui reçurent l'un et l'autre le bâton de maréchal de France. Ils continuèrent avec activité le siége de Philipsbourg, quoiqu'ils fussent divisés d'opinion sur les moyens de le couvrir. D'Asfeld, un des ingénieurs les plus distingués de ce siècle, voulut retrancher l'armée assiégeante dans des lignes semblables à celles dont les Autrichiens ont coutume de s'entourer. Noailles regardait cette précaution comme indigne des Français, et comme faite pour rassurer l'ennemi sur le sort de l'Allemagne, dans un moment où elle était de tous côtés ouverte à l'invasion. L'avis du premier prévalut. On sait qu'un pareil moyen, employé par le prince de Condé devant Arras, n'avait pas réussi à ce grand capitaine. Mais d'Asfeld porta ses ouvrages à un tel degré de perfection, que l'armée française ne put craindre, ou plutôt ne put espérer de se voir attaquée. Le prince Eugène avait reçu de nombreux renforts. Les plus distingués des princes allemands étaient venus pour assister à une bataille qu'ils espéraient devoir être aussi fatale aux Français que celle de Hochstedt. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, était au nombre de ces princes; il avait auprès de lui son fils, le prince royal, âgé de vingt-un ans,

qui venait étudier ardemment sous le prince Eugène tous les moyens de l'égaler ou de le surpasser. Le défenseur de l'Autriche ne fut point cependant ébranlé par ce concours de guerriers qui brûlaient de commencer leur gloire pendant qu'il ajouterait encore à la sienne. Il déclara que les retranchemens des Français étaient inexpugnables. On voulut en vain lui indiquer quelques endroits plus faibles dans leurs lignes. Il s'en approcha pour convaincre tous les généraux de l'extrême difficulté d'une attaque. Il se contenta de serrer de près l'armée française, et ne cessa de la canonner pendant que la garnison de Philipsbourg la tenait en haleine par la vivacité de son feu et l'impétuosité de ses sorties. Les eaux du Rhin s'enflèrent, et le camp des Français fut inondé. Quelques ouvrages furent interrompus par ces crues violentes ; d'autres furent emportés. Les assiégeans avaient toujours les pieds dans l'eau. La gaieté et l'activité des Français furent le meilleur remède contre les maladies qui pouvaient résulter d'une position aussi fâcheuse. Les chefs et les soldats se distinguèrent par leur patience autant que par leur bravoure. On vit le duc de Grammont distribuer cent mille livres à des officiers peu fortunés. D'autres seigneurs imitèrent cette libéralité. Dès

que les travaux du jour étaient finis, une partie de la nuit se passait en plaisirs, en fêtes ; des mets et des vins exquis étaient servis sur la tranchée. Un de ces festins nocturnes fut troublé par un incident qui annonce combien cette gaieté était mêlée d'indiscipline. En soupant avec le jeune prince de Conti, le duc de Richelieu fut insulté par le prince de Lixen. Le premier, qui avait éprouvé beaucoup de fatigue dans la journée, conservait encore quelques traces de sueur au front. Le prince de Lixen, en réponse à quelques épigrammes de ce seigneur, lui dit de s'essuyer, et ajouta *qu'il était étonnant qu'il ne fût pas entièrement décrassé, après l'avoir été en entrant dans sa famille* [1]. Richelieu ne voulut pas différer sa vengeance d'un seul moment. A minuit, les deux adversaires se rendirent à la tranchée ; et le lieu qui devait le plus leur rappeler que leur sang appartenait à la patrie, fut leur champ de bataille. Le prince de Lixen fut tué. Le maréchal d'Asfeld n'osa punir Richelieu ; mais celui-ci crut devoir redoubler d'ardeur, et eut le bonheur d'être blessé sur la tranchée qu'il

[1] Le duc de Richelieu venait de s'allier à la maison de Lorraine, en épousant la princesse Élisabeth Sophie, fille du duc de Guise.

avait teinte du sang de son compagnon. Un grand nombre d'officiers généraux, parmi lesquels on citait le duc de Duras, le marquis d'Hudicourt, le comte de Chaumont, furent également blessés à ce siége. Le marquis de Silly, le chevalier de Sanglé, la Boulaye, Puyguyon, furent tués. Le prince de Conti et le comte de Clermont s'y étaient distingués. Enfin, après quarante-huit jours de tranchée ouverte, la place capitula. C'était en présence du prince Eugène que les Français avaient fait cette conquête.

Malheureusement ils bornèrent à la prise d'une forteresse la gloire et les travaux de cette campagne. Sortis de leurs retranchemens, ils n'osèrent à leur tour attaquer le prince Eugène enfermé dans les siens. Les maréchaux d'Asfeld et de Noailles se divisèrent. Le cabinet de Versailles perdit beaucoup de temps à vouloir les concilier. Il n'y avait plus de dessein arrêté. On se porta sur Mayence pour en faire le siége; un mouvement du prince Eugène fit renoncer à cette entreprise. On chercha ensuite à pénétrer dans la Souabe; on trouva encore le prince Eugène occupant des défilés regardés comme inexpugnables. Pour ne pas obscurcir la gloire du siége de Philipsbourg par des revers qui n'auraient été que le juste prix

de tant d'incertitude, on prit des quartiers d'hiver pendant les plus beaux jours de l'automne.

Des succès plus éclatans, obtenus en Italie dans cette même campagne de 1734, furent également suivis d'une tiédeur et d'une mollesse que les Français victorieux montraient pour la première fois. Jamais l'Autriche n'avait paru plus menacée de perdre toutes ses possessions en Italie, et jamais aussi elle n'avait mérité ce malheur par plus d'imprévoyance. Depuis quinze ans, les projets de la reine d'Espagne sur cette contrée avaient été annoncés, continués ou repris avec une opiniâtreté qui n'avait cessé de tenir l'Europe dans quelque agitation. Cependant l'Autriche n'avait pas, au commencement de cette guerre, plus de dix mille hommes pour couvrir l'Italie, et laissait le royaume de Naples comme à l'abandon. Des intrigues depuis long-temps fomentées, des factions soudoyées par l'Espagne avec l'or du nouveau monde, excitaient les inconstans Napolitains à se délivrer de la domination allemande; l'Autriche croyait pouvoir les contenir avec les milices du pays et des troupes disséminées dans différentes garnisons. La reine d'Espagne regarda la facile occupation du Milanais par le maréchal de Villars et le

roi de Sardaigne comme un heureux présage pour l'invasion de Naples. Elle y envoya son fils don Carlos, dont elle fit appuyer les prétentions par un corps de troupes espagnoles sous la conduite d'un habile général, le duc de Montemar. En même temps elle s'assurait, par des sommes considérables, des grands du royaume de Naples et de la populace la plus mercenaire de l'Europe. La révolution était déjà faite à Naples quand l'infant y arriva au mois de mars 1734. Il fut reçu avec des transports de joie. Le vice-roi impérial, Visconti, s'était hâté de se retirer. Le feu de la révolte s'étendait de toutes parts. Les Napolitains n'avaient pas cependant été opprimés par l'Autriche ; mais la froide régularité des mœurs allemandes avait causé à un peuple mobile, un ennui dont il lui tardait de se venger. Les Espagnols mirent plus d'activité à pousser leurs conquêtes dans le royaume de Naples, que les Français n'en mettaient à profiter de leurs avantages dans la Lombardie. Le duc de Montemar s'avança en diligence contre l'armée autrichienne qui s'était rassemblée dans la Pouille, et l'attaqua dans le camp de Bitonto. Les milices, dont le comte de Visconti avait imprudemment grossi ses troupes, lâchèrent pied dès le commencement de l'ac-

tion. On vit alors les officiers autrichiens combattre presque sans soldats. Leurs efforts furent glorieux, mais inutiles. Accablés par le nombre, et presque tous couverts de blessures, ils posèrent les armes. La victoire fut complète ; il n'y eut plus d'armée autrichienné. Le duc de Montemar, qui reçut, pour prix d'un service si mémorable, le nom de duc de Bitonto, parvint à fermer le chemin de Capoue et de Gaëte aux corps épars qui venaient en renforcer les garnisons. Ces deux villes furent assiégées et prises. Don Carlos fut maître de tout le royaume de Naples, et s'occupa de la conquête de la Sicile. Les Espagnols, qui depuis Charles-Quint n'avaient exécuté aucune entreprise avec plus d'ardeur et de succès, surent bien réparer dans cette île les disgrâces de l'expédition d'Albéroni. Le duc de Montemar dispersa, culbuta vingt mille Autrichiens qui défendaient la Sicile, et parvint à ne leur laisser d'autres asiles que Messine, Syracuse et Trépani. A l'exception de ces trois villes, toute cette île était, en 1735, soumise au nouveau roi de Naples.

Les impériaux faisaient dans la Lombardie une résistance plus digne de leur renommée. Le roi de Sardaigne ne les servait que trop par sa lenteur à les poursuivre. La politique

taille de Parme, à laquelle le roi de Sardaigne n'avait point assisté. Mais l'un et l'autre peuvent être blâmés de n'avoir mis ni vigueur ni habileté à poursuivre les ennemis vaincus. Ils parurent ignorer toujours les mouvemens des généraux autrichiens. Ils employèrent deux mois à soumettre un pays tout ouvert, et formant à peine vingt lieues de terrain. Une conduite si timide de la part des alliés avait déjà rendu le courage à l'armée autrichienne. Un nouveau général, tacticien habile, le comte de Kœnigsegg, venait d'y rétablir la discipline. Elle put, dès le mois de septembre, faire un sanglant affront aux vainqueurs de Parme. Le prince de Wirtemberg, par l'ordre de Kœnigsegg, passa de nuit la Secchia à un gué que les Français connaissaient et n'avaient point gardé, et tomba avec une troupe d'élite sur le quartier du maréchal de Broglie. Les Français, étourdis de cette attaque imprévue, ne purent se ranger en bataille. La surprise et la confusion furent telles, que le maréchal fut obligé de se sauver en chemise. On courut pêle-mêle vers le camp de Coigny, en abandonnant sans combat aux ennemis tous les bagages et quatre mille prisonniers. Le corps d'armée qui venait d'essuyer cette déroute, en butte à des plaisanteries cruelles, brûlait de laver son outrage. Les Français prévoyaient

avec plaisir que les ennemis viendraient leur présenter la bataille. Ils restèrent retranchés auprès de Guastalla. Des cris de joie s'élevèrent lorsqu'on aperçut les corps autrichiens qui s'approchaient. Le 19 septembre, on fut en présence. A dix heures, l'action commença par une charge impétueuse de la cavalerie impériale. Elle fut deux fois repoussée par la cavalerie française, et revint se former derrière les bataillons. Bientôt elle reparut sur deux escadrons de front, appuyée sur deux colonnes d'infanterie, dont l'une suivait le Pô, et l'autre la chaussée de Luzara. Ce nouvel ordre de bataille se développait à peine, que les alliés opposèrent la disposition la plus propre à le renverser. Une des colonnes autrichiennes fut contenue par l'infanterie française; et l'autre, celle qui longeait le Pô, après une vive résistance, céda enfin au choc des alliés. La cavalerie autrichienne fut alors à découvert; mais elle sut profiter habilement de quelques difficultés du terrain pour contenir la cavalerie française, et donna le temps aux bataillons de faire encore front au centre des alliés. Cette action, l'une des plus meurtrières qui eussent depuis long-temps ensanglanté l'Italie, avait duré plus de huit heures. La fatigue était extrême des deux côtés. Le combat avait été quelquefois suspendu par le soin d'emporter

les morts et les blessés, dont le nombre était effrayant. L'approche de la nuit vint ranimer l'ardeur des Français, qui voulaient, à quelque prix que ce fût, rester maîtres du champ de bataille. Ce ne fut qu'à dix heures du soir que les impériaux l'abandonnèrent entièrement; leur retraite fut imposante. Ils avaient perdu, comme à Parme, dix mille hommes tués ou blessés, et en outre cinq pièces de canon et trois étendards. Le prince de Wirtemberg avait été blessé à mort. La perte des alliés était presque aussi forte. Le roi de Sardaigne, malgré la pusillanimité qu'on lui reprochait depuis l'ouverture de la campagne, montra dans cette journée une bravoure et des talens dignes de ses aïeux : il avait commandé le centre de l'armée. Le maréchal de Broglie avait senti qu'il lui fallait plus que de la valeur pour réparer la déroute de la nuit du 15; ses manœuvres avaient été celles d'un militaire qui s'était long-temps distingué sous les ordres de Villars; mais ce fut son dernier jour de gloire. On en peut dire autant du maréchal de Coigny, qui depuis soutint faiblement la renommée acquise par les deux batailles de Parme et de Guastalla. Le duc d'Harcourt et le comte de Châtillon s'étaient montrés avec éclat dans cette journée. Le marquis de Lanion et le marquis de Pezé y

furent tués. On citait parmi les blessés, d'Affry, Châtillon, Louvigny, le marquis d'Estaing, le comte de Boissieux, Monjeon, d'Avaray, Lachâtre, Lamothe, Guébriant, Juigné, d'Armentières et Tessé.

Inutilité de ces deux victoires.

Ce sang fut inutilement versé : la victoire de Guastalla eut encore moins de résultats que celle de Parme. Le roi de Sardaigne, en sortant du champ de bataille, revint bientôt à la timidité ou à la perfidie qui l'avait fait s'opposer à tout progrès des alliés. D'autres causes arrêtèrent encore les Français ; une partie de l'armée avait perdu ses bagages dans la nuit du 15, ce qui était alors un obstacle pour marcher en avant. Le général Kœnigsegg se posta auprès de Luzara, entre des digues ; on le laissa se fortifier dans cette position. Peu de temps après, par une marche hardie, il fit lever le siége de la Mirandole au marquis de Maillebois ; à la fin d'une campagne signalée par deux victoires, les Français avaient perdu un peu de terrain, et ils attendaient, sous les murs de Crémone, des secours de don Carlos. On eut lieu, dès le commencement de 1735, de se repentir d'avoir si peu profité des plus brillans avantages. L'indiscipline et les maladies, suite ordinaire de l'inaction, se déclarèrent dans l'armée d'Italie. On se maintint dans la con-

quête du Milanais, parce qu'on y fut faiblement attaqué. En Allemagne, les opérations militaires eurent si peu de résultat, qu'elles ne méritent aucune mention dans l'histoire. On négociait déjà.

Fleury se presse de négocier; pourquoi.

Le cardinal de Fleury était pressé de terminer une guerre à laquelle il avait été entraîné. La honte d'avoir abandonné, ou plutôt trahi Stanislas, semblait couverte par les succès des armées d'Allemagne et d'Italie. L'Autriche, qui avait payé par la perte des deux Siciles, de Philipsbourg et d'une partie de la Lombardie, le stérile et trompeur avantage de donner le trône de Pologne à un roi tributaire de la Russie, commençait à réparer ses fautes, et surtout était en mesure de profiter de celles que les Français lui faisaient espérer par leur indiscipline et par les discordes élevées entre leurs généraux. Un secours de quarante mille hommes que la czarine, touchée des malheurs de Charles VI, envoyait à ce monarque, allait demander des efforts nouveaux à la France. Fleury craignait par-dessus tout l'intervention de l'Angleterre. Cette puissance avait gardé, pendant la guerre de 1733, un calme auquel ni la France ni l'Espagne n'osaient se fier. Le nouveau trône dont la maison de Bourbon venait de s'emparer, ce-

lui de Naples, devait exciter l'envie de la Grande-Bretagne. Au parlement, on accusait déjà Robert Walpole de rester spectateur immobile d'un événement si digne de l'attention des puissances maritimes; mais ce ministre avait des desseins à exécuter dans l'intérieur de l'Angleterre, avant de se livrer à d'autres entreprises. La maison de Hanovre ne lui paraissait pas encore assez solidement établie sur le trône. Georges Ier., qui était mort en 1707, n'avait été, pendant son règne, que l'instrument d'un parti. Les démêlés qu'il avait eus avec le prince de Galles son fils, devenu le moteur déclaré du parti de l'opposition, avaient encore affaibli sa puissance. Ce fils régnait sous le nom de Georges II. Walpole, auquel il donnait toute sa confiance, entreprit de rendre flexible la constitution qu'il ne voulait pas briser. Il imagina, le premier, les moyens de s'assurer une majorité constante dans le parlement. Il formait à Georges II un trésor particulier, que ce monarque faisait passer dans son électorat de Hanovre. Les opérations que Walpole méditait sur les finances lui rendaient la paix nécessaire encore pendant quelques années. Cette circonstance permit aux puissances européennes de finir en deux ans une guerre dont, un peu plus tard, l'Angleterre aurait

su prolonger les désastres. Cependant Walpole et son frère l'ambassadeur, sous le voile des négociations pacifiques, commençaient à faire sentir leur influence. Le cardinal de Fleury eut le bonheur de les éluder et de conclure sans eux la paix la plus utile et la plus glorieuse que la France eût faite depuis celle de Nimègue.

L'empereur Charles VI avait été d'autant plus ému des disgrâces de la guerre, qu'elles étaient le fruit de l'imprévoyance et des fausses combinaisons de son cabinet. Il éprouvait ce genre de confusion et de tristesse qu'avait montré Philippe V, au moment où tous les projets d'Albéroni furent déconcertés. Le prince Eugène pouvait alors accabler de mépris la faction imprudente qui avait engagé cette guerre malheureuse. Il représentait à l'empereur le danger de faire traverser ses États à des auxiliaires aussi redoutables et aussi suspects que les Moscovites. Charles VI était humilié et découragé. L'avantage de faire reconnaître sa fameuse pragmatique lui paraissait une compensation de quelques sacrifices. Ceux auxquels il consentit furent étonnans ; l'Autriche n'avait pas encore fait un pas rétrograde aussi marqué. Au mois d'octobre 1735, des préliminaires furent signés à Vienne. Voici les

résultats inattendus qu'ils présentèrent à l'Europe.

Stanislas abdiquait la couronne de Pologne, et conservait le titre de roi. Ses biens lui étaient rendus. On lui donnait les deux duchés de Lorraine et de Bar, qui seraient réunis à la France après sa mort. Le duc de Lorraine était reconnu héritier du grand-duc de Toscane. Les royaumes de Naples et de Sicile étaient cédés à don Carlos, qui en était reconnu roi. L'empereur cédait au roi de Sardaigne le pays de Novare et celui de Tortone. Les duchés de Parme et Plaisance étaient cédés à l'empereur. La France lui rendait les conquêtes qu'elle avait faites en Allemagne; enfin elle garantissait la pragmatique sanction de Charles VI.

Acquisition de la Lorraine.

Personne ne s'était attendu que la Lorraine, étrangère à la querelle des plus puissans monarques du midi et du nord de l'Europe, devînt le gage de la paix. Le cardinal de Fleury n'avait pas d'abord une prétention aussi haute que celle de la réunion de cette province à la couronne de France. Il s'était contenté de demander le Barrois. Le garde des sceaux, Chauvelin, qui avait le portefeuille des affaires étrangères, obtint, par son adroite fermeté, une acquisition que Louis XIV, au mi-

lieu de ses triomphes, avait en vain ambitionnée[1]. La France réparait ainsi, par cette clause habile, le honteux abandon qu'elle avait fait de la cause de Stanislas. Au lieu d'un trône miné depuis long-temps par l'anarchie, humilié par la noblesse la plus turbulente et par les Moscovites, qui déjà en disposaient comme d'un fief, Stanislas était appelé à gouverner un État paisible, où tous les germes de bien public avaient été semés par le duc Léopold, un des princes les plus sages et les plus heureux de son siècle[2]. Marie Leczinska, que Louis XV avait épousée lorsqu'elle était obscure et indigente, lui apportait une dot, non pas tout-à-fait de la même valeur,

[1] En 1662, Louis XIV avait fait un traité pour l'acquisition de la Lorraine, sous condition d'adopter tous les princes lorrains pour princes du sang de France, et de les reconnaître pour héritiers de la couronne au défaut des Bourbons. Les princes du sang protestèrent contre la volonté de S. M. Les ducs et pairs murmurèrent, et le chancelier Le Tellier dit nettement au roi qu'il ne pouvait faire des princes du sang de France qu'avec la reine sa femme.

[2] Léopold, duc de Lorraine, naquit en 1679, de Charles V et d'Élisabeth d'Autriche. Le malheur l'avait poursuivi dès sa naissance. L'inconstant et le turbulent Charles IV, son grand-père, chassé plusieurs fois de ses États, tandis qu'il avait voulu en soumettre, ou plutôt en troubler d'autres, avait fini

mais au moins du même genre que celle qu'Éléonore de Guyenne et Anne de Bretagne avaient apportée aux rois leurs époux. Le duc François recevait un vaste dédommagement de l'héritage de ses pères. Charles VI faisait bien mieux que de lui assurer la fertile et belle Toscane; il lui donnait la main de sa fille aînée, Marie-Thérèse, l'héritière de ses États, et lui faisait espérer la couronne impériale. Mais ce jeune prince devait éprouver une longue suite de périls et de traverses, avant de voir réaliser cette brillante espérance. Le grand-duc de Toscane, le dernier

par les perdre. Charles V ne put y rentrer, quoiqu'il fût un des guerriers les plus distingués de son siècle. Enfin Léopold y fut rétabli par la paix de Ryswick, en 1697. La jalousie réciproque de la France et de l'Autriche lui avait imposé des conditions humiliantes. Léopold eut à repeupler le pays peut-être le plus malheureux qui fût alors en Europe. Il réussit, au bout de quelques années, à en faire un État florissant. Ni la France ni l'Autriche ne purent l'entraîner dans la guerre de la succession d'Espagne. Il se fit respecter de l'une et de l'autre. Louis XIV rechercha son alliance, et lui donna sa nièce, fille de Monsieur et sœur du régent. Léopold était éclairé, vigilant, plein de mesure et de discernement dans ses bienfaits. Son administration était celle d'un bon père de famille. Il mourut en 1729, âgé de cinquante ans.

des Médicis [1], vit avec étonnement, mais avec résignation, l'héritier nouveau qui lui était assigné. Il demandait si on n'avait pas un troisième successeur à lui donner. Depuis vingt ans les cours de l'Europe s'occupaient sans cesse de son héritage, et jamais de lui-même. Il mourut deux ans après la signature des préliminaires, âgé de soixante-six ans. L'illustre maison qui s'éteignait en lui, avait régné deux cent trente-sept ans sur la Toscane. Elle eut la gloire de faire dire le *siècle des Médicis* dans le même sens que l'on dit le *siècle d'Auguste*, le *siècle de Périclès*. Les articles préliminaires relatifs à cette succession furent exécutés sans aucun obstacle.

La reine d'Espagne et le roi de Sardaigne sont mécontens des préliminaires.

La reine d'Espagne et le roi de Sardaigne cherchèrent et réussirent à retarder la paix définitive. La première, après avoir obtenu pour son fils les Deux-Siciles, était encore mécontente de son partage. Elle regrettait le duché de Parme et la Toscane, qu'elle avait destinés à son second fils don Philippe. Il fallait que l'Europe fût toujours agitée pour l'établissement de ces deux princes. Cent

[1] Ce prince se nommait Jean Gaston. Il était le sixième descendant direct de Cosme Ier. *dit* le Grand, fait duc de Toscane par Charles-Quint en 1537, après l'assassinat du premier Médicis qui ait porté ce titre. Le pape Pie IV donna à Cosme celui de grand-duc.

mille hommes périrent pour que l'infant don Philippe régnât sur deux ou trois cent mille hommes. La reine d'Espagne avait encore un autre motif qui l'engageait dans des guerres perpétuelles. Son époux, dès qu'il cessait d'être occupé par ces grands intérêts, lui faisait craindre une nouvelle abdication. Ce roi visionnaire éprouvait tous les genres de scrupule, hormis celui de faire couler le sang de ses sujets, dans des querelles qui leur étaient entièrement étrangères.

Quant au roi de Sardaigne, il était mécontent de n'avoir obtenu qu'une petite portion du Milanais. Lui qui avait borné les conquêtes des Français, il osait leur reprocher de n'avoir point assez payé ses perfides secours. La résistance que les deux cours de Turin et de Madrid opposaient aux préliminaires aurait pu ramener celle de Vienne à des regrets sur les sacrifices auxquels elle venait de souscrire. Mais l'empereur ne voyait de repos pour lui que dans l'accession de chacune des puissances de l'Europe à sa pragmatique. La France, en reconnaissant et en garantissant ce pacte, avait calmé toutes ses inquiétudes. Le prince Eugène était bien loin de partager la sécurité de son maître ; il lui disait souvent qu'il n'y avait pour la pragmatique sanction qu'une seule bonne ga-

rantie, une armée de deux cent mille hommes. La paix définitive fut signée à Vienne au mois de novembre 1738. Les rois d'Espagne, de Sardaigne et des Deux-Siciles y accédèrent l'année suivante.

Prospérité de la France.

La France éprouva, depuis 1735 jusqu'à la fin de 1741, ce que la paix produit de plus doux. Elle put bénir son gouvernement d'un genre de bienfait qui était alors presque inouï. Le cardinal de Fleury avait fait face à tous les frais de la guerre par l'établissement d'un dixième. Il ne s'était engagé à le faire cesser qu'après la publication de la paix. Cette publication n'eut lieu qu'au mois de juin 1739, et l'impôt du dixième avait été supprimé dès le mois de janvier 1737. Ainsi le roi faisait grâce à son peuple de deux années et demie d'une imposition très-productive. La France bénit cet acte paternel, qui eut des suites heureuses pour le crédit public; mais des hommes d'État gémirent de ce que le cardinal de Fleury n'avait point employé à l'accroissement de la marine française une ressource qu'il pouvait prolonger sans de graves inconvéniens. L'événement ne tarda pas à justifier leurs regrets.

Chauvelin.

Un ministre qui devait son élévation au cardinal de Fleury, et qui passait pour lui être supérieur en vues politiques, Chauvelin,

ficr d'avoir provoqué une guerre couronnée de succès, et d'avoir obtenu dans les négociations de la paix un résultat brillant et solide, osa tenter de renverser le premier ministre. Celui-ci déconcerta ses efforts presque avec la même facilité qu'il avait confondu la vaine tentative de deux jeunes gens présomptueux. Le roi vint révéler à son instituteur les intrigues dont il avait été obsédé, et livra Chauvelin à sa vengeance. Le cardinal l'exerça d'abord avec une grande sévérité. Chauvelin était accusé d'avoir trahi les intérêts du roi et le secret de l'État dans l'intention de rallumer la guerre [1]. On le fit arrêter avec beaucoup d'appareil, on parla de lui faire son procès; mais Fleury sut bientôt s'abstenir d'une rigueur qui n'était point dans son caractère. Chauvelin perdit ses deux fonctions de garde des sceaux et de ministre des affaires étrangères, et fut exilé à Bourges. Les sceaux furent enfin rendus au chancelier d'Aguesseau, qui avait perdu l'affection et presque l'estime des corps auxquels il avait offert une conciliation trop timide. Un intendant des finances, Amelot, fut nommé ministre des

[1] On prétend qu'il fit donner avis aux cours de Madrid et de Turin des négociations entamées avec l'Autriche, et que le cardinal de Fleury prenait le plus grand soin de cacher à ces deux cours alliées de la France. Chauvelin mourut en 1762, dans son exil.

affaires étrangères. Il n'avait ni l'ambition ni les talens de Chauvelin.

Tentative en sa faveur, funeste à ceux qui la font.

Peu de temps après, il se fit une sorte de mouvement à la cour pour faire rappeler Chauvelin. Louis avait parlé de lui avec quelques expressions d'estime et de regret. Le duc d'Antin et le duc de La Trémouille profitèrent de leur facile accès auprès du roi pour seconder cette intrigue. Louis s'était habitué à faire au cardinal des confidences qui pouvaient passer pour des délations. Il trahit d'abord le duc d'Antin, que le crédit de la comtesse de Toulouse ne put sauver de l'exil. Le duc de La Trémouille vint alors trouver le roi, et en obtint la promesse de n'être point désigné au cardinal comme l'un des défenseurs de Chauvelin. Cette parole fut violée; mais Fleury se contenta d'adresser une réprimande sévère au duc de La Trémouille. Ce seigneur eut la noble fierté, dès ce moment, de séparer des devoirs du courtisan les formes qui tiennent à une vive affection : il osa, disent quelques mémoires, déclarer au roi qu'il désirait être rayé de la liste de ses familiers, puisqu'il ne ne se considérait plus comme son ami.

Changement dans les mœurs du roi.

Il s'était fait à la cour et dans les mœurs du roi un changement qui menaçait pour l'avenir, mais qui troublait peu le présent. Louis XV avait enfin trahi cet irrésistible penchant pour

la volupté qui fit la honte et les malheurs irréparables de son règne. Deux fils et plusieurs filles qu'il avait eus de la reine, avaient prolongé pour lui ce bonheur de famille que les séductions de la cour ne peuvent remplacer; mais il ne savait comment tromper l'oisiveté à laquelle il se condamnait. Il devint moins réservé dans ses jeux, moins sobre dans ses festins. La reine, qui ne croyait devoir mêler aucun art à sa tendresse, fatiguait son époux par des exhortations répétées. Le dépit qu'il en ressentait était observé par des courtisans qui se regardaient comme maîtres du royaume s'ils parvenaient à donner une maîtresse au roi. On voyait que son imagination était souvent séduite par plusieurs femmes; mais, d'un côté, des terreurs religieuses, et, de l'autre, la crainte d'offenser le vieux évêque dont il supportait la tutelle avec une si longue docilité, déconcertaient l'espoir des plus savans corrupteurs et de Richelieu lui-même. Résolu enfin d'être infidèle à la couche nuptiale, Louis ne se détermina par aucune préférence du cœur. Il fit un choix si peu contraire aux vues du cardinal, que ce ministre fut soupçonné lui-même de l'avoir en secret dirigé.

Il y avait à la cour cinq sœurs de la famille de Nesle, qui avaient excité l'intérêt de la — Les cinq demoiselles de Nesle.

reine, parce que leur fortune n'était pas proportionnée à l'éclat de leur naissance. La nature avait réparti ses dons entre elles avec beaucoup de diversité. Les trois premières n'avaient qu'une beauté médiocre. L'aînée, qui, en 1726, avait épousé le comte de Mailly, se faisait aimer par sa bonté, par sa simplicité. Elle était susceptible de faiblesse, mais capable de constance, exempte d'artifices. Un esprit brillant distinguait la seconde (depuis marquise de Vintimille), et donnait une vive expression à ses traits peu réguliers. La troisième, depuis mariée au duc de Lauraguais, avait plus d'éclat et de fraîcheur. Les deux dernières, la marquise de Flavacour, et la marquise de La Tournelle, l'emportaient en beauté sur toutes les femmes de la cour. Les courtisans qui avaient espéré diriger les amours du roi, et qui tenaient ou qui attendaient leur fortune du cardinal, craignirent pour eux et pour lui l'empire d'une maîtresse dont les charmes eussent vivement enflammé le monarque.

L'aînée devient maîtresse du roi.

Madame de Mailly fut préférée à ses jeunes sœurs. On donna une maîtresse au roi comme on lui avait donné une épouse, sans le consulter, sans chercher ce qui pouvait le séduire ou le fixer, enfin d'après les convenances personnelles des négociateurs de l'intrigue. On excita l'imagination de Louis par des éloges

concertés. On écarta ses scrupules; et madame de Mailly, étonnée d'une préférence qu'elle désirait sans oser l'espérer, fut conduite dans ses bras. La nouvelle favorite consentit au mystère qu'on demandait d'elle; il fut pendant quelque temps assez bien gardé pour que le cardinal pût fermer les yeux, et pour que la reine pût encore douter de l'infidélité de son époux. Madame de Mailly n'était l'objet d'aucune libéralité; sa fortune restait médiocre; son crédit paraissait nul, et les courtisans ne lui rendaient pas des hommages fort empressés.

Les armées du roi se battaient alors en Allemagne et en Italie. Cette circonstance eût fait redoubler les murmures de la nation, si Louis eût déclaré un amour adultère. Après la paix il garda moins de ménagemens. Il avait, par degrés, écarté plusieurs des freins de sa jeunesse. Il s'abandonnait surtout à l'intempérance. C'est dans l'ivresse des festins que les rois s'habituent le plus à braver l'opinion. En 1735, toute la France fut instruite que Louis avait une maîtresse déclarée. Le cardinal de Fleury crut devoir, pour l'honneur de sa vieillesse et de son caractère, essayer quelques représentations. Le roi, quoique faiblement amoureux, les reçut avec impatience, et il exigea que le ministre, auquel il abandonnait

son royaume, le laissât libre dans ses plaisirs. Le cardinal ne crut pas que ce fût l'occasion de tenter une nouvelle retraite à Issy. Il resta en place, et sut garder envers une favorite désintéressée une conduite qui n'exposait point son crédit, et qui ne paraissait pas une complaisance avilissante. L'on vit le phénomène d'une maîtresse du roi qui ne coûtait rien à l'État, qui n'avait ni grâces à répandre, ni vengeances à exercer.

Madame de Vintimille supplante sa sœur.

Madame de Mailly ne jouit pas long-temps sans amertume de l'humiliant honneur qu'elle venait de recevoir. Sa seconde sœur, mademoiselle de Nesle, avait formé, dans un couvent, le projet de devenir sa rivale. Elle vint la trouver; et, voilant son dessein avec art, elle parvint à assister aux fêtes clandestines que le roi donnait, soit dans ses petits appartemens de Versailles, soit à Choisy, soit à la Muette. Elle excita l'attention du monarque par une conversation enjouée et brillante. Moins timide que sa sœur, elle osait discourir sur les affaires de l'État, flattait le roi sans attaquer son ministre, et jouait à la fois une gaieté qui ne s'alliait pas avec son ambition, une décence qu'elle devait bientôt oublier, enfin une tendresse vive et ingénue. Ce manége eut autant d'effet qu'en auraient produit des charmes éblouissans. Louis fit un pas hardi

dans le scandale, il brava la reine, son instituteur, et la femme qui venait de lui tout sacrifier. Mademoiselle de Nesle, qu'il fit épouser au marquis de Vintimille, neveu de l'archevêque de Paris, fut déclarée maîtresse du roi avec autant de publicité que madame de Mailly; et celle-ci eut la faiblesse de rester encore auprès de lui, d'attendre son retour, et de partager ses embrassemens. Le cardinal de Fleury avait pris le parti de se taire. Il n'avait plus rien à attendre de ses représentations auprès d'un roi qui se livrait avec si peu de réserve à ses désirs. Il tint la balance entre les deux favorites, et souvent il se servit de madame de Mailly pour déconcerter les entreprises dont le caractère altier et l'esprit plein de ressources de madame de Vintimille menaçaient sa puissance. Il lutta plusieurs fois ouvertement contre le crédit de cette dernière, et surtout il eut soin de lui fermer le trésor royal.

Le duc de La Trémouille étant mort de la petite vérole, laissa vacante la place de premier gentilhomme de la chambre. Le roi avait parlé d'en disposer pour un neveu du cardinal, Rosset, créé duc de Fleury en 1736, modeste et désintéressé autant que son oncle. Madame de Vintimille avait proposé le duc de Luxembourg, et s'était fait seconder par madame de

1741. Intrigue de cour, vie privée, etc.

Mailly. Le roi, pressé par ces deux dames, avait paru changer de résolution, et s'était plaint avec un peu d'amertume de l'ambition que montrait le cardinal pour sa famille. Celui-ci, inquiet et offensé, parla de démission. Le roi passa une nuit agitée. Il lui semblait voir mille disgrâces répandues sur son règne s'il perdait un guide aussi sage. Madame de Mailly, témoin de sa douleur, en fut sincèrement affligée. Elle le conjura d'apaiser le cardinal, et de nommer son neveu. Le roi, le lendemain, fit ce choix. Fleury défendit à son neveu d'accepter, et vint supplier le roi de ne pas attirer l'envie sur sa famille par cette grande et subite élévation. Il fallut que le roi, madame de Vintimille et madame de Mailly fissent de longs efforts pour vaincre la résistance du rusé vieillard.

Ainsi, l'ambition d'une favorite altière était toujours réprimée. Le roi, confiné dans ses petits appartemens, était plus que jamais étranger aux affaires du royaume. Les mœurs de la régence revenaient par degrés. Les courtisans, usés dans la dissolution, trouvaient quelque nouveauté dans le scandale qui était offert au public, celui d'un jeune monarque prodiguant à la fois ses caresses à deux sœurs, et même à une troisième. La duchesse de Lauraguais passait pour avoir cherché et obtenu

une intimité d'un genre aussi honteux. Toutes trois se réunissaient contre deux sœurs dont la beauté les éclipsait; elles cherchaient à les cacher au roi. Madame de Flavacour seule ne leur enviait pas un triomphe si honteusement partagé. Madame de La Tournelle, déjà veuve, gémissait de l'obscurité où on voulait la retenir; fière de ses charmes, elle attendait que le roi lui rendît un hommage plus passionné et plus durable qu'à ses sœurs. Un amant plein de grâces, le duc d'Agénois, la consolait dans cette attente, pendant que le duc de Richelieu la traitait déjà avec le respect et l'amitié empressée d'un courtisan qui attendait tout de sa puissance. Comme cette dame ne tarda pas à exercer une grande influence, ainsi qu'on le verra dans le Livre suivant, je me hâte de rapporter l'événement qui fut l'occasion de sa faveur.

Couches et mort de madame de Vintimille.

Madame de Vintimille accoucha en 1741. Son accouchement, d'abord peu pénible, fut suivi des douleurs d'entrailles les plus vives. Les médecins n'arrivèrent que pour déclarer le mal sans remède. La malade resta enfermée quelques heures avec son confesseur, et mourut bientôt après dans d'horribles convulsions. Par un coup inexplicable du sort, le confesseur, qu'elle avait chargé d'aller porter ses dernières paroles à sa sœur madame de Mailly, tomba

mort en entrant chez cette dame. Ces deux catastrophes excitèrent beaucoup de rumeur à la cour. Des bruits d'empoisonnement coururent et furent long-temps répétés, sans qu'on pût cependant les appuyer sur des faits vraisemblables. Le roi, qui, au sein de ses plaisirs, avait déjà éprouvé cette sombre inquiétude qui naît du mécontentement de soi-même et de la fatigue des sens, en apprenant les circonstances de la mort de madame de Vintimille, fut poursuivi par les pensées les plus sinistres. On crut que le remords allait lui rendre des sentimens religieux. La plupart des courtisans se seraient regardés comme ruinés par le retour du roi aux vertus domestiques. Madame de Mailly pleurait sincèrement une sœur par laquelle elle avait vu comblés son malheur et sa honte. Louis eut besoin de venir mêler ses larmes aux siennes. Mais on voyait qu'elle le consolait sans pouvoir remplir son cœur. Alors il se forma une ligue des hommes et des femmes les plus habiles en intrigues, pour lui susciter une rivale dangereuse dans sa sœur, madame de La Tournelle.

Madame de La Tournelle succède à ses deux sœurs.

Le duc de Richelieu, le cardinal de Tencin qui s'indignait de n'être pas encore arrivé à tous les honneurs du cardinal Dubois, son appui, son modèle; madame de Tencin qui rapportait tout à l'élévation d'un frère pour

lequel elle avait une vive amitié que les mœurs de l'un et de l'autre faisaient soupçonner d'inceste ; Pâris-Duverney qui brûlait de ressaisir l'influence que le cardinal de Fleury lui avait fait perdre, étaient les moteurs principaux de cette intrigue ; des princes et des princesses les secondaient. Le duc d'Agénois, neveu du duc de Richelieu, et formé par ses leçons, se tenait prêt à faire à l'ambition le sacrifice d'un amour heureux. Le roi vit madame de La Tournelle dans une réunion qui n'avait d'autre but que de la produire à ses yeux. Le deuil de sa sœur qu'elle portait encore, l'expression d'une douleur recueillie, et l'éclat de sa beauté, attiraient sur elle tous les regards. Le roi s'approcha d'elle avec trouble; jamais il n'avait montré à aucune femme un empressement ni plus vif ni plus respectueux. Madame de La Tournelle sut dissimuler sa joie et ses espérances, et enflamma le monarque par l'indifférence avec laquelle elle parut recevoir ses hommages. Dès ce moment il ne fut occupé qu'à vaincre une résistance calculée. Madame de La Tournelle paraissait rougir de l'exemple de ses sœurs, faisait entendre qu'elle voulait régner seule, et n'admettait aucun partage avec madame de Mailly. Elle demandait des titres et des honneurs ; et, quand le roi hésitait à la satisfaire, elle ne parlait plus que du bonheur de

rester fidèle au duc d'Agénois. Louis était combattu par un peu de pitié pour madame de Mailly, dont il savait être aimé avec un dévouement sans bornes. Le cardinal de Fleury et le comte de Maurepas s'efforçaient de conserver quelque faveur à l'ancienne maîtresse, et la reine elle-même s'intéressait à celle qui la première avait troublé son bonheur. Ce conflit fut enfin terminé, et le triomphe de madame de La Tournelle éclata par la disgrâce de sa sœur, dont elle occupa la place auprès de la reine ; moyen imaginé pour couvrir un scandale, et qui le rendait plus choquant. Madame de Mailly, abandonnée avec dureté, imita le repentir de madame de La Vallière ; et madame de La Tournelle, nommée duchesse de Châteauroux, se proposa de suivre l'exemple d'une autre favorite qui se rendit chère aux Français, d'Agnès Sorel.

FIN DU SIXIÈME LIVRE.

LIVRE SEPTIÈME.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY.

Les événemens politiques et militaires furent très-variés dans la guerre de la succession d'Autriche. C'est un tableau imposant et susceptible d'un grand intérêt si l'on peut y éviter la confusion. Il faut voir d'abord quelle était la situation de toutes les puissances qui allaient s'engager dans cette querelle. Ceux qui écrivent l'histoire de France, à dater du seizième siècle, se trouvent presque forcés d'écrire l'histoire de l'Europe entière, et celle même d'autres parties du monde. Le courage qui les anime à remplir une tâche aussi difficile, ne peut être soutenu que par la curiosité vaste et patiente qu'ils supposent à leurs lecteurs.

Fleury, arbitre de l'Europe dans plusieurs occasions.

Le cardinal de Fleury, depuis les préliminaires de 1733 jusqu'à la fin de l'année 1740, avait joué plusieurs fois le rôle d'arbitre de l'Europe. Partout où un débat s'était engagé, où une guerre s'était allumée, sa médiation avait été demandée et suivie d'un effet heureux; genre de gloire que la France n'avait jamais

aussi souvent obtenu depuis le règne de saint Louis, le conciliateur des rois. Fleury avait apaisé, à Genève, des troubles civils, qui renaissent fréquemment dans une petite république où les limites de l'aristocratie et de la démocratie sont indécises. Il avait eu le même succès auprès de quelques cantons de la Suisse. Ses secours avaient puissamment aidé les Génois contre la Corse révoltée [1]. Un corps d'armée qu'il avait envoyé dans cette île, sous le commandement du marquis, depuis maréchal de Maillebois, s'était distingué par des victoires auxquelles la France alors attachait quelque orgueil, et qui n'étaient pas sans utilité pour son influence dans la Méditerranée. Fleury avait écarté, par d'adroits ménagemens, la résistance que le pape Clément XII avait montrée pour reconnaître le nouveau roi de Naples.

Rupture entre l'Espagne et le Portugal. 1735.

L'Espagne, qui était entrée dans ce démêlé, en avait beaucoup d'autres à soutenir. La reine était d'une activité sans égale pour les multiplier. Quoique les cours de Madrid et de Lisbonne se fussent unies par de nouveaux

[1] Cette révolte, qui éclata en 1729, ne fut jamais entièrement apaisée ; j'en parlerai avec quelque détail à l'époque de la conquête que la France fit, pour son propre compte, de l'île de Corse, que les Génois finirent par lui abandonner.

traités, et que l'héritier du Portugal eût épousé cette jeune infante que le duc de Bourbon avait renvoyée de France, un désordre causé dans Madrid par les domestiques de l'ambassadeur de Portugal, faillit exciter une guerre sanglante entre les deux puissances. Le Portugal menacé invoqua l'appui de l'Angleterre, qui envoya une escadre pour le défendre. L'Espagne appela le secours de la France. Robert Walpole et le cardinal de Fleury se réunirent pour apaiser ces troubles naissans, et leur médiation réussit.

Guerre sourde de l'Espagne avec l'Angleterre.

Mais, bientôt après, une querelle qui avait été excitée en Amérique par des matelots espagnols et anglais, devint le sujet d'une guerre beaucoup plus sérieuse, que le cardinal de Fleury crut vainement avoir calmée, et qui fut fatale à Robert Walpole. Les Anglais n'avaient cessé de faire des efforts, tantôt avec adresse et tantôt avec audace, pour établir dans l'Amérique méridionale un commerce qui leur livrait une partie des trésors et des riches productions du nouveau monde. La reine d'Espagne, toute préoccupée de l'établissement de ses fils en Italie, et charmée de voir l'Angleterre lui prêter des vaisseaux pour y transporter don Carlos, avait fermé les yeux sur une contrebande qui causait les plus vives alarmes aux négocians et aux hommes

d'État. Quand elle n'eut plus besoin du secours intéressé de la Grande-Bretagne, elle fit donner l'ordre aux gouverneurs de l'Amérique espagnole de repousser par la force les Anglais qui tenteraient de s'introduire dans les ports de cette contrée. Les gardes-côtes, dont la connivence avait long-temps facilité leurs entreprises, les attaquèrent, les emprisonnèrent, et punirent par des voies de fait leur rébellion. Des bâtimens anglais, qui n'avaient évidemment d'autre but que la contrebande, furent saisis et confisqués. Les équipages prisonniers étaient traités avec beaucoup de rigueur, et quelquefois même avec inhumanité. Les Anglais ne tolérèrent point des outrages qu'ils étaient plus habitués à faire essuyer qu'à recevoir. Robert Walpole, par de puissans armemens, effraya l'Espagne, et encore plus la France. Fleury ne doutait pas que, d'après les nouveaux liens qui unissaient les deux branches de la maison de Bourbon, Louis XV ne fût entraîné dans la querelle de Philippe V. L'état languissant où il avait laissé la marine, lui inspirait, à l'égard de l'Angleterre, une pusillanimité qui ne s'était déjà que trop montrée au siége de Dantzick; cependant Robert Walpole ne se prévalait pas avec trop d'orgueil des ménagemens de Fleury.

Médiation de la France; convention du *Pardo.*

Jamais il n'y eut un plus long accord entre les ministres de deux nations rivales. L'un et l'autre aimaient la paix, et peut-être Walpole était-il encore celui qui avait fait les plus grands sacrifices au désir de la maintenir. Il ne refusa point la médiation du cabinet de Versailles, et une convention fut conclue au Pardo le 14 janvier 1739. Le roi d'Espagne s'engageait à payer aux Anglais 95,000 livres sterling pour indemnité des prises faites par les Espagnols. Cet accommodement était humiliant pour l'Espagne, et cependant le peuple anglais s'en plaignit comme d'une lâche transaction sur les offenses qu'il avait reçues. On l'avait échauffé par les moyens qui agissent le plus sur l'imagination. Un patron de vaisseau, nommé Jenkins, que les Espagnols avaient arrêté, et auquel ils avaient fendu le nez et coupé les oreilles, fut conduit à la chambre des communes. Il fit le récit de toutes les circonstances de son malheur, et ajouta ces mots : *Quand on m'eut ainsi mutilé, je recommandai mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie.* L'orage éclata contre Walpole. Il se vit abandonné de plusieurs de ses partisans salariés. L'accommodement qu'il avait conclu fut rejeté avec indignation. Telle était cependant sa dextérité dans les intrigues parlementaires, que, di-

visant avec art les chefs de l'opposition, il parvint à contenir son puissant rival, le lord Carteret, et resta encore dans le ministère pendant près de trois ans. Deux expéditions qu'il entreprit, l'une confiée à l'amiral Vernon, et qui avait pour objet de ravager ou de conquérir les possessions espagnoles dans le nouveau monde; l'autre, confiée à l'amiral Anson, et qui fit la gloire de ce hardi navigateur, engagèrent une guerre maritime, dont les fléaux vinrent correspondre à ceux de la guerre continentale qui, bientôt après, embrasa toute l'Europe. Walpole paraissait craindre l'intervention de la France autant que Fleury craignait la colère du gouvernement anglais. L'intelligence de ces deux ministres ne fut pas rompue; mais la chute du premier décela combien le second avait été imprévoyant en se reposant sur les dispositions d'un homme quand il avait une nation ambitieuse à observer.

Guerre de l'Autriche et de la Russie contre les Turcs.

Le cardinal de Fleury avait été plus heureux en terminant une lutte sanglante, qui, pendant trois ans, avait tout mis en feu depuis les bords du Danube et du Dniéper jusqu'à ceux de l'Indus; qui avait humilié et appauvri l'Autriche, étendu, non les frontières, mais la gloire et l'influence de la Russie; rendu aux armes ottomanes un éclat momentané;

élevé la Perse et désolé l'Inde. Voici quelle en avait été l'origine.

Affaires de Perse, Thamas-Kouli-Kan. 1739.

Après un demi-siècle de guerres civiles et de guerres étrangères, qui avaient rempli la Perse de meurtres, de trahisons et de ruines, le terrible Thamas-Kouli-Kan [1] avait usurpé le trône d'un prince faible dont il s'était longtemps montré l'unique défenseur. La Perse

[1] Thamas-Kouli-Kan fut connu d'abord sous le nom de Nadir; il était de l'une des familles puissantes qui, depuis un demi-siècle, agitaient la Perse par des révoltes et des dissensions continuelles. Un de ses oncles avait usurpé sur lui, dans sa jeunesse, un gouvernement auquel Nadir prétendait avoir un droit héréditaire; il s'enfuit, et médita pendant près de vingt ans sa vengeance; il alla demander du service à différens gouverneurs des provinces de la Perse. Chacun de ceux-ci travaillait à se rendre indépendant de de l'autorité du sophi, et le plus souvent y réussissait. Cet empire était dans la situation où la France avait été sous les derniers descendans de Charlemagne. Les tribus de Tartares les plus voisines profitaient de ces divisions. Nadir, devenu chef d'un corps de cavalerie, se distingua en repoussant leurs incursions; mais il n'obtint pas de ses victoires le salaire auquel il pouvait prétendre. Comme il ne cessait de le réclamer avec hauteur, on lui fit donner la bastonnade. Nadir, furieux, se mit à la tête d'un parti de brigands, et vint dévaster sa patrie. Il entra dans le Korasan, province dans laquelle il avait vu le jour, et qui était soumise au gouvernement de son oncle. Ne se croyant pas en état de l'opprimer par la force, il eut recours

avait repris sous lui cette vigueur surabondante qui est souvent le fruit des plus cruelles dissensions. Formidable à tous ses voisins,

à la perfidie : il feignit de se réconcilier avec son oncle, convint avec lui d'une entrevue, se rendit maître de la place où elle devait avoir lieu, et le tua de sa propre main. Thamas, qui régnait alors, loin d'être irrité de l'attentat de Nadir, le remercia de l'avoir délivré de l'un de ses ennemis les plus dangereux. Deux ou trois provinces restaient à peine à Thamas, lorsqu'il mit Nadir à la tête de ses armées. Celui-ci vainquit successivement les Aghuans, les Tartares Usbecks et les Turcs qui avaient envahi la Perse sur tous les points. Thamas ne mit point de bornes à sa reconnaissance; il voulut que Nadir fût appelé Thamas-Couli (l'esclave de Thamas), et qu'on y ajoutât le mot *Kan*, qui signifie seigneur; mais il eut bientôt à se repentir d'avoir confié ses armées, son palais et sa personne à un chef de brigands. Kouli-Kan excita une révolte contre son maître, l'arrêta et le déposa; bientôt après il le fit mourir, et plaça sur le trône son fils au berceau. Les victoires qu'il remporta pendant la minorité du jeune prince, et surtout celle d'Érivan, où les Turcs perdirent, dit-on, plus de 50,000 hommes, accrurent son audace. Il se fit déférer la couronne par ses troupes, et les conduisit à à une nouvelle entreprise; ce fut celle de l'Indostan, dont on résume dans cette histoire les principaux événemens. Thamas-Kouli-Kan fut massacré en 1747, dans son palais, à la suite d'une conspiration conduite par un neveu de Thamas, qui remonta sur le trône de ses ancêtres.

c'était surtout la Turquie qu'il paraissait vouloir renverser. Ses succès avaient prouvé que cet empire était aussi vulnérable en Asie qu'en Europe même. Les Russes s'en étaient réjouis. Thamas les invitait à fondre sur un État dont le prochain démembrement était prédit par tous les politiques. La czarine Anne, excitée par le comte de Munich et par plusieurs autres étrangers dont les talens illustraient son règne, résolut de réparer, par une guerre contre les Turcs, les seules disgrâces militaires qu'eût éprouvées Pierre le Grand, et dont le traité du Pruth [1] offrait encore un hu-

[1] Pierre le Grand avait fait, en 1711, une campagne très-malheureuse contre les Turcs; il était entré sans précaution dans les provinces de la Moldavie et de la Valachie; toutes les forces ottomanes s'ébranlèrent pour l'accabler. Il se vit obligé de résister avec 37,000 combattans à une armée que quelques historiens portent à 250,000 hommes; il était déjà cerné de toutes parts, lorsque, pour échapper au sort que lui-même avait fait subir à Charles XII à Pultawa, il tenta de s'échapper dans la nuit; au point du jour il fut atteint par une grande partie de l'armée turque. La bataille s'engagea sur les bords du Pruth. Pierre fit de vains efforts pour repasser ce fleuve; mais les Turcs ne réussirent point à forcer son camp. Après le massacre affreux qui eut lieu dans cette journée, Pierre restait toujours enfermé. Catherine qu'il avait déjà épousée secrètement, et qui l'avait suivi dans cette expédition, releva son courage abattu. On pré-

miliant témoignage. La czarine s'aida de l'Autriche dans les efforts qu'elle allait faire, de concert avec Thamas-Kouli-Kan, contre la Turquie. Le cabinet de Vienne entra dans cette ligue avec le plus vif empressement. Il lui semblait que la destinée lui offrait une riche compensation des sacrifices qu'il venait de faire en Italie. Mais Eugène n'était plus; ce héros avait succombé, à l'âge de soixante-treize ans[1], à ses glorieuses fatigues. Jamais un empire ne sentit davantage le vide que produit la mort d'un grand homme. A la vérité, son génie militaire avait paru un peu affaibli dans

tend qu'elle alla trouver le grand-vizir dans sa tente, et qu'elle le séduisit par des présens considérables. Celui-ci, qui ne se regardait pas comme certain du succès d'une attaque nouvelle, conclut avec le czar un traité par lequel les Russes rendaient le territoire d'Azof, et faisaient démolir plusieurs forteresses. Ce traité contenait un article qui faisait honneur à la politique et à la générosité ottomane : les Turcs y prenaient la Pologne sous leur protection; et le czar s'engageait à retirer ses troupes des frontières de cette république.

[1] François-Eugène de Savoie naquit à Paris, en 1663; il était arrière-petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, par son père le comte de Soissons; et par sa mère, Olympe Mancini, petit-neveu du cardinal Mazarin. On sait combien il en coûta à Louis XIV pour n'avoir pas discerné le mérite de l'abbé de Carignan (c'était le nom qu'Eugène portait dans sa

la campagne où il vit prendre Philipsbourg par les Français ; mais il servait encore l'Autriche par ses conseils et par sa renommée. Des ministres et des généraux pleins d'orgueil

jeunesse), à qui d'abord il refusa une abbaye, et ensuite un régiment ; et de quelle manière Eugène vérifia les paroles qu'il prononça en quittant la France, où Louvois annonçait qu'il ne rentrerait plus. *J'y rentrerai un jour, en dépit de Louvois, et même de son maître.* La première victoire éclatante qu'il remporta au service de l'empereur, fut celle de Zehnta, contre les Turcs, qui procura à l'Autriche la paix glorieuse de Carlowitz. Il est inutile de rappeler ici ses nombreux exploits pendant la guerre de la succession; sa haine contre Louis XIV était si vive, qu'elle éclata quelquefois par des traits peu généreux. Lorsque ce monarque était humilié par de sanglantes défaites, Eugène faisait chanter les prologues de Quinault, et disait à des prisonniers français : *Vous voyez, Messieurs, combien j'aime à entendre chanter les louanges de votre maître.* On rapporte de lui une foule de mots qui annoncent un esprit distingué autant qu'une grande âme. Ses rares qualités n'étaient ternies par aucun genre de faiblesse ; il était aussi propre aux soins du gouvernement qu'à la guerre. La maison d'Autriche décroissait depuis près d'un siècle, lorsqu'il en releva la fortune et la gloire. Les malheurs qu'elle éprouva immédiatement après la perte de ce grand général, manifestèrent ce que peuvent le génie et le nom d'un seul homme. Il avait soixante-treize ans quand il mourut. On lui fit les plus magnifiques obsèques.

et dépourvus de talens avaient pris sa place. Persuadés que la Russie et la Perse porteraient les plus grands coups à la Turquie, ils commencèrent avec de faibles moyens une entreprise qui avait pour but la chute de l'empire ottoman.

Le comte de Munich, qui était alors pour la Russie ce que le prince Eugène avait été pour l'Autriche, avait mis beaucoup de vigueur et d'activité dans ses préparatifs. Mais tous les obstacles semblèrent réunis pour arrêter ses progrès ; il s'avançait à peine dans la Crimée, qu'il se vit joué par Thamas-Kouli-Kan. Ce conquérant barbare, dont la dissimulation égalait l'audace, avait demandé à Munich un train d'artillerie, des ingénieurs et des officiers capables de discipliner ses troupes. Aussitôt qu'il eut reçu ce secours, il abandonna la guerre dont il avait été le principal moteur. Il consacra toutes ses ressources à l'exécution d'un projet qu'il avait dès long-temps médité, et osa suivre la route qu'Alexandre s'était ouverte pour pénétrer dans l'Inde. Il traverse d'immenses déserts avec une armée à laquelle il a communiqué sa patience, son courage et son avidité. Il est déjà dans les États du Grand-Mogol ; il s'empare du Caboulistan, boulevart de cet empire, défait des armées trois fois supérieures

en nombre à la sienne, passe l'Indus en leur présence et les culbute encore une fois; il soumet l'Indostan et le royaume de Lahor, marche à Delhy, et fait prisonnier dans son palais un stupide empereur qui n'a point encore combattu. Il s'abreuve de sang, il se gorge de trésors, et reprend la route de ses États après s'être fait céder de vastes provinces, et après avoir imposé un tribut annuel de soixante-dix millions à l'empereur qu'il voulait bien laisser languir sur le trône de Tamerlan.

Succès des Russes, prise d'Azof et d'Oczakow.

Munich, privé de la puissante diversion qu'il attendait de la Perse, eut encore à repousser cent mille Tartares que la Turquie avait armés pour sa défense. C'était une entreprise difficile que de chasser de la Crimée ce peuple belliqueux. Quoique Munich ne parvînt pas à soumettre tout entier ce pays qui devait un jour accroître la puissance de la Russie, il porta ses armes jusqu'à Azof, et s'empara des bouches du Don; il frappa un coup plus décisif en assiégeant et en prenant un des boulevarts les plus importans de la Turquie, Oczakow [1].

[1] C'est à ce siége qu'on vit les effets les plus étonnans de la discipline que Munich avait imposée à un peuple guerrier, superstitieux, exalté dans l'esclavage. Il y avait dans son camp plusieurs maladies, suite de l'intempérance, ou prétextées par le dégoût d'un ser

Bientôt il pénétra jusqu'aux provinces de la Moldavie et de la Valachie, habitées par des chrétiens, qui, les derniers de l'empire grec, avaient subi le joug de la Turquie. Il établit avec eux, par le rapport de la religion et celui des mœurs, une intelligence qui s'est maintenue jusqu'à nos jours, et qui menace l'empire ottoman.

Revers constans des Autrichiens dans la même guerre.

Mais, pendant que Munich agrandissait l'influence de la Russie par ses combinaisons politiques et par sa capacité militaire, les Autrichiens expiaient toutes les fautes nées de l'anarchie qui régnait entre les présomptueux conseillers de l'empereur Charles VI. Des généraux sans génie appliquaient, d'une manière maladroite et servile, les règles d'une vieille tactique à une guerre dirigée contre d'impétueux barbares qu'il eût fallu tenir dans

vice laborieux; il fit défendre aux soldats d'être malades, sous peine d'être enterrés vifs. Une bombe ayant éclaté dans la ville d'Oczakow, et y ayant allumé l'incendie, Munich choisit ce moment pour un assaut. La flamme gagna bientôt jusqu'aux ouvrages sur lesquels s'avançaient les assiégeans; des bataillons entiers y périrent. Munich ne renonça point à son entreprise; il fit pointer une batterie de canons contre un nouveau corps qu'il avait forcé de monter à l'assaut, et la ville fut emportée par des hommes qui avaient moins à craindre les ennemis que leur terrible général.

l'étonnement et l'épouvante. La disette et des maladies contagieuses découragèrent les troupes. Les Turcs avaient en toute rencontre des avantages signalés sur les Autrichiens. Ces derniers abandonnaient tous les siéges entrepris, et ne cherchaient plus que l'honneur, un peu trop estimé, des belles retraites. Le Bannat de Temeswar avait été repris par les Turcs. D'un côté, ils dévastaient les frontières de la Hongrie, et de l'autre ils pénétraient jusqu'à Belgrade, dont ils faisaient le siége. Au général Seckendorff[1], sous lequel avaient commencé ces désastres, et que l'empereur fit arrêter, avait succédé le comte de Kœnigsegg, qui soutint mal dans cette guerre la gloire de sa campagne d'Italie. Wallis, par lequel il fut remplacé, fut encore plus malheureux. L'empereur voulait lui faire payer de sa tête ses mauvais succès. Le baron de Neuperg partit avec l'instruction de faire la paix la plus prompte; il y fut si fidèle, qu'il signa une paix déshonorante.

Intervention de la France.

Le cardinal de Fleury, sincèrement touché des malheurs d'un État chrétien, faisait négocier cette paix auprès de la Porte-Ottomane par le marquis de Villeneuve. La pré-

[1] On verra bientôt ce général passer au service de la Bavière.

cipitation de Neuperg à souscrire à des conditions honteuses, fit perdre le fruit d'une médiation aussi puissante et aussi respectée que celle de la France. Par un traité signé le 22 septembre, l'Autriche avait rendu Belgrade, ce prix des victoires du prince Eugène. Le marquis de Villeneuve, qui avait cherché à prévenir cette cession, exigea et obtint que les fortifications de la place fussent démolies. Les Autrichiens abandonnaient, de plus, la Servie, la Valachie; et les Turcs se retiraient du Bannat de Temeswar. Le Danube et la Save servaient de bornes aux deux empires.

La czarine fait aussi la paix.

La czarine Anne, malgré les succès de ses armes, s'inquiéta de cette défection de l'Autriche, et ne se crut plus en état de réaliser un projet brillant que Munich avait conçu pour la conquête de la Grèce. En vain le victorieux Thamas-Kouli-Kan, revenu de son expédition des Indes, s'offrait à elle pour traiter les faibles successeurs de Mahomet II comme il avait traité les descendans de Tamerlan. La czarine se défia de promesses devenues suspectes par une première perfidie. Elle conclut, au mois de novembre 1739, un traité de paix par lequel elle rendait Azof et presque toutes ses conquêtes. Mais elle fit annuler les

conditions imposées à la Russie par le traité du Pruth.

Affaires de Suède.

Un autre motif avait engagé l'impératrice Anne à faire une paix si peu proportionnée aux avantages de trois brillantes campagnes. Elle était menacée par la Suède. La France payait un subside annuel d'un million à cette puissance, dont elle voulait faire un boulevart contre les Moscovites. Frédéric de Hesse, époux d'Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, régnait dans ce pays, si l'on peut appeler règne une autorité qu'il avait laissé détruire pièce à pièce par une noblesse non moins arrogante que celle de Pologne. La Suède avait, en quelques années, passé du despotisme sous lequel Charles XII l'avait fait fléchir, au régime d'une république mal organisée. Le sang du comte de Goërtz[1] avait cimenté cette révo-

[1] Après la mort de Charles XII, la monarchie qu'il avait rendue la plus absolue de l'Europe, en devint tout à coup la plus limitée. Le sénat de Stockholm fit arrêter le comte de Goërtz, qui avait secondé les mesures despotiques de son maître, et fit trancher la tête à ce ministre, qui porta la peine de tous les expédiens auxquels la nécessité avait réduit Charles XII; comme ce héros malheureux était mort sans enfans, le sénat et les États de Suède résolurent de rendre la couronne élective. Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, qu'ils proclamèrent, se vit obligée de signer un pacte qui ne laissait presque plus que d'insigni-

lution ; elle l'eût été bien mieux par l'énergie et par la pureté des mœurs républicaines. Mais la noblesse suédoise, au milieu de son orgueil et de sa pauvreté, se montra mercenaire, et les factions qui la divisèrent furent toutes conduites par l'or des étrangers. Les pensionnaires de la France luttaient contre ceux de la Russie. Le parti des premiers prévalut et opéra une diversion qui se mêla aux événemens de la guerre de la succession d'Autriche, et qui compléta les misères de la Suède.

Danemarck. Tranquille au sein d'un despotisme qui avait eu la sanction populaire [1], le Danemarck ne partageait point l'agitation de ses voisins, mais comme eux il avait pris la dangereuse habitude de recevoir des subsides. C'était l'Angleterre qui les lui fournissait. Un roi,

fiantes prérogatives à l'autorité royale. Son époux, Frédéric de Hesse, auquel elle remit bientôt les rênes de l'État, respecta scrupuleusement les conditions rigoureuses qui lui avaient été imposées. « Il considérait » son poste, dit le roi de Prusse, à peu près comme » un vieux lieutenant-colonel invalide regarde un » petit gouvernement qui lui procure une retraite » honorable. »

[1] En 1660, sous le règne de Frédéric III, le royaume de Danemarck, qui de tout temps avait été électif, fut déclaré héréditaire ; la noblesse fut dépouillée de tous ses plus beaux priviléges, et le monarque fut investi par la nation même d'une autorité illimitée.

d'une dévotion presque visionnaire, laissait languir ce royaume, et sa paresse lui tint lieu de prudence.

Une paix de vingt-huit ans avait fait fleurir le commerce, l'agriculture et les finances de la Hollande, mais avait interrompu cette surveillance qui est la sauvegarde des républiques. Tandis qu'elle conservait sa liberté politique, elle perdait chaque jour quelque chose de son indépendance extérieure. La guerre de la succession, pendant laquelle elle s'était imprudemment enivrée du plaisir d'humilier Louis XIV, lui avait été fatale. Dès ce moment, le gouvernement anglais avait su l'entraîner dans toutes ses entreprises. L'armée hollandaise, écrasée à la bataille de Malplaquet, s'était mal réparée. La marine avait langui, et elle n'aurait plus été en état de soutenir contre l'Angleterre ces combats glorieux qui avaient arrêté quelque temps les progrès de la puissance maritime la plus redoutable. Elle ne comptait que vingt-cinq vaisseaux de ligne quand l'Angleterre en avait plus de cent trente; mais celle-ci se gardait bien de troubler la sécurité de la Hollande par un orgueil indiscret; elle ne dominait pas encore les Provinces-Unies, elle les protégeait. Enfin, des républicains qui, pendant deux

Provinces-Unies.

siècles, avaient montré de l'héroïsme, n'étaient plus que des marchands.

Pologne.

La Pologne elle-même paraissait se calmer sous un roi faible. Auguste III, sans avoir ni l'affabilité entraînante, ni la magnificence, ni la grâce de son père, réussissait à contenir les factions. Son ministre, le comte de Brül, ne connaissait qu'un art, celui de corrompre les grands. Il avait persuadé à son maître que rien ne le secondait mieux que d'avoir un ministre opulent et prodigue, qui faisait oublier aux Polonais l'esprit de liberté dans des festins. Les trésors de la Saxe étaient livrés à son avidité. Leipzick alimentait le luxe de Varsovie. Nous verrons cependant que l'ambition put séduire un pareil roi et un pareil ministre; le rôle qu'ils jouèrent dans la guerre de la succession d'Autriche n'offrit ni plus de gloire, ni plus de dignité que le reste de leur administration.

Prusse. Mort de son second roi. Jeunesse du grand Frédéric.

Il est temps de parler de la puissance qui devait porter à l'héritière d'Autriche les premiers et les plus cruels coups. Le second roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, mourut au mois de mai 1740, et fit place au seul prince d'un esprit vaste et d'un grand caractère qui régnât à cette époque. Frédéric II, alors âgé de vingt-huit ans, avait d'abord été connu par les malheurs de sa jeunesse. Sa passion

pour les belles-lettres, contrariée par un père ignorant et féroce, avait été la source de ses longues disgrâces. Il fut près de subir le destin du czarowitz Alexis, et l'Europe aurait vu, dans un intervalle de dix ans, deux souverains égorger leurs fils, l'un parce que son héritier avait repoussé les beaux-arts, et l'autre, parce que le sien les avait chéris avec trop d'ardeur. Le jeune prince de Prusse, fatigué des persécutions de son père, et d'un despotisme que celui-ci exerçait encore plus violemment sur sa famille que sur ses sujets, voulut en 1730 exécuter la résolution qui avait été si fatale au czarowitz, et chercher un asile au dehors. Il avait fait entrer dans son projet d'évasion deux jeunes officiers qui lui étaient dévoués, et une jeune fille d'une naissance obscure, dont il était épris. Son père eut connaissance de ce projet, y vit le plus grand crime d'État, et se vengea comme un tyran. Il fit enfermer le prince dans la citadelle de Custrin. La princesse Guillelmine, qui depuis épousa le margrave de Bareuth, fut punie, par un traitement d'une brutalité sans exemple, d'avoir osé intercéder pour son frère [1]; l'un

[1] Voltaire, dans des Mémoires qu'il écrivit peu de temps après sa rupture avec le roi de Prusse, et qui sont très-injurieux à ce monarque, parla avec une

des amis du prince, le jeune Keit, s'était échappé; l'autre, qui se nommait Katt, fils d'un des plus braves officiers de la Prusse, fut arrêté et condamné à avoir la tête tranchée. Le barbare monarque voulut que Frédéric vît couler le sang de son ami, et lui-même vint repaître ses yeux du supplice de ce jeune homme, et de l'horreur qui devait glacer son fils à ce spectacle affreux. L'échafaud fut dressé devant la citadelle de Custrin; et, pendant que l'infortuné Katt y montait, des gardes enchaînaient Frédéric à une croisée. Il tendit la main à son ami, et s'évanouit. Auparavant

légèreté cruelle et peu décente de la catastrophe dont Frédéric faillit d'être victime dans sa jeunesse; mais il donne sur cet événement des particularités assez curieuses. En voici une concernant la sœur de Frédéric.

« Le roi (Frédéric-Guillaume) crut d'abord que la princesse Guillelmine, sa fille, était du complot; et, comme il était expéditif en fait de justice, il la jeta à coups de pied par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guillelmine allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion au-dessous du téton gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentimens paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer. »

VOLTAIRE, *Mémoires*.

on lui avait montré la jeune fille qu'il aimait, fouettée par la main du bourreau. Lui-même n'évita le supplice que par la généreuse intercession de l'empereur Charles VI, qui eut la fermeté de faire déclarer par son ambassadeur Seckendorff, que le prince royal, comme prince de l'empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète.

La cruauté de Frédéric-Guillaume se ralentit depuis cette catastrophe. Le prince royal ne fut plus gêné que par l'avarice de son père. Nous avons vu qu'il l'accompagna dans cette campagne de 1734, où le nom du prince Eugène appela tant de souverains sous ses drapeaux. L'immobilité inattendue de ce grand capitaine fut insupportable à Frédéric, qu'elle privait de la plus belle occasion d'annoncer ou de former ses talens militaires. Les lettres le dédommagèrent, et la gloire qu'il n'avait pu trouver en servant sous Eugène, il chercha à l'obtenir, ou du moins à la préparer par une correspondance avec Voltaire. L'héritier d'une couronne et l'illustre poëte se devinèrent, comme les deux hommes qui devaient donner le plus de mouvement à leur siècle. L'inégalité du rang se compensait entre eux par l'inégalité du talent poétique. A l'exemple de Voltaire, le prince royal voulait embrasser toutes les sciences, et cherchait surtout leurs résultats

les plus applicables. Comme lui, il se déclarait ennemi des superstitions, et même des croyances religieuses, et les poursuivait avec les armes d'un cruel badinage. Comme lui enfin, il foulait aux pieds la gloire des conquérans, et paraissait détester les maximes scélérates de la politique autrefois professée en Italie. Il avait mis tous ses soins à réfuter, dans un livre bien raisonné et bien écrit (*l'Anti-Machiavel*), d'affreuses leçons que les bons souverains réfutent bien mieux par leur exemple. Il régna ; une occasion de conquêtes s'offrit à lui ; les règles de conduite qu'il s'était tracées, l'engagement qu'il avait pris avec la justice et l'humanité, les bénédictions prématurées qu'il avait reçues dans des vers brillans, enfin la reconnaissance qu'il devait à l'Autriche, tout fut oublié, tout céda au désir d'étendre une domination encore faible et mal assurée. L'Europe apprit, par une guerre longue et cruelle, qu'elle avait un grand guerrier et un grand politique de plus. Son père lui laissait un trésor évalué à vingt-huit millions de livres tournois (si l'on en excepte quelques républiques, c'était le seul trésor qui existât en Europe), un revenu de 23 millions, une armée de soixante-seize mille hommes, dont vingt-six mille étrangers, et moins de trois millions de sujets. Les troupes étaient

parfaitement disciplinées, mais n'avaient point fait la guerre depuis vingt ans [1].

Son avénement au trône ; mort de l'empereur Charles VI ; portrait de Marie-Thérèse, sa fille et son héritière.

Frédéric II était monté sur le trône le 31 mai 1740. Le 20 octobre de la même année, l'empereur Charles VI mourut à Vienne, âgé de cinquante-cinq ans. Son règne, ouvert par des succès éclatans, s'était terminé

[1] La France, à la fin de 1740, possédait un revenu de 180 millions de livres, dont 30 millions acquittaient l'intérêt de la dette; elle avait une armée de cent soixante mille hommes; elle pouvait mettre en mer quatre-vingts vaisseaux, y compris les frégates.

L'Espagne avait soixante mille hommes de troupes réglées, cinquante vaisseaux de ligne, un revenu de près de 60 millions, l'intérêt des dettes acquitté.

L'Angleterre avait cent trente vaisseaux de ligne, environ trente mille hommes de troupes réglées. Les efforts qu'elle pouvait faire en temps de guerre, par la voie des impôts et des emprunts, surpassaient de beaucoup son état de paix, qui n'excédait pas 70 millions

La Hollande avait trente mille hommes de troupes réglées, quarante vaisseaux de guerre, 36 millions de revenu.

La Russie avait cent soixante-dix mille hommes de troupes réglées, cinquante vaisseaux de ligne, et 45 millions de revenus.

L'Autriche n'avait pas cent mille hommes effectifs; son revenu (de 60 millions) était embarrassé par beaucoup de dettes.

par des revers. Marie-Thérèse, son héritière, était protégée par tous les pactes qui peuvent lier les souverains, et par l'équité naturelle qui devrait les lier encore plus. Sa beauté n'avait pas cette expression de fierté sévère qui caractérisait sa famille. La bonté y était empreinte. Chaste épouse d'un prince qui, comme elle, séduisait par des qualités extérieures, elle était la mère la plus tendre, comme elle avait été la fille la plus respectueuse. Sa santé pouvait suffire à de grandes fatigues, et son âme était faite pour résister aux plus fortes épreuves. Comme si elle eût prévu les orages qui l'attendaient sur le trône, elle avait fait une continuelle étude de tout ce qui gagne les cœurs et assure la fidélité. Le malheur devint son plus bel ornement; quand le malheur cessa, elle ne fut plus qu'une souveraine médiocre. Elle succéda paisiblement aux vastes États de son père; mais comme les armées autrichiennes venaient d'être battues, la plupart des souverains élevèrent des prétentions sur les domaines de l'Autriche. Il se fit dans plusieurs cabinets un travail honteux avec les publicistes les plus habitués à torturer les droits naturels. Charles Albert, électeur de Bavière, appuyait ses prétentions sur un testament de Ferdinand Ier.,

frère de Charles-Quint. L'électeur de Saxe, Auguste III, réclamait tout l'héritage de l'Autriche au nom de sa femme, fille aînée de l'empereur Joseph Ier.

Les deux souverains les plus habitués à étourdir l'Europe de leurs prétentions, la reine d'Espagne et le roi de Sardaigne, demandaient tout, afin d'obtenir par composition quelques nouveaux États en Italie. Il n'est pas nécessaire de faire mention de leurs titres, tant ils étaient absurdes. Le roi de Prusse se bornait à réclamer la Silésie comme usurpée sur ses aïeux [1]. Mais de ces différens compé-

[1] La Silésie, fief du royaume de Bohême, était autrefois partagée en petites souverainetés. Plusieurs des ducs qui la possédaient s'étaient étroitement alliés aux électeurs de Brandebourg, pour se faire un appui contre les rois de Bohême, dont ils étaient vassaux, et avaient appelé les premiers à succéder à leurs États au défaut de leur postérité masculine. La maison d'Autriche, ayant acquis le royaume de Bohême, du chef de la femme de Ferdinand Ier., frère de Charles-Quint, annula ces différens actes, et se mit successivement en possession des duchés de la Silésie. Les électeurs de Brandebourg firent des protestations qu'ils n'osèrent appuyer par la voie des armes; le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, avait renoncé formellement à ses droits sur ces duchés. Frédéric prétendait que son père n'avait pu faire cette renonciation.

titeurs, un seul se préparait à agir, c'était le dernier. Il était jeune, il avait un trésor, l'amour de la gloire et peu de scrupules. Il marcha; le roi le moins puissant de l'Europe l'ébranla toute entière.

Entrée du roi de Prusse en Silésie.

Dès le mois de décembre 1740, deux mois après la mort de l'empereur, Frédéric s'avança sur la Silésie avec vingt bataillons et trente escadrons. Il prit ou dispersa de faibles détachemens qui erraient dans cette province; il surprit des places, en assiégea d'autres, souleva en sa faveur les protestans, et se garda bien d'opprimer les catholiques. Quand il se vit maître de la Silésie, à l'exception de deux ou trois forteresses, il s'expliqua; et, comme si la reine de Hongrie ne devait avoir aucun ressentiment d'une si brusque invasion, il lui offrit son amitié, son alliance, le secours de ses armées et sa voix électorale dans la diète de l'Empire pour le grand-duc de Toscane, pourvu qu'on lui laissât la paisible possession d'une province qui donnait une face nouvelle à son royaume. La reine ne vit qu'une insulte dans des offres qu'avait précédées l'acte d'hostilité le plus violent et le plus injuste. Elle crut devoir confondre un roi qu'à la cour de Vienne on considérait encore comme un vassal. Elle fit sortir de prison le baron de Neuperg à qui l'on reprochait le honteux traité conclu avec la

Porte, et lui donna le commandement d'une armée de vingt-quatre mille hommes, destinée à secourir les villes de Brieg et de Neiss qui se défendaient encore contre le roi de Prusse, et à délivrer la Silésie. Neuperg mit de la vigueur et de l'habileté dans ses premières opérations. Il tendait à séparer le roi de Prusse de ses magasins, et déjà il avait coupé ses communications avec un corps commandé par le duc de Holstein. Le roi de Prusse ne pouvait sortir d'une position si fâcheuse que par le gain d'une bataille. Neuperg, rassemblant toutes ses forces à l'approche d'une journée décisive, ne chercha plus à surprendre les détachemens prussiens qui se réunissaient avec beaucoup de difficulté. Il vint se présenter à Molwitz, sur la rivière de Neiss, devant le roi, dont l'armée était déjà rangée en bataille. Neuperg, qui s'aperçut de l'infériorité de la cavalerie prussienne, la fit charger avec impétuosité, et parvint bientôt à l'enfoncer. Frédéric voulut la rallier, ses efforts furent vains; après une charge malheureuse, il fut lui-même entraîné dans la déroute. Porté à deux ou trois lieues du champ de bataille, il crut que son premier jour de combat était un jour d'ignominie. La fortune veillait sur lui. Son excellente infanterie répara tout le désordre. A l'exemple de Gustave-Adolphe, il avait placé deux bataillons

entre les rangs de sa cavalerie qu'il jugeait trop faible. On vit ces deux bataillons se rejoindre en bon ordre à l'infanterie de la droite. Celle-ci eut d'abord à écarter, par son feu, les cavaliers prussiens qui dans leur fuite auraient enfoncé ses rangs. A découvert devant la cavalerie autrichienne, elle la contint par des décharges rapides et continuelles, et ne fut point entamée. Pendant que le combat se soutenait ainsi à l'aile droite des Prussiens, leur aile gauche, commandée par le maréchal Schwérin, élève de Charles XII, se maintint avec avantage dans une position où elle ne pouvait être tournée. Mais l'infanterie de la droite touchait au moment le plus périlleux; ses munitions étaient épuisées par un feu de cinq heures, et déjà les soldats fouillaient les morts pour avoir des cartouches. Ce corps, après une si glorieuse résistance, allait poser les armes, lorsque le maréchal Schwérin, se portant avec sa gauche sur le flanc droit des Autrichiens, décida la victoire. Les Autrichiens gardèrent peu d'ordre dans leur retraite. Cette journée leur avait coûté plus de huit mille hommes, dont douze cents faits prisonniers. La perte des Prussiens était à peu près de six mille hommes. Le roi de Prusse apprit cette victoire au moment où il songeait à réparer une défaite. L'Europe admira en lui un grand

capitaine, lorsqu'il venait seulement d'apprendre à le devenir. Ce qui restait à conquérir de la Silésie fut le prix de la bataille de Molwitz, et la ligue contre l'Autriche en fut le résultat le plus important.

L'électeur de Bavière n'attendait, pour éclater, qu'un signal de la France. Il recherchait ardemment une alliance qui avait été si fatale à son père Maximilien. Lui-même, dans sa jeunesse, avait vu les suites déplorables de la bataille d'Hochstet. Il avait été fait prisonnier par les Autrichiens, maîtres de la Bavière. Ce souvenir mêlait aux vœux de son ambition des motifs de vengeance.

Fleury répugne à cette guerre comme à la précédente.

Le cardinal de Fleury n'était point séduit par la vaine gloire de substituer la maison de Bavière à la maison d'Autriche, ni par la gloire, plus fausse encore, de dépouiller à main armée une héritière légitime que la France avait reconnue par un pacte solennel. La perspective d'une semblable guerre inquiétait sa conscience et désolait sa vieillesse. Il alléguait la foi des traités, la probité magnanime que les souverains doivent conserver entre eux, les dangers d'une guerre où la France, en comptant beaucoup d'alliés, aurait à craindre beaucoup de trahisons; enfin les chances redoutables des expéditions lointaines qui usent la patience, les forces et la discipline des

armées. Ces pressentimens d'un sage vieillard étaient accueillis avec une sorte de dérision.

Le comte de Belle-Isle la fait résoudre.

Un homme beaucoup trop vanté par le cardinal échauffait tous les esprits; c'était le comte, bientôt maréchal de Belle-Isle. Il possédait le talent, souvent pernicieux, de concevoir avec facilité, d'expliquer avec une clarté séduisante, de vastes plans politiques et militaires. Dès qu'il touchait une carte de l'Europe, son imagination cherchait et trouvait les moyens d'en changer toute la face : c'était l'Albéroni de la France. Son frère le secondait. On appelait l'un l'*imagination*, et l'autre le *bon sens*. Nous verrons celui dont on honorait ainsi la sagesse, périr avec un courage imprudent et forcené.

Les Belle-Isle furent écoutés. Un ministre âgé de quatre-vingt-six ans ne put lutter contre le parti chaque jour plus puissant de ces brillans aventuriers. Pour son malheur et pour celui de la France, il eut la faiblesse de garder encore le pouvoir, lorsqu'il ne put maintenir la paix. Sa lenteur, son économie, et peut-être son dépit, traversèrent des plans qui demandaient à être exécutés avec audace. Il ne voulut point déclarer la guerre; il la commença sous le titre d'allié, n'accorda que la moitié des troupes nécessaires, et les mit sous le commandement de l'électeur de Bavière; celui-ci

reçut le titre de lieutenant-général des armées du roi de France, pendant que tout s'agitait pour lui faire décerner le titre d'empereur.

1741. Les Français entrent en Allemagne.

Les armées françaises entraient dans l'Allemagne, et le maréchal de Belle-Isle la remplissait du fracas de ses négociations. Il courait de Francfort à Dresde, et de là au camp du roi de Prusse. Partout il signait un traité, ourdissait une intrigue et achetait un suffrage. Il avait séduit le faible Auguste III, qui déjà faisait marcher ses troupes saxonnes. Les autres électeurs, dont les états étaient ouverts, soit à l'invasion du roi de Prusse, soit à celle des Français, se tenaient heureux d'obtenir une neutralité, et promettaient leurs voix. Le roi d'Angleterre lui-même promettait la sienne comme électeur de Hanovre. On attendait l'Espagne; on marchandait le roi de Sardaigne.

Premiers succès de leurs armes et de leurs négociations.

Les succès des armées alliées furent d'abord aussi rapides que ceux des négociations; mais leurs progrès n'étaient le résultat d'aucune victoire. On prenait les provinces de Marie-Thérèse sans pouvoir rencontrer ses armées. De la Silésie, le roi de Prusse s'était porté sur la Moravie; l'armée française et bavaroise s'avançait dans l'Autriche; Passau et Lintz avaient ouvert leurs portes. Déjà on menaçait Vienne. Des partis, qui s'étaient portés à peu de distance de cette capitale, voyaient faire

plus de préparatifs de fuite que de résistance. L'électeur de Bavière se défia de la fortune au moment où elle paraissait tout faire pour lui. Il ne tenta point de profiter de la première épouvante d'une ville qui semblait lui livrer tout l'Empire. Il considéra le peu de moyens qu'il avait pour entreprendre un siége, tandis que tout lui montrait le peu de moyens qu'avaient les habitans de Vienne pour se défendre. Il se détourna de cette ville pour marcher sur la Bohême, quittant ainsi un pays ouvert pour le pays le plus difficile.

La jalousie, qui corrompt toutes les ligues, avait éclaté dès le commencement de celle-ci. L'électeur de Bavière avait craint que l'électeur de Saxe ne s'emparât de la Bohême et ne la gardât pour lui. Les Français craignaient, de leur côté, de livrer à la Bavière tous les états de l'Autriche, et d'élever une maison plus puissante sur les ruines de la maison de Hapsbourg. A l'approche de l'hiver de 1741, tous les corps de l'armée française et bavaroise se mettaient en route pour une expédition qui allait les disséminer sur un long espace, et pouvait les isoler. Le plus habile des généraux français, le comte Maurice de Saxe, prévit seul ce danger. Il voulait qu'on ne s'écartât point du Danube. Une barrière telle que ce fleuve mettait à l'abri des surprises, assurait

les conquêtes, et en promettait de nouvelles. C'était aux Saxons, disait Maurice, à subjuguer la Bohême. L'armée prussienne, qui déjà s'était emparée d'Olmutz, suffisait à l'occupation de la Moravie. Charles Albert eut le malheur d'être indocile aux représentations du seul guerrier dont les talens pussent conduire cette campagne.

On pénétra dans la Bohême, on s'empara des postes importans de Tabor et de Budweiss, on marcha droit à Prague, et on se réunit, sous les murs de cette ville, à l'armée saxonne. Le marquis de Ségur gardait l'Autriche avec un corps de quinze mille hommes. Tabor et Budweiss étaient gardés par des corps plus faibles. Des détachemens autrichiens chassés de la Silésie, et qui erraient sans direction, attaquèrent ces deux postes, chassèrent de l'un le maréchal bavarois Thoring, et de l'autre l'officier français de Leuville. Par cette opération, tout le corps de Ségur était déjà coupé de l'armée de Bohême. Le grand-duc de Toscane s'avançait dans la Moravie, au secours de Prague; une trêve conclue avec le roi de Prusse lui avait permis ce mouvement. Il n'était plus qu'à cinq lieues de la ville assiégée; tout était perdu pour les Français et pour leurs alliés, si l'on ne s'en rendait maître. Point de retraite à travers des montagnes couvertes de neiges, 1741. Octobre.

point de vivres, pas une seule forteresse de refuge. Le comte de Saxe sauva, par son courage, l'armée qu'il avait voulu sauver par sa prudence. Un officier français, né dans cette classe plébéienne qui depuis a donné tant de grands généraux à la France, Chevert, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, fut, après lui, le libérateur de l'armée.

Assaut et prise de Prague.

La nuit du 25 novembre 1741 fut choisie pour donner un assaut général à Prague. Cette ville était mal fortifiée, mais ses murs semblaient devoir la mettre à l'abri d'une surprise. Elle était défendue par une garnison de trois mille hommes, sous les ordres de l'Irlandais Ogilvi. On avait résolu de faire trois attaques différentes : les deux premières étaient fausses; elles trompèrent ce commandant qui dégarnit trop la ville neuve, laquelle n'était défendue que par quelques ouvrages avancés, en mauvais état. Le comte de Saxe allait, après un long circuit, diriger une attaque sérieuse de ce côté; il en avait déjà fait la reconnaissance avec Chevert. Ce dernier appela un grenadier intrépide de son régiment, et eut avec lui ce dialogue d'une simplicité héroïque : « Vois-tu » cette sentinelle là devant? — Oui, mon co- » lonel. — Elle va te dire : *qui va là?* ne re- » ponds rien, mais avance. — Oui, mon colonel. » — Elle tirera sur toi, et te manquera. —

» Oui, mon colonel. — Va l'égorger, et je suis là » pour te défendre. » Le grenadier s'avance, est manqué par la sentinelle, la tue; Chevert le suit; le fils aîné du maréchal de Broglie marche après lui; on est sur le rempart, la porte neuve est enfoncée; le comte de Saxe entre dans la ville, à la tête d'un corps de cavalerie qui fait mettre bas les armes à la garnison et à des étudians enrégimentés; et cette conquête, qui sauve une armée, n'a coûté que cinquante hommes.

L'électeur de Bavière, empereur sous le nom de Charles VII.

Mais ce fut là le terme des succés des alliés. La fortune se lassa de couvrir leurs fautes. Charles-Albert fut élu empereur le 14 janvier 1741, et n'eut plus que des désastres à éprouver.

Marie-Thérèse se rend aux États de Hongrie.

1741. 11 septembre.

Marie-Thérèse avait inspiré à ses peuples l'ardeur et l'énergie qui sauvent les empires. Dans la première invasion de ses états, la Hongrie avait été son refuge; elle faisait une première preuve de courage en s'adressant à un peuple que de justes ressentimens avaient animé contre son père. L'empereur Charles VI avait usé de tous les moyens qui s'offrent à l'autorité absolue, pour restreindre les priviléges de ce royaume. Dans la guerre malheureuse qu'il avait soutenue contre la Turquie, il avait vu la fidélité des Hongrois ébranlée. Les nobles, ou refusaient leurs se-

cours, ou voulaient au moins les faire acheter à sa fille : elle vint les trouver, et fit, de ces seigneurs irrités, des défenseurs intrépides. Elle parut dans l'assemblée des États, sans pompe, sans cortége, en habit de deuil. Elle tenait sur son sein son enfant âgé de six mois [1]. La douleur n'avait point altéré ses traits; la bonté, la grâce, l'héroïsme, s'y peignaient; à aucune époque la beauté ne produisit une si vive impression sur des hommes assemblés. Elle s'exprimait avec facilité en latin. Les Hongrois ont conservé dans leurs diètes l'usage d'une langue qui semble donner plus de force à tous les sentimens nobles et belliqueux. Appuyés sur leurs armes, ils cherchaient, par tous les signes du respect et du dévouement, à rassurer la jeune reine, qui en appelait à eux du parjure de tant de souverains garans de son héritage, et de la trahison de ses parens armés pour sa ruine. « Gardez-vous de les craindre, disait-elle; » ils ont violé la foi qu'ils avaient engagée » à mon père; ils violeront celle qu'ils se » donnent entre eux. Mes dépouilles les atti- » rent; ils vont se diviser pour celles qu'ils » possèdent et pour celles qu'ils ne possè- » dent pas encore. Une femme, un enfant,

[1] Depuis empereur sous le nom de Joseph II.

» ne sont rien pour eux, mais sont beaucoup
» aux yeux du Dieu protecteur de l'innocence,
» du Dieu vengeur des traités. C'est par ma
» famille que je suis persécutée, mais j'ai en
» vous une autre famille qui me sera plus
» fidèle. C'est sur vous que j'ai compté. Voilà
» mon fils, je vous le confie. Il croîtra pour
» vous aimer et pour vous défendre un jour,
» comme il aura été défendu par vous. »

Le silence est rompu par les sanglots, par les acclamations les plus vives. On tombe aux genoux de la reine. Elle présente son fils à chacun, tous les magnats sont fiers d'avoir à le protéger. Alors, dans un profond recueillement, s'avancent des vieillards qui, la main étendue, prononcent ce serment que toute l'assemblée répète en agitant ses armes : *Moriamur pro rege nostro Mariâ-Therezâ.* Dévouement des Hongrois.

La même scène se répète au dehors de l'assemblée ; tous les soldats jurent, et tout ce qui peut porter les armes devient soldat. Les vivres sont apportés ; jamais de si abondantes provisions n'étaient sorties de la fertile Hongrie. Les tributs levés par la violence n'auraient point égalé l'abondance de ces dons volontaires.

La plupart des provinces autrichiennes, émues du récit de cette scène, imitèrent l'exemple des Hongrois ; mais l'enthousiasme

d'un peuple qui cède à l'indignation, va rarement sans mélange d'indiscipline et de férocité. Les milices qui se formèrent au milieu de ces transports, furent animées par un esprit de vengeance qui devint bientôt un instinct de rapine et de cruauté. C'est de là que sortaient les troupes irrégulières, connues sous le nom de Pandours, de Croates ou Cravates, de Talpaches, conduites par des partisans qui ne respectaient aucune des lois de la guerre. A leur tête était Mentzel, qui fut long-temps la terreur de l'Allemagne, et même des frontières de la France; guerrier intrépide et féroce, qui passait à travers des armées, faisait des excursions de deux cents lieues, et laissait sur sa route de longues traces de dévastation et de carnage.

Les Autrichiens entrent en Bavière.

Un général habile, Kévenhuller, marchant derrière eux avec un corps d'armée discipliné, sut donner à leurs exploits les résultats d'opérations régulières. La Haute-Autriche, que le comte de Ségur gardait avec quinze mille hommes, fut inondée de ces troupes. Les Français n'osèrent plus rester disséminés dans cette province; ils se rassemblèrent à Lintz. Le comte de Ségur y fut étroitement bloqué; mais, pendant qu'une armée le contenait, les *partisans* pénétraient dans la Bavière. On leur avait dit que tous les excès étaient légiti-

mes contre les États d'un prince usurpateur. Ils se livraient à des fureurs qu'on ne connaît que dans les guerres civiles. Les malheureux Bavarois payaient de leur sang et de leur ruine l'orgueil de leur souverain, qu'alors on couronnait dans Francfort, et devant lequel on portait un globe de la terre, comme devant un héritier de l'empire des Césars et des maîtres du monde.

Celui qui venait de lui faire décerner cette fatale couronne, le maréchal de Belle-Isle, jouissait, avec une vanité non moins frivole, du succès de sa négociation. Tandis qu'il devait commander en chef toute l'armée française, il s'arrêtait, sous le moindre prétexte, dans les cours de l'Allemagne. Les généraux qui étaient sous ses ordres se divisaient. Le maréchal de Broglie ne savait où se porter; on échouait dans des entreprises dont le succès était nécessaire pour assurer la position de l'armée. On ne pouvait reprendre les postes de Tabor et de Budweiss, ni marcher au secours du comte de Ségur. Tantôt on rentrait dans la Bavière, tantôt on en était encore une fois expulsé. Munich était reprise, abandonnée. De vingt mille hommes, l'armée bavaroise était réduite à six mille. Le comte de Saxe montrait seul de la vigilance et de l'audace; prévoyant que les Français ne tarderaient pas

d'être enfermés dans Prague, il voulut leur ménager un point d'appui ou de refuge, par la prise d'Égra. Il réussit dans cette conquête, et Chevert fut encore une fois son second.

Activité du prince Charles de Lorraine.

Le roi de Prusse observait et maudissait toutes les fautes de ses alliés. Errant sans cesse de la Moravie dans la Bohême, il trouvait partout, devant lui, un guerrier auquel son extrême activité, sa bravoure, et plus encore sa patience, tenaient lieu d'un génie éclatant, et même de bonheur [1]. C'était le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc; on pouvait le comparer au prince d'Orange, ce redoutable adversaire de Louis XIV. Il fut, comme lui, souvent vaincu, et, comme lui, redoutable après ses défaites. Le roi de Prusse n'avait pu l'entamer; enfin, ayant réuni sous ses ordres l'armée saxonne, ce monarque s'avançait en Bohême, dans l'intention d'attirer sur lui les Autrichiens, qui assiégeaient Lintz. Mais cette place avait capitulé; le comte de Ségur s'était rendu prisonnier pour un an avec une garnison de six mille hommes.

[1] Le prince Charles de Lorraine possédait un grand moyen de succès dans la confiance et l'affection qu'il avait inspirées aux troupes; il était particulièrement renommé pour son intelligence dans le détail des vivres. Ce prince épousa l'archiduchesse Marianne, sœur cadette de la reine de Hongrie.

Désastre de la Suède.

Les négociations devenaient partout défavorables. La France avait voulu contenir la Russie par la Suède; mais ce malheureux royaume avait expié, par un prompt désastre, son dévouement à la puissance dont il recevait les subsides. Un corps suédois de douze mille hommes avait été taillé en pièces dans la Finlande [1], par le général russe Lascy: cette défaite était, pour la Suède, comme un complément de la fatale journée de Pultawa. Quelque difficile qu'il lui fût de réparer un pareil échec, ce peuple belliqueux s'apprêtait cependant à de nouveaux efforts pour venger l'honneur de ses armes. La cour de France ne pouvait envoyer de secours à ces alliés; à défaut d'autres moyens de diversion, elle s'occupa de changer le gouvernement de leurs vainqueurs, par une révolution de palais. Le maréchal de Belle-Isle prépara cette intrigue, pour laquelle on trouva des facilités inespérées. Mais ni la France, ni la Suède ne recueillirent aucun fruit de la catastrophe qui agita le trône, la famille et les vieux compagnons de Pierre le Grand. Jetons un coup d'œil sur ces événemens, qui ouvrirent un vaste champ aux combinaisons politiques.

[1] A Willmanstrund, en septembre 1741.

Deux révolutions en Russie. Novembre 1740. Décembre. 1741.

La czarine Anne était morte le 27 octobre 1740. La fermeté qu'elle n'avait cessé de montrer, avait contenu un peuple inquiet dans son esclavage, et qui subissait à regret la domination des étrangers dont l'impératrice écoutait les conseils, et savait balancer le crédit. Deux ennemis acharnés, Biren et Munich, se disputaient en vain une domination exclusive; Anne rendait impuissante leur haine mutuelle, et ne sacrifiait point, dans Munich, le défenseur de ses États à l'orgueilleux Biren, dont elle avait fait son amant. Avant de mourir, elle avait nommé son successeur; c'était un enfant au berceau, fils de la princesse Anne de Mecklembourg, mariée au duc de Brunswick Bévern[1], et nièce de l'impératrice. Il fut proclamé sous le nom d'Yvan VI. Biren avait été nommé régent, au préjudice de la mère de l'empereur; il n'avait osé frapper le vainqueur d'Oczakow dans les premiers jours de son autorité; sous le voile d'une apparente réconciliation, il l'attirait dans le piége. Munich employa, de son côté, la dissimulation avec d'autant plus d'avantage, qu'il passait pour être peu versé dans cet art des cours. Tout était prêt pour une conspiration qu'il avait ourdie avec le duc et la duchesse de

[1] Ce mariage s'était fait le 15 juillet 1739.

Brunswick; elle devait éclater dans la nuit du 20 novembre. Avant de partir pour rallier les conjurés, Munich soupait avec le régent; celui-ci lui demanda s'il n'avait jamais rien entrepris de considérable pendant la nuit. Munich, sans se déconcerter d'une question qui semblait annoncer l'arrêt de sa perte, répondit qu'il n'avait jamais fait d'attaque nocturne; mais qu'ordinairement il ne laissait pas échapper une occasion favorable. Trois heures après ce redoutable entretien, il entra dans le palais, se fit reconnaître des gardes qui avaient été les compagnons de ses exploits, surprit le régent plongé dans un profond sommeil, le chargea de fers, fit arrêter toute sa famille, et dispersa ses créatures. La régence fut confiée à la mère de l'empereur. Munich savoura le plaisir de la vengeance; il envoya Biren en Sibérie, et traça lui-même le plan de la prison dans laquelle cet homme abhorré devait expier ses crimes.

Munich allait porter au plus haut degré la puissance de la Russie; mais des ombrages s'élevèrent bientôt entre lui et la duchesse de Brunswick. Celle-ci, dans la grande querelle qu'alluma la succession d'Autriche, prit d'abord parti pour le roi de Prusse, parent de son époux. Munich ne trouvait ni généreux, ni politique, d'abandonner la reine de Hon-

grie, après les garanties solennelles que la cour de Pétersbourg avait souvent données à l'empereur Charles VI. La régente et le duc de Brunswick se virent forcés de fléchir devant l'autorité de cet homme d'État. Mais, prévoyant qu'il ne tarderait pas à leur imposer des lois nouvelles, ils l'accablèrent de tous les signes avant-coureurs d'une disgrâce. On le priva d'une occasion de gloire en envoyant à sa place le général Lascy combattre les Suédois. Munich était déjà réduit à craindre l'exil en Sibérie; il avait pris la résolution de quitter l'empire russe; mais il fut arrêté par des alarmes qu'il conçut pour la sûreté de celle même dont l'ingratitude allait le contraindre à la fuite. Il voyait un parti se former autour de la princesse Élisabeth, la seconde fille de Pierre-le-Grand [1]. Il vint en donner avis à la régente. Celle-ci ne regarda la sollicitude de Munich que comme l'artifice d'un ambitieux qui voulait encore se rendre nécessaire.

C'était un Hanovrien, d'origine française, nommé l'Estocq, chirurgien assez habile, qui préparait ce mouvement de concert avec la

[1] L'aînée, Anne Pétrowna, avait épousé le duc de Holstein-Gottorp, et leur fils fut déclaré, par la czarine Élisabeth, son successeur au trône de Russie, en novembre 1742.

légation de France. Ce que fit le maréchal de Belle-Isle pour seconder de loin le parti de la princesse Élisabeth, n'est point connu d'une manière positive; mais on peut conjecturer la part qu'il y prit, d'après le témoignage du roi de Prusse. Ce monarque rapporte que le général français lui avait demandé s'il verrait avec déplaisir une conspiration qui renverserait, en Russie, l'autorité du duc de Brunswick, son parent. « Je ne connais, répondit » Frédéric, de parens que parmi mes amis. »

Élisabeth put déguiser son complot à la faveur d'un penchant à la volupté, qui semblait supposer en elle un entier oubli de ses droits et de ses plus justes sujets de ressentiment; elle était favorisée par une de ces dispositions nationales qui préparent les révolutions des empires. Les Russes étaient las de subir, depuis douze ans, le joug d'impérieux étrangers. La vengeance des Dolgorouki, si barbarement immolés par les ordres de l'impératrice Anne, couvait parmi les restes de leur famille et leurs derniers partisans. Les nobles moscovites se ménagèrent des intelligences dans la garde du jeune empereur. Dans la nuit du 6 décembre 1741, soixante vieux soldats, dévoués à la princesse Elisabeth par leur vénération pour Pierre-le-Grand, son père, la conduisirent au palais, et l'en

rendirent maîtresse sans éprouver aucune résistance. Ils avaient pénétré dans l'appartement du jeune empereur ; ils n'attendaient plus pour l'immoler qu'un ordre d'Élisabeth. Cette princesse fut émue en voyant cet enfant qui lui tendait la main, et répétait le cri de félicitation (huzza) qu'il entendait retentir autour de lui. Elle le prit dans ses bras avec tendresse : « Pauvre innocent, lui dit-elle, tu ne » te doutes pas que c'est contre toi-même que » tu cries. Non, je ne ferai pas mourir un » enfant. » Le duc et la duchesse de Brunswick furent arrêtés. La fureur populaire et la vengeance réfléchie des nobles éclatèrent contre des étrangers qui s'étaient naturalisés en Russie par des victoires. Plusieurs périrent dans d'épouvantables supplices. Munich fut conduit dans cette prison de Sibérie dont lui-même avait tracé le plan pour enfermer Biren. Celui-ci en fut tiré, et vit adoucir son exil. Trois illustres généraux, Keith, Lascy, Lowendalh, eurent le bonheur d'échapper, par la fuite, à la proscription qui enveloppait de toutes parts les étrangers. Le premier passa au service du roi de Prusse, et devint l'un de ses lieutenans les plus distingués. Le second se retira en Autriche, et le troisième vint se couvrir de gloire en France, à côté du maréchal de Saxe.

Le cabinet de Versailles vit bientôt avorter les espérances qu'il avait attachées à cette conspiration. Quoique l'impératrice Élisabeth dût tout au chirurgien l'Estocq, voué au parti de la France [1], elle ne put élever bien haut son crédit dans un moment si formidable pour les étrangers; elle se sentait portée d'admiration pour la reine de Hongrie, et elle crut devoir céder plutôt à un sentiment d'équité naturelle, qu'à des considérations politiques. L'intervalle des discordes de la Russie avait été trop court pour que les Suédois pussent le mettre à profit; de faibles essais qu'ils firent de leurs armes n'en rétablirent point l'honneur. Leurs meilleures troupes, cernées dans Helsingfort par les Russes, ne pouvaient plus espérer de secours, ni par terre, ni par mer. Elles furent délivrées par un traité signé dans cette ville, et qui ressemblait plus à une capi-

[1] L'historien Rhulières, qu'on ne peut trop consulter lorsqu'il s'agit des affaires du Nord, présente le chirurgien l'Estocq comme un homme éminemment doué du funeste génie des conspirations. « Comme il » voyait Élisabeth hésiter à prendre son parti, il » dessina sur une carte cette princesse, la tête rasée, » et lui sur une roue; et au dos de la carte, la prin- » cesse sur un trône et lui sur les marches, paré d'un » grand cordon; et lui montrant ces deux envers, il » lui dit : *Ce soir l'un, ou demain l'autre.* »

tulation qu'à une paix. La Suède céda, par ce traité, la Finlande à la Russie.

1742. L'Angleterre prend le parti de Marie-Thérèse.

L'Angleterre rompait enfin le système pacifique dans lequel Robert Walpole l'avait si long-temps retenue. Ce ministre avait succombé au parlement, et reçu des honneurs qui le condamnaient à l'inutilité [1]; il était remplacé par un fougueux partisan de la guerre, le lord Carteret. Georges II était animé d'une ardeur belliqueuse; il commençait à se déclarer le protecteur de la jeune et courageuse reine, que tant d'ennemis avaient accablée. La nation anglaise partageait cet enthousiasme; on avait vu la veuve de Marlborough proposer aux dames de Londres une souscription pour secourir une reine, honneur de leur sexe. Elles eurent l'orgueil d'offrir à l'héritière de tant d'États, cent mille livres sterling qui ne furent point acceptées. Mais, entraîné par ce mouvement national, le parlement avait fait des efforts plus dignes d'une telle cause. Sous le voile de ces résolutions magnanimes, les Anglais voulaient profiter d'une occasion d'accabler la marine et les colonies françaises et espagnoles.

[1] Robert Walpole quitta le ministère et fut créé comte d'Orford, en février 1741; sa mort arriva trois ans après, en 1744

Par l'entremise de l'Angleterre, le roi de Sardaigne, qui avait menacé la reine de Hongrie, venait de s'unir avec elle. Nous verrons combien cette alliance fut utile à l'Autriche pour la défense de l'Italie. Et y attache le roi de Sardaigne.

Le cardinal de Fleury était consterné d'avoir vu si promptement confirmer ses tristes prédictions sur les résultats de cette guerre. La paix la plus prompte lui semblait le seul remède aux nouveaux désastres qu'il prévoyait : pour obtenir des conditions plus favorables, il voulut faire les premières ouvertures. La reine de Hongrie parut l'écouter, mais bientôt elle se joua de ce vieillard, et publia une correspondance qui rendait la France suspecte à ses alliés. Fleury veut négocier; Marie-Thérèse le joue.

Le roi de Prusse n'avait pas attendu cette révélation des desseins du cardinal pour sortir le premier d'une ligue imprudente et malheureuse. Depuis un an il ne se battait plus que pour arracher à l'Autriche une cession formelle de la Silésie. Marie-Thérèse, quoique pressée par l'Angleterre d'éloigner à ce prix le seul de ses ennemis qui fût encore vainqueur, n'y pouvait consentir. Frédéric résolut de l'y déterminer par une victoire. Il vint en Bohême à la rencontre du prince de Lorraine, et l'attaqua auprès de Czaslaw. La bataille fut sanglante, et cependant ne dura que trois heures.

Le roi de Prusse s'y montra un grand général; son infanterie soutint la réputation qu'elle s'était acquise à Molwitz. Ainsi que dans cette journée elle répara le désordre de la cavalerie. Le roi saisit avec rapidité l'un de ces instans qui décident de la victoire; elle lui coûta trois ou quatre mille hommes; les Autrichiens en avaient perdu plus de six mille; mais le lendemain ils occupaient encore des positions imposantes. On négocia. Le cabinet de Vienne céda enfin la Silésie; et remit à d'autres temps le soin de reconquérir cette belle province.

Situation critique des Français en Bohême.

La défection du roi de Prusse avait pour les Français l'effet d'une trahison cruelle. Le maréchal de Broglie et le maréchal de Belle-Isle, l'un déjà vieux, et qui venait d'être frappé de deux attaques d'apoplexie, l'autre d'une santé faible; le premier, arrêté par une circonspection craintive; le second, animé d'une confiance que les troupes ne partageaient pas, commandaient trente mille hommes perdus dans la Bohême. Ils n'étaient pas encore tout-à-fait resserrés dans Prague. Un peu avant la défection du roi de Prusse, les deux maréchaux avaient remporté à Sahai une petite victoire sur un corps autrichien commandé par le prince de Lobkowitz. Ils lui avaient pris six canons et fait un millier de prisonniers. Belle-Isle avait fait sonner très-haut cet exploit. Le

roi de Prusse, auquel il était venu l'annoncer, fut piqué de ce qu'on osait comparer ce combat à sa victoire de Czaslaw. Le parti qu'il prit de se retirer de la Bohême força bientôt les Français à revenir sous les murs de Prague. Après beaucoup d'efforts, le prince de Lorraine parvint à les tenir assiégés dans cette ville. Ils s'y défendaient avec courage. Une sortie qu'ils firent fut si bien concertée et si impétueuse, qu'elle coûta trois mille hommes à l'armée autrichienne. Le cabinet de Versailles s'occupait enfin de leur délivrance. La France avait dans les cercles de la Basse-Saxe et de la Westphalie une armée de cinquante mille hommes, qui n'avait d'autre but que d'arracher des suffrages pour l'électeur de Bavière. Le maréchal de Maillebois, qui la commandait, reçut l'ordre de marcher au secours de Prague.

La cour de Vienne, inquiète des progrès de cette armée, et craignant la prochaine délivrance des Français enfermés dans Prague, prit ce moment pour entamer des négociations avec le cardinal de Fleury. Ce ministre, affaibli par les années, et découragé par les malheurs d'une guerre qu'il n'avait cessé de condamner, oublia que l'Autriche venait de dénoncer aux alliés de la France des ouvertures de paix qu'il avait faites sans leur concours; et il eut l'imprudence d'écrire au maréchal de Maillebois

(si l'on en croit celui-ci) de ne point presser sa marche. Il ne se vit que trop obéi. Les Français n'avaient jamais mis tant de lenteur à se mouvoir. Enfin, comme les négociations ne prenaient pas une tournure sérieuse, le maréchal de Maillebois résolut de s'avancer jusqu'à Égra. Sur le bruit de cette marche, Broglie sortit de Prague avec un corps de douze mille hommes, et vint à la rencontre d'un libérateur si peu empressé. Mais quel fut son étonnement, en arrivant à Égra, de n'y plus trouver Maillebois! Celui-ci s'était rejeté précipitamment dans le Haut-Palatinat, instruit que le grand-duc se mettait en mouvement pour lui présenter bataille. Dès ce moment, Broglie ne sut plus que se retirer lui-même. Ces généraux s'accusaient entre eux, et murmuraient contre les ministres. Le général bavarois Seckendorff appelait en vain leurs secours; lui-même était l'objet de leurs reproches. La reine de Hongrie s'amusait des discordes qu'elle avait adroitement suscitées, et le prince de Lorraine en tirait parti pour ravager encore une fois les États du malheureux empereur Charles VII.

1742. Retraite de Prague.

Cependant cette diversion avait fait un peu respirer les Français enfermés dans Prague. Ils étaient sortis de la ville, et y étaient rentrés avec des provisions qui leur permettaient

de s'y défendre long-temps. Le général autrichien n'avait que seize mille hommes pour les assiéger; le maréchal de Belle-Isle avait les mêmes forces à lui opposer. Il se disposait à la plus vive résistance, lorsqu'il reçut [1] un ordre du cabinet de Versailles de sortir de Prague avec son armée, et devenir renforcer celle de Maillebois, qui, jointe par le corps de Broglie, avait passé sous le commandement de ce dernier. Un tel ordre n'était pas d'une exécution facile. On n'avait pas songé à Ver-

[1] On lit dans plusieurs Mémoires, que le maréchal de Belle-Isle prit de lui-même la résolution de sortir de Prague. Mais ce général affirme, dans une lettre au général bavarois Seckendorff, qu'il avait reçu du cabinet de Versailles l'ordre réitéré de faire une retraite aussi difficile. Voici comment il rend compte, dans cette même lettre, du succès de sa marche : « J'ai » dérobé vingt-quatre heures pleines au prince de » Lobkowitz, qui n'était qu'à cinq lieues de moi; » j'ai percé ses quartiers et j'ai traversé dix lieues de » plaine, ayant à traîner mes haras avec onze mille » hommes de pied et trois mille deux cent cinquante » chevaux délabrés : M. de Lobkowitz ayant huit » bons mille chevaux et douze mille hommes d'infan- » terie, j'ai fait une telle diligence, que je suis arrivé » aux défilés avant qu'il eût pu m'atteindre..... Je » lui ai caché le chemin que j'avais résolu de prendre; » car il avait fait couper tous les défilés et rompre » tous les ponts qui se trouvent sur les deux grands » chemins qui conduisent de Prague à Égra... J'en

sailles à la rigueur du mois de décembre dans la Bohême. Belle-Isle avait trente lieues à faire à travers des montagnes et des ravins couverts de neige, pour arriver à Égra. Il résolut d'obéir. Il sortit de Prague pendant quelques jours, comme s'il eût voulu amasser des vivres. Le 16 décembre 1742, après avoir laissé dans la ville une garnison sous les ordres de Chevert, il partit avec douze ou treize mille hommes. Il gagna trois marches sur le prince de Lobkowitz, qui le poursuivait avec le même

» ai pris un qui perce entre les deux autres, où je
» n'ai trouvé que les obstacles de la nature; et je
» suis enfin arrivé le dixième jour sans échec, quoi-
» que continuellement harcelé de housards en tête,
» en queue et sur mes flancs. »

Dans cette relation, le maréchal de Belle-Isle avoue avoir perdu sept ou huit cents hommes dans les neiges, et en avoir fait porter plus de cinq cents à l'hôpital.

Comme le gouvernement fit répandre d'abord que M. de Belle-Isle avait exécuté cette retraite sans en avoir reçu l'ordre, on commença par le blâmer avec excès. On fit contre lui une chanson, dont voici le premier couplet :

Quand Belle-Isle partit une nuit
De Prague à petit bruit,
Il dit, en voyant la lune :
Lumière de mes jours,
Astre de ma fortune,
Conduisez-moi toujours.

nombre de troupes. Pour se mettre à couvert de la cavalerie ennemie, il passa à travers des défilés jugés impraticables. Cet excès de précaution fut plus fatal à son armée que ne l'eût été le choc de cette cavalerie. Dans une marche de dix jours, quatre mille Français périrent de froid et de misère. Le reste, après avoir longé l'Éger, arriva dans l'état le plus déplorable à la ville d'Égra. Voilà cette fameuse retraite du maréchal de Belle-Isle, qui fut long-temps comparée à celle des dix mille. Il convient de rejeter aujourd'hui cette illusion, que les Français se firent, ou plutôt cherchèrent à se faire, dans un temps peu favorable à la gloire de leurs armes. Cette retraite ne pouvait être illustrée que par un ou plusieurs combats. Il en coûta trop pour se cacher à l'ennemi. Nulle précaution n'avait été prise : en sortant d'une ville approvisionnée, on manquait de vivres et de vêtemens; les soldats, presque nus sous un ciel rigoureux, mouraient en poussant des cris de rage contre un général qui les avait fait entrer dans la Bohême avec une funeste imprévoyance, et qui les en faisait sortir avec une précipitation barbare. Il fallut renvoyer en Alsace la moitié de ceux qu'il ramenait. La plupart n'eurent plus à traîner que des jours languissans. Le jeune Vauvenargues, officier dans le régiment

du roi, fut de ce nombre. Sa mort prématurée priva la France d'un philosophe dont les pensées hautes ne cherchaient, dans un temps de licence, que de nouveaux mobiles pour la vertu [1].

Les Français évacuent la Bavière. 1743.

On n'entendit plus parler que de retraites. Les généraux français semblaient avoir horreur des combats. Ce fut sans combat que le maré-

[1] Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici quelques traits de l'hommage que Voltaire rendit à son ami Vauvenargues, dans le beau discours qui a pour titre : *Eloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de* 1741.

« Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes » jours ! la retraite de Prague, pendant trente lieues » de glace, jeta dans ton sein les semences de la mort » que mes tristes yeux ont vues depuis se développer. » Familiarisé avec le trépas, tu le sentis approcher » avec cette indifférence que les philosophes s'efforçaient jadis ou d'acquérir ou de montrer. Accablé » de souffrances au dedans et au dehors, privé de la » vue, perdant chaque jour une partie de toi-même, » ce n'était que par un excès de vertu que tu n'étais » point malheureux, et cette vertu ne te coûtait point » d'effort... Par quel prodige avais-tu, à l'âge de » vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence ? Sans autre étude que le secours de quelques » bons livres, comment avais-tu pris un essor si haut » dans le siècle des petitesses ? et comment la simplicité d'un enfant timide couvrait-elle cette profondeur » et cette force de génie ? Je sentirai long-temps le » prix de ton amitié, etc. »

chal de Broglie s'éloigna de la Bavière, dont une partie avait été reconquise pendant la diversion du maréchal de Maillebois. Il ne défendit ni les bords de l'Inn, ni ceux de l'Iser. Prague capitula. Chevert, qui défendait cette ville avec une garnison de quatre mille hommes, composée, en grande partie, de malades et de blessés, avait annoncé une si forte résistance, que les Autrichiens lui permirent de se retirer à Egra avec toute sa troupe. Braunau fut prise, les alliés échouèrent dans une tentative pour la reprendre. Égra, assiégée, ne fut point secourue. La maladie, le froid et la faim enlevaient à l'armée confédérée plus de trois mille hommes par mois. Le malheureux empereur Charles VII, dépouillé de ses États, mal servi ou trahi par ses propres généraux, en butte au mépris des généraux français, s'humiliait en vain devant la reine dont il avait voulu usurper l'héritage. Il obtint, pour unique grâce, d'aller traîner à Francfort les restes d'une grandeur éclipsée et d'une vie dont le chagrin empoisonnait le cours, et avançait le terme. Le prince Charles de Lorraine, poursuivant le maréchal de Broglie, cherchait à transporter en France le théâtre de la guerre. Une autre armée plus formidable menaçait également nos frontières.

Quelle était cette armée? Des Anglais, des

Hollandais, des Hanovriens, des Hessois la composaient. Elle était commandée par le roi de la Grande-Bretagne Georges II, et par ce lord Stairs dont l'ambassade en France avait été marquée par des formes si arrogantes, et par une tentative d'assassinat. Elle s'avançait sur les bords du Mein, et n'attendait que sa jonction avec le prince Charles pour inonder l'Alsace et la Lorraine. Déjà la France ne comptait plus un seul allié dans le Nord. La défection de la Saxe avait suivi de près celle de la Prusse. Mais un grand espoir était encore placé dans une armée nouvelle qui venait de se former, et que commandait le maréchal de Noailles. Ce général, qui, dans la guerre de la succession d'Espagne, avait eu en Catalogne des succès assez glorieux, était dans l'art militaire ce qu'il était dans l'administration, laborieux, instruit, capable de conceptions fortes et sûres; mais la vigueur et l'audace d'exécution lui manquaient. La faveur de la duchesse de Châteauroux l'avait mis à portée de rentrer dans le ministère. Un désir de gloire, un sentiment de patriotisme, lui firent préférer l'emploi de général : il se crut appelé à réparer les revers et les fautes des Broglie et des Belle-Isle. Il avait sous ses ordres le comte de Clermont, le duc de Chartres, le prince de Dombes, et le duc de Penthièvre,

fils du comte de Toulouse, l'élite de la noblesse, la maison du roi, une belle artillerie et près de quatre-vingt mille combattans. Douze mille hommes en avaient été détachés, sous le commandement du comte de Ségur, pour secourir l'armée du maréchal de Broglie, campée à Donawert. Noailles s'avançait à la rencontre de l'armée ennemie, qui se dirigeait vers les bords du Mein. Enfin on voyait dans cette guerre un général français décidé à présenter la bataille.

Même ardeur animait les Anglais et leurs alliés. Le roi Georges, qui, au sortir de l'enfance, avait combattu à Oudenarde, haïssait les Français comme un élève d'Eugène et de Marlborough. Le second de ses fils, le duc de Cumberland, depuis guerrier distingué, quoique rarement heureux, l'accompagnait, et c'était comme un autre *Prince Noir* marchant à côté d'un autre Édouard. Le lord Stairs avait dirigé cette armée avec la vivacité et la précipitation qui étaient dans son caractère. Parvenue à Aschaffenbourg, ville de l'électorat de Mayence sur le Mein, elle manqua de vivres et de fourrages. Le maréchal de Noailles avait coupé les communications par lesquelles elle les tirait de la Franconie. Le roi Georges se vit obligé de remonter le Mein. Noailles se rendit maître du cours de cette rivière, et

parvint à y établir deux ponts. Il s'empara d'Aschaffenbourg aussitôt que le roi Georges l'eut abandonné, fit passer le Mein à cinq brigades d'infanterie, sous les ordres du duc de Grammont son neveu, et les posta dans le village de Dettingen. Les alliés, en se retirant, étaient forcés de passer dans l'étroit défilé que forme ce village, dominé par des collines escarpées. Noailles avait élevé sur la rive du Mein six batteries de canon qui devaient foudroyer les Anglais dans leur marche. Le reste de l'infanterie, et toute la cavalerie française répandue dans la plaine de Dettingen et adossée à un bois, devaient attaquer de front les Anglais, et leur fermer l'accès des montagnes. Ces dispositions étaient dignes d'un grand capitaine. C'est le roi de Prusse qui, dans ses Mémoires, rend ce témoignage au maréchal de Noailles.

Une faute, du genre de celles que les Français commirent aux journées de Poitiers et d'Azincourt, c'est-à-dire dans l'enfance de leur art militaire, fit perdre le fruit de ces dispositions savantes.

Bataille de Dettingen. 27 juin. 1743.

Le village de Dettingen est partagé par un ruisseau qui coule des montagnes, et qui va se perdre dans le Mein. Ce ruisseau forme un ravin dont les bords sont remplis d'arbres et de haies vives. Le duc de Grammont avait

ordre d'attendre et d'attaquer l'avant-garde ennemie lorsqu'elle côtoierait ce ravin. Les troupes qui, sorties d'Aschaffenbourg, marchaient sur les derrières des alliés, étaient chargées de les mener tambour battant dans le défilé de Dettingen. Le maréchal de Noailles, qui n'aurait pas dû sortir du poste duquel dépendait toute la victoire, se porta sur l'autre rive du Mein pour faire avancer quelques troupes en retard. Son neveu, poussé par cette valeur turbulente qui, dans d'autres temps, avait été si fatale aux Français, se lassa d'attendre, et fit passer le ravin à une partie de la maison du roi. D'autres corps imitèrent cette indiscipline; malgré l'ardeur imprudente dont on était animé, la difficulté de passer le ravin avait retardé la cavalerie. Les alliés qui s'avançaient entendirent un grand mouvement et eurent le temps de se ranger en bataille. Le duc de Grammont, en débouchant dans la vallée, vit l'armée ennemie qui marchait en colonnes serrées, et dont le front était couvert par une artillerie formidable. Il chargea les premiers corps avec sa cavalerie; mais l'infanterie qu'il avait fait tenir immobile dans un terrain serré, inégal, après avoir reçu quelques décharges, s'ébranla. Un régiment d'élite [1], celui des Gardes-Françaises,

[1] La retraite précipitée des Gardes-Françaises devint

lâcha pied, et, craignant d'avoir à repasser le ravin, se jeta dans le Mein à la nage. Le désordre de cette fuite coûta plus de monde à ce régiment que le combat auquel il échappait. Cependant le reste de l'infanterie se ralliait. La maison du roi faisait des prodiges de valeur. Le maréchal de Noailles avait renoncé à toutes ses dispositions pour couvrir la témérité du duc de Grammont. Toute l'armée s'était portée sur un champ de bataille qui n'avait pas douze cents pas de front. Elle était foudroyée par une artillerie que les alliés faisaient jouer du haut d'une colline. Les batteries que le maréchal de Noailles avait établies sur l'autre rive du Mein lui devenaient inutiles, puisque les Français s'étaient précipités dans la position même où ils auraient dû laisser les ennemis s'engager. Le duc de Grammont cherchait à expier, à force de valeur, sa faute irréparable. On eût dit que tout le combat roulait sur la maison du roi. Elle avait percé quatre lignes de la cavalerie ennemie. Souvent enfermée au milieu des bataillons, elle s'ouvrait un large passage. Le roi Georges, qui avait manqué d'être emporté par un cheval fougueux au

un sujet de plaisanterie parmi les autres corps de l'armée. On les nomma les *canards du Mein*, et ce sobriquet fit, pendant cinquante ans, répandre beaucoup de sang dans des duels.

milieu des rangs français, combattait à pied à la tête d'un régiment anglais. Un corps de réserve que fit avancer le général autrichien Neuperg [1], jeta l'infanterie française dans un nouveau désordre. Le maréchal de Noailles fit sonner la retraite; la maison du roi se replia pour la couvrir. Les efforts de cette admirable cavalerie, qui, pendant quatre heures, avaient préservé l'armée d'une déroute, permirent aux bataillons de repasser le Mein dans un assez bon ordre. Elle le repassa elle-même après avoir chargé six fois. Le duc de Chartres, le comte de Clermont, le duc de Penthièvre, le prince de Dombes, le comte d'Eu, avaient vaillamment combattu à la tête de ce corps. Les deux derniers avaient été blessés, ainsi que les ducs d'Ayen, d'Harcourt et de Boufflers. Le duc de Rochechouart, les marquis de Fleury et de Sabran étaient au nombre des morts. Le comte de Boufflers-Rémiancourt, enfant de dix ans et demi, eut la jambe cassée d'un coup de canon, et vit la mort avec une fermeté héroïque.

La perte fut à peu près égale dans les deux armées; on l'estimait de part et d'autre à deux mille cinq cents hommes. Le roi d'Angleterre

[1] C'est ce même général qui avait été battu par le roi de Prusse à Molwitz.

dîna sur le champ de bataille, et le quitta pendant la nuit pour se rapprocher de ses magasins. Le général vainqueur Stairs écrivit au général vaincu pour lui recommander six cents blessés honteusement abandonnés dans le lieu où les Anglais se vantaient d'avoir remporté une victoire signalée.

Triste résultat des deux campagnes de Bohême.

Le salut de l'empereur Charles VII eût pu dépendre de cette journée. Les généraux français se hâtèrent de regarder sa cause comme condamnée par une bataille indécise, la première qui eût été encore livrée en sa faveur. Le maréchal de Broglie, qui, dans tout le cours d'une guerre commencée par son rival et son ennemi le maréchal de Belle-Isle, n'avait parlé que de retraite, décampa de Donawert, malgré un renfort de douze mille hommes qu'il venait d'y recevoir. Charmé d'abandonner l'Allemagne pour n'y plus rentrer, il s'approcha du Rhin en grande hâte; et, arrivé à Strasbourg, il donna un bal magnifique, comme pour célébrer une campagne où l'on avait perdu deux cents lieues de terrain et sacrifié un prince malheureux. Le maréchal de Noailles ne put, après la retraite de Broglie, se maintenir dans la Franconie, où il avait, pendant deux mois, contenu l'armée des alliés. La guerre était reportée sur les frontières de France. L'empereur Charles VII n'a-

vait plus d'États : cent mille soldats français avaient péri, et le fer n'en avait pas détruit plus de vingt mille. Les généraux et les ministres avaient rivalisé de fautes. Toutes les épargnes du trésor avaient disparu. Il fallait créer des armées nouvelles, équiper des flottes. Les Anglais, maîtres de la mer, menaçaient nos colonies et celles de l'Espagne, et faisaient la loi dans la Méditerranée. . . . .

Ce fut au milieu de ces maux que finit l'administration long-temps paisible et fortunée du cardinal de Fleury. Sa prudence avait voulu les éviter, sa faiblesse les aggrava. Il ne les vit pas tous, il était mort dès le commencement de cette année malheureuse 1743. C'était en lui une déplorable obstination que de garder les rênes de l'État à l'âge de quatre-vingt-dix ans ; de diriger une guerre dont il avait condamné l'injustice et prévu les malheurs, et de conduire à trois cents lieues de distance des armées dont il n'aurait pu ordonner les mouvemens dans un âge plus heureux. Son déclin hâtait la décadence de la monarchie, qu'il avait soutenue seize ans avec plus de sagesse que de vigueur. Dans sa dernière année, il se retirait fréquemment à Issy. Le repos de cette solitude ne retenait pas long-temps un homme qui, jusqu'à l'âge de soixante-treize ans, avait paru maître de son

Mort du cardinal de Fleury. 29 janvier.

ambition, et qui, depuis ce temps, ne pouvait plus se séparer de la puissance.

Fleury s'était rendu accessible à la flatterie à mesure qu'il devenait plus faible. On ne s'entretenait plus avec lui sans lui parler de centenaires. Les journaux avaient le soin d'en faire des listes grossièrement exagérées. Le marquis de Breteuil, ministre de la guerre, était venu travailler à Issy avec le cardinal. En sortant il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Les gens de la maison du cardinal furent bien moins émus de cet accident que du trouble qu'il pouvait causer à leur maître. Ils eurent l'inhumanité de jeter le marquis de Breteuil dans une voiture pour le faire ramener à Paris. Il mourut en y arrivant. Le lâche et odieux procédé de ces domestiques excita les plus grands murmures. Peu de jours après cet événement, le cardinal sentit sa fin s'avancer. Il conserva, dans les derniers momens de sa vie, la sérénité qui en avait protégé le long cours. Le roi vint le voir deux fois. A l'une de ces visites, il était accompagné du dauphin. Comme ce jeune prince montrait une vive sensibilité, le roi le tenait éloigné du lit du malade. « Ah ! laissez-le s'approcher, dit le mou» rant ; il est bon que M. le dauphin s'accou» tume à de pareils spectacles. »

Louis XV parut seul regretter le cardinal. Il voulut lui faire dresser un monument ; il en fit, dit-on, lui-même le plan, et bientôt il cessa de s'en occuper. Ce projet eût été abandonné, si la famille de Fleury n'eût fait les frais de l'exécution. Le cardinal l'avait élevée à de grandes dignités, mais il ne lui laissa point de richesses. Maître d'un royaume opulent pendant plus de seize années, il mourut pauvre. Il avait consommé son faible patrimoine. Son mobilier égalait à peine celui d'un particulier aisé. L'administrateur le plus économe qu'ait eu la France, dépensait un revenu de cent mille livres en libéralités judicieuses et en bienfaits presque toujours cachés.

Son portrait.

Quoique né loin de la cour (il était fils d'un receveur des tailles de Lodève), personne ne possédait mieux que lui tous les dons qui ouvrent une route sûre vers la faveur. Sa politesse était noble et délicatement graduée. Il mêlait de la dignité à toutes ses complaisances. Il pouvait vivre au milieu de personnages dissolus, vicieux, sans paraître ni leur complaisant, ni leur censeur. Il traitait tout avec agrément, et rien avec légèreté. Son badinage élégant paraissait un voile ingénieux donné à la sagesse. Sa figure était belle, étincelait d'esprit, et conservait l'expression la

plus naturelle de la bienveillance. Jusqu'à ses derniers jours, il s'était beaucoup plu dans la société des femmes. On prétend même qu'il les avait aimées avec passion ; mais comment croire que la passion entrât dans une âme si bien habituée à commander à tous ses mouvemens[1] ?

Fleury, malgré les persécutions religieuses qu'on reproche à sa mémoire, fuyait avec grand soin le ton de l'hypocrisie. L'homme de cour paraissait plus en lui que le prêtre. Il aimait les lettres, et surtout les sciences ; il fit exécuter une des plus belles entreprises du dix-huitième siècle (le voyage qui eut pour objet de reconnaître la figure de la terre). J'en parlerai ailleurs.

[1] Quoique la galanterie d'un ecclésiastique soit toujours voisine du ridicule, celle de Fleury passait pour être un modèle de délicatesse. Louis XIV s'impatientait de voir cet abbé recommandé par toutes les dames de la cour; et lui avait fait long-temps attendre un évêché, pour le punir d'avoir trop excité leur intérêt. Fleury conserva jusque dans l'extrême vieillesse ce ton de galanterie. Il ne pouvait se passer de l'entretien d'une femme aimable, la princesse de Carignan. La malignité publique s'exerça sur cet attachement, et cette dame essuya le ridicule de se voir présenter comme la maîtresse d'un octogénaire. Le roi de Prusse, assez porté à recueillir tous les traits satiriques, en parle sur ce ton.

Sur tout autre point que celui de la cupidité, il avait la morale des courtisans. Il croyait peu à la reconnaissance. Il était ingrat à mesure que les circonstances lui demandaient de l'être ; il l'était sans remords et sans acharnement. Louis XV prit auprès de lui le défaut qu'on pardonne le moins aux monarques, l'insensibilité. Fleury ne s'attacha point à donner à son élève des ressorts généreux. Il lui enseigna un genre de dissimulation moins profond, mais plus vil que le machiavélisme ; il le forma pour être gouverné. Les reproches que la France put lui faire, comme instituteur du roi, restreignent beaucoup les éloges qu'on lui doit comme ministre. Économe, désintéressé, pacifique, ce sont là de beaux titres ; mais il faut encore que l'énergie se joigne à ces qualités pour constituer le véritable homme d'État. C'est son exemple qui en fournit la meilleure preuve. Il vit en mourant les épargnes du trésor épuisées, et les maux d'une guerre qu'il n'avait su ni prévenir ni diriger.

FIN DU SEPTIÈME LIVRE

LIVRE HUITIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV.

1743. Composition du ministère. Une femme le dirige.

APRÈS la mort du cardinal de Fleury, Louis XV avait renouvelé la déclaration qu'il allait régner par lui-même; mais il laissa bien vite retomber le fardeau que ses mains faibles et inhabiles avaient tenté de soulever. Un pouvoir oligarchique, composé de ministres qui, pour la plupart, s'étaient rendus chers à Fleury par leur docilité, de prélats signalés par leur zèle pour la bulle *Unigenitus*, et des courtisans les plus occupés des plaisirs de leur maître, remplaça le gouvernement d'un vieillard. La duchesse de Châteauroux dominait sur chacun d'eux, et c'était elle qui succédait en effet au cardinal. Le comte de Maurepas, qu'elle haïssait, n'avait plus de crédit. Elle fit renvoyer le faible Amelot du département des affaires étrangères. Le roi eut la vanité de conduire lui-même, ou plutôt de paraître conduire ce ministère [1]. Le chancelier d'Agues-

[1] Les affaires étrangères furent, de toutes les parties du gouvernement, la seule dont Louis XV parut

seau restait au conseil; mais on ne le considérait plus que comme un jurisconsulte étranger aux grandes combinaisons d'État, parce qu'il l'était aux intrigues de la cour. Le contrôleur général des finances, Orry, qui avait eu le courage de s'élever contre la parcimonie du cardinal, dans des occasions où il s'agissait du salut des armées, avait été près de succomber au ressentiment d'un ministre peu habitué à la résistance. La favorite le soutint; elle avait l'âme trop élevée pour lui faire acheter sa protection. Les ressources qu'il trouva bientôt pour donner une plus forte impulsion

toujours s'occuper avec quelque attrait. Il ne nomma point à ce ministère pendant six mois, mais il en faisait le travail si négligemment, qu'il fut obligé d'appeler à son aide Chavigny, homme très-habile en diplomatie. La correspondance de Louis XV et de Frédéric II, roi de Prusse, fit sentir au premier les inconvéniens de conduire les négociations sans intermédiaire. Frédéric savait s'y prévaloir du besoin qu'on avait de ses armes et de la gloire qu'il avait acquise. Louis était piqué du ton que prenait avec lui un monarque dont la puissance était si inférieure à la sienne. Le marquis d'Argenson fut nommé ministre des affaires étrangères au mois de septembre 1744. Celui-ci, quoiqu'il eût employé des talens et de l'activité dans ce ministère, ne le conserva que deux ans, et fut remplacé, au mois de janvier 1747, par le marquis de Puysieulx, l'un des plénipotentiaires aux conférences de Bréda.

aux armées, et même aux forces navales de la France, étaient vastes et judicieuses. Nul ministre ne fut plus heureux que lui dans les emprunts. Le crédit public ne fut ébranlé qu'après la fin de son administration. Le marquis de Breteuil avait eu pour successeur, dans le département de la guerre, le comte d'Argenson, qui contribua beaucoup au réveil de la France en 1744. C'était le second fils du magistrat qui avait perfectionné la police de la capitale, et dont le caractère s'était montré avec éclat sous la régence. Le comte d'Argenson, ainsi que son frère aîné, le marquis, tempéraient les qualités sévères et les principes absolus qu'ils tenaient de leur père, par un goût plus vif pour les beaux-arts et pour les belles-lettres. Leur attachement pour la gloire du roi avait le noble élan du patriotisme. Le comte avait plus de dextérité dans les intrigues de cour; il s'y mêlait sans s'avilir, et cachait des pensées hautes sous des formes légères. Le marquis avait des connaissances plus profondes et plus variées. Ses principes avaient beaucoup d'analogie avec ceux que le ministre Turgot développa depuis. Il tendait à unir intimement l'autorité du roi avec la cause du peuple, en faisant la guerre aux priviléges. Comme il ne montrait que du bon sens dans sa conversation, les courtisans l'appelaient *la*

bête, et décelaient leur propre ineptie par un si injuste surnom. Ces deux frères étaient appelés à réparer les maux qu'avaient causés l'esprit vague et le caractère turbulent des deux frères de Belle-Isle.

Succès des Autrichiens.

Malgré les efforts de la duchesse de Châteauroux, Louis resta encore, pendant toute l'année 1743, dans une insensibilité léthargique qui ne laissait point voir de remède aux disgrâces militaires de la France. Il suivait, avec un scrupule qui n'était qu'un voile pour sa paresse, les plans que le cardinal de Fleury avait arrêtés pour cette année. Les événemens étaient pourtant de nature à démontrer le vice de ces plans. Le prince de Lorraine avait poussé sa marche victorieuse jusqu'en Alsace; il s'était emparé d'une île du Rhin, près du vieux Brisach. L'armée du maréchal de Noailles, et une autre plus faible, dont on avait donné le commandement au maréchal de Coigny, avaient beaucoup de peine à s'opposer aux progrès des Autrichiens, et n'osaient risquer une bataille. Pendant ce temps l'audacieux partisan Mentzel, fléau de la Bavière, après avoir chassé d'Augsbourg l'empereur Charles VII, et l'avoir poursuivi de mille invectives dans sa fuite, avait pénétré dans la Lorraine, et se flattait d'opérer un soulèvement dans une province fort attachée à ses

premiers maîtres. Mais Stanislas, par une administration bienfaisante, avait mieux assuré cette conquête que des armées n'auraient pu le faire. Le farouche Mentzel fut tué d'un coup de fusil au moment où, monté sur les murs de la petite ville de Sarrebruck, il défiait les Français; et sa petite troupe se replia. Les autres partisans au service de la reine de Hongrie, et particulièrement Trenck, exerçaient en Allemagne leurs brigandages et leur férocité; ils égorgeaient des prisonniers, des soldats blessés, jusque dans les hôpitaux. Marie-Thérèse n'arrêtait point des hommes qui avaient été ses premiers libérateurs. Enivrée de ses succès, c'était avec des provinces françaises qu'elle espérait se dédommager de la perte de la Silésie, et déjà même elle semblait protester contre le traité qui lui avait fait céder cette province au roi de Prusse. Assurée de ses possessions en Italie, elle espérait reconquérir le royaume de Naples. Les Anglais et les Hollandais offraient de partager avec elle la Flandre française, qui avait coûté tant de combats aux généraux de Louis XIV. La czarine Élisabeth s'attachait de plus en plus à la cause de la reine de Hongrie. La Suède, humiliée par une paix honteuse, et livrée à des factions mercenaires, n'était plus rien dans la balance de l'Europe. L'armée des al-

liés, que le roi Georges avait abandonnée peu de temps après sa stérile victoire, et qui était commandée par le duc de Cumberland, se portait sur les Pays-Bas. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, se joignait au parti des vainqueurs, et devenait l'allié de la reine dont il avait voulu envahir l'héritage. Des escadres formidables sortaient des ports de l'Angleterre. L'amiral Mathews avait pénétré dans le port de Naples, et dicté des conditions honteuses au nouveau roi.

France : l'art militaire semble y languir.

La France, à l'approche d'une crise qui la menaçait d'invasion sur plusieurs points, était découragée par plusieurs pronostics de décadence. L'art militaire avait paru languir; l'infanterie, qui fait la force des armées, était mal organisée, mal instruite. La discipline se perdait, et l'honneur même était en souffrance; on n'avait pas assemblé de conseil de guerre pour juger des officiers coupables d'insubordination, et d'autres suspects de lâcheté. Le maréchal de Noailles avait perdu le droit de faire respecter ses ordres en montrant de l'indulgence pour la faute de son neveu. Louis avait consolé ce général après la bataille de Dettingen, et avait à peine osé se plaindre du duc de Grammont. Les épigrammes et les couplets satiriques étaient la vengeance du

public[1]. L'auteur de cette guerre malheureuse, le maréchal de Belle-Isle, s'attendait à être reçu comme un triomphateur après sa retraite de Prague. Le roi s'abstint cependant de récompenser ce prétendu rival de Xénophon; il l'accueillit avec froideur, et l'envoya dans son gouvernement de Metz. Le maréchal régnait dans cette province, entouré d'un cortége de panégyristes et d'admirateurs. Bientôt il fut employé dans de nouvelles négociations. Le maréchal de Maillebois avait été disgracié pour s'être si lentement approché de Prague, et pour s'en être si honteusement éloigné. Le vieux maréchal de Broglie était puni par l'exil de son inconcevable répugnance pour les batailles et pour le séjour des armées françaises en Allemagne. Ce général, en d'autres temps, s'était montré plus actif et plus heureux; mais la jalousie lui avait fait sacrifier sa propre gloire. Le comte de Saxe était celui des géné-

[1] On attacha une épée de bois à la porte de l'hôtel de Noailles, avec cette inscription : *Homicide point ne seras*. Ce général était cependant inattaquable sur le chapitre de la bravoure. Mais le public jugeait qu'il n'aurait pas dû repasser le Mein de sa personne, dans le moment où l'action allait s'engager, et où lui seul pouvait diriger avec intelligence les savantes mesures qu'il avait prises pour faire passer l'armée anglaise par des *fourches caudines*.

raux qui pouvait le mieux ranimer l'ardeur des troupes, et conduire de grandes entreprises. Il venait de recevoir le bâton de maréchal. Quoique la nature lui eût donné tout ce qui peut séduire le peuple et les cours, c'était un homme dont il n'était pas aisé d'apprécier tout le mérite. Lorsqu'il était condamné au repos, il concevait et développait avec feu des projets qui, malgré leur vaste étendue, pouvaient être regardés comme ceux d'un aventurier; mais à mesure qu'il approchait de l'événement, cette effervescence se calmait, les ressources qu'il indiquait étaient sûres, et ne s'offraient à personne. Il avait fait une étude particulière du caractère des soldats français, et pressentait les grandes choses qu'ils pourraient un jour exécuter [1]. Vif, gai, plein de franchise, il ne parut jamais un étranger au milieu des Français. La gloire qu'il acquit parmi nous est toute nationale. On voulut

[1] On lit dans les œuvres du comte de Guibert un passage très-curieux, dans lequel il résume toutes les idées du maréchal de Saxe, relativement à une nouvelle organisation du système militaire de la France. On y voit que ce grand guerrier avait conçu tout le parti que des généraux habiles pourraient un jour tirer de l'agilité, de la vivacité et du coup d'œil des soldats français. Il songeait à les débarrasser de tout cet attirail qui gênait leurs mouvemens et traînait

entendre à Versailles les plans qu'il avait si souvent développés dans des conseils de guerre. La duchesse de Châteauroux fut portée à l'admiration pour le fils de la comtesse de Konigsmarck. Le duc de Richelieu devint son partisan, n'osant être son rival. Le roi, qui s'était trop habitué à la pusillanimité d'un vieillard, se sentit ranimé par la confiance du héros saxon.

Le but de la guerre est enfin arrêté.

L'hiver de 1743 à 1744 fut employé à de grands préparatifs. Tous les plans qui furent arrêtés étaient imposans. La France, depuis la guerre de 1672, n'avait pas fait de mouvemens d'une si grande étendue. On donna enfin un but positif à la guerre ; la conquête des Pays-Bas autrichiens fut l'opération principale qu'on eut en vue. On employa divers moyens pour déguiser cette entreprise et pour en assurer le succès ; on fit en sorte que l'Autriche fût de nouveau inquiétée dans le centre de sa domination.

toutes les campagnes en longueur. Ce système est indiqué dans un ouvrage que Maurice de Saxe composa en 1732, et intitula modestement : *Mes rêveries*. L'exécution en fut alors contrariée par l'opposition unanime des chefs, et ne put avoir lieu, même après que d'éclatantes victoires eurent mérité au comte de Saxe une influence qui semblait devoir écarter tous les obstacles.

Voltaire est envoyé auprès du roi de Prusse.

On eut recours au roi de Prusse pour rallumer la guerre dans la Bohême et dans la Moravie, et pour menacer Vienne. Déjà Voltaire avait été envoyé vers ce prince, qui ne cessait d'appeler auprès de lui le poëte le plus fait pour charmer son esprit et pour célébrer sa gloire. On se serait bien gardé de revêtir d'un caractère diplomatique un homme qui n'avait que des titres littéraires. Frédéric le reçut avec des honneurs que depuis long-temps les monarques n'accordaient plus au talent; mais il affecta de ne donner qu'une attention légère aux insinuations politiques d'un Français qui ne pouvait garantir aucune promesse faite au nom du roi de France. Le cabinet de Versailles, après une si faible tentative, se servit de moyens plus directs. Louis XV parut conduire lui-même cette négociation; mais c'était un politique habile, Chavigny, l'un des amis de la duchesse de Châteauroux, qui en était en effet chargé. Frédéric était sérieusement alarmé des victoires et des progrès de l'Autriche; il ne doutait pas que les armées de cette puissance, soit qu'elles fussent arrêtées devant les forteresses de l'Alsace et de la Flandre, soit qu'elles parvinssent à humilier et à désoler la France, ne fussent bientôt prêtes à retomber sur la Silésie. Il avait intercepté une correspondance entre la reine de

Hongrie et le roi d'Angleterre, dans laquelle il était insulté et menacé. Une paix de deux ans avait accru ses moyens; de nouvelles possessions pouvaient être le prix d'une seconde entreprise; il ne voulait pas que l'Europe perdît le souvenir de la gloire qu'il avait acquise dans la première; enfin, il ne voyait pour lui-même qu'un moyen de salut, c'était de se montrer toujours redoutable. Voilà les motifs qui le rapprochaient de la France; il l'avait abandonnée avec une précipitation qu'on pouvait accuser de perfidie; lorsqu'il se déclara de nouveau pour elle, sa conduite eut toutes les apparences de la générosité [1].

Espagne. Ses succès en Amérique contre l'Angleterre.

Il restait un allié précieux au cabinet de Versailles, c'était le roi d'Espagne. Sans le

[1] M. le maréchal de Schmettau avait été envoyé par le roi de Prusse auprès de Louis XV, tant pour rendre compte des mouvemens de l'armée française, que pour presser le roi très-chrétien de remplir ses engagemens en poursuivant jusqu'en Bavière les troupes de la reine lorsqu'elles repassaient le Rhin. Schmettau apprit à Louis XV que le roi de Prusse entrerait en campagne le 17 d'août, et qu'il emploîrait cent mille hommes à la diversion qu'il allait faire en faveur de l'Alsace. Ce maréchal mit tout en usage pour donner aux armées françaises plus d'activité et de vigueur, et peut-être y serait-il parvenu, si Louis XV ne fût pas tombé malade à Metz.

Œuvres de Frédéric II, Histoire de mon temps.

secours de cette puissance, comment défier les forces navales de l'Angleterre? Philippe V régnait encore; la reine Élisabeth n'avait jamais été plus maîtresse du royaume. La nation espagnole, qu'elle avait tenue, par ses projets, dans une agitation perpétuelle, conservait de l'énergie au milieu d'une alternative de succès et de disgrâces. Elle venait d'humilier les Anglais dans le Nouveau-Monde. L'amiral Vernon, après son heureuse entreprise sur Porto-Bello, s'était regardé comme le conquérant de l'Amérique. On célébrait à Londres les triomphes qu'il allait remporter, comme s'ils eussent déjà été obtenus. On frappait une médaille sur la prise de Carthagène, tandis que les Anglais éprouvaient la plus sanglante défaite sous les murs de cette ville, et que l'amiral Vernon se retirait à la Jamaïque avec une armée que les maladies avaient réduite à un dixième. Mais les Espagnols n'avaient pas été heureux dans la nouvelle campagne qu'ils avaient faite en Italie, pour donner des États à l'infant don Philippe. La pusillanimité du cardinal de Fleury avait beaucoup contribué au mauvais succès de leurs armes. Il était impossible d'obtenir de ce ministre aucun effort, dès qu'il craignait de donner de l'ombrage à l'Angleterre. Un autre motif l'avait arrêté : le roi de Sardaigne s'était allié avec la reine de

Hongrie; Fleury croyait ne pouvoir rien entreprendre en Italie quand le gardien des Alpes fermait cette contrée. Il avait négocié pour ramener Charles-Emmanuel au parti de la France et de l'Espagne, et lui avait fait trop tard des offres brillantes qui eussent pu le séduire dès le commencement de la guerre. Il laissa la cour d'Espagne agir seule; elle ne fit que des entreprises faibles et mal concertées. Le duc de Montemar, qui avait donné un royaume à don Carlos, arriva à Naples avec une armée de douze mille hommes. Toute l'Italie, à l'approche d'un corps aussi peu redoutable, parut frappée d'effroi. Le pape, la république de Venise, celle de Gênes, et même le grand-duc de Toscane, déclarèrent leur neutralité. Par une autre bizarrerie, le roi de Naples déclara la sienne. Une escadre anglaise, qui avait pénétré dans ce port, et qui menaçait de bombarder la ville, avait prescrit un parti honteux au frère de don Philippe. Le duc de Montemar s'avança jusqu'à Ferrare; mais la fortune fut bientôt infidèle au vainqueur de Bitonto. Charles-Emmanuel, aidé de quelques corps autrichiens, le battait, le poursuivait jusqu'aux confins du royaume de Naples, et déjà menaçait le nouveau roi. Pendant ce temps, l'infant don Philippe enlevait la Savoie à Charles-Emmanuel. La France lui avait

permis le passage à travers ses provinces, mais n'avait pas joint ses forces aux siennes. Cette diversion n'avait que faiblement ému Charles-Emmanuel, et ne l'avait point empêché de dominer au centre de l'Italie. La reine d'Espagne était irritée contre les Français; on s'occupa de la satisfaire, on forma une armée de vingt-cinq mille hommes pour l'Italie. On en donna le commandement au plus vaillant et au plus habile des princes français, le prince de Conti [1].

Projet de descente en Angleterre.

1744.

Une autre expédition plus importante encore était annoncée, c'était une descente en Angleterre. Le cardinal de Tencin était auteur de ce projet. Il devait à la nomination du prétendant ce chapeau qu'il avait vainement

[1] Louis-François de Bourbon, prince de Conti, naquit en 1717; il était fils de Louis-Armand, troisième prince de Conti, et petit-fils de celui qui fut élu roi de Pologne en 1697. Louis-Armand, connu seulement par ses distractions et par les profits immenses qu'il retira du système de Law, mourut en 1727, âgé de trente-un ans. Son fils, né avec beaucoup d'esprit et de courage, avait fait son étude principale de la science militaire, et s'était rendu familiers tous les auteurs anciens qui ont traité de cet art. Admirateur des exploits d'Annibal, il se félicitait surtout, en allant commander l'armée d'Italie, d'avoir une occasion d'imiter le fameux passage des Alpes du héros carthaginois.

cru arracher en persécutant à la fois un pape et les jansénistes. La maison de Stuart avait conservé à Rome le droit de présenter des cardinaux ; triste dédommagement d'un trône perdu. Tencin avait promis d'user de tout son crédit à la cour de France, pour l'engager à de nouveaux efforts en faveur d'une famille dont cinquante ans de malheurs et de proscription avaient fait oublier les droits. Tencin avait le titre de ministre, mais sans département ; il se flattait de parvenir au premier ministère, si le succès couronnait une entreprise à laquelle Louis XIV lui-même avait été forcé de renoncer. Il plaida dans le conseil la cause du prétendant avec une chaleur qui entraîna ou parut entraîner tous les esprits. On lui accorda tout ce qu'il demandait; les flottes de Brest et de Rochefort furent en mouvement. Une escadre de vingt-six vaisseaux de ligne, sous le commandement du comte de Roquefeuil, était entrée dans la Manche. Toutes les côtes étaient couvertes de troupes prêtes à s'embarquer. Maurice de Saxe devait diriger l'expédition. Le prince Édouard, fils du chevalier de Saint-George, était parti de Rome pour venir se joindre aux Français. On avait déclaré la guerre à l'Angleterre, et le manifeste annonçait de grands projets contre cette île ; mais on trompait le prétendant et le cardinal

son protecteur. Les ministres ne s'étaient servis de cette annonce fastueuse que pour masquer l'invasion des Pays-Bas; ils connaissaient Tencin et ne voulaient point se subordonner à cet ambitieux prélat.

Combat naval indécis devant Toulon.

Pendant que la France osait, après une longue inaction, déployer ses forces maritimes sur l'Océan, elle faisait de nouveaux efforts sur la Méditerranée. Seize vaisseaux espagnols étaient entrés à Toulon; ils y étaient bloqués avec une escadre française, par celle de l'amiral Mathews, qui, depuis deux ans, dominait sur cette mer. Les deux puissances alliées voulaient se tirer de cette position honteuse. Leur escadre sortit de la rade au nombre de vingt-six vaisseaux de ligne. Don Joseph de Navarro commandait les vaisseaux espagnols; le chevalier de Court, âgé de plus de quatre-vingts ans, commandait les Français. Le 22 février 1744, l'amiral Mathews se présenta devant eux avec une escadre fort supérieure en nombre; elle était de quarante-cinq vaisseaux de ligne; mais il crut devoir engager l'action avant d'avoir rallié toutes ses forces; une de ses divisions resta en arrière. Les Anglais manœuvrèrent avec une habileté qui les rendit maîtres du vent; ils parvinrent à rompre la ligne espagnole pendant que celle des Français était arrêtée par une autre divi-

sion. Un combat furieux s'engagea entre cinq vaisseaux anglais et le vaisseau amiral espagnol le Royal-Philippe, de cent dix canons. Celui-ci fit la résistance la plus héroïque. Après un long combat, il était presque totalement désemparé; mais il avait fait souffrir le plus grand dommage au vaisseau amiral anglais. Mathews résolut alors de se servir d'un de ces moyens que toutes les nations devraient rejeter comme odieux. Il fit avancer un brûlot pour embraser le Royal-Philippe. Plusieurs vaisseaux devaient masquer l'approche de ce petit bâtiment; ils manœuvrèrent mal, le brûlot fut à découvert devant le Royal-Philippe. Un marin français, de Lâage, qui commandait le vaisseau par la mort du capitaine, fait tirer sur le brûlot et l'atteint. L'Anglais, furieux, qui se voit près de couler bas, se fait sauter avec son équipage; mais les débris du brûlot ne causent aucun dommage au Royal-Philippe. L'amiral français de Court s'était enfin dégagé; il arrive au secours des Espagnols, reprend un de leurs vaisseaux, et la nuit finit le combat. L'amiral Mathews, qui avait beaucoup souffert, fut obligé de relâcher à Minorque. Les flottes combinées se retirèrent à Carthagène. L'honneur de cette bataille navale, où la victoire fut indécise, resta aux Espagnols. L'amiral

Mathews fut près de payer de sa tête un engagement maritime où les Anglais n'avaient pas vaincu. Le chevalier de Court, vivement accusé par les Espagnols de ne leur avoir apporté qu'un secours trop tardif, fut puni par une disgrâce qui pouvait être considérée comme un bienfait pour sa vieillesse ; il fut envoyé dans une de ses terres où il acheva ses jours dans un calme philosophique.

On renonce à la descente en Angleterre.

La flotte qui devait menacer l'Angleterre d'une descente, évitait le combat en toute occasion ; les Anglais, contrariés par la saison, ne pouvaient l'y forcer. Le prétendant était monté sur cette flotte, et de nombreux bâtimens de transport marchaient à sa suite ; mais, le 15 mars, une violente tempête la dispersa. Quoique tous les vaisseaux fussent parvenus à rentrer, on parut totalement découragé par le mauvais succès d'une première tentative. On fut sourd aux prières du prétendant, qui ne demandait qu'un seul vaisseau pour se saisir de son héritage. Ce qu'il osa entreprendre l'année suivante, ses rapides succès en Écosse, la terreur qu'il porta jusque dans Londres, annoncent combien l'Angleterre eût été déconcertée par l'exécution sérieuse du premier projet.

1744. Campagne des Pays-Bas.

Tout avait été subordonné à l'expédition des Pays-Bas. Deux belles armées attendaient

dans la Flandre française le signal pour entrer en campagne ; l'une était commandée par le maréchal de Noailles, et devait faire le siége de différentes forteresses de la Flandre et du Brabant, avec la plus formidable artillerie et le corps d'ingénieurs le plus distingué de l'Europe ; l'autre, commandée par le maré-réchal de Saxe, servait d'avant-garde, et devait couvrir les siéges. L'armée des alliés ne s'élevait pas à plus de soixante mille hommes ; on avait le double de combattans à leur opposer. Louis XV se sentait encore retenu à Versailles, par sa mollesse et par sa timidité ! Il craignait son inexpérience dans les armes, et semblait se défier autant de ses troupes que de lui-même. La duchesse de Châteauroux voulut faire excuser sa faiblesse aux Français, en appelant leur maître aux combats, à la gloire. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, Chavigny, les maréchaux de Noailles et de Saxe, et le duc de Richelieu, secondaient avec zèle les nobles inspirations que le roi recevait de la duchesse de Châteauroux. Mais elle n'avait point entendu se séparer de son amant. Elle voulait le suivre au milieu des camps, et couvrait ce scandale des couleurs de l'héroïsme et de la chevalerie. La nation apprit avec ivresse que son roi allait paraître à la tête d'une armée.

Louis avait cru donner un nouvel éclat à ses projets belliqueux en faisant une déclaration de guerre contre la reine de Hongrie, que ses armées combattaient depuis trois ans. Sa maison militaire l'avait précédé : il partit pour l'armée le 3 mai ; il avait pour aides de camp les duc de Richelieu, de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Ayen, et le prince de Soubise. Le comte d'Argenson et Chavigny le suivaient. La première opération fut d'investir Menin. On prit cette place après sept jours de tranchée ouverte. Les courtisans avaient eu soin de paraître souvent en alarmes quand le roi visitait les travaux du siége. On crut devoir honorer la prise d'une forteresse assez chétive par un *Te Deum*. Le roi, feignant une grande impatience d'aller remercier le Dieu des armées, revint à Lille ; la duchesse de Châteauroux l'y attendait ; elle avait pris congé de la reine, dont elle était dame d'honneur, et qui jamais ne s'était vue bravée d'une manière plus cruelle que par un tel voyage. Trois princesses du sang s'étaient offertes pour servir de compagnes à la favorite. L'une était la duchesse de Modène, cette fille du régent qui, dans sa jeunesse, avait manifesté avec tant d'éclat sa passion pour le duc de Richelieu. Les deux autres étaient la duchesse de Chartres et la princesse de Conti.

La guerre est déclaré à la reine de Hongrie.

Le *Te Deum* fut chanté en présence du roi et de sa maîtresse, qui témoignaient par leurs regards la joie de se revoir : les soldats s'égayèrent sur un *Te Deum* aussi hâtif. La duchesse de Châteauroux devint l'objet des plaisanteries du camp. Le roi revint à l'armée ; il arriva au moment où Ypres, assiégée par le comte de Clermont, capitulait. Un officier d'une grande espérance, le marquis de Beauvau, avait péri sous les murs de cette ville. Furnes et le fort de la Kenoque se rendirent peu de jours après. Le maréchal de Saxe, campé auprès de Courtrai, déconcertait par ses manœuvres les efforts que tentait l'armée des alliés pour secourir ces places. Le roi quittait souvent ces siéges pour venir voir la duchesse de Châteauroux à Dunkerque, et trouvait commode, à de telles conditions, le rôle de conquérant. Le maréchal de Noailles le flattait de la prise de la Flandre avant la fin d'octobre. Les Hollandais, alarmés pour leurs frontières, commençaient à s'humilier. Le roi rejetait leurs offres avec fierté.

Progrès des ennemis sur le Rhin.

L'armée de Flandre se préparait à faire de nouveaux progrès, lorsqu'on apprit, par des courriers successifs, que le prince de Lorraine envahissait l'Alsace avec bien plus de rapidité qu'on n'en avait mis à soumettre des villes peu fortifiées; que le général bavarois Seckendorff,

en s'éloignant des murs de Philipsbourg, avait favorisé le passage du Rhin; que l'armée autrichienne s'était emparée des lignes redoutables de Lauterbourg et de Weissembourg; et qu'enfin le maréchal de Coigny, avec cinquante mille hommes, se trouvait trop faible pour défendre cette frontière. On tremblait pour la Lorraine. Le roi Stanislas s'était retiré précipitamment de Lunéville. Les partisans insultaient déjà cette province, et Trenk égalait les fureurs de Mentzel.

Le roi conduit une armée au secours de l'Alsace.

Ces nouvelles répandirent tant de consternation dans le conseil du roi, qu'on résolut d'abandonner un plan de campagne qui promettait les plus belles conquêtes. Les forces qu'on avait mises en mouvement, mieux partagées entre la Flandre et l'Alsace, auraient pu permettre l'offensive sur ces deux points, et relever le triste sort de l'empereur Charles VII. L'armée d'Alsace, composée en grande partie des troupes que les retraites de la dernière campagne avaient découragées, n'avait reçu aucun de ces puissans mobiles qui ramènent la victoire. Des chefs privés d'ardeur manquèrent aussi de vigilance. Le prince de Lorraine en avait profité. Il fallut marcher à lui. Le roi se mit à la tête de l'armée qui s'avançait au secours de l'Alsace. Le maréchal de Noailles devait en diriger les opéra-

tions. Maurice de Saxe restait en Flandre avec quarante mille hommes, pour y défendre les villes soumises par le roi, contre l'armée des alliés, à laquelle arrivaient de puissans renforts. Ce second mouvement manquait encore d'une juste proportion. La Flandre française pouvait être exposée à son tour; mais on voulut qu'il fût aisé au roi de vaincre sur le Rhin. Le comte de Saxe, en déployant toutes les ressources de l'art militaire dans une campagne défensive, difficile et glorieuse, se mit au rang des plus grands capitaines. Madame de Châteauroux suivait le roi dans sa marche, l'un et l'autre arrivèrent à Metz; cette ville fut témoin d'un des événemens qui peignent la cour et les Français.

1744. Il tombe malade à Metz. Renvoi de la favorite. Arrivée de la reine.

Le 4 août, le roi, échauffé par les fatigues de la route, et plus encore par les suites de l'intempérance à laquelle il se livrait depuis plusieurs années, fut atteint d'une fièvre assez forte. Sa maîtresse alarmée lui prodiguait des soins qui n'étaient pas propres à rendre le calme à ses sens. Les médecins exprimaient cette inquiétude qui semble donner plus de prix aux secours de leur art, mais qui en compromet le succès. Le duc de Richelieu veillait aussi auprès du roi, se rendait maître des appartemens, rassurait le malade, s'emportait contre les médecins, en faisait

quelquefois l'office, indiquait des remèdes faciles pour un mal qui lui paraissait léger, congédiait les prêtres et les courtisans dévots qui assiégeaient la porte, et ne voyait enfin de danger que dans les pensées sinistres par lesquelles on troublait le repos de son maître. Les princes du sang s'indignaient de l'audace d'un gentilhomme qui leur défendait d'approcher du roi lorsque celui-ci touchait peut-être à ses derniers momens. Plusieurs seigneurs, à la tête desquels on voyait les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld éclataient en murmures. Le clergé priait, gémissait. Le peuple craignait de perdre son roi, et souffrait de le voir négliger le salut de son âme; un prélat austère et emporté, Fitz-James, évêque de Soissons, sonnait l'alarme et prescrivait la pénitence. Les médecins justifiaient l'excès des craintes par tout ce qu'ils disaient sur la maladie; ils la déclaraient une fièvre maligne. Le comte de Clermont parvint à pénétrer jusqu'à Louis. Il tenait à l'église [1], quoiqu'il suivît la carrière des armes. Il se chargea de préparer le roi à recevoir les secours de la religion; mais il le fit avec une circonspection si craintive, qu'il fut peu entendu;

[1] Le comte de Clermont était abbé de Saint-Germain-des-Prés.

le duc de Chartres, qui vint après lui, et qui avait à cœur de remplir les instructions d'un père très-religieux, s'expliqua sans ambiguïté. Louis fut frappé de terreur; les plus tendres soins de sa maîtresse, et la sérénité qu'affectait Richelieu, ne purent le distraire de l'impression qu'il avait reçue. Les excès auxquels il s'était abandonné n'avaient point altéré sa foi. Il décelait dans son repentir, comme il avait décelé dans ses fautes, une âme faite pour être subjuguée. Tout s'éloignait d'une favorite qui s'était vue plus adorée qu'une reine. Le duc de Richelieu et le maréchal de Belle-Isle, auquel elle avait fait rendre quelque crédit, lui restaient seuls fidèles. Elle attendait en tremblant ce que le jésuite Perrusseau et l'évêque de Soissons ordonneraient d'elle après la confession du roi. L'arrêt fut sévère. Le roi lui fit signifier, ainsi qu'à sa sœur, la duchesse de Lauraguais, de se retirer; et il leur ôtait leur place auprès de la reine. Le peuple crut que c'étaient des victimes qu'on livrait à ses insultes, à ses violences; il les poursuivait d'imprécations; sans la fermeté du gouverneur de Metz, on eût peut-être lapidé celle qui n'avait voulu inspirer de l'amour au roi que pour l'arracher à la mollesse. Il fallut partir. Quel retour humiliant d'un voyage dont elle s'était promis tant de gloire! On refusait

à la poste de lui donner une chaise et des chevaux. Le duc de Richelieu, en faisant ce que la pitié seule eût pu prescrire, parut un prodige de fidélité. Il lui prêta une voiture, et lui fit suivre une route détournée, afin d'éviter la rencontre de la reine, qui arrivait auprès de son époux. Jamais plus de circonstances ne s'étaient trouvées réunies pour confondre un amour illégitime. Tous les vœux se portaient vers cette reine, auparavant solitaire à la cour; elle devança l'ordre qui l'appelait, et son empressement ne fut point blâmé. La douleur la tenait immobile pendant que le roi lui demandait le pardon de ses infidélités; il lui répéta : *Me pardonnez-vous?* Elle lui répondit en couvrant son visage de larmes. Cette réconciliation enchanta le peuple, qui crut voir dès ce moment le ciel calmé. Les médecins étaient loin de confirmer cette espérance; ils renonçaient à toute espèce de remèdes : un empirique vint s'offrir; une dose d'émétique qu'il donna fit cesser toute la violence du mal; le 17, on commençait à se rassurer.

Le dauphin et ses sœurs suivent de près la reine.

Le dauphin était parti de Paris après sa mère; il était conduit par son gouverneur le duc de Châtillon; les princesses ses sœurs l'accompagnaient. Un ordre expédié de Metz au nom du roi, leur enjoignit de s'arrêter à Châlons. Le prince, dans cet âge où l'on est

loin de soupçonner que les plus purs mouvemens du cœur peuvent être imputés à crime, ne crut pas devoir respecter l'ordre d'un père qu'il craignait de ne plus revoir. Il arriva à Metz. On voulait, sous le prétexte que la maladie du roi était contagieuse, lui interdire l'entrée de son appartement. Il se présenta, accompagné du duc de Châtillon; mais il ne reçut qu'un accueil glacé de son père. Le monarque commençait à se rassurer, et se dégageait par degrés de toutes les pensées de la mort; il ne vit dans l'empressement d'un fils que l'impatiente ambition d'un successeur. Depuis ce temps il se montra toujours sévère et soupçonneux envers le dauphin. Le souvenir de la pieuse humiliation à laquelle il s'était prêté lui fut odieux, et cependant il ne parut ni regretter, ni même se rappeler celle qui en avait été la victime.

Alarmes de la nation.

Toute la nation fut plongée dans les plus vives alarmes pendant qu'il y eut péril pour les jours du roi. On l'aimait, parce qu'une nation bonne et fière a besoin d'aimer celui auquel elle obéit, parce qu'elle sait tenir compte de toutes les séductions qui assiégent un roi, parce qu'elle le juge avec réserve, le condamne avec lenteur, et lui prête les meilleures pensées, les meilleurs sentimens qu'elle-même peut concevoir. On avait été près de seize ans

heureux sous son règne, et rien n'était plus juste que de savoir gré à un jeune roi d'avoir maintenu si long-temps un ministre économe. Sa maladie paraissait une suite des travaux de la guerre. C'était lui, dans l'opinion du peuple, qui avait cherché la gloire des camps, et la duchesse de Châteauroux était présentée comme celle qui l'en détournait. Pendant plusieurs jours on n'entendit dans toute la France que des prières et des sanglots. Chaque courrier arrivant de Metz était interrogé avec la plus vive sollicitude. Celui qui vint annoncer que le péril avait cessé, fut reçu avec plus d'ivresse que s'il eût proclamé la plus éclatante victoire. La joie publique n'attendit pas, pour éclater, les fêtes ordonnées par le gouvernement. Les *Te Deum* résonnaient dans toutes les églises, qui avaient été long-temps remplies d'une foule gémissante. Louis était en même temps étonné et attendri de ces preuves inespérées d'une affection si vive. Il disait : *Qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi?* Ces paroles ingénues et modestes redoublaient l'enthousiasme. Ce fut au milieu de cette ivresse que fut imaginé pour lui le délicieux surnom de *bien-aimé*. La France le répéta tant qu'il fut possible de le répéter avec quelque vérité.

Louis voulut se montrer digne de l'amour de son peuple. Les courtisans le pressaient, Invasion du roi de Prusse en Bohême.

après sa convalescence, de retourner dans sa capitale; il n'écouta point ce conseil, et se rendit à l'armée que le maréchal de Noailles commandait. Ce ne fut point ce général qui fut le libérateur de l'Alsace; cet éminent service fut dû à la puissante diversion qu'opérait alors le roi de Prusse. Ce monarque remplissait les engagemens qu'il venait de contracter. Avec trois corps d'armée il avait inondé la Bohême, contenu la Saxe, et menacé la Moravie. Il investit Prague le 4 septembre; telle fut l'activité de ses opérations, et la fortune de ses armes, qu'en douze jours il se rendit maître de cette ville, et fit prisonnière une garnison de quinze mille hommes. La cour de Vienne avait eu l'imprudence de laisser le commandement de Prague à ce même Ogilvi, que Maurice de Saxe avait eu l'art de surprendre. Frédéric s'avançait avec la rapidité d'un Gustave Adolphe. L'Autriche allait perdre le fruit de deux ans de victoires; mais Frédéric avait à vaincre la belle armée du prince de Lorraine, qui s'ébranlait pour marcher à la défense des États héréditaires. C'était au maréchal de Noailles à remplir cet espoir que la France avait donné au roi de Prusse. Tous les malheurs qu'on avait éprouvés provenaient d'un excès de circonspection. Il était temps d'y renoncer devant un ennemi qui se repliait et

qu'on pouvait placer entre le feu de l'armée prussienne et le feu de l'armée française. Un militaire envoyé par le roi de Prusse au camp des Français, le feld-maréchal Schmettau, sollicitait en vain l'activité si vantée de cette nation; Noailles ne parvint à gagner aucune marche sur l'armée autrichienne. Le prince de Lorraine, dont un habile tacticien, le général Trawn, dirigeait les mouvemens, put repasser le Rhin avec tranquillité. Il semblait au général français que toute bataille devait avoir la triste issue de celle de Dettingen. Tout faisait un devoir d'engager une action générale; eût-on dû perdre la bataille, le prince de Lorraine n'en continuait pas moins sa retraite; en la gagnant, on permettait au roi de Prusse d'entrer à Vienne.

Louis arriva lorsqu'on avait laissé échapper la plus belle occasion de vaincre; on se garda bien de la chercher de nouveau. Une forteresse prise en Allemagne suffisait à la gloire du roi; on assiégea celle de Fribourg avec une armée de soixante mille hommes, qui aurait pu porter en Allemagne bien plus de terreur que n'avaient fait auparavant les faibles corps de Belle-Isle, de Broglie, de Ségur et de Maurice de Saxe. Fribourg fut prise après trente-huit jours de tranchée ouverte. Mais pendant qu'on célébrait ce succès à Paris, le roi de Prusse

Fribourg est pris.

1744.

éprouvait tout le fardeau de la guerre. Le prince de Lorraine marchait à sa rencontre. Les Autrichiens avaient laissé reprendre la Bavière au général de l'empereur Charles VII; ils avaient su renoncer momentanément à cette possession pour rassembler toutes leurs forces contre leur ennemi le plus redoutable. L'habile général Trawn déployait devant Frédéric des manœuvres qui firent le désespoir et l'admiration de ce grand capitaine. Il reprit sur les Prussiens les postes de Tabor et de Budweiss, dont la perte, deux ans auparavant, avait commencé les malheurs des Français en Allemagne; par-là il coupait toutes les communications de l'armée prussienne avec la Bavière; il s'avançait entre tous les postes prussiens, que la nécessité de chercher des vivres dans un pays épuisé tenait trop éloignés; il faisait prisonniers des détachemens égarés. Le prince de Lorraine passait l'Elbe, et menaçait de séparer l'armée prussienne de la Silésie. Les Saxons se mettaient en mouvement. Enfin le roi de Prusse se vit contraint de s'éloigner de ses conquêtes, et même d'abandonner Prague. Il emportait dans son cœur l'amer dépit de paraître avoir imité toutes les fautes qu'il avait reprochées aux généraux français dans leurs premières campagnes, et d'être en effet victime du peu d'ar-

deur qu'ils avaient mis dans celle-ci à seconder ses armes.

Les Français et les Espagnols avaient ouvert en Italie la campagne de 1744, avec autant d'éclat que le roi de Prusse en Allemagne; mais leurs succès, ainsi que les siens, s'étaient mal soutenus. Le prince de Conti, convaincu que les entreprises audacieuses sont faites pour le soldat français, avait voulu gravir les Alpes pour en attaquer le redoutable gardien. L'infant don Philippe s'était réuni à lui; deux Bourbons se partageaient le commandement d'une armée de cinquante mille hommes. On passa le Var le premier avril; mais on fut obligé de perdre un temps précieux en attaquant les différens châteaux de Nice, de Villefranche et de Montalban. Vers la fin de juillet on avait forcé tous ces remparts du Piémont; il ne restait plus à prendre que Château-Dauphin. Deux mille Piémontais défendaient ce roc escarpé; mais le bailli de Givry, chargé de cette entreprise, avait avec lui le héros de Prague et d'Égra, Chevert. Ce brave officier monte avec quelques grenadiers à l'escalade; une brigade, commandée par le duc d'Agénois, les suit, et d'autres corps viennent les soutenir. Après un combat acharné, le fort est emporté, la garnison est prisonnière. Ce succès avait été acheté par la perte de deux mille

Brillant début des Français et des Espagnols en Italie.

hommes; le duc d'Agénois y avait été blessé. Un autre combat livre les barricades. Les Alpes sont franchies, le fort de Démont est réduit, Coni est investi. Le roi de Sardaigne montre, en se défendant contre les Français, autant de vigilance et d'activité qu'il avait mis de lenteur et d'inertie calculée lorsqu'il combattait avec eux. Il avait réparé et approvisionné avec beaucoup de soin toutes ses forteresses, et surtout celle de Coni. La saison avancée contrariait le siége de cette ville; on était à la fin de septembre, les neiges commençaient à tomber en abondance. Ces obstacles ne suffisaient pas pour rassurer Charles-Emmanuel. Emporté par un désir de gloire, et peut-être par sa haine contre les Français, il voulut détruire, dans une bataille, l'armée assiégeante. Il s'avança le 30 septembre, et il attaqua une redoute qui couvrait les Français et les Espagnols. Pendant que ce poste était vaillamment défendu, le prince de Conti, par une manœuvre habile, fit avancer sa cavalerie, de manière à tenir en échec toute la droite des Piémontais. Le roi de Sardaigne redoubla en vain ses efforts contre la redoute; il fut repoussé par l'infanterie espagnole; cependant on ne put jeter aucun désordre dans les rangs des troupes sardes, qui profitèrent de la nuit pour exécuter leur retraite. La perte des

vaincus avait été de cinq mille hommes, mais il était facile à Charles-Emmanuel de recruter son armée. La perte des Français et des Espagnols ne s'élevait pas à trois mille hommes; mais les Alpes allaient bientôt être fermées aux renforts qui leur étaient nécessaires. La garnison de Coni ne se montra point ébranlée par la défaite du roi. Des pluies continuelles gênèrent les travaux de l'armée alliée ; le débordement de la Stura emporta les ponts; les assiégeans se trouvaient séparés de l'armée d'observation, qui n'avait osé poursuivre sa victoire. Charles-Emmanuel parvint à leur faire des surprises et à jeter quinze cents hommes dans la citadelle. Les vainqueurs levèrent le siége. Ils repassaient les Alpes, tandis qu'à Paris et à Madrid on les considérait comme solidement établis en Italie. Malgré un si triste résultat, l'orgueil national était flatté d'avoir eu à inscrire une victoire de plus dans ses fastes militaires. Le prince de Conti, qui avait rendu ce stérile honneur à nos armes, était encore vanté, quoiqu'on se fût trop hâté d'en faire un Annibal. On s'entretenait des beaux faits d'armes de Chevert, des comtes de Lautrec et de Stainville, du marquis de Villemur, des chevaliers de Chauvelin et de Chabannes, et des ducs d'Agénois et de Montmorenci. Paris s'apprêtait à recevoir le roi,

duc de la Rochefoucauld ne voulut jamais témoigner du repentir pour des conseils qui lui avait été inspirés par la religion. L'évêque de Soissons, Fitz-James, reçut ordre de rester dans son diocèse [1]. Ce prélat s'applaudissait du ministère qu'il avait rempli; il continua d'effrayer le roi par des lettres dans lesquelles il imitait les menaces que les pontifes d'Israël adressaient à des rois pécheurs. Il perdit sa place de premier aumônier, et ne reparut plus à la cour. On n'osa pas porter plus loin la rigueur envers un prêtre janséniste; on craignait alors cette secte, après tant d'inutiles persécutions. On exila aussi Balleroy, ancien gouverneur du duc de Chartres, qui avait excité ce jeune prince à montrer tant de zèle

[1] L'évêque de Soissons, Fitz-James, ne fut d'abord exilé dans son diocèse que par un ordre verbal. Ce fut en 1748, quatre ans après la mort de la duchesse de Châteauroux, que Louis XV le força de donner sa démission de la charge de premier aumônier. Le roi, chaque fois qu'il se rendait à Compiègne, dans le diocèse de Soissons, trouvait sur son bureau une lettre de cet évêque, dans laquelle le scandale public de ses amours lui était reproché du ton le plus menaçant. Fitz-James, issu de la maison de Stuart, avait reçu du prétendant la promesse d'un chapeau de cardinal à la nomination de ce prince. Louis XV refusa toujours d'y donner son consentement.

pour amener le roi malade au pied du tribunal de la pénitence.

Voilà quels furent les préliminaires du retour de la duchesse de Châteauroux à Versailles; on croyait que sa vengeance ne s'arrêterait pas à ces personnages. Les princes et deux ministres, le comte de Maurepas et le comte d'Argenson, avaient tout à craindre de ses ressentimens. Le premier était pour elle un ancien ennemi, mais sans chaleur et sans audace dans sa haine; le second avait été un ami timide ou infidèle. C'était lui qui avait signifié à Metz, aux deux sœurs, l'ordre de se retirer. Louis, décidé à l'humilier, mais non à se priver de ses services, le chargea de porter à la favorite l'ordre qui la rappelait à la cour, et qui lui rendait tous ses emplois. On prétend que d'Argenson avait été également chargé de lui demander la liste de ceux dont elle souhaitait l'éloignement, et qu'il s'y était vu inscrit le premier de tous. Cette anecdote paraît avoir été inventée pour donner de la vraisemblance à une calomnie odieuse. La duchesse de Châteauroux jouissait à peine du plaisir de voir toute la cour revenue à ses pieds, qu'elle fut atteinte d'une maladie mortelle; elle désespéra la première de ses jours. Au milieu des plus vives douleurs, qui étaient quelquefois accompagnées de délire, elle s'écriait qu'elle avait été

empoisonnée; elle en indiquait l'époque d'une manière qui rendait cette supposition invraisemblable. C'était à Reims, et pendant son triste retour de Metz, qu'elle croyait avoir reçu le fatal breuvage. Mais dans un tel moment l'ennemi le plus cruel, l'ambitieux le plus endurci n'eût pas cru avoir à la redouter. Sa maladie se développa pendant onze jours avec les plus affreux symptômes. Elle n'éloigna point de son lit de mort les prêtres qu'elle avait voulu éloigner de son amant en danger; elle revit sa sœur, madame de Mailly, à laquelle elle avait enlevé le cœur du roi; elle reçut son pardon de cette âme tendre et religieuse qui ne pouvait plus rien se pardonner à elle-même. Pendant que la duchesse de Châteauroux se réconciliait avec le ciel, l'empressement de son amant à savoir de ses nouvelles faisait encore sa joie et son orgueil; elle pressentit et annonça le jour et presque l'heure de sa fin; elle avait toujours demandé, disait-elle, de mourir à l'une des fêtes de la Vierge: que le cœur humain allie de sentimens contraires! elle était charmée de se voir exaucée; elle mourut le 8 décembre, pleurée par le peuple, qui, peu de jours auparavant, la couvrait d'imprécations. Les favorites qui lui succédèrent firent regretter son désintéressement et l'élévation de son âme.

Louis ressentit encore une fois ces regrets mêlés de terreur que lui avait fait éprouver la mort de madame de Vintimille. Les ennemis les plus déclarés de la duchesse affectaient un profond désespoir; ses amis parlaient d'empoisonnement, sans oser, ou plutôt sans pouvoir former une accusation directe. Deux hommes, distingués par l'aménité de leurs mœurs, étaient les objets de ces soupçons vagues que toute leur vie réfutait; c'était le comte de Maurepas et le comte d'Argenson. Le crédit de l'un et de l'autre auprès du roi n'en fut point ébranlé; bientôt les soins d'une cour brillante et corrompue effacèrent de son âme ces impressions de douleur et de tendresse, les dernières qu'il dût ressentir.

Madame de Mailly, après la mort de sa sœur, se voua encore à une pénitence plus profonde. Elle eut le courage de ne point chercher la retraite, et de supporter dans le monde les souvenirs les plus pénibles. Un jour où elle entrait à l'église, un homme du peuple lui donna l'épithète la plus grossière. Puisque vous me connaissez, répondit-elle, priez Dieu pour moi.

1745. Mariage du dauphin; fêtes à cette occasion. 23 janvier.

Pendant que l'hiver retardait encore les opérations de la guerre, on préparait dans la capitale des fêtes magnifiques pour un événement qui remplissait de joie tout le royaume: c'était

le mariage du dauphin avec une infante d'Espagne. Philippe V, accablé de maux plus insupportables que la vieillesse, et qui touchait au terme de sa languissante carrière, voyait réparé par ce moyen l'outrage qu'il avait reçu de son neveu; c'était le second nœud qu'il formait avec Louis XV. En 1739, la fille aînée de ce monarque avait épousé l'infant don Philippe. On n'était plus retenu dans les fêtes qu'appelait ce nouveau mariage, par l'économie sévère que le cardinal de Fleury avait fait régner si long-temps. Les courtisans, et bien plus encore les dames de la cour, se réjouissaient d'une occasion dans laquelle devait se déclarer le règne d'une nouvelle favorite. Une femme, que l'obscurité de sa naissance semblait éloigner d'une telle ambition, osa rivaliser avec les dames de la cour : c'était madame Lenormand d'Étioles, qui, depuis, sous le nom de la marquise de Pompadour, fut pendant vingt ans arbitre des destinées de la France. Son père, nommé Poisson, avait, dit-on, été boucher; sa mère avait eu dans la capitale le genre de célébrité que donnent la beauté et la galanterie; cette femme, formée à l'intrigue par des amans habiles dans cet art, avait depuis plusieurs années destiné sa fille, dont la beauté était célèbre, à subjuguer un roi voluptueux; elle l'avait mariée à un homme de

finance assez riche, Lenormand d'Étioles, sous-fermier. Attentive à la guider dans toutes ses démarches, elle ne lui permettait de se distraire de ses grands projets, ni par l'affection de son mari, ni par de vulgaires amours. Madame d'Étioles avait osé défier la duchesse de Châteauroux, dans le moment où tout pliait devant cette superbe favorite; elle s'était montrée à des chasses brillantes que faisait le roi dans la forêt de Sennar. Tout appelait dès lors l'attention sur elle; nul équipage n'était plus léger que le sien; elle se présentait sous les attributs des divinités de la fable, et de Diane même. Elle paraissait, disparaissait aux yeux du roi, qui avait dans son cortége des personnes intéressées à la faire remarquer. Louis décelait sa curiosité, son émotion, ses désirs, mais craignait la jalousie d'une amante plus digne de ses vœux : quelquefois il avait envoyé des pièces de sa chasse à celle qui en avait fait l'attrait le plus vif. Au milieu d'une fête que la ville de Paris donna au roi pendant les réjouissances du mariage du dauphin, madame Lenormand fut reconnue par celui dont elle avait excité l'admiration dans la forêt de Sennar. Son triomphe se décida peu de jours après, dans un bal masqué. Le roi, en butte aux séductions des femmes les plus habiles, paraissait plongé dans une ivresse vague, lorsque ma-

dame d'Étioles vint, sous le masque, lui rappeler quelques scènes de ces chasses où elle avait entrevu son bonheur. Quand elle se fut trahie autant qu'elle désirait l'être, elle eut soin de se rejeter dans la foule; mais elle laissa tomber son mouchoir. Le roi le releva avec une galanterie passionnée; et, déjà trop loin d'elle pour le lui présenter, il le jeta de l'air le plus respectueux. *Le mouchoir est jeté*, fut le cri de toute la salle; et depuis ce moment on vit une jeune femme, étrangère par son éducation, par ses goûts, aux premières notions de l'art de gouverner, s'élever, par des degrés rapides, à un empire aussi absolu que celui du cardinal de Fleury.

Le roi part pour l'armée de Flandre avec le dauphin. 1745 8 mai.

La voix de la nation appelait Louis XV à son armée; madame d'Étioles, qui craignait tout dans le commencement de sa faveur, se garda bien de l'en détourner; mais elle obtint sans peine de le suivre dans les camps. Le peuple, si sévère contre une dame de la cour qui avait pris ce parti avec un éclat imprudent, parut peu s'apercevoir du voyage d'une favorite encore obscure. Le dauphin, ému par le désir de la gloire bien plus vivement que son père, obtint de l'accompagner. Les périls qui menaçaient deux têtes aussi chères étaient présens à l'imagination de tous les Français; les adieux qu'ils reçurent de la cour furent touchans; le

peuple y mêlait les siens. La France n'avait jamais mieux offert l'image d'une famille où chacun s'unit par les mêmes sentimens, et entre dans le partage de tous les devoirs. Le peuple, qui se montrait si puissamment animé par les mobiles de l'honneur et de la morale, avait pourtant vu la régence. Il y a d'aimables qualités qui semblent tenir au sol de la France, dont certaines circonstances arrêtent l'essor, et qui renaissent comme d'elles-mêmes; en aucun pays, à aucune époque, une nation ne fut aussi active, aussi ingénieuse dans ses soins pour rendre son roi digne d'elle. Mais suivons Louis; il a encore quelques années heureuses à parcourir.

Mort de l'empereur Charles VII.

Le roi de Prusse, qui, par un cruel retour de la fortune, après avoir menacé Vienne dans la dernière campagne, commençait à craindre pour la Silésie, n'avait cessé d'appeler de nouveau les Français en Allemagne. Libérateur de l'Alsace par la diversion qu'il avait faite en Bohême, il avait droit de demander qu'on vînt le délivrer à son tour : on fut sourd à ses représentations; la conquête des Pays-Bas parut préférable à toutes celles qu'on pourrait faire au delà du Rhin et dans des États qu'il faudrait rendre. D'ailleurs, un grand événement venait d'absoudre à cet égard la politique des Français. L'empereur Charles VII, le

déplorable objet d'une guerre si longue et si cruelle, à peine rentré dans sa capitale, succomba aux chagrins qui avaient été le châtiment de son ambition. Il mourut le 20 janvier 1745, âgé de quarante-sept ans. L'état de dissolution où l'on trouva ses organes, à l'ouverture de son corps, fit considérer avec effroi de quelles peines avait été dévoré ce malheureux prince, qui, sans avoir aucune des qualités des conquérans, en avait voulu jouer le rôle. Il laissait pour héritier de ses États un fils âgé de dix-sept ans, Maximilien-Joseph. L'âge et la situation de ce prince ne permettaient pas de songer à l'élever au trône impérial. La France offrit ce vain et dangereux honneur au roi de Pologne Auguste III, qui, de faible ennemi de la reine de Hongrie, était devenu son faible allié. Retenu par la crainte, entraîné par le vil appât des subsides de l'Angleterre, il persévéra dans la nouvelle alliance qu'il avait contractée, et la destinée voulut que l'électeur de Saxe, après avoir refusé la dignité impériale, fût exposé aux mêmes humiliations que l'électeur de Bavière, qui l'avait si imprudemment briguée. Il n'y a point de parti sûr pour la faiblesse et l'indolence. Maximilien-Joseph, à son avénement à la couronne électorale, tendit les bras aux Français. Les Autrichiens, après

avoir repoussé le roi de Prusse jusque dans ses États, vinrent de nouveau fondre sur la Bavière; le jeune électeur fut forcé d'abandonner Munich. La France lui avait envoyé un secours de troupes allemandes qu'elle avait à sa solde; mais, pendant que ce corps s'avançait, Maximilien négociait en secret avec l'Autriche, promettait sa voix à la diète de l'empire pour l'élection de l'époux de la reine de Hongrie, obtenait de cette princesse la restitution de ses États, et signait avec elle[1] une paix qui, sans le déshonorer, le dégageait de tous ses périls. La défection de cet allié servait d'excuse à la France pour se livrer à des opérations militaires dont elle recueillerait les fruits. La Flandre lui offrait un théâtre de la guerre bien différent de la Bohême.

C'était au seul maréchal de Saxe que restait, sans mélange de revers, la gloire de cette campagne, où il s'était peu avancé dans les Pays-Bas, mais où il avait su se maintenir dans les conquêtes faites sous les yeux du roi. Comme on lui connaissait un esprit entrepre-

[1] Cette paix fut signée dans la ville de Fuessen, sur les frontières du Tirol. Le jeune électeur recouvra tous ses États, Marie-Thérèse se réservant néanmoins de garder les forteresses de Braunau, d'Ingolstadt et de Scharding, jusqu'après l'élection d'un roi des Romains.

nant, un caractère fougueux, on ne cessait d'admirer les grands efforts de patience et de dextérité qu'il avait opposés pendant six mois à une armée supérieure à la sienne de plus de vingt mille hommes. On savait l'histoire de ses campemens et de ses petits combats, qu'on égalait à des marches de Turenne. Peut-être ont-ils encore aujourd'hui de l'intérêt pour les militaires, mais le récit en serait déplacé dans une histoire qui a pour objet principal le développement des mœurs et l'examen des ressorts politiques pendant l'époque qui a précédé et amené la révolution. Le roi se rendait à cette armée qu'on avait élevée pour l'ouverture de la campagne jusqu'à quatre-vingt-dix mille hommes. Elle avait commencé une entreprise digne de forces aussi imposantes. Le maréchal de Saxe, après avoir feint de diriger ses efforts contre Mons, s'était rapidement porté sur Tournay, et l'avait investi dès le 25 avril. Cette place était dans un aussi bon état de défense que lorsque les alliés en firent la conquête avant la bataille de Malplaquet. Elle renfermait une garnison de neuf mille hommes, que commandait un officier distingué, le baron de Dort. Les alliés marchaient à son secours; ils avaient à leur tête le second fils du roi d'Angleterre, le duc de Cumberland, qui s'était distingué

à la bataille de Dettingen. Le maréchal de Kœnigsegg, que sa campagne d'Italie, en 1734, avait placé au rang des généraux les plus estimés, et le prince de Waldeck, connu par un courage impétueux, étaient auprès du duc de Cumberland. Leurs forces ne s'élevaient pas à plus de cinquante-cinq mille hommes. On ne comptait, dans une armée qui défendait la plus belle possession de l'Autriche, que six mille Autrichiens. Le reste était composé d'Anglais, de Hollandais, de Hanovriens et d'autres Allemands soldés par l'Angleterre.

Le roi et le dauphin avaient été reçus à l'armée française le 6 mai, avec des transports de joie. L'allégresse redoubla quand on apprit que les alliés s'avançaient. On n'avait eu jamais ni une plus belle occasion, ni une plus vive espérance de vaincre. Une seule circonstance mêlait quelques alarmes à cette noble ardeur; c'était la maladie du maréchal de Saxe. Ce héros, qui tirait vanité d'être indomptable dans les plaisirs, expiait des excès nombreux. Mais, à l'approche d'une action générale, il luttait avec l'énergie de son âme contre les souffrances d'un corps défaillant. Résolu de se rapprocher des ennemis qui le cherchaient, il laissa un corps d'armée de vingt mille hommes pour observer

la garnison de Tournay, et choisit un terrain où le duc de Cumberland serait forcé de combattre. C'était dans une plaine resserrée, baignée par l'Escaut, à une lieue de Tournay. Un triangle formé par le village de Fontenoy, par celui d'Antoing, et par le bois de Barri, lui offrait un espace favorable pour placer trois redoutes dont les ennemis ne pourraient éviter les feux. Le 10, toutes ses dispositions étaient prises. Son infanterie, distribuée entre les trois points d'attaque qui s'offriraient aux ennemis, couvrait sur deux lignes toute la plaine. Sa troisième ligne était formée par la cavalerie. Il avait assigné au roi et au dauphin un poste d'où ils pouvaient, avec beaucoup d'apparence de sécurité, contempler la bataille et avoir dans tous les cas une retraite facile. C'était sur une éminence qui couvrait le village d'Antoing, à côté d'un moulin ; il éprouva bientôt que rien n'est moins commode en un jour de combat, que la présence d'un roi qui n'ordonne ni n'opère aucun mouvement.

Bataille de Fontenoy. 1745. 11 mai.

Le 11, dès l'aube du jour, les ennemis débouchèrent par une des pointes du bois de Barri, qu'on avait vainement voulu rendre impraticable par des abatis faits la veille. Les Hollandais commencèrent l'action en attaquant les villages de Fontenoy et d'Antoing. Ils

furent repoussés. Les Anglais, irrités du peu de vaillance de leurs alliés, tentèrent d'emporter les redoutes qui couvraient ces deux villages ; mais ils furent repoussés à leur tour. Comme ils s'étaient avancés par un point fort étroit entre les différentes batteries, la retraite devenait difficile pour eux. Le duc de Cumberland prit conseil de la nécessité ; il ralliait les différens corps qui revenaient d'une attaque infructueuse ; sans parvenir à les former dans un ordre de bataille régulier, il les faisait s'appuyer entre eux. Ses flancs souffraient beaucoup du feu des redoutes ; mais son centre, qui en était à l'abri, pouvait se développer avec plus de méthode et d'aisance. Le courage s'offrant à lui comme unique ressource dans une position désespérée, il ordonne à ses troupes vaincues de marcher en avant. Il néglige les villages et les redoutes, et se porte contre l'infanterie française en essuyant les plus terribles décharges d'artillerie. Ce sont les lieux qui déterminent la forme que prend sa petite armée. Douze mille hommes, qui d'abord s'étaient avancés en triangle, deviennent une colonne serrée. Ils gagnent du terrain ; les Français se troublent ; deux lignes de leur infanterie sont rompues, leur cavalerie n'a pu entamer cette masse impénétrable.

Le duc de Cumberland se fortifie par de

nouveaux corps, qui suivent la trouée entre le village d'Antoing et le bois de Barri. Antoing peut être tourné, que deviendra le roi? Le maréchal de Saxe s'occupe avant tout du péril qui s'approche du monarque. Une puissante réserve, composée de presque toute la cavalerie et de la maison militaire du roi, offre de grands moyens de repousser les Anglais. Le maréchal de Saxe n'ose en disposer jusqu'à ce que Louis et son fils soient en sûreté. Les plus vives alarmes régnaient autour d'eux. Le jeune prince brûlait de s'élancer à la tête des combattans; son père le contenait, et ne montrait ni le feu du courage, ni le trouble de la crainte. Un officier, qu'on croit avoir été le comte de Lally, s'étonne qu'on n'emploie pas à percer la terrible colonne, quatre pièces de canon qui devaient protéger la retraite du roi. Le duc de Richelieu, en passant dans les rangs, entend ce conseil, et vient le rapporter au roi [1]. Louis donne un ordre que l'honneur lui demande; les pièces de canon roulent, tout a repris de la con-

[1] Un moyen aussi simple s'était certainement offert à l'esprit du maréchal de Saxe; mais il fallait trouver le roi disposé à sacrifier une précaution prise pour sa sûreté. Les relations les moins suspectes de flatterie, disent que Louis XV n'hésita pas un moment à adopter le conseil donné par Richelieu.

fiance; le maréchal de Saxe dispose tout pour une attaque nouvelle; l'artillerie a déjà ouvert les rangs des Anglais; la maison du roi se précipite, la colonne recule; elle retrouve, en se retirant, les feux croisés des batteries; elle ne peut se disperser sur un terrain étroit. Mutilée, écrasée, elle regagne enfin le bois de Barri. Les Anglais reviennent se plaindre à leurs alliés, et particulièrement aux Hollandais, du peu d'ardeur qu'ils ont mis à seconder la victoire qui s'annonçait comme le prix de leur brillante témérité. Ils avaient laissé neuf mille hommes sur le champ de bataille, parmi lesquels il n'y avait qu'un petit nombre de prisonniers. La perte des Français s'élevait à près de cinq mille hommes tués ou blessés. Sept ou huit canons étaient le gage de leur victoire. Louis avait peu fait pour ce triomphe; il en parut digne par plusieurs traits d'une touchante humanité. Au lieu de se livrer dans sa tente à la joie d'un si grand succès, que rendait encore plus vive la crainte où l'on avait été d'un si grand revers, il conduisit, pendant la nuit, son fils sur le champ de bataille, en lui montrant étendues les tristes et glorieuses victimes de la journée; il lui donna la plus belle leçon qu'un roi puisse donner à son fils. « Méditez sur cet affreux spectacle, lui dit-il, apprenez à ne pas vous

jouer de la vie de vos sujets, et ne prodiguez pas leur sang dans des guerres injustes. » Cette leçon, il l'avait reçue lui-même de son ambitieux bisaïeul : cependant la guerre d'Autriche avait été entreprise, et, depuis, la fatale guerre de Hanovre fut résolue et conduite avec un esprit de vertige. Il faut de la force à un roi pour être toujours aussi juste et aussi humain que son cœur le lui inspire.

Peu de victoires ont été plus célébrées que celle de Fontenoy. On l'opposait à des revers assez récens : elle avait été remportée sur les ennemis les plus acharnés et les plus orgueilleux de la France : un monarque et son fils s'étaient trouvés là pour venger les affronts de la journée de Poitiers : Louis XV avait fait lui-même ce rapprochement, qui flattait l'honneur national. L'exemple de Fontenoy contribua à changer le système des batailles. Le maréchal de Saxe avait appris de Charles XII, en combattant contre ce héros, un nouvel emploi de l'artillerie. Depuis, on se servit davantage de cette arme ; le roi de Prusse, surtout, sut en étendre et perfectionner l'usage. On connut mieux aussi le prix des réserves, composées de troupes d'élite. L'infanterie française s'était peu distinguée dans cette journée. Elle avait attaqué, sans ordre et sans ardeur, une phalange, dont la for-

mation subite, irrégulière, était plutôt l'œuvre du hasard que du génie. Nul succès n'était assuré et ne pouvait avoir de vastes suites, jusqu'à ce qu'on eût vu revivre l'infanterie de Turenne et de Condé. Le duc de Grammont, cet imprudent officier dont la fougueuse indiscipline avait causé les malheurs de Dettingen, fut tué par un boulet dès le commencement de l'action. Il venait de recevoir les embrassemens de son oncle, le maréchal de Noailles, celui auquel il avait enlevé à Dettingen, une victoire certaine. Ce vieux général avait donné un bel exemple en combattant sous les ordres du maréchal de Saxe, moins ancien que lui. Il avait la noblesse de n'en être point jaloux, quoiqu'il fût l'auteur de sa fortune. Depuis, on ne vit plus entre les généraux de Louis XV, cette simplicité et cette fermeté de patriotisme. Un Clisson avait été tué, un Duguesclin avait été blessé dangereusement. Le duc de Biron, le comte d'Estrées, un illustre étranger, le comte de Lowendalh, le duc d'Harcourt, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre, le prince de Soubise, avaient eu une part éclatante à ce mémorable succès. Le duc de Richelieu voulut en attribuer tout l'honneur à l'heureux conseil qu'il avait donné, et persuader que c'était lui qui avait, dans le moment du plus grand danger, rempli l'office

de général. Il fit tout pour obscurcir la gloire du maréchal de Saxe; mais ce dernier n'avait montré un peu d'hésitation et de trouble que parce qu'il n'était pas sûr d'inspirer au roi une résolution magnanime. Lorsqu'il vit le péril [1] plus imminent, il s'opposa avec indignation à une retraite qu'il avait conseillée d'abord. Ses dispositions, avant la bataille, étaient celles d'un grand capitaine. L'ordre d'attaque par lequel il enfonça la colonne anglaise, annonce qu'à la fin d'une journée si laborieuse il conservait encore toute l'activité de son esprit dans un corps épuisé de souffrances.

[1] Le maréchal de Saxe apostropha très-vivement ceux qui parlaient au roi de se retirer lorsque la colonne anglaise s'approchait du quartier de ce monarque. « C'était mon opinon, disait-il, avant que le » danger fût aussi grand; mais maintenant il n'y a » plus à reculer. » Voltaire, entraîné par sa partialité pour le maréchal de Richelieu, a beaucoup trop cherché à le faire valoir aux dépens du maréchal de Saxe. Le roi de Prusse rend une justice complète au héros saxon. Il dit, dans une lettre écrite long-temps après la bataille de Fontenoy, qu'*agitant il y a quelques jours la question de savoir quelle était la bataille qui avait fait le plus d'honneur au général, les uns avaient proposé celle d'Almanza, et les autres celle de Turin; mais qu'enfin tout le monde avait été d'accord que c'était sans contredit celle dont le général était à la mort lorsqu'elle se donna.*

Reddition de Tournay.

Les alliés ne furent point poursuivis dans leur retraite ; l'armée victorieuse ne voulut point s'éloigner des murs de Tournay. Cette ville ouvrit ses portes le 23 mai, douze jours après la bataille de Fontenoy. Gand fut emportée par un coup de main hardi. Le comte de Lowendalh et le marquis du Chayla étaient chargés de l'attaquer, en se rendant sous ses murs par des routes différentes. Ce dernier fut rencontré par un corps d'ennemis de six mille hommes qui venaient au secours de Gand. Il le battit auprès de Mêle. Le marquis de Crillon, le marquis de Laval, et le jeune comte de Périgord, se distinguèrent dans cette journée. Le corps de du Chayla put se présenter devant Gand au jour indiqué. On se rendit maître de cette ville importante. Bientôt le maréchal de Saxe soumit Oudenarde, Bruges et Dendermonde. Ostende, dont les fortifications étaient vantées, et que les Anglais secouraient par la mer, offrait beaucoup plus de difficultés. Lowendalh, secondé par les meilleurs ingénieurs et par la meilleure artillerie de l'Europe, la prit en quatre jours. Louis XV crut avoir assez fait pour la gloire ; il revint, dès le mois de septembre, chercher les fêtes de la capitale et les plaisirs de la cour.

Succès en Italie.

Tout brillait d'espérance et de joie dans

cette année 1745. On avait eu d'éclatans succès en Italie : on était rentré dans le Milanais. Le prince de Conti ne dirigeait plus cette entreprise ; l'infant don Philippe avait vu d'un œil jaloux un prince français ambitieux de gloire. On avait envoyé ce dernier commander une armée qui couvrait l'Alsace et menaçait l'Allemagne. Le maréchal de Maillebois, qui lui avait succédé, n'eut pas comme lui à se frayer un chemin difficile au travers des Alpes. La république de Gênes, après une longue fluctuation, s'était déclarée pour la France[1]. A la faveur d'une alliance aussi précieuse, le maréchal de Maillebois arriva par Vintimille et Oneille, et descendit dans le Montferrat sur la fin du mois de juin. En s'approchant du Tanaro, il fut en présence de l'armée

[1] Par le traité d'Aranjuez, signé le 1er. mai, il fut convenu que la république de Gênes ferait cause commune avec les trois couronnes de France, d'Espagne et de Naples, qui lui garantiraient solennellement toutes ses possessions ; qu'elle joindrait un corps de dix mille hommes d'infanterie aux armées combinées ; qu'elle prêterait trente-six canons de bronze à l'Espagne tant que la guerre durerait, et qu'elle ouvrirait à ses nouveaux alliés les passages par les Rivières du Levant et du Ponant ; qu'aussitôt qu'ils seraient établis en Lombardie, on lui céderait une partie du Tortonnais, et des territoires dans les vallées de l'Apennin, frontières du Milanais et du Montferrat.

du roi de Sardaigne et de l'armée autrichienne, fortes chacune de vingt-cinq mille hommes. Il avait des forces supérieures. Une manœuvre, dont son fils le comte de Maillebois eut tout l'honneur, décida le succès de cette campagne. Il tendit à séparer les deux armées ennemies, et feignit de prendre, avec un corps assez considérable, le chemin de Milan. Ce mouvement inquiéta les Autrichiens, qui se pressèrent d'abandonner le roi de Sardaigne, pour prévenir l'invasion du Milanais. Les troupes françaises et espagnoles s'élancent alors dans le Tanaro, et surprennent le roi de Sardaigne dans son camp. Celui-ci, après avoir perdu une partie de son armée dans un combat inégal, se retire sous le canon de Valence, et de là jusqu'à Casal. Les Français et les Espagnols se rendent maîtres du cours du Pô. Le Montferrat, Alexandrie, Tortone, Parme et Plaisance deviennent leur conquête. Milan leur ouvre ensuite ses portes; mais leur ardeur se ralentit trop tôt. Ils firent sans vigueur le siége du château de Milan, et ne réussirent point à s'emparer d'une forteresse de peu de renommée. Pendant ce temps, le roi de Naples, don Carlos, se vengeait des affronts qu'il avait reçus dans les précédentes campagnes. Aidé d'une armée espagnole, que son père lui avait envoyée sous le comman-

dement du comte de Gages, après avoir chassé les Autrichiens de ses frontières, il les poursuivait jusqu'à Bologne. Le duc de Modène, à qui son alliance avec la France avait coûté la perte de son petit État, y rentrait victorieux.

Campagne défensive sur le Rhin.

Le prince de Conti n'avait fait qu'une guerre défensive sur le Rhin; on avait sacrifié sa gloire à celle du roi de France. Au commencement de la campagne, il pouvait faire des excursions dans l'Allemagne; il campait sur les bords du Mein, et contenait les électeurs dans le moment où la reine de Hongrie sollicitait leur suffrages pour son époux le grand-duc de Toscane. Mais des renforts qu'on demandait sans cesse au prince de Conti, pour l'armée de Flandre, affaiblirent la sienne, au point qu'il fut obligé de repasser le Rhin. Ce mouvement rétrograde, qui ne fut précédé ni suivi d'aucun échec, fit entrer la couronne impériale dans la maison de Lorraine. Les électeurs, exempts d'alarmes sur leurs États, cédèrent à la reine de Hongrie, qui appuyait les prétentions de son époux par trois ans de victoires et par l'or de l'Angleterre. Cette dernière puissance n'avait jamais été plus libérale de subsides. François Ier. fut élu empereur le 13 de septembre, et couronné avec magnificence dans cette ville de Francfort, où son

prédécesseur avait long-temps caché sa honte et sa misère. La reine de Hongrie, témoin de cette cérémonie auguste, en paraissait seule l'objet. On oubliait un prince et un guerrier vulgaire, pour s'occuper d'une reine courageuse. Dans ce moment même, elle paraissait exposée à de nouvelles épreuves de la fortune ; mais la confiance qu'elle témoignait, avait pour gage les ressources qu'auparavant elle avait opposées à de grands désastres.

Le roi de Prusse, depuis sa malheureuse expédition dans la Bohême, avait fui long-temps devant l'armée du prince Charles. Les succès de son puissant allié en Flandre amélioraient peu sa position. L'Autriche paraissait voir avec une complète indifférence les pertes qu'elle éprouvait dans des provinces isolées du centre de sa domination. L'Angleterre et la Hollande se chargeaient de défendre ou de reconquérir les Pays-Bas. Frédéric écrivait à Louis XV, que la victoire de Fontenoy ne signifiait pas plus pour sa délivrance, que si elle eût été remportée aux bords du Scamandre. La retraite du prince de Conti sur l'Alsace acheva de lui ôter tout espoir. Il ne compta plus que sur lui-même, et voulut négocier une paix séparée. Mais, comme il était vaincu, ses offres furent rejetées avec dédain. Il avait besoin de nouvelles victoires pour se faire écouter d'une

Embarras du roi de Prusse.

puissance qui voyait un opprobre dans la cession de la Silésie. Il fit, pour conserver cette province, plus de prodiges d'habileté qu'il ne lui en avait fallu pour la conquérir. Il feignit de céder à sa fortune; et, pendant que des partis Autrichiens poussaient déjà jusqu'à Breslau, il se replia jusqu'aux environs de Schweidnitz. Les Autrichiens et les Saxons, trompés par des espions du roi de Prusse, qui leur dépeignaient la marche de ce monarque comme une retraite précipitée, s'avancèrent avec trop de confiance. Les deux armées se rencontrèrent à Friedberg; celle du roi de Prusse était déjà rangée en bataille sur le mont Topaze, qu'il avait garni de batteries. Celle du prince de Lorraine s'avançait sur huit colonnes, dont les mouvemens avaient été mal concertés. Les Saxons furent attaqués au moment où ils se formaient derrière un bois. La cavalerie prussienne les mettait en désordre, tandis que l'infanterie manœuvrait sur les derrières. Le prince de Lorraine ne vint à leur secours que lorsqu'ils avaient déjà éprouvé une déroute complète. Il soutint mieux le choc des Prussiens; mais leur cavalerie, que jusque-là l'Autriche avait méprisée, perça ses bataillons et en fit un grand carnage. Les Autrichiens et les Saxons ne purent garder aucun ordre dans leur retraite. Ils perdirent sept mille hommes

faits prisonniers, quatre mille tués ou blessés et soixante canons. Les vainqueurs n'avaient pas perdu plus de deux mille hommes.

La victoire de Friedberg n'eut pas cependant pour les Prussiens tous les avantages qu'elle semblait promettre. Le prince de Lorraine eut bientôt réparé le désordre qu'avait causé son imprévoyance. Les Prussiens hésitaient à le poursuivre dans la Bohême, pays épuisé, que la haine des habitans leur rendait toujours funeste. Les cours de Vienne et de Dresde prodiguaient les secours à une armée qui les défendait d'une nouvelle invasion. Le roi de Prusse avait partagé ses troupes entre la Saxe et la Bohême. Le vieux prince d'Anhalt, l'un des héros de la guerre de la succession d'Espagne, commandait les unes; le roi guidait les autres avec beaucoup de précaution, dans un pays qui avait été défavorable à ses armes. Après plusieurs combats, où il avait maintenu sa supériorité, il fut surpris à son tour par le prince de Lorraine dans une position très-embarrassée, auprès du village de Sohr. Il fut obligé de recevoir la bataille avant d'avoir fait ses dispositions. Son génie, l'habileté de ses troupes, et la confiance qu'inspirent des triomphes multipliés, le firent sortir vainqueur, avec dix-huit mille hommes, d'une action où il avait eu à combattre quarante

mille hommes, qui avaient sur lui tous les avantages du terrain.

Il envahit la Saxe. 1745.

Ce n'était pourtant pas assez d'une victoire remportée dans une retraite, pour forcer l'Autriche à la paix. La conquête de la Saxe put seule faire obtenir au roi de Prusse un résultat si ardemment désiré. On voit, en suivant le récit de tant de succès infructueux, combien un État dont les ressources sont encore incertaines, s'élève avec lenteur. Le prince d'Anhalt, chargé de l'expédition de Saxe, s'était ouvert le chemin de Dresde par beaucoup de petits combats. A peu de distance de cette ville, il trouva l'armée saxonne dans une position qui semblait inexpugnable. Il osa l'attaquer jusque sur la crête des rochers, et la vainquit [1]. Le roi de Prusse vint bientôt recueillir le fruit des succès de son habile lieutenant; il entra à Dresde. Le roi de Pologne venait d'abandonner précipitamment cette capitale, et y avait laissé ses ministres, sa cour et ses enfans. Frédéric se montra en vainqueur magnanime. Il se défiait trop des faveurs de la fortune pour s'en prévaloir. L'Autriche céda enfin aux instances d'un allié dont elle avait causé la ruine; elle consentit à la paix. Par le traité conclu à Dresde, le 25 décembre, Frédéric

[1] A Kesseldorf, le 15 décembre.

abandonna ses conquêtes nouvelles, pour conserver la Silésie. Mais une reine opiniâtre protestait au fond de son cœur contre la nécessité qui lui faisait céder cette belle province. Après un intervalle qui fut trop court, des flots de sang coulèrent pour satisfaire un ressentiment que ni le temps, ni un règne paisible, ni le souvenir de longs fléaux n'avaient pu calmer.

La seconde défection du roi de Prusse devait modérer l'orgueil et les espérances des Français; mais un autre événement se présentait pour exalter leurs esprits. Le plus implacable ennemi de la France, Georges II, était ébranlé sur son trône. Un jeune prince, sans autres ressources que son courage, était sur le point de réaliser ce grand projet qui avait long-temps échauffé l'imagination du cardinal Albéroni, du comte de Goërtz, de Charles XII et de Pierre-le-Grand.

Expédition du prince Édouard en Écosse.

Juillet. 1745.

Charles-Édouard, fils du prétendant, après avoir vu ses espérances trahies, bien moins par la tempête que par l'indifférence du cabinet de Versailles, était resté sur un rivage d'où il voyait les côtes d'Angleterre sans pouvoir y atteindre. Il avait conservé des intelligences dans les trois royaumes, et particulièrement en Écosse. Des hommes qui s'étaient déjà engagés dans de grands périls, en déclarant leur attachement pour la cause des

Stuarts, l'appelaient encore comme un libérateur. Ils lui persuadèrent que son entreprise recouvrait de nouvelles chances de succès, parce que ses ennemis avaient cessé de la craindre et de se précautionner. Le roi Georges était en Allemagne; presque toutes les troupes de l'Angleterre étaient employées en Flandre; elles venaient d'être battues; on s'occupait d'envoyer au duc de Cumberland les renforts qu'il ne cessait de demander. L'Écosse, depuis qu'elle avait été réunie à l'Angleterre [1], se regardait comme la conquête de ce royaume; elle regrettait sa fière et orageuse indépendance. On ajoutait que le peuple anglais lui-même supportait impatiemment le fardeau de taxes énormes qui s'écoulaient en subsides. On ne demandait au prince que le premier noyau d'une armée, pour lui en créer une toute nationale, et qu'enflammeraient le patriotisme et la vengeance. Édouard, en transmettant cet avis à la cour de France, n'en recevait que des réponses évasives. Le cardinal de Tencin,

[1] En 1603, par l'avénement de Jacques VI, fils de Marie Stuart, au trône d'Angleterre. Ces deux royaumes, unis à cette époque sous le nom de *Grande-Bretagne*, l'ont été encore plus intimement par la reine Anne, qui mit, en 1707, l'Angleterre et l'Écosse sous un même parlement. La maison de Stuart avait gouverné près de trois cents ans.

qui s'était déclaré son protecteur, sollicita pour lui des secours auprès de plusieurs familles opulentes, l'exhorta à se confier à la fortune, et fit marché avec un riche armateur de Nantes, Walsh, Irlandais d'origine. Celui-ci loua au prince un vaisseau de ligne et une frégate que le gouvernement, par un singulier usage de ce temps, lui avait loués à lui-même. Édouard s'embarqua le 14 juillet 1745, au port Saint-Nazaire. Il n'avait avec lui qu'un très-petit nombre d'amis, parmi lesquels étaient le marquis de Tullibardine, Thomas Shéridan et Jean Macdonald. La petite frégate sur laquelle était monté le prince, faisait route avec le vaisseau *l'Élisabeth*, de soixante-six canons. Cinquante Français étaient à bord de *l'Élisabeth*, avec des armes et des provisions. Comme ils s'approchaient de l'ouest de l'Écosse, ils furent rencontrés par un vaisseau anglais *le Lion*. Le combat s'engagea entre les deux vaisseaux de ligne, et se soutint avec une égale ardeur de part et d'autre. *Le Lion* fut démâté; *l'Élisabeth*, plus maltraité encore, ne put continuer sa route. La frégate qui portait le prince s'échappa et gagna les îles Hébrides. Il ne savait s'il devait bénir ou accuser la fortune. Il perdait dans le vaisseau *l'Élisabeth* le secours le plus précieux : mais quel bonheur

pour lui de n'avoir pas eu à repousser sur son petit bâtiment l'attaque d'un vaisseau de ligne ! Lorsqu'il eut gagné l'Écosse[1], il trouva tous ceux de ses partisans qui l'avaient appelé sur la foi de plus puissans secours, interdits de sa témérité. Il eut recours à de pauvres montagnards qui furent sensibles à l'orgueil de relever le trône de leurs anciens maîtres. Caché parmi eux, il était devenu leur compagnon. En partageant leur pauvreté, il promettait de la soulager. Il étudiait le parti qu'il pourrait tirer de leurs armes grossières, d'une habitude de frugalité prescrite par l'extrême indigence, d'un zèle aveugle, et d'une ignorance même qui leur voilait tous les dangers. A peine a-t-il rassemblé douze cents hommes, qu'il s'élance des montagnes. Il parcourt l'Écosse ; il trouve dans les villes qu'il soumet de nouveaux partisans, les seigneurs ses amis ont repris courage ; ils lui amènent leurs sauvages vassaux ; on trouve pour plusieurs des sabres et des fusils ; d'autres n'ont pour armes que les instrumens de leurs travaux. On marche sur Édimbourg ; on ose faire sans canon le siége de cette capitale. Elle était gardée par une faible garnison qui craignait tout d'un peu-

[1] A la fin d'août.

ple avide de changement. Les soldats se retirent dans le château; la ville est maîtresse d'obéir au mouvement qui la porte vers l'héritier des Stuarts. On le reçoit, son père est proclamé roi, et lui, il est déclaré régent. La cour de Saint-James n'est instruite que fort tard de ce péril, et ne sait quelle mesure prendre. Enfin, des Anglais se présentent : le général Cope marche sur Édimbourg avec quatre mille hommes. Stuart vient à leur rencontre avec trois mille montagnards. Il s'engage à Preston-Pans un de ces combats qui n'ont lieu que dans les guerres civiles, et que nos troubles récens nous ont trop appris a connaître. Les montagnards aperçoivent à peine les pièces d'artillerie braquées contre eux, et deux régimens de dragons, qu'ils fondent tête baissée sur tout ce qui paraît leur présenter une mort certaine. D'une main ils se couvrent d'un immense bouclier, et de l'autre ils tiennent une longue épée. Rien ne peut résister à ce choc inattendu, à ce nouveau genre d'attaque. Les dragons anglais, en déroute, écrasent leur propre infanterie. Jamais victoire ne fut plus complète. Édouard, pour en assurer mieux les fruits, avait, dès le commencement de l'action, fait gagner les montagnes à un corps de troupes qui fermait toute retraite aux vaincus. Artillerie, tentes et baga-

ges, tout est pris. Quelques cavaliers seuls ont pu fuir, le reste est prisonnier. Édouard, dont la tête est mise à prix par le parlement d'Angleterre, et dont tous les partisans sont livrés à la mort dès qu'on a pu les arrêter, veut exercer une noble vengeance en traitant avec humanité ceux que le sort des armes a fait tomber entre ses mains. Cette seule journée l'a rendu maître de toute l'Écosse, à l'exception des forteresses qu'il se contente d'investir. Il craint de perdre un temps précieux en de faibles entreprises. Il néglige des partis qui se forment contre lui sous le commandement des seigneurs écossais attachés à la cour. C'est à Londres qu'il veut marcher; il sait que s'il laisse languir ses intrépides compagnons, ils réfléchiront sur les dangers qu'ils n'ont pas encore voulu entrevoir; que les discordes naîtront dans un camp inactif; qu'il subira la loi de ses amis même, et ne pourra plus être arbitre de leurs différens. Il faut, s'il est possible, empêcher que toutes les forces dont l'Angleterre peut disposer contre lui ne se rassemblent et ne s'organisent. Elle n'a pas rougi d'appeler dans son péril six mille Hollandais; ils sont arrivés. Le duc de Cumberland ramène avec lui les troupes qui ont combattu dans la Flandre. Le parlement a ordonné des levées; tout sera prêt dans quelques mois contre le

prétendant. Celui-ci brûle de se mettre en marche, mais il attend et s'indigne d'attendre trop long-temps les renforts que lui ont promis les rois de France et d'Espagne. Ils honorent actuellement le prince dont le malheur les avait importunés. Ils le traitent de frère, mais ils craignent de commettre aux hasards de la mer de faibles embarcations. Les secours qu'Édouard reçoit en vivres et en armes, en argent, de ces deux monarques, lui font regretter de n'avoir pas reçu d'eux une armée. Mais celle qu'il commande est animée d'un enthousiasme qui peut suppléer au nombre. Il entre en Angleterre, il s'empare sans résistance de Newcastle, de Carlisle, de Lancastre; il porte son quartier-général à Manchester, et de là à Derby; il n'est plus qu'à cent milles de Londres : telle était, au mois de décembre 1745, la situation d'un prince qui, six mois auparavant, n'avait, pour soutenir ses espérances, que la pitié intéressée d'un prêtre et d'un marchand.

De telles nouvelles ouvraient un vaste champ à l'imagination vive des Français, et servaient d'ornement aux triomphes qu'ils avaient à célébrer. Le maréchal de Saxe continuait les siens. Ostende, Ath et Nieuport s'étaient rendus. Il avait pris des quartiers d'hiver pour

tromper les ennemis qui couvraient la ville de Bruxelles. Une extrême fatigue les engageait à prendre le même parti. Ils avaient laissé douze mille hommes dans cette ville, alors assez bien fortifiée pour résister à un coup de main. Le maréchal avait affecté la plus profonde inaction. Dans une nuit de février, où il donnait un bal aux dames de Lille, il fait ses dispositions, il part, et bientôt Bruxelles est investi. Cette capitale florissante des Pays-Bas ouvre ses portes après quelques jours de siége.

Fêtes brillantes. L'hiver de 1745 à 1746 fut la plus brillante époque du règne de Louis XV. L'ivresse nationale, les plaisirs et les fêtes faisaient taire tous les partis, entraînaient jusqu'aux sévères jansénistes, charmaient le peuple qui pardonnait au roi de nouvelles amours, éveillaient les talens des poëtes et des artistes, et cachaient sous une riante perspective le désordre qui renaissait dans les finances, le défaut d'harmonie dans le conseil du roi, la perte qu'on avait faite de l'allié le plus précieux, enfin des fautes déjà commises en Italie, et qui allaient être suivies de grands désastres [1].

[1] Voltaire composa quelques intermèdes pour ces fêtes. Il en reçut de magnifiques récompenses, dont

Madame de Pompadour les dirige.

Madame d'Étioles, qui venait de recevoir le titre de marquise de Pompadour, dirigeait toutes ces fêtes. Elle aimait les arts, elle en avait habilement emprunté le secours dans le temps même où son ambitieuse coquetterie aspirait de loin à subjuguer le roi. Elle suppléait, par ce genre d'éclat qui sait tout ennoblir, à la naissance illustre qui avait soutenu l'orgueil des précédentes favorites. Voltaire, qu'elle élevait à la fortune et aux honneurs, cessait enfin de craindre le roi sans cesser d'en être craint. Un homme plus illustre à la cour, mais bien moins distingué dans les lettres, l'abbé de Bernis, entretenait avec art le prestige qui conduisait sa protectrice à une domination suprême. Des poëtes et des artistes médiocres, et libéralement récompensés, concouraient à ce but par des productions auxquelles la mode attachait quelque prix. Louis XV était ramené par le bonheur à son indolence. Il était plus facile de lui faire voir

nous parlerons ailleurs. Ces libéralités lui inspirèrent ces vers si connus :

> Mon *Henri quatre* et ma *Zaïre*
> Et mon américaine *Alzire*
> Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi,
> J'avais trop d'ennemis avec très-peu de gloire :
> Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
> Pour une farce de la foire.

encore quelques combats, que de lui inspirer cette activité soutenue, qui dirige à la fois la guerre, les négociations et les finances.

Ivresse des Français ; le maréchal de Saxe en est l'objet.

L'ivresse fut au comble, quand on vit arriver le maréchal de Saxe dans la capitale. L'imagination des Français sait créer pour les héros des triomphes plus doux que ceux qui rassasiaient l'orgueil des Romains. Un mouvement subit qui sort des règles communes, est souvent, en France, le brillant témoignage de l'allégresse publique. Un jour où le maréchal de Saxe assistait à l'Opéra, une actrice qui, dans un prologue, représentait la Gloire, détacha de son front une couronne de laurier, attribut de son rôle, pour la présenter au héros saxon. De longs, d'universels transports firent de cette heureuse inconvenance un hommage national. Louis XV ne fut point jaloux du général qui donnait presque seul du luxe à ses armes. Il le combla de biens et d'honneurs [1], et résolut d'ouvrir avec lui

[1] En 1745, le roi, pour reconnaître les services du maréchal de Saxe, déjà comblé de gloire, de dignités et de biens, lui accorda les honneurs du Louvre, lui donna à vie le château et le parc de Chambord, et augmenta ses pensions de 40,000 fr. par an. Deux ans après, le roi déclara le comte de Saxe maréchal général de ses camps et armées.

Journal de Louis XV.

une campagne dont les succès avaient été bien préparés.

Le roi voulut se trouver en personne à la prise d'Anvers. La Hollande avait un grand intérêt à ce qu'une ville, qui pouvait devenir rivale d'Amsterdam, ne passât point sous une autre domination que celle de l'Autriche. Mais les alliés étaient trop découragés pour tenter les hasards d'une bataille en secourant Anvers. Les Français y entrèrent sans coup férir. Après cette importante, mais facile conquête, le roi revint à Versailles pour se trouver aux couches de la reine.

Prise d'Anvers. 1746. 30 mai.

Mons, Namur et Charleroi restaient à prendre. Ces trois forteresses assuraient la conquête des Pays-Bas autrichiens. On voulut indemniser le prince de Conti du rôle difficile et peu brillant qu'on lui avait donné pendant la dernière campagne, en le chargeant dans celle-ci de la conduite du siége de Mons. Cette ville capitula le 10 juillet. Charleroi, attaqué par le même prince, n'opposa qu'une faible résistance. Il ne fallut au comte de Clermont que dix jours de tranchée ouverte pour soumettre Namur. Brûlart, excellent ingénieur, avait dirigé ces différens siéges.

De Mons et de Namur.

L'orage paraissait prêt à tomber sur les Hollandais; l'expédition, d'abord si brillante et bientôt si malheureuse, que Louis XIV

Danger et fuite des Hollandais.

avait faite contre eux, avait offert moins de chances de succès, puisque les Français n'avaient pas alors autant de points d'appui pour les attaquer. Ces républicains, qui avaient presque disparu de l'histoire depuis qu'ils s'étaient soumis à la puissance maritime qui devait un jour engloutir leur commerce, s'agitaient et se divisaient à l'approche des dangers dont ils étaient menacés. Les partisans du gouvernement aristocratique luttaient depuis plusieurs années contre l'ambition adroite, opiniâtre de Guillaume IV, prince d'Orange, qui travaillait à faire rétablir pour lui la dignité de stathouder[1]. Sans s'être rendu recommandable par aucun exploit, il avait l'art de se présenter comme le seul espoir de la patrie dans un péril extrême. Il lui était facile d'attaquer des magistrats dont aucun ne retraçait les grandes qualités qui avaient rendu le pen-

[1] Le stathoudérat avait été aboli, pour la deuxième fois, en 1702, à la mort de Guillaume III, roi d'Angleterre. Les Hollandais, malgré leur reconnaissance pour la maison de Nassau, avaient toujours montré beaucoup d'ombrage pour cette magistrature qui menaçait leur liberté. La cour de Versailles, en 1747, parut s'applaudir d'avoir vu passer cette république à un gouvernement qu'on pouvait regarder comme une monarchie mixte. Mais l'Angleterre ne cessa de conserver le plus grand ascendant sur une maison dont elle avait rétabli les honneurs et la puissance.

sionnaire Heinsius si formidable à Louis XIV. Le peuple, toujours porté pour la maison d'Orange, secondait les prétentions de Guillaume IV, et voyait, dans la continuation d'une guerre malheureuse, l'occasion de créer une espèce de monarque pour dompter l'orgueil des grands. L'Angleterre appuyait de son or un prince qui, pour prix de son élévation, lui promettait la durée de l'alliance la plus utile pour elle. Plusieurs magistrats aspiraient à rompre le joug de l'Angleterre ; ils négociaient avec la France. Louis XV leur promettait d'arrêter ses conquêtes, et leur faisait les plus belles offres, s'ils voulaient se détacher de la puissance dont la Hollande allait devenir tributaire. Malheureusement ils craignaient que cette modération ne leur cachât un piége. Ils s'effrayaient aussi des pertes qu'une rupture avec l'Angleterre ferait éprouver à leur commerce. L'avarice les détourna d'un parti qui eût assuré leur indépendance. Ils perdirent une occasion de maintenir la sévérité de leurs institutions républicaines, et la France perdit la chance la plus favorable qui lui restât pour garantir, ou plutôt pour recouvrer la liberté des mers.

La cour de Vienne avait enfin porté ses regards sur les Pays-Bas, où elle ne possédait presque plus rien. Le prince Charles de

Le prince Charles vient au secours des Pays-Bas.

Lorraine était venu, avec de puissans renforts, relever le courage d'une armée que tant de forteresses prises sous ses yeux avaient couverte de honte. Il s'avançait sur la Meuse, entre le pays de Liége et de Namur. On lui laissa passer ce fleuve. Ce défaut de résistance lui persuada que les Français cherchaient à éviter une bataille ; il fit toutes ses dispositions pour les y contraindre; mais le maréchal de Saxe l'attendait avec calme. Les plaisirs et l'ardeur de la gloire animaient également les soldats, qui se regardaient comme sûrs de vaincre sous cet habile général. Maurice accordait beaucoup à la vivacité et à la légèreté des troupes dont il connaissait mieux le caractère qu'aucun des généraux français. Dans quelques momens il se relâchait sur la discipline, et dans d'autres il l'exerçait avec une extrême sévérité. A force de soins, il était parvenu à faire une bonne infanterie de ses soldats joyeux, braves et spirituels. Il était fertile en traits heureux qui inspiraient à son armée une confiance héroïque. En voici un exemple. On jouait la comédie dans son camp. La veille de la bataille de Raucoux, une actrice, madame Favart, s'avança pour annoncer le spectacle de cette manière, que le maréchal lui avait indiquée : *Demain, relâche à cause de la*

bataille; après-demain nous aurons l'honneur de vous donner le Coq du Village, etc. En même temps le maréchal prenait des dispositions qui indiquaient une résolution inébranlable de vaincre à quelque prix que ce fût. Voici l'ordre qu'il envoya aux colonnes qui se formaient devant l'ennemi: *Que les attaques réussissent ou non, les troupes resteront dans la position où la nuit les trouvera, pour recommencer à attaquer l'ennemi*[1].

Bataille de Raucoux. 1746. 11 octobre.

La bataille se donna le 11 octobre sur le chemin de Saint-Tron à Liége, auprès des villages d'Ance, de Varoux et de Raucoux, tous trois occupés par les ennemis, dont une longue suite de haies très-épaisses et garnies de batteries protégeait les lignes. Le comte d'Estrées, le comte de Lowendalh et le comte

[1] On lit dans les notes que Thomas a ajoutées à l'éloge du maréchal de Saxe, que la nuit qui précéda la bataille de Raucoux, ce général répondit au médecin Sénac, qui lui demandait le sujet de la tristesse dans laquelle il était plongé, en parodiant ces vers d'Andromaque :

Songe, songe, Sénac, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle;
Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourans
Dans la flamme étouffés, sous le fer expirans.

Six des canons pris sur les ennemis à cette bataille furent donnés par le roi au maréchal de Saxe.

de Clermont conduisaient trois attaques différentes. Le village d'Ance fut d'abord emporté. L'aile gauche des alliés s'était déjà retirée de plus de six cents pas, mais elle se trouvait dans une position plus forte. Le combat se maintint long-temps sans qu'il y eût un avantage marqué. La cavalerie des ennemis faisait des charges brillantes. Une partie de celle des Français était contenue, et l'autre se portait sur le derrière des alliés afin de leur fermer la retraite. Le maréchal, pour décider le succès de ses attaques, eut recours alors à la baïonnette. Les alliés cédèrent enfin à cette arme terrible. Les villages de Varoux et de Raucoux furent emportés. Vingt-deux pièces de canon y avaient été laissées. La bataille s'était donnée sur un terrain très-étendu. Une journée d'octobre était peu favorable pour les grandes dispositions du maréchal. La nuit sauva les ennemis d'une destruction entière. Ils l'employèrent à repasser la Meuse, et se précipitèrent si tumultueusement sur les ponts, qu'un grand nombre d'entre eux y périt. Leur perte s'élevait à dix mille hommes tués, blessés, ou faits prisonniers. Celle des Français était à peine de deux mille hommes. Ils n'avaient à regretter qu'un seul officier-général, le marquis de Fénélon, neveu de l'archevêque de Cambrai, et qui rappelait les vertus de ce prélat. Plusieurs briga-

diers et colonels avaient été blessés; on citait parmi eux le prince de Monaco, Lugeac, Laval, Montmorin, Ségur, Latour-d'Auvergne et le prince de Guise.

Cette victoire n'a pas de résultat important.

Une victoire si complète, et remportée par le plus actif et le plus hardi des généraux français, n'eut cependant que de faibles résultats. On revint sur Tongres; bientôt même on s'en éloigna pour prendre des quartiers d'hiver. Plusieurs causes concoururent à cette inaction. Le prince de Lorraine, quoiqu'il n'eût pas épargné le sang des alliés pendant l'action, avait ménagé sa réserve autrichienne, et des renforts lui arrivaient. Jamais général ne fut moins abattu que lui par des défaites. Il se montrait toujours prêt à donner une bataille nouvelle. D'un autre côté, les difficultés du récrutement étaient trop bien senties par le cabinet de Versailles, pour que les généraux osassent faire succéder rapidement des actions meurtrières [1]. Enfin, le gouvernement fran-

[1] J'ai déjà dit, dans une note, que le maréchal de Saxe n'avait pu parvenir à faire adopter un plan qui donnait une nouvelle organisation aux armées françaises. Les victoires ne pouvaient être suivies de conquêtes importantes, tant que les armées traînaient avec elles un immense attirail; je crois devoir rappeler ici qu'après le gain de la bataille de Guastalla, le maréchal Coigni se vit arrêté, parce qu'une partie de

çais, pour repousser une invasion des Anglais sur les côtes de Bretagne, tira de l'armée victorieuse un fort détachement. La guerre alors se faisait beaucoup plus par vanité que par ambition. On voulait plutôt sauver la gloire qu'accroître la puissance. Les trophées de la bataille de Raucoux vinrent distraire les Français des revers qu'ils éprouvaient ailleurs.

Mésintelligence, mauvaises opérations, desastres en Italie.

L'Italie était perdue. Il existait à peine de faibles débris des armées espagnole, française, napolitaine et génoise, qui, dans la campagne précédente, paraissaient devoir achever sans peine la conquête de cette contrée. On s'était divisé, on s'était aigri pendant le repos de l'hiver. Les opérations avaient été suivies sans chaleur et sans intelligence. Quoiqu'on fût maître de Milan depuis plusieurs mois, on

ses troupes avait perdu ses bagages dans une surprise nocturne. Le système militaire a tellement changé de nos jours, qu'un pareil motif de retard peut à peine être compris. Comme le maréchal de Saxe était alors le seul des généraux français qui eût des succès constans, on lui demandait du renfort pour d'autres armées, dès que sa position était affermie par une victoire, et on l'empêchait ainsi d'en profiter; il ménageait ses troupes avec le plus grand soin, et ne fatiguait point le gouvernement par des demandes de nouvelles levées d'hommes. Son nom, la gloire et les plaisirs qu'il assurait aux soldats, attiraient sous ses drapeaux une foule de volontaires.

n'avait pas même pris le château de cette ville. La licence et l'indiscipline avaient ajouté à tous les funestes effets de la discorde. L'infant don Philippe, le général espagnol de Gages et le maréchal de Maillebois s'accablaient réciproquement de prédictions chagrines, sans pouvoir convenir d'aucune mesure ni d'attaque, ni de défense.

Le danger devenait pressant. La paix de Dresde, conclue avec le roi de Prusse, donnait à l'Autriche le moyen de porter de puissans renforts en Italie. Marie-Thérèse s'était occupée de cette portion de ses états héréditaires beaucoup plus que de la Flandre. Le prince de Lichtenstein, jeune, impétueux, avide de gloire, était à la tête d'une belle armée qui se rassemblait sur les confins de la Lombardie. Le roi de Sardaigne avait redoublé d'efforts. Les Français et leurs alliés allaient se trouver placés entre deux armées, qui avaient chacune des points d'appui dans d'excellentes forteresses. Eux, ils n'en possédaient aucune. Don Philippe voulut rester dans une situation que jugeait dangereuse le maréchal de Maillebois. Bientôt on fut accablé de toutes parts. On était battu en détail ; il n'y avait plus un moment à perdre pour se retirer vers le pays de Gênes, où toutes les difficultés du terrain viennent protéger une armée affaiblie et peu nombreuse ; mais

la cour d'Espagne ne se lassait ni de dépenses, ni de sacrifices, pour conserver ces duchés de Parme et de Plaisance, si chers à l'orgueil d'Élisabeth Farnèse. Il fallut y demeurer ; on y fut poursuivi. Enfin, au mois de juin, une bataille s'engagea entre sept ou huit peuples de l'Europe, pour décider à qui resterait la possession de cette petite souveraineté. On se battit sous les murs de Plaisance. Ce fut un épouvantable désastre pour les Français qui avaient mal pris leurs mesures. Les Espagnols avaient eu d'abord quelque avantage; ils s'étaient précipités sur des redoutes dont le feu les accablait. Mais le maréchal de Maillebois fut moins heureux que le comte de Gages [1]. Une partie de son armée, qui se débanda, le laissa long-temps dans le plus grand danger. Il n'y eut plus à consulter aucune règle de l'art. Le prince de Lichtenstein rompait tout les rangs. Les Français, dispersés et mis en déroute, essuyèrent

[1] Le comte de Gages s'était distingué dans la défense du royaume de Naples contre les Autrichiens. Dans l'année 1744, il avait été surpris par eux dans son camp de Velletri; il réussit à les chasser et à les battre complétement; mais ce succès ne l'empêcha pas d'avouer son défaut de vigilance. Voici la lettre pleine de candeur et de loyauté qu'il écrivit au roi en lui apprenant cette victoire :

« J'ai été surpris dans mon camp; il a été forcé; les

la perte énorme de douze mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers, et d'une partie de leur artillerie et de leurs bagages. Le fils du maréchal de Maillebois sauva les débris de l'armée, qui venait d'être taillée en pièces, de l'affront de poser les armes. Le roi de Sardaigne marchait pour l'enfermer entre le Pô, le Sidone et la Trébia; le comte de Maillebois osa présenter le combat à ce monarque. L'armée française et espagnole assura sa retraite par les plus grands efforts de bravoure. Les funestes duchés de Parme et de Plaisance furent enfin abandonnés, ainsi que toutes les conquêtes d'Italie. On y perdit de nombreux détachemens qui se trouvaient isolés.

Il restait une belle et noble tâche à seize mille hommes, qui formaient l'unique reste de tant de forces réunies; c'était de couvrir la ville de Gênes. L'honneur commandait de secourir cette république. La politique voulait aussi que l'on conservât un poste qui donnait pied en

» ennemis sont entrés jusque dans notre quartier gé-
» néral, d'où ils ont ensuite été chassés avec perte.
» Vos armes sont victorieuses, et le royaume de
» Naples est en sûreté. Mais ce succès appartient tout
» entier aux troupes de votre majesté. Leur valeur
» a réparé mes fautes, que l'événement ne justifie
» pas, et qui deviendraient impardonnables si je
» cherchais à les diminuer. »

Italie. On fut sourd à la voix de l'honneur, et même à celle de la prudence. On se regarda comme perdu si l'on était forcé de s'enfermer dans Gênes, que les Anglais bloquaient par mer. Les pensées généreuses ne s'offrent point aux hommes découragés. Les soldats espagnols étaient dans cette position qui rompt tous les projets et livre à toutes les craintes. Ils avaient appris, depuis la bataille de Plaisance, la mort de Philippe V, et toute l'Europe voyait, ainsi qu'eux, dans cet événement, la fin du règne inquiet d'Élisabeth Farnèse. Ferdinand VI, né du premier mariage de Philippe, était monté sur le trône. Il ne montrait qu'un froid respect à une belle-mère qui l'avait tenu dans la contrainte et l'humiliation. Assez de sacrifices avaient été faits à l'élévation de son frère don Philippe. L'Espagne était lasse de recommencer des efforts dont les résultats les plus heureux n'eussent servi que faiblement à sa prospérité. Voilà les circonstances qui se réunissaient pour le malheur de Gênes. Cette république fut lâchement abandonnée à la vengeance de l'Autriche. On se retira derrière les Alpes. Les vainqueurs descendirent bientôt de ces montagnes, en poursuivant des troupes harassées de fatigue, et qui n'avaient plus la forme d'une armée. Tout le pays qu'arrose le Var fut ouvert à leur invasion. Ces partisans,

ces féroces Pandours, ces Croates qui trois ans auparavant avaient fait la désolation de l'Alsace et de la Lorraine, ravageaient maintenant la Provence et le Dauphiné. L'infant don Philippe et le duc de Modène, chassés de leurs États, le vieux général Maillebois, étourdi de ses disgrâces, fuyaient de ville en ville, et ne savaient s'ils pourraient couvrir Toulon et Marseille. Depuis la guerre de la succession d'Espagne, la France n'avait point reçu d'humiliation plus sanglante. Les malheurs des Génois furent bientôt pour elle un autre sujet de honte et de chagrin.

C'est le sort des États républicains, que les discordes n'y sont jamais plus vives qu'à l'approche des grands revers. Tous les partis augmentent le danger en se disputant le droit de veiller au salut public; c'est surtout alors que l'aristocratie est menacée. En Hollande, le peuple se jetait dans les bras d'un chef; à Gênes, il brûlait de ressaisir le pouvoir lui-même. Les nobles voyaient naître un vif enthousiasme qui pouvait sauver la patrie, mais qui devait aussi limiter leur autorité; ils ne le secondèrent point. La timidité qu'ils portaient dans leurs négociations accrut la dureté impérieuse du général autrichien, le marquis de Botta, à qui tous les postes les plus importans et les plus aisés à défendre, Les Autrichiens maîtres de Gênes.

même celui de la Bochetta, cédaient sans résistance. Marie-Thérèse lui avait donné des instructions sévères. Cette reine voulait faire un exemple éclatant de ceux qui avaient ouvert l'Italie aux Français et aux Espagnols. Quatre des principaux sénateurs s'étaient en vain présentés en supplians au marquis de Botta. Il fallut souscrire aux conditions les plus dures. Les portes, la citadelle et l'arsenal de Gênes furent livrés aux Autrichiens le 7 septembre. Une taxe de 24 millions et demi, imposée à cette ville commerçante, la menaça d'une ruine entière. Le précieux dépôt de la banque de Saint-George fut violé; on en tira 16 millions : le reste se levait sur les particuliers avec la plus grande violence. Marie-Thérèse, lorsqu'elle avait eu à créer des armées et à reconquérir ses États, avait emprunté une somme considérable aux Génois et leur avait laissé ses diamans en gage. Le droit de la guerre annula un pacte dont elle avait longtemps ressenti l'humiliation. La brutalité allemande s'exérçait sans relâche sur un peuple qui n'avait encore montré aucune espèce de courage. Les prêtres et les moines voulurent intercéder pour leurs malheureux compatriotes; ils furent repoussés avec un mépris qu'ils n'étaient pas habitués à supporter en Italie. De supplians rebutés, ils devinrent bientôt des

ennemis redoutables. Le marquis de Botta crut devoir les livrer à tout ce qu'une soldatesque effrénée peut se permettre contre des hommes sans défense. Le peuple fut plus touché des outrages auxquels il les voyait en butte, que des siens propres; il ne respirait que vengeance.

Les Autrichiens, qui, sans avoir une seule pièce de siége, s'étaient emparés d'une ville qui en était abondamment pourvue, enlevaient des canons qu'ils destinaient à leur expédition de Provence. Ils forçaient les Génois à les aider dans le transport de ces canons; ceux-ci frémissaient de rage en voyant ce nouvel opprobre de leur patrie. Un capitaine autrichien frappa l'un de ces ouvriers au moment où il faisait entendre quelque murmure; celui-ci répond en lui enfonçant un coup de couteau. Tous ses compagnons viennent à son aide. Les soldats autrichiens, accablés d'une grêle de pierres, se sauvent dans leurs casernes. Le cri *aux armes* retentit de toutes parts. Les moines sont à la tête du peuple qui s'attroupe. L'arsenal est investi; on égorge, on disperse les soldats qui le gardent. Dix mille hommes se sont déjà couverts des armes qu'ils ont conquises. Femmes, enfans, vieillards, élèvent partout des barricades. Tout s'est fait par le peuple. Le sénat,

Les Génois se soulèvent. 5 décembre. 1746.

qui n'a pris aucune part à ce mouvement, craint d'en porter seul la peine. Les Autrichiens font succéder une extrême pusillanimité à leurs violences. Ils n'osent plus s'avancer au milieu d'un peuple furieux. Cet état de guerre dure plusieurs jours dans l'enceinte de Gênes. Les Autrichiens aimeraient mieux avoir à en assiéger les murs, que de la posséder à de si tristes conditions. Les nobles se rendent médiateurs entre leur patrie et les étrangers qui l'oppriment. Le doge intercède d'un côté pour les insurgés, et les échauffe de l'autre. Enfin, un homme qui porte le nom le plus cher aux Génois, Doria, dirige les mouvemens de la multitude ; il en fait une armée. Les Autrichiens osent un jour sortir de la citadelle pour se porter sur l'arsenal. On les affronte, on les cerne. Du haut des toits, des femmes font pleuvoir sur eux tout ce que leur fureur rencontre. Quatre mille Autrichiens périssent dans la mêlée ; mais un si beau mouvement est souillé par les excès des discordes civiles. On pille les hôtels des nobles que leur inactivité fait soupçonner de trahison. Partout le tocsin répond au tocsin. Les Génois, avec leurs canons, assiégent une tour qui les domine. Le marquis de Botta, blessé, fuit de poste en poste. Il ne possède plus rien dans la ville ; il se réfugie au phare,

et sauve, par une capitulation honteuse, une armée à laquelle ces scènes de tumulte ont coûté plus d'hommes qu'une bataille rangée. Gênes est délivrée. Le courage d'une ville qui venait de rappeler les plus beaux jours des républiques anciennes, fut admiré en France comme y sont toujours admirées les actions généreuses. Le gouvernement eut honte d'avoir abandonné un allié si précieux. Il envoya aux Génois, avec des secours de toute espèce, un corps de six mille hommes, sous le commandement du duc de Boufflers, noble et sage guerrier, qui se montrait digne de son père. Cet armement échappa à la tempête. Les Anglais le rencontrèrent, et ne prirent qu'une faible partie du convoi.

Le duc de Boufflers arrive au moment où le parti vainqueur faisait expier sa victoire à ceux qui l'avaient faiblement secondé. Il relève une aristocratie timide; il contient une multitude furieuse, et qui est enivrée de ses succès. Il parvient à faire un seul corps des deux factions qui se sont combattues. Ceux qui veulent prolonger l'anarchie sont sacrifiés, quels qu'aient été leurs services. Le gouvernement aristocratique s'est maintenu, mais s'est modifié; vous diriez une de ces révolutions qui exerçaient l'énergie, et finissaient par affermir la sagesse de Rome naissante.

Belle conduite et succès du duc de Boufflers.

Les Autrichiens, chassés de Gênes [1], bloquaient encore cette ville; ils en occupaient tout le territoire. Savone, défendue par un vaillant sénateur (Adorno), leur avait résisté trois mois, mais s'était enfin rendue. Le duc de Boufflers, à la tête d'une armée que des moines et des femmes grossissaient et enflammaient sans y porter le désordre, parvint à faire lever le blocus aux Autrichiens. Il les poursuivit dans un territoire stérile, où l'hiver accroissait pour eux tous les genres de misère. Déjà il avait reconquis plusieurs postes importans. Il secourait sa propre patrie par cette heureuse diversion. Les Autrichiens commençaient à être arrêtés par de puissans obstacles dans leur invasion de la Provence. Il ne fut pas donné au duc de Boufflers de jouir de la gloire attachée à la délivrance de Gênes. Il mourut dans cette ville, de la petite vérole, à l'âge de quarante et un ans. Le duc de Richelieu, qui le remplaça, vint recueillir sans peine

[1] La défense de Savone fit le plus grand honneur au sénateur génois Adorno. Comme la ville de Gênes avait passé sous le joug des Autrichiens, le sénat écrivit à ce gouverneur de cesser une résistance inutile. Voici en quels termes Adorno répondit au sénat : « La place que je commande m'a été confiée par une » république libre ; je ne la rendrai point d'après les » ordres d'une république esclave. »

le fruit de la sagesse et du courage de son prédécesseur. Gênes le proclama son libérateur ; et, par les témoignages exagérés de sa reconnaissance, elle trompa la France et l'Europe qui oublièrent le duc de Boufflers. L'histoire le rappelle.

Suite de l'expédition du prince Édouard.

L'année 1746 avait vu renverser les espérances qu'on avait conçues de la brillante expédition du prétendant en Écosse et en Angleterre. En s'approchant de Londres (il n'en était plus qu'à vingt-cinq lieues), il s'était effrayé de ce que les Anglais ne venaient point grossir son armée, ni reconnaître en lui leur souverain. Ce n'était point la terreur qui les enchaînait ; ils rétractaient, à l'approche du péril, toutes les plaintes qu'ils avaient pu former contre le gouvernement de Georges II ; et le prétendant sentait, mais trop tard, le danger de se fier à des paroles d'opposition, traits fugitifs qui échappent à l'esprit de parti, et que le patriotisme désavoue en présence de l'ennemi. Il songea à se replier sur l'Écosse, heureux s'il pouvait conserver ce royaume sincèrement attaché à sa cause. Il fit sa retraite avec ordre, parce qu'il n'évita point les occasions de combattre. Il tailla en pièces des régimens de dragons qui marchaient à sa poursuite.

Bataille de Folkirk.

Il fallait, pendant les rigueurs de l'hiver,

repasser les montagnes de l'Écosse. Les partisans d'Édouard, qui n'avaient plus à attendre de lui les trésors de l'Angleterre, les dignités qu'il leur avait montrées comme le prix de leur fidélité, soutenaient pourtant avec le même zèle ce prince malheureux. Un secours lui était arrivé de France, mais plus faible encore et plus dérisoire que celui qui avait été envoyé en 1733 au roi Stanislas enfermé dans Dantzick. C'étaient trois compagnies commandées par un zélé jacobite, le lord Drummond. Leur présence produisit cependant un effet remarquable; elle suffit pour faire retirer six mille Hollandais qui avaient fait partie de la garnison de Courtrai, et qui s'étaient engagés à ne plus porter les armes contre le roi de France. Ces trois compagnies eurent une part éclatante à une nouvelle victoire du prince Édouard. Un général ignorant et présomptueux, Hawley vint l'attaquer à Falkirk. Un combat qui pouvait décider du sort de l'Écosse ou de l'Angleterre, se livrait entre des armées de sept ou huit mille hommes. Les montagnards écossais ne s'abandonnèrent point d'abord à l'impétuosité qui leur avait valu la victoire de Preston-Pans. Postés sur une éminence, ils attendirent le choc de la cavalerie anglaise, et la reçurent par une décharge à bout portant qui la mit en désordre. Les mon-

tagnards la poursuivirent, et la rejetèrent en confusion sur l'infanterie anglaise. Celle-ci, incommodée par un vent impétueux qu'elle avait au visage, et par des torrens de pluie, fut aisément rompue par le prince Édouard, qui s'était fait une petite réserve des compagnies françaises, et qui avait déjà repoussé une seconde charge de cavalerie. Le camp des Anglais fut emporté. On entra à Falkirk, qu'ils abandonnèrent, et l'on y trouva leurs bagages et leur train d'artillerie. Ils avaient perdu un grand nombre de combattans; beaucoup d'autres s'étaient égarés ; leur armée était anéantie.

Un pareil succès pouvait rouvrir au prince Édouard le chemin de Londres, qu'il s'était vu forcé d'abandonner; mais il craignit de perdre son point d'appui dans le royaume d'Écosse. Les garnisons anglaises des forteresses de ce pays, dont il n'avait pu former le siége, s'étaient rassemblées, et avaient été grossies par des seigneurs écossais attachés à la maison de Hanovre, qui leur amenaient en renfort des tribus de leurs vassaux appelés *Clans*. Elles avaient repris Édimbourg et plusieurs villes de l'Écosse. Les vengeances que les Anglais exerçaient sur les familles des partisans de Stuart, jetèrent le trouble dans l'âme des jacobites victorieux. Pendant trois

mois, leurs opérations furent tellement incertaines, qu'elles décelaient de l'anarchie dans leurs conseils.

Sa tête est mise à prix.

Les Anglais n'avaient encore pris d'autres mesures contre l'entreprise du prétendant, qu'un code pénal tel que les guerres civiles l'inspirent ordinairement, et le justifient à peine. Ils appelaient, par l'appât d'une somme considérable, un assassin contre le prince qui avait battu leurs armées. Ils enfermaient dans les prisons, et réservaient pour le supplice des rebelles âgés, infirmes ou blessés. Édouard cherchait à gagner les cœurs par des procédés tout contraires. Il traitait avec humanité ses prisonniers, le pillage avait rarement déshonoré ses troupes; il annonçait les principes d'une tolérance éclairée, et d'une sorte de neutralité politique entre les religions qui divisent l'Angleterre. Le ministère et le parlement britanniques qui, sur le continent, mettaient aux prises plus de cent mille combattans, étaient humiliés de n'en point trouver pour la défense de leurs foyers. Un pays si renommé par son esprit public, n'avait encore produit, depuis plus de huit mois, aucun de ces grands efforts que partout ailleurs le patriotisme suggère ardemment. On ne savait ce qu'étaient devenues les troupes qui avaient balancé la victoire à Fontenoy. Le

jeune guerrier qui les avait conduites dans cette journée, et qui s'était distingué même dans une défaite, le duc de Cumberland, fut enfin chargé d'aller défendre le trône de son père contre l'héritier des Stuarts. L'élite de son armée consistait dans des troupes mercenaires, six mille Hessois, qui remplaçaient six mille Hollandais. Il s'avança dans l'Écosse, mais sans paraître d'abord chercher son ennemi. Il reprenait quelques villes tandis que celui-ci en prenait d'autres. Enfin, le prince Édouard résolut de marcher à la rencontre d'un général dont la circonspection lui paraissait l'effet de la crainte. Il avait fait un plan hardi pour le surprendre aux environs d'Aberdeen. Comme le duc de Cumberland devait le croire éloigné, Édouard s'était approché de lui par des marches forcées. Son armée en avait d'abord bravé les fatigues avec cette ardeur qui se signale dans les discordes civiles; mais, arrivée à une petite distance du camp des Anglais qu'elle devait attaquer sur tous les points, la fatigue l'accabla. Les uns éprouvaient le tourment de la faim, les autres, la langueur du sommeil. Le prince Edouard se défia de troupes dont l'ardeur était ainsi ralentie. Peut-être qu'un glorieux péril, et surtout l'espérance d'une victoire décisive, eussent ranimé ces robustes et fidèles

montagnards. Il se replia sur Culloden. Dès que son armée eut gagné ce village, elle ne songea plus qu'à se reposer, à boire, et à s'étourdir par l'ivresse.

Le duc de Cumberland le défait complétement à Culloden.

1746 27 avril.

Le prince Édouard ne pouvait réprimer ce désordre. Après bien des efforts, il était parvenu à mettre en bataille quatre mille hommes, lorsqu'une canonnade lui annonça l'approche du duc de Cumberland. Il avait bien quelque artillerie à lui opposer, mais ses troupes étaient mal exercées à l'usage de cette arme. Les montagnards, fatigués du feu de leurs ennemis, s'élancèrent bientôt sur les pièces qui portaient le ravage dans leurs rangs. Dès leur premier choc, ils enfoncèrent un régiment; mais le duc de Cumberland trouva dans une armée de dix mille hommes de quoi réparer ce désordre. Il manœuvra pour enfermer les intrépides Écossais qui s'avançaient toujours, rompaient des lignes, et en trouvaient d'autres toutes formées. Le prétendant faisait au milieu d'eux tous les efforts d'un courage désespéré. Enfin, voyant le champ de bataille tout jonché des cadavres de ses compagnons, il se fit jour à travers la cavalerie anglaise, et s'échappa plutôt qu'il ne fit une retraite. A peine vingt-cinq ou trente guerriers le suivaient, le reste courait au hasard dans les champs.

Les Anglais souillèrent par mille traits d'inhumanité la victoire tardive qu'ils avaient obtenue. Comme s'il n'avait pas été répandu assez de sang dans la chaleur de l'action, ils revinrent pendant la nuit donner la mort à tous les Écossais blessés qui étaient étendus sur le champ de bataille. Leurs officiers eux-mêmes (c'est l'historien anglais Smolett qui le raconte avec une vive indignation) vinrent prendre part à cette vengeance des lâches. Barbarie de ses vainqueurs.

Le prince fuyait, et de quelque côté que se portassent ses regards, il voyait ses partisans massacrés. Le duc de Perth, le lord Elcho et quelques cavaliers lui servaient encore d'escorte; mais l'appareil des guerriers ne sert qu'à trahir les fugitifs qui n'ont plus d'armée. Le secours de ces amis lui devenait funeste, il fallut se séparer. Édouard marcha seul à travers un pays sur lequel sa témérité avait appelé mille désastres. Il eut à se dérober pendant cinq mois aux poursuites de ses ennemis qui suivaient ses traces de rivage en rivage, de caverne en caverne. Dans ce long espace de temps, il fut forcé de se confier à la foi de plus de cent individus presque tous pauvres. Aucun d'eux ne voulut acheter par la trahison le passage à une subite opulence. Trente mille livres sterlings étaient promises à qui livrerait la tête d'Édouard; Traits de dévouement à sa personne.

des paysans eurent horreur de ce salaire. Il y a de nobles ressorts dans la nature humaine, et l'histoire est heureuse quand elle peut les montrer. Le prince avait cru trouver un asile plus sûr dans les îles Hébrides ; mais c'était là que la vigilance de ses ennemis l'attendait. Il fallut se rembarquer avec précipitation et affronter la tempête sur quelques planches mal jointes. Plusieurs femmes veillèrent sur son salut. Mademoiselle de Macdonald vint pendant plusieurs jours lui apporter des alimens dans une grotte qu'elle croyait inaccessible à toutes les recherches. Bientôt elle fut inquiète sur cet asile. Elle fit prendre au prince un déguisement, (que ne peut la nécessité !) c'était celui d'une servante, et le guida vers la demeure d'un Écossais de son parti. Il se sépara les larmes aux yeux de sa bienfaitrice. Elle fut arrêtée au retour de son voyage ; le prince l'apprit lorsque ses dangers n'étaient pas encore passés. Un jour où sa perte paraissait inévitable, il entra dans un château appartenant à l'un de ses ennemis les plus déclarés. Il sut si bien exciter sa magnanimité, que ce seigneur s'exposa au plus grand danger pour celui qu'il venait de combattre. Enfin, comme Édouard s'était rapproché du rivage, un de ses amis les plus intrépides, le jeune Shéridan, lui amena, dans un lieu

convenu, un bâtiment de Saint-Malo qui le conduisit en France.

Supplice de ses partisans, dévastation de l'Écosse.

Le sang coulait dans l'Angleterre et dans l'Écosse. Tous les châteaux des rebelles étaient pillés, démolis, brûlés. La vengeance se porta surtout sur le pays qui avait été le foyer de l'insurrection. On y chassait les hommes comme des bêtes féroces. Les femmes ne survivaient à leurs maris, à leurs pères, que pour assouvir la brutalité des soldats. On les laissait ensuite nues dans leurs foyers dévastés. Des familles entières furent enfermées dans une grange et consumées par les flammes. Telle fut la barbare célérité des satellites du roi Georges, qu'en quinze jours on ne trouvait plus, dans un espace de cinquante milles, ni habitation, ni créature humaine.

Le châtiment des jacobites pris les armes à la main, n'était ni moins prompt, ni moins terrible. Ceux qu'épargnait le glaive, périssaient presque tous dans des prisons malsaines ou à bord des vaisseaux. Le supplice des chefs fut accompagné de mille tortures, inventées durant les querelles des maisons d'York et de Lancastre, et qu'on renouvela dans une occasion destinée à effrayer à jamais les rebelles. Plus de cent d'entre eux montèrent à l'échafaud, et y portèrent cette vive exaltation qu'inspirent des efforts imprudens

et coupables, mais qui ne sont pas sans dévouement, sans générosité. Parmi les plus illustres victimes, on remarquait les lords Balmerino et Kilmarnock, Jean Murray, secrétaire du prétendant, et un octogènaire qui avait été long-temps l'âme de ce parti, le lord Lovat. Ce dernier, avant de recevoir le coup fatal, prononça d'une voix forte ces paroles : *Dulce et decorum est pro patriâ mori.*

Pendant que ces scènes tragiques se passaient à Londres, à Édimbourg, le prince Édouard démentait à Paris la gloire funeste qu'il avait acquise dans une guerre civile. La nation française le plaignait d'autant plus, qu'il paraissait avoir été sacrifié par le gouvernement. Les cœurs volaient vers lui; on le cherchait, mais il ne se montra que trop. Quand les nouvelles des exécutions de Londres venaient glacer les Parisiens, lui, comme s'il eût été insensible à la mort de ses compagnons, paraissait à tous les spectacles, à toutes les fêtes, à tous les bals. Un défaut obscurcissait et finit par effacer ses qualités brillantes : c'était l'intempérance, remède trompeur contre l'adversité, et qui ne fait qu'y ajouter l'avilissement.

Coup d'œil sur les puissances belligérantes.

Nous approchons de la fin d'une guerre fertile en événemens dignes de l'histoire, et qui change à chaque instant de théâtre. Beau-

coup d'États y paraissaient ébranlés dans leurs fondemens, tous se relèvent. Londres, Vienne, Naples, Marseille et Strasbourg ont été menacées; Prague, Munich, Dresde, Milan et Gênes ont subi toutes les vicissitudes de la guerre. Les faibles ont été quelquefois secourus par la fortune, le plus souvent ils ont été sauvés par la subite énergie d'un prince ou du peuple. Les combats qui se renouvellent fournissent aux souverains, et même aux armées, la preuve que s'ils peuvent se nuire, ils ne peuvent s'accabler. Le concours de mille événemens fortuits accroît de toutes parts le vieux respect pour la balance de l'Europe. Le premier moteur de cette guerre, Frédéric II, en contemple maintenant avec sécurité les ravages. A lui seul, entre tant de rois armés, reste une gloire personnelle et la conquête d'une province. Il se montre aussi bienfaisant dans la paix, qu'il a été redoutable dans la guerre. Berlin, orné de ses trophées, devient une ville nouvelle. Postdam s'élève; partout des villages se bâtissent. Frédéric appelle autour de lui tout ce qui hâte la civilisation et embellit les mœurs. Le plus puissant de ses moyens est la tolérance; mais, en pacifiant des cultes divers, il affiche le mépris pour la religion. Aucun des rois, ses contemporains, n'échappe à ses épigrammes, aucun ne les lui pardonne.

L'Autriche. L'Autriche est fatiguée; mais Marie-Thérèse est encore animée d'un esprit de vengeance. Les subsides qu'elle reçoit, les contributions qu'elle lève, diminuent trop pour elle les horreurs de la guerre. Ses peuples bénissent les ressources de sa vigilante économie, admirent sa piété, et sont tous les jours plus charmés de son affabilité, de sa grâce, de ses vertus domestiques; mais toute l'Europe a droit de l'accuser des fléaux qu'elle prolonge.

La Saxe. Le roi de Pologne est rentré dans Dresde. Son électorat a reçu un choc facile à réparer. Ce n'est point Auguste III qui contient les Polonais, ce sont eux-mêmes qui se contiennent. Sans autorité, sans prudence, il tient d'une main languissante les rênes de deux États. Il parle de paix à tous les combattans, et malgré ses défaites il est considéré de chacun d'eux parce qu'il a déjà gagné le port.

La Bavière. Même bonheur est arrivé au jeune électeur de Bavière. Qui peut le blâmer de sa soumission à l'Autriche en songeant aux désastres de son père? La Bavière, tant de fois traversée par des armées et par des partisans beaucoup plus terribles encore, est moins ruinée qu'elle ne paraît l'être. Si les soldats enlèvent beaucoup d'or, leurs besoins les rendent tributaires des pays où ils séjournent, et les nouveaux

capitaux qui s'y forment, raniment bientôt l'agriculture et le commerce.

Toute l'Allemagne, depuis que le théâtre de la guerre s'en est éloigné, a reçu du mouvement qui vient de l'agiter une activité nouvelle qui se dirige surtout vers les arts de la paix. Partout dans cette contrée les mœurs se polissent, les études se perfectionnent. Les sciences et les lettres ont acquis une nouvelle patrie. Les Allemands n'ont plus pour unique gloire d'être un peuple belliqueux : ils portent dans toutes leurs entreprises une ardeur soutenue, et une fierté qui conserve à leurs productions un caractère original. L'Allemagne.

L'Espagne va retomber dans sa léthargie. Le nouveau roi Ferdinand VI annonce un prince vulgaire; Élisabeth Farnèse, dont la turbulence et les caprices ont si long-temps influé sur ce royaume, a perdu son autorité. Elle intercède auprès de Ferdinand en faveur de don Philippe son fils, et frère consanguin de ce monarque. Ferdinand, après avoir laissé languir ce prince, se détermine enfin à le secourir. Tout lui prescrit de rester uni à la France : l'Espagne est frappée coup sur coup dans son commerce; sa marine est accablée des mêmes disgrâces que celle de son alliée; une paix commune peut seule relever deux L'Espagne.

nations qui ont laissé se relâcher en même temps ce grand ressort de la puissance.

L'Angleterre. C'est l'Angleterre qui est la plus animée à la continuation de la guerre, elle seule en recueille les fruits; elle seule peut spéculer sur ce fléau. Irritée de ce que sept aventuriers ont pu pendant huit mois la tenir à la vue de l'Europe dans une situation périlleuse, elle redouble d'efforts; elle paraît inépuisable en subsides pour l'impératrice, pour le roi de Sardaigne et pour le landgrave de Hesse. Elle marchande jusqu'à la Russie; elle est prête à l'entraîner. Le duc de Cumberland a passé des champs de Culloden aux Pays-Bas, et veut se mesurer encore avec le maréchal de Saxe. L'Angleterre montre partout ses flottes; elle jouit du commerce du monde.

La Hollande. La Hollande va recevoir d'elle un chef. Cette république est devenue moins jalouse de sa liberté, depuis que des traités imprudemment conçus et plus imprudemment prolongés l'ont subordonnée à l'Angleterre, et la présentent à l'Europe *comme une chaloupe qui suit un vaisseau de ligne* [1]. Le peuple veut se venger des grands et les enchaîner, dût-il lui-même sentir le poids de cette chaîne; il est prêt à rétablir la grande magistrature du stathoudérat

[1] Expression du roi de Prusse.

et à la rendre héréditaire. Point de paix avec la Hollande jusqu'à ce que Guillaume de Nassau ait obtenu ce prix de son ambition, et l'Angleterre ce prix de ses intrigues.

Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, est fier d'avoir repoussé les Français, et d'être entré en conquérant dans une de leurs provinces. Il en est déjà chassé; osera-t-on l'attaquer encore une fois sur la cime des Alpes? Son pays est florissant. Il croit qu'il n'y a de salut pour une petite puissance qu'en exerçant continuellement ses armées, et qu'en paraissant l'avant-garde d'une puissance formidable. Le roi de Sardaigne.

Au milieu de tant d'intérêts et de passions, Louis XV va toujours offrant la paix. Il l'offre avec des instances si répétées et si modestes, qu'il paraît la demander. Lui seul a trahi le secret de sa lassitude. Il ne fait point de menaces à qui paraît le braver. On peut impunément se jouer des efforts de sa politique, depuis même qu'on redoute ses armées. Tous les cabinets jugent que les Pays-Bas, dont la conquête est achevée, ne sont entre ses mains qu'un dépôt dont il est pressé de se défaire. Louis offre constamment la paix.

Après ce coup d'œil général sur la situation des puissances belligérantes, examinons un moment celle de la cour de France. Cour de France.

La marquise de Pompadour régnait sans craindre de rivales. Aucune maîtresse de nos Système de madame de Pompadour.

rois ne s'était élevée à une influence politique aussi directe. Elle avait compris que de toutes les craintes qui agissent sur un roi faible, indolent, égoïste, la plus active est celle de l'ennui. Elle n'était occupée qu'à imaginer pour lui des plaisirs, et à les combiner sous mille formes nouvelles. Tout lui servait. En favorisant le penchant aux nouveautés qui se manifestait de toutes parts, elle voulait connaître tous les projets, moins pour améliorer le sort du royaume que pour amuser le roi. Les jansénistes, les molinistes, les philosophes, le parlement, étaient tour à tour les objets de sa faveur ou de ses petites persécutions. Elle influait sur la réputation des hommes de lettres comme sur la fortune des hommes de cour. Son goût pour le luxe, qu'elle décorait du nom de goût pour les beaux-arts, entraînait le roi à de grandes dépenses qui ajoutaient beaucoup au fardeau de la guerre. Elle avait fait renvoyer le contrôleur général Orry, trop habitué aux principes d'économie du cardinal de Fleury, et l'avait remplacé par Machault, homme habile, complaisant pour elle, intrépide adversaire du clergé.

Second mariage du dauphin. 1747. 9 février.

Une campagne où les succès des Pays-Bas avaient été balancés par les cruels revers de l'Italie, fournissait peu d'occasions aux fêtes pendant l'hiver de 1746 à 1747; un autre

événement y donna lieu, c'était le second mariage du dauphin. La première dauphine, qui avait inspiré la plus tendre affection à ce jeune prince, mais que la France et même la cour avaient eu peu le temps de connaître, mourut en couches, le 22 juillet 1746; elle n'avait laissé qu'une fille. Le besoin de l'État ne permit pas d'abandonner le dauphin à ses regrets. Le maréchal de Saxe fit jeter les yeux sur une fille de son frère Auguste III. Un tel choix pouvait blesser la reine, en lui présentant pour bru la fille de l'heureux antagoniste et de l'implacable ennemi de son père; mais sa pieuse résignation avait supporté de plus rudes épreuves. Le mariage fut conclu. La nouvelle dauphine [1], sans être belle, gagnait les cœurs par une expression de franchise et de bonté; avec un esprit vif, piquant et très-cultivé, elle veillait à ne blesser et à n'éclipser personne. Elle s'occupa de mériter l'amitié de sa belle-mère et y parvint par des soins assidus, par des attentions délicates auxquelles le cœur ne peut résister. L'étiquette lui prescrivait de porter en bracelet le portrait du roi son père. Elle avait pensé que la vue de cet ornement ferait une impression pénible sur la reine. Elle parut

[1] Cette princesse se nommait Marie-Josèphe de Saxe.

dans l'une des fêtes avec un bracelet enrichi des diamans les plus précieux. Personne n'osait regarder le portrait. La reine crut devoir rompre un silence qui pouvait inquiéter la dauphine, et lui dit en se faisant quelque effort : « Ma fille, voilà donc le portrait du roi votre » père ? — Oui, maman, lui répondit la prin- » cesse en approchant le portrait de ses yeux ; » voyez comme il est ressemblant. » C'était celui de Stanislas.

Ce grand mariage élevait le maréchal de Saxe au faîte des honneurs. Le roi lui donna le titre de maréchal-général des armées, dont Turenne seul avait été honoré, et se résolut à l'accompagner dans une nouvelle campagne.

Opérations militaires. 1747.

La guerre était déjà portée dans la Flandre hollandaise. Le comte de Lowendalh avait soumis l'Écluse, le Sas-de-Gand, et tout le pays qui est entre l'Escaut et la mer. Ces nouveaux échecs qu'éprouvait la Hollande, furent le signal de la révolution politique que l'Angleterre et le peuple d'Amsterdam méditaient depuis long-temps. Le 4 mai, Guillaume de Nassau fut déclaré stathouder, amiral et capitaine des Provinces-Unies. Le stathoudérat fut rendu héréditaire dans la maison d'Orange, même dans la ligne féminine, sous la seule condition que la princesse héritière de cette dignité n'aurait épousé ni

un roi, ni un électeur. Mais le nouveau stathouder ne répondit pas avec l'activité et l'héroïsme de ses ancêtres à l'espoir de sa patrie; il ne parut pas à la tête de l'armée qui devait arrêter les Français. Les Anglais, qui se faisaient payer de leurs services, avaient disposé du commandement général de cette armée en faveur du duc de Cumberland. Le prince de Waldeck commandait les Hollandais, et le maréchal de Bathiany les Autrichiens. Cette armée, supérieure de près de dix mille hommes à celle des Français, couvrait la ville de Maestricht. Le maréchal de Saxe tournait toutes ses vues vers le siége de cette importante forteresse. Louis XV croyait y trouver la paix dont il était avide, le maréchal l'entretenait dans cette espérance.

On se mit en mouvement. Le roi partit de Tongres à la fin de juin; il se dirigea sur Herderen. L'armée, rangée sur les hauteurs de ce dernier poste, aperçut celle des alliés en avant de Lawfelt. Elle occupait une position formidable derrière des revêtemens terrassés, qui faisaient une citadelle de chaque verger de ce village. Les ennemis avaient tellement pour eux la faveur des lieux, que tous leurs postes se soutenaient par des feux croisés. Le maréchal ne voulut pas néanmoins renoncer à l'offensive, ni différer l'attaque; il fit, dans

1747. 2 juillet. Bataille de Lawfelt.

la nuit du 1er. au 2 juillet, toutes ses dispositions, et prit la précaution de tenir le roi à une distance telle que la crise de Fontenoy ne dût point se renouveler. Au point du jour, une pluie orageuse présentait partout de nouveaux obstacles à l'ardeur des soldats. Le terrain était glissant, la poudre était mouillée; on part, on commence les attaques. Le comte de Clermont s'approche avec trois colonnes d'infanterie du village de Lawfelt, après s'être emparé de quelques postes qui le couvraient. Mais il ne peut parvenir à passer un chemin creux sous le feu des redoutes ennemies. Une partie de la cavalerie, sous les ordres du comte de Ségur, s'avance pour soutenir l'infanterie qui chancelle, pendant que le reste, sous les ordres du comte d'Estrées, cherche à prendre les alliés en flanc. Trois attaques contre le village de Lawfelt ont été repoussées avec beaucoup de perte pour les assaillans. Le maréchal de Saxe manœuvre pour tourner cette position; le duc de Cumberland suit ses mouvemens pas à pas. Pendant que le maréchal occupait ainsi l'attention des ennemis, les dragons français avaient passé le ravin, l'infanterie les avait suivis. Lawfelt fut emporté, mais on ne s'en trouvait pas moins sous le feu d'autres redoutes qui dominaient ce village. La cavalerie anglaise descendait des

hauteurs, sous les ordres du général Ligonier, et elle était parvenue à rompre les escadrons français ; le maréchal les rallie, charge à leur tête. Le comte d'Estrées vient avec d'autres escadrons ; le corps du général Ligonier est enveloppé et met bas les armes [1]. Après ce succès, le grand objet de la bataille n'était pas encore rempli. Il s'agissait de fermer à l'armée du duc de Cumberland, qui se retirait en bon ordre, le chemin de Maestricht ; la fatigue accablait nos troupes. Le maréchal de Saxe sentait tellement l'importance d'une opération à laquelle était attaché le sort de la campagne, et même de la guerre, qu'il crut devoir se livrer à toute l'impétuosité de son courage. Il marchait à la tête des brigades, et se précipitait sous le feu le plus vif des ennemis. Mais il n'obtint pas de son armée les prodiges que nos généraux en obtiennent aujourd'hui (qu'on me permette ces rapprochemens fréquens, ils font paraître la gloire de la patrie dans un plus beau lustre ; ils montrent d'un seul trait les différens âges d'une nation). Si les soldats français faisaient beaucoup alors pour obtenir le champ de bataille,

[1] Le soldat français qui força Ligonier à se rendre, prit le nom de ce général. Il a combattu contre les Vendéens à un âge très-avancé.

ils aimaient à se contenter de ce gage de la victoire. Le maréchal de Saxe vit leur ardeur ralentie. On gagna encore un peu de terrain; mais le duc de Cumberland, faiblement poursuivi, put, pendant la nuit, repasser la Meuse, et venir se reformer derrière la place de Maestricht.

Le roi avait vu cette action des hauteurs de Herderen. Il arriva vers le soir sur le champ de bataille. Chacun s'empressait à le féliciter de sa victoire; elle avait été sanglante, et les résultats en étaient incomplets. La perte, de part et d'autre, fut évaluée à peu près à six mille tués ou blessés. Les Français firent huit cents prisonniers; ils avaient pris vingt-neuf pièces de canon, neuf drapeaux et sept étendards. Le comte de Bavière, frère naturel de l'électeur, et lieutenant général au service de France, avait péri dès le commencement de l'action. Le marquis de Froulay, le marquis de Derlarch, officier suisse, trois colonels, d'Autichamp, Dillon et d'Aubeterre, y furent tués. Parmi les blessés, étaient le comte de Lautrec, lieutenant général, les comtes de Guerchi et de Créqui, maréchaux de camp, et d'autres officiers distingués, tels que le chevalier de Dreux, la Tour du Pin, et un fils du marquis de Fénélon tué à la bataille de Raucoux. Le marquis de Ségur eut le bras

emporté. Le roi dit au comte de Ségur, qui, de son côté, avait vaillamment combattu : *Votre fils méritait d'être invulnérable.*

Le maréchal de Saxe ne se crut point assez fort après le succès de cette journée, pour entreprendre le siége de Maestricht; mais il voulut montrer ailleurs un autre trophée de sa victoire. Il envoya, le 4 juillet, le plus habile et le plus intrépide de ses lieutenans, le comte de Lowendalh, attaquer une ville qui avait résisté à deux grands capitaines du seizième siècle, Spinola et le duc de Parme; Berg-op-Zoom, dont les fortifications passaient pour être le chef-d'œuvre de Cohorn, et qui était réputée imprenable. Les Anglais et les Hollandais, maîtres de la mer, avaient tous les moyens de la secourir. L'armée hollandaise ne pouvait manquer de venir à sa défense. Cette entreprise, même avec un heureux succès, n'était pas un assez digne prix d'une campagne laborieuse. Mais la cour de France, fatiguée de la guerre, ne demandait point d'États nouveaux; elle ne voulait plus qu'être respectée. Louis se prêtait à toutes les négociations que le stathouder ouvrait pour ralentir et tromper les vainqueurs. Il fallait au moins la prise d'une forteresse pour conserver quelque dignité à une modération qui décelait tant d'épuisement. Le maréchal de Saxe n'hé-

Siége et prise de Berg-op-Zoom. 1747. Juillet.

sita point à s'éloigner du camp de Lawfelt, pour être plus à portée de couvrir le siége de Berg-op-Zoom, et de veiller à ce que le comte de Lowendalh ne pût être troublé dans son attaque. Le prince de Waldeck se présenta en vain avec un corps hollandais; il ne put forcer les lignes des assiégeans. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 14 au 15 août. La garnison hollandaise, commandée par un vaillant officier, Cromstrom, ajoutait à ses moyens de défense l'explosion de plusieurs mines. Elle faisait des sorties, et réparait ses pertes par les secours que lui envoyaient les Anglais. Après un mois de tranchée ouverte, la brèche fut jugée praticable, et le comte de Lowendalh fit, dans la nuit du 16 septembre, ses dispositions pour donner un assaut général à la demi-lune, et ensuite à la ville. Pendant le cours de cette guerre, l'impétuosité des Français ne se montra jamais avec plus d'éclat que dans cette sanglante et mémorable action. Trois attaques, qui eurent lieu à la fois, les mirent en possession de la demi-lune et des portes d'Anvers et de Breda. On entra dans la ville, on poursuivit la garnison de rue en rue; le massacre fut affreux. Le comte de Lowendalh et les deux colonels de Custine et de Langeac firent des prodiges de bravoure. La ville fut prise, les forts qui restaient capitu-

lèrent. Une partie de la garnison, ayant à sa tête le gouverneur Cromstrom et le prince de Hesse, put se sauver dans la campagne. Berg-op-Zoom n'échappa point aux horreurs d'une ville prise d'assaut.

La joie des Français fut poussée jusqu'à l'ivresse en apprenant cet exploit. Le roi récompensa le comte de Lowendalh en lui donnant le bâton de maréchal de France; mais il gémit de ce que les deux généraux qui soutenaient le mieux la gloire de ses armes étaient deux étrangers. Les troupes ne tardèrent pas à entrer en quartier d'hiver. Les vainqueurs terminèrent la campagne dès le mois d'octobre; mais Louis ne pouvait parvenir à terminer la guerre. Un funeste combat livré encore une fois au pied des Alpes, et des échecs maritimes, avaient accru pour lui le désir de cette paix qui semblait reculer sans cesse.

Progrès des ennemis en Provence.

Nous avons laissé les Autrichiens et les Piémontais ravageant le Dauphiné, et surtout la Provence, à la fin d'une campagne où ils avaient poursuivi leurs succès avec bien plus de vigueur que Louis XV n'en avait montré dans celle-ci. Une flotte anglaise, s'étant dirigée sur les côtes de la Provence, secondait leurs mouvemens. Ils occupaient déjà près du tiers de cette province. Ils s'étaient emparés

des îles Sainte-Marguerite, où étaient renfermés de nombreux prisonniers d'État, qui se flattèrent en vain de leur délivrance : par une prompte capitulation, le commandant du fort obtint de les emmener. Les alliés avaient poussé jusqu'à Antibes; ils en faisaient le siége; les Anglais excitaient vivement leur ardeur. Quel triomphe pour la marine anglaise si l'on pouvait s'emparer de Toulon! Louis XV jeta les yeux sur le maréchal de Belle-Isle pour sauver cette belle partie de son royaume. Au moment où la guerre était devenue si importune à ce monarque, le général qui l'avait provoquée aurait dû trouver peu de faveur auprès de lui; mais les combats avaient beau se multiplier, il ne se formait point de ces talens militaires que l'heureux Louis XIV avait vus se produire en foule sous son règne. Ceux du maréchal de Belle-Isle, peu signalés par les événemens, étaient préconisés par des panégyristes ardens. Cet habile discoureur venait de séduire l'imagination de la marquise de Pompadour, comme il avait séduit auparavant celle de la comtesse de Mailly et de la duchesse de Châteauroux. Sa carrière politique et militaire avait été interrompue pendant près de deux ans par un accident imprévu. Dans l'année 1743 [1], il avait été

[1] Le maréchal de Belle-Isle s'était conduit avec sa

chargé d'aller négocier avec le roi de Prusse. En se rendant à Berlin avec son frère, il eut l'imprudence de traverser le Hanovre. Le bailli d'Elbingerode, petit bourg d'une principauté enclavée dans cet électorat, crut plaire au roi Georges en arrêtant ces deux illustres négociateurs. On les conduisit à Londres. Ils y fussent restés jusqu'à la paix, si l'Angleterre eût eu autant d'estime de leurs talens qu'on en avait en France. Ils obtinrent enfin d'être renvoyés sans cartel.

Ils avaient promis à la cour de Versailles une nouvelle conquête de l'Italie. En arrivant en Provence, le maréchal de Belle-Isle ne trouva que des débris épars et mutilés d'une

légèreté ordinaire, en traversant sans nécessité l'électorat de Hanovre pour se rendre auprès du roi de Prusse. L'empereur Charles VII protesta en vain contre cet attentat commis sur la personne d'un Français auquel il avait donné le titre de prince de l'empire. Le roi Georges saisit cette occasion de se venger d'un négociateur impérieux, qui, deux ans auparavant, lui avait arraché la déclaration de neutralité de Hanovre. Cependant Belle-Isle fut traité avec beaucoup d'égards en Angleterre. Il aimait à s'entretenir avec un chef d'office qui le servait à Windsor ; et celui-ci racontait que le maréchal de Belle-Isle lui développait ses magnifiques opérations de guerre et de cabinet avec autant d'emphase que s'il se fût adressé au chevalier Walpole ou au duc de Marlborough.

armée. Vingt mille hommes, tant Espagnols que Français, étaient accablés de honte, de lassitude et de misère. Quelques renforts qu'il amenait, mais surtout un esprit d'ordre, d'activité, et des soins paternels, rendirent le courage à des guerriers que l'indiscipline avait encore plus désolés que leurs défaites. Pendant une campagne d'hiver, il fit lever le siége d'Antibes, que les Anglais bombardaient pendant que les Autrichiens attaquaient cette place par terre. Il chassa l'armée du roi de Sardaigne de poste en poste, et força le général Brown à repasser le Var en abandonnant son artillerie. Les îles Sainte-Marguerite avaient été reprises. L'escadre anglaise avait été contrainte de s'éloigner d'un rivage où tout était préparé pour repousser une invasion. Enfin, au mois de juin, on put reprendre l'offensive. On passa le Var; le comté de Nice fut envahi et le fort Montalban emporté. L'armée s'était accrue de nombreux renforts venant de la France et de l'Espagne. Le maréchal de Belle-Isle s'occupa de justifier ses promesses et de pénétrer en Italie. Il ne voulut prendre ni la route qu'avait suivie le prince de Conti, ni celle du maréchal de Maillebois. En se portant dans le Dauphiné, il crut pouvoir franchir le col de Fenestrelles et d'Exiles. Il se flattait de surprendre le roi de Sardaigne qui l'attendait

sur la route du Ponant. Mais ce monarque, en guerrier vigilant, avait pénétré les desseins du maréchal de Belle-Isle. Il avait fait élever dans des lieux fortifiés par la nature tout ce qui pouvait rendre inexpugnable ce rempart de ses États. Le chevalier de Belle-Isle, que son frère avait chargé de forcer le passage d'Exiles, s'avança sur trois colonnes. Le plan qui lui avait été tracé était sage; l'exécution fut le comble de l'imprudence.

Combat d'Exiles, funeste aux Français.

Le 19 juillet 1747, le chevalier de Belle-Isle était parvenu, avec l'une de ses colonnes, jusqu'au pied des retranchemens du passage d'Exiles. Une autre colonne tournait avec beaucoup d'efforts les sinuosités de la montagne, et devait dominer les troupes piémontaises. Une troisième, qui formait l'arrière-garde, marchait avec un train d'artillerie qui s'avançait lentement dans ces lieux escarpés. Il est difficile de concevoir quel motif put porter le chevalier de Belle-Isle à précipiter son attaque avant l'arrivée des deux colonnes qui devaient en assurer le succès. Voici un fait qui peut-être l'explique, mais qui ne le justifie pas. Le roi de Sardaigne, instruit par des espions de tout le plan de l'attaque, l'avait jugé irrésistible, et avait donné l'ordre au commandant de ce poste, Brigueras, de l'abandonner. Belle-Isle apprit, par des déserteurs,

l'ordre que venait de recevoir Brigueras. Ce n'était pas assez pour sa gloire d'emporter, sans résistance, une position si formidable; il voulut faire mettre bas les armes à vingt-deux bataillons qui la défendaient. Mais Brigueras avait osé désobéir à son souverain. Comme il ne voyait point d'artillerie aux Français, il les écrasa de la sienne. Ceux-ci n'écoutèrent que trop leur courage. Sous le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, ils se précipitaient sur les palissades qu'ils tentaient d'arracher. Le chevalier de Belle-Isle ne cessait de les ramener à la charge, et tous les officiers imitaient son intrépidité. Après un combat de deux heures, on n'avait fait aucun progrès; l'ennemi était dans une telle position, qu'il pouvait ajuster tous ses coups. Le chevalier de Belle-Isle, navré de repentir et transporté de fureur, prit la résolution de ne point survivre à ses malheureux compagnons. Il revint presque seul attaquer encore les terribles palissades. Blessé aux deux mains, il tâchait d'arracher les bois avec ses dents, lorsqu'il reçut le coup mortel. Les Français se retirèrent enfin de ce champ de carnage; ils y avaient laissé près de quatre mille morts; ils ramenaient près de deux mille blessés. On juge, par une proportion des morts et des blessés si contraire aux chances de la guerre, quelle avait

été la nature de ce combat épouvantable. Des régimens avaient perdu tous leurs officiers. La retraite se fit sur Briançon [1].

Le peuple, toujours porté à prêter aux décrets de la Providence une justice analogue à celle qui dirige nos jugemens, regarda le malheur du chevalier de Belle-Isle comme un châtiment exercé par le ciel sur l'un des auteurs d'une guerre injuste, qui avait coûté la vie à plus d'un million d'hommes. Le maréchal de Belle-Isle se voyait encore une fois confondu dans tous ses projets de gloire; il pleurait un frère dont l'amitié était le seul bien véritable qu'il eût connu.

Le combat d'Exiles ne permit plus de suivre aucune opération contre l'Italie. Il se passa plus d'un demi-siècle avant que les Français pussent venger ce désastre, et tous ceux qu'ils avaient éprouvés, soit au passage, soit au delà des Alpes.

La situation des affaires maritimes était déplorable. Cependant il s'en fallait de beaucoup que les Anglais eussent fait des efforts, Affaires maritimes.

[1] Voltaire a cru devoir conserver, dans son Précis historique, le nom du marquis d'Audiffret, commandant de Briançon, qui prit le soin le plus vigilant des blessés du combat d'Exiles. Sa femme, qui n'avait cessé de les visiter dans les hôpitaux, succomba à ces généreuses fatigues.

et obtenu des succès proportionnés à leur puissance sur les mers. Le nombre de leurs vaisseaux était au moins quadruple de ceux de la France, et la Hollande leur fournissait à peu près de quoi balancer les forces navales de l'Espagne. Ils se montraient sur tous les rivages de l'univers, et le plus souvent ils y paraissaient sans rivaux. Londres était chargée des dépouilles du commerce européen. Une foule de négocians et de matelots prisonniers étaient répandus dans les trois royaumes; mais de toutes les entreprises que les Anglais tentèrent sur les établissemens coloniaux, objets constans de leur jalousie, une seule réussit. L'orgueil qu'avait eu leur gouvernement d'intervenir dans les affaires de l'Europe, fit une diversion à des projets qui eussent dès lors rendu leur domination maritime aussi exclusive qu'elle l'a été depuis. Par l'enthousiasme avec lequel ils célébrèrent leurs victoires navales, ils en imposèrent à leurs rivaux, qui montrèrent trop de penchant à les craindre.

Expédition de l'amiral Anson.

Cet enthousiasme avait éclaté au retour du commodore Anson, au mois de juin 1744; cependant le but principal de son expédition avait été manqué. Mais les talens et l'intrépidité de ce célèbre marin y avaient paru avec éclat; et la fortune, après l'avoir éprouvé

pendant deux ans, l'avait enfin dédommagé. Nous avons vu que, dès le commencement de la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne, Robert Walpole avait dirigé deux expéditions contre l'Amérique espagnole. Celle de l'amiral Vernon n'avait donné aux Anglais que de trompeuses espérances. L'échec qu'il éprouva devant Carthagène [1] anéantit bientôt tous les effets de la prise de Porto-Bello. Anson, qui devait attaquer le Chili et le Pérou par la mer du Sud, n'avait qu'un armement assez faible, et les troupes que portait sa petite escadre, presque toutes composées d'invalides, n'étaient pas propres à renouveler les prodiges de bravoure et d'impétuosité par lesquels les flibustiers avaient autrefois désolé ces rivages. Des tempêtes furieuses et continuelles assaillirent le commodore quand il voulut doubler le cap Horn. Le vaisseau qu'il montait, *le Centurion*, lui restait seul, après qu'il eut franchi ce terrible passage de la mer du Sud. Deux autres vaisseaux avaient été si maltraités, qu'ils furent obligés de regagner le Brésil, et de là l'Europe. Une frégate avait fait naufrage; l'île solitaire de Juan-Fernandès fut une terre de salut pour un équipage que le scorbut dévorait. Un heureux coup du sort amena dans

[1] En 1741, au mois d'avril.

cette île un des vaisseaux dispersés par la tempête, *le Glocester*. Anson ne pouvait, avec si peu de forces, remplir l'objet de son expédition; l'intérêt qu'on ne peut refuser à des navigateurs qui luttent contre les plus puissans obstacles de la nature, se dissipe quand on voit ceux-ci, au sortir de leur épouvantable détresse, brûler sans nécessité la ville de Paita dans le Pérou. Après ce misérable exploit, Anson n'avait plus qu'un espoir, c'était de surprendre le riche galion qui partait tous les ans d'Acapulco, dans le Mexique, pour se rendre à Manille, l'une des îles Philippines. Il fit route vers ces îles. Les tempêtes et les maladies semblèrent de nouveau conjurées contre son entreprise; il fut obligé d'abandonner *le Glocester*. L'île de Tinian fut pour lui, dans la traversée, ce qu'avait été celle de Juan-Fernandès; il vint ensuite relâcher à Canton. Depuis sa disparition des côtes de l'Amérique, les Espagnols avaient repris confiance. Le galion suivait sa route ordinaire; *le Centurion* vint l'attendre auprès de Manille. Une proie aussi riche paraissait un digne prix de tant de fatigues; on l'aperçut. La cupidité rendit la vie et le courage à deux cents soldats harassés, qui survivaient à douze cents de leurs compagnons. Le vaisseau espagnol était monté par six cents hommes, et avait quarante ca-

nons. Il se défendit vaillamment, mais sans art, et fut obligé de se rendre.

Enfin, après trois ans et demi de navigation, Anson aborda dans sa patrie, qui le croyait perdu. Les Anglais reçurent, avec de grands transports de joie, le chef d'une escadre qui revenait avec un seul de ses vaisseaux, mais chargé d'un trésor évalué à dix millions de France. Ce trésor fut porté en triomphe jusqu'à Londres. De simples corsaires avaient été quelquefois plus heureux dans leurs prises, mais aussi ils obtenaient les mêmes honneurs [1]. Le gouvernement laissa au commodore Anson et à son équipage, ce qu'ils avaient conquis par leur patience encore plus que par leur courage. La pairie devint pour lui une autre récompense.

Prise de Louisbourg. 26 juin.

Dans l'année 1745, les Anglais eurent à célébrer la prise de Louisbourg, forteresse que les Français avaient fait construire avec de grandes dépenses, dans l'île du cap Breton, et qui couvrait leurs établissemens de pêcherie : ce furent les colons de la Nouvelle-Angleterre qui entreprirent cette expédition. Ils y mirent tant de célérité, que les Français, surpris, ne purent faire usage de leurs moyens de défense.

[1] Les prises faites par les Anglais dans une seule année, s'élevèrent à plus de soixante-dix millions.

Cet événement fait connaître à quel degré de force était déjà parvenue l'Amérique anglaise. La France se résolut à faire un effort pour reprendre le cap Breton ; mais la flotte qu'elle y envoya, maltraitée par la tempête, ne put rien entreprendre.

Tentatives des Anglais sur les côtes de France.

Quand les Anglais se virent délivrés des alarmes que leur avait données l'expédition du prétendant, ils brûlèrent de se venger sur des provinces françaises de l'humiliation et du trouble qu'ils venaient d'éprouver. Pendant qu'une de leurs flottes insultait la Provence, une autre osa tenter une descente sur les côtes de la Bretagne. L'objet de celle-ci était de s'emparer du port et de la ville de Lorient, dépôt de tout le commerce de l'Inde. Les Anglais, après avoir effectué leur débarquement, inspirèrent une telle terreur aux habitans de cette ville, que ceux-ci offrirent de se rendre, sous la condition que les ennemis s'abstiendraient du pillage. Le refus de cette capitulation donna aux habitans le courage du désespoir. Ils transportèrent sur leurs faibles remparts les canons des vaisseaux ; ils devinrent tous soldats ; ils firent des sorties et reçurent des renforts. Les Anglais levaient déjà le siége, pendant que la cour de France, trop prompte à s'alarmer, affaiblissait l'armée vic-

torieuse du maréchal de Saxe, pour repousser une invasion si peu sérieuse.

On songeait toujours à ce fort de Louisbourg qu'on avait perdu. On était déterminé à ne pas céder aux Anglais l'empire exclusif du nord de l'Amérique. On préparait dans le port de Brest une expédition destinée pour les Indes occidentales; mais l'épuisement des finances ne permit pas de la rendre aussi imposante qu'elle devait l'être. Une escadre de six vaisseaux de ligne, d'autant de frégates, et de quatre vaisseaux de la compagnie armés, sortit sous le commandement du vice-amiral La Jonquière. Les Anglais, sous les ordres des amiraux Anson et Warin, l'attendaient auprès du cap Finistère. Le marquis de La Jonquière, ne pouvant éviter un combat inégal, le soutint avec beaucoup d'intrépidité; mais enfin il fut forcé de céder au nombre. Tous ses bâtimens armés furent pris. Une partie du convoi qu'il conduisait tomba aussi au pouvoir des Anglais. Le vaisseau *le Centurion*, si célèbre par le voyage autour du monde, vint apporter en Angleterre la nouvelle de cette victoire. Plus de vingt millions qui en étaient le prix, furent conduits en triomphe à Londres, et distribués aux vainqueurs. Un nouveau coup fut porté à la marine française dans cette même année 1747. Quatorze vaisseaux

Combat naval au cap Finistère. 1747. 14 juin.

anglais, sous le commandement du vice-amiral Hawkes, rencontrèrent sept vaisseaux français, et en prirent six après un combat aussi vaillamment soutenu que celui du Finistère. De riches convois de la Martinique et de Saint-Domingue furent interceptés; ce qui restait de vaisseaux dans les ports de France était mal équipé, sans officiers, sans matelots. La marine de l'Espagne avait moins souffert, mais le commerce de ce royaume avait fait des pertes immenses.

Succès des Français dans l'Inde.

Les Français s'étaient fait pourtant un titre de gloire au delà des mers, et avaient obtenu sur la côte de Coromandel des succès qui inquiétaient la domination des Anglais dans l'Inde. Le système de Law avait donné naissance à une compagnie des Indes dont le gouvernement et les capitalistes français concevaient de grandes espérances. Ces derniers la soutenaient avec une pâtience inépuisable. Elle mettait beaucoup de faste dans ses entreprises, et n'en avait fait encore recueillir aucun fruit à ses actionnaires. Le gouvernement indemnisait ceux-ci par la concession d'une partie de la ferme du tabac. La guerre, qui paraissait devoir porter un coup mortel à cette compagnie, éveilla au contraire l'activité de ses chefs. Ils avaient à leur tête un homme habile, entreprenant, l'armateur Dupleix, fondateur de la ville de Chandernagor

dans le golfe du Bengale, et qui, devenu gouverneur général des établissemens français dans l'Inde, vivait à Pondichéry avec le luxe d'un roi, et y méditait les projets d'un conquérant. Un autre armateur, La Bourdonnaie, était parvenu, dans les îles de France et de Bourbon, au même degré de gloire et de puissance. Il était en quelque sorte le créateur de ces deux colonies, dont la culture commençait à devenir florissante. Une marine qu'il avait formée paraissait avec honneur dans les mers de l'Inde. Dupleix et La Bourdonnaie étaient jaloux l'un de l'autre. Tels étaient l'activité de leur caractère et l'avantage de leur position, qu'ils eussent pu, en concertant leurs efforts, renverser l'empire que les Anglais se formaient dans le Bengale et dans la presqu'île. La Bourdonnaie voulut prévenir Dupleix. Il sortit de l'île de Bourbon avec neuf vaisseaux qu'il avait armés à ses frais, et trois mille hommes de troupes parmi lesquelles étaient des nègres enrégimentés. Il va au-devant d'une escadre anglaise commandée par le vice-amiral Burnett; il la rencontre auprès de Madras, la bat et la disperse. Il fait le siége de Madras; et cette ville, rivale de Pondichéry, capitule. Elle paie une contribution de neuf millions de France, et par cette rançon elle sauve ses magasins et ses vaisseaux. Le gouverneur général Dupleix, ja-

loux de cet exploit et des richesses qu'il procure à La Bourdonnaie, casse la capitulation, entre dans Madras, réduit en cendres une partie de cette ville après l'avoir pillée, et tourne ensuite sa colère contre son rival qui a cru devoir s'abstenir de ces odieux excès. Il l'accuse de trahison, il le fait mettre aux fers et conduire en France. La Bastille devient le prix de celui qui, le premier, a fait respecter le nom français dans les mers de l'Inde. Mais Dupleix a tout perdu, ou du moins tout compromis en s'abandonnant à sa fureur et à sa jalousie. Les Anglais, que ces discordes ont favorisés, reprennent l'empire de la mer; ils rentrent dans Madras; impatiens de se venger sur Pondichéry des pertes qu'ils viennent d'éprouver, ils assiégent cette ville. Dupleix, qui n'a encore montré que sa jalousie, déploie alors ses talens. Il repousse les Anglais, et leur fait sentir qu'ils ont trouvé dans l'Inde l'ennemi le plus dangereux.

Situation de la France à la fin de la guerre.

Quand l'Angleterre ne vit plus à la France que quelques carcasses de vaisseaux, elle permit à ses alliés de traiter de la paix. La France conservait toutes ses frontières; Louisbourg était la seule perte qu'elle eût éprouvée dans ses établissemens coloniaux. Elle possédait dans les Pays-Bas autrichiens les provinces les mieux cultivées et les plus populeuses de

l'Europe. Elle avait pénétré sur le territoire hollandais. L'honneur de ses armes s'était soutenu par les victoires de Fontenoy, de Coni, de Raucoux et de Lawfelt. Les siéges qu'elle avait entrepris avaient montré qu'aucune ville n'était imprenable pour les ingénieurs français. Les contributions levées sur les pays conquis, l'avaient un peu dédommagée des pertes de son commerce. Les alliés ne pouvaient concevoir que Louis XV ne demandât aucune indemnité des grands efforts qu'il avait faits dans cette guerre. La paix ne pouvait lui rendre ses vaisseaux ; il fallait donc qu'elle lui offrît quelque compensation par un accroissement de territoire. La dette publique était augmentée de soixante millions. La marine, à peu près anéantie, pouvait difficilement se rétablir. L'existence des colonies devenait précaire. Le gouvernement anglais, qui se présentait comme libérateur de l'Autriche, s'était formé en Europe un système d'alliance qui allait l'en rendre l'arbitre. C'étaient là de bien fortes raisons pour modérer dans Louis XV l'impatience de tout céder en faveur de la paix. Il éprouvait l'affront de voir ses offres rejetées. Pour parvenir au repos, il ne lui restait plus d'espérance que la prise de Maëstricht ; il fallait se hâter dans cette expédition. La czarine Élisabeth avait

cédé aux intentions et à l'or de l'Angleterre. Une armée de trente-cinq mille Russes marchait au secours de la Hollande. Le maréchal de Saxe, qui n'avait pu, après la victoire de Lawfelt, entreprendre le siége de Maëstricht, réussit en 1748, par une suite de manœuvres compliquées, à cerner cette place. Il avait donné aux ennemis de l'inquiétude sur plusieurs points. Ses dernières dispositions paraissaient menacer Breda. Quand les Hollandais vinrent pour la défendre, il était devant Maëstricht. Cependant des négociations se suivaient à Aix-La-Chapelle. Il y fut convenu que les Français pourraient entrer dans Maëstricht. La suspension d'armes eut lieu le 13 mai, et la paix fut conclue le 18 octobre 1748. Il fut enfin permis à Louis XV de rendre toutes ses conquêtes. Il ne le fit pas cependant sans donner quelque apparence de magnanimité à cette modération. Son gendre don Philippe fut mis en possession des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Le duc de Modène rentra dans ses états. Gênes recouvra les parties de son territoire qu'elle n'avait pu encore reconquérir. La pragmatique de l'empereur Charles VI fut reconnue une seconde fois par des puissances qui ne s'étaient pas regardées comme liées par une première accession. L'Angleterre restitua l'île du cap Breton. Le roi de Sardaigne

garda la portion du Milanais par laquelle l'Autriche avait payé son utile alliance. Voilà toute la paix d'Aix-La-Chapelle ; voilà ce que la France recueillit d'une guerre dont le but avait été de renverser la domination de l'Autriche, et de former quatre royaumes sur les ruines de ses vastes états. Que l'on compare cette paix avec celle d'Utrecht, on croira que celle-ci fut le prix de plusieurs victoires, et que l'autre a été précédée de revers. Une branche de la maison de Bourbon établie sur le trône d'Espagne, n'offre aucune proportion avec une autre branche de cette maison établie dans le duché de Parme. Un résultat aussi insignifiant annonçait, dans la première puissance de l'Europe, une tendance à déchoir du rang où l'avaient élevée par degrés la valeur et la loyauté de ses rois chevaliers, la magnanimité du plus brillant d'entre eux, Henri IV ; les vastes combinaisons de Richelieu, les adroits artifices de Mazarin, le génie militaire de Turenne et de Condé ; enfin, le caractère de grandeur imprimé par Louis XIV au plus beau siècle de la monarchie.

FIN DU LIVRE VIII ET DU TOME SECOND.

TABLE

DES SOMMAIRES DE CE VOLUME.

LIVRE CINQUIÈME.

LOUIS XV;

MINISTÈRE DU DUC DE BOURBON.

LIVRE SIXIÈME.

LOUIS XV ;

MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY.

LIVRE SEPTIÈME.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY.

LIVRE HUITIÈME.

RÈGNE DE LOUIS XV.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

